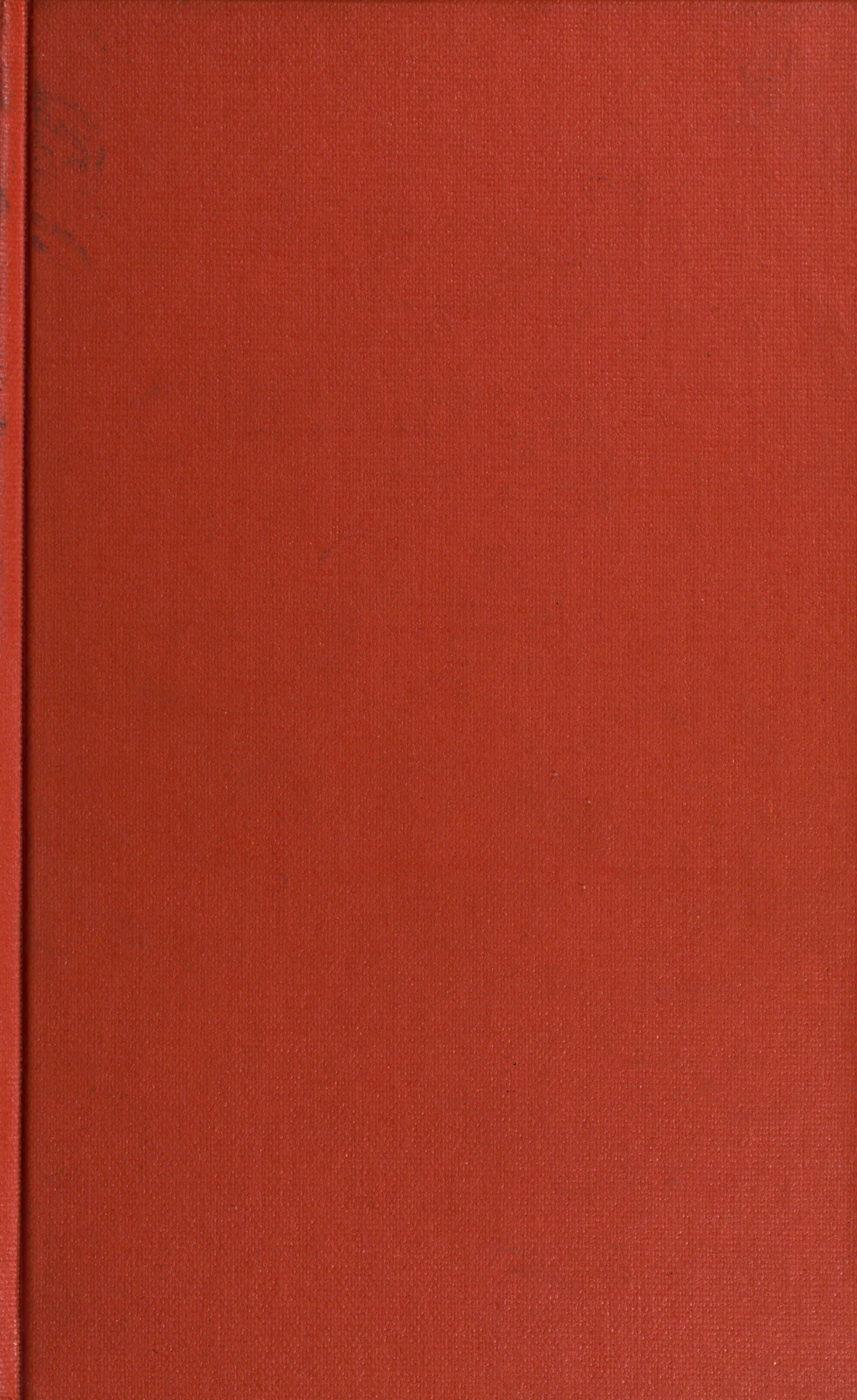
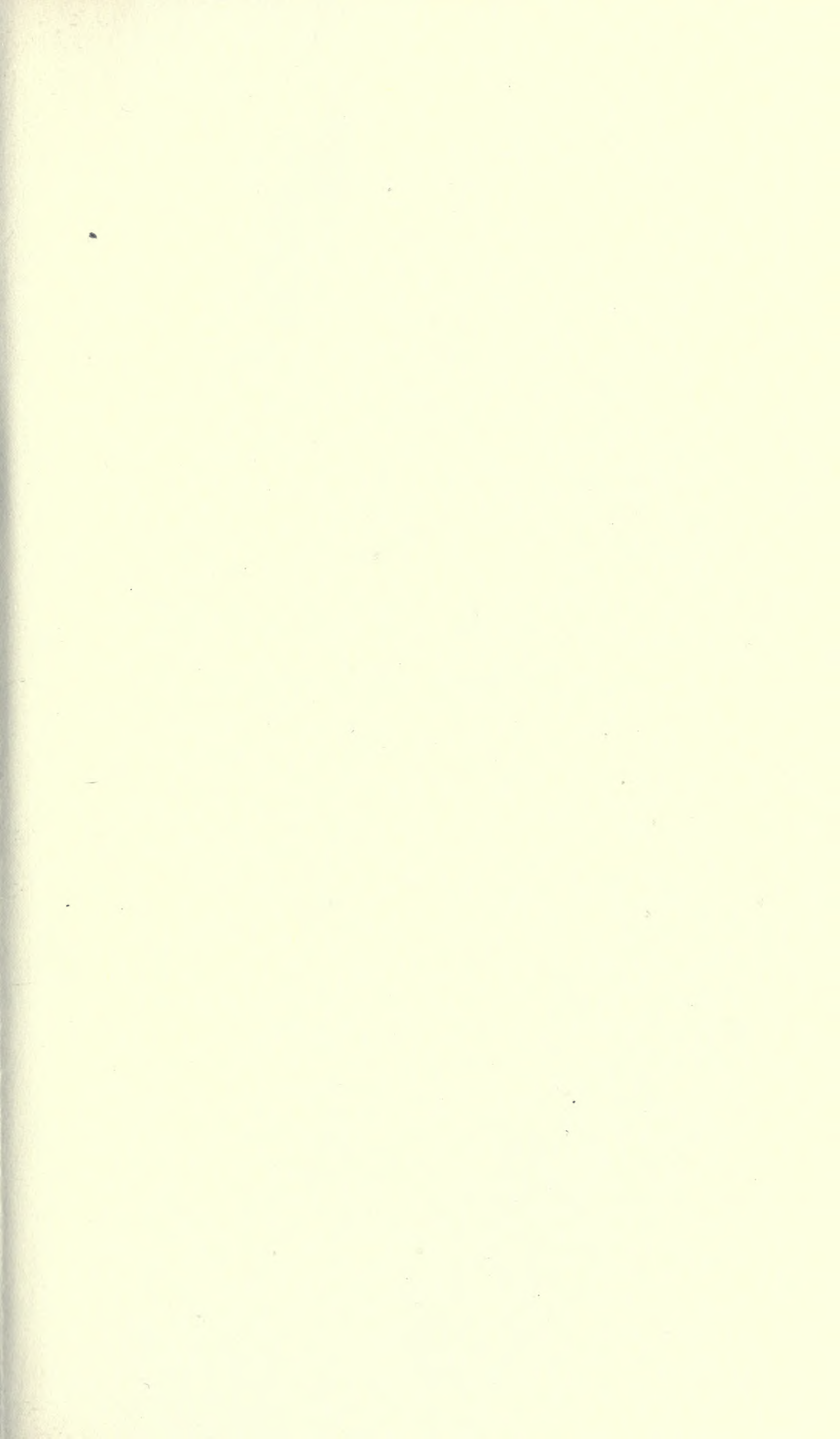












LES

TROUBLES DE HOLLANDE

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1780-1795)

LES TROUBLES DE HOLLANDE

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1780-1795)

ÉTUDES SUR LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES
A LA FIN DU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

THÈSE PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

HENRY DE PEYSTER

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, 82

1905


LIBRARY
OCT 10 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

BIBLIOGRAPHIE[1]

I. DOCUMENTS MANUSCRITS

1° Archives publiques.

A. Archives de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas (*Huisarchief*) à La Haye (H. A.)

a) Correspondance du prince et de la princesse d'Orange avec Frédéric II, Frédéric-Guillaume II et les princes des maisons de Prusse et de Nassau.

Les lettres de Frédéric II à sa nièce ont une importance considérable.

b) Correspondance du prince et de la princesse d'Orange avec leurs fils et avec leur fille Louise, duchesse de Brunswick.

c) Correspondance de Guillaume V avec les principaux ministres de l'État : Van Bleiswijk, Van de Spiegel et les Fagel.

d) Correspondance de Guillaume V avec ses représentants officieux dans les provinces et particulièrement avec Heeckeren van Suideras (Gueldre), Bigot (Frise), De Pesters van Cattenbroek et Athlone (Utrecht). La correspondance avec Lynden van Blitterswijk (Zélande) a été publiée par M. De Bas.

B. Archives de l'État (*Rijksarchief*) à La Haye. (R. A.)

a) Collection Van Nagell, années 1784 à 1796.

b) Collection Van de Spiegel, reg. 49 à 57 et 326 à 333.

Beaucoup de pièces de cette collection ont été publiées.

c) Collection Kinckel (dont trois registres sont inédits).

d) Collection Dumont-Pigalle (très importante au point de vue des patriotes). Reg. : A. — B. — H. — J. — K. — L. — M. — EE. NNN. — LLLL. — AAAAA. — BBBBB. — CCCCC. — NNNNN. — OOOOO.

1. Il n'est fait mention dans cette bibliographie que des ouvrages consultés pour la préparation de ce travail.

Les initiales entre parenthèses indiquent les abréviations dont je me suis servi dans les notes pour indiquer la collection dont les citations sont tirées.

C. Archives de la province de Frise (*Rijksarchief*) à Leeuwarden.

a) Collection Van Beyma.
Partiellement utilisée par M. W.-W. van der Meulen.
b) Collection Huber.

D. Archives communales. (*Archief der Gemeente*) à Amsterdam.

a) Registres des délibérations du conseil de ville.
b) Registres de la commission de défense (*defensieweezen*).
c) Clubs politiques (*Politieke Clubs*).
d) Collection Huydecoper van Maarsseveen.
e) Brochures et estampes.

E. Archives du Royaume, à Bruxelles. (A. R.)

a) Fonds du Conseil privé reg. 508 à 515.
b) Fonds de la Secrétairerie d'Etat et de guerre, reg. 1406 à 1418, 1419, 1428, 1429 à 1451, 1452 et 1453.
c) Chancellerie des Pays-Pas.
d) Registres aux résolutions des États de Brabant.

F. Archives du Ministère des Affaires Étrangères, à Paris. (A. E.)

a) Correspondance *Hollande*, 573 à 586.
b) Suppléments, *dito*.
c) Mémoires, *dito*.

G. Archives Nationales, à Paris. (A. N.)

Recherches infructueuses.

H. Public Record Office, à Londres. (R. O.)

Correspondance, Hollande, 1787 à 1795.

I. Archives de l'État, à Berlin. (Geh. Staatsarchiv (G. S.)

a) Correspondance de la princesse d'Orange avec Frédéric II et Frédéric-Guillaume II, 1785-1795.
b) Dépêches des ministres de Prusse avec les réponses du cabinet prussien, 1787-1795.
c) Les mêmes dépêches avec notes marginales et réponses de Frédéric II et Frédéric-Guillaume II, 1785-1795.

K. Archives de la Cour et de l'État, à Vienne (Haus-, Hof-, und Staats-archiv.) (H. S.)

a) Fonds Hollande, 1780-1795.
b) Fonds Congrès.

2° Archives Privées.

A. Archives de M. le comte de Hogendorp, à La Haye.

a) Journal de G.-K. van Hogendorp (avril-octobre 1787).
b) Pièces diverses.

B. Archives de M. le baron Fagel, au château d'Avegoor, à Ellecom. (Gueldre).

Pièces diverses.

3° Documents publiés.

A. Correspondances :

a) Arneth, *Joseph II und Leopold von Toscana*, Vienne, 1872.
b) Arneth et Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph et le prince de Kaunitz,* Paris, 1889.
c) Auckland, *Diaries and correspondence*, pub. par l'évêque de Bath, Londres, 1861 [1].
d) Bacourt (A. de), *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, Bruxelles, 1851.
e) Bas (colonel F. de), *Brieven van Willem* V *aan Baron van Lynden van Blitterswijk*, La Haye, 1893.
f) Galitzin, *Rapports à Catherine II*, Saint-Pétersbourg, 1872.
g) Malmesbury (James Harris, comte de), *Diaries and correspondence,* pub. par le troisième comte de Malmesbury, Londres, 1844.
h) Meulen (W.-W. van der), *Brieven van C.-L. van Beyma aan Capellen tot de Poll*, Leeuwarden, 1894.
i) Spiegel (L.-P. van de), *Brieven en negotiatiën*, Amsterdam, 1803.
k) Vreede (G.-W.), *Brieven van en aan Van de Spiegel over de Acte van Consulentschap,* La Haye, 1873.
l) Vreede (G.-W.), *L.-P. van de Spiegel en zijne tijdgenooten*, Middelburg, 1874-1877.

B. Documents divers.

a) *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840*, pub. par le Dr H.-T. Colenbrander. *Eerste* (*inleidend*) *deel : Nederland en de Revolutie* (1789-1795), La Haye, 1905.

Ce volume qui vient de paraître (et dont la préface, qui n'a pas moins de 68 pages in-quarto, est une véritable histoire de la République de 1789 à 1795) contient cinq cents vingt-cinq documents du plus haut intérêt pour la connaissance des rapports de la Hollande et de la Révolution française. C'est le premier tome d'une vaste publication de tous les documents concernant l'histoire hollandaise contemporaine (jusqu'en 1840).

Le Dr Colenbrander a eu l'amabilité de me l'envoyer dès son

1. Cette correspondance sera bientôt complétée par la publication d'un assez grand nombre de dépêches inédites que j'ai communiquées à la Soc. histor. d'Utrecht et qui paraîtront dans un des prochains *Bijdragen*.

apparition, trop tard cependant pour qu'il pût m'être utile : les deux chapitres qui concernent cette période étaient déjà composés et imprimés.

Je n'ai pu me servir des documents du Dr Colenbrander que pour l'appendice sur les Réfugiés hollandais en France.

b) *Jaarboeken.* Vaste compilation de tous les décrets, lois, ordonnances des États Généraux, des États provinciaux, des municipalités, les *Jaarboeken* paraissaient tous les mois et donnaient un résumé des événements du mois précédent, ainsi que le résultat de toutes les élections, et tous les changements de fonctionnaires. Ils publiaient aussi de temps à autre d'intéressantes statistiques sur le commerce, la navigation, les colonies, etc.

c) Ondaatje (P.-P. Quint), *Bijdragen tot de geschiedenis der omwenteling van 1787*, Dunkerque 1792.

d) *Poincten tot redres der bezwaren bij de burgeren en inwoners van Utrecht*, Utrecht, 1784. Exposé des griefs de la bourgeoisie d'Utrecht au moment des troubles de 1784.

e) Spiegel (L.-P. van de), *Résumé des négociations*, pub. par L.-P.-J. van de Spiegel, Amsterdam, 1841.

Beaucoup d'ouvrages qui ne sont pas à proprement parler des publications de documents contiennent une grande quantité de pièces inédites. Signalons particulièrement la brochure de Mirabeau : *Aux Bataves sur le Stathoudérat*, les travaux de De Beaufort : *Geschiedkundige Opstellen* (lettres de Huydecoper) et d'Yvoy van Mijdrecht : *Frankrijks invloed* (dépêches des envoyés français) ainsi que certains mémoires : Kinckel, Goens, Hogendorp.

Tous ces ouvrages seront signalés dans les paragraphes suivants. Mais l'abondance des documents publiés par le Dr H.-T. Colenbrander dans le *Patriottentijd* nous oblige d'en donner ici un résumé. Le Dr Colenbrander a publié entre autres :

Des dépêches inédites des ambassadeurs de France, de Prusse et d'Angleterre.

Des instructions pour ces mêmes envoyés.

Des rapports d'agents français, notamment Rayneval, Bourgoing, Grimoard, Saint-Lubin, Saint-Simon, etc.

Des rapports d'agents prussiens : Goertz, Brunswick.

Des extraits du journal du bourgmestre Eyck d'Utrecht

Beaucoup de pièces de la collection Dumont-Pigalle.

Des documents concernant le Rhingrave de Salm.

Les pièces concernant les négociations du consul Chomel et de Schimmelpenninck.

Des lettres de Rendorp et de divers patriotes.

Des extraits de brochures du temps.

II. OUVRAGES GÉNÉRAUX ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS.

1° Encyclopédies.

Signalons seulement parmi les ouvrages encyclopédiques les plus utiles le dictionnaire de Kok, en 35 volumes (Amsterdam 1785) les dictionnaires biographiques de Van der Aa, et de Frederiks et Van den Brouden, le grand dictionnaire géographique d'A. J. van der Aa, l'Atlas historique de Mees. On peut y rattacher le *Tegenwoordige Staat der vereenigde Nederlanden*, description minutieuse et détaillée des Provinces-Unies à la fin du XVIIIe siècle. Ces 23 volumes, parus de 1739 à 1805, contiennent sur l'organisation, et l'état des provinces des renseignements qu'il est presque impossible de se procurer par ailleurs.

2° Journaux et Publications de Sociétés.

a) *Bijdragen en Mededeelingen* de la Société historique d'Utrecht.

Signalons des articles de Sautijn Kluit sur les journaux d'Utrecht (1878), des lettres de la princesse d'Orange (1878), de Van der Hoop (1880), de Kinsbergen (1883), de Gœns (1887), de Beyma (1894), des études diverses de Martens, Beaufort (1878), De Bas (1884), Colenbrander sur les assemblées de régents patriotes (1899) et un journal politique pendant le mois de janvier 1795 (1889).

b) *Hel Nederlandsche Rijksarchief,* contenant :

J. K. J. de Jonge, *La Restauration et M. Van de Spiegel*;

L. Ph. C. van den Bergh, *De Baljuwen*;

Mémoires et correspondance du baron de Kinckel, pub. par J. K. J. de Jonge.

c) *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde.*

Les articles les plus intéressants pour le Patriottentijd sont des études de S. Kluit sur les journaux (1868, 1869, 1875, 1877, 1880, 1882) des lettres adressées à Van de Spiegel ou écrites par lui (1875), une étude sur la Frise de Slothouwer (1882), une sur les bourgmestres d'Amsterdam de Fruin (1889) et une sur la centralisation des postes d'Overvoorde (1899).

d) *Amsterdamsche Jaarboekje.*

1889. *Een familiedrama in den patriottentijd* (N. de Roever).

Huwelijksgebruiken te Amsterdam (Frederiks).

e) *Bijdragen tot de geschiedenis van Overyssel.*

f) *Archief van het aartsbisdom Utrecht.*

g) Publications de la *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, etc., etc.

III. HISTOIRE.

1° Généralités.

A. Histoires générales des Provinces-Unies.

La plus importante est la compilation de Wagenaar et de ses continuateurs (*Vaderlandsche Historie*). A part l'ouvrage de Mrs Davies (*History of Holland,* Londres 1851), tous ces travaux sont en hollandais. (A noter ceux de Van der Aa, Bilderdijk, Stuart...) ou en allemand (Van Kampen, Treïtschke...)

Les ouvrages sur le xviie siècle (Dujardin et Sellius, ou plus modernes et d'ailleurs bien supérieurs, ceux de MM. Albert Waddington et Lefèvre-Pontalis) ont un intérêt de documentation pour la connaissance intérieure des Provinces-Unies.

B. Histoire de l'Europe au dix-huitième siècle.

a) Barral-Montferrat, *Dix ans de Paix armée* (1894).
b) Himly, *Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale* (2e édit., 1894).
c) Ranke, *Die deutschen Maechte und der Fürstenbund* (Werke, tomes 31 et 32).
d) Sorel, *L'Europe et la Révolution française* (1885-1904).
e) Wittichen, *Preussen und England*, 1785-1788, Heidelberg, 1902.

L'ouvrage de Wittichen a été critiqué par le Prof. Luckwaldt sous le même titre, mais la critique est inférieure au livre critiqué.

2° Histoire des Pays-Bas au dix-huitième siècle.

A. Organisation.

a) Alberdingk-Thijm, *Het patriciaat te Amsterdam.*
b) Basnage, *Description historique du gouvernement des Provinces-Unies*, La Haye, 1719.
c) Boeles (W. B. S.), *Frieslands Hoogeschool te Franeker*, Leeuwarden, 1889.
(Monographie intéressante pour la connaissance des études supérieures.)
d) Fruin (Robert), *Geschiedenis der Staatsinstellingen*, éd. par le Dr H. T. Colenbrander, La Haye, 1901.
e) Harinxma thoe Slooten, *Verhandeling over het stemrecht in Friesland*, Leyde, 1894.
f) Slothouwer (F. G.), *Oligarchische misbruiken in het friesche Staatsbestuur*, Utrecht, 1882.
Les deux ouvrages précédents sont des études sur la constitution de la Frise.

g) Slothouwer (P. G.), *Bijdragen tot geschiedenis der Doelisten*, Leyde, 1875.

h), Rees (O. van), *Geschiedenis der Staathuishoudkunde*, Utrecht, 1868.

i) Vreede (G. W.), *Familieregeering*.

k) Witte van Citters (de), *Contracten van correspondentie*, La Haye, 1873-1875.

B. Voyages ; Études de Mœurs.

a) Balbi, *Voyage de Spa en Hollande*, 1790.

b) Buma, *Boere bruiloft*, Knollendam, 1767.

c) Carr, *Tour through Holland*, Londres, 1807.

d) Cloet, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, 1821.

e) Donker Curtius, *Le Testament de Gille Blasius Sterne*, trad., Lausanne, 1788.

f) Diderot, *Voyage de Hollande* (œuvres complètes, éd. Assézat.

g) Grabner. *Ueber die vereinigten Niederlænde*, Briefe, Gotha, 1792.

Il existe une traduction hollandaise de ces intéressantes lettres.

h) La Chesnaye des Bois, *Lettres hollandaises*, 1790.

i) Le Francq van Berlkhey, *Histoire naturelle...*, 1782.

C'est peut-être l'ouvrage qui contient le plus de renseignements sur les mœurs et les coutumes.

k) Le Francq van Berlkhey, *Eerbare proefkusjes*, 1782.

l) Van Lennep, Moll et Ter Gouw. *Nederlands geschiedenis en Volksleven*, Leyde, 1868.

m) Montaigu (Lady), *Letters*.

n) Pilati, *Lettres sur la Hollande* (aussi attribuées à Favier), La Haye, 1780.

o) Radcliffe (Anne), *Journey through Holland*, 1794.

p) Wolf, *Deutsche Mærchen und Sage*, 1855.

q) *La Hollande au dix-huitième siècle*, s. d.

r) *Reis door Holland*, naar het fransch, Amsterdam, 1807.

Et aussi et surtout les estampes, entre autres celles de Swildens, Maaskamp, l'album *De Nederlanden*, le *Libel der Modes*, etc., etc.

C. Études anciennes ; Mémoires.

a) Caillard. *Mémoires sur la révolution de Hollande* (publiés dans la *Décade historique*).

b) Cerisier, *Tableau général de l'histoire des Provinces-Unies*, 1777.

c) Bouwens, *Aan mijne committenten*, 1797.

d) Derival de Gomicourt, *Lettres hollandaises*.

e) Ellis, *History of the late revolution of the dutch Republic*, Londres, 1790.

f) Maddison, *Introduction to the history of the dutch Republic reckoning from the year 1777*, Londres, 1788.

Les trois ouvrages précédents sont anonymes; Maddison et Ellis avaient été secrétaires de l'ambassade d'Angleterre et leurs récits font la contre-partie de celui du secrétaire français Caillard.

g) Mandrillon, *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies*, Paris, 1791.

h) Mirabeau, *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, Londres, 1784.

i) Mirabeau, *Aux Bataves sur le Stadhoudérat*, S. l., 1788.

k) *Onverbloemde geschiedenis van het bataafsche patriotismus*, Delft, 1798.

l) Robinson (G. et J.), *History of the internal affairs of the United Provinces from 1780 to 1787*, L. 1787.

m) *A summary and philosophic view of the genius of the Dutch*, S. l.

Les deux ouvrages qui précèdent sont anonymes.

A signaler comme mémoire ceux de

a) Abbé Baston, Paris, 1897-1899.

b) Goens (*Brieven aan R. M. van Goens en stukken hem betreffende*, Utrecht, 1884).

c) Dirk van Hogendorp (éd. par le comte D. C. A. de Hogendorp), La Haye, 1887.

d) G. K. van Hogendorp (*Brieven en Gedenkschriften*, 1887 et suiv. 7 vol.) (éd. par MM. F. et H. de Hogendorp).

e) Kinckel (*Mémoires et correspondance*) (éd par M. J. K. J. de Jonge).

f) Mallet du Pan (éd. par M. A. Sayous, 1851).

g) Rendorp, Amstèrdam, 1792.

D. Études modernes.

a) Colenbrander (Dr H.-T.), *De Patriottentijd*, 3 vol. in-8. La Haye, 1897 1899.

Une mention toute spéciale doit être faite de cet ouvrage qui a une importance capitale pour l'histoire des Provinces-Unies pendant les années 1785 à 1787. M. Colenbrander a à peu près épuisé pour cette période les archives de Londres, Paris, Berlin, Charlottenburg et Wolfenbüttel. Il a également fait des recherches très consciencieuses dans les Archives de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas et dans les Archives de l'État à La Haye. L'importance des documents publiés par le Dr Colenbrander permet de considérer les archives étrangères comme ne contenant plus de document nouveau pour les années 1785 et 1786. Je n'ai fait de recherches pour ces deux années que dans les Archives de Vienne et de Bruxelles et dans les archives hollandaises.

b) Beaufort, *Oranje en de democratie*, La Haye, 1875.

c) Beaufort, *Geschiedkundige Opstellen*, La Haye, 1893.

d) Coquelle, *L'Alliance franco-hollandaise*, 1902. (De nulle valeur.)

e) Dirks, *De uitgewekenen uit Nederland naar Frankrijk*, 1868, S. l.

f) Flier (A. van der), *Uit felbewogen tijd*, 1902 (étude de forme romanesque).

g) Jonge (J. K. J. de), *Documents politiques sur les révolutions de 1787 et 1797*, La Haye, 1857.

h) Sillem, *Joh. Valckenaer en de uitgeweken patriotten in Artois*, La Haye, 1872.

Dans *De Gids* (1872) ; extrait d'une étude sur Valckenaer.

i) Vreede, *Geschied-en Letterkundige herinneringen*, 1836.

k) Wichers, *De secreete negotiatiën van L. P. van de Spiegel en Auckland met Dumouriez*, La Haye, 1897.

l) Witt (Pierre de), *Une invasion prussienne en Hollande*, Paris, 1886.

La seule étude française intéressante, ayant beaucoup perdu de sa valeur par suite des publications de documents de ces dernières années.

m) Yvoy van Mijdrecht (D. M. M. d'Hangest, baron d'), *Frankrijks invloed op de buitenlandsche aangelegenheden der voormalige nederlandsche Republiek*, Arnhem, 1858.

n) De Hartog, *De Pattriotten en Oranje*, Amsterdam, 1882.

L'ouvrage de Wittichen *Preussen und England* peut être également considéré comme une étude sur la Hollande vers 1787.

E. Études économiques ; colonisation.

Il n'est pas possible de citer ici d'autres ouvrages que les ouvrages classiques et les manuels les plus courants, car le sujet comporterait à lui seul une bibliographie complète. Bien des volumes ont été consultés pour la préparation de ce travail qui n'ont pu trouver place dans ce paragraphe.

a) Accarias de Sérionne, *La richesse de la Hollande* (trad. holl., Leyde, 1780).

Il est infiniment préférable de lire la truduction de cet ouvrage qu'en a donnée Luzac (*Hollands Rijkdom*), car le traducteur a beaucoup ajouté au texte primitif.

b) Bogaerde ter Brugge (baron van den), *Essai sur l'importance du commerce... dans les Pays-Bas*, 1845.

c) Bonassieux, *Les grandes compagnies*, 1892.

d) Colenbrander, *Frankrijk en de Oostindische Compagnie in de Patriottenjaren*, 1899 (extrait du *Patriottentijd*).

e) *Le commerce de la Hollande* (anonyme, S. l.).

f) Klerk de Reus, *Geschichtlicher Ueberblick der... Niederlændischen Ostindischen Compagnie,* Batavia, 1894.

g) Jonge (J. C. de), *Geschiedenis van het nederlandsche Zeewezen,* La Haye, 1828-1862.

h) Jonge (J. K. J. de) et Deventer, *De opkomst van het nederlandsche gezag in Oostindie*, 1862 à 1888.

i) Kampen, *Geschiedenis der Nederlanders builen Europa,* 1831 à 1833.

k) Meinsma, *Geschiedenis van de nederlandsche Oostindische bezittingen*, Delft, 1872.

Excellent manuel classique.

Pour les Indes occidentales il n'existe que des monographies.

F. Pays-Bas catholiques; affaire de l'Escaut.

a) Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle,* Bruxelles, 1861.

b) Borgnet, *La guerre de la Marmite*, Bruxelles, 1840.

c) Bruyssel (E. van), *Histoire du commerce et de la marine en Belgique.*

d) Bruyssel, *Histoire politique de l'Escaut.*

e) Discailles, *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse.*

f) Gachard, *Tableau de la situation de la Belgique à la mort de Marie-Thérèse*, 1880.

g) Hubert, *Le voyage de Joseph II en Belgique*, Bruxelles, 1900.

h) Grandgaignage, *Histoire du péage de l'Escaut*, Bruxelles.

i) Dollot, *La neutralité de la Belgique et le système de la Barrière,* Paris, 1903.

k) Hogendorp (F. van), *De flumine Scaldi clauso,* Leyde, 1837.

l) Juste, *La Révolution brabançonne*, Bruxelles, 1846.

m) Magnette, *Joseph II et la liberté de l'Escaut*, Liège, 1892.

n) Magnette, *Joseph II et la liberté de l'Escaut : la France et l'Europe*, Bruxelles, 1897.

Deux brochures très documentées qui sont la meilleure histoire de l'affaire de l'Escaut.

o) Poullet, *Histoire politique et nationale*, Louvain, 1882-1892.

p) Wolf, *Marie-Christine* (traduction), Bruxelles, 1881.

Tous ces travaux ont beaucoup perdu de leur valeur depuis les récentes études du Dr Hanns-Schlitter, archiviste de l'État à Vienne. « *Die Regierung Josefs II in den Oesterreischen Niederlænden* » est un ouvrage remarquable et d'une vaste érudition, aussi important pour la Belgique que le *Patriottentijd* de Colenbrander pour la Hollande. Le Dr Schlitter a publié à part de nombreux documents se rattachant à cette période. (*Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der belgischen Revolution,* herausg. von Dr H. Schlitter, Vienne, 1900.)

3° Ouvrages spéciaux et Monographies.

A. Biographies.

Du prince d'Orange : Schenck, *Wilhelm V*, Stuttgart, 1854.
De la princesse d'Orange : Vreede, *Fred. Sophie Wilhelmine*, Utrecht, 1868.
Du duc L. de Brunswick : par Schloezer 1786 et par Nijhoff 1889.
De *Beyma* (van der Meulen), Leeuwarden, 1894.
Capellen tot de Poll (Sillem), 1883.
Daendels (Mendels), La Haye, 1890.
Goens (Beaufort), Amsterdam, 1878.
Hertzberg (Bailleu) (au tome 42 de l'*Historische Zeitschrift*).
Gijsbert Karel van Hogendorp (Colenbrander dans *Onze Eeuw*, 1903).
Dirk van Hogendorp (Sillem), Amsterdam, 1890.
Ondaatje (Davies), Utrecht, 1870.
Van de Spiegel (Vreede), Middelburg, 1874-1877.
Stahremberg (Beaufort, sous le titre : *Een oostenrijksch diplomaat*, 1892).
Valckenaer (Sillem), Amsterdam, 1876.
Van der Kemp (de Hartog, sous le titre : *Een vuurig patriot*, Amsterdam, 1876.

B. Campagne prussienne de 1787.

a) Général de Pfau, *Histoire de la campagne prussienne*, en français et en allemand, Berlin, 1790.

Le général de Pfau faisait partie de l'état-major du duc de Brunswick.

b) Trotschke, *Der preussische Feldzug in der provinz Holland*, Berlin, 1875 (en holl. à Gouda, même année).
c) *Edinburgh Review*, 1875 (critique de l'étude de Trotschke).

C. Monographies diverses.

a) *Amsterdam in de 17e eeuw* (en cours de publication).
b) Bruinvis, *Het patriotismus te Alkmaar*, Alkmaar, 1886.
c) Racer, *Overijsselsche Gedenkstukken*, Leyde et Kampen, 1781-1787.
d) Riemer (L. de), *Beschrijving van's Gravenhage,* La Haye, 1730.
e) Wagenaar, *'t Verheugd Amsterdam*, Amsterdam, 1768.
f) Wagenaar- *Amsterdam in zijne opkomst*, Amsterdam, 1767.

Ouvrage très important pour l'histoire et la topographie de la ville.

g) Weststrate (Dr H. A.), *Gelderland in den patriottentijd*, Arnhem, 1903.

Excellente étude locale. On ne peut que regretter qu'il n'y en ait pas une semblable pour chaque province.

A cette liste on pourrait encore joindre certaines monographies de L. de Hartog et les publications de Sociétés locales.

INTRODUCTION

La République des Provinces-Unies avait joué au dix-septième siècle un rôle d'une singulière grandeur et qui lui avait donné parmi les nations de l'Europe un rang bien supérieur à celui auquel elle pouvait prétendre par l'étendue de son territoire ou le nombre de ses habitants. Il semble qu'au lendemain de cette terrible guerre de quatre-vingts ans à laquelle ils devaient leur existence, affranchis de la double tyrannie de l'Espagne et de l'Église catholique, les Hollandais aient eu un tel besoin de vie, de mouvement, d'expansion, une telle soif de liberté et d'indépendance, que l'activité humaine n'ait pas eu assez de branches pour les contenter.

La vaillance de leurs soldats et l'habileté de leurs ingénieurs arrêtaient dans sa marche triomphale le plus puissant et le plus orgueilleux des rois Leurs escadres étaient victorieuses des seules flottes qui existassent alors : celles de Suède, d'Angleterre et de France. Leurs marins pêchaient le hareng en Angleterre et la baleine au Groenland; et ils allaient inlassablement de la Russie à l'Espagne et de la Suède aux échelles du Levant pour porter d'un pays à l'autre des produits que sans eux on n'eût point connus. Leurs navigateurs parcouraient sans cesse les mers à la recherche de pays inexplorés et ils arrachaient une à une à leurs devanciers leurs plus belles colonies. Le drapeau hollandais était partout craint et respecté. En Afrique ils possédaient une partie de la Guinée, le Cap et Saint-Maurice. En Asie ils avaient des comptoirs à Ceylan, aux Indes, en Perse, en Arabie, en Chine et jusqu'au Japon entr'ouvert à eux seuls. Ils avaient commencé la conquête de l'Insulinde et l'exploration de l'Australie. En Amérique même, ils avaient fondé la ville qui devait être New-York et ils étaient maîtres du Brésil, des Guyanes et d'une partie des Antilles.

Les grands hommes jaillissaient du sol natal en une floraison

spontanée et magnifique. Les princes d'Orange formaient une lignée brillante de héros et d'hommes d'État. Les De Witt, Fagel, Heinsius étaient des ministres remarquables, De Ruyter et Tromp les marins favoris de la victoire, Menno de Cohorn le seul ingénieur qu'on put opposer à Vauban. Rembrandt, Van Dyck, les maîtres hollandais d'alors, étaient les plus grands peintres de leur temps et peut-être de tous les temps. Moins brillantes sans doute, la science et la littérature tenaient encore un rang honorable avec des savants comme Huyghens et des poètes comme Vondel, le restaurateur de la langue nationale[1].

Le traité d'Utrecht, au lendemain de la guerre victorieuse de la succession d'Espagne, consacra leur triomphe et leur grandeur. Pour eux, presque autant que pour l'Angleterre, était la clause qui fermait au commerce Dunkerque, le rival français de leurs ports. Pour eux, plus encore que pour l'Angleterre, était la fermeture de l'Escaut et des ports belges et l'interdiction pour les Pays-Bas catholiques de trafiquer avec les Indes. Pour eux seuls était le traité de la Barrière qui leur permettait de mettre garnison dans les places fortes de Belgique, qui mettait pour ainsi dire à leur discrétion, les possessions de la maison d'Autriche aux Pays-Bas.

L'avenir semblait leur être assuré pour de longues années. Que pouvaient-ils craindre? Garantis par la Barrière contre une invasion possible de la France, ils étaient en paix avec tous leurs voisins et ils étaient les alliés de la seule puissance qui eût intérêt à prendre leurs colonies : l'Angleterre. Ils n'avaient qu'à persévérer dans le commerce qui faisait d'eux la nation la plus riche du monde et à mettre en exploitation le vaste domaine qu'ils possédaient encore, malgré la perte de New-York et du Brésil, et dont ils n'avaient qu'entrevu les merveilles.

Il n'en avait rien été cependant et à la fin du dix-huitième siècle la Hollande n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été. Effondrée dans sa richesse, divisée par les querelles intérieures, livrée sans merci aux fantaisies ambitieuses de ses voisins, sans armée, sans marine, sans art, sans littérature, la Hollande paraissait la proie d'un mal étrange qui paralysait son énergie et la rendait incapable de tout effort. Quelques années seulement après les plus beaux jours de sa gloire, sa décadence semblait irrémédiable.

A l'apparence rien n'était changé. Les mêmes côtes grises profi-

1. Albert Waddington, *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*. — Lefèvre-Pontalis, *Vingt ans de république parlementaire : Jean De Witt.*

laient l'infinie monotonie de leurs vallons embrumés qu'une lutte persévérante empêchait seule d'être engloutis par l'océan couleur de sable remué. Les ailes des mêmes moulins s'agitaient dans les mêmes immenses prairies vertes coupées de canaux dormants et dans les villes aux petites maisons pareilles, au bord des eaux stagnantes où l'inlassable pluie fine dessinait les mêmes cercles sans cesse évanouis et sans cesse reformés, somnolaient les mêmes bourgeois ventrus et indolents, paisibles et inhospitaliers, aux caresses rudes et aux plaisirs grossiers.

Mais la différence était profonde. Les bourgeois, devenus trop riches par l'aveugle rivalité de leurs voisins, avaient perdu l'antique simplicité. L'aristocratie, par vanité, le peuple, par amour de la vaine gloriole, avaient perdu le goût de la liberté et ne songeaient qu'à courber le front sous la férule d'un maître. Un siècle de paix oisive avait fait perdre à la nation ses qualités guerrières. Vidée de ses énergies par l'Amérique et par les Indes, elle voyait encore ses commerçants les plus actifs s'établir en France et en Belgique [1], ses marins déserter sa flotte pour celle de l'Angleterre. L'esprit marchand, tout de lésinerie et d'ignorance politique, envahissait les conseils de la République, mûre désormais pour les invasions étrangères.

Il semblait que l'effort des pères avait été trop grand et que les fils en avaient la lassitude. Corps et cerveaux étaient assoupis et le pays n'avait plus la force de s'insurger contre les voisins qui l'asservissaient et l'exploitaient. Leur littérature n'était plus qu'une mauvaise copie, souvent une traduction des drames ou des romans français et l'art lui-même, jadis si glorieux, n'était plus. Les peintres avaient désappris le maniement du pinceau et quant aux musiciens, il n'y en avait jamais eu.

Les mœurs n'étaient pourtant pas les mœurs d'un pays en décadence. Les Hollandais avaient au contraire la rude simplicité et les habitudes frustes d'un peuple jeune. Leurs vices même, brutalité et ivrognerie, étaient ceux d'une race vigoureuse et encore mal dégrossie. Mais il n'y avait point là de symptôme morbide, et nul n'était plus éloigné des excès du Bas-Empire que cette bourgeoisie lourde et solide, honnête et pieuse.

Son apathie tenait plus à la lenteur naturelle de son caractère qu'à une précoce sénilité. Un effort très grand avait été fait pendant plus d'un siècle pour l'amour de l'indépendance et de la religion. Un effort semblable était sans doute encore possible,

1. Il y avait à Rouen, à Dieppe et à Bordeaux d'importantes colonies hollandaises. Il y en avait aussi à Londres et dans plusieurs villes belges, surtout à Anvers.

mais il eût fallu une urgente nécessité qui redonnât vie au peuple, un idéal qui triomphât de l'esprit marchand et fût capable de grouper les énergies.

Car il n'y avait point d'unité. La religion seule était un lien, mais la religion n'était pas en péril et hors d'elle il n'était point d'idée qui tînt assez au cœur des Hollandais pour les sortir de leur indolence. Les partis intérieurs s'appuyaient tous sur une puissance voisine et ils ne redoutaient pas plus de se compromettre avec les étrangers que ne le faisaient les princes d'Allemagne. Pouvait-il en être autrement dans les pays désunis, alors qu'en France, où l'unification était faite depuis longtemps, Frondeurs et émigrés ignoraient le patriotisme?

Quand un peuple compte sur ses voisins pour remettre ses affaires en ordre, il est bien près d'être dans leur dépendance et quand il est trop faible pour les remercier lorsqu'il n'a plus besoin de leurs services, il peut dire adieu à la liberté. Tel était le cas des Hollandais : ils préparaient eux-mêmes l'asservissement de leur patrie et ils ne devaient plus attendre que des circonstances la possibilité de secouer le joug de qui les soumettrait.

La rivalité de leurs voisins les sauva quelque temps et ce petit pays au bord de la ruine eut le singulier privilège de voir son alliance recherchée par les premières puissances d'Europe et d'être pour elles la cause des plus grands affronts.

Joseph II le premier fut froissé dans son orgueil et s'il se libéra de la servitude de supporter des garnisons hollandaises, il ne put affranchir « son » Escaut et il dut s'incliner devant la volonté des « marchands de fromage ». Moins de deux ans après, il avait une revanche éclatante, si c'est une revanche de voir un rival plus humilié qu'on ne l'a été soi-même. La France, après l'Autriche, eut la honte de reculer pour s'être trop avancée. Le prestige des deux plus grandes monarchies d'Europe restait singulièrement atteint de leur contact avec la Hollande.

La Prusse souffrit moins, étant moins haut placée, mais elle donna le sang de ses soldats sans profit. Leçon cruelle pour une monarchie pratique qui aimait mieux les réalités du pouvoir que ses apparences!

L'Angleterre elle-même avait payé son tribut au génie protecteur des Provinces-Unies. La perte des États-Unis d'Amérique fut une revanche de la Hollande et la Hollande fut un des adversaires qui délivrèrent les treize États du joug anglais. Mais l'Angleterre sut du moins y trouver son profit et au règlement des comptes elle ne perdit pas trop, ayant assuré pour longtemps son empire

africain et son empire indien, au détriment des Hollandais. C'est que l'Angleterre ne se jetait point tête baissée dans les aventures et qu'elle ne faisait des concessions qu'à bon escient.

Si l'Angleterre fut seule à ne point perdre, c'est qu'elle ne cherchait point à atteindre la Hollande elle-même que la jalousie de ses voisins garantissait mieux que les meilleures armées d'Europe; elle n'en voulait qu'à sa marine et à ses colonies et par indolence autant que par excès de confiance, la Hollande était vulnérable à cet endroit. Ses marchands exploitaient les colonies et s'enrichissaient sans prendre garde aux voleurs, et ils consacraient à une inutile Barrière le peu d'hommes et d'argent qu'ils étaient disposés à donner pour les choses de la guerre. De trop grandes ambitions européennes leur faisaient oublier et l'impuissance de leur armée et l'immensité de leur domaine colonial abandonné à quelques intrigants ou à quelques aventuriers besogneux, cependant que l'Angleterre attentive prenait prétexte de la moindre rupture pour saisir quelque joyau de la couronne néerlandaise et trouvait mille raisons pour ne rien rendre à la paix.

Elle ne manquait pas une occasion d'attiser les querelles d'Europe et elle donnait ce qu'il fallait d'argent pour qu'elles ne s'apaisassent point. Elle ne songea, du reste, jamais à s'installer en Hollande, car une telle conquête lui eût attiré force désagréments. La République lui était plus utile vassale dévouée que sujette infidèle et l'Angleterre, ayant en la maison d'Orange des serviteurs assurés, n'avait pas d'autre ambition que de maintenir les Provinces-Unies sous la dépendance de ces lieutenants zélés.

Ce n'était que cela qu'elle voulait, mais elle le voulait bien, car maîtresse des bouches du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, route naturelle de l'Allemagne vers l'Ouest et de l'Angleterre vers l'Europe, les Provinces-Unies étaient un instrument merveilleux de domination pour qui savait s'en rendre maître. Sans ressources naturelles, sans mines, sans forêts, sans industrie, la Hollande était devenue par sa position géographique le pays le plus peuplé et le plus opulent du vieux monde. C'était vers la Hollande que les produits d'Orient et d'Extrême-Orient affluaient et c'était de Hollande qu'ils étaient réexpédiés vers tous les grands centres d'Europe. C'était vers les trésors de Hollande que les princes ruinés tendaient leurs mains avides. Et c'est ainsi que la petite Hollande voyait les convoitises s'exaspérer autour de sa précieuse cassette et ses courtisans se regarder avec défiance pour savoir quel était celui qui avait le plus de chances de devenir le maître et pour l'étouffer.

La compétition de tous ces appétits est certes fort curieuse, mais ce qui nous rend cette lutte plus intéressante encore, c'est le lien que la Hollande établit entre les grandes puissances. Elle fut leur trait d'union politique comme elle était leur trait d'union commerciale. Autour des aristocrates hollandais se groupaient les forces de la réaction : c'est au château du Loo que furent jetées les bases d'une entente entre la Prusse et l'Angleterre; c'est à La Haye qu'on discuta le moyen de soutenir le clergé et la noblesse belges, insurgés contre un souverain trop moderne à leur gré ; c'est à La Haye que se dénoua la crise des affaires brabançonnes ; c'est à La Haye que fut signée la triple alliance contre la Révolution française.

Les démocrates, au contraire, étaient liés avec les radicaux belges, les libéraux de France et d'Angleterre et les Américains. C'est la bourgeoisie libérale de Hollande qui, d'accord avec la France, entraîna la République dans la guerre pour l'indépendance du peuple américain, né du mélange des sangs anglais et hollandais. Il y avait entre les libéraux de tous ces pays un continuel échange d'idées d'où est sortie la démocratie moderne. C'est à la France que la Hollande doit la notion d'égalité, mais c'est à la Hollande, à l'Angleterre et à leur fille commune, l'Amérique, que la France doit la notion de liberté.

Et c'est à la fin du dix-huitième siècle, par les grands courants d'émigration qui portèrent tant de Français vers les Puissances maritimes et tant de Hollandais vers la Belgique et la France, que ce double mouvement devint le plus intense et le plus évident ; et c'est pourquoi les quelques années qui tournent autour de 1789 prennent pour l'historien une importance toute particulière.

CHAPITRE I

LES MŒURS

Deux siècles d'union, le souvenir de luttes communes et d'espoirs communs, la religion même n'avaient pas fait de la République des Provinces-Unies une nation cohérente et homogène. Elle était encore à la fin du XVIIIe siècle ce que son nom même indiquait : un groupement de petits États jaloux de leur indépendance et dont chacun gardait son type, ses habitudes, ses costumes et dont quelques-uns parlaient même une langue qui n'était pas comprise des autres.

Entre Zélandais, Hollandais et Frisons les différences étaient nettement accusées et il n'y avait guère qu'une union politique et religieuse. Simple mariage de convenance qui laissait à chaque partie le droit de dénigrer ses voisines. La jalousie de la Zélande pour sa toute-puissante rivale n'était surpassée que par le particularisme farouche des Frisons. En Hollande même les gens du Nord ne ressemblaient guère à ceux du Sud et chaque ville avait son type particulier. Il était facile de distinguer le bourgeois de Leyde ou de Delft, brun aux yeux noirs, — héritage d'ancêtres français réfugiés au temps des persécutions religieuses — des gens de Haarlem auxquels l'abus du genièvre et des mauvais alcools donnait le teint olivâtre, une constitution faible et dégénérée. L'aspect rachitique, la claudication, les infirmités physiques révélaient d'ordinaire les gens de La Haye, ville de garnison dont des soldats de tous pays avaient mêlé la race de tares variées. Presque aussi mélangée était la population d'Amsterdam, mais ici chaque groupe restait séparé et le costume autant que le dialecte, distinguait un bourgeois d'un charpentier du Kattenburg[1] ou d'un Juif du Ghetto.

1. Quartier maritime d'Amsterdam, habité par les marins, les dockers et les charpentiers.

En Zélande la variété des costumes était extraordinaire. Non seulement Goes et Flessingue, Axel et Zierikzee s'ingéniaient à trouver les coiffes qui seyaient le mieux aux jolis visages aux yeux bruns et à la fine peau hâlée, mais dans chaque ville et surtout à Middelburg, il était d'usage que des nuances imperceptibles distinguassent les filles des femmes, les bourgeoises des femmes du peuple, les catholiques des protestantes. Moins de variété chez les hommes, naturellement. On retrouvait un peu partout les culottes bouffantes attachées aux genoux par des boutons d'argent, le chapeau rond sur les cheveux longs formant couronne, la cravate nouée sous les aisselles, et les boutons d'argent ornant la chemise et les gilets superposés.

C'était plutôt une race de transition que celle de la Hollande méridionale [1]. Une taille moyenne, des yeux un peu sombres, bleus ou bruns, des cheveux châtains tirant sur le blond si on s'élevait vers le Nord ou vers le brun si on se rapprochait d'Utrecht ou du Brabant, étaient les traits de cette population sérieuse, énergique, patiente, mais renfermée, méfiante à l'étranger, sujette aux brusques passions et aux colères terribles. Le thé, le café, l'alcool affaiblissaient une santé naturellement robuste et flétrissaient un teint d'abord clair, surtout chez les femmes de pêcheurs qui vivaient accroupies dans des demeures enfumées, mal nourries d'un mauvais poisson dont trop de bouches jeunes réclamaient une part insuffisante. Les parures étaient simples surtout chez les hommes. Les femmes, qui s'entendaient assez bien à être maîtresses chez elles, portaient volontiers des lames d'or ou des cordons de perles dans les cheveux et au cou des colliers de corail.

Vers le Rhin [2] le type était mieux marqué. On commençait à se sentir dans la Hollande classique. Les hommes étaient grands, surtout ceux des tourbières, avec des cheveux blonds coupés en rond autour du cou et des yeux bleus. Ils avaient la démarche vacillante à la manière des marins, le visage maigre, une physionomie sérieuse qu'égayait parfois un rire bruyant et immodéré. Les plus agiles, les plus maigres aussi, étaient les faïenciers et les briquetiers au teint plombé. Chapeau tricorne avec une large ganse de soie, veste de damas noir ou pourpoint de droguet sur

1. La plupart des détails qui suivent sont empruntés au tome III de l'*Histoire naturelle* de Le Francq van Berlkhey ou à des estampes. Par Hollande méridionale, *Zuidholland*, on entend généralement tout le pays qui s'étend du Zuiderzee jusqu'à la Hollande et au Brabant. Le mot est pris ici dans un sens plus restreint et ne désigne que le territoire au sud du Rhin avec Dordrecht comme centre.

2. Région de Rotterdam, La Haye jusqu'à Leyde.

deux gilets de calmande, culottes à boutons d'argent serrées par des jarretières de cuir à boucle d'or, mouchoir de soie ou cravate de mousseline, tel était le costume des paysans aisés. Les femmes avaient fort bon air avec le cercle d'or qui enserrait leurs cheveux blonds et venait se terminer aux tempes par des crochets auxquels s'attachaient des plaques ou des vrilles d'or. Une coiffe blanche et une calotte piquée de fleurs blanches et noires couvraient leur tête et se terminaient sur le front par une dentelle large et unie. Le casaquin de soie ou d'indienne etait orné d'une bavette très empesée à demi dissimulée sous un mouchoir garni de dentelle. Sans être aussi courts que dans le Sud, les jupons ne venaient guère au-dessous des genoux et ils étaient en telle quantité que les femmes en étaient déformées par derrière et par devant. Au corps de baleine s'attachait par une agrafe d'argent le tablier à carreaux rouges ou bleus. Les paysannes les plus élégantes portaient des gants tricotés, des bas de laine jaune, des colliers de corail et, pendant au côté droit, une bourse d'argent à ressort. On reconnaissait à la coiffure le village de leur origine, car par-dessus le savant arrangement des coiffes elles posaient de grands chapeaux de paille doublés de soie ou d'indienne, aux formes variables suivant les cantons. Aux grandes cérémonies, elles portaient encore la vieille coiffe de soie noire des dames nobles et bourgeoises d'autrefois nouée sous le menton et maintenue par des fils de fer au-dessus du front.

Vers le Gooiland[1] la population devenait plus sauvage. Les hommes grands, robustes et fiers, les femmes énergiques et sans grâce, maniant le couteau et fumant la pipe, vivaient une vie fruste. Les demeures étaient simples, la nourriture frugale, les vêtements grossiers sans ornement ni bijou. Leur rude existence était celle de beaucoup de paysans d'Utrecht, surtout des planteurs de tabac d'Amersfoort.

Les gens des digues n'étaient guère plus cultivés, mais ils avaient un goût plus marqué pour les soins de la toilette. L'esprit sans cesse occupé du travail incessant dont leur existence même dépendait, ils n'avaient guère le temps de se mêler à la vie intellectuelle de la nation, mais ils étaient pieux comme tous les peuples qui voisinent avec la mort. Travailleurs, économes, soigneux et propres ils portaient volontiers des habits bourgeois de drap fin avec aux manches des boutons d'or, aux jarretières des boucles d'or et aux souliers des boucles d'argent. Les femmes s'habillaient de gros-de-tour bleu ou pourpre et attachaient avec

1. A l'est de la précédente.

une lame d'or garnie de pierres précieuses une coiffure très simple. Elles avaient des diamants aux oreilles et de longues chaînes d'or au corsage et au cou.

Les marins étaient plus petits en général que les campagnards et leur démarche était chancelante comme elle l'est presque toujours chez les populations maritimes, mais les peintres appréciaient la force de leurs corps musculeux. Très pieux, n'aimant ni le jeu ni la boisson, ils préféraient aux cabarets les plaisirs plus simples de la crosse et des boules. Le mariage était en grand honneur parmi eux et resserrait les liens d'unions fécondes avant et après. Très instruits, d'ailleurs : la plupart avaient appris à l'école les éléments de l'art de naviguer. Musiciens aussi ; il n'était pas rare qu'en mer ils chantassent des psaumes avec l'accent un peu anglais qui donnait à leur langue une apparence étrangère. Ils avaient pour l'argent un amour excessif dont il n'était pas mauvais de se souvenir quand on traitait avec eux. Très propres, sans coquetterie, les hommes portaient un pourpoint de drap brun sur un gilet de peluche de Frise bleue. Les culottes bouffantes étaient retenues par une ceinture ornée de pièces de monnaie. Les boutons d'or de la chemise apparaissaient sous le mouchoir de toile à carreaux qui le dimanche faisait place à la cravate de mousseline blanche. Les patrons et les pilotes se reconnaissaient à la redingote de drap passée par-dessus le pourpoint. Les femmes qui trouvaient moyen de se faire remarquer en Hollande par leur extrême curiosité, n'avaient pas un costume très différent de celui des paysannes si ce n'est qu'elles mettaient un tablier de toile bleue sur leurs cotillons rouges. A Scheveningen et aux plages voisines de Leyde [1] elles portaient un chapeau de paille garni d'un bourrelet pour poser leur panier de poisson. A Zandvoort et aux plages du Nord elles posaient leurs paniers sur une coiffe de soie noire.

D'insensibles transitions se marquaient dans les types et les costumes au fur et à mesure qu'on s'avançait vers le Nord par les étroites chaussées qui longeaient la dangereuse mer de Haarlem. Aux portes mêmes d'Amsterdam, le Waterland [2] était célèbre par la beauté de sa race et l'excessive propreté de ses habitants. Grands, minces avec des cheveux châtain clair et des yeux bleus perçants, les hommes du Waterland, paysans et commerçants,

1. Noordwijk et Katwijk. — Scheveningen est la plage de La Haye, Zandvoort celle de Haarlem.

2. Le Waterland est la terre classique des moulins et des fromages. C'est le pays d'Edam, de Zaandam, de Broek-in-Waterland dont la propreté est encore aujourd'hui légendaire.

portaient le costume de ville; les élégants avaient des cravates de taffetas noir, les autres portaient des nœuds de mousseline blanche attachés à la paysanne sous les aisselles. Un grand nombre de femmes, surtout parmi les filles de Zaandam, méritaient par la régularité de leurs visages d'une éblouissante carnation, l'abondance de leurs cheveux roux ou dorés, et la douceur de leurs yeux bleus, les louanges que les voyageurs leur décernaient à l'envi; mais des corps de baleine singuliers, des cotillons trop lourds rendaient leur démarche disgracieuse et incertaine. La nourriture mauvaise, le climat malsain donnaient à beaucoup d'entre elles un teint d'une pâleur maladive et des chairs d'une blancheur flasque. Leur coiffure était lisse et collée à la tête. Le casaquin d'indienne moulait étroitement le corps de baleine trop raide et les amples jupons retombaient en une multitude de plis. Elles posaient sur leur tête une grande capeline de carton recouverte d'étoffe. Une miniature fermait une chaîne d'or qui s'entremêlait avec un ruban de couleur vive attaché par un bijou. Sous les manchettes de dentelle des boutons d'or ou de diamant retenaient les mitaines de soie ou de velours. Des bracelets à pierres fines enserraient les poignets délicats. La propreté légendaire des Hollandaises devenait chez elle une obsession, et il courait d'étranges récits sur les règles que ces hygiénistes de la veille avaient inventées pour prévenir l'infiltration des poussières.

Par son dialecte et par beaucoup de ses usages autant que par sa situation le Waterland était l'étape naturelle sur la route de la West-Frise [1] et des îles du Zuiderzée qu'un cataclysme avait rattachées à la Hollande mais qui demeuraient plus frisonnes que hollandaises. Plus actifs, plus remuants que les Hollandais, plus amateurs de courses, moins bien doués pour la poésie et la musique, les Frisons se rapprochaient d'eux par la simplicité, le dégoût du jeu et du libertinage, la tolérance et aussi par la violence et l'insociabilité, bien qu'ils n'eussent pas pour les étrangers une méfiance comparable à celle de leurs voisins. Avec quelques nuances les costumes des îles et de la Frise rappelaient ceux du Waterland, mais la race offrait quelques différences. Les Frisonnes étaient peut-être les plus jolies des Hollandaises, mais la race dégénérait quand on approchait des îles et sur les côtes du Zuiderzée les visages étaient hâlés. Les hommes portaient des habits de drap brun avec des gilets de calmande rouge ou bleue

1. On entendait par West-Friesland la partie la plus septentrionale de la Hollande proprement dite, ou région du Helder.

laissant apercevoir les boutons d'or de la chemise. Les pêcheurs portaient le pourpoint de tous les marins hollandais. Les femmes avaient le costume du Waterland, mais la coiffure variait d'une ville à l'autre. On ne retrouvait plus le chapeau de paille en usage plus au Sud; toutes attachaient leurs cheveux avec des épingles d'or et d'argent. A Wieringen elles portaient des cheveux apprêtés et blanchis sur leurs cheveux naturels; ailleurs elles laissaient pendre de petites boucles sur leurs tempes; ici, les femmes portaient une coiffe et les filles un bonnet ou inversement; là, les filles portaient sous leur bonnet de dentelle un ruban rose ou rouge qu'elles quittaient à leur mariage; les colliers de corail étaient un ornement fréquent. Dans les îles du Nord les femmes avaient de grands cotillons tombant jusqu'à la cheville et un grand mouchoir rouge leur couvrait le sein; elles portaient un simple corset tandis que les femmes de la Frise occidentale s'étranglaient dans un corps de baleine fort serré dont elles ne se séparaient jamais. Elles couchaient même avec, disait-on. Les mœurs étaient patriarcales et douces. A Urk [1], on avait introduit la crosse, mais se promener sur la grève, fumer et manger du pain d'épice semblait encore à beaucoup le comble du bonheur. A Marken, les costumes des femmes étaient singuliers. Elles mêlaient des cheveux blanchis et des cordonnets rouges à leurs cheveux naturels qui frisaient sur le front et tombaient en longues boucles sur les joues. Les femmes portaient un béguin et un corps de baleine, les filles allaient cheveux nus [2] et portaient un corset. Les casaquins courts aux manches très longues étaient formés d'une étoffe rouge dans le dos et d'une étoffe à fleurs par devant. Par-dessus le tout, un collet d'une autre couleur.

On retrouvait en Over-Yssel et surtout en Frise, jusqu'en Groningue, les lames d'or enserrant les cheveux et se terminant aux tempes par des ornements d'or avec les bonnets de dentelle et les immenses chapeaux de paille en forme de calèche ou de parasol [3]. Souvent même, et ceci n'était en usage qu'en Frise et

1. Urk est une petite île du Zuiderzée, plus éloignée de la côte que Marken.

2. Il est singulier qu'aujourd'hui, les filles de Marken se distinguent particulièrement par le nombre incroyable de béguins qu'elles peuvent mettre les uns par-dessus les autres. Le costume, par contre, a très peu changé.

3. Il y a au musée de Leeuwarden une collection très curieuse de ces lames d'or, qu'on appelle en hollandais des fers d'oreille (*oorijzers*) ou fers d'or (*goudijzers*), qui montre le développement progressif de cet ornement. Ces oorijzers sont aujourd'hui remplacés par des calottes métalliques en forme d'obus ou des calottes de porcelaine en forme de pots de confitures qu'on recouvre, comme jadis, de bonnets de dentelle et, en outre, de chapeaux. Les calottes semblent ne pas être très modernes, mais il n'en est fait aucune mention dans

en Zélande, un ornement d'or descendait de la coiffe sur le front et jusque dans les yeux.

Les costumes originaux semblaient se perdre quand on s'avançait vers l'Allemagne. Ce n'était plus la Hollande que ce pays sans canaux et sans moulins, aux apparences de vallonnements, planté de blé ou de sarrasin, dont les habitants avaient le même costume que leurs voisins allemands. La Gueldre n'était d'ailleurs que le débris d'un plus vaste duché dont les Prussiens et les Autrichiens possédaient les autres débris.

Plus au Sud la seule frontière mettait quelques différences entre les Brabançons hollandais et autrichiens, de même que la Flandre zélandaise ressemblait étrangement à la Flandre flamande avec ses plaines basses, ses canaux et son ciel gris. Le sol était seulement plus bas encore, plus bas même que la mer qu'on devinait derrière les hautes digues dont la moindre fissure eût suffi pour que des villages entiers disparussent. Les moulins rappelaient le voisinage de la Hollande où ils servaient à tout : au sciage du bois, à l'extraction des huiles, au broyage des couleurs, à la mouture du café. Le seul village de Zaandam en comptait, dit-on, 2,300.

Dans les villes la race était moins pure, le costume moins bien conservé [1]. Tous les bourgeois, la plupart des nobles et des magistrats portaient toute l'année un habit de drap noir ou bleu. Seuls quelques jeunes hommes suivaient les modes françaises et quelques vieux magistrats gardaient les fausses boucles des magistrats d'autrefois. A Leyde et à Haarlem le mépris du costume était porté si loin que la plupart des petits bourgeois se promenaient par les rues dans leur robe de chambre de grosse laine et il n'était pas rare de les rencontrer en *japon* — c'était le nom de ce costume négligé — avec un chapeau sur la tête et une pipe dans la bouche. La passion du beau linge de Frise ou de Hollande était le seul luxe des gens aisés.

Les femmes n'étaient guère plus élégantes et sauf aux grandes cérémonies où on voyait reparaître les longues robes à la reine

les ouvrages du XVIII[e] siècle et il n'y en a pas de modèle au musée de Leeuwarden. On conserve à l'hôtel de ville de Franeker deux de ces immenses et curieux chapeaux de paille dont on trouve une reproduction dans les *Lettres sur les Pays-Bas* de Grabner (en allemand et en hollandais).

1. Beaucoup de Français, de Flamands et de Brabançons s'étaient fixés en Hollande pendant les persécutions religieuses du XVI[e] siècle et de nouveau à la révocation de l'Édit de Nantes. Depuis, il y avait eu une lente infiltration d'éléments allemands. La plupart des soldats et des filles publiques étaient Allemands, quelques-uns Brabançons. Sur la population des villes, voir : Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, t. III ; Grabner, *op. cit.*, lettre 15; Carr, *Tour through Holland* ; Pilati, *Lettres sur la Hollande* (lettres 21 et 27) ; Ann Radcliffe, *Journey through Holland;* Diderot, *Voyage de Hollande;* Rodier, même titre.

et les amples paniers, les robes étaient sans grande recherche et la mode n'avait guère varié depuis près d'un demi-siècle. Il y avait bien parmi les patriciennes quelques élégantes qui copiaient les journaux de modes de Paris, mais en général, à part la coiffure, le manchon et le mantelet, une bourgeoise de 1780 ressemblait singulièrement à une bourgeoise de 1730. Le mantelet surtout était devenu une sorte de vêtement national; il n'était pas jusqu'aux femmes du peuple qui ne voulussent avoir le leur et en général elles en étaient si fières, qu'elles ne le quittaient presque jamais, au risque d'altérer leur santé. La coiffure était un peu changée; on voyait de moins en moins dans les classes riches la faille ou grande pièce de gros-de-tour noir dont les Hollandaises de jadis se couvraient la tête et qui leur retombait jusqu'à la ceinture.

Le goût des beaux bijoux, des belles étoffes semblait aussi diminuer. Plus nombreuses chaque jour étaient les femmes qui s'habillaient de draps étrangers mal ouvrés et se paraient de fausses perles, de strass et de marcassite. De plus en plus les femmes du peuple s'habillaient à la bourgeoise et la seule qualité de l'étoffe distinguait le mantelet d'une bourgeoise de celui d'une ouvrière. Il n'y avait plus que les pêcheuses et les paysannes qui conservassent un cachet particulier : on n'eût pas pris pour une citadine la fille de Scheveningen qui venait vendre son poisson à La Haye, les hanches déformées par vingt ou trente mètres de flanelle enroulée, qui faisaient grotesquement ballonner ses jupons trop courts.

La simplicité des demeures n'était pas moins grande[1]. D'interminables files de petites maisons de briques à contrevents verts donnaient aux rues de Hollande une impression de coquette tristesse. Les plus somptueuses avaient un rez-de-chaussée un peu élevé et des revêtements de pierre aux portes et aux croisées; les plus pauvres étaient si basses qu'on apercevait par-dessus leurs toits les mâts des chalands glissant sur les canaux. Toutes se ressemblaient par les façades étroites, les escaliers incommodes, la nudité des murs blanchis à la chaux, la fragilité des parois d'une seule brique. Le grand luxe était celui des fleurs. Presque toutes les maisons avaient un petit, tout petit jardin soigné avec amour et l'ingéniosité des jardiniers faisait jaillir d'un sol ingrat les merveilles de l'art floral.

Les gens aisés avaient d'ordinaire maison de ville et maison

1. Grabner, lettre 13; Pilati, lettres 1 à 5; La Chesnaye des Bois, *Lettres Hollandaises*, p. 98 et suiv.; Radcliffe, *op. cit.*, p. 2 et suiv.; Carr, *op. cit.*, p. 53 et suiv.; Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, t. III; Diderot, *op. cit.*

des champs. Par delà les prairies où glissaient les mâts des chalands, où les cigognes volaient lourdement et où les troupeaux reposaient sous la protection des grandes ailes de moulins on apercevait au bord d'un canal un ponton ombragé. Une belle allée d'ormes ou de tilleuls séculaires menait à travers les gazons où rêvaient des statues à une maison grise très simple : c'était la demeure d'été d'un riche citadin[1].

A la ville comme à la campagne, la propreté était exquise. Fort sales pour leurs personnes qu'ils n'avaient pas peur de voir moisir — du moins c'est ce que Diderot nous assure[2] — ils avaient pour leurs demeures les soins les plus attentifs. Chaque samedi les maisons étaient nettoyées du haut en bas à l'intérieur et à l'extérieur. Les ordures étaient jetées dans les canaux boueux où les chats morts et les chiens crevés flottaient sans pouvoir enfoncer tant était épaisse la vase pestilentielle. Des nattes étaient placées devant les portes pour brosser les souliers. Heureux était-on de n'avoir pas à se déchausser avant d'entrer, comme c'était l'usage au Waterland, car la propreté était encore plus tyrannique à la campagne qu'à la ville. A Broek, les briques dont la rue était pavée étaient recouvertes de sable fin, afin qu'on ne puisse les salir. Les rues, interdites aux animaux, étaient si étroites qu'une voiture n'aurait pu y passer. L'entrée principale des maisons demeurait close ainsi que les plus belles chambres jusqu'aux jours de mariage ou d'enterrement. Près des cheminées on plaçait des petites nattes afin que les hommes en s'y chauffant — les femmes n'étaient pas admises à cet honneur et se contentaient de chaufferettes — ne salissent point l'âtre. On entretenait avec un soin excessif des lits de parade qui ne servaient jamais, l'armoire où ils étaient enchassés, les marches qui y conduisaient. On tenait brillants les cuivres, les argents et les verreries de salons où on n'entrait jamais. Cracher par terre étant une inconvenance, il y avait dans tous les endroits publics de Hollande des crachoirs que dans la bonne société on présentait aux invités après le dîner.

Chose singulière, ces gens étaient pour eux-mêmes d'une invraisemblable malpropreté. « Il faut habituer mes yeux aux dents noires et mon nez aux pieds sales », écrivait sir James Harris à

1. Les maisons de campagne étaient particulièrement nombreuses et jolies autour de La Haye, à Voorburg, à Voorschoten ou encore dans le bois de Haarlem (telle, par exemple, la maison du banquier Hope) et surtout aux environs d'Amsterdam, jusque dans la province d'Utrecht (Muiden, Hilversum, Baarn).

2. Mais il n'est pas le seul à affirmer la saleté des Hollandais. Cf. Carr, *op. cit.*, p. 53 et suiv.; Pilati, lettre 5, et en général tous les voyageurs du temps.

son départ pour La Haye[1]. Les mêmes paysannes qui n'eussent pas permis à un étranger de poser un pied poussiéreux sur le seuil de leurs maisons, laissaient leurs canes de cuivre ouvertes sur la chaussée et les voitures faisaient jaillir la boue dans le lait. Quand elles s'apercevaient du dégât, elles retiraient les ordures avec des mains qu'elles n'avaient jamais songé à laver, puis servaient leurs clients en replongeant les mains dans le liquide. Nul ne s'en formalisait.

Le mouchoir était un objet de luxe qu'on gardait soigneusement afin de l'étaler bien propre à l'église[2].

Le Hollandais adorait son intérieur et, manie étrange chez un peuple simple et économe, il avait jusqu'à la passion le goût des collections[3]. La somptuosité n'était pas son fait : ses meubles étaient confortables, sans élégance. Les murs restaient toujours froids. Le plus grand luxe consistait à les revêtir de faïences ou de carreaux blancs vernissés. Mais les buffets scintillaient de massive argenterie et de fine verrerie, les cartons se gonflaient de vieilles estampes. Les bijoux, les meubles, les antiquités, les médailles, les fleurs, les fleurs surtout, étaient collectionnés avec ardeur. Chez les plus riches, les scènes joyeuses de Jan Steen faisaient face aux scènes délicates de Dou ou aux admirables portraits de Rembrandt et de Van Dyck.

Les serviteurs qui n'avaient guère d'ardeur au travail étaient nombreux et mal payés, mais il était d'usage que les étrangers leur donnassent quelqu'argent pour tous les services qu'ils leur rendaient. Les familiers faisaient aux grandes fêtes quelque présent. L'usage était si général que quelque mets renversé — par hasard — sur leurs habits ne manquait pas d'en avertir les oublieux ou les ignorants[4].

Rester chez lui, boire du lait, fumer sa pipe semblait au Hollandais un bonheur incomparable. Le lait et le thé étaient ses plus communes débauches. Assis sur le pas de sa porte, s'il était dans sa boutique, derrière une fenêtre de son rez-de-chaussée, s'il était chez lui, le Hollandais, la pipe à la bouche, demeurait des heures à contempler le va-et-vient des passants. Si par hasard il faisait

1. Harris à Carmarthen, 15 février 1785, dans les *Diaries* de Malmesbury, tome II.

2. Pilati, lettre 5.

3. Diderot, *op. cit.*, Pilati, lettre 2; Grabner, lettre 22 ; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 98 et suiv. On avait donné à cette manie de collectionner le nom particulier de *Liefhebberij*.

4. Grabner, lettre 15; Carr, *op. cit.*, p. 52. Tous les détails qui précèdent ou qui suivent sont empruntés soit à Le Francq van Berlkhey soit aux lettres et voyages, déjà cités.

beau, cela lui causait une agréable satisfaction, mais à moins d'être du plus bas peuple et d'être en fête, il ne bougeait pas pour cela de sa chaise. Si par extraordinaire une dame avait l'idée de profiter des merveilleuses promenades de la campagne hollandaise, elle se faisait suivre de tous ses enfants et d'une partie de ses domestiques.

La nourriture était abondante, mais simple et mauvaise. Le peuple et même les gens aisés se contentaient de poisson et de légumes de qualité inférieure mal cuits. Un Hollandais de la classe moyenne ne concevait pas qu'à un même dîner on pût manger de la viande et du poisson. La viande était ordinairement médiocre et le vin frelaté. On buvait d'ailleurs le plus souvent du thé, du café, ou en Gueldre de l'eau de livèche. L'eau était malsaine, avec un goût un peu fétide de vase et il n'était pas rare qu'elle rendît le thé et le café détestables. On faisait une incroyable consommation d'œufs : œufs de vanneau chez les riches, œufs de poule, de cane, de merle, de sarcelle chez les autres. Peu de volaille, si ce n'est de l'oie. Le gibier, lièvres et perdreaux, était réservé à la table des grands, mais dans quelques endroits on mangeait du chat et de la loutre. Le lapin, vu avec dégoût, n'était apprécié que des ouvriers des tourbières. Le poisson était la nourriture principale, surtout le hareng qu'on servait frais avec des fèves et des pois ou saur avec de la compote de pommes ou encore avec des choux. Peu de fruits, mais quelques indigestes pâtisseries : crêpes de sarrasin au sirop, beignets à la poêle, gaufres, gâteaux de Savoie avec des raisins de Corinthe. Ce n'était pas rare de terminer le dîner par de la sauge ou du romarin infusé dans du lait. Les mets étaient étrangement préparés. La viande hachée menu perdait toute sa saveur. Les recettes de cuisine n'étaient pas moins pittoresques et on se demande quel était le meilleur de la salade à l'huile et au vinaigre arrosée de sirop dont se régalaient les gens de West-Frise ou des petits pois bouillis avec du pain d'épice qui faisaient les délices des Hollandais du Sud.

Malgré son amour du home, le Hollandais passait une bonne partie de la journée au café ou dans les salles de réunion des sociétés. Les cafés étaient naturellement le rendez-vous des militaires et des gens qui ne faisaient pas partie d'un cercle. C'étaient de vastes chambres avec un miroir, une tapisserie de cuir doré, de longues tables de bois recouvertes d'un tapis dans les plus élégants, de grands flambeaux de cuivre et quelques chaises. On pouvait y boire des vins de France ou une innommable boisson que les Hollandais prétendaient être du café de Surinam ; on pouvait surtout y fumer sa pipe. Fumer sa pipe était pour le Hollan-

dais la suprême des joies terrestres, et Carr se demandait si la nature avait fait les habitants de la République uniquement pour respirer par ce tube avec lequel ils montaient à cheval, faisaient des visites, traitaient leurs affaires, mangeaient et même dansaient [1]. C'est encore la pipe à la bouche qu'ils se rendaient chaque jour, vers midi, à la société dont ils faisaient partie pour prendre connaissance, entre les affaires et le dîner de deux heures, des nouvelles du jour, pour lire la gazette et discourir des destinées de la République avec les confrères du cercle.

Le Hollandais était trop amoureux de son chez lui pour avoir le goût des voyages, encore qu'ils fussent assez faciles dans un pays aussi plat dont les villes étaient voisines jusqu'à se toucher. Mais les diligences étaient un peu rudes [2] et les bateaux étaient d'une sage lenteur. A moins d'être fort pressé, on préférait pourtant leur tranquille allure d'une lieue à l'heure aux brusques cahots des voitures mal suspendues. Le *trekschuit* était une barque longue et couverte ayant aux deux côtés des petites fenêtres à volets de bois. Autour de la pièce une banquette qui, avec la table du milieu et l'inévitable crachoir, formait tout l'ameublement. Pour ceux qui n'aimaient pas les familières confidences des voisins et la promiscuité d'une société un peu mêlée, il y avait à la poupe une pièce séparée sous chassis de verre. Du rivage, un ou deux chevaux tiraient la barque, conduits par un jeune garçon qui, sans s'arrêter, prenait et distribuait les lettres dans les villages et dans la campagne.

A Amsterdam, l'usage était plutôt aux traîneaux, si on peut appeler de ce nom une voiture sans roues qui servait en toutes saisons, et dont il fallait sans cesse humecter les patins avec un linge mouillé pour que l'équipage ne prenne pas feu. On trouvait facilement à Amsterdam, à Haarlem et à La Haye, des voitures et des traîneaux de louage pour les promenades, mais les prix fantaisistes des voituriers rendaient l'emploi des carrosses extrêmement rare dès qu'il s'agissait d'une course un peu longue. Il y avait en Hollande et surtout en Frise d'excellents chevaux, et les étrangers admiraient la dextérité avec laquelle les cochers du pays menaient les chars de paysans dont le timon recourbé et mobile était dirigeable au pied comme le gouvernail d'un navire.

1. Carr, *op. cit.*, p. 72 ; *Sur les cafés et l'usage du tabac*, Grabner, lettre 13 ; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 107 et suiv. ; Pilati, lettre 6 ; Diderot, *op. cit.*

2. Il y a sur les voyages en diligence une curieuse lettre de Gervinus à Henri et Jacques Fagel, du 18 février 1787, dans les archives de M. le baron J. Fagel, au château d'Avegoor. Cf. Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, t. IV ; Radcliffe, *op. cit.*, p. 11 et 121 ; Pilati, lettre 1; Carr, *op. cit.*, p. 54, 78 et 247 ; Grabner, lettre 15 ; comte de Balbi, *Voyage de Spa en Hollande*, etc.

Ce n'était pourtant pas chose facile que de mener ces attelages à trois chevaux dans des rues étroites dont le trottoir n'était distingué de la chaussée que par la couleur différente des briques, sur des quais encombrés d'échoppes, de caisses, de fruits et de légumes, où le moindre événement attirait une foule prodigieuse de badauds. La curiosité allait jusqu'à l'extravagance, surtout chez les femmes, et le spectacle d'une exposition ou d'une flagellation attirait toujours une affluence considérable de filles qui se voilaient la face avec leurs tabliers. La rue avait d'ailleurs un cachet très pittoresque avec ses attelages de chiens et de chèvres, ses grosses têtes de *bailleurs* ornant les devantures des droguistes [1], et ses petites boutiques proprettes dont une sur deux portait la mention : *Tabac à vendre.*

Il y avait, en dépit des lois, pas mal de mendiants, surtout dans les grandes villes, chose fort naturelle si on songe à l'indolence des Hollandais. Il est vrai qu'on les voyait rarement inoccupés, mais ils n'étaient capables d'aucun travail soutenu, et Diderot affirme qu'il vit trois ouvriers réunir leurs efforts pour arriver à sceller un carreau de cuisine dans une matinée [2]. C'était une explication, mais non une excuse du grand nombre de mendiants, car les institutions charitables avaient en Hollande un essor admirable. Si les médecins étaient ignorants presque autant que les chirurgiens, et si les remèdes étaient insuffisants, chaque ville tenait du moins à honneur d'avoir ses hospices de vieillards, ses orphelinats, ses maisons de santé, et tous ces établissements étaient richement dotés. Elles étaient fort élégantes les orphelines de La Haye, robe noire, tablier bleu et petit bonnet blanc, ou celles d'Amsterdam, mi-partie noire et mi-partie rouge, et on ne plaignait pas trop les bons vieux qu'on apercevait près d'un pot de fleurs, derrière un rideau bien blanc, aux fenêtres des coquettes retraites de Leeuwarden ou de Haarlem. Le Hollandais donnait volontiers pour les œuvres de charité, et en Hollande les fortunes étaient considérables. Très simples de goûts, d'habillements, aimant peu le jeu et les plaisirs dispendieux, ils avaient amassé lentement d'immenses fortunes. L'or, l'argent, les pierres fines étaient d'un usage courant chez les paysans, et on racontait que dans le Waterland tel paysan, riche à millions, vous recevait dans un intérieur rustique et vous faisait asseoir sur des tonnelets dont chacun contenait une fortune en pièces d'or. Seuls, quelques aventuriers enrichis aux Indes, tenaient à éblouir les

1. En hollandais *gapers;* elles existent encore aujourd'hui.
2. Diderot, *op. cit.* Cf. Radcliffe, *op. cit.*, p. 84.

paisibles bourgeois de Gueldre ou de Hollande et dissipaient en quelques années le fruit de leur travail ou de leurs fraudes [1].

Malgré leur fortune et leurs bonnes intentions, l'éducation qu'ils donnaient à leurs enfants était mauvaise [2], et il n'est pas douteux que ce défaut d'instruction ait eu une influence considérable sur la crise dont souffrit la Hollande au XVIII[e] siècle, car les Hollandais, ayant naturellement la méfiance de l'étranger et ne le connaissant pas par l'étude, ne pouvaient se rendre un compte suffisant des maux auxquels leur pays était en proie.

A peine né, l'enfant, étroitement serré dans des langes qui comprimaient ses mouvements, enfermé dans une pièce sans air, devenait pâle et maladif. Plus tard, entouré de trop de soins, trop couvert, frileusement assis sur la chaufferette dont sa mère ne se séparait jamais, il ne parvenait pas à se fortifier. Dès qu'il savait courir, on l'envoyait à une école de jeu, où, sous la direction d'une dame âgée, il apprenait à travailler en s'amusant. Les écoles étaient assez nombreuses, et il y avait même, pour les petits ouvriers, des écoles professionnelles. Mais les maîtres étaient mauvais, la moyenne des études faible, et la plupart des enfants riches avaient des précepteurs français, généralement incapables. Les jeunes gens étaient envoyés dans les universités, tandis que les jeunes filles étaient confiées à de vieilles personnes dévotes ; elles en revenaient avec une humeur acariâtre et quelques défauts de plus. Il y avait cinq universités : à Leyde, Utrecht, Groningue, Franeker et Harderwijk, sans compter l'Athenaeum d'Amsterdam. C'était beaucoup, c'était même trop, car les étudiants catholiques ne fréquentaient pas les écoles de la République, auxquelles ils préféraient Louvain, et les universités, pauvres d'étudiants et d'argent, étaient contraintes d'accorder à leurs professeurs des traitements dérisoires qui leur faisaient déserter la République pour les pays où on leur assurait l'existence. Si on excepte Leyde, il n'y avait pas cinq cents étudiants dans toutes les Provinces-Unies, et on voyait constamment appeler aux chaires les plus en vue des jeunes gens de vingt ans, aucun professeur de talent ne

1. Diderot, *op. cit.* ; Pilati, lettre I. Sur l'ignorance des médecins et des chirurgiens, voir une dép. de Keller du 9 décembre 1793 (G. S.).

2. Sur l'instruction et l'éducation : La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 29 et 40 ; Grabner, lettres 11 et 21 ; Carr, *op. cit.*, p. 44 et 156 ; Diderot, *op. cit.* Sur les Universités et le mouvement littéraire : De Hartog, *De Patriotten en Oranje* ; Pilati, lettre 24 ; Diderot, *op. cit.* ; *Jaarboeken*, 1787 ; Grabner, lettre 19 ; Colenbrander, *De Patriottendijd*, I. Voir, en outre, une étude de Boeles sur l'académie de Franeker, un chapitre dans De Riemer, *Beschrijving van's Gravenhage* sur les sociétés littéraires de La Haye et la collection des articles de M. P. Sautijn Kluit dans les *Bijdragen en Mededeelingen*, de la Soc. historique d'Utrecht sur les journaux et la presse périodique.

pouvant se contenter des mille ou deux mille florins de traitement que l'Université pouvait lui offrir. A Leyde, le nombre des étudiants avait diminué d'un tiers. L'Athenaeum d'Amsterdam était sans cesse menacé d'un complet abandon. Groningue était dans la désolation, mais rien n'égalait la décadence de Franeker où le nombre des inscriptions annuelles était tombé de 100 à 25 et allait tomber jusqu'à 1! Et cela pour entretenir quinze professeurs de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de lettres! Il n'est pas question d'Harderwijk dont la gloire fut toujours médiocre.

Ici, comme ailleurs, la Hollande souffrait d'avoir eu un excès de vie au xvii[e] siècle et d'avoir maintenu des cadres qui n'étaient plus en rapport avec leur contenu. Ici, comme ailleurs, elle s'était épuisée, pour avoir voulu marcher trop vite.

De son ancienne splendeur la République avait encore conservé un grand nombre de sociétés littéraires et scientifiques : celles de La Haye, d'Amsterdam, de Rotterdam, d'Utrecht et tout particulièrement celle de Haarlem jouissaient d'une assez grande notoriété. Elles organisaient des concours sur des sujets économiques ou scientifiques ou encore des concours de poésie qui étaient assez suivis.

Le mouvement intellectuel n'était donc pas complètement mort. Les librairies de Hollande demeuraient d'ailleurs parmi les plus importantes d'Europe, mais elles éditaient surtout des ouvrages français qui profitaient de la grande liberté dont jouissaient les imprimeurs hollandais. C'est ainsi que beaucoup de journaux français paraissaient en Hollande, où la presse jouait un rôle très considérable. C'était la presse la plus lue et la mieux informée qu'il y eut alors, et il n'y avait pas dans la République de grande ville qui n'eut ses gazettes françaises et hollandaises.

A défaut d'autre qualité, l'instruction était du moins libérale. Très pieux, sauf dans certaines régions où la superstition tenait lieu de religion et dans les grandes villes où la population était trop mélangée d'éléments étrangers pour ne pas s'affranchir des pratiques ancestrales, ils étaient aussi très tolérants [1]. De l'antique esprit calviniste ils n'avaient gardé que les mœurs austères, le sentiment de la dignité personnelle et le respect de la femme.

D'ailleurs, chose rare au xviii[e] siècle, la Hollandaise savait allier, à une grande liberté d'allures, une coquetterie chaste et réservée. Peu jolies d'ailleurs, trop grandes, avec un embonpoint d'une blancheur maladive — un teint de poisson, disait Lady

1. Diderot, *op. cit.;* La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 30 et suiv.; Carr, *op. cit.*, p. 7; Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, III.

Montaigu — pas très élégantes, pas assez même, des dents gâtées, des yeux sans éclat, des attaches solides, elles ne pouvaient plaire que par les qualités plus sérieuses de l'esprit et du cœur [1]. Telles que, elles plaisaient à leurs maris qui, gras, replets, indolents et de tempérament froid n'eussent pas goûté les petites poupées agitées et volages dont la France offrait à ce moment le si parfait modèle.

Les rapports entre jeunes gens étaient, sauf peut-être dans la très haute société, extrêmement libres [2]. Il était considéré comme contraire aux bonnes mœurs de se marier de très bonne heure et il était rare, sauf dans les mariages de convenance de l'aristocratie que le fiancé eût moins de vingt-cinq ans, la fiancée moins de vingt-un ou vingt-deux ans. Mais les jeunes gens avaient toute liberté de se voir et tous les soirs, surtout à la campagne, on rencontrait des bandes joyeuses de jeunes gens et de jeunes filles. Une curieuse coutume à cet égard était celle de Schermerhorn. Quand venait l'époque de la foire, toutes les filles du pays, vêtues de leurs plus beaux atours, allaient se promener dans le cimetière. Les jeunes gens venaient les y retrouver et chacun choisissait celle à laquelle il prétendait offrir tous les plaisirs de la kermesse. Le peuple simpliste appelait la foire de Schermerhorn le *marché des amantes*. Le peuple se trompait, d'ailleurs. Il ne se passait rien que de correct dans un pays qui *faisait l'amour à la manière du Texel*. La légende voulait qu'au Texel, à Wieland, au Helder et dans tout le nord de la Hollande, un père qui avait une fille à marier mît au-dessus de sa porte un carreau de vitre pour autoriser les jeunes gens à *kweesten*. Aussitôt après l'amoureux de la jeune fille pouvait frapper à la porte des parents et par des paroles mielleuses obtenir leur consentement. Il sautait ensuite par la fenêtre chez sa bien-aimée et sollicitait de se mettre dans son lit, en laissant entre eux un drap, et lui faisait ainsi sa déclaration. Presque toujours des fiançailles suivaient cette singulière demande en mariage [3].

Il ne faut pourtant pas exagérer la froideur du tempérament hollandais. Si, à la ville, les jeunes filles — du moins celles de la

1. Diderot, *op. cit.*; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 50, 65 et suiv.; Carr, *op. cit.*, p. 273 ; Pilati, lettre 7. Lady Montaigu dans son *Voyage en Allemagne*, au début (en anglais).

2. Sur la question des fiançailles et du mariage : La Chesnaye des Bois. *op. cit.*; Grabner, lettres 11 et 12 ; Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, III ; et aussi un très intéressant article de M. P.-J. Frederiks, *Huwelijks gebruiken te Amsterdam* paru dans l'*Amsterdamsche jaarboekje* de 1889.

3. Voir notamment à ce sujet, Grabner et Le Francq van Berlkhey aux chapitres cités plus haut. Des vestiges de cette coutume semblent encore exister en Frise, au dire du très savant Dr M. Schœngen, archiviste à Leeuwarden.

bonne société — étaient plus qu'ailleurs au-dessus du soupçon, il n'en allait pas toujours de même à la campagne. L'*essai loyal* était pratiqué par les populations maritimes de la République comme il l'est encore par les pêcheurs de nos côtes et si le mariage était souvent retardé de dix ans et même plus par le manque de fortune des fiancés ou par le désir qu'avait la jeune fille de ne point quitter des parents âgés, il était rare que le futur n'anticipât pas sur ses droits. On connaît d'ailleurs l'épigramme :

> Quoi qu'on dise de leurs épouses
> Trop ménagères, trop jalouses,
> Parmi les défauts qu'elles ont
> L'amour n'est pas un de leurs vices
> Mais les filles souvent aux amants très propices
> Sont elles-mêmes les nourrices
> Des enfants que les femmes font.

Quoi qu'il en soit, si des doutes sont permis sur la vertu des filles, il est incontestable que les mœurs étaient beaucoup moins relachées que partout ailleurs à pareille époque et qu'on aurait difficilement trouvé un ménage désuni. Il en coûtait du reste trop cher pour qu'on se livrât par simple plaisir à des incartades conjugales. Amende, prison, bannissement allant jusqu'à cinquante ans ; perte de l'honneur et de certains droits civils, quelquefois davantage, punissaient les tempéraments trop ardents [1]. Par contre les maris avaient le droit de faire enfermer leurs femmes coupables dans les *maisons de fileuses* où, en compagnie de jouvencelles trop curieuses, elles étaient astreintes à un régime sévère de travail et de coups de fouet. Le public était admis à entrer dans la grande salle où elles travaillaient et à leur passer quelqu'argent au travers des barrières de bois qui les séparaient du monde.

Le mariage était naturellement une grande fête qui faisait enfin ouvrir les salons d'apparat [2]. Les promesses de mariage écrites et signées avec le sang des jeunes gens, du moins à la campagne, on inscrivait les fiancés sur les registres de la maison de ville. Puis trois dimanches de suite — trois dimanches qui donnaient lieu chacun à une fête spéciale — on affichait les bans, à l'église

1. Il y a aussi au musée de Nimègue un très curieux tonneau où on attachait, pour les exposer, les hommes adultères dont le cou était, en outre, chargé d'une énorme boule de fer retenue au tonneau par une chaîne du même métal.

2. Les coutumes de mariage étaient très variées et pittoresques. Ce n'est pas possible, à moins d'entrer dans de longs détails, d'en donner autre chose qu'un simple aperçu.

pour les calvinistes, à l'Hôtel de Ville pour les autres protestants, les catholiques et les israélites. Des lois somptuaires interdisaient qu'on donnât à cette occasion de véritables dîners, mais on recevait les félicitations de ses amis et on les régalait de gâteaux, de thé et de bière, d'une pipe aussi, cela va sans dire. Quelquefois le fiancé faisait aux invités un cadeau d'argent pour qu'ils aillent le dépenser au cabaret. Si un des fiancés avait eu une aventure galante on attachait à sa porte une poupée de paille ou plus simplement on jetait de la paille hachée devant sa maison. S'il était aimé ailleurs on semait de l'herbe ou de la paille hachée entre sa demeure et celle de l'abandonné. Dans les villages, la fiancée régalait les enfants du voisinage de chocolat, de pain d'épice et de sauge infusée dans du lait. Les parents envoyaient à leurs amis *les larmes de la fiancée* qu'on appelait encore *hypocras ;* c'était du vin sucré et parfumé de cannelle. Le mariage approchant, *on nouait le liseron*, c'est-à-dire que les *paranymphes* — tel était le nom poétique des garçons et des demoiselles d'honneur — ornaient la table nuptiale de liserons et de pervenches noués avec de la cannetille d'or, puis tendaient au mur à la même hauteur que la couronne de verdure sous laquelle les jeunes mariés devaient s'asseoir, la *robe nuptiale* ou pièce de toile garnie de fleurs de liseron. On ne manquait point d'arranger les draps du lit nuptial suivant un rite immémorial. Le jour du mariage étant venu, les paranymphes venaient aider la fiancée à revêtir sa robe noire à laquelle elle attachait au côté gauche un bouquet dont les fleurs formaient son chiffre entrelacé au chiffre de son fiancé. Deux voisines ayant été conviées à venir la voir dans ses atours, ses paranymphes la conduisaient au futur époux, puis tous deux sortaient par le perron jonché de fleurs et de liserons tandis qu'un jeune homme et une jeune fille sortaient devant eux à reculons en semant sur le sol des fleurs nouées de cannetille.

Après la cérémonie très simple on revenait vers la maison de la fiancée, en gondole à Leyde, en traîneau à Amsterdam, en bateau à la campagne, en cabriolet presque partout. Si c'était un bateau, le mât était orné de verdure, si c'était une voiture le fouet était garni de rubans. A Schermerhorn le mari courait à une auberge d'où il faisait quérir sa jeune femme. Celle-ci arrivait précédée d'une longue file de mets qui prouvaient qu'elle ne se mariait pas par nécessité. Quelquefois on allait se promener deux par deux dans les rues du village, mais le soir venu, quelle que fût la situation de la famille et la province où elle demeurait, il y avait un interminable dîner entremêlé de santés et de poésies et suivi d'un bal. Au milieu des danses, les jeunes gens *vendaient*

la mariée, c'est-à-dire qu'ils formaient autour d'elle un cercle impénétrable et ne la rendaient qu'après la promesse faite par l'époux de donner une autre fête. Aussitôt les jeunes gens arrachaient à la mariée ses rubans. Le plus heureux, le roi de la fête, était celui qui attrapait la jarretière qu'il s'empressait comme « heureux présage » d'offrir à sa bien-aimée. La mariée avait souvent une couronne qui était quelquefois de pierres précieuses et qui était le prix du plus adroit. Un édit de 1628 avait dû interdire de venir aux noces avec un couteau, tant le désir d'obtenir ce précieux gage d'adresse avait fait couler de sang. Le lendemain, les époux étaient à peine habillés que la mère de la jeune femme venait lui rendre visite tandis qu'une servante *présentait l'eau du matin et recevait le don nuptial*, c'est-à-dire un joli présent. Les visites de félicitations commençaient aussitôt. C'était le long défilé des cadeaux de noces qui comportaient comme élément essentiel une jatte de lait et du beurre frais. On appelait cela avec une pittoresque crudité l'*examen des draps nuptiaux*.

Le mariage était en trop grand honneur pour ne pas jouir de la bénédiction divine. Les familles étaient nombreuses en Hollande et les rues étaient toujours encombrées d'une marmaille généralement malpropre dont les plus grands avaient la prétention de garder les plus petits. On tenait en grand respect les femmes enceintes et on n'eût pas manqué à un dîner de boire à la santé du *petit Jean de la cave* [1]. On se servait à cet effet d'une coupe d'argent montée sur un pied et recouverte d'un globe creux percé d'un trou. Le vin versé dans la coupe par de petites ouvertures soulevait une petite boule creuse surmontée d'une figure d'enfant nu qui sortait par le trou du couvercle. On vidait la coupe d'un seul trait. A Leyde, avant de remplir le hanap on formait la figure d'un amour avec de la viande hachée et on l'enfermait dans une laitue ou dans un chou.

A Haarlem et à Enkhuizen on plaçait devant la maison des femmes en couches une planche recouverte de soie rose et garnie aux quatre coins de dentelle pliée en éventail, sous laquelle on glissait un papier blanc [2]. A la naissance on ôtait le papier si l'enfant était une fille, on le laissait s'il était un garçon ; on ajoutait une autre planche s'il y avait des jumeaux. Les pauvres se contentaient d'entourer le loquet d'un ruban blanc. Il était interdit aux créanciers et aux exempts de justice d'inquiéter le mari

1. *Hansje in de Kelder ;* cf. Le Francq van Berlkhey, III, chap. 9, qui donne la meilleure description de ces curieuses coutumes.

2. Chez les personnes en deuil, la soie était noire, et la dentelle remplacée par de la batiste.

tant que la planche ornait la porte. C'était d'ailleurs l'usage dans toute la République que de respecter le domicile d'une femme en couches. A peine l'enfant était-il né qu'on lui enserrait le corps dans des langes qui l'étouffaient et on lui comprimait la tête dans des bandelettes pour lui coller les oreilles au crâne, ce qui avait pour résultat d'atrophier ses membres et de lui donner des maux d'oreilles. Après cela on lui mettait des colliers et des bracelets de graines de pivoine pour accélérer sa croissance et il ne restait plus qu'à préparer les repas de relevailles et de baptême pendant lesquels on faisait circuler du vin sucré et un bâton de cannelle, rond pour les garçons, spiralé pour les filles, avec lequel chaque invité à tour de rôle remuait le liquide.

Non moins curieuses étaient les coutumes des funérailles [1]. A peine le défunt était-il revêtu de sa robe de chambre, — ou d'une camisole, si c'était une femme — qu'on priait les voisins de venir le voir, puis on fermait tous les volets et on faisait annoncer sa mort à ses amis par des *inviteurs* [2], vêtus d'un long manteau noir à rabat etd'un tricorne garni de crêpe. A Enkhuizen on pendait à la porte des réformés des rubans, à celle des catholiques une croix noire; à Deventer on se servait d'une lanterne, à Zierikzee de bottes de paille. La longueur des rubans, la grandeur de la lanterne, le nombre de bottes de paille dépendaient de l'âge du mort. Il était très élégant de se faire enterrer à une heure tardive, car il fallait payer une forte amende. Les proches portaient par-dessus l'habit noir un grand manteau à rabat et sur la tête un chapeau garni d'un crêpe qui tombait jusqu'à terre à La Haye, jusqu'à la ceinture presque partout ailleurs. Les nobles revêtaient un grand manteau à queue porté par deux laquais. Les parents plus éloignés avaient un habit noir et un chapeau retroussé garni de crêpe. Les inviteurs ayant fermé le cercueil, des bourgeois le portaient au brancard en ayant bien soin que les pieds sortissent devant, car sortir de la maison mortuaire la tête la première était infamant et réservé aux suicidés et aux condamnés. Le cercueil posé sur le brancard était recouvert d'un poêle loué aux hôpitaux et le cortège se formait pour le cimetière. Les catholiques tenaient à la main une branche de laurier aux enterrements de jeunes gens, une branche de romarin aux enterrements de jeunes filles. L'usage des carrosses mortuaires commençait à se répandre dans les grandes villes; à la campagne les distances étant longues, on avait dû de bonne heure placer les cercueils sur

1. Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, IV, ch. 3; Grabner, lettre 12; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 89 et suiv.; Carr, *op. cit.*, p. 279.
2. *Bidders* ou *aanspreekers*.

un char où une parente montait également pour éviter une chute possible. Mais, en général, les bourgeois tenaient à honneur de porter eux-mêmes au cimetière le corps d'un des leurs. Une émeute avait obligé le magistrat d'Amsterdam à retirer une ordonnance de 1696 créant un corps de porteurs communaux. A Leyde les étudiants rendaient les derniers devoirs à leurs professeurs auxquels ils faisaient faire une halte devant l'Université, de même que dans la plupart des villes on faisait un instant reposer le corps des magistrats devant l'Hôtel de Ville, le corps des pasteurs devant la chaire de l'Eglise. En Over-Yssel les enfants mort-nés étaient portés en terre par le père, la sage-femme et deux voisines. En Over-Yssel encore le poêle était placé sur le tombeau et après deux ou trois semaines seulement pouvait être enlevé par les pauvres. Dans le pays du Rhin un usage semblable existait en faveur du fossoyeur si la morte était une femme en couches. Le poêle était alors un drap de lit blanc. A la campagne on faisait au-dessus du cercueil un monticule de terre qu'on recouvrait de gazon et sur lequel, dans la Hollande méridionale on laissait le brancard pendant plusieurs jours

Revenus à la maison mortuaire les invités essayaient d'oublier les émotions de la journée en prenant des gâteaux, du vin et de la bière. Quelques bourgeois aisés conservaient pour être distribués au jour de leurs obsèques de vieux ducats ou des médailles; aux enterrements des magistrats il était d'usage de donner du pain chapelé. A la campagne, en dépit des lois somptuaires, les repas étaient souvent de véritables festins auxquels prenaient part cinquante ou soixante invités et où une moitié de bœuf, un mouton entier étaient dévorés par les assistants. A Zuidbeijerland chaque famille gardait à cet effet un jambon auquel il n'était permis de toucher que quand on avait pourvu à son remplacement.

Accompagner un voisin à sa dernière demeure était pour le Hollandais une stricte obligation et il ne pouvait s'y soustraire qu'en payant une amende au trésorier du quartier. Quand la bourse était bien remplie, tous les bourgeois, sans distinction de rang ou de fortune, allaient dans quelqu'auberge des environs et là, pendant plusieurs jours, riaient, buvaient, fumaient et chantaient comme en une ripaille de Jan Steen. Les plus pauvres restaient assis sur le pas de leur porte et s'offraient mutuellement de la bière.

Boire, fumer, chanter, polissonner était un plaisir rare pour le Hollandais mais auquel il se livrait avec toute la fougue d'un tempérament vigoureux d'ordinaire trop contenu. Il y a, chez les

peuples de race germanique, un amour du plaisir brutal, des élans d'irrésistible bestialité qui rendent la foule aveugle et dangereuse. Par excès de force, d'une force naturelle et inconsciente, elle broierait, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, ce qui serait un obstacle à ses désirs. A cet égard rien n'était plus curieux à observer que les kermesses où on trouvait réunis à peu près tous les divertissements chers aux Hollandais[1].

Chaque ville avait, une fois par an, sa kermesse. C'était une vaste foire comme il y en avait eu beaucoup au Moyen Age et comme il y en avait encore quelques-unes en Europe. Elle n'offrait par elle-même rien de très particulier ni de très pittoresque. Pendant quelques jours, des échoppes, des baraques se dressaient le long des canaux où s'entassait la pacotille des pays voisins, tandis que la grand'place s'encombrait du marché de bestiaux. Les petits marchands de la ville vendaient comme venue par le dernier convoi des Indes, la mousseline de Haarlem ou d'Augsbourg. Les quincailliers vous offraient comme chefs-d'œuvre de la coutellerie anglaise des couteaux de Namur. D'agaçantes marchandes à la toilette de Bruxelles et de Liège donnaient par leurs dentelles et leurs eaux de senteur une apparence honnête à leurs commerces plus équivoques. Les paysans du Tessin et du Tyrol faisaient grand étalage de machines électriques, de bas de soie de Milan, de lunettes et de vieilles estampes allemandes tandis que les bouquinistes offraient à vil prix les chefs-d'œuvre démodés de la littérature. Le spectacle était morne. Les gens se promenaient sans animation et s'attroupaient autour des rares acheteurs en leur envoyant dans le nez l'épaisse fumée d'un mauvais tabac.

Ce qui rendait les kermesses curieuses, c'est qu'elles étaient l'occasion de grandes liesses. Pendant quelques jours les auberges, les maisons de jeu, les mauvais lieux étaient remplis d'une joie grasse et débordante. Des comédiens ambulants venaient faire concurrence aux bateleurs, jongleurs et montreurs de phénomènes ou d'animaux savants. La kermesse était aussi l'occasion de grandes courses de chevaux ou de bateaux, de jeux d'adresse singuliers et on venait de loin pour prendre part à ces réjouissances.

Les courses de chevaux tenaient une grande place dans la vie des Hollandais et particulièrement des Frisons. Chaque marché — celui de Gouda en Hollande était le plus important — donnait

1. Sur les kermesses et autres divertissements ; Wagenaar, *Amsterdam in zijne opkomst ;* Pilati, lettres 9 et 20 ; Grabner, lettres 11 et 18 ; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 74 et suiv. ; Radcliffe, *op. cit.*, p. 63 et suiv. ; Rodier, *Voyage en Hollande*, p. 37 et suiv. ; Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, III, ch. 5, 7, 10 et 11, et IV, *Les Chevaux.*

lieu à des courses de chevaux trotteurs et de chevaux attelés. De temps à autre un aubergiste, pour attirer la clientèle, faisait annoncer une course par les gazettes avec promesse du prix habituel, un fouet d'or ou d'argent. Le plus souvent il ne venait que des éleveurs du voisinage. Quelquefois pourtant les grands haras d'Utrecht ou de Vianen envoyaient quelques-uns de leurs meilleurs coursiers. En Frise, l'art des courses était très développé. Les chevaux devaient être du même âge et n'avoir pas remporté de prix dans la région. Ils devaient en outre faire plusieurs fois le trajet[1]. Les Frisons avaient aussi pour les courses sur la neige, des traîneaux extrêmement légers à une seule place avec deux éperons à ressort que le conducteur faisait entrer dans le sol aux tournants, afin de ne pas verser.

Il y avait un peu partout des courses de voiliers et de bateaux à rames. A Amsterdam, c'était une véritable folie et il n'était pas de jeune homme riche qui n'eût son voilier pour parader sur l'Amstel. Ce divertissement n'était pas moins répandu à la campagne où il était rendu facile par la fréquence des canaux.

La kermesse, comme toutes les fêtes locales, donnait aussi lieu à des jeux dont plusieurs étaient d'une extrême barbarie. Le plus répandu était le tir à l'arbalète. Il y avait presque partout des confréries qui s'exerçaient à tirer au *papegai* et chaque année le vainqueur du grand concours était proclamé roi de la confrérie. Sa femme ou la jeune fille qu'il désignait devenait la reine.

Le *vogelsnijden* ou coupe d'oiseaux avait un caractère d'odieuse férocité. Une oie, un paon, un chat était attaché par les pattes à une corde retenue par deux poteaux. Le prix — un couteau d'argent — était attribué à celui qui, les yeux bandés, arrivait à couper d'un seul coup la tête de l'animal. Le tirage de l'oie, *ganzetrekken*, était encore plus cruel. L'oie était, comme dans le vogelsnijden, pendue par les pattes et sa tête enduite de savon. Les concurrents prenaient place dans une voiture qui les faisait passer au grand galop sous la corde. Le jeu consistait à arracher la tête de la bête malgré la rapidité de la course. Le plus souvent le malheureux joueur était renversé du char et tombait lourdement à terre au milieu des rires bruyants d'une foule débordante de joie malsaine et sanguinaire. Quelquefois aussi la corde était tendue au-dessus d'une rivière et la voiture remplacée par une barque. En présence de tels jeux on pouvait admirer l'innocence de l'assommage de chats, *kattenknuppelen*, qui consistait à enfermer un chat dans un tonneau suspendu à une corde de

1. Le trajet était de 150 verges hollandaises (375 toises).

telle façon que le tonneau puisse se balancer. Les joueurs se plaçaient à vingt ou trente pas et lançaient de toutes leurs forces des bâtons sur le tonneau jusqu'à ce que le vainqueur l'ait mis en pièces et délivré le chat.

Ces plaisirs étaient ceux des jours de liesse ; on se contentait ordinairement des jeux de mail et de crosse. La crosse hollandaise ou *kolf* se jouait partout avec fureur, même dans quelques-unes des îles du Zuiderzée. Il n'était pas de village qui n'eût son *kolfbaan*, sorte de vaste hangar où on pouvait encore se livrer au plaisir de la courte-paume. Les jeux de quilles et de boules n'étaient pas inconnus, mais beaucoup moins répandus.

Avec l'hiver revenaient les amusements de la glace. C'était un curieux spectacle que de voir les canaux gelés devenir pour les patineurs la route la plus agréable et la plus rapide. Malheureusement l'hiver de Hollande est humide plutôt que rigoureux et à part la Frise où le froid est généralement assez vif, il est rare de voir les canaux gelés plus de quelques jours. En Zélande et dans le pays d'Outre-Meuse on se servait de barques-traîneaux à voiles, mais en Frise et en Hollande on préférait les traîneaux à chevaux ou ceux que poussaient les patineurs. Tout le monde savait patiner en Hollande et il n'était pas de paysanne qui ne portât ses provisions en ville de cette manière dès que la glace était assez solide pour qu'elle s'y puisse risquer sans danger. Les hautes classes commençaient à négliger ce plaisir populaire et on voyait de moins en moins les grandes farandoles où nobles, bourgeois et paysans se mêlaient avec un démocratique laisser-aller. Avec les farandoles se perdait l'usage ancien qui voulait que les dames donnassent un baiser au jeune homme qui attachait leurs patins.

Puis venait le printemps et c'étaient alors les *speelreisjes :* Par les belles journées d'été on voyait glisser sur les canaux des barques chargées de jeunes gens et de jeunes filles riant, chantant, buvant et s'embrassant. On allait un peu au hasard d'une ville à l'autre, quelquefois même assez loin jusqu'en Allemagne, par exemple. Les bourgeois de La Haye se portaient en foule vers la mer grise de Scheveningen où les auberges de la dune étaient aussi nombreuses que mauvaises. Au printemps on allait plutôt vers Haarlem afin de voir les jardins de fleurs dans toute leur beauté, mais la sévère moralité des aubergistes de Haarlem, qui ajoutaient à une note déjà respectable les amendes dont ils frappaient à leur fantaisie les promeneurs trop gais, faisait grand tort aux jardiniers de la ville. En Hollande ce n'était guère un plaisir d'aller à l'auberge. A part Amsterdam, La Haye et quelques rares grandes villes on courait grand risque de mourir de faim quand on

arrivait après ou avant l'heure du dîner [1]. Généralement l'hôte était assis avec sa famille auprès de l'âtre de la cuisine, les hommes fumant, les femmes travaillant et la plus vieille tisonnant. A l'étranger qui arrivait affamé, on donnait une tranche de pain beurré très mince avec un peu de fromage et du thé fleurant le poisson, de la mauvaise bière ou de l'exécrable café. Au dîner, qui était fort cher, quelque relief de mouton, flanqué de pois gris et c'était tout. Les fruits étaient rares et médiocres, sauf à La Haye dont les serres faisaient mûrir de beaux raisins et où on faisait une grande consommation de cantaloups et d'un fruit presque inconnu ailleurs, l'ananas.

Certains bourgeois ne voulant pas boire chez eux se réunissaient à l'auberge ou au cabaret pour boire jusqu'au chant du coq du genièvre et du bordeaux [2]. L'auberge de village était souvent un tripot, les paysans ayant, au contraire des bourgeois, la passion du jeu, et surtout des cartes. Il n'était pas rare qu'à l'époque de la kermesse ils restassent deux et trois jours à jouer le gain de la foire. Ils jouaient aussi aux dés et quelquefois au domino dont une légende erronée attribuait l'invention aux pasteurs hollandais.

Les tarots n'étaient plus en usage que chez les enfants du peuple chez qui on retrouvait aussi les dés à quatre faces ou talons et les osselets. Dans le jeu très répandu des chiques et des noix on voyait une imitation des fèves noires et blanches employées dans certaines villes pour désigner les bourgeois qui prendraient part à l'élection des magistrats [3]. Les enfants hollandais avaient d'ailleurs beaucoup de jouets : figures de porcelaine, magots, poupées, grues, moulins, vaisseaux avec agrès et buffets montés en joujoux avec tous les ustensiles de ménage. Dans les familles riches on était souvent d'une grande prodigalité pour les jouets et quelques-uns de ces buffets montés avaient coûté plusieurs milliers de florins. C'était le plus souvent à l'occasion de la Saint-Nicolas, une grande fête en Hollande, surtout pour les enfants, que ces cadeaux étaient faits.

Le jeu était aussi à la mode dans l'aristocratie et la cour stadhoudérienne en donnait l'exemple. On jouait aux réceptions de mariage et il n'était pas rare que les dames priassent leurs amies de venir jouer. Ces petites fêtes commençaient vers six heures,

1. Pilati, lettres 6 et 20.

2. Il est intéressant à ce sujet de voir les tableaux et les estampes du temps et en particulier la collection NELRI du Mauritshuis à La Haye.

3. Les bourgeois ainsi désignés s'appelaient les gens de la fève, *boonlieden*. Cet usage n'était plus conservé que pour l'élection des magistrats de Hoorn.

mais elles n'étaient pas fort animées. Les hommes, que d'ailleurs on n'invitait point, n'y venaient que lorsqu'ils étaient dans l'obligation d'accompagner une parente [1].

Il était d'ailleurs rare qu'on s'amusât dans une société hollandaise. On n'y connaissait pas les dîners et les réceptions intimes. A de rares occasions on recevait avec grand fracas; les dîners étaient somptueux, mornes et chacun avait hâte de prendre congé. Au salon les hommes étaient séparés des femmes comme au bal les enfants étaient séparés des parents. L'allemande était la danse préférée de la jeunesse ; mais les menuets, les passepieds et les bourrées avaient aussi ses faveurs.

Les Hollandais aimaient non seulement la danse, mais la musique en général. Peu musiciens eux-mêmes — on ne connaît pas de grand compositeur hollandais — ils suivaient avec assiduité les concerts qui se donnaient dans les grandes villes [2]. Il n'y avait guère de bon concert en dehors d'Amsterdam, mais là du moins ils étaient excellents et la bonne société les fréquentait régulièrement. Aucune chanteuse ne savait articuler et les auditeurs accueillaient avec une égale faveur les musiques française, allemande et italienne, ce qui était la marque d'un rare éclectisme ou si on aime mieux, d'une profonde ignorance musicale. Pourtant les filles de condition apprenaient toutes le chant et le clavecin et il n'était pas jusqu'aux filles de la campagne qui n'apprissent dans les pensions de Leyde et d'Amsterdam, à jouer quelques notes.

A défaut de concert, le bourgeois allait au musico. C'était vraiment une chose singulière que de voir les gens les plus vertueux se rendre avec leurs femmes et leurs filles en ces lieux de douteuse moralité. Les musicos étaient des cabarets, généralement dans les quartiers mal famés où quelques violoneux râclaient leurs instruments pour faire danser des filles et des matelots. Le spectacle était misérable : Les bourgeois fumaient et buvaient du mauvais vin ; les matelots fumaient et buvaient de la mauvaise eau-de-vie. Les filles étaient rangées sur la banquette du fond, sales, mal fardées, mal habillées de méchante mousseline et de massifs bijoux de cuivre, l'air douloureux. Les matelots dansaient, l'air grave, sans regarder leur danseuse, sans quitter leur pipe.

1. Pilati, lettre 7 ; Grabner, lettre 16 ; Rodier, *op. cit.*, p. 37 et suiv. ; Radcliffe, *op. cit.*, p. 63 et suiv. ; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 74 et suiv. ; Diderot, *op. cit.*

2. La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 163 ; Pilati, lettre 5 ; Grabner, lettre 18. Sur les musicos : Pilati, lettre 7 ; Carr, *op. cit.*, p. 66 ; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, p. 90.

De temps à autre un caprice des magistrats amenait la police au musico et quelques filles prises au hasard allaient dans la *maison des fileuses* mener sous le nerf de bœuf des gardiens une existence plus heureuse sans doute que celle à laquelle les avait réduites l'adresse éhontée de quelque tenancier de musico devenu par spéculation créancier de leur coquetterie.

Le théâtre ne jouait au contraire qu'un rôle insignifiant dans la vie des Hollandais. Les grands ne le fréquentaient guère et la plupart des pièces étaient inaccessibles au peuple étant jouées en français ou en allemand. Beaucoup de villes avaient une petite salle de spectacle, mais il n'y avait de troupes régulières qu'à Amsterdam et à La Haye. La Haye n'avait qu'une comédie française, son autre scène étant tour à tour occupée par les oiseaux de passage. Amsterdam avait au contraire un Opéra français et un théâtre hollandais dont la troupe faisait dans les provinces de fréquentes tournées. Le sort des théâtres était précaire. Fermés pendant la guerre d'Amérique ils le furent encore, sauf le théâtre hollandais, pendant la Révolution française. A ce moment des acteurs allemands s'étaient fixés à Amsterdam et y avaient à leur tour ouvert une salle de spectacle.

Mais aller à la comédie était un accident dans la vie des Hollandais. Le théâtre est un plaisir fin, presque décadent. Le Hollandais était un peuple jeune et rude. C'était aussi un peuple pieux et à l'atmosphère surchauffée et malsaine des salles de spectacle il préférait les jeux de plein air et les distractions violentes de la kermesse. Il y avait chez ces hommes, alourdis par la graisse et par la paresse, une force, une vie qui jaillissaient irrésistiblement à certaines heures d'émotion populaire et qui eût vu la foule en ses ribaudes eût senti qu'il était plus prudent de ne pas réveiller la force animale qui dormait en ces corps puissants et qui était capable des pires excès quand l'esprit n'était plus maître de la bête.

CHAPITRE II

L'ORGANISATION INTÉRIEURE

On retrouvait dans les institutions ce curieux mélange d'archaïsme et de libéralisme qui formait le fond du caractère hollandais et qui rendait les mœurs si pittoresques. Il y avait une étrange contradiction entre l'extrême liberté de pensée, souvent poussée jusqu'à la licence, dont on jouissait alors dans les Provinces-Unies et les constitutions semi-féodales auxquelles se complaisait l'esprit paresseux et réfléchi des Hollandais.

Le germe aristocratique s'était développé partout, mais avec plus ou moins de vigueur suivant les régions. Ici, la noblesse équestre avait su garder l'influence ancestrale. Là, le pouvoir était aux mains du patriciat bourgeois, qui n'avait d'abord été qu'une aristocratie d'argent, mais qui s'était transformé avec le temps et avait pris le caractère de noblesse héréditaire à forme bourgeoise et même marchande. A côté de ces castes fermées qui gardaient jalousement pour elles le droit aux honneurs, la bourgeoisie commerçante tendait à reformer l'aristocratie d'argent dont le patriciat cherchait de plus en plus à se distinguer. Les propriétaires de biens fonciers avaient conservé dans quelques provinces des privilèges qui faisaient d'eux les véritables maîtres. Ailleurs enfin, l'influence du Stadhouder réduisait à bien peu de chose les prétentions de ceux qui entendaient partager avec lui le pouvoir.

Les provinces avaient vécu en effet leur vie propre, sans lien et sans union, pendant de si longues années, qu'il n'y avait aucune unité dans l'organisation intérieure de la République. L'esprit particulariste qui faisait garder au peuple des campagnes ses costumes et ses usages se retrouvait dans la constitution de chaque province, de chaque ville, de chaque village. Il en résultait une extrême complication qui rendait l'étude de la législation

particulièrement difficile pour les Hollandais eux-mêmes. Aussi peu de gens, même parmi les hommes de loi, avaient une connaissance exacte de tous les rouages constitutionnels. L'Union d'Utrecht de 1579, qui avait la première établi un lien fédératif entre les sept provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Over-Yssel, Frise et Groningue leur avait laissé une grande indépendance et ne s'était pas soucié d'établir entre elles le moindre équilibre. Depuis, des lambeaux épars de territoires avaient été agrégés à l'Union mais restaient, sans organisation propre, éloignés de toutes ses assemblées représentatives. Bien mieux, une aimable fantaisie réglait l'administration municipale et chaque ville édictait des ordonnances qui ne s'appliquaient pas en dehors de ses étroites limites[1].

Le pouvoir appartenait en droit à l'Assemblée des États Généraux qui se réunissait à La Haye. Eux seuls délibéraient des affaires générales, recevaient les ambassadeurs, avaient le droit de paix et de guerre. Leurs Hautes Puissances, pour employer le style pompeux de l'époque, étaient formées de représentants des sept provinces. Le mode de leur élection était variable : Groningue et Over-Yssel députaient à leur fantaisie, la Hollande envoyait son conseiller-pensionnaire et trois députés choisis suivant un ordre immuable dans les régences de sept villes divisées à cet effet en trois groupes. Utrecht, où le clergé n'avait aucun droit politique, envoyait trois députés dont le premier, inévitablement laïque, était censé représenter l'élément ecclésiastique, le second étant noble et le troisième bourgeois. La Zélande envoyait autant de députés qu'elle avait de grandes villes, la Gueldre autant de nobles que de bourgeois, la Frise deux citadins, deux campagnards et un cinquième qui était l'un ou l'autre, à tour de rôle. De ces députés les uns étaient nommés à vie, d'autres pour un temps très limité ; le mandat des autres durait aussi longtemps que la fonction qui leur donnait le droit de siéger. Les provinces gardaient le droit de changer le nombre de leurs envoyés et elles en usèrent quelquefois, mais elles n'avaient jamais qu'une voix. La tradition limitant le nombre des places autour du tapis vert, les autres députés s'asseyaient au hasard dans la salle. Le président, choisi pour une semaine, à tour de rôle parmi les différentes

1. Sur l'organisation intérieure de l'Union, voir la collection des *Tegenwoordige Staat van de Nederlanden*, les *Annales* de Basnage (en tenant compte des modifications apportées pendant le cours du XVIII[e] siècle) l'étude anonyme (en anglais) sur la *Dutch Revolution* qui est attribuée à George Ellis, plus récemment le cours du professeur R. Fruin, publié par son ancien élève le D[r] H.-T. Colenbrander, enfin l'ouvrage si remarquable de M. Colenbrander, lui-même, *De Patriottentijd*.

délégations, prenait place à une des extrémités de la table. Le registre des délibérations était tenu par le greffier qui était en quelque sorte le ministre des affaires étrangères de la République. C'était à lui que les ambassadeurs devaient remettre, ainsi qu'au président de semaine des États Généraux, leurs lettres de créance et de rappel.

Chose singulière, le prince et son premier ministre n'étaient ni l'un ni l'autre des magistrats de la Généralité, mais seulement des fonctionnaires provinciaux. Le prince d'Orange Nassau, que la Restauration de 1747 avait fait stadhouder héréditaire de chacune des sept provinces était un véritable monarque, bien que les États Généraux lui contestassent ce droit et qu'il fut légalement obligé de leur obéir. Ses pouvoirs, très étendus en Hollande, n'avaient pas de limites dans certaines provinces. Capitaine et amiral général de l'Union, il était maître de l'armée et de la marine. Directeur des Compagnies des Indes, il l'était aussi des colonies. Il pouvait entrer à tout moment à l'Assemblée des États Généraux et au Conseil d'État, mais il n'avait le droit de séance que dans cette dernière assemblée. Premier noble de la Hollande, il formait à lui seul le corps équestre de la Zélande. Bref, le *premier serviteur* de la République avait des privilèges que bien des souverains pouvaient lui envier.

Le conseiller - pensionnaire de Hollande qui était en fait le premier ministre des Provinces-Unies et qui, aux époques où la République s'affranchit de la tutelle stadhoudérienne en fut le premier personnage, — il suffit de rappeler les noms de Cats, de De Witt, de Fagel, de Heinsius pour avoir une idée de sa puissance — n'était en droit que le ministre de la province de Hollande et ce n'est que par la prépondérance dont jouissait celle-ci qu'il se trouvait avoir une si haute situation.

A côté des États Généraux, et sous leur contrôle, le Conseil d'Etat avait la direction des affaires militaires et des finances. Fondé en 1584 pour être en face des États Généraux intermittents le Conseil permanent chargé de toutes les affaires importantes de l'Union, il avait perdu toute importance depuis que les États siégeaient régulièrement [1]. Il était chargé de percevoir les impôts et d'établir le compte détaillé des dépenses de l'année suivante, réparties entre les provinces suivant une invariable proportion. La seule province de Hollande en assumait pour sa part plus de la moitié [2]. Le Conseil était formé de 12 conseillers qui prési-

1. Cf. J.-K.-J. de Jonge, *La Restauration et M. Van de Spiegel*, étude publiée dans le *Nederlandsche Rijksarchief.*

2. Hollande, 57.14.8 ; Frise, 11.10.11 ; Zélande, 9.1.10 ; Groningue et les

daient chacun à tour de rôle pendant une semaine. Ici encore la Hollande jouissait de certains avantages puisqu'elle était la seule qui nommât trois conseillers. Le trésorier général faisait partie du Conseil, mais sa voix était purement consultative. De même que le secrétaire du Conseil d'État il était nommé à vie par les États Généraux, mais ses attributions étaient beaucoup plus importantes que celles de ce dernier et fort analogues à celles de ministre des finances dans les autres pays. Dans quelques rares occasions le receveur général, qui d'habitude ne venait au Conseil d'État que pour l'informer des affaires de son département, y siégeait avec le rang de conseiller. Ses comptes comme ceux de tous les employés de l'État étaient examinés par la Chambre des Comptes dont chaque province nommait deux conseillers [1].

La véritable souveraineté de la République ne résidait pas dans ces assemblées, mais dans les États provinciaux. Aucune décision importante ne pouvait être prise aux États Généraux sans que les députés en référassent à leurs commettants. D'un autre côté beaucoup d'affaires n'étant pas examinées directement par les États Généraux, mais renvoyées à des commissions dont la plus importante était la Besogne Secrète, la lenteur des délibérations était incroyable. Il suffisait de la mauvaise volonté d'une province retardant volontairement sa réponse pour que les affaires restassent indéfiniment en suspens. Les provinces étaient du reste tellement jalouses de leur autorité qu'elles avaient strictement limité le nombre des affaires qu'elles confiaient aux assemblées de la Généralité. Elles s'étaient réservé le droit de battre monnaie, de lever des impôts, de disposer des commandements des places-fortes, d'avoir des milices particulières et jusqu'en 1747 la faculté d'élire ou de ne pas élire un Stadhouder. Il n'y avait que les pays de Généralité, c'est-à-dire ceux que la République avait acquis depuis l'Acte d'Union qui dussent obéir aux ordres des États Généraux.

La composition des États provinciaux variait d'une province à l'autre. En Hollande ils étaient formés du corps des nobles qui siégeaient individuellement mais n'avaient ensemble qu'une voix et des députés de dix-huit villes [3]. La Haye n'avait pas de repré–

Ommelandes, 5.15.6 ; Utrecht, 5.15.5 ; Gueldre 5.,11.2 ; Over-Yssel, 3.10.8 ; pays de Drenthe, 0.19.10 pour cent. La question des quotes-parts jouera un grand rôle dans les troubles de la fin du XVIIIe siècle.

1. Les conseils de gouvernement et d'administration tant locaux que généraux étant fort nombreux, il n'est question ici que des principaux.

3. Savoir, pour la Hollande méridionale : Dordrecht ou Dordt, Schoonhoven, Brielle, Gouda ou Ter-Gouw, Gorinchen ou Gorcum, Schiedam, Rotterdam,

sentant, non plus que les petites villes et la campagne. La noblesse était ancienne, mais sans influence. Le pouvoir était aux mains des conseils de ville qui pouvaient toujours par l'adjonction de nouveaux députés changer la majorité de leur délégation et déplacer la voix dont elle disposait. Les grandes villes, Amsterdam, Rotterdam, tenaient à faire parade de leur puissance, et leurs envoyés, logés dans de superbes palais, avaient à leur service un yacht qui les amenait à La Haye après leur élection [1]. Ce n'était pas par ostentation qu'elles faisaient ainsi étalage de leur richesse ; cela leur était nécessaire pour conserver leur influence et maintenir dans leur sillage les petites villes dont la voix était égale à la leur.

A côté des États de Hollande deux collèges de conseillers-députés étaient chargés de fonctions financières analogues à celles du Conseil d'État. Un noble nommé à vie présidait le collège de la Hollande méridionale, de beaucoup le plus important et aux séances duquel le conseiller-pensionnaire assistait.

Ce dernier, élu pour cinq ans par les États de Hollande, avait une influence très considérable. C'était lui qui proposait les affaires sur lesquelles on devait délibérer et recueillait les votes. Il était en outre garde des sceaux de la province et député aux États Généraux. Les ministres étrangers s'adressaient souvent à lui.

Pour l'examen des comptes des fonctionnaires il n'y avait pas moins de trois chambres des comptes. Des règles anciennes fixaient l'ordre suivant lequel les villes étaient réprésentées dans les différentes assemblées. Le droit à la présidence était aussi fixé par l'usage.

Les nobles, outre la voix dont ils disposaient aux États de Hollande, avaient un député aux État Généraux, un au Conseil d'État, et un dans la plupart des assemblées provinciales. Deux des leurs siégeaient comme conseillers à la Cour de Hollande. Le prince, étant premier noble, avait, comme tous les autres membres du corps équestre, accès aux États provinciaux.

Ses prérogatives étaient à peu près les mêmes en Zélande, mais par suite de l'extinction de la noblesse pendant la guerre de Quatre-vingts ans [2], il était demeuré, avec le titre de Premier Noble, le seul représentant du corps équestre. Il avait une voix

Delft, Leyde, Haarlem et Amsterdam, et pour le quartier du Nord : Monnikendam, Purmerend, Edam, Hoorn, Enkhuizen, Medemblik et Alkmaar.

1. C'est dans l'ancien palais des députés d'Amsterdam qu'étaient avant le mois d'août 1903, les archives de l'État.

2. Ou d'Indépendance (1568-1648).

sur les sept dont se composaient les États de Zélande, les six autres étant réparties entre les villes[1]. Le gouvernement était semblable à celui de la Hollande.

La Restauration de 1747 avait rendu au Stadhouder les privilèges dont il avait joui en Gueldre, Utrecht et Over-Yssel, après le retour de ces provinces à l'Union, en 1674. Guillaume III, pour les punir de leur soumission à la France, leur avait alors imposé un règlement fort avantageux pour lui dont l'article 10 portait que « Son Altesse aurait le pouvoir d'élire, de changer et de déposer les magistrats dans les trois provinces ». On les appelait pour ce motif les provinces à règlement[2].

La province d'Utrecht était la seule qui eût conservé la division en trois ordres : clergé, noblesse et tiers, mais la distinction était vaine et les trois ordres également soumis au Stadhouder. Le clergé qui tenait le premier rang aux États provinciaux n'avait de religieux que le nom. L'organisation d'Utrecht datait de 1582 et à ce moment on craignait de donner aux corporations une trop grande influence; on avait donc maintenu pour les contenir le pouvoir politique du clergé, mais on avait eu soin de choisir les chanoines parmi les calvinistes les plus orthodoxes. Depuis le règlement de 1674 le clergé était formé de quatre nobles choisis par le corps équestre et de quatre bourgeois choisis par les villes avec l'approbation du Stadhouder. Les bénéfices ecclésiastiques, jadis fort élevés, de l'ancien évêché d'Utrecht, avaient été attribués aux ministres réformés ou à leurs veuves, sauf les revenus des couvents d'Ostbroeck, de Saint-Paul et de Sainte-Catherine dont le Stadhouder pouvait, pour la plus grande part, disposer à son gré. Le prince nommait à plusieurs charges ecclésiastiques. C'est encore lui qui désignait, au fur et à mesure des décès, les nobles qui devaient siéger aux États. Il pouvait même en augmenter le nombre pour déplacer la majorité et favoriser plus vite ses créatures. Enfin il nommait les membres des conseils de ville[3] et ratifiait les élections de magistrats faites par ces conseils. A cette époque il avait même pris l'habitude de présenter ses candidats au choix des conseils, de sorte que toute trace d'autonomie avait disparu.

De l'ancien duché de Gueldre, il ne restait aux Provinces-Unies que trois quartiers, les traités de Westphalie ayant attribué le

1. Middelburg qui était le siège des États et des assemblées provinciales, Zierikzee, Flessingue, Ter-Veer, Goes et Tholen.

2. Mirabeau, dans son pamphlet *Aux Bataves sur le Stadoudhérat*, pièces justificatives, donne le texte du règlement de 1674.

3. Utrecht, Amersfoort, Rheenen, Wijk-bij-Duurstede, Montfoort. Cf. Mrs Davies, *The Memorials and time of P.-P. Quint Ondaatje*.

quatrième à l'Espagne et c'est ainsi que l'empereur d'Allemagne, possesseur des Pays-Bas espagnols, l'était aussi de la Haute-Gueldre avec Venlo, Roermonde et Gueldre [1]. Par suite de privilèges anciens que l'Acte d'Union avait confirmés, la Gueldre jouissait dans quelques réunions de certains droits de préséance. Elle était aussi la résidence habituelle de la cour, lorsqu'elle n'était pas à La Haye, car outre ses palais d'Arnhem et de Nimègue, le prince d'Orange y possédait le magnifique domaine du Loo. L'organisation de la Gueldre était assez compliquée et tout en faveur de la noblesse qui était ancienne et puissante. Chacun des trois quartiers, Veluwe, Zutphen et Nimègue avait une assemblée où le collège des nobles avait une voix et celui des villes une autre. Les nobles siégeaient individuellement après avoir fait la preuve, d'ailleurs très difficile, de leurs quartiers. Les villes n'avaient pas toutes les mêmes droits. Zutphen avait dans son quartier un droit de préséance et de convocation semblable à celui dont Nimègue et Arnhem jouissaient dans le leur, mais tandis que ces dernières n'avaient qu'une voix comme les autres villes de leurs quartiers, Zutphen avait dans le sien autant de voix que les quatre autres villes réunies. Nimègue, ancienne ville du Saint-Empire, avait un vicomte ou burgrave qui présidait les États provinciaux, où chaque quartier envoyait trois députés des villes et trois du corps équestre. La noblesse disposait ainsi de la moitié des voix dans toutes les assemblées et le prince lui distribuait les plus hautes charges municipales. Pas plus en Gueldre qu'en Hollande, en Zélande ou en Utrecht on ne songeait à consulter les populations de la campagne.

Il en était de même en Over-Yssel où les nobles jouissaient d'une voix sur les quatre dont se composaient les États, les trois autres étant celles des grandes villes de la province [2]. La division en quartiers existait aussi dans cette province, mais il n'y avait pas comme en Gueldre d'assemblée locale [3].

L'organisation de la Frise était singulière et compliquée [4]. Une

1. Les quartiers étaient ceux de Nimègue avec Thiel et Bommel, de Zutphen avec Doesburg, Deutekom, Lochem et Grol, du Veluwe avec Arnhem, Harderwijk, Wagening, Hattem et Elburg. Cf. Dr H.-A. Weststrate, *Gelderland in den patriottentijd*, 1903.

2. Deventer, Kampen et Zwolle.

3. Les quartiers correspondant aux grandes villes étaient ceux de Zallandt, Twenthe et Vollenhove.

4. Outre les travaux, déjà cités, de Basnage, Fruin, Colenbrander, etc., les sources consultées pour cette esquisse de la constitution frisonne sont Dr D.-J.-A. Harinxma thoe Slooten, *Verhandeling over het stemrecht in Friesland*, Dr F.-G. Slothouwer, *Oligarchische misbruiken in het friesche Staatsbestuur*, et enfin, le registre AAAAA de la collection Dumont-Pigalle (R. A.). La collection

longue série d'abus avait fait de la plus ancienne république de l'Europe un gouvernement aristocratique fort différent de ce qu'il avait été. La Diète qui siégait à Leeuwarden était formée du collège des villes et de trois collèges ruraux ce qui tendait à assurer la prédominance à l'élément campagnard, chose fort naturelle dans un pays qui devait à ses champs et à ses pâturages sa richesse et son indépendance. Le nombre des députés étant très sensiblement le même dans tous les collèges, il importait peu qu'on votât par tête comme il était d'usage aux assemblées plénières des ouvertures de session ou par collège [1], ce qui était le mode habituel. La constitution était fort équitable qui voulait que chaque ville envoyât un magistrat et un membre du Conseil communal, chaque bailliage un député noble et un député roturier. Il semblait que la Diète dût ainsi garder un certain équilibre, mais comme les magistrats et les conseils de ville avaient une même origine et que les députés nobles et roturiers étaient élus par les mêmes électeurs, l'équilibre s'évanouissait et il n'en restait que l'apparence.

Cette organisation n'était pas fort ancienne. Jusqu'à la Réforme les villes n'avaient eu aucune représentation propre. Elles votaient pour les députés de leur quartier, comme les autres ordres qui n'étaient pas moins de quatre : le clergé formé de prélats et d'abbés, l'ordre équestre où prenaient place les chevaliers de la Toison d'Or, la noblesse terrienne qui possédait un domaine ou *state* et la bourgeoisie rurale des possesseurs de biens astreints à un certain impôt.

Avec l'Union d'Utrecht, le clergé disparut et l'ordre équestre se fondit avec la noblesse, singulièrement diminuée par les troubles religieux. On ne comptait guère plus de quinze familles anciennes dans toute la province [2]. Peu à peu de nouvelles modifications se

Dumont-Pigalle est une vaste compilatione de lettres et de documents laissés par un Brabançon naturalisé hollandais qui fut mêlé au mouvement patriotique et exilé en France. Cette collection, qui est du plus haut intérêt pour l'histoire de la Hollande à cette époque, a été récemment mise en ordre par le Dr H.-T. Colenbrander qui en a publié un index. M. Pierre De Witt avait feuilleté quelques-uns des registres de la collection pour son travail, *Une invasion prussienne en Hollande*. Le cahier AAAAA est en entier consacré à la Frise et doit son importance au fait qu'il est dû en grande partie au professeur Valckenaer, ami de Dumont-Pigalle et fort au courant de la constitution frisonne.

1. Chaque collège avait deux voix. Or, celui d'Oostergo comprenait onze bailliages, celui de Westergo neuf et celui de Zevenwouden dix, et il y avait onze villes : Leeuwarden, Franeker, Bolsward, Sneek, Dokkum, Harlingen, Sloten, Hindelopen, Stavoren, Workum et Ylst.

2. Les plus célèbres étaient les Aylva, Burmania, Harinxma thoe Slooten, Sirtema van Grovestins... et leurs domaines s'appelaient *states* d'où les noms Aylva-state, Sirtema-state... Beaucoup de familles étaient d'origine allemande

produisirent. Les villes formèrent un collège séparé tandis que les collèges primitifs étaient formés d'un nombre égal de députés nobles et de députés roturiers.

Il y eut bientôt une grande confusion. De riches propriétaires possédaient plusieurs fermes; ailleurs plusieurs paysans, par héritage ou association, possédaient un domaine en commun et dans tous ces cas on ne savait comment partager les voix. Une grande réforme fut opérée en 1640. On établit un cadastre et on dressa des listes électorales[1]. Chaque bailliage fut divisé en lots de douze arpents au moins et chaque lot, à condition de comporter un bâtiment habitable, conféra à son propriétaire une voix. Les catholiques et les personnes condamnées en justice furent privés du droit de vote. Les biens des églises, des corporations, des communautés ne donnaient pas droit à une voix. On disait de tous ces lots que leurs voix étaient caduques. Par contre, les électeurs avaient autant de voix que de lots. En cas de division du sol, la voix restait attachée au bâtiment habitable qui prenait le nom de *hornleger*. Les femmes pouvaient se faire représenter par leur mari ou même par un étranger; de même que les enfants votaient par l'entremise de leurs tuteurs. Le propriétaire pouvait donner un mandat de vote à qui lui plaisait et dans certains cas l'usufruitier ou le métayer pouvait prendre part aux élections. Les voix se partageaient avec cette seule restriction qu'il fallait jouir au moins d'un quart de voix pour pouvoir voter; si on n'avait pas le quart voulu, on était tenu de reporter la part qu'on représentait au possesseur d'une parcelle plus grande.

Les grandes familles de Frise eurent bientôt fait de se rendre compte de ce qu'un tel système avait de favorable pour elles. Elles achetèrent toutes les terres disponibles et les revendirent en conservant pour elles les hornlegers, c'est-à-dire le droit de vote. Grâce au nombre toujours plus élevé de voix caduques (elles formaient en 1783 plus du tiers du nombre total des voix), elles pouvaient avec une fortune médiocre disposer d'un bailliage. Les plus riches disposaient de plusieurs bailliages et faisaient la loi dans leur quartier. Le riche propriétaire se nommait lui-même bailli, envoyait deux de ses créatures à la Diète et comme bailli nommait secrétaire, receveur, pasteur et marguillier de son bailliage ses serviteurs les plus fidèles; en un mot il était le souverain absolu de sa circonscription. Valckenaer cite un village divisé en 13 lots : quatre voix étaient caduques par ce que les terres qui y

(les Rengers par exemple); d'autres étaient d'origine hollandaise (les Wassenaar étaient une branche de la famille hollandaise de ce nom).

1. En 1698, on décida que les listes électorales seraient décennales;

donnaient droit étaient des biens de l'Église ; quatre voix appartenaient à des particuliers ; un propriétaire qui possédait les cinq autres s'était nommé bailli. Or, les terres qui constituaient son domaine ne formaient pas le sixième des terres du bailliage et elles ne lui rapportaient que 442 florins alors que le seul propriétaire des terres dont il avait conservé les hornlegers en tirait un revenu de 760 florins. Ce bailli payait 194 florins d'impôts alors que les autres propriétaires en payaient plus de 1,000[1]. On citait une famille qui disposait de 56 voix. Plusieurs familles administraient en fait deux et même trois bailliages. Quand deux de ces familles tombaient d'accord, elles déterminaient la majorité dans leur quartier et étaient assurées d'une voix sur les quatre que comportait la Diète de Frise. Ce procédé était d'ailleurs si général que les plus démocrates n'hésitaient pas à y recourir. Depuis longtemps on se plaignait de ces abus et en 1748 on en avait réclamé le redressement. On aurait conservé les droits acquis, mais on aurait donné une voix à tout propriétaire d'une maison habitable à laquelle seraient joints huit arpents de terre labourable ou seize arpents de bois. Guillaume IV pendant son séjour en Frise publia un *Règlement Réformateur* où il reconnut ces abus mais n'y porta aucun remède. Il décida seulement que pour donner droit à une voix le hornleger devait être entouré de quatre arpents de terre labourable ou de huit arpents de bois. Malheureusement deux règlements explicatifs, l'un de la princesse douairière d'Orange du 11 mai 1757, l'autre de Guillaume V du 10 février 1770 tempérèrent cette obligation : les quatre arpents pouvaient non seulement ne pas entourer le hornleger mais même être situés

1. *Courrier du Bas-Rhin*, n° 503, cité par le Dr H.-T. Colenbrander, *De Patriottentijd*. Ces abus avaient plusieurs fois soulevé les protestations de la bourgeoisie qui, en 1626 et en 1672, notamment, avait adressé aux magistrats des cahiers de doléances. En 1672, la querelle s'envenima tellement qu'il y eut pendant quelque temps des États provinciaux à Sneek, à côté de ceux qui continuaient à siéger à Leeuwarden. Le résultat de cette agitation fut le règlement de 1673 qui interdisait l'entrée des États aux baillis, receveurs et à quelques autres fonctionnaires. Mais tous les députés d'Oostergo et quelques-uns de Zevenwouden refusèrent de souscrire à l'acte qui resta lettre morte. En 1748, on décida que le bailli de chaque *grietenij* (terme spécial pour les bailliages frisons. Un bailli s'appelait *grietman*) devait être âgé d'au moins vingt ans. Le Jhr Van Harinxma thoe Slooten à l'ouvrage duquel ces détails sont empruntés donne, d'après un tableau tracé en 1762 par les Aylva, la situation du bailliage de Westdongeradeel. Nous voyons que sur quatorze villages, neuf au moins étaient assurés aux Aylva. Dans quelques-uns ils possédaient même la totalité des voix valides (on appelait voix valides l'ensemble des voix qui n'étaient pas caduques). Ailleurs, avec 22 1/2 voix, ils possédaient la majorité d'un village qui en avait 47, par suite de la caducité de 12 voix, et avec 14 3/4 voix la majorité d'un village de 45 voix dont 24 1/4 étaient caduques. Cf. Harinxma thoe Slooten, *op. cit.*, p. 34.

dans un village éloigné. Enfin quelques planches construites en hâte tenaient lieu de maison habitable donnant droit à une voix. Depuis, malgré les efforts de la bourgeoisie aucune réforme n'avait été apportée et les abus continuaient à fleurir[1].

Il y avait en Frise comme dans toutes les autres provinces un collège de conseillers-députés qu'on appelait les États-députés et une Chambre des comptes. Ces mêmes organes se retrouvaient avec des noms un peu différents en Groningue où le conseil chargé de l'examen des matières financières s'appelait Conseil de finances. En Groningue il y avait aussi un conseil de guerre et un corps de curateurs de l'Université. Les États provinciaux offraient cette bizarrerie d'être divisés en deux collèges égaux en droit dont l'un représentait la ville de Groningue et l'autre le *pays plat* des Ommelandes. Ils n'avaient aucun moyen légal de faire prévaloir leurs opinions respectives.

A Groningue on rattachait souvent le petit pays de Drenthe qui, malgré ses efforts, n'avait jamais obtenu aucune représentation aux États Généraux bien qu'il payât sa part dans les charges de l'Union, une part très faible, il est vrai.

Enfin, en dehors des Provinces-Unies il y avait, au sud de la Meuse, quelques pays mal administrés, sans représentation, qui étaient considérés comme une dépendance de l'Union tout entière, d'où leur nom de Pays de Généralité. Ils comprenaient la partie septentrionale de la Flandre et du Brabant et quelques enclaves sur les bords de la Meuse. Les principaux de ces territoires épars étaient la seigneurie de Bois-le-Duc, le marquisat de Bergen-op-Zoom, la baronnie de Breda, Maestricht, les forts du Lillo, Kruisschans et Frédéric-Henri qui vont jouer un rôle important dans la guerre de la Marmite, le comté de Vroenhoven, le pays d'Outre-Meuse, la Flandre zélandaise, le Franc de l'Écluse, Axel, Ter-Neuze, Liefkenshoek et une multitude de villages, forts ou seigneuries de moindre importance[2].

Ainsi le Stadhouder dominait à Utrecht, la noblesse en Gueldre, l'aristocratie terrienne en Frise, la bourgeoisie en Hollande, en Zélande et en Over-Yssel. A Groningue le pouvoir était partagé entre deux corps égaux en droits. Drenthe, la Généralité étaient régis de La Haye par une assemblée où ils n'avaient pas de représentants. Le Stadhouder, souverain presque absolu dans trois provinces, était impuissant ou presque impuissant partout ailleurs.

1. Nous verrons plus loin, les restrictions que la situation financière apportait à la puissance de l'aristocratie.

2. Une description très détaillée des pays de Généralité est donnée par les *Tegenwoordige Staat*.

La noblesse, maîtresse de la Gueldre, puissante en Over-Yssel et en Utrecht, confondue avec l'aristocratie terrienne en Frise et en Groningue, était réduite à peu de chose en Hollande : elle n'existait pas en Zélande. Tout le monde avait sa part du pouvoir excepté le peuple. Du peuple il n'était question nulle part. Paysans, fermiers, bourgeois des petites villes ou des villages étaient également sans droits et sans moyens d'en acquérir. Pour le Hollandais du XVIIIe siècle, la démocratie rurale ne comptait pas ; il ne soupçonnait même pas qu'elle pût avoir des prétentions à l'existence. Les villes seules avaient le droit d'être représentées, mais par villes, il entendait, ce qui était fort différent, leurs régences, c'est-à-dire l'ensemble des conseils qui les dirigeaient et les administraient. Or si d'après la loi tous les bourgeois pouvaient aspirer aux honneurs municipaux, il n'y avait en fait que quelques familles qui y arrivaient et s'y maintenaient. D'autre part la démocratie urbaine était aussi ignorée des lois et des esprits que la démocratie rurale. Que le peuple pût un jour prendre part aux conseils de la République est une idée qui ne vint jamais aux Hollandais : ce sont les Français qui l'introduisirent en 1795. Mais pour comprendre l'état d'esprit des Hollandais, il faut savoir ce qu'ils entendaient par bourgeois et ce qu'était, dans la plupart des villes, le recrutement des conseils de régence.

Le droit de bourgeoisie qui seul donnait accès aux conseils des institutions charitables, des corporations et des régences pouvait s'acquérir de diverses façons. La plus simple était de naître bourgeois d'une ville et d'y demeurer, mais on l'acquérait aussi en épousant une fille de bourgeois et en se fixant dans la ville natale de sa femme, plus simplement encore en achetant le titre à beaux deniers comptants [1]. Quelquefois une ville offrait cette dignité à ses hôtes les plus illustres : ce fut surtout aux ministres de la religion que cet honneur fut décerné. Mais pour jouir des privilèges très nombreux attachés à cette distinction, il ne suffisait pas d'être bourgeois : il fallait encore résider depuis un certain temps dans la ville, se faire inscrire sur le registre d'une corporation et acquitter les droits de bourgeoisie. Ces formalités remplies on pouvait prétendre aux honneurs municipaux et surtout jouir de l'exemption de certaines taxes. C'est ainsi qu'on béné-

1. A Amsterdam, par exemple, les bourgeois achetés, *gekogte poorters*, devaient payer 5 florins à la ville, 13 à l'orphelinat, 22 à l'aumônerie et 10 au conseil de guerre, soit 50 en tout. On distinguait parmi les personnes ayant le droit de bourgeoisie (*poorterschap* ou *burgerschap*) les bourgeois nés, *ingebooren poorters*, les *bourgeois* mariés, *behuwde poorters* et les bourgeois achetés. Le mot *poorter* plus employé que *burger* lui était à peu près synonyme. Cf. Wagenaar, *Amsterdam in zijne opkomst*, tome III.

ficiait de franchises d'octroi et de tonlieu dans les villes qui avaient conclu un accord avec celle où on demeurait, qu'on avait le droit de pêche et de navigation dans les eaux communales et qu'on jouissait de quelques avantages de juridiction. Le titre non seulement demeurait acquis pour la vie — à moins de changement de résidence ou de condamnation judiciaire — mais il se transmettait aux enfants si la famille n'était pas israélite, car (telle était du moins la règle à Amsterdam et dans quelques grandes villes) les juifs devaient toujours acquitter les droits et restaient, même après plusieurs générations, des *bourgeois achetés*. Il y avait eu jadis une grande et une petite bourgeoisie dont la première seule pouvait briguer les fonctions municipales, mais cette distinction avait disparu. C'étaient les bourgeois qui seuls formaient les corporations, qui seuls par conséquent pouvaient exercer un métier lucratif. Les privilèges des gildes étaient pourtant fort diminués. Si jadis à Utrecht, le soin de nommer les conseils de régence avait été confié aux soixante-dix corporations, ce temps était loin et les corporations d'Utrecht qui demeuraient pourtant parmi les plus puissantes de la République n'avaient aucune influence politique. A Amsterdam même où quelques gildes avaient conservé leur antique prestige, des métiers s'étaient formés qui n'avaient pas voulu s'astreindre aux règles anciennes. A côté de la gilde Saint-Pierre qui, depuis 1384, groupait tous les poissards et poissardes, de la gilde Saint-Éloi qui réunissait tous les serruriers, chaudronniers et couteliers, de la gilde des peseurs publics qui étaient nommés par les bourgmestres, on voyait les brasseurs, les distillateurs, les raffineurs, les filateurs de tabac, les bouilleurs de savon, les tréfileurs d'or et d'argent, les fabricants de vermillon et térébenthine, les calandreurs, les retordeurs, bien d'autres encore refuser de se constituer en corporations fermées[1]. A La Haye, où les corporations étaient pourtant moins nombreuses, la plupart des corps de métiers étaient syndiqués, même les tambours de la milice, les réparateurs de vieux souliers et les garçons laitiers. La gilde Saint-Valentin réunissait les cochers de fiacre et les garçons vachers.

La bourgeoisie était donc assez large et la Hollande avait les éléments d'un gouvernement démocratique, du moins dans les villes, où un abaissement des droits à acquitter pour l'acquisition de la bourgeoisie eût suffi à donner aux ouvriers et aux arti-

1. Wagenaar, *op. cit.*, tome II. livre 4, ch. 1. Il y avait à Amsterdam 50 corporations dont Wagenaar donne la liste; il n'y en avait à La Haye que 44 qu'on trouve décrites dans De Riemer, *Beschrijving van 's Gravenhage*, ch. 35.

sans le droit de cité. Mais le mode singulier des élections avait eu vite fait d'adultérer les principes et de transformer les régences des villes en une oligarchie aussi fermée que le corps équestre lui-même. Il n'y avait pas d'ailleurs plus d'unité dans le gouvernement municipal que dans le gouvernement provincial et chaque ville réglait, à sa fantaisie, l'élection de ses conseils. Pourtant on retrouvait partout le bailli, le bourgmestre, les échevins et le sénat ou conseil de ville [1]. Mais tandis qu'en Gueldre, en Over-Yssel, en Utrecht les pouvoirs du Stadhouder étaient à peu près sans limites puisqu'il nommait les conseillers et présentait ses créatures pour les postes vacants de magistrats dont il ratifiait ensuite les élections, il existait en Hollande un système de cooptation qui rendait son intervention presque inefficace. A La Haye, par exemple, les magistrats en fonctions soumettaient au Stadhouder, la veille de la Sainte-Catherine, une liste de noms double de celle des places vacantes et le prince devait désigner les bourgmestres, échevins et conseillers. A Amsterdam, les bourgmestres étaient élus par le vieux conseil formé des anciens bourgmestres et échevins et des magistrats en exercice qui se réunissaient, le 27 janvier, à l'Hôtel de Ville pour préparer, dans un banquet, l'élection du lendemain. Trois bourgmestres étaient élus, mais l'un d'entre eux restant en fonction deux ans, ils étaient en fait quatre qui pendant un an exerçaient sur la ville un pouvoir souverain. Ils étaient assistés de sept échevins, chargés surtout de fonctions judiciaires et nommés par le Stadhouder sur une liste de quatorze noms établie par le conseil. Le conseil était une assemblée de trente-six membres qui se recrutait elle-même et avait pour mission d'aider les bourgmestres et de désigner ceux de ses membres qui étaient susceptibles de devenir échevins. Les échevins seuls pouvaient être élus bourgmestres. On avait établi, en 1748, un roulement entre les membres du conseil pour maintenir l'équilibre entre les grandes familles. On s'arrangeait aussi pour que le collège des bourgmestres et anciens bourgmestres fût de dix membres, d'où son sobriquet de décemvirat [2]. Malgré une complète refonte des conseils en 1618, 1672 et 1748, le pouvoir était toujours resté dans les mains de quelques familles riches et alliées entre elles, les Hasselaer, les Bicker, les Hooft, les De Witt... En 200 ans, de 1578 à 1778,

1. Ellis, *op. cit.*, p. 1. Pour le gouvernement de La Haye, De Riemer, *op. cit.*, ch. 26 à 31. Pour le gouvernement d'Amsterdam, Wagenaar, *op. cit.*, tome III, livre 7, ch. 1 à 3, et un mémoire conservé dans les archives de la banque Hope publié dans les *Bijdragen en Mededeelingen*, de la Soc. histor. d'Utrecht, 1878, outre les travaux déjà cités à propos de l'organisation provinciale.

2. Ou *tienmanschap*. Cf. le mémoire de la banque Hope.

vingt-six d'entre elles avaient fourni 147 conseillers et le nombre en serait bien plus considérable si on comptait les proches dont le seul titre aux honneurs qu'ils recevaient était leur mariage avec une fille de bourgmestre et les régents de villes voisines qui avaient cédé leur place au cadet d'un régent d'Amsterdam[1].

Avec quelques différences, ce système de cooptation était partout appliqué en Hollande. Dans la plupart des villes, les conseillers étaient nommés par le collège des bourgmestres et échevins dont eux-mêmes choisissaient les membres. Une telle représentation était purement illusoire et les jeunes gens ambitieux qui désiraient parvenir aux honneurs devaient de toute nécessité épouser la fille d'un régent. Le droit de présentation ou d'approbation que le Stadhouder avait dans presque toutes les villes était le plus souvent inefficace et n'empêchait pas ses adversaires de régner en maîtres dans la plupart des grands centres. Il n'y avait que les pensionnaires et les baillis ou officiers de justice qui

1. C'est ce qu'on appelait les *contrats de correspondance*. De véritables pactes plus ou moins secrets avaient été signés entre les grandes familles patriciennes de plusieurs villes. Cf. De Hartog, *De Patriotten en Oranje* et aussi P. De Witt, *Une invasion prussienne en Hollande*, p. 71 et suiv. M. De Witt n'a pas parlé des contrats de correspondance et, d'autre part, il considère les familles patriciennes d'Amsterdam comme des familles aristocratiques et même nobles. C'est une erreur. Le patriciat d'Amsterdam comme celui de toutes les villes des Pays-Bas est un patriciat essentiellement bourgeois. Il n'y a entre les régents et les autres bourgeois que le fait d'avoir pris la place et de s'y maintenir. Cela est si vrai que la plupart des grandes familles belges ont été *anoblies* par Marie-Thérèse contre argent comptant (cela ne coûtait pas très cher : pour un peu moins de 6.000 florins on devenait duc ; pour les moins ambitieux la simple lettre de noblesse valait 813 florins, et, avantage précieux, on pouvait facilement rentrer dans ses débours puisque pour 146 florins on obtenait la permission de continuer son commerce. Cf. Juste, *La Révolution brabançonne*), et que les familles hollandaises et les familles belges qui n'avaient pas eu les moyens au XVIII[e] siècle d'acquérir un titre furent anoblies à la douzaine par Guillaume I[er] après la Restauration de 1813. Il y en eut tellement que les patriciens les plus convaincus de l'importance de leur famille refusèrent des titres si libéralement offerts, et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore la plupart des patriciens d'Amsterdam ne font pas partie de la noblesse des Pays-Bas. Il faut noter à ce propos qu'en Belgique et en Hollande la particule ne joue aucun rôle et que la plupart des grandes familles n'en ont pas alors que le *Van* est très répandu dans les classes ouvrières. D'autre part, sauf dans quelques noms d'origine française (D'Yvoy, De Beaufort...) le *De* est un article, non une particule. Ainsi De Witt signifie Le Blanc et tous les huguenots réfugiés du nom de Le Blanc se sont empressés de traduire leur nom en celui plus fameux de De Witt qui est assez commun à Amsterdam. La forme génitive *Des* et l'article neutre *Het* sont le plus généralement abrégés en '*S* et '*T*. Tels sont, par exemple, les noms flamands et hollandais de 's Gravesande, 't Kint, 't Serclaes... Cf. les études de M. L. De Backer et d'une façon générale tous les ouvrages traitant la question des classes. Quelques-uns de ces renseignements sont aussi dus à l'obligeance de M. P.-J. Kapteyn, attaché aux archives d'Amsterdam qui prépare un ouvrage sur les registres de bourgeoisie de cette ville.

échappassent à la règle et fussent quelquefois choisis parmi les jeunes gens qui avaient manifesté quelqu'aptitude au cours de leurs études de droit [1]. Les baillis et pensionnaires, comme les trésoriers, percepteurs, employés de l'octroi, régents des orphelinats, commissaires des affaires matrimoniales ou ceux des successions onéreuses et vacantes et autres employés de la commune étaient généralement nommés par les bourgmestres et échevins, quelquefois avec l'assistance du conseil de ville. Le bailli avait, dans certains cas, le droit d'en choisir quelques-uns. Ils avaient tous, même les bourgmestres et échevins, un traitement, variable suivant leurs fonctions, mais toujours peu élevé. Seuls les baillis se payaient sur les amendes dont on frappait les condamnés.

Il subsistait en Hollande et en Zélande quelques privilèges locaux qui donnaient lieu à de fréquentes contestations. A Rotterdam le système des élections était très compliqué, à Hoorn le hasard y jouait un certain rôle. L'influence du Stadhouder était un peu plus grande en Frise où la nomination des magistrats lui appartenait mais où la cooptation était demeurée le mode de recrutement des conseils de ville. Les bourgeois, malgré leurs efforts incessants et la création éphémère d'un corps d'électeurs à Leeuwarden et à Franeker, n'avaient jamais eu de part dans le gouvernement de la ville [2].

Malgré leur origine essentiellement bourgeoise, les patriciens d'Amsterdam et d'ailleurs n'étaient pas éloignés de se croire d'une essence très supérieure au reste de l'humanité. Leurs fils dérogeaient en épousant de simples bourgeoises et il ne leur était même pas permis de rechercher des filles de régents qui n'avaient pas souscrit aux contrats de correspondance. Leurs femmes et leurs filles avaient établi une étiquette qui leur attribuait *la préséance due aux princesses du pays*. Ils n'avaient que mépris pour les *Kaerels*, les gens de rien et ce terme comprenait,

1. A Amsterdam, il y avait plusieurs pensionnaires et le bailli était assisté de cinq sous-baillis. Le pensionnaire était un homme de loi, chargé d'écrire, de parler et de plaider pour la ville. Il faisait partie de la députation de la ville aux États et rédigeait les rapports à ses commettants. Le pensionnariat est une institution propre au nord de la France, à la Flandre, à la Hollande et à la Zélande. Il semble qu'il soit originaire de France et que les premiers pensionnaires aient dû leur nom à une *pension* qui leur était faite par la ville. Les premières mentions qui soient faites d'un pensionnaire en Hollande sont de 1468 (Dordrecht) et 1478 (Haarlem). Le mot n'a jamais été employé au nord de l'Y ni dans les autres provinces de la République, sauf en Zélande. Ailleurs on parle de *secrétaire* (au nord de l'Y, en Gueldre, en Utrecht, en Frise...) ou de *syndic* (Groningue). Je dois la plupart des ces renseignements à l'obligeance du Dr H.-T. Colenbrander.

2. Harinxma thoe Slooten, *op. cit.*, p. 59, expose très nettement l'historique de l'organisation municipale de Frise.

avec les paysans et les ouvriers des ports, les bourgeois qui n'avaient pas part au gâteau. Il n'était pas de fantaisie qu'on ne pût se permettre avec les *classes infimes* et on trafiquait sans scrupule d'un pouvoir dont on était assuré. A Wageningen on passait contrat avec le collecteur d'impôts et par le paiement de quelques florins on se dispensait de rendre des comptes. Ailleurs il n'était pas de tricherie dont on n'usât pour se soustraire aux charges communes et les gros marchands de Harlingen ne comprenaient pas que ce fût un devoir de payer l'impôt. L'audace croissant avec l'impunité, les abus n'eurent plus de limite et en octobre 1782, à l'heure même où la marine de la République, aux prises avec la flotte anglaise, courait les plus grands dangers, quelques jeunes patriciens et patriciennes d'Amsterdam, en voyage d'agrément sur la mer de Haarlem trouvèrent fort spirituel de jouer à la petite guerre. Montés sur deux yachts de plaisance ils arrêtèrent à coups de canon un chaland chargé de tourbe et l'obligèrent à se rendre. C'était bel et bien un acte de piraterie, mais ils s'en tirèrent à fort bon compte, grâce à une indemnité aux tourbiers et un pourboire aux gens de police.

D'ailleurs n'étaient-ils pas eux-mêmes la justice [1] ? Le bailli ou haut officier de police était un des leurs, nommé par eux. Pour n'en citer qu'un exemple le bailliage de Hoorn était demeuré quatre-vingts ans entre les mains de la famille Breedehoff. Le tribunal de premier ressort était le collège des échevins, c'est-à-dire un des conseils de la régence. Les cours de justice provinciales étaient nommées par les États où ne siégeaient que des régents. Enfin la revision ne pouvait être demandée qu'aux États qui désignaient les membres de la chambre de cassation. C'était un filet à mailles serrées dont ils étaient très sûrs. Ils étaient aussi très sûrs de sa perfection. « On crie beaucoup contre ce gouvernement de famille. Est-ce que cela irait mieux autrement? » demandait Rendorp qui se vantait d'être devenu échevin et directeur de la compagnie de Surinam par l'influence de son père et de son oncle le bourgmestre Calkoen.

En tous cas cela ne pouvait guère aller plus mal, du moins pour les détenus. La rigueur de la justice n'avait d'égale que la vénalité des magistrats qui l'appliquaient. La loi n'était pourtant

1. V. De Hartog, *op. cit.*, p. 23 et suiv., 49 et suiv.; Colenbrander, *op. cit.*, I; Diderot, *op. cit.;* Basnage, *op. cit.*, la collection *Tegenwoordige Staat:* Carr, *op. cit.*, p. 70, 110, 260 et 297; Pilati, lettre 22 et un article de M. L.-P.-C. Van den Bergh sur les baillis paru dans la *Nederlandsche Rijksarchief*. 1857. Il faut surtout lire le très amusant pamphlet de B. Donker Curtius. *Le Testament de Gille Blasius Sterne.*

pas mauvaise : elle donnait aux juges des pouvoirs assez étendus pour établir la conciliation ; elle autorisait pour tous les procès ordinaires l'appel devant une cour supérieure. Chaque province avait ainsi une Cour provinciale dont les conseillers étaient nommés par les États [1]. La seule Zélande n'avait pas de cour provinciale et les appels de ses tribunaux se faisaient devant la Cour de Hollande dont elle nommait quelques conseillers et une fois sur trois le Président. Par contre il y avait à Middelburg une Cour de Flandre, chargée des affaires de la Flandre Zélandaise, analogue à la Cour de Brabant instituée à La Haye pour les autres pays de Généralité. Quelques affaires spéciales relevaient non des tribunaux ordinaires mais de magistrats spéciaux tels que, par exemple, les maîtres des orphelins, les commissaires des affaires matrimoniales, les conseillers des digues ou ceux des successions onéreuses et vacantes. Enfin, dernière garantie, les inculpés n'étaient déférés aux tribunaux que sur l'avis conforme de juges instructeurs qui, à l'audience, soutenaient leur accusation contre l'avocat de l'intéressé, sous les yeux soi-disant impartiaux des magistrats.

Il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi dans la réalité. Pour les échevins, toutes les affaires étaient extraordinaires : ainsi pas d'appel. Pour obtenir la revision d'un procès il fallait tout d'abord verser un cautionnement de cinq mille florins. La vénalité des baillis et gens de police était telle que les riches n'avaient rien à craindre. Le wehrgeld des anciens Germains était rétabli de fait en faveur, non plus de la victime, mais des hommes de loi. A la campagne les abus étaient encore bien plus criants, le bailli étant le plus souvent le seul dans tout le tribunal qui eût des notions de droit, le seul qui fût à même de lire les textes de droit romain qu'il fallait appliquer. Avec le sentiment de la justice dont les régents faisaient preuve à toute occasion, on pouvait être assuré que dans n'importe quel procès le patricien aurait raison contre le plébéien, le Hollandais contre l'étranger. Par excès de prudence on faisait jeter en prison l'étranger qui était en procès contre un sujet de la République et il y restait le plus longtemps possible. Le fait était tellement avéré qu'un chargé d'affaires de la cour de Vienne put exprimer dans une lettre officielle remise au Grand Pensionnaire l'opinion la plus injurieuse pour la magistrature hollandaise sans soulever d'autre protestation que celle d'un diplomate prussien peu au courant des faits [2].

1. Nous avons vu que deux conseillers de la cour de Hollande, Zélande et West-Frise devaient être nobles.

2. Il est fait, ici, allusion au procès que le comte d'Asson, chambellan de

La justice criminelle n'était guère mieux administrée et elle était extrêmement rigoureuse, mais la plupart des coupables lui échappaient ou composaient avec elle. Il n'y avait guère que les aventuriers de toutes espèces, barons allemands, marquis français ou filles publiques qui allassent emplir les prisons de la ville. Les meurtres étaient assez rares, même parmi les ouvriers des ports bien que jouer du couteau fût assez fréquent chez les hommes et même chez les femmes de certaines régions. Une fois arrêté le prévenu était jeté dans des prisons sans air et sans lumière où il restait très longtemps, quelquefois deux ans, soumis au bon plaisir du bailli qui fixait son genre de vie et sa nourriture. Ne pas se reconnaître immédiatement coupable était une injure grave contre le respect de la magistrature et, innocent ou non, le détenu qui niait payait son irrespect par le fouet et les verges. Mais ce n'était là qu'un commencement et sur des preuves plus graves on soumettait le coupable présumé à la torture. Un des supplices les plus fréquents était de lui lier les mains derrière le dos à une corde passée à une poulie qui elle-même tenait au plafond et au moyen de laquelle on tirait en haut et en bas le patient dont les pieds étaient chargés de poids de cinquante livres. Il y avait ainsi une très jolie variété d'instruments [1] qui faisaient généralement avouer les crimes les plus imaginaires. Mieux valait d'ailleurs ne pas se rétracter car de nouveaux supplices ne se faisaient pas attendre. Ainsi convaincus, les prévenus étaient traduits devant les échevins, puis, le jugement prononcé, devaient attendre, s'ils étaient reconnus coupables, un des jours d'exécution. Il n'y en avait que quatre par an et ils étaient fort solennels. Le magistrat venait en grande robe noire et en perruque et la

l'Empereur, soutenait contre le comte de Wassenaer. Le ministre d'Autriche, comte de Mérode, étant absent, ce fut le secrétaire de légation Schraut qui demanda, dans des termes fort injurieux pour la justice hollandaise, un sauf-conduit pour Asson. Le conseiller pensionnaire de Hollande Van de Spiegel ayant consulté les jurisconsultes Bilderdijk, Kinker et Van der Lynden, ceux-ci lui remirent un mémoire que Van de Spiegel communiqua à Schraut. Ce mémoire qui est du 23 septembre 1788 et qui fut la seule réponse du gouvernement hollandais, mérite d'être transcrit, au moins en partie : *Il nous paraît indubitable qu'il* (Asson) *soit en droit de se procurer les moyens nécessaires pour se garantir d'un arrêt quelconque dont on pourrait s'aviser de l'incommoder en traversant ce pays ; nous croyons même que la prudence l'exige en tous cas parce qu'il est très certain qu'on est extrêmement facile chez nous à accorder une telle provision de justice contre un étranger, même sans aucun examen de la vérité des motifs qu'on prétexte.* (H. S.) Le comte d'Alvensleben, dans une dépêche de la même date, fut le seul qui remarqua le caractère injurieux du mémoire de Schraut (G. S.).

1. On les voit au petit musée spécial du Gevangenpoort à La Haye. Le Gevangenpoort est une ancienne prison où les frères De Witt étaient enfermés quand la foule vint les chercher pour les massacrer.

foule s'assemblait sur la grand place autour de l'échafaud [1]. On procédait d'abord aux bagatelles, c'est-à-dire à la fustigation des voleurs, des époux légers ou des filles trop curieuses ; on en venait ensuite, s'il y avait lieu, aux exécutions capitales. Les coupables étaient ensuite bannis ou envoyés dans les prisons dont le régime était très dur. Ils y restaient souvent fort longtemps et étaient astreints à un travail assidu pour lequel les chaînes, les fers, les verges étaient des excitateurs toujours prêts. On avait même imaginé à la prison des hommes d'Amsterdam une petite cabane où l'eau montait insensiblement et où celui qui était enfermé devait pomper jusqu'à extinction de ses forces s'il ne voulait être noyé. Tout le monde d'ailleurs n'était pas traité de la même façon : à la maison des fileuses, des appartements étaient réservés aux dames du grand monde où le régime était plus doux et où elles n'étaient pas, comme les autres prisonnières, un objet de curiosité publique, ce qui ne les empêchait pas de recevoir le fouet à l'occasion.

Mal administrés et mals jugés, les Hollandais étaient accablés d'impôts [2] : mais leur fortune était telle qu'ils ne semblaient pas s'en apercevoir et seuls les marchands se plaignaient. Pourtant tout ce qui pouvait payer était imposé : les maisons, les champs, le bétail, les revenus mobiliers et immobiliers, les traitements des fonctionnaires, les successions, les ventes, les hypothèques, les domestiques, les chevaux et les voitures, les bateaux. Les marchandises importées payaient des droits de douane, d'octroi, de pesage qui doublaient le prix du pain, de la bière, du vin et de l'huile. Une feuille de papier timbré coûtait de 3 à 300 florins [3]. Il y avait un impôt spécial sur le sel, le thé, le café calculé d'après le nombre des personnes de la famille et qui, pour le sel du moins, devait être acquitté, même si la famille n'en avait pas acheté. Il fallait payer des impôts à la Généralité, d'autres aux provinces qui avaient aux époques de guerre contracté des dettes énormes. Il fallait encore en payer aux municipalités, aux amirautés, à certains collèges particuliers. On connaissait tous les impôts : les impôts directs et les impôts indirects, les impôts le-

1. A Amsterdam les exécutions se faisaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Une passerelle mobile conduisait d'une des fenêtres de l'hôtel de ville (qui est aujourd'hui le palais de la reine) à l'échafaud dressé en face du Poids Public (une jolie construction de la Renaissance qui a disparu depuis) et de l'Église Neuve. Le Poids public séparait cette place de la Place de la Bourse ; elles sont maintenant réunies.

2. Ellis, *op. cit.*, p. 11 et suiv. et p. 100 ; Diderot, *op. cit.* ; Pilati, lettres 17 et 18 ; Wagenaar, *op. cit.*, I ; la collection *Tegenwoordige Staat*.

3. C'est-à-dire de 6 à 630 francs, chiffre énorme pour l'époque.

vés par les employés de l'Etat et les impôts levés par des fermiers. Aussi essayait-on parfois de s'y soustraire et on y arrivait généralement grâce à la vénalité et à la paresse des fonctionnaires. L'argent était d'ailleurs gâché inutilement et les finances dans un état déplorable. Certains collèges, ceux des digues par exemple, avaient un nombre considérable d'employés qui coûtaient fort cher bien qu'ils fussent mal payés ; ceux-là du moins étaient utiles : il n'en était pas toujours de même. Quelles que fussent d'ailleurs les charges qui pesaient sur la Hollande, les autres provinces trouvaient qu'elle ne payait pas en proportion de ses richesses et se plaignaient de devoir tirer les mêmes impôts d'une population qui n'offrait pas les mêmes ressources.

Les postes jouissaient d'une meilleure réputation qui n'était pas toujours méritée. Depuis le rétablissement du Stadhoudérat il y avait apparence de centralisation et un peu moins d'abus dans la nomination des maîtres de postes, désormais confiée au prince d'Orange, du moins dans les grands centres, mais quelques villes gardaient une jalouse indépendance et si on ne voyait plus des maîtres de poste de deux ans, comme cela s'était vu quelques années auparavant à Amsterdam[1], on n'avait pas su empêcher l'esprit de famille de conserver sa toute-puissance. Il y avait pour l'Allemagne une poste hollandaise d'Amsterdam à Hambourg et une poste allemande de La Haye à Maaseyck par Utrecht. Le courrier d'Angleterre qui devait attendre à Hellevoetsluis les vents favorables avait enlevé à la poste d'Anvers les lettres venant d'Allemagne ce qui lui avait donné une importance considérable. Le courrier de France était le moins bien organisé : les villes pouvaient agir à leur guise et quelques-uns des maîtres de relai n'étaient en fait que les agents de la poste française.

Les Hollandais se souciaient peu de perfectionner leur gouvernement, mais ils tenaient à honorer la religion. Les églises et institutions charitables étaient riches et bien organisées. La liberté de conscience était absolue depuis plus d'un siècle. Les catholiques d'Utrecht, de la Flandre et du Brabant vivaient en bonne harmonie avec les protestants dont les diverses confessions se mêlaient sans heurt ni persécution. Nulle part les juifs n'étaient plus nombreux et moins inquiétés. Sous le règne de Guillaume III, un certain nombre d'entre eux était même entré au corps des nobles en échange de prêts d'argent qu'ils avaient consentis à ce prince. A peine quelques restrictions dans

1. Willem Munter fut nommé maître de poste a deux ans, Gerrit Munter à quatre ans, Corver Hooft à cinq ans. Cf. un article de M. J.-C. Overvoorde dans les *Bijdragen* de la Soc. histor, d'Utrecht, 1899.

les nominations aux emplois supérieurs de l'État permettaient de dire que le calvinisme était la religion d'État. C'est avec raison que Diderot a pu dire que si la religion n'y faisait pas de bien, la Hollande était du moins le pays où elle faisait le moins de mal. De plus en plus on tendait à établir toutes les religions sur un pied d'égalité. Les provinces de Hollande et d'Utrecht abolissaient les vieux règlements contre les catholiques auxquels la Frise refusait encore le droit de figurer dans les régences, mais la Gueldre résistait à toutes les tentatives faites pour diminuer les avantages réservés aux calvinistes. Les protestants dissidents pas plus que les catholiques ou les israélites ne pouvaient faire partie des régences. La situation des juifs était la même que celle des catholiques, mais même à Amsterdam où, dès le XVIIe siècle, ils étaient plus de cent mille, il y avait une nuance de mépris dans la manière dont on les traitait. Ils devaient toujours acheter le droit de bourgeoisie ; aux publications de mariage à l'hôtel de ville pour lesquelles ils devaient payer 32 stuivers au lieu de 28, on lisait leurs noms à la suite de tous les autres et seulement après que le secrétaire avait posé la question : « Y a-t-il d'autres chrétiens à marier [1] ? »

De toutes les églises, la mieux organisée et la plus riche était l'Église Réformée dont la doctrine était seule enseignée dans les Universités. Il n'était pas de ville de village qui n'eut ses hôpitaux, ses hospices, ses maisons de retraite, ses orphelinats et ses écoles réformées. L'État entretenait des pasteurs calvinistes dans toutes les grandes capitales et même à Moscou, à Alger et en Orient. A l'Église de Hollande se rattachaient les communautés réformées de langue flamande, un peu partout répandues en Amérique et en Asie : il y avait quarante-six pasteurs de l'Église réformée hollandaise dans les possessions de la Compagnie des Indes Orientales, dix dans les diverses colonies d'Amérique, vingt à New-York, un en Pensylvanie, quatre à Londres et un à Norwich. On pouvait encore lui rattacher les cinquante communautés wallonnes qui, avec leurs quatre-vingt-dix pasteurs, formaient le groupe important des huguenots de France et de Belgique demeurés français de langue, les églises réformées allemandes et les églises presbytériennes anglaises [2].

1. De Hartog, *op. cit.* Voir aussi les *Jaarboeken*, juillet 1792, la collection *Tegenwoordige Staat*, les ouvrages déjà cités de Carr, Diderot, Radcliffe, Pilati et Grabner. Pour les francs-maçons, une liste des loges a été publiée par les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1886, d'après les papiers de Van Goens. Le *stuiver* ou vingtième de florin valait à peu près dix centimes.

2. Il y avait des églises presbytériennes à Dordrecht, Leyde, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht, Middelburg, Flessingue et Ter-Veere. Il y avait

Les autres confessions protestantes étaient loin d'avoir la même importance : Les luthériens formaient une petite minorité qui n'était pas négligeable, composée surtout d'Allemands et de Hollandais. Les Remonstrants ou Arminiens ne leur étaient guère inférieurs en nombre [1]. La secte très libérale des Rynsburgiens n'avait qu'une importance médiocre. Les quakers, qui n'étaient qu'une centaine dans toute l'Union; les frères Moraves, une foule d'autres petites confessions n'avaient, ainsi que les Arméniens et les Mystiques, aucune chapelle et célébraient leur culte d'une façon irrégulière. Deux temples épiscopaux étaient desservis par des pasteurs anglais.

Seuls les Baptistes ou Mennonites avaient une certaine influence très analogue à celle des Quakers en Angleterre et aux États-Unis. D'une honnêteté rigide, très simples de manières, très bienfaisants, ils avaient gagné la confiance de leurs concitoyens et acquis dans le commerce et l'industrie des fortunes immenses. Une des plus grandes, sinon la plus grande banque d'Amsterdam, appartenait à la puissante famille mennonite Hope dont un membre, ami personnel du duc de Brunswick, fut représentant du prince d'Orange auprès de la Compagnie des Indes Orientales. C'est en effet à Amsterdam que la plupart des sectes dissidentes comptaient le plus de membres. Mais les Mennonites avaient des adeptes un peu partout dans la République et ils étaient surtout très nombreux en Frise où ils détenaient toutes les banques et les plus grandes maisons de commerce.

Les catholiques étaient une respectable minorité, très supérieure en nombre à toutes les sectes dissidentes du protestantisme : ils étaient particulièrement répandus dans les pays de Généralité, Flandre et Brabant, mais ils étaient encore nombreux à Utrecht et sur les côtes de Hollande. Ils formaient près du tiers de la population totale de l'Union. En dehors des prêtres des trois cent cinquante églises ou chapelles, il y avait encore bon nombre de moines surtout des frères prêcheurs et mineurs. On trouvait aussi des Jésuites, des Bénédictins, des Carmélites et quelques autres, mais peu de nonnes à moins qu'on appelle couvents les mélancoliques et discrets béguinages où quelques veuves et quelques filles se retiraient sans faire de vœux pour vivre une vie paisible et dévote [2].

d'autres chapelles anglaises à Amsterdam et Rotterdam relevant du culte épiscopal ou anglican. Hors de ces villes l'élément anglais était insignifiant.

1. Il y avait 40 communautés luthériennes avec 51 pasteurs, 34 communautés arminiennes avec 43 pasteurs.

2. Il y avait un grand béguinage à Amsterdam.

Les juifs habitaient dans la plupart des grandes villes un quartier misérable et populeux. A Amsterdam où ils étaient fort nombreux ils occupaient entre le port, le Marché Neuf et l'Amstel une série de ruelles étroites et sales que le séjour de Rembrandt a immortalisées[1] mais qui n'étaient guère plus attrayantes que celles des ghettos de La Haye, de Rotterdam et de Leeuwarden.

La franc-maçonnerie n'était pas inconnue et trente-cinq loges dépendaient de la Grande Maîtrise de Hollande dont sept à Amsterdam[2]. Un cousin du Stadhouder, prince de Nassau-Usingen et quelques personnages dont les noms allaient devenir fameux tels que lord Athlone, le comte de Rechteren ou le baron de Reede étaient les maîtres de leurs loges.

Très tolérant, le Hollandais était pourtant très pieux ; il suivait avec exactitude les offices du dimanche et observait avec beaucoup de régularité le repos dominical. Il n'était pas permis d'aller au spectacle les jours de fête; la musique même était interdite. Seules les visites entre parents et amis étaient tolérées par la coutume. Dans les villages la foule se promenait, silencieuse et morne, parée de ses plus beaux atours. La règle n'était pas absolue pourtant : il était plus d'un village où le travail ne cessait pas le dimanche, où l'église était souvent vide et où la superstition tenait lieu de religion.

L'armée n'existait plus que de nom. Sauf peut-être Maestricht, aucune place n'était sérieusement défendue; Nimègue, Bois-le-Duc, Breda, Grave, sans canons, sans munitions étaient incapables de soutenir un siège. Au fort de Liefkenshoek par lequel les Hollandais tenaient l'Escaut fermé à tout navire du port d'Anvers on n'avait pas réparé les tranchées faites en 1747 par les troupes françaises. Les écluses étaient en piteux état[3]. Les troupes qui montaient à peine à vingt-huit mille hommes presque tous étrangers, affaiblies par la désertion, ne suffisaient pas même à la défense des forteresses les plus importantes[4]. Le haut commandement était déplorable et tiraillé entre le Stadhouder, les États Généraux, le Conseil d'État et les États provinciaux. Le prince, capitaine général de l'armée, avait le commandement et

1. C'est encore le quartier qu'ils habitent aujourd'hui. La principale de ces rues s'appelle la rue des Juifs. *Jodenstraat.*

2. Il n'y avait en fait que vingt-six loges, car il faut déduire les deux loges de saint Eustache, les deux loges de Düsseldorf et les loges de Curaçao, Surinam, Ratisbonne, Batavia et Colombo qui relevaient de la grande-maîtrise de Hollande.

3. Mirabeau, *Aux Bataves sur le Stadhoudérat*, pièce 26, d'après les rapports des généraux Du Moulin et Martfeld.

4. Thulemeier, dép. du 19 janvier 1779; Yorke, dép. du 3 juillet 1778 (Colenb.); Mirabeau, *op. cit.*

la nomination à certains emplois. Le Conseil d'État était chargé de l'administration ; les États provinciaux fixaient le cantonnement des troupes à leur répartition, mais les pouvoirs étaient mal délimités et donnaient lieu à de fréquents conflits. Aussi à part les Suisses et les gardes hollandaises en garnison à La Haye, qui ne le cédaient en rien aux armées étrangères, les troupes étaient mal payées, mal nourries, mal habillées.

A côté de l'armée régulière, les villes entretenaient des milices qui jouirent jusqu'à l'heure du danger d'une bonne réputation. On y enrôlait tous les bourgeois de dix-huit à soixante ans et on leur faisait faire des exercices et des parades. Les milices étaient nombreuses et ne manquaient pas d'argent ; à Amsterdam, par exemple, il n'y avait pas moins de soixante compagnies bien entretenues, mais les officiers choisis par les régents étaient naturellement des patriciens qui connaissaient fort peu les choses militaires et les exercices étaient plus faits pour l'admiration de la foule que pour un réel entraînement. D'ailleurs l'esprit aristocratique ne permettait pas aux patriciens de servir comme les simples bourgeois et ils formaient dans chaque compagnie la petite élite recherchée des *cadets nobles* [1]. En dehors des milices régulières les bourgeois tendaient à se constituer en milices indépendantes des régences et des États. Les *corps-francs* qui vont ainsi se développer, d'abord à Utrecht et en Hollande, puis dans toute l'Union, n'avaient sur les milices que l'avantage de n'être point aristocratisés. Mais l'amour du panache et l'incapacité des chefs étaient les mêmes dans l'une et l'autre organisation.

L'état de la marine était lamentable. Flessingue, de beaucoup le plus beau port militaire, n'avait en sa plus grande profondeur que vingt-deux pieds et un banc de sable en rendait l'accès difficile ; encore était-il peu fréquenté par suite de jalousies locales. Les grands navires ne pouvaient entrer dans la rade du Texel, et cette rade était si dangereuse que beaucoup de vaisseaux étaient jetés sur les bancs de sable et se perdaient corps et biens sous les yeux impuissants des gens du port. Un navire déplaçant treize pieds ne put remonter la Meuse jusqu'à Hellevoetsluis qu'en glissant sur les bancs du fond. Aucune batterie, aucun fort ne défendait les côtes ou l'entrée des ports. Les amirautés estimaient que 50 à 60 vaisseaux de ligne leur étaient nécessaires pour protéger les côtes et convoyer les flottilles commerciales ; il n'y en avait que 25 presque tous démodés et hors d'usage. A une époque où l'An-

1. *Adelboorsten*. Cf. Wagenaar, *Amsterdam*, I ; Caillard, *Mémoire sur la Révolution de Hollande :* Ellis, *op. cit.* p. 28, 38 et 93 ; Colenbrander, *op. cit.*, I, p. 18 et suiv. et 98 ; Radcliffe, *op. cit.*, p. 38

gleterre possédait 122 vaisseaux de 60 tonneaux que les gens compétents estimaient indispensables dans une bonne marine, où la France en possédait 63 et l'Espagne 62, les Provinces-Unies n'en avaient que 11 dont le plus neuf était vieux de 25 ans, le plus ancien de 50. Les amirautés de la Meuse et d'Amsterdam avaient encore un semblant d'activité, grâce aux droits d'entrée qu'elles percevaient sur les navires entrant et sortant des ports de Rotterdam et d'Amsterdam, mais les petites amirautés de la Frise, de la Hollande du Nord et de la Zélande étaient dans une situation financière qui pendant de longues années ne leur permit pas la construction d'un seul navire. Les officiers étaient détestables : Zoutman était un vieillard, Hartsinck et Bylandt des médiocres; seul Kinsbergen, intelligent, désintéressé et brave, continuait la glorieuse tradition des De Ruyter et des Tromp[1]. Le recrutement des marins offrait les plus grandes difficultés. Près de 20,000 servaient sur les navires anglais où une haute paye leur était assurée.

Les marins hollandais devaient être nourris par le capitaine de vaisseau qui en profitait pour garder le plus possible de l'argent qu'on lui donnait à cet effet. Pendant la guerre d'Amérique une expédition combinée avec la flotte française de Brest échoua, faute de provisions et de cordages autant que par le mauvais vouloir des officiers qui préféraient aux hasards de la pleine mer une bonne orgie dans le port[2]. Les armateurs hollandais augmentaient sans cesse les gages de leurs matelots et ceux-ci n'hésitaient guère entre les seize florins de la marine de l'État et les trente florins de la marine marchande.

Le commerce, mal protégé par une marine aussi insuffisante, avait beaucoup à souffrir dès que la République était en guerre. Les marchands se plaignaient beaucoup de la décadence commerciale de la Hollande : les Russes, ayant surpris les secrets de la fabrication n'achetaient plus de bouchons; les étrangers, éloignés par les impôts, fabriquaient leurs planches et leurs tonneaux; les

1. Van der Hoop à Brunswick, 15 août 1781. Van der Hoop rapporte que les marins se moquaient de l'amiral Hartsinck qui grâce à Kinsbergen, put, pendant la bataille de Doggersbank, rester assis dans sa cabine à fumer et à boire du thé avec sa femme et ses enfants. Les lettres de Van der Hoop à Brunswick ont été publiées dans les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1880.

2. Lorsque Joseph II se rendit au Helder pour visiter la flotte hollandaise, il trouva le vaisseau-amiral rempli de filles et pourtant l'amiral Hartsinck avait été prévenu de sa vite (Van der Hoop à Brunswick, 18 juillet 1781). Cf. Ellis, *op. cit.*, p. 65; Pilati, lettres 10 et 17; Basnage, *op. cit.*, p. 117; Colenbrander, *op. cit.*, I, p. 87, 152, 154, 222 et pièces justificatives (notamment les dépêches de Thulemeier, 28 septembre 1779 de Yorke, 1777 à 1780 et une lettre de Triquetti à Yorke, 1er février 1779).

Scandinaves filaient eux-mêmes le tabac acheté en Gueldre et en Utrecht; plus de cent moulins avaient été démolis à Zaandam en moins de trente ans; l'abus du thé et du café ruinait les brasseurs; les librairies étaient réduites à rien et la grande pêche était presque morte. En réalité, les marchands se plaignaient parce qu'ils aiment à se plaindre. Il est vrai que quelques branches de l'industrie étaient moins florissantes : la pêche de la baleine, les raffineries, les impressions de cotonnades, les scieries avaient beaucoup souffert; Hambourg avait enlevé à Amsterdam et à Rotterdam le marché des sucres et des cafés ; le trafic de l'indigo et des matières tinctoriales avait perdu toute importance. Mais les Hollandais restaient le peuple le plus riche de l'Europe et il suffisait de voir les progrès du luxe pour ne pas trop s'apitoyer sur leur décadence. Les fortunes étaient immenses et nulle ville au monde ne pouvait rivaliser avec Amsterdam pour les collections artistiques, les meubles somptueux, les argenteries et les bijoux. Partout, jusque chez les paysans, on trouvait une grande abondance d'or et d'argent, de joyaux et de pierres précieuses. C'est que les Hollandais étaient les grands commissionnaires et les grands épiciers de l'Europe. Leur marine de commerce restait extraordinairement active; Amsterdam était un des plus grands ports de l'Europe, supérieur même à Londres[1]. Grâce à leurs vastes possessions des Indes, ils couvraient tous les marchés d'Europe de leur poivre, de leur cannelle, de leur cacao et de leur macis. Ils portaient vers l'Italie ou les pays du Levant les harengs dont ils étaient les plus grands pêcheurs, les produits de leur sol, les épices de leurs colonies, les produits de l'Afrique et de l'Amérique et ils en tiraient les tapis, les étoffes de soie ou les momies dont on se servait en médecine. De France ils tiraient les vins, les fruits et le papier et ils apportaient en échange les bois du Nord, la porcelaine de Delft, les drogues, les fromages et les épices. Ils allaient partout portant au Nord les produits du Sud et à l'Est les produits de l'Ouest. Mais surtout ils faisaient un grand commerce d'argent. C'est en Hollande que les souverains négociaient leurs emprunts et les Hollandais possédaient des obligations dans le monde entier; en Angleterre même, ils possédaient pour plus de trois cents millions de florins de papiers. La Bourse d'Amsterdam était un des plus grands marchés qu'il y eut alors. Les ressources du pays étaient presque inépuisables et pour son malheur tout le monde le savait. D'ailleurs si quelques branches du commerce intérieur déclinaient, il n'en était pas de même de l'ensemble ; il

1. Il entrait à Amsterdam 2.000 vaisseaux par an, à Londres 1.200. Cf. Rodier, *op. cit.*, p. 41-42.

restait plutôt stationnaire. Jamais on n'avait vendu autant de fromages qu'en 1779 et 1780 fut l'année la plus florissante du siècle pour le commerce des laines. La surface cultivée restait à peu près la même : un million d'arpents. Les pâturages de Frise et de Hollande donnaient du beurre et des fromages; dans l'humide Zélande, plus basse et plus malsaine encore que la Hollande, poussait surtout la garance. Les dunes donnaient du sable à verre et les terres argileuses d'Utrecht et du Rhin de la terre à poterie. Le Westland donnait des fruits et Haarlem des fleurs. Sous la bruyère rose et désolée d'Over-Yssel, on trouvait la tourbe, répandue aussi en Frise, en Hollande et à Utrecht où poussait le tabac. Le Gooiland était semé de sarrasin tandis que le blé et l'avoine venaient plutôt en Frise, en Groningue, en Over-Yssel et surtout en Gueldre, la plus cultivée de toutes les provinces [1].

Malgré leurs immenses ressources, les colonies allaient mal. Depuis longtemps les Compagnies déclinaient. Leurs dividendes baissaient et elles avaient dû recourir à des emprunts qui les mettaient sous la dépendance des États Généraux. On soupçonnait des abus : on avait appris par les insurrections terribles des esclaves qu'ils étaient maltraités et entassés sur les vaisseaux négriers jusqu'à en mourir; on voyait journellement les *acheteurs d'âmes*, cabaretiers ou juifs allemands, embaucher pour le pénible service des bateaux de pauvres hères ignorants des choses de la mer ; on savait que la contrebande rendait inefficaces les monopoles que les compagnies se réservaient; les gouverneurs et les fonctionnaires des Indes étaient les premiers à vendre de l'opium au détriment de la Compagnie des Indes Orientales. La plupart d'ailleurs étaient des aventuriers sans grand scrupule :

1. Outre la collection *Tegenwoordige Staat*, I, ch. 20 et 21 et la collection des *Jaarboeken* qui donnent, l'une une étude approfondie du commerce hollandais, l'autre des statistiques très complètes sur le commerce des laines et des fromages (juillet 1789), ainsi que divers placards (juillet 1790, février 1794) et un aperçu de la richesse de la Frise (août 1794), les ouvrages qui ont servi à ce résumé sont : Pilati, lettres 11, 14 et 16, Le Francq van Berlkhey, *op. cit.*, II, ch. 1, 2, 3 et 11 ; Grabner, lettres 2, 3 et 4 ; Carr, *op. cit.;* Diderot, *op. cit.;* Rodier, *op. cit.;* De Hartog, *op. cit.*, p. 37 et suiv., et enfin les deux ouvrages anonymes, *Le Commerce de la Hollande* et la *Richesse de la Hollande* (Accarias de Sérionne) en complétant ce dernier par sa traduction hollandaise *Hollands Rijkdom* qui est de Luzac et qui est supérieure au texte original. La production de la laine fut en 1780 pour le quartier Nord-Hollande seulement de 1.438.370 livres contre environ 1.000.000 vers 1765. Les principaux centres de production étaient Hoorn, Alkmaar, Purmerend et les îles (Texel, Wieringen). Le fromage qui passa aux poids publics dans la même région, atteignit en 1779, 17.905.591 livres, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1768. Les principaux centres de production étaient Alkmaar et Hoorn, et aussi, quoique moins importants, Purmerend et Edam.

chaque nouveau venu s'unissait aux autres par un mariage convenable et prenait sa part des profits illicites. Le voyage était si long que la Chambre des Dix-Sept et la Chambre des Dix qui dirigeaient de Hollande l'une et l'autre compagnie des Indes ne pouvaient pas grand chose. On ne connut bien ces abus que lorsque Dirk de Hogendorp eut fait paraître ses pamphlets, mais alors les colonies étaient perdues [1].

Ainsi de toutes parts la vieille barque vermoulue prenait l'eau. Il eût fallu un pilote attentif qui veillât avec soin aux avaries ou qui changeât de bâtiment en gardant de l'ancien toutes les pièces qui étaient bonnes et même excellentes. Mais, trop longtemps, on avait eu des capitaines peu soigneux qui avaient fait du splendide navire, orgueil des siens et admiration des autres, une machine démodée et hors d'usage. Une réforme était urgente. Viendrait-elle de l'intérieur? On ne pouvait l'espérer : il n'y avait pas d'homme d'État en Hollande qui fût capable de l'entreprendre. Et c'est pourquoi de tous les pays étrangers accouraient vers la République les aventuriers qui se croyaient appelés à jouer le rôle qu'aucun Hollandais ne savait tenir.

1. Le Dr Colenbrander a fait réimprimer sous le titre *Frankrijk en de Oost. Indische Compagnie in de Patriottenjaren* la partie de son ouvrage sur le *Patriottentijd* qui concerne les possessions hollandaises des Indes et de l'Insulinde. Un pasteur de Sumatra, Klerk De Reus a publié une belle étude de la compagnie des Indes Orientales, *Geschichtlicher Ueberblick der Niederländischen Ostindischen Compagnie* (en allemand) qui renouvelle le traité classique de Meinsma (en hollandais). Il n'y a pas de travail d'ensemble sur les Indes occidentales (Saint-Georges d'Elmina et les colonies d'Amérique), mais seulement des monographies. De tout temps d'ailleurs, on s'est surtout attaché aux Indes orientales qui sont, en effet, beaucoup plus importantes. En 1780, elles comprenaient le Cap, Ceylan, quelques comptoirs aux Indes et l'archipel Malais. Sur les abus qui fleurissaient aux Indes, on peut lire avec intérêt les pamphlets de Dirk de Hogendorp, de Wiselius et de beaucoup d'autres qui parurent en Hollande de 1795 à 1805 ; la source inépuisable de renseignements est dans les rapports et papiers des gouverneurs et dans les registres de la commission Nederburgh envoyée aux Indes pour examiner la situation (R. A.) ainsi que dans la correspondance du prince d'Orange avec les principaux fonctionnaires (H. A.).

Dirk de Hogendorp, fils d'un fonctionnaire de la compagnie des Indes et petit-fils d'un des plus grands poètes hollandais du XVIIIe siècle, Onno Zwier de Haren, avait été lui-même résident dans l'île de Java. Il fut, plus tard, général français et aide de camp de Napoléon Ier. Il était le frère de Gijsbert-Karel de Hogendorp, un des plus grands, sinon le plus grand homme d'État hollandais de la Restauration. Sur sa vie très agitée et amusante, on peut lire ses *Mémoires* publiés par le comte D.-C.-A. de Hogendorp et Sillem, *Dirk van Ho. gendorp*. Sur le traitement des esclaves : les monographies concernant les Indes occidentales et les *Jaarboeken* au mois de juin 1789.

CHAPITRE III

LES PARTIS ET LES HOMMES

La Hollande avait, vers 1780, le plus grand besoin de quelques années d'une paix active, afin de rendre à ses affaires une tournure favorable. Il lui eût fallu un homme d'État énergique et clairvoyant qui remît ses finances en ordre, réorganisât son armée et sa marine, ranimât le commerce languissant et donnât aux Compagnies des Indes une nouvelle impulsion. Il n'eût pas été moins nécessaire à la Hollande de connaître enfin l'union et, pour qu'elle pût aspirer sinon à reprendre le rôle glorieux que les circonstances lui avaient donné un siècle auparavant, du moins à faire une figure honorable parmi les nations de l'Europe, il eût fallu que son sauveur eût l'art de joindre les mains et les cœurs et de grouper dans un même effort pour le bien du pays les énergies et les intelligences de tous les partis.

Mais, en 1780 il n'était point de Hollandais apte à une pareille tâche, et pour son malheur la République allait être entraînée, bien malgré elle, à la guerre contre une de ses plus anciennes alliées. Ce n'était pas précisément que l'Angleterre fût très populaire, surtout parmi les marchands. Elle avait exercé une tyrannie croissante sur la Hollande, dont le commerce faisait ombrage au sien, et pendant la guerre contre ses colonies d'Amérique révoltées, elle avait entendu empêcher le commerce d'Amsterdam et de Rotterdam avec New-York et Boston. Au mépris des traités, elle avait exigé que le trafic si lucratif des bois de construction fût considéré comme contrebande de guerre; elle avait prétendu empêcher que les convois fussent accompagnés d'un nombre suffisant de frégates et elle n'avait pas hésité à user de représailles en saisissant les navires de son ancienne alliée. Les Hollandais s'étaient révoltés contre des exigences qui les atteignaient dans leur fortune. Dès le début des hostilités, Saint-Eustache devint le

foyer le plus actif de la contrebande et son ardent gouverneur[1] fit rendre leur salut aux navires des insurgés. L'Angleterre n'obtint jamais qu'une satisfaction médiocre de ce qu'elle considérait comme une injure. Amsterdam, dont les banquiers avaient fortement spéculé sur la contrebande et comptaient sur une issue favorable aux Américains, avait secrètement et sans droit, signé un traité d'alliance avec le représentant des États-Unis[2] et la République elle-même avait fait des démarches pressantes pour s'engager dans la Ligue des Neutres[3].

Mais la France n'était pas aimée, elle était même haïe des vieux qui gardaient le souvenir de l'invasion de 1672, avivé par celui de la Guerre de succession d'Autriche[4]. On craignait l'ambition française, et c'est contre la France qu'on avait établi et jusqu'ici maintenu les places-fortes de la Barrière. La flotte n'était pas en état de soutenir une guerre et l'Angleterre conservait des partisans, surtout dans la marine et dans l'entourage du Stadhouder. Pour toutes ces raisons et aussi par esprit d'indécision on ne voulait pas d'une guerre. On souhaitait une neutralité qui permît au commerce de se développer, sans qu'on fût obligé de se brouiller avec personne. On voulait ménager tout ensemble l'Angleterre et l'Amérique, dont on escomptait l'ouverture des ports au commerce hollandais.

La Hollande, alliée de l'Angleterre, fut entraînée à la guerre contre elle par l'habile politique du duc de La Vauguyon, ambas-

1. Van der Graaf.

2. Le projet de traité avait été rédigé à Aix-la-Chapelle, le 4 septembre 1778, par l'envoyé américain William Lee et un représentant de la bourgeoisie d'Amsterdam, Jean de Neufville.

3. « Je vous annonce que vous réusirez en plain dans votre project d'alliance avec la Russie. » Frédéric à la princesse d'Orange, 27 mars 1780.

« Tout vous réusit à souhaits en Rusie... Encor un peu de passience et vous vous trouverez au-desus de tout vos ambarads. J'ai vu les déclarations de vos Anglais ; c'est le langage de Jacques Rosbif. Dès que ces fiers insulaires sauront les mesures que prennent les puissances du Nord, je vous réponds qu'ils deviendront polis par néssessité. » Du même à la même, 3 avril 1780.

« Je vous félicite, ma chère enfend, de la bonne nouvelle que je vous mande. Votre acssetion à la neutralité maritime a été signiée à Pétersbourg et je crois que si cela vous convient que l'impératrisse se chargera volontiers de la médiation entre vous et les Anglais... Le quink George aprandra à respecter la Pantocratisse de toute les Russies et metera de l'eau dans son vin... » Du même à la même, 22 janvier 1781.

« Jusqu'ici, ma chere enfent, vos affaires vont bien à Pétersbourg et j'espère qu'elles continueront de même. Cela n'empêche pas qu'il faille y combattre sans saice l'argent anglais et les intrigues autrichiennes... Il faut estre vigillent et veiller à vos intérêts pour que ces dogues britanniques et ces pollisons d'Autriche ne nuisent à vos intérêts... » Du même à la même, 2 avril 1781. (H. A.)

4. A. de Sérionne, *La Richesse de la Hollande*, II, 200. C. les dép. de Bonnac et de La Vauguyon (Colenb.).

sadeur de France, qui sut opposer à la hauteur et à la raideur de l'ambassadeur anglais Yorke toute la courtoisie d'un diplomate français du dix-huitième siècle. La Vauguyon n'était pas, comme sera plus tard Vérac, un homme d'ésprit oisif et léger : c'était un diplomate très fin, très prudent, auquel ses adversaires même se plurent à rendre hommage et qu'on n'eût guère soupçonné dans ce jeune homme de trente ans, à la taille épaisse et aux allures un peu lourdes [1]. Bien secondé par son secrétaire Bérenger, il avait su former un véritable parti français en groupant autour de lui tous les mécontents : négociants d'Amsterdam et de Rotterdam, lésés par la politique de l'Angleterre, aristocrates jaloux des prérogatives du Stadhouder, bourgeois désireux d'arriver au pouvoir, patriotes mécontents de voir des étrangers à la tête du Gouvernement. Dès les premiers mois de son ambassade, il avait compris qu'il obtiendrait des Hollandais leur neutralité en cas de conflit entre la France et l'Angleterre. Il n'espérait pas encore leur alliance, il ne la désirait même pas, ne voulant pas se lier par un texte formel [2]. Mais ce fut lui qui engagea le Stadhouder à demander à l'impératrice de Russie son accession à la Ligue des Neutres au moment même où Catherine II faisait faire à la Hollande des propositions analogues par ses envoyés Galitzin et Markoff, ce qui lia la Hollande beaucoup plus qu'elle ne l'eût voulu. Ce fut lui qui introduisit auprès de ses amis l'envoyé des États-Unis; il essaya de faire reconnaître par les États Généraux le pavillon américain quand le capitaine Paul Jones se présenta à la rade du Texel et en délivrant à la dernière minute des lettres de marque qu'il avait eu soin de réclamer de Vergennes dès le commencement de l'affaire, il permit aux bateaux américains de quitter le port sans être inquiétés [3]. Tous ces événements causèrent un grand mécontentement en Angleterre et le ministère britannique chercha un prétexte pour prévenir une déclaration de guerre qu'il redoutait. La saisie des papiers du plénipotentiaire américain Henry Laurens, en révélant le traité secret d'Amsterdam avec les États-Unis fournit l'occasion cherchée : Yorke

1. Ellis, *op. cit.* Cf. dep. de Yorke à Eden, 24 octobre 1776 (Colenb.) et les lettres de la princesse d'Orange à Frédéric II. (G. S.)

2. « Je me suis servi utilement de cette idée... que si les Hollandais pouvaient nous soupçonner de vues ambitieuses, notre alliance avec la cour de Vienne devait à jamais calmer leur inquiétude. » La Vauguyon, dép., 18 mars 1777.

« Je ne suis pas éloigné de penser qu'une neutralité absolue nous conviendrait beaucoup mieux que l'espèce de ligue résultant de la convention... » *Id.*, dép., 31 mars 1778.

3. Voir à ce sujet les dépêches de La Vauguyon dans D'Yvoy van Mijdrecht, *op. cit.*

fut rappelé, au grand désespoir de la plupart des Hollandais [1].

Ils firent pourtant un grand effort et les flottes réunies des deux meilleurs marins du temps, Zoutman et Kinsbergen, remportèrent au mois d'août 1781 à Doggersbank une grande victoire navale. La France prit sous sa protection la plupart des colonies hollandaises qu'elle fit occuper par ses troupes, et Castries projeta une grande expédition navale à laquelle les Hollandais devaient prendre part. Mais leur mauvais vouloir fut bientôt manifeste. Les officiers, et en particulier l'amiral Bylandt, ne voulaient pas servir sous les ordres du bailli de Suffren. Les capitaines se plaignirent du manque de vivres, ce qui est assez étrange si on songe que c'est à eux-mêmes qu'incombait le soin d'en fournir leurs vaisseaux [2].

Ils prétextaient aussi l'insécurité de la Manche et répétaient à satiété que les Hollandais avaient plus d'intérêt à convoyer la flottille de la Mer du Nord qu'à courir à Brest. Bref, rien ne fut fait : le prince d'Orange les disculpa tant bien que mal, Vergennes fit contre fortune bon cœur et il ne fut plus question de l'affaire.

Les Hollandais cherchèrent alors par une négociation séparée avec l'Angleterre à obtenir des conditions plus favorables. Rendorp, chef du parti aristocratique à Amsterdam, eut quelques entrevues à ce sujet avec Wentworth que le ministère britannique lui envoyait [3]. Mais la France était maîtresse des Indes néerlandaises, et il était prudent de ne pas l'irriter [4]. D'ailleurs, au même

1. « Vous voulez savoir quels principes suit le gouvernement anglais. Je vous les exsposerai ici : sote vanité, ignorance des intérêts et des forces des puissances de l'Europe, orgueil de porter seuls le tridant de Neptune, mépris des autres nations, malle adresse dans les négotiations et le projet d'établir le despotissme royal sur les ruines de la liberté anglaise. Ajoutez à cela, un lord Stormont, un Sacvile et d'autres têtes pareilles sans cervelle qui sont à la tête du gouvernement sous la direction du toris Buht et vous ne vous étonnerai plus de toutes les fauces démarches et des fautes capitalles contre la politique que comet le conseil du king George. Quant cette guerre cera terminée, il pourra dire : Tu l'as voulu, tu l'as voulu, George Dandin. » Frédéric à la princesse d'Orange, 7 février 1780.

« Augmentez votre flotte et vous verez les Anglais radoucir leur ton. Il ne vous traitent comme leurs sujets et leurs esclaves parce qu'ils ne voyent point les veseaux qui devroient vous défendre. » Du même à la même, 29 février 1780. (H. A.)

2. Ellis, *op. cit.*

3. Rendorp, *Memoiren,* I ; Colenbrander, *op. cit.*, I.

4. C'est ce que Frédéric II ne cessait de répéter : « Je vous avoue que vous ne me convainquez pas et je crains beaucoup que l'anglomanie deviene fatalle à votre famille parce que vous avez toute la République contre vous. » Frédéric à la princesse d'Orange, 24 octobre 1782.

Il finit par se lasser de n'être pas écouté : « Soufrez que je ne vous dise pas un mot sur tout ce qu'on fait en Holande, mais je vous avertis... que de la manière dont on si prend votre République et votre famille peyeront les pots

moment, La Vauguyon réussissait par sa fermeté autant que par son habileté à accroître le parti français. Sur ses conseils, Vergennes avait constamment refusé de renouveler le traité de commerce de 1739, particulièrement avantageux aux Hollandais, et expiré depuis plusieurs années. Grâce à cette mesure, Vergennes avait pu, par des tarifs prohibitifs, interdire l'accès des ports français aux marchandises hollandaises, en particulier aux fromages de la Hollande du Nord, dont la France était un des débouchés principaux. Puis, d'accord avec l'ambassadeur, le ministre avait rétabli l'ancien droit d'entrée en faveur d'Amsterdam et de Haarlem, constamment attachées à la cause française et peu à peu en faveur de toutes les autres villes qui se montraient bien disposées à l'égard de la France. Cette politique n'avait pas tardé à donner au parti français la majorité aux États de Hollande.

Malheureusement La Vauguyon ne se plaisait guère en Hollande. Il avait déjà sollicité le poste de Londres qu'il n'avait pas obtenu malgré la haute estime en laquelle Vergennes le tenait. Dès la signature des préliminaires de paix, il demandait à revenir à Paris et il quittait La Haye, en avril 1783, pour n'y plus faire de séjour. En attendant qu'il eût un autre poste et que son successeur fût désigné, Bérenger remplit les fonctions de chargé d'affaires et il s'en acquitta à son honneur.

Le rôle était pourtant difficile à bien tenir. Une grande agitation régnait dans les Provinces-Unies. L'influence des idées françaises, la guerre d'Amérique, les menaces de Joseph II, la faiblesse de l'armée et de la marine, l'ambition des régents désireux de réduire le plus possible la puissance du Stadhouder, le mécontentement contre le duc de Brunswick, ancien tuteur du prince d'Orange, resté à demeure dans les Pays-Bas, et par-

cassez. J'en suis fâché, mais je ne saurois qui faire. » Du même à la même, 31 octobre 1782.

« Je ne pensse qu'à l'avenir et au choix des moyeins les plus éficasses pour conjurer l'orage qui menasse la maison d'Orange. L'origine de ces émeutes vient de ce que les Français piqués de ce que les flottes holandaises n'ont point agies... s'en prennent à celuy qu'ils croyent la cause de leur inaction... Ore Votre Altesse ne peut rien faire de mieux que d'envoyer quelqu'un en France négotier avec Mr de Vergene, mais il ne faut pas perdre un moment. » Frédéric au prince d'Orange, 12 janvier 1783.

A la suite d'une représentation de la Comédie Française à La Haye : « Je vous déclare tout net que je ne m'en melle plus. Quoi le prince a eu l'indécence de faire repressenter une mauvaise farce du siège de Gibraltar... Ah ma chère enfent, cela est impardonable... Cela passe la raillerie et quoique mon cœur saigne en vous écrivant, je vous le déclare tout net, qu'après une telle inconduite, votre prince me force à l'abandonner aux mauvais destins qui l'entraine. Quelle petitesse!... Le prince ne peut s'atribuer qu'à luy soeul le mal qui s'en suivera... Pour vous, ma chère enfent, je vous plains... » Frédéric à la princesse d'Orange, 6 février 1783. (H. A.)

dessus tout la crise commerciale que la guerre avait causée créaient un certain malaise. Chaque province, chaque ville avait sa vie particulière, ce qui rendait les mouvements d'opinions lents et incertains. Des questions de personnes déterminaient souvent la conduite de quelques-unes de ces bourgades et l'argent n'était pas toujours absent de cette politique de clocher.

Trois partis se dessinaient avec des variantes locales : celui du Stadhouder le plus nombreux et le moins cohérent, celui des régents qui voulaient garder le pouvoir pour eux et les leurs, le parti patriote qui se recrutait parmi les bourgeois appelés à l'aide par les régents dans leur lutte contre le Stadhouder et qui se retournaient maintenant contre leurs alliés d'hier qu'ils prétendaient remplacer.

Guillaume V, prince d'Orange, ne manquait pas de qualités. Il était appliqué, consciencieux et très scrupuleux. Contre les plus acharnés de ses adversaires, il n'autorisa jamais une mesure qu'il jugeait illégale. Il était bon et ne profita jamais de son pouvoir pour poursuivre ses ennemis personnels. Il avait une culture suffisante, savait bien l'histoire de son pays et sa mémoire était prodigieuse. Il s'intéressait à l'armée, à la marine et aux colonies. Il eût été un bon bourgeois, un excellent fonctionnaire, un sous-officier modèle. Mais son esprit était étroit et il n'avait pas les qualités d'un homme d'État, son éducation n'ayant pas remédié à cette infirmité naturelle. Orphelin de bonne heure, il avait été élevé par sa grand'mère, princesse anglaise et par le duc Louis de Brunswick-Wolfenbüttel auquel Guillaume IV avait demandé, très peu de temps après son élévation au Stadhoudérat, en 1747, de quitter le service autrichien pour réorganiser l'armée hollandaise. Le duc Louis avait quelque talent, mais en dépit d'une corpulence qui lui interdisait depuis longtemps tout service actif, c'était avant tout un soldat qui avait le goût de la minutie. De bonne heure il avait appris au jeune prince à le consulter sur toutes choses et quand, en 1766, celui-ci devint majeur, il sut lui faire signer l'Acte de Consultation par lequel il gardait la haute main sur les affaires. Ce pacte fut une des mesures qui contribuèrent le plus à l'impopularité de Guillaume V [1].

Pour garder intacte son influence, Brunswick avait su éveiller la jalousie d'un caractère naturellement méfiant et après lui personne n'eut de prise sur l'esprit du prince. Guillaume V redoutait surtout sa femme et tenait en suspicion tout ce qui était proposé par elle ou par la cour de Prusse. Il n'avait ni assez d'énergie, ni

1. Mirabeau a donné dans les pièces justificatives de son pamphlet *Aux Bataves*, la traduction du fameux *Act van Consulentschap*.

assez de largeur d'esprit pour surmonter ses penchants à l'heure du danger et cette division dans la propre famille du Stadhouder, fut désastreuse pour son parti.

Son esprit ne s'appliquait qu'au détail. Il voulait tout faire par lui-même et peu d'hommes ont écrit autant que lui. Avec cela, brouillon et incapable par politesse, par faiblesse, par manque de volonté d'opposer un refus ou de prendre une décision. Il perdait des journées entières à passer en revue quelques misérables bataillons ou bien à lire et à rédiger des rapports inutiles. Il fut souvent question de créer des conseils qui l'aideraient. Il répondait toujours oui, mais n'en faisait rien. A ces besognes de scribe et d'adjudant, il oubliait ses devoirs de chef d'État et les réformes les plus importantes attendaient pour être tentées que le prince eût répondu de sa main aux billevesées de quelques niais.

A son manque de volonté il joignait un caractère pusillanime. La mort tragique de Charles Ier d'Angleterre, le hantait comme un mauvais rêve et la peur chez ce gros homme sanguin en faisait un objet de mépris pour ceux qui le voyaient. Amis et ennemis faisaient des gorges-chaudes sur celui que Frédéric II appelait son *bênet de neveu* et peu de gens, même parmi ses partisans, ont rendu justice aux qualités qu'il pouvoir avoir[1].

Sa femme, Wilhelmine de Prusse, faisait avec lui un singulier contraste. C'était une femme intelligente et énergique. Elle savait combiner un plan et l'exécuter. Elle jugeait son mari à sa juste valeur, mais elle sentait qu'un abandon du prince par sa famille serait le coup de grâce porté à son pouvoir et elle résolut de partager son sort quoiqu'il advînt. Quand, affolé de peur, il voulut abandonner la partie et se réfugier dans ses possessions héréditaires du Nassau, elle décida de l'en dissuader ou de le suivre. Elle aurait voulu que son oncle Frédéric II intervînt en Hollande et mit toute son influence au service de la famille d'Orange, mais quand elle vit qu'elle ne saurait obtenir de lui que de vagues pro-

1. Sauf Schenck, *Wilhelm der Fünfte* (en allemand, 1854), qui a fait de lui un portrait outrageusement flatté. Cf. un remarquable rapport de Renfner au 23 février 1792 (G. S.), une copie d'un Mémoire attribué à Alvensleben (A. E.), une dép. de La Vauguyon du 6 août 1779 (publié par D'Yvoy van Mijdrecht, *op. cit.*), les dép. de Thulemeier des 27 juillet 1784 et 8 avril 1785, de Yorke, 25 août 1778, de Vérac, 15 oct. 1785 (Colenb.), de Harris, 28 janvier, 2 février et 25 novembre 1785 (dans Malmesbury : *Diaries*), ainsi que les portraits par quelques contemporains : Ellis, *op. cit.*, p. 85, Kinckel dans les *Mémoires* publiés par J. K. J. de Jonge, Caillard dans son *Mémoire sur la Révolution de Hollande*, et surtout les lettres de la princesse d'Orange à Frédéric II (G. S.), particulièrement celles des 7 novembre 1769, 21 avril 1772, 27 mars et 23 novembre 1777, et enfin les fragments jusqu'ici inédits du journal de Gijsbert Karel van Hogendorp, dans les archives de M. le comte H. de Hogendorp.

messes, elle se tourna résolument vers l'avenir et attendit de son frère, le prince royal, ce que leur oncle ne voulait pas lui donner. Elle n'avait guère comme allié à Berlin que le ministre Hertzberg, ce qui pour le moment était peu, Frédéric ne mettant pas Hertzberg au courant des affaires de Hollande, mais Frédéric-Guillaume, par esprit d'opposition, semblait bien disposé pour sa sœur et écoutait volontiers le ministre en demi-disgrâce [1].

En Hollande même, la princesse était adorée ou haïe. Elle n'avait pas les qualités brillantes qui séduisent et qui charment. D'une beauté sévère, hautaine, ambitieuse, elle savait inspirer l'admiration et le dévouement, non l'affection. Pour ses enfants même, elle était une mère plus avisée que tendre et les plus intimes confidents des heures douloureuses devinèrent à peine les angoisses et les tourments qu'elle était trop orgueilleuse pour ne pas leur cacher autant qu'il lui était possible [2].

Le personnage le plus en vue après le couple princier était le duc de Brunswick. Humiliée de voir son mari subir le joug de ce lourdaud, sentant qu'il était un obstacle à sa propre influence, la princesse d'Orange n'avait cessé d'intriguer contre *son gros oncle*, pour lui faire quitter la Hollande [3] et, dans cette œuvre, elle avait avec elle à peu près toute la République. Le grand pensionnaire Van Bleiswijk, créature de Brunswick, espérait le supplanter. Un motif semblable liguait contre le duc les chefs de

1. Bailleu, *Graf Hertzberg*, au tome XLII de l'*Historische Zeitschrift* ; K. Wittichen, *Preussen und England*.

2. Outre le rapport de Renfner cité plus haut (G. S.), les sources de ce portrait sont une dép. de La Vauguyon, 4 mars 1777 (D'Yvoy), les témoignages de Frédéric II dans ses *Mémoires* et dans une conversation avec Larrey (Colenb.), de nombreuses dépêches de Harris, 7 déc. 1784, 2, 9 et 16 septembre 1785 (*Diaries*), les portraits peu flatteurs qu'ont faits d'elle Mirabeau, Caillard et la plupart des écrivains français, et surtout sa correspondance soit avec sa fille, la princesse Louise de Brunswick, soit avec les chefs de son parti (H. A.), enfin les *Brieven en Gedenkschriften* de G. K. de Hogendorp, complétés par les fragments inédits de son journal.

3. Princesse d'Orange à Frédéric II, 7 septembre 1769. Cf. ses lettres des 27 mars et 23 novembre 1777. Le duc Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenbüttel, maréchal au service autrichien, était le troisième fils du duc Ferdinand-Albert II. Son frère aîné Charles avait régné sur le Brunswick de 1735 à 1780 ; le second, Antoine-Ulrich, avait épousé Anne de Mecklembourg. Leur fils, Ivan Antonovitch, fut empereur de Russie de 1740 à 1741, sous la régence de Biren. Ferdinand était maréchal prussien et deux frères plus jeunes étaient également au service de la Prusse ; deux autres enfin étaient morts en bas âge. De leurs six sœurs, Élisabeth-Catherine avait épousé Frédéric II, et Louise-Amélie le prince Auguste-Guillaume de Prusse. Elle fut la mère du roi Frédéric-Guillaume II et de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse d'Orange. (Le duc Louis était donc bien l'oncle de la princesse d'Orange.) Enfin des quatre sœurs cadettes, une avait épousé le roi de Danemark Frédéric V, une autre le duc Ernest de Saxe-Cobourg, et les deux autres étaient abbesses. Cf. Nijhoff, *De Hertog van Brunswijk*.

l'armée tandis que la noblesse de Frise et de Gueldre, très attachée à la maison d'Orange, n'avait pas pour un étranger les mêmes sentiments d'affection. Le parti français lui reprochait sa partialité pour l'Angleterre. Les aristocrates et les démocrates visaient en lui le chef du parti stadhoudérien et espéraient que leurs attaques atteindraient le Stadhouder lui-même[1]. Devant une telle cabale, l'affection du prince avait cédé : Brunswick avait dû s'éloigner de La Haye. Mais il restait dans son gouvernement de Bois-le-Duc et la campagne de pamphlets et de journaux continuait contre lui, plus vive et plus acharnée. La querelle avec Joseph II, dont il était feld-maréchal, allait en aviver l'acuité tandis que Guillaume V, placé moins directement sous son influence, le soutenait plus mollement.

Leur entourage était médiocre. Quelques nobles du fond des provinces, quelques ambitieux sans grand talent formaient la cour stadhoudérienne. Quand Mlle de Danckelmann, une femme de beaucoup d'esprit à qui Frédéric II avait confié sa nièce, rencontrait au château du Loo quelqu'individu à l'esprit obtus, elle se tournait vers Grovestins et lui disait : « Ah, mon cher baron, il est sûrement des nôtres[2] ! »

Faute de mieux, les Orangistes reconnaissaient pour chef un tout jeune homme, le comte de Rhoon, qui s'était attiré force inimitiés par sa morgue et l'impétuosité de son caractère. C'était un beau cavalier, mais sans soin et inexact. Son éducation s'était faite au manège et à la salle d'armes et il n'avait pas reçu l'instruction nécessaire à un homme d'État. Ce n'étaient donc pas ses qualités personnelles qui l'avaient désigné au suffrage des Orangistes, mais sa famille, la famille Bentinck, avait été de tout temps attachée à la maison d'Orange. Un Bentinck avait suivi Guillaume III en Angleterre et était devenu duc de Portland ; un autre Bentinck, comte de Rhoon, son petit-fils, avait aidé à rétablir le Stadhoudérat et était resté le chef du parti orangiste pendant

1. « Autant que j'en peu juger, cet orage est dirigé plus sur le pr. Louis que sur le Stathouder. Que votre époux se garde bien de se laisser englober dans ces caballes... » Frédéric à la princesse d'Orange, 26 août 1782. Le duc Louis était peu aimé, même dans sa famille : « Le gros Louis est si craind dans sa famille qu'on se gardera bien de l'attirer à Bronswick. » Du même à la même, 3 septembre 1782 (H. A.).

2. *Notices biographiques du comte Van der Duyn de Maasdam et du baron Capellen*, par Sirtema de Grovestins. Mlle de Danckelmann avait été gouvernante de la princesse et était restée sa première dame d'honneur. C'était une femme intelligente et spirituelle, mais pour qui l'intrigue faisait partie de l'existence. Elle avait une grande influence sur la princesse et en profitait pour protéger le plus qu'elle pouvait les Allemands qui pullulaient en Hollande. Cf. de Hartog, *op. cit.*, p. 193.

les quelques années du gouvernement de Guillaume IV ; le jeune Willem-Gustaaf était son petit-fils[1].

D'autres Bentinck, presque tous dévoués à l'Angleterre et à la maison d'Orange, avaient une situation enviable : Jean Bentinck, frère du comte de Rhoon, était directeur de la Société Orangiste de La Haye ; un de leurs cousins, Rodolphe de Schoonheteen, avait été surnommé Bentinck l'Anglais, pour avoir servi l'Angleterre pendant la guerre de Sept-Ans ; depuis il était devenu quartier-maître général de la République. Un de ses frères était colonel des gardes hollandaises ; d'autres jouaient un moindre rôle[2].

Le greffier Fagel aurait pu, par sa situation, rendre d'importants services à la cause stadhoudérienne, mais c'était un vieil original qui conservait la simplicité des Hollandais du grand siècle et n'avait que mépris pour les belles-lettres. Jamais on ne put le décider à vêtir un costume de cérémonie ou à mettre des bas de soie. Il n'avait jamais eu beaucoup d'influence et il commençait à vieillir. Il abandonnait peu à peu le soin des affaires à son petit-fils. Henry Fagel, esprit distingué et très ouvert, poussait jusqu'à l'exagération l'admiration pour les Anglais dont il copiait les ma-

1. Willem-Gustaaf-Frederik, comte Bentinck, seigneur de Rhoon (1762-1835), fut jusqu'en 1795 le chef du parti orangiste. Mis en prison pour dettes, puis retiré en Allemagne dans ses terres de Varel et Kniphausen, il refusa de reconnaître le recès de 1803 qui médiatisait ses principautés. Il voulut même guerroyer contre Napoléon, arma les gens de son château, et équipa une flottille qui battait son pavillon. *Oublié* au congrès de Vienne, il entama un procès qui fut continué par ses héritiers et dont l'issue fut de faire reconnaître les Bentinck comme comtes *sérénissimes*, avec rang de princes. La vie du comte de Rhoon mérite d'être mieux connue, mais beaucoup de documents se rattachant à son histoire ont été perdus, soit pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, soit par la dispersion de ses descendants, dont quelques-uns sont fixés aux États-Unis. C'est ainsi qu'on ne trouve dans les très riches archives du château de Middachten aucun papier le concernant. Leur possesseur, comte Bentinck, chef actuel de la famille, a eu la courtoisie de me mettre en relations avec Mme la comtesse Bentinck, née Wedel, qui possède à Helmarshausen beaucoup de documents ayant appartenu au premier comte de Rhoon, grand-père de Willem-Gustaaf-Frederik, et peut-être aussi quelques-uns des papiers de ce dernier. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici d'aller me rendre compte de ce que possèdent les archives de Helmarshausen, mais il n'est pas douteux qu'elles contiennent des documents intéressants.

2. Colenbrander, *op. cit.*, III *in fine*. Cf. de Beaufort, *Oranje en de democratie* ainsi que les témoignages du temps : Harris, dép. du 2 février 1787 (*Diaries*), Kinckel dans une lettre à Rhoon lui-même (Colenb.), la correspondance de Charles Bentinck avec son ami Henry Fagel, dans les archives de M. le baron J. Fagel, Caillard, *op. cit.*, et surtout G.-K. van Hogendorp, qui, dans ses *Brieven en Gedenkschriften*, appelle Rhoon, qui était de son âge, *ce jeune homme*.

Les Bentinck et les Fagel possédaient les deux plus belles propriétés de La Haye. Celle des Bentinck, *Zorgvliet* sur le vieux chemin de Scheveningen, avait appartenu à l'homme d'État et poète Cats. Ce magnique domaine, après avoir appartenu à la famille d'Orange, a été vendu tout récemment et va être morcelé.

nières et les habits, mais il était trop courtois pour que cette innocente manie pût attirer sur lui le moinde blâme.

Les Van der Hoop qui étaient la famille que la princesse d'Orange protégeait le plus, n'étaient pas aussi dévoués à la cause orangiste que la faveur dont ils jouissaient aurait pu le laisser croire. Si François van der Hoop, secrétaire de la Chambre des comptes, se montrait constamment attaché au Stadhouder qui songea un moment à lui faire offrir par ses amis le poste de grand-pensionnaire, un de ses frères, fiscal de l'amirauté d'Amsterdam, était un ami intime de l'aristocrate Rendorp dont il partageait les idées. Un autre frère encore était général et partisan du prince comme tous les militaires, mais ne s'occupait pas de politique [1].

Personne n'était donc capable de grouper les divers éléments du parti stadhoudérien qui était pourtant le plus nombreux de tous, le plus susceptible aussi de discipline et d'organisation. La noblesse terrienne qui formait l'ordre équestre était bien disposée pour le prince d'Orange qu'elle reconnaissait pour chef. L'armée, mal vue des marchands et des bourgeois qui lui préféraient la nation armée en milice, était toute dévouée au seul personnage de la République qui eût intérêt à l'entretenir et à l'augmenter. C'était toujours aux époques de guerre qu'on avait eu recours au stadhoudérat dont le sort semblait lié à celui de l'armée. Aussi les princes d'Orange réclamaient-ils sans cesse l'augmentation de l'armée dont ils voulaient faire l'instrument de leur domination. Avec l'armée et la noblesse, les éléments les plus considérables du parti orangiste étaient le clergé protestant orthodoxe, les juifs et le peuple. Les Israélites étaient stadhoudériens par raison, car les rabbins craignaient qu'un changement ne nuisît à l'indépendance de leurs fidèles. Plus que tous, les juifs espagnols et portugais avaient des tendances monarchistes et aristocratiques. Le bas-peuple, aussi bien celui des villes que celui des campagnes, était fanatiquement orangiste. Toute cette plèbe rude et grossière, ouvriers des ports, débardeurs, terrassiers, était prête à se faire tuer pour le prince d'Orange. C'est dans cette inépuisable réserve des *hachettes* ou *Bijltjes* qu'on trouvera l'élément vivant du parti quand l'heure de la réaction sera venue.

A cette coalition compacte et sans chef s'opposent les deux frac-

1. Le trésorier Van der Hoop, homme terrible s'il en fut jamais, quinteux, difficultueux, opiniâtre, incapable d'un bon procédé. Le sieur Van der Hoop, frère du trésorier, était parvenu à se mettre fort avant dans la confiance de Madame la princesse. Beaucoup de souplesse et une subtilité raffinée qui lui a fait donner le sobriquet de *métaphysicien de la marine*... Rapport de Renfner, 22 fév. 1792 (G. S.).

tions de la bourgeoisie, celle qui est au pouvoir et celle qui n'y est pas. Les régents prétendaient se rendre indépendants du Stadhouder et limiter le plus possible son autorité. Incapables de réussir avec l'aide de leurs seuls clients qui étaient peu nombreux, ils avaient fait appel aux bourgeois et afin d'appuyer plus fortement leurs réclamations ils les avaient formés en corps francs. Mais les bourgeois dont ils voulaient faire leurs instruments avaient bientôt revendiqué les charges publiques pour eux-mêmes en s'appuyant sur les droits des anciennes corporations dont ils étaient les héritiers et aussi sur le droit naturel dont les idées commençaient à se répandre sous l'influence de la culture française.

Patriciens et marchands n'étaient d'accord que lorsqu'il s'agissait de questions militaires. Le Stadhouder essayait vainement d'obtenir une armée plus forte en cas d'agression de la France ou de l'Empereur. La bourgeoisie tout entière répliquait qu'on n'était menacé par personne sur terre, que la France et la Prusse étaient bien disposées pour les Provinces-Unies et que l'Autriche était l'alliée de la France. Le prince n'avait d'autre but que de se former une garde qui l'aiderait à détruire les libertés de la bourgeoisie. Il eût été plus juste de dire avec Frédéric II qu'il était trop tard et que malgré tous ses efforts, la République ne pourrait jamais résister à une grande puissance [1].

La bourgeoisie souhaitait que le Stadhouder portât plutôt son attention vers la marine dont l'état était plus lamentable encore et qui était indispensable pour protéger les innombrables flottilles de commerce que la Hollande envoyait dans le monde entier. Elle se plaignait de ce que le mauvais vouloir du prince eût causé les plus grands dommages à la République. Dès le début de la guerre d'Amérique les navires des Indes avaient dû gagner les ports de la Norvège et y étaient restés plusieurs mois sans pouvoir revenir. Près de deux cents vaisseaux avaient été saisis et arrêtés par les Anglais dès avant la déclaration de guerre et malgré les conseils du vieux Fritz, le prince d'Orange n'avait pas montré beaucoup de fermeté pour exiger réparation. Le prince ne voulait du reste rien faire pour la marine tant qu'on ne ferait rien pour l'armée.

Les causes de mécontentement ne manquaient donc pas ; il en résultait un certain malaise, avivé par la propagation des idées françaises. La jeunesse hollandaise recevait une éducation toute classique et française. A la cour, dans la haute bourgeoisie des

1. Frédéric II à la princesse d'Orange dans plusieurs lettres des années 1781 et suivantes (H. A.).

villes et chez les hobereaux de campagne, on ne parlait, on n'écrivait que français. Vondel, Cats, Huyghens étaient ignorés de gens qui n'étaient pas assez maîtres de leur propre langue pour en goûter la poésie. Mlle de Lannoy, écrivain à la mode, s'étonnait que le général Bylandt pût lire ses ouvrages hollandais et l'en félicitait en vers : « Eh quoi, vous un comte, un homme de la cour, vous lisez le bas-allemand [1] ? »

Sous l'influence de l'*Art poétique* de Boileau, de la *Henriade* et des tragédies de Voltaire, les écrivains les plus fameux du temps, Feitana, les Van Haren, Van Merken écrivaient en alexandrins des poèmes didactiques et tragiques. L'épopée des *Gueux* de Onno-Zwier de Haren est la moins mauvaise de ces imitations. Les auteurs français, lus dans le texte par les hautes classes, étaient traduits pour les classes moyennes [2].

Mais le terrain n'était pas partout favorable. La pénétration des idées françaises était souvent superficielle ; Rousseau était presque partout inconnu. Les idées démocratiques répugnaient au caractère religieux et indécis des Hollandais. La noblesse provinciale restait dévouée au prince sans défaillance et presque sans réflexion. Les régents, satisfaits de leur sort, vivaient chez eux, entassant par orgueil les collections de tableaux et d'estampes qu'ils étaient incapables d'apprécier. Ils étaient peu accueillants aux étrangers dont ils ne comprenaient pas l'humeur voyageuse. La vie de société n'existait guère à La Haye : seuls les ministres étrangers recevaient, mais en 1783 il y en avait très peu : La Vauguyon était retourné en France ; l'Angleterre n'avait pas renoué de relations diplomatiques avec les États Généraux ; Thulemeier qui représentait Frédéric II était trop besogneux et endetté pour recevoir avec faste ; le ministre de l'Empereur, Reischach, n'était pas très bien vu depuis que Joseph II était menaçant et les représentants des petites puissances ne faisaient guère parler d'eux. Seul Galitzin, qui avait épousé une Allemande amie de la princesse d'Orange, recevait chez lui l'élite de la société, mais plutôt de la société orangiste. D'ailleurs à ce moment même il quittait La Haye.

La bourgeoisie lisait Condillac et Montesquieu. Sous cette influence s'était formé un parti assez analogue à celui de la Constitution anglaise en France. La bourgeoisie aurait eu des représentants aux États Généraux qui seraient demeurés souverains de

1. Dans une poésie citée par H.-W. de Beaufort, *Oranje en de democratie*, pièces justificatives.

2. La plupart des traductions de cette époque sont dues à Mlle de Neufville, elle-même écrivain distingué.

droit et de fait. Le Stadhouder n'aurait plus été que le chef du pouvoir exécutif et le commandant des troupes. Ce parti restait attaché aux idées religieuses, à la légalité, aux moyens pacifiques. Il n'avait rien de vraiment démocratique et il ne concevait pas l'idée du peuple souverain. Pour lui les droits du peuple étaient ceux de la bourgeoisie éclairée. Les marchands, les artisans, les maîtres de chaque métier auraient pris part aux élections mais non la plèbe, paysans et ouvriers. Peu d'entre eux étaient des calvinistes orthodoxes : ils trouvaient surtout un appui solide dans les églises dissidentes et dans les catholiques des pays de Généralité. Les Mennonites de Frise les soutenaient de leur argent. Le clergé dissident, auquel s'étaient joints quelques pasteurs wallons, avait même mené du haut de la chaire une vive campagne contre les abus du Stadhoudérat [1].

Une remuante minorité de la noblesse et de la bourgeoisie affichait des opinions plus avancées mais elle comptait peu de sympathies dans les régences. Rousseau ne lui était pas inconnu. Beaucoup de ceux qui la composaient faisaient profession d'athéisme et accentuaient le caractère républicain du parti patriote auquel tous les démocrates prétendaient appartenir. Ils exigeaient du Stadhouder une obéissance absolue ou le menaçaient d'une destitution immédiate. Pourtant eux non plus n'étaient pas des jacobins. Le Hollandais ne comprenait pas que le peuple eût des droits et dans ce sens il était beaucoup plus près de l'esprit anglais que de l'esprit français.

A d'autres égards encore le Hollandais se rapproche de l'Anglais. Il a comme lui un sentiment très net de la liberté personnelle et il faut attribuer pour une bonne part la révolution américaine à l'influence des colons hollandais de New-York et de New-

1. De Beaufort, *op. cit.*, Colenbrander, *op. cit.*, I; Ellis, *op. cit.* ; De Hartog, *op. cit.*, qui ainsi que Bruinvis, *Hel Patriotisme te Alkmaar*, reproduit de nombreux pamphlets. Cf. une lettre de Dumont-Pigalle à Bicker, 26 décembre 1791 (minute dans la collection D.P.. R.A.). Voici l'extrait d'une prière faite dans la vieille église wallonne d'Amsterdam par le pasteur Louis : « Protège, Seigneur, mes pauvres compatriotes qui sont persécutés par un monstre, un monstre abominable que nous avons nourri dans notre sein, qui, non content de nous avoir ravi nos biens de concert avec ses noirs amis, est encore altéré de notre sang, du sang des malheureux patriotes, et qui, avec ses complices, commet les ravages les plus affreux. Fais, Seigneur, qu'il périsse et que nul ne soit affecté en le voyant dans les convulsions de la mort. Grâces te soient rendues, ô Seigneur, d'avoir dessillé les yeux à ceux qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas voulu croire que le monstre fût capable de pareille horreur. Sauve nos souverains et ceux qui doivent payer de leur vie leur zèle pour la patrie. Échange ce séjour avec celui dont jouissent les Barneveld et les De Witt... » (AA.) Il est malaisé de rien ajouter à ces souhaits chrétiens. Notons seulement que les souverains sont les États Généraux et non la famille du monstre.

Jersey. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque New-York est une petite ville où l'élément hollandais domine et que régissent quelques familles aristocratiques, pour la plupart d'origine hollandaise [1]. Plus hollandais encore sont les villes et les postes des Alleghanys comme Albany et Shenectady. Les relations entre Amsterdam et New-York n'avaient jamais été rompues : jusqu'au milieu du dix-huitième siècle la colonie hollandaise du Nouveau-Monde avait conservé sa langue et elle entretenait une correspondance suivie avec ses parents d'Europe. Dans le seul État de New-York il y avait, en 1780, vingt pasteurs hollandais. Or avec et avant l'Angleterre la Hollande était la patrie du droit et de la liberté. Les juristes y tenaient un rang qu'ils ont conservé aux États Unis, supérieur même à celui qu'ont les juristes anglais. La liberté de conscience y était absolue et la liberté de la presse n'y était pas moins grande. Les journaux se permettaient impunément les attaques les plus violentes. Personne n'était épargné, le prince d'Orange moins que tout autre. Il était courant de traiter Guillaume V d'*exécrable peste des bourgeois* qui devait trouver son *Brutus*, ses partisans d'*ignobles bâtards*. Mais les Orangistes semblaient jaloux de la grossièreté de leurs adversaires et ne se faisaient pas faute de répondre injures pour injures. Contre les *kees*, les *punaises*, les *mangeurs d'opium*, un Le Francq de Berlkhey croyait pouvoir user d'un vocabulaire dont en dehors des halles aux poissons il n'était guère que les pamphlétaires patriotes comme Van der Kemp qui osassent se servir [2].

1. *History of New-York* et autres publications de Mrs M. Lamb. Cf. les travaux de Broadhead, O'Callaghan, Valentine, Wilson Grant, Th. Roosevelt sur New-York à l'époque coloniale.

2. « Every day produced the most virulent libels against the Duke of Brunswick... These formidable pamphlets... contained little more than a dull string of falsehoods, too gross for the purposes of common imposition. Cruelty, indolence, presumption, stupidity, drunkenness and libertinism exceeding the bounds of ordinary profligacy were boldly imputed to the young Stadtholder. » Ellis, *op. cit.*, 44. L'origine du mot *kees*, par lequel les orangistes désignaient les patriotes, est inconnue. Le *kees-hond* est un chien-loup, et quelques auteurs pensent que ce terme fut d'abord employé contre un commissaire du corps-franc de Delft, qui avait une tête de chien-loup. D'autres attribuent à De Gijselaar l'honneur d'avoir été le premier *kees*. Enfin, Bilderdijk fait remonter l'origine injurieuse de cette expression à Jan Kees, dont les Français se servirent comme espion en 1672. Cf. de Hartog, *De Patriotten en Oranje*, qui donne le texte de quelques pamphlets, Bruinvis, *Het Patriotisme te Alkmaar*, etc. Tous ces mouvements d'opinions sont également bien décrits dans les ouvrages déjà mentionnés de De Beaufort et Colenbrander.

Le Francq de Berlkhey, dont il est question ici, est l'auteur de l'*Histoire naturelle de la Hollande*. François-Adr. van der Kemp était un pasteur mennonite de Leyde, ami et partisan de Capellen tot de Poll, l'auteur du pamphlet de 1782, qu'on a longtemps attribué à Van der Kemp. Les Mennonites passaient pour rédiger beaucoup de ces pamphlets, d'où le refrain orangiste : *Weg met dat Mennonieten vee !* (Foin de ce bétail mennonite !)

Amsterdam ayant voulu empêcher la licence effrénée des libelles et des gazettes s'était heurté à l'opinion publique que soutenait le duc de Brunswick lui-même, hostile par esprit philosophique à toute mesure répressive. Ces pamphlets se répandaient à profusion dans les villes, surtout aux jours de marché, car alors les paysans venaient nombreux et ils ne repartaient jamais sans acheter quelqu'un de ces écrits que le maître d'école lisait le soir aux voisins rassemblés auprès de l'âtre dans l'auberge du village. Deux pamphlets surtout avaient fait grand bruit en 1782 : celui du professeur Goens qui défendait et celui de Capellen tot de Poll qui attaquait avec sa fougue coutumière le Stadhouder et son parti. Capellen était l'ami et le traducteur du pasteur gallois Price dont les libelles furent célèbres pendant la guerre d'Amérique et les Capellen étaient en relations suivies avec l'homme d'État américain Livingston [1], ce qui est une raison de plus pour affirmer que la Révolution américaine, née du mélange des idées anglaises et hollandaises, fut une des causes indirectes de la Révolution hollandaise, comme elle fut une des causes indirectes de la Révolution française.

L'agitation qui commençait à se manifester dans les Provinces-Unies ne revêtait pas partout le même caractère ni la même acuité. La plupart des provinces restaient dans leur ensemble étrangères à la grande fermentation patriotique qui agitait la Hollande et Utrecht, et même en Hollande et Utrecht, il y avait « beaucoup de neutres qu'on devrait appeler huîtres » disait un patriote « puisque la nature ne les a produits que pour végéter [2] ». Les efforts de Capellen van de Marsch et de quelques autres nobles ne pouvaient arracher la Gueldre à l'influence stadhoudérienne. La Frise et la Zélande vivaient leur vie propre.

La Hollande était de beaucoup la province la plus riche, la plus peuplée, la plus influente. Elle payait 58 pour 100 des dépenses communes; elle avait fait aux deux Compagnies des Indes dont le siège était sur son territoire des prêts qui lui assuraient une certaine part dans leur direction. Elle entretenait trois des cinq amirautés de la République : celle de la Meuse à Rotterdam et celle d'Amsterdam étaient les plus importantes de toute l'Union et celle de la Hollande du Nord qui tenait ses séances à Hoorn et Enkhuizen alternativement, ne le cédait guère à celles de Frise et de Zélande. Enfin en échange de prêts consentis à la Zélande,

1. Robert Livingston, de New-York, qui, ainsi que son frère Edward et son cousin William fut un des fondateurs des États-Unis.

2. Dumont-Pigalle à Bicker, 26 décembre 1791 (R. A. coll. D.-P.).

elle avait obtenu des privilèges dans la nomination de certains fonctionnaires au détriment de sa jalouse voisine [1].

Mais les villes très nombreuses étaient des centres actifs de propagande [2]. Le grand essor de la librairie favorisait la diffusion des idées nouvelles. Amsterdam et Leyde étaient deux des villes de l'Europe où il s'imprimait le plus de livres, de pamphlets et de journaux. Aussi l'agitation y était-elle grande.

Les États de Hollande étaient très divisés. Le conseiller-pensionnaire Van Bleiswijk n'avait pas su se faire une situation nette et était incapable d'assurer la prépondérance à un des partis. C'était d'ailleurs un homme distingué et un savant de valeur, mais il était irrésolu et n'avait su se dévouer ni au prince vers lequel ses sentiments le portaient ni aux patriotes qu'il craignait. Aimant peu Brunswick qu'il aspirait à supplanter, il n'en avait pas moins rédigé le fameux Acte de Consultation, ce que les patriotes lui reprochaient sans cesse en menaçant de le destituer.

A côté de lui la lutte était acharnée entre les Stadhoudériens conduits par le comte de Rhoon, appuyé par le corps équestre et les petites villes, et les patriotes que menait un triumvirat turbulent [3]. Les triumvirs étaient trois juristes qui s'étaient tournés vers la politique par ambition et par dépit de ne pas réussir au barreau. Paresseux, brouillons, très amateurs de bonne chère et de bon vin, ils n'avaient rien d'hommes d'État et ils vivaient dans une profonde ignorance de la politique étrangère. Indolents avec des crises de fébrile activité, ils travaillaient peu, sans plan arrêté, sans suite dans les idées, déconcertant leurs meilleurs amis. Ils étaient loin d'avoir partout une égale popularité et ils avaient souvent à lutter dans leurs propres villes contre les jalousies que leur grandeur faisait naître.

1. En payant 58 p. 100 des dépenses communes, la Hollande était certainement avantagée. Le chiffre de sa population et le capital dont elle disposait auraient voulu qu'elle payât davantage. Elle-même le reconnut dans la suite. Si on se base sur les emprunts forcés qui furent faits de 1788 à 1794 dans les provinces (et qui donnent certainement des chiffres inférieurs à la réalité), on voit qu'en 1788 le capital de la Hollande était de 1,345,000,000 florins, alors que la Frise, une des provinces les plus riches de l'Union, n'avait en 1794 qu'un capital de 125,000,000 florins. Cf. *Jaarboeken*, 1788 et 1794.

2. Diderot, *Voyage de Hollande*, estime à 2,500,000 habitants la population de la Hollande. Dans cet étroit espace, il compte 20 grandes villes, 300 petites, 200 bourgs et 800 villages. A Leyde, il y avait 80 librairies. Cf. Pilati, lettre 24.

3. Dumont-Pigalle a laissé des triumvirs un portrait très vivant d'après ses souvenirs personnels et d'après ses conversations avec Vérac et Rayneval. (R. A., coll. D. P.) Ce portrait a été publié par M. P. De Witt et aussi par M. J.-K.-J. de Jonge dans la préface qu'il a mise à la correspondance du baron de Kinckel. Cf. les dép. de Harris des 21 et 28 décembre 1784. (*Diaries*) de La Vauguyon, une lettre de Van Bleiswijk à Fagel (Colenb.) et surtout Ellis, *op. cit.*

Van Berckel, le plus âgé et le plus influent des trois, en était aussi le moins avisé et le moins pondéré. Il avait débuté comme avocat à la cour de Hollande, sans grand succès. Puis il avait épousé la fille d'un riche régent d'Amsterdam et s'était fait une très belle situation, grâce à la protection du bourgmestre Temminck, chef du parti républicain à Amsterdam et l'homme le plus influent des Provinces-Unies après Brunswick. Van Berckel était dès 1762, pensionnaire de la plus grande ville de Hollande. Vingt ans après, aux approches de la soixantaine, il avait encore l'air jeunet et souriant. C'était d'ailleurs un homme aimable à défaut d'autres qualités, et un personnage très en vue puisqu'il siégeait aux États de Hollande comme premier pensionnaire d'Amsterdam.

De Gijselaar et Zeeberg, qui sous les ordres de Van Berckel conduisaient le parti patriotique, avaient peut-être plus de valeur, particulièrement Zeeberg, pensionnaire de Haarlem, le seul de tous qui eût du sang-froid, une apparence de modération et un peu de goût pour le travail. Il avait établi sa réputation en déterminant Haarlem en 1779 à embrasser le parti français et en procurant ainsi à la ville de grands avantages commerciaux. Une circonstance analogue avait fait la fortune de De Gijselaar. Éloquent et fougueux, mais sans talent réel, il avait réussi à se faire nommer pensionnaire de Gorcum où son père avait été apothicaire. Il semblait devoir le rester quand, en 1779, l'Angleterre prétendit interdire aux Hollandais de faire accompagner par des convois illimités leurs flottilles de commerce. L'affaire portée aux États de Hollande semblait ne devoir passer qu'à une voix de majorité dans un sens ou dans l'autre et les marchands de Rotterdam et d'Amsterdam étaient particulièrement intéressés à son succès [1]. Ils devinèrent en De Gijselaar un ambitieux qui se morfondait dans sa petite ville. Ils lui promirent le premier grand poste vacant de pensionnaire s'il amenait Gorcum à bien voter. Gorcum vota bien, l'affaire réussit et peu après De Gijselaar, devenu pensionnaire de Dordrecht, était un des hommes les plus influents de la Hollande. Dordrecht, chef-lieu de la Hollande méridionale, jouissait en effet de nombreux privilèges et certaines fonctions, dont quelques-unes considérables, étaient réservées à ses bourgeois [2].

1. Le prince était opposé à cette mesure qui répugnait à son affection pour les Anglais et il invita les députés de Gueldre à voter contre. Baron de Spaen de Biljoen à Guillaume V, 1er août 1779 (Weststrate.)

3. Quelques postes dans l'administration des finances et celle des digues de la Hollande du Sud et du pays d'Alblasserwaard ainsi que le poste de bailli de la Hollande méridionale.

Amsterdam était le centre de l'agitation et des initiatives. Nulle part les sociétés politiques n'étaient plus nombreuses, la presse plus active, les manifestations plus imposantes [1]. Elle entraînait souvent à sa suite les petites villes du Nord qui vivaient d'elle. Par son argent elle régnait sur la Hollande, comme la Hollande par le sien régnait sur l'Union. Or de tout temps, Amsterdam avait été opposée au Stadhouder et dévouée à la France. C'est à Amsterdam que s'étaient formées les deux factions bourgeoises. Celle des patriotes partisans de l'alliance française était conduite par le bourgmestre Temminck, idole du peuple et de la bourgeoisie. Mais Temminck se faisait vieux et il abandonnait un peu les rênes à Van Berckel et à Abbema qui était le lien entre les régents et la bourgeoisie commerçante. Abbema appartenait par sa naissance au patriciat d'Utrecht où son frère était conseiller communal. Lorsqu'il vint à Amsterdam, il avait dépassé la trentaine, mais son mariage avec la fille d'un riche marchand de la ville, dont il devint l'associé, lui assura une situation enviable [2].

Le parti opposé était conduit par un aristocrate fort intelligent mais très impopulaire, Rendorp. Sans être hostile à la France ni favorable au Stadhouder, Rendorp n'avait pas lié sa politique à celle du ministère français et en 1782 il avait bien accueilli l'agent anglais Wentworth qui venait proposer une paix séparée. Grand seigneur, apparenté à toutes les familles patriciennes d'Amsterdam, Rendorp de Marquette était intimement convaincu que lui

1. Les archives des Sociétés d'Amsterdam sont en grande partie conservées aux Archives communales. Les plus importantes étaient la société pour le bien de la milice *Tot nut der Schutterij* (beaucoup d'estampes dans les Archives communales) la société *Concordia et Libertate* où on relève les noms appartenant aux partis les plus divers. La présidence de J.-J. van Rennssellaer groupait autour d'elle le professeur orangiste Tollius, les aristocrates Calkoen et Van der Hoop au même rang que les Temminck, Hooft, Van Staphorst, Schimmelpenninck et autres noms célèbres de la faction patriotique. Il n'y eut de société orangiste qu'après la révolution de 1787 et à en juger par les noms de quelques-uns de ses adhérents, Temminck, Van de Poll..., il est douteux qu'elle fut très sincèrement orangiste. A ce même moment, les sociétés patriotiques qui s'étaient formées dans le courant de 1785 et de 1786, notamment la *Vaderlandsche Societeit* placée sous le patronage de Bicker et Abbema et la *Burgersocieteit* dirigée par Hespe disparurent (AA.).

2. Balthazar-Elias Abbema était né en 1739 à Utrecht. Par sa mère, il appartenait au patriciat de cette ville, tandis que son père, originaire de Rhenen, était apparenté à des familles aristocratiques de la province. Il vint à Amsterdam en 1770 et épousa peu après Anna-Élisabeth van Marselis et devint associé de la grande maison de commerce Van Marselis connue par son attachement à la cause française. Il entra au conseil de ville en 1778. Son frère Andries faisait depuis 1775 partie du conseil d'Utrecht. Cf. une étude de M. H.-T. Colenbrander sur les assemblées de régents patriotes, parue dans les *Bijdragen en Mededeelingen* de la Soc. histor. d'Utrecht.

et les siens pouvaient seuls faire le bonheur de la République et il lui était indifférent de s'allier avec les orangistes ou les démocrates qu'il méprisait également. Les siens d'ailleurs le secondaient très peu. Son principal lieutenant Dedel n'avait pour le travail qu'un goût médiocre et il était podagre. Parent des Van der Hoop que favorisait la princesse d'Orange, il pouvait à l'occasion servir de trait d'union entre la cour stadhoudérienne et le patriciat d'Amsterdam.

En dehors des deux grands partis et sans influence sur le conseil, quelques maisons de commerce en rapport avec l'Angleterre soutenaient les intérêts du Stadhouder et prêchaient l'alliance anglaise. Les banquiers Hope étaient les véritables chefs de ce parti impuissant qui n'avait au Conseil que des représentants médiocres et vieillis, épaves de la Révolution de 1747 [1]. La véritable force du parti stadhoudérien était ici comme partout dans la populace. Les gens du port et la plupart des Israélites étaient orangistes jusqu'à l'excès et leur nombre pouvait faire craindre une insurrection.

Rotterdam n'était pas moins divisé : Le parti aristocratique dominait dans la régence, la bourgeoisie était patriote et démocrate, le peuple orangiste. Mais les hautes classes y étaient moins opposées au Stadhouder qu'à Amsterdam, peut-être sous l'influence des Anglais qui y étaient établis en grand nombre; quelques familles lui étaient même dévouées, entre autres les Hogendorp. Il n'y avait pas en 1783 d'homme remarquable dans la magistrature de Rotterdam. Le plus distingué était le patriote Pierre Paulus qui, avec le titre de fiscal, dirigeait l'amirauté de la Meuse. Intelligent et actif, il était après les triumvirs l'homme le plus écouté du parti démocratique [2].

Haarlem se laissait conduire par Zeeberg et se montrait constamment attachée à la politique française. Les régents de Dordrecht manifestaient au contraire de l'humeur contre l'*intrus de Gorcum* qui prétendait diriger leur ville, et les patriotes ne pouvaient pas compter sur elle comme sur Haarlem. Delft-la-Morte, tout imprégnée de souvenirs de la maison d'Orange, lui en gardait un certain attachement. Quelques petites villes, comme Gonda, suivaient aveuglément les instructions d'Amsterdam, les autres subissaient des influences locales souvent passagères ; quelques-unes par jalousie contre la puissance d'Amsterdam contrecar-

1. Le chef des *démocrates-orangistes* était Straalman que Thulemeier (dép. du 22 mai 1787, Colenb.) appelle *un vieux imbécile*.

2. Harris à Ewart, 19 avril 1785 (Diaries) ; Caillard, *Mémoire sur la Révolution de Hollande*.

raient sa politique. L'argent jouait souvent un rôle actif dans leurs décisions.

La Haye n'avait pas de représentation, mais les partis étaient à peu près les mêmes que dans les autres villes de Hollande. La cour, l'armée et la populace, peu nombreuse dans cet élégant village de résidence, étaient orangistes. La bourgeoisie était patriote et entretenue dans ses opinions par la foule de régents, de magistrats, d'hommes de loi attirés de toute la Hollande vers ce foyer de politique et de justice.

Dans son ensemble, la Hollande était donc opposée à la politique stadhoudérienne, mais en dehors même des partisans encore nombreux de la maison d'Orange, elle se divisait en partis souvent hostiles. Les régents avaient le pouvoir et prétendaient le garder. Ils s'étaient servis des bourgeois comme d'un point d'appui dans leur lutte contre le prince mais ils n'entendaient pas leur céder la place. Beaucoup auraient préféré rendre au Stadhouder quelques-unes de ses prérogatives plutôt que d'abandonner un seul de leurs privilèges à eux tant ils craignaient que cette constitution savante ne s'écroulât au premier choc et ne les entraînât avec elle. Les bourgeois voulaient une part du gouvernement. Entre les deux, les triumvirs cherchaient leur intérêt et voulaient par quelques flatteries gagner les bonnes grâces du peuple, sans être pour cela bien sincèrement démocrates.

A côté de la Hollande malgré tout florissante, la Zélande faisait bien triste figure. Ses plaines marécageuses et malsaines étaient sans cesse menacées d'une irruption de la mer. Ses villes dépeuplées ne donnaient plus aucun signe d'activité. Le commerce était mort. La jalousie de la Hollande avait fait déserter Flessingue, le port le plus profond des Provinces-Unies. Les impôts doublés écrasaient la population clairsemée et la Zélande, incapable de payer sa faible part des charges communes, avait eu recours à la Hollande; mais celle-ci exigeait en revanche des avantages que la Zélande ne voulait pas souscrire. Il en résultait quelque malaise et les mécontents étaient nombreux parmi les bourgeois qui, comme en Hollande, étaient sans autorité et même parmi les paysans auxquels l'élevage et la culture de la garance ne faisaient qu'une vie assez misérable. Des six villes qui députaient aux États, trois votaient avec la Hollande, mais les trois autres, dont la capitale, Middelburg, votaient avec le représentant du Premier Noble et assuraient au prince la majorité.

A défaut de noblesse, il y avait en Zélande un patriciat puissant plus fermé encore que celui de Hollande et qui détenait toutes les charges municipales. L'homme le plus influent de la province

était un bon bourgeois de Middelburg, honnête et sans malice, Van Citters, qui avait jadis représenté le prince auprès des États de Zélande, mais qu'une inimitié personnelle du duc Louis avait éloigné des affaires[1]. En haine de Brunswick il avait entraîné la Zélande dans l'opposition, mais depuis que le duc était en disgrâce, il se rapprochait du Stadhouder. Son fils, qui représentait la Zélande aux États Généraux, et son neveu, qui était bourgmestre de Middelburg, ne manquaient pas de talent, mais le parti orangiste n'avait d'yeux que pour le secrétaire des États de Zélande.

Van de Spiegel était de condition modeste. Son père avait eu un petit emploi dans la Compagnie des Indes; son grand-père était né à New-York, où la famille avait été honorablement connue pendant deux ou trois générations. L'enfant perdit de bonne heure son père et sa mère. Un tuteur qui l'éleva avec soin remarqua son intelligence et l'envoya à l'Université de Leyde où il étudia le droit sous la direction du recteur Reitz, un des maîtres les plus en vue du temps. Reitz le distingua et sa fille qui écrivait agréablement en vers prédit au jeune Zélandais sa brillante destinée. Lui-même s'adonnait à la poésie et dès son retour en Zélande, il épousa l'inspiratrice de ses plus jolis vers, la fille d'un riche régent de Goes, dont il eut seize enfants. Son mariage lui facilita singulièrement sa carrière. Bien qu'il n'eût que vingt et un ans il fut nommé secrétaire de la ville de Goes et dès l'année suivante siégeait aux États de Zélande où on remarqua bientôt son caractère décidé et son intelligence sérieuse. Quand en 1766 le prince devenu majeur visita les provinces ce fut Van de Spiegel qu'on chargea de lui souhaiter la bienvenue. Sa carrière ne fut pas particulièrement rapide puisqu'il ne fut nommé secrétaire des États de Zélande qu'en 1780 et qu'il l'était encore en 1783. Mais tout le monde voyait en lui le successeur de Van Citters comme chef du parti stadhoudérien en Zélande. « Il est vêtu non avec simplicité », dit un de ses contemporains « mais avec une singularité maladroite, de manière qu'à le voir, on le prendrait pour un candidat en théologie[2] ». Gauche et raide dans son maintien, il manquait de qualités brillantes. Peut-être aussi n'avait-il pas une intelligence très ouverte. Mais c'était un homme très droit, très énergique, d'intelligence pondérée et de jugement rassis. Il savait écouter et réfléchir[3].

1. Van Citters est plein de probité, mais borné, comme il n'est pas permis de l'être. Rapport de Renfner, 22 février 1792. (G. S.)

2. Alvensleben à Frédéric-Guillaume, 23 mai 1788. (G. S.)

3. Pieter-Laurens van de Spiegel (1737-1800) était fils d'un petit employé (un pilote, croit-on) de la Compagnie des Indes Orientales, Laurens van de Spie-

Les Van Citters et Van de Spiegel s'entendaient mal avec le représentant du Premier Noble qui, par maladresse, par jalousie desservait le prince auquel il était attaché plutôt qu'il ne le servait. Le baron Lynden van Blitterswijk n'était pas Zélandais et il devait sa situation à l'amitié du Stadhouder qui favorisait toute la famille Lynden sans en être récompensé. Le propre frère de Blitterswijk était dévoué au parti antistadhoudérien et c'est à ce titre qu'il sera envoyé à Londres comme ambassadeur. Un autre Lynden, le baron de Hemmen, député de Gueldre, gouverneur honoraire des jeunes princes, burgrave de Nimègue, était au dire de Harris une créature de la France. Deux autres, les Lynden d'Oldenaller, appartenaient à la petite minorité remuante des patriotes de la Gueldre. Blitterswijk lui-même intelligent, mais fourbe et intrigant, était pour son parti un appui très médiocre. La majorité du prince étant précaire, il pouvait toujours craindre qu'une influence locale, en lui enlevant une petite ville, ne lui fît perdre la province tout entière[1].

Sauf en Gueldre où la présence du Stadhouder ranimait les sentiments orangistes, les privilèges dont il jouissait dans les

gel. Sa famille était vraisemblablement d'origine flamande, gantoise, sans doute. Il fut élevé avec ses sœurs à Middelburg. Son tuteur l'envoya à Leyde où Anne-Marie Reitz, fille de l'éditeur de Théophile (La paraphrase des *Institutes* de Théophile a eu plusieurs éditions, mais celle de Reitz, La Haye, 1751, est restée une des meilleures) lui dédia quelques poésies (1754). Docteur en droit, il revient en Zélande et épouse, à vingt et un ans, celle que dans ses vers il appelait *Rosemonde* (Digne-Jeanne Ossewaarde). La même année (1758) il devient secrétaire de la ville de Goes ce qui ne l'empêche pas de continuer sa profession d'avocat et ses recherches sur l'histoire générale. Il fut député aux États de Zélande de 1759 à 1764 et de 1768 à 1775, ce qui lui donna l'occasion de nombreux voyages à La Haye. En 1780, il devient secrétaire et en 1785 conseiller-pensionnaire des États de Zélande, fonctions qu'il conserva jusqu'au jour où il devint grand pensionnaire de Hollande (1788-1795). Cf. Vreede, *L.-P. van de Spiegel en zijne tijdgenooten*, et la correspondance de Van de Spiegel dont les principales pièces ont été publiées en divers volumes par G.-W. Vreede. La collection de Van de Spiegel (R. A.) contient encore beaucoup de pièces inédites et intéressantes. Les meilleurs portraits que nous ayons de lui ont été tracés par Alvensleben, dép. du 23 mai 1788 (G. S.) et par Harris, dép. du 6 juin 1786 (*Diaries*). Cf. Dumont-Pigalle à Valckenaer, 23 décembre 1795 (R. A., coll. D. P.); princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume II, 22 décembre 1789 (G. S.), et plus récemment les études de Vreede, *op. cit.*, De Jonge (*Nederlandsche Rijksarchief*, 1857), et Colenbrander, *op. cit.*, II, 81, et III, 59. Il est fait mention des Van de Spiegel dans le *Knickerbocker's History of New-York* de Washington Irving et Laurens van de Spiegel fut un des échevins de New-York pendant l'année (1673-1674) de la reprise de la ville par les Hollandais.

1. Renfner, rapport du 22 février 1792 (G. S.). La correspondance de Lynden van Blitterswijk avec le prince et la princesse d'Orange a été publiée par le colonel F. De Bas, La Haye, 1893. — Il est souvent question de Lynden dans les lettres de la collection Kinckel et de la collection Van de Spiegel (R. A.), publiées en grande partie par J.-K.-J. de Jonge pour Kinckel et Vreede pour Van de Spiegel.

provinces aux règlements lui étaient plutôt nuisibles qu'utiles. Les représentants des trois villes d'Over-Yssel siégeaient dans l'opposition patriotique et assuraient la majorité aux adversaires du prince. Ils étaient appuyés par les catholiques pour lesquels on réclamait à Deventer un traitement semblable à celui des protestants et par une partie des paysans mécontents de ce qu'on ait, au mépris des lois, rétabli les droits féodaux et les corvées[1]. Le parti stadhoudérien trouvait son appui dans la noblesse, assez puissante et nombreuse dans la province. Tout noble, originaire ou non d'Over-Yssel, jouissant d'une certaine fortune, pouvait après deux ans de séjour, siéger aux États de la province. C'est ainsi que le chef du parti patriotique était un noble de Gueldre qui, n'ayant pu établir les preuves exigées dans sa province pour appartenir à l'ordre équestre, était venu se fixer en Over-Yssel. Le baron Van der Capellen tot de Poll avait quelque culture ; il connaissait bien la littérature anglaise et professait la plus grande admiration pour les Américains. Il s'était imprégné d'idées démocratiques plus avancées que celles de la plupart des Hollandais. Inscrit en 1774 dans la noblesse d'Over-Yssel, il avait dès 1776 réclamé la suppression absolue des droits féodaux et combattait avec fougue pour l'abolition de l'esclavage aux colonies. Il fit beaucoup de mécontents et en 1778 il se vit interdire l'entrée des États, ce qui ébranla quelque peu son influence. Du reste il n'avait pas les qualités d'un meneur d'hommes et il se laissait trop volontiers bercer d'illusions. Il croyait fort naïvement à l'absolu désintéressement de la France et il fut souvent entraîné par le courant démocratique qu'il avait contribué à déchaîner[2]. D'ailleurs déjà vieilli il abandonnait à son ami Pallandt qui siégeait avec lui au corps des nobles le soin de diriger le parti patriotique.

L'agitation était encore plus grande en Utrecht qui était, après la Hollande, la province la plus déchirée par les factions. C'est dans la ville d'Utrecht que la lutte était le plus acharnée. La bourgeoisie y était aisée, sinon riche. Les 70 corporations étaient puissantes. La présence d'une Université assez florissante y entretenait un mouvement d'opinions très actif. La librairie y était un des commerces les plus prospères[3]. Les petits marchands trom-

1. De Hartog, *op. cit.*, p. 54.

2. Colenbrander, *op. cit.*, I, 117. Du même, un article sur les régents patriotes dans les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1899. Beaufort, *op. cit.*, p. 219, est moins sévère pour Capellen que Colenbrander.

3. Mrs C. Davies, *The Memorial and Times of P. Quint Ondaatje*. Une thèse sur Utrecht au temps des patriotes était en préparation lorsque ces recherches furent faites et doit avoir paru depuis. M. Colenbrander dans le *Patriottentijd*

paient les heures d'attente en lisant derrière le comptoir le *Courrier du Bas-Rhin*, la *Lanterne magique* ou autres feuilles d'opposition. Les rentiers commentaient vivement les événements du jour en se promenant le long des canaux ombragés ou en buvant de la bière dans les cafés que les étudiants fréquentaient et où ils se mêlaient volontiers aux bourgeois, apportant à la discussion toute la fougue de la jeunesse. On critiquait violemment le Stadoudher ou plutôt son représentant officieux que le peuple simpliste appelait non sans raison le lieutenant-stadhouder. Le conseiller De Pesters, Hollandais d'esprit, retiré à Utrecht, n'avait pas toujours la main heureuse dans les choix qu'il proposait au prince[1] et on l'accusait de favoriser honteusement ses parents et ses amis. Contre De Pesters tout le monde était d'accord mais l'unanimité s'arrêtait là. La partie la plus aristocratique du Conseil, celle qui rappelait le plus le patriciat de Hollande, conduite par l'intelligent et énergique De Perponcher, voulait simplement que le Conseil fût libre de présenter au Stadhouder une double liste de candidats entre lesquels le prince choisirait les magistrats. Mais quoique les plus avisés, comme De Perponcher, comprissent les abus du patriciat et sentissent la nécessité d'un contrepoids, ils préféraient confier ce rôle au prince qu'à la bourgeoisie dont ils méconnaissaient la puissance. D'autres voulaient que le prince fût privé du droit de présentation et de nomination et qu'on rétablît le patriciat tel qu'il existait avant le règlement de 1674. La bourgeoisie n'était satisfaite par aucune de ces propositions. Elle voulait que l'élection des conseillers fût purement et simplement rendue aux bourgeois, héritiers des corporations qui au Moyen Age nommaient les magistrats d'Utrecht mais auxquelles Charles-Quint et Philippe II avaient successivement enlevé tout pouvoir politique.

Un tout jeune homme se faisait remarquer par son ardeur dans la défense des droits de la bourgeoisie; Ondaatje étudiait à l'Université de la ville; il n'avait guère plus de vingt-cinq ans et il ne devait passer son doctorat, à Leyde, qu'en 1787. Il était né à Colombo où son père, homme distingué et versé dans les langues hindoues, était pasteur. Venu en Europe, grâce à la protection de Falck, gouverneur de Ceylan, un des rares fonctionnaires intelligents et intègres qu'ait eus la Compagnie des Indes Orientales, il se destinait à la carrière ecclésiastique. Il passa quatre ans à

expose nettement la situation et donne quelques pièces justificatives sur le moment des troubles.

1. Bonnac, dép. du 3 septembre 1755 (Colenb.). Cf. la correspondance du prince d'Orange avec De Pesters. (H. A.)

Amsterdam et ajouta à son nom celui de son grand-père Quint, négociant aisé de cette ville, puis il vint à Utrecht pour achever ses études de droit et de philosophie. De bonne heure il se mêla au mouvement patriotique et malgré sa jeunesse il fut bientôt le véritable chef des démocrates d'Utrecht. L'effort des mécontents était très secondé par les catholiques et les dissidents, extrêmement nombreux dans la province, que le Stadhouder excluait de toutes les charges publiques et pour qui toute modification dans les règlements était un progrès dans leur situation politique. De plus beaucoup de paysans d'Utrecht et de la Gueldre étaient exaspérés des déprédations que commettaient dans leurs champs, sous la protection des gardes du Loo et de Soestdijk, les sangliers et les cerfs des chasses princières.

Le parti orangiste était pourtant assuré de la Gueldre. La noblesse était ancienne et puissante, « quoiqu'elle ne pût rivaliser, au point de vue des richesses, avec les jardiniers de Haarlem et les charpentiers de Zaandam ». Le corps équestre disposait de la moitié des voix, souvent davantage, et il était entièrement dévoué à la maison d'Orange, dont le prince le récompensait en lui distribuant les plus hautes charges municipales. C'est ainsi que les Lynden, Heeckeren, Capellen, Nagell, Schimmelpenninck occupaient des situations élevées dans la magistrature ou le Conseil de Nimègue, Arnhem, Zutphen et quelques autres grandes villes, ce qui n'empêchait pas quelques-uns des Lynden et des Capellen de faire partie de l'opposition. Le leader des stadhoudériens était, faute de mieux, le baron de Heeckeren-Suideras dont il fallait contrôler les assertions avant d'y ajouter une foi entière [1]. Comme le Stadhouder nommait directement les régents des villes, il disposait d'une forte majorité dans les États provinciaux comme dans les assemblées de quartiers. La présence de très fortes garnisons à Arnhem et à Zutphen et un peu plus tard la présence presque continuelle du prince empêchaient toute manifestation bruyante et les jolies villes de Gueldre furent dans les moins troublées par l'agitation patriotique. Malgré cela, les mécontents étaient nombreux, surtout dans le quartier de Zutphen; ils étaient presque partout appuyés par le clergé qui menait une vive campagne contre les droits féodaux dont la Gueldre souffrait encore.

Le mouvement démocratique n'avait commencé à Arnhem et

1. C'est du moins ce qu'affirment Kinckel et Lynden, ses correspondants, qui l'accusent de *mentir constamment*. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Koolemans Beijnen. La correspondance du prince d'Orange avec Heeckeren van Suideras est pourtant une des meilleures sources de l'histoire de Gueldre au point de vue orangiste. (H. A.)

Zutphen que dans les derniers jours de 1782; de là il se répandit dans les petites villes voisines et, sous l'effort de quelques nobles remuants, l'agitation gagna les paysans des environs de Zutphen. Sauf à Nimègue et deux ou trois villes du même quartier la bourgeoisie était entièrement patriote. Dans quelques endroits elle entraînait même la populace. Il n'y eut pas de corps franc organisé mais les anciennes milices bourgeoises retrouvèrent une activité qu'elles ne connaissaient plus. Dans les petites villes du Veluwe qui étaient hors d'atteinte des troupes d'Arnhem, les démocrates firent des progrès rapides. Hattem et Elburg étaient entièrement entre leurs mains. Ils avaient d'ailleurs un chef remarquable, qui avait su, bien mieux que les pensionnaires de Hollande, gagner la confiance de la bourgeoisie. C'était le baron Van der Capellen van de Marsch, cousin de Capellen tot de Poll et le plus zélé partisan de l'alliance française. Il avait entraîné à sa suite une petite minorité de jeunes nobles beaucoup plus radicaux que les patriotes de Hollande et d'Utrecht. Les Zuylen, les Lynden, les Nijvenheim étaient parmi les plus brillants lieutenants de Capellen. Les Nijvenheim étaient cinq frères très remuants dont deux siégeaient aux États de Gueldre; un troisième était au service de France, comme colonel du Royal-Suédois. Ils avaient d'ailleurs en France de hautes relations. Une de leurs sœurs avait épousé le duc de Brancas, une autre, la *belle Hollandaise*, après avoir attiré tout Paris chez elle alors qu'elle était Mme Pater, femme d'un riche marchand de Sumatra, était revenue en France, séparée d'un mari trop jaloux, sous le nom de baronne de Nieuwerkerke. Elle avait fait soupirer tous les gentilshommes de la Cour et le Roi lui-même qui, après avoir songé à l'épouser, s'était contenté d'une union moins durable. Louis XV mort, elle s'était installée dans un hôtel que lui offrait le financier Beaujon et s'était estimée heureuse d'épouser le marquis de Champcenetz, premier valet de chambre du Roi[1].

1. La marquise de Champcenetz était l'aînée des filles du baron de Nieuwerkerke de Nijvenheim, de bonne noblesse, mais très pauvre. Elle fut mariée de bonne heure au riche marchand Pater par les soins du baron de Spaan, député au Conseil d'État et aux États Généraux. En 1763, elle vint à Paris où sa beauté — c'était, dit la baronne d'Oberkirch, la beauté la moins hollandaise possible, de petites mains, de petits pieds, une physionomie piquante — lui attira les plus grands succès. Condé, Soubise, Vintimille furent les plus assidus de ses admirateurs d'abord à l'hôtel d'Entragues, rue de Tournon, puis faubourg Saint-Honoré. La jalousie de son mari l'ayant rappelée en Hollande, elle se sépara de lui, revint à Paris sous son nom de jeune fille, baronne de Nieuwerkerke. Le duc de Duras la présenta au Roi, ce qui le fit mettre à la porte par la Du Barry qui lui prêtait une complaisance poussée... très loin. Le duc d'Aiguillon eut alors l'idée de la faire épouser par le Roi. Louis XV parut quelque temps goûter ce projet et logea à Meudon la jeune femme qui, pour

Il n'y avait pas en Gueldre de patriciat puissant et l'élément aristocratique du parti patriotique faisait défaut, ce qui donnait aux mécontents plus d'unité qu'ailleurs. Mais ils étaient moins nombreux et la ville la plus importante, Nimègue, leur échappait. Aussi ne purent-ils jamais obtenir l'abolition du règlement de 1674 et la Gueldre resta toujours fidèle au prince dans ses votes aux États Généraux[1].

A Groningue la lutte n'était pas très ardente. Les pensionnaires, chargés d'établir l'accord entre le pays plat des Ommelandes, qui était orangiste, et la ville de Groningue qui, sous l'influence de la bourgeoisie marchande et des professeurs libéraux de l'Université, était patriote, n'étaient pas des hommes très remarquables et la ville l'emportait presque toujours sans autre raison que celle d'être le siège des États.

Le pays de Drenthe s'agitait un peu, surtout dans l'espoir d'une représentation aux États Généraux. Les petits bourgeois et les nobles combattaient les paysans et la population maritime. Le bailli, comte de Heyden, s'efforçait de pacifier la région, mais souvent sans succès.

La Frise était en 1783 dans un moment de crise et d'évolution. Elle est encore patriote et suit la politique de la Hollande, mais un fort mouvement orangiste commence à l'agiter. La population de la Frise est avant tout rurale et maritime. L'élevage, le tissage des toiles les plus estimées de l'Europe occupaient la plupart des Frisons. Les villes, jolies et charmantes, étaient de grands villages qui ne prenaient vie qu'aux jours de marché. L'existence y était paisible et on n'y était pas trop frondeur. Contre le *Premier*, qui représentait le Stadhouder plus ou moins ouvertement, les réclamations étaient parfois assez vives, surtout de la part de ceux que, sur ses conseils, le prince écartait des régences, mais les luttes n'étaient pas très violentes et l'administration des villes se transformait en faveur du prince tandis qu'une évolution semblable faisait passer le gouvernement des campagnes aux mains

lui plaire, préparait sa conversion et prenait des leçons de danse. Jusqu'à la mort du Roi, elle garda le secret espoir d'un mariage royal et refusa la main du prince de Lambesc qui lui faisait des cadeaux somptueux. A la mort de Louis XV, elle épousa Champcenetz, gouverneur de Bellevue et plus tard des Tuileries, frère d'un ami et collaborateur de Rivarol. Des frères de M[me] de Champcenetz les plus connus sont Evert-Jan et Berend qui firent souvent le voyage de Paris où ils se réfugièrent après 1787. Une fille d'Evert épousa Armand de Polignac. V. Fleury, *Louis XV*, p. 298 à 305. *La Galerie des dames françaises*, p. 52 donne un portrait de la Champcenetz sous le nom de *Domitilla*. Cf. Colenbrander dans les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1899.

1. D[r] H.-A. Weststrate, *Gelderland in den patriottentijd*, 1903, ouvrage très documenté ; excellente étude locale.

de l'aristocratie. A la toute-puissance seigneuriale, il n'y avait qu'un contrepoids : c'était l'influence des bourgeois mennonites. Ils ne se souciaient pas de siéger en personne à la Diète de Frise, mais ils mettaient leur argent au service de leurs idées et ils tenaient en partie la noblesse dans leur dépendance. Quand les nobles, avides des apparences du pouvoir, voulaient acheter plus de terres que leur fortune ne le leur permettait, les Baptistes leur prêtaient de l'argent à un taux très faible, souvent même sans intérêt [1]. C'est ainsi qu'en 1783 les terres des nobles frisons étaient hypothéquées pour plus d'un million de florins entre les mains des banquiers mennonites. Or ceux-ci avaient été de temps immémorial opposés au Stadhouder comme tous les dissidents, hostiles à l'accroissement de l'armée et favorables à l'alliance francaise.

Jusqu'en 1783 leur influence avait d'autant plus prévalu que leurs idées flattaient le sentiment général des Frisons, qui boudaient le prince dont ils se croyaient négligés depuis qu'il n'habitait plus parmi eux. Lorsque les Provinces-Unies avaient rétabli le stadhoudérat, elles avaient désigné comme Stadhouder le prince Guillaume de Nassau, Stadhouder particulier de la Frise et naturellement cher aux Frisons au milieu desquels il avait été élevé. La branche de la maison de Nassau à laquelle il appartenait avait toujours montré des tendances particularistes qui flattaient les Frisons ; dans le cours du XVIIe siècle elle avait même fait de l'opposition au prince d'Orange dont elle avait repris le nom sans que son droit en fût établi. La France de qui dépendait la principauté d'Orange ne manquait pas une occasion de le lui rappeler, ce qui n'était pas très adroit. Quoi qu'il en soit, la nouvelle branche d'Orange semblait à tout jamais assurée de la fidélité des Frisons et Guillaume IV avait reçu le prénom symbolique de Frison. Mais à peine fût-il devenu capitaine et amiral général de la République que tout changea. Les Frisons ne cachèrent pas leur mauvaise humeur de voir le Stadhouder quitter Leeuwarden pour La Haye ou le château du Loo et ils se jetèrent dans l'opposition. A la mort de Guillaume IV ce fut bien pis : ils dirigèrent contre Brunswick une campagne acharnée. Avant même la Hollande ils votèrent la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis et toutes les mesures qu'on proposait contre le duc Louis [2]. Le chef des démocrates, Beyma, menait la lutte côte à côte avec l'aristocrate Bergsma qu'il appelait « son ami et son fidèle allié ».

1. Goens dans une lettre au duc de Portland, de la fin de 1783 et Harris (*Diaries*) donnent des chiffres précis.
2. Dumas à Beyma, 19 avril et 12 juillet 1782. (P. F.)

Beyma était alors un jeune homme d'une trentaine d'années dont la famille s'était à moitié ruinée pour obtenir un bailliage qu'elle n'avait pas eu car le père de Beyma était « hautain avec les inférieurs et très peu politique [1] ». Il était en relations intimes avec les Capellen et les démocrates les plus avancés des autres provinces. Il y avait d'ailleurs quelques hommes de talent parmi les patriotes frisons : Aylva qui eût mérité d'être leur chef et son frère aîné, le baron d'Aylva, comme lui écrasé de dettes, ou le célèbre astronome Eisinga, le grand homme de Franeker, de jugement sûr mais ayant peu l'usage du monde, ou encore Valckenaer, le très jeune professeur de droit de l'académie de Franeker. Les autres étaient d'assez vilains personnages : Knyff qui, tout jeune, avait épousé une vieille fille qu'il croyait riche, De Bere qui malgré l'incertitude de ses opinions allait devenir le chef des forces patriotiques. Lieutenant sans fortune, joueur et endetté, il avait épousé une « coquine très laide » dont il s'était séparé « par un procès très scandaleux [2] ».

En 1783 la Frise était encore dans l'opposition, sauf peut-être les marins et les paysans que personne ne songeait à consulter mais des divisions commençaient à se manifester. D'autre part les vieux sentiments de loyalisme semblaient renaître parmi les jeunes nobles. Le droit de présentation assurait au Stadhouder la voix du collège des villes. Les rares personnes qui lui étaient vraiment opposées, les Mennonites et la haute bourgeoisie des villes, n'avaient pas de moyen légal de se faire entendre. Vienne l'argent qui les rende indépendants et les nobles assureront au prince la majorité.

La population catholique de la Flandre et du Brabant était mécontente de son sort et elle tendait à se rapprocher du parti patriotique dont le programme semblait lui promettre une repré-

1. Valckenaer (R. A., coll. D. P., reg. AAAAA). — Coert Lambertus van Beyma avait tenté, comme son père, de devenir bailli de Franekeradeel, mais il n'en était devenu que le secrétaire, ce qui l'avait fort aigri contre le Stadhouder. Il avait épousé la fille d'un autre secrétaire de bailliage, Pantsma, et il résidait constamment à Leeuwarden. Comme toute fortune son père lui avait laissé 300.000 livres de dettes. Cf. Van der Meulen, *Coert Lambertus van Beyma.* M. Van der Meulen a aussi publié sa correspondance avec Capellen van de Marsch.

2. La décence ne permet pas de reproduire les accusations que Valckenaer et Dumont-Pigalle ont fait peser sur De Bere et sa femme. Comme autres régents frisons qui jouèrent un rôle politique à cette époque, ils citent : Scheltema, « un bon jeune homme, marchand de drap », Thuinhoudt, « bon garçon ayant une fabrique de briqueterie à laquelle il n'entend rien », Hogenbrug « panier percé, endetté » qui « vit d'une manière scandaleuse », etc. (R. A., coll. D. P.). Sur les partis en Frise, il est intéressant de feuilleter la correspondance du prince d'Orange avec le baron Bigot, son représentant. (H. A.)

sentation qu'elle souhaitait mais il ne semble pas que personne ait songé à elle bien sérieusement.

Il y avait donc dans toutes les parties de la République des signes visibles de mécontentement qui se traduisaient un peu partout par une opposition plus ou moins violente au prince. Mais les mécontents ou, comme on les appelait, les patriotes, n'avaient aucune unité de vues et d'action. Entre Capellen van de Marsch, démocrate fougueux qui souhaitait un appui effectif de la France dans la lutte contre le Stadhouder, et l'aristocrate Rendorp qui repoussait l'idée d'une alliance française et avait négocié secrètement avec l'Angleterre par l'entremise de Wentworth et des agents diplomatiques sardes pour obtenir une paix séparée et éviter les bons offices de la France, il n'y avait guère d'union possible. Entre Capellen tot de Poll qui voulait l'abolition du Stadhoudérat et traitait Guillaume V de tyran effronté et sans honneur [1], et les bourgeois frondeurs, mais modérés, d'Utrecht et des villes de Hollande, la différence n'était pas moins grande. Pour assembler ces divers éléments, il eût fallu une organisation et un chef. L'organisation fut essayée sans succès. Quant au chef on ne sut pas le trouver : les triumvirs étaient incapables d'un tel rôle ; Rendorp était impopulaire, même à Amsterdam, où ses idées étaient celles d'une minorité : Ondaatje était trop jeune ; les Capellen étaient trop passionnés. Les autres n'étaient que des personnages médiocres.

Pourtant on essaya de grouper les patriotes en une vaste association. On prit prétexte d'un banquet offert à Capellen tot de Poll et à Van Berckel : soixante-dix personnes y assistaient, appartenant pour la plupart aux régences : pourtant quelques bourgeois de Leyde s'y étaient glissés. Bien que le banquet eût lieu à Amsterdam, un seul magistrat de cette ville y assistait ; le conseil était mieux représenté : des personnages comme Abbema et Visscher qui vont jouer un certain rôle y étaient venus. Les autres provinces avaient envoyé quelques-uns de leurs chefs : il en était même venu de Frise. Les patriotes décidèrent de rester en correspondance.

Quelques mois après, en octobre 1783, eut lieu à Amsterdam un autre banquet auquel les régents seuls eurent le droit de participer. Les patriotes y décidèrent de créer un comité central d'organisation : De Gijselaar, Zeeberg, Van Berckel, Visscher et deux autres régents le composaient. Ce bureau central eut un correspondant dans chaque province : Capellen tot de Poll était désigné

1. Dans son fameux pamphlet de 1782, où il retraçait l'histoire des Provinces Unies.

pour Over-Yssel, Capellen van de Marsch pour la Gueldre, un autre Capellen [1] pour Utrecht. On décida de se réunir souvent et d'entretenir une correspondance active.

Ces réunions ne firent qu'accentuer les divisions du parti et l'inhabileté de ses conducteurs. L'abstention systématique de la fraction la plus aristocratique était déjà un mauvais symptôme. On eut bientôt la preuve du peu de confiance que les chefs avaient les uns dans les autres. Il n'y eut pas de réunion pendant toute l'année 1784 et la correspondance tomba d'elle-même [2]. Le parti ne conserva une apparence redoutable que par l'activité des corps-francs et par l'appui que la France lui prêta.

La guerre avec l'Angleterre, l'affaire de l'Escaut qui semblait menaçante, encouragèrent l'ardeur belliqueuse de tous ces paisibles marchands. Groningue donna l'exemple de ces milices aux costumes disparates, aux fusils hors d'usage dont les bourgeois étaient très fiers, mais dont les Prussiens feront en 1787 des gorges-chaudes [3]. La Hollande suivit et bientôt après Ondaatje à qui on venait de conférer le droit de cité et le rang d'enseigne dans la milice d'Utrecht, organisa près de l'église des Orphelins le corps-franc *Pro patria et libertate* [4].

Le parti stadhoudérien n'était pas mieux organisé. Le prince était incapable de le conduire. La jalousie séparait quelques-uns de ses meilleurs serviteurs comme Lynden, Citters, Van de Spiegel qui restaient d'ailleurs confinés dans leur petite province. Il avait contre lui les riches, les gens éclairés, la plupart des grandes villes. Mais il avait pour lui la masse de la population, le petit peuple des villes et des campagnes. Tous les orangistes poursuivaient le même but : conserver intacts les privilèges du Stadhouder et ils avaient un chef naturel, le prince d'Orange. Unis, ils pouvaient victorieusement repousser les assauts de la démocratie. Il leur aurait même suffi d'une apparence d'accord avec une des fractions de la bourgeoisie pour réduire à néant les espérances de l'autre.

Faute de trouver un chef dans la République les deux grands partis tournèrent les yeux vers les trois puissances étrangères qui seules pouvaient jouer un rôle dans la politique intérieure de la Hollande : la Prusse, l'Angleterre et la France.

1. Baron Van der Capellen tot Schonauwen.
2. Colenbrander *op. cit.*, II, 250, et surtout un article du même auteur sur les assemblées de *Vaderlandsche Regenten* dans les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1899.
3. Général de Pfau, *Der preussische Feldzug im Holland*, 1790. Traduit en français, Berlin, même date.
4. Davies, *op. cit.*, II.

Frédéric II ne se souciait pas beaucoup de la Hollande. Il était bien résolu à ne pas intervenir dans les affaires de l'Union car il estimait son intervention inutile et même dangereuse. Mais il avait beaucoup d'affection pour sa nièce qu'il savait très intelligente et en qui il retrouvait quelques-unes des qualités qui lui avaient rendu si chère la margrave de Bayreuth. Aussi lui prodiguait-il des conseils qui n'étaient pas toujours désintéressés et que la princesse suivait peu[1].

Frédéric redoutait l'activité brouillonne de Joseph II, allié de la France et de la Russie[2]. Il cherchait à gagner les bonnes grâces

1. Correspondance de Frédéric II avec la princesse d'Orange. (H. A. pour les lettres de Frédéric II, G. S. pour les lettres de la princesse.) Toutes les lettres des premières années ont été publiées par M. Berthold Wolz dans la *Politische Korrespondenz von Friedrich dem Grossen* (en cours de publication). Quelques lettres des années 1780 à 1786 ont été publiées par M. Colenbrander à la suite de son *Patriottentijd.* Outre quelques lettres nouvelles dans les pièces justificatives de ce volume, voici quelques extraits montrant la nature des conseils de Frédéric et le *non possumus* qui résume sa politique :

« Je n'ai pu apprendre qu'avec peine la situation critique où se trouve la République... Je voudrois pouvoir répondre par les conseils que Votre Altesse me demande... Il n'y a que les vrais intérêts de la République qui puissent la guider... Personne ne les connaît mieux que Votre Altesse... » Frédéric à Guillaume V, 12 janvier 1779. (Colenb.)

« *Je ne sais* trop en vérité *que vous répondre*... Vous avez trop fait pour les Anglais... » Frédéric à la princesse d'Orange, 13 janvier 1779. (Colenb.)

« *Vous n'avez ni alliés ni secours à espérer.* » Du même à la même, 7 mars 1779. (Colenb)

« Le comerce de tout les peuples soufre égallement ; moy j'en ai ma part comme les autres, mais il faut s'atandre de la part des hommes à plus de sotisses qu'à des messures sencées. Je prens donc mon mal en passiance et j'attans que la raisson reviene au monde pour passifier ces perturbateurs de l'Osséant et de tout comersse. » Du même à la même, 22 janvier 1781.

« Je voudrais être dans ce moment le Grand Prêtre de Delft... Je ne suis réduit qu'au gros bon sens. » Du même à la même, 29 février 1780.

« Il faut sans saice estre en garde sur soy même pour ne point se laiser entrainer par l'exemple du visse et ce siècle n'en pressente que trop. » Du même à la même, 16 juillet 1781. (H. A.)

« Il faudra, mon cher prince, vous raprocher le plus que posible du ministaire français, surtout et par préférence de Mons. de Wergene ; j'y travaille de mon mieux... » Frédéric à Guillaume V, 13 novembre 1783. (H. A.)

2. « Pour l'empereur ou le conte de Falkenstein, comme vous le voudrez, ma chère enfent, il peut estre fort aimable en sossieté. Il a beaucoup de vivassité d'esprit, mais son ministère est un brin dangereux. L'âme de Ferdinand le catolique s'est incarnée dans la cervelle de Konis, et il n'y a ni perfidie, ni méchanceté ni trahison dont ce ministre ne soit capable et il a ellevé l'Empereur à ne point être scrupuleux en fait d'intrigues, d'injustices et de duplicitez. L'Empereur attire par le chan des sirennes ceux qu'il veut ou s'assugétir ou dévorer. On débite des principes d'injustice et de frode sous le nom d'actiomes politiques. On distingue l'honneur moral de l'honneur d'un souverain et ce premier pads fait, les hommes s'acoutument à préférer leur intérêt à toute choses et donnent dans les plus horibles exsez. » Frédéric à la princesse d'Orange, 16 juillet 1781. (H. A.)

« Nous sômes ici occupé à éguiser nos lames et à nous tenir préparé à tout événement. Notre voisin le sieur Josef est la créature la plus inquiète et la plus

de la France et de la Russie et il eût été maladroit de les contrarier pour des affaires que Frédéric jugeait secondaires. Il voulait donc tenter un rapprochement entre la France et la maison d'Orange afin d'assurer le Stadhoudérat à son neveu qu'il estimait d'ailleurs fort peu et par la même occasion flatter la politique française en lui assurant la prépondérance politique aux Pays-Bas [1].

Il avait pour ministre à La Haye un homme intelligent qui secondait bien sa politique et savait se tenir en dehors des partis. Thulemeier n'était pas le premier venu et ses dépêches sont celles d'un homme très au courant de tous les mouvements d'opinions. Mais comme tous les envoyés prussiens il était très mal payé, écrasé de dettes, incapable de tenir un rang quelconque dans la société. « Il est plus sain d'aller à pied qu'en voiture », disait Frédéric à un autre de ses ministres qui se plaignait de sa situation précaire « et pour manger, la table d'autrui est toujours la meilleure [2]. » Thulemeier avait 2,000 thalers de traitement et plus de 20,000 thalers de dettes. Sa situation besogneuse, jointe à sa modération, le faisait mal voir de tous les partis et nul diplomate n'était plus méprisé. Agent de l'Angleterre, affirmaient les patriotes ; suppôt de la France soutenait Harris ; vendu à tous ceux qui veulent l'acheter, escroc de diamants et galant à gages, concluait Kinckel [3].

remuante de l'Europe ; il ne faut pas le quiter un moment de vue et ce n'est pas une bagatelle de suivre un jeune Césart qui voltige de projects en projects vous donnant chaque moment une nouvelle tablature. On feroit dix volumes in-folio des desseins qui luy passent par la tête. » Frédéric à la princesse d'Orange, 29 avril 1783. (H. A.)

1. « J'ai cru vous rendre quelque servisse en écrivant en France où j'ai fait quelque remonstrations pour calmer la vivassité de Mons. La Vogion qui exsite les provinces contre le Stathuder... » Frédéric à la princesse d'Orange, 5 août 1782.

« Ce qui me fait de la penne, ma chère enfent, est de ne pouvoir pas vous assister aussi éficassement que je le désire... Les Français et les Anglais intriguent en Hollande ; vous ne pouvez vous soutenir contre ces geans qu'en ayant un parti à vous ; la grande faute que vous avez fait a été de n'estre pas dabord entré en alliance avec la France après la rupture de l'Angletterre, ce qui fait qu'apressent vous êtes sans alliez et chaqun travaille dans vos provinsses à ses intérêts. » Du même à la même, 29 juin 1782. (H. A.)

En 1780, il avait envoyé le prince royal à Pétersbourg : « Tant de raisons ont ocasioné le voyage de votre frère en Russie qu'il ne pouvoit se dispenser de porter quelque grainds d'enssens à l'autel de la grande Catherine. » Frédéric à la princesse d'Orange, 1er août 1780. (H. A.)

2. Malmesbury, *Diaries*, I, 8.

3. *Mémoires et correspondance* du baron de Kinckel, éd. J.-K.-J. de Jonge, p. 123. — M. F.-K. Wittichen dans un travail qui est, en dépit des critiques du Dr Luckwaldt, fort intéressant et qui est intitulé *Preussen und England* (Heidelberg, 1902) a consacré un curieux chapitre aux ministres prussiens de 1783.

La princesse d'Orange avait perdu toute confiance dans la bonne volonté de son oncle. Elle ne s'adressait plus à lui que dans les cas désespérés, lui racontait les événements à sa manière [1], mais ne lui donnait pas toujours le change. Elle mettait plutôt sa confiance dans l'Angleterre, mais elle ne négligeait pas le parti qui, à la cour de Prusse, se montrait le plus disposé à une intervention en Hollande [2]. Le prince royal Frédéric-Guillaume par affection pour sa sœur, par esprit d'opposition à son oncle, par ambition, montrait pour ce parti une partialité qui semblait à la princesse de très bon augure [3]. Elle échangeait avec lui des billets très affectueux qui nous le montrent assez désireux d'établir sur la Hollande une sorte de protectorat. Il était poussé dans ces idées par le propre ministre de Frédéric, Hertzberg, qui s'efforçait de jouer un grand rôle mais qui, de son propre aveu, était

Sur Thulemeier : « Mons. Thulemeyer and myself are on nothing more than a foot of civility. He is shy in speaking ...He is an unesteemed man of no character... » Harris, 15 mars 1785. (*Diaries.*)

« Mr de Thulemeyer a plutôt l'air d'être l'agent de M. le prince de Nassau. ...Cette marche n'est pas propre à concilier à Mr de Thulemeyer la confiance des patriotes... » Vergennes à Esterno, novembre 1785.

« Nous ne croyons ne pouvoir pas nous dispenser de présenter à Votre Majesté sa requête ci-jointe avec l'état de ses dettes qui montent à 39.000 écus en or... Il allègue d'avoir desservi le poste de La Haye pendant douze ans avec 2.000 écus et pendant douze ans avec 4.000 écus en entretenant encore à ses frais un secrétaire de légation et en payant le port de la correspondance de Londres très coûteux. Ces allégations sont très bien fondées et il est vrai, qu'aucun ministre ne saurait subsister à La Haye ni avec 2.000 ni avec 4.000 écus... » Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 11 décembre 1787. (G. S.)

Thulemeier en quittant La Haye à la fin de 1787, après vingt-cinq ans de service, laissait 71.937 florins, soit environ 150.000 francs de dettes. (G. S.)

1. La lecture attentive des dépêches de la princesse d'Orange comparée avec les récits d'autres témoins, en particulier de Harris qui n'est pas suspect de parti pris à l'égard de la princesse, permet d'affirmer qu'elle n'était pas toujours sincère dans les récits qu'elle faisait au vieux Roi.

2. Colenbrander donne dans les pièces justificatives du *Patriottentijd* un exposé de la situation des Provinces Unies que la princesse d'Orange écrivit probablement dans les derniers mois de 1783. Cf. la correspondance de Frédéric-Guillaume et de la princesse d'Orange. (G. S. et H. A.)

3. Le prince était sans grande influence et sans argent : « The prince had so firmly relied on my success... that he had neglected taking any other precaution et qu'il n'aurait pas de quoi payer sa blanchisseuse, that he would perhaps now repent the having repeatedly rejected the insinuations coming from France... I hinted that Holland, Vienna and Petersburg were certainly at his disposition. His answer was que le prince d'Orange n'avait pas le sou, que l'Empereur n'avait pas la bourse, que l'Impératrice ne donnerait qu'aux églises et que l'impératrice de Russie le dénoncerait tout de suite à son oncle. » Harris, 15 décembre 1774. (*Diaries.*) La cour de Berlin était peu brillante à cette époque : « Berlin is a town where if fortis may be construed honest there is neither vis fortis nec femina casta... The women are harpies, debauched through want of modesty rather than want of anything else. They prostitute their person to the best payer and all delicacy of manners or sentiment of affection are unknown to them. » (Batt., *Diaries*, I, 81.)

hors de toute influence. Frédéric non seulement ne le consultait pas, mais il ne l'écoutait même pas. Si Hertzberg se permettait une observation, le vieux Roi lui fermait la bouche par des expressions d'une crudité toute princière. Hertzberg ayant voulu insinuer que Thulemeier n'était pas l'homme qu'il fallait pour le poste de La Haye, Frédéric le pria sèchement d'attendre qu'il fût roi pour désigner ses ministres[1]. De la Prusse les Provinces Unies n'avaient rien à espérer pour le moment.

L'Angleterre, comme Frédéric l'avait prévu dès 1780, était trop épuisée par la guerre pour prodiguer son or ou entamer une lutte diplomatique qui pourrait provoquer à brève échéance une guerre avec quelques-unes des plus grandes puissances de l'Europe[2]. Pourtant l'Angleterre ne se désintéressait pas de la République. Le choix que, dès la fin de la guerre, Fox fit de sir James Harris pour représenter l'Angleterre à La Haye fut une preuve de l'attention qu'il portait aux choses de Hollande. En effet si les Provinces-Unies n'étaient pas assez puissantes pour porter ombrage à la Grande-Bretagne, elles pouvaient lui devenir redoutables en joignant leur flotte et leur petite armée coloniale à celles de la France et de l'Espagne. D'ailleurs il était difficile pour les Anglais de supporter que les Français alliés de Joseph II qui possédait les Pays-Bas catholiques, fussent encore maîtres d'imposer leur volonté aux Pays-Bas protestants. Ils avaient essayé, lors des négociations de paix pendant l'été de 1783, d'enlever aux Hollandais le riche comptoir de Trinconomali, c'est-à-dire la domination de la perle de l'Océan Indien, Ceylan. A défaut de Trinconomali ils avaient réclamé Negapatnam, Essequebo, Demerary et Berbice, c'est-à-dire une des stations les plus prospères de la côte de Coromandel et toute la partie des Guyanes qui est aujourd'hui anglaise. Devant l'attitude de Vergennes, ils avaient diminué leurs prétentions, mais avaient exigé la cession de Negapatnam qui non seulement était une colonie florissante mais dont le voisinage avec Karikal leur semblait menaçant, en cas d'alliance franco-hollandaise, pour leurs possessions de l'Inde méridionale.

1. P. Bailleu, *Graf Hertzberg* (au tome XLII de l'*Historische Zeitschrift*) donne des détails très documentés sur le rôle que jouait Hertzberg à cette époque. C'est à son travail que nous empruntons ces deux phrases caractéristiques : « Allez vous promener avec vos indignes plans. Vous êtes fait pour être le ministre de gens c... comme l'électeur de Bavière, mais non pas pour moi » (Frédéric à Hertzberg, 1779) et « je suis hors de toute action et de toute influence... » (Hertzberg à Thulemeier, 18 novembre 1783). Cf. Wittichen, *op cit.*

2. « Un peu de passiance, que le Texsel se remplisse de veseaux et vous serez tranquille. » Frédéric à la princesse d'Orange, 29 février 1780. (H. A.) Quelques lettres de Frédéric sur ce sujet ont été publiées par Colenbrander, *op. cit.*

Le choix de Fox était habile : Homme d'esprit, très adroit, très entreprenant, connaissant le prince royal de Prusse dont il avait su jadis capter la confiance [1], Harris venait de faire à Pétersbourg les preuves de son habileté comme diplomate. Il allait montrer à La Haye qu'il savait aussi être chef de parti. L'amour de son pays se doublait chez lui d'une haine vigoureuse pour la France [2]. L'œuvre qu'il entreprenait en Hollande lui était donc doublement agréable. Il ne partit pas tout de suite et le ministère fut renversé mais Pitt qui savait apprécier les hommes fit honneur à son parti en exigeant du nouveau ministre des affaires étrangères, lord Carmarthen, le maintien de Harris au poste de La Haye. A son grand regret Harris n'obtint pas le rang d'ambassadeur qu'avait son collègue français et il ne trouva pas dans ses instructions ce qu'il aurait désiré y trouver. On lui conseillait de reconstituer le parti anglais, mais on lui prêchait la modération qui n'était guère dans son tempérament.

Le rôle de la France n'était guère plus facile que celui de l'Angleterre [3]. Depuis 1776 la situation était bien changée. La Vauguyon avait trouvé une population hostile et un gouvernement allié à celui d'Angleterre. Par sa prudence, son affabilité naturelle, ses rares qualités diplomatiques, il avait su reconstituer un parti français sans presque employer les fonds secrets si en usage à ce moment. Il avait déterminé la République à la neutralité et l'avait finalement entraînée à la guerre, le tout en moins de cinq ans. Pour arriver à ce résultat vraiment magnifique il avait employé tous les éléments favorables et groupé tous les intérêts semblables : Les commerçants orangistes, aristocrates ou démocrates étaient également désireux de profiter de l'ouverture des ports américains. Les Mennonites frisons et les banquiers d'Amsterdam avaient un égal intérêt aux spéculations sur la contre-

1. *Diaries*, I, 100. Quelques dépêches de Harris (comte de Malmesbury) non publiées dans les *Diaries* l'ont été par Colenbrander, *op. cit.*

2. « Eighteen years' experience have brought me to admit, in its whole force a truth inculcated into John Bull with his mother's milk namely that France is a natural enemy. » Harris, 12 décembre 1786.

« I will never again write a despatch if I am ordered to please, to approve or to cooperate with France. » *Id.*, 20 mars 1787.

« The grandeur of the french monarchy is settled on a foundation beyond the reach of the follies of the court. » *Id.*, 21 novembre 1786.

3. « C'est de la France et de l'Angletterre à qui des deux pourra gouverner despotiquement votre république. La France a beaucoup d'adhérans, l'Angleterre en a perdu un grand nombre par cette guerre entreprise à contretems contre la république. Vos républiquaints dans ce bazard sont tombés en délire, ils ne savent pas ce qu'ils veullent et leur désunion encourage des voissins puissans à les vouloir oprimer totallement... » Frédéric à la princesse d'Orange, 29 décembre 1783. (H. A.)

bande de guerre. La Vauguyon avait dû forcer la main au Stadhouder d'abord un peu hostile, mais il n'avait rien entrepris contre lui.

Les circonstances étaient maintenant tout autres. Une véritable campagne s'organisait contre le prince d'Orange : Capellen Van de Marsch et les démocrates les plus fougueux ne seraient plus satisfaits que par l'abolition pure et simple du Stadhoudérat[1]. La France ne pouvait pas, ne devait pas souhaiter une pareille mesure qui, si elle eût été possible, l'aurait brouillée avec l'Angleterre, avec la Prusse, avec la majorité des Hollandais. C'était s'exposer à céder au dernier moment ou à s'engager dans une guerre inutile où elle aurait difficilement trouvé des alliés. Le plus heureux qui pût advenir, c'était en abolissant le Stadhoudérat sans opposition, de s'exposer à le faire rétablir par d'autres, et de perdre toute influence dans la République. Pour réussir il aurait fallu grouper tous les mécontents et la chose était malaisée, sinon impossible. Le mieux n'était-il donc pas de s'entendre loyalement avec le Stadhouder et de lui amener notre clientèle modérée ? Frédéric le conseillait, la princesse n'y aurait pas répugné si elle avait senti la bonne foi de la France. Vergennes en entrevoyait la possibilité, mais il fut mal renseigné, trompé par le souvenir des dépêches de La Vauguyon qui avaient été vraies mais qui ne l'étaient plus. Seul il vit à peu près clair et il essaya de voir mieux, mais il était seul et il ne put rien. La Vauguyon ne voulait pas retourner à La Haye. Bérenger qui n'était pas sans de sérieuses qualités, n'appréciait pas à sa juste valeur l'évolution rapide qui transformait la République et quand un peu plus tard le ministre désignera un nouvel ambassadeur, son choix, imposé par des influences de cour, sera très malheureux. Vérac, qui au commencement de 1785 succéda à La Vauguyon, n'était pas à la hauteur de sa mission. Homme de cour et d'esprit, il borna sa politique à semer de l'argent à tort et à travers. Paresseux, étourdi, léger, aimant le jeu et la table, se piquant de libéralisme et de philosophie, il se laissa mener par ceux qui l'entouraient et l'influence qu'il subit le plus, celle de son secrétaire Caillard, fut malheureuse[2]. Caillard était un républicain et un démocrate mais fanatique et d'esprit étroit[3]. Il lia partie avec les triumvirs et entraîna la France à la suite de ces ambitieux.

1. Prince d'Orange au baron Lynden de Blitterswijk (éd. F. De Bas).

2. Caillard est l'auteur du *Mémoire sur la révolution de Hollande* publié dans la *Décade historique* par M. de Ségur.

3. Sur Vérac et Caillard : Harris, dép. du 20 avril 1787 (*Diaries*). Cf. Dumont-Pigalle, cité par De Jonge (*Mémoires* de Kinckel).

Comme ils n'avaient pas de plan, il n'en eut pas non plus. La France va se brouiller avec la maison d'Orange sans pouvoir s'entendre avec les régents en fonction et sans même s'occuper de quelques-uns de ses plus anciens alliés, les Baptistes frisons ou les partisans des Capellen. La politique française est hésitante jusqu'à la signature du traité d'alliance. Après, elle va à la dérive.

Au début de la guerre d'Indépendance, la Hollande avait voulu se lier avec les puissances du Nord. Mais la rupture était survenue et l'avait enlevée à la ligue des Neutres [1]. Depuis, la Russie s'était désintéressée des affaires des Pays-Bas. Galitzin qui était depuis longtemps à La Haye quittait son poste et était remplacé par deux diplomates sans valeur [2].

Toutes ces puissances étaient favorables ou indifférentes et la République aurait pu s'agiter en toute tranquillité si elle n'avait eu pour voisin Joseph II. Mais de ce côté la situation était très tendue, la guerre semblait imminente. Les traités qui réglaient la situation des Pays-Bas n'étaient pas toujours très clairs et les frontières étaient mal définies. Les Provinces-Unies possédaient Maestricht et quelques petites places de la Flandre et du Brabant qui revenaient incontestablement à Joseph II, mais en revanche l'Empereur possédait Venlo et Roermonde, qui faisaient partie de l'ancien duché de Gueldre et séparaient Maestricht des pays de Généralité [3]. Les traités de Westphalie, confirmés par le traité de la Barrière fermaient l'Escaut à la navigation et pour

1. Le grand-duc Paul était venu à La Haye en 1782 : « J'aprans de tous côtez que le grand duc a été très content de son séjour en Holande et surtout de la reseption que vous et le prince d'Orange luy avez faite. Le malheur est que ce prince est sans crédit à Pétersbour... » Frédéric à la princesse d'Orange, 5 août 1782 (H. A.).

2. Worontzoff et Kalitscheff. Dép. de Harris du 8 novembre 1785. 28 février et 28 juillet 1786 (*Diaries*) : « Kalitscheff grows shyer every day : he and Worontzoff justify strongly the phrase of la Crédulité des Incrédules... » Cf. Keller : « Le sieur de Kalitscheff est craintif de son naturel. Son caractère soupçonneux et l'égoïsme qui se manifestent chez lui, tant par le combat perpétuel entre sa vanité et son avarice que par des critiques malignes des démarches les plus simples d'autrui, l'empêcheront d'être regretté... » Keller, 10 février 1794 (G. S.). Caillard reprochait à Kalitscheff ses inclinations anglaises, 30 décembre 1788 (A. E.). Le prince Dmitri M. Galitzin était au contraire un homme de valeur et un savant distingué. Il avait été ambassadeur à Paris en 1765 et il avait publié plusieurs ouvrages scientifiques, entre autres une *Description de la Tauride* et une édition complète d'Helvetius. Il s'occupait aussi de physique expérimentale. Cf. Pilati, *op. cit.*, lettre 24.

3. Le traité d'Utrecht, qui avait reconnu à l'Autriche la possession de la Gueldre espagnole, avait attribué à la Prusse la ville de Gueldre et une partie du duché. Toute cette frontière était très découpée et les enclaves très nombreuses. Les enclaves hollandaises de la Gueldre autrichienne formaient la Gueldre de généralité ou Gueldre d'État. (Staatsgelderland.)

assurer l'exécution de ces stipulations, la République entretenait des troupes sur le sol belge aux forts du Lillo et de Liefkensoeck tandis que des navires de guerre hollandais surveillaient à Saftingen l'embouchure de l'Escaut. Le commerce des ports belges avec les Indes demeurait interdit. Les traités de la Barrière autorisaient en outre les Hollandais à tenir garnison dans un certain nombre de places-fortes des provinces belges. Les Pays-Bas catholiques avaient beaucoup souffert de ces conventions. Anvers en particulier était devenu une ville morte. La misère et la dépopulation des campagnes environnantes étaient effrayantes. Le prix du blé, de toutes les denrées était exorbitant: Anvers même ne comptait guère plus de 35.000 habitants dont un tiers secouru par les œuvres de bienfaisance. En 1775 la venue d'un navire prit les proportions d'un événement considérable. L'activité commerciale s'était tout entière portée à Ostende et Nieuport qui commençaient à retrouver un peu de vie [1].

L'Angleterre, alors alliée de la Hollande, avait contribué à établir la Barrière et à fermer le port d'Anvers dont elle redoutait la concurrence. Mais maintenant que la Hollande se rapprochait de la France, l'Angleterre n'avait plus de raison de la favoriser au détriment de la Belgique. Au contraire en offrant à Joseph II d'annuler des conventions gênantes elle devait s'attirer la reconnaissance de l'Empereur. Aussi dès le début des hostilités chargea-t-elle son ambassadeur à Vienne, lord Keith, d'insinuer à Joseph II qu'elle ne voyait aucun inconvénient à l'annulation des traités de la Barrière dont elle était garante. L'Empereur consulta Kaunitz. Le vieux chancelier fit observer non sans raison qu'on allait rompre l'alliance française déjà très précaire pour favoriser l'Angleterre qui s'empresserait, sitôt la guerre finie, de se réconcilier avec les Hollandais et à moins de s'engager dans une guerre, Joseph II devrait de nouveau céder. Toute l'affaire aurait pour résultat de l'isoler en Europe; on ne retirerait ni profit ni honneur et on n'aurait gagné que de violer le droit puisque *l'Escaut était une chose sur laquelle l'Empereur n'avait aucun droit* [2].

1. F. Magnette, *Joseph II et la liberté de l'Escaut* (deux éditions un peu différentes, Bruxelles, 1892 et 1897). Son travail, très documenté, renouvelle heureusement ceux de Fr. van Hogendorp (*De flumine Scaldi clauso*, Leyde, 1827), Borgnet (*La Guerre de la Marmite*), Gachard, etc. Cf. la thèse de M. Dollot sur la neutralité de la Belgique, les premiers chapitres de l'histoire de *La Révolution brabançonne*, de Th. Juste, et surtout la première partie du remarquable ouvrage du Dr Hanns Schlitter, *Regierung Josefs II*, et les nombreux documents publiés à l'occasion de ce travail par le savant archiviste viennois.

2. Rapport de Kaunitz à Joseph II: la phrase soulignée se trouve dans une dépêche de Kaunitz à Stahrenberg. Ces citations comme toutes celles relatives

Deux mois après, en mars 1781, le ministre de Joseph II aux Pays-Bas, Stahrenberg, réunit à Bruxelles une conférence où on envisagea la question de la rupture avec la Hollande et de l'ouverture de l'Escaut. Les avis furent très partagés. Un conseiller estimait même qu'une telle résolution serait plutôt nuisible. Le président du conseil privé, Nény, résuma l'opinion générale en disant que la rupture des traités avait des avantages au point de vue théorique, mais devait rester subordonnée à la politique générale.

Stahrenberg ayant envoyé à Kaunitz un compte rendu de la conférence de Bruxelles, l'Empereur d'accord avec le chancelier, estima qu'il n'y avait rien à faire pour le moment. Mais peu à peu sous l'influence des circonstances ses idées se modifièrent. Une grande agitation se produisait dans le Brabant. Au moment même où la conférence de Bruxelles se réunissait, l'ancien ministre d'Angleterre à La Haye, Yorke, traversait Anvers et engageait les marchands de la ville à réclamer l'ouverture de l'Escaut. Une requête aux magistrats d'Anvers recueillit plus de 150 signatures : les marchands de Bruxelles et de Louvain y adhérèrent spontanément et le 6 juin les États de Brabant adressèrent une supplique pressante à l'Empereur.

Stahrenberg ne favorisait pas le mouvement, mais il ne l'empêchait pas. Suivant son propre mot, il se tenait passif [1]; Kaunitz, moins optimiste, jugeait ces manifestations intempestives [2]. Sur son ordre Stahrenberg fit aux États de Brabant une réponse vague et assez froide. Quelques Anversois eurent alors l'idée de s'adresser à Catherine II et de l'engager à envoyer quelques navires remonter l'Escaut. Ce projet, dû à l'initiative de Proli, amiral de l'Escaut, trouva d'abord un accueil favorable mais fut bientôt abandonné, car on ne montrait à Vienne aucune envie d'appuyer ces dispositions.

Sur ces entrefaites, Joseph II était venu aux Pays-Bas ; il avait visité Bruxelles, puis Anvers. On l'avait fêté; des jeunes filles lui avaient lu des poésies et on avait parlé de l'Escaut. Les Anversois remirent une supplique, Joseph les écouta, fit des objections et leur conseilla de se hâter de profiter de la guerre pour commercer par Ostende, car après la conclusion de la paix, on en reviendrait au *statu quo ante* [3]. Puis il avait eu l'idée, en

à l'affaire de l'Escaut sont, sauf indication contraire, tirées des brochures de M. Magnette. Cf. Juste, *La Révolution brabançonne.*

1. Stahrenberg à Reischach, mai 1781.
2. Kaunitz à Stahrenberg, 5 juillet 1781.
3. Réponse de Joseph II aux bourgmestres d'Anvers.

bon voisin, de faire visite à ses amis de Maestricht et d'Amsterdam. Le « comte de Falkenstein » fut bien reçu, mais Rendorp ne lui cacha pas les inquiétudes de ses compatriotes [1]. l'Empereur tenta de lui prouver la loyauté de ses intentions et repartit pour Vienne, à la grande joie des Hollandais. Son voyage n'avait pourtant pas été inutile aux intérêts des Flamands et des Brabançons : il avait déclaré désuet le traité de la Barrière et congédié les garnisons hollandaises. L'émotion fut vive en Hollande, mais la République étant très occupée par la guerre, sa protestation demeura platonique [2].

Joseph II n'avait pas renoncé à l'ouverture de l'Escaut, mais s'était rendu à l'opinion de Kaunitz que le moment était mal choisi pour la réclamer. Il n'était pas pressé et les doléances des Anversois le touchaient peu car « *Anvers ne redeviendrait jamais que l'ombre de ce qu'elle avait été et la Hollande ne perdrait pas plus par son commerce qu'elle ne le faisait par le port d'Ostende* [3], mais c'était *une gêne honteuse* et il ne convenait pas à la dignité de Joseph II de supporter cette condition *odieuse et honteuse*. Anvers était pour lui *ce que Dunkerque était aux Français et Gibraltar aux Espagnols*. Pourquoi serait-il le seul à ne pas jouir de *son Escaut* [4] ?

Les Hollandais n'avaient aucune raison de l'humilier, et Vergennes leur ferait sûrement entendre raison à ce sujet. Il comptait que son beau-frère et allié mettrait à profit ses relations avec la République pour lui faire obtenir cette satisfaction [5]. Mais en ce moment les Hollandais pourraient s'irriter et se tourner vers l'Angleterre si Vergennes avait l'air de profiter de la guerre pour faire cette proposition. Le mieux était donc d'attendre la conclusion de la paix. Pourtant son esprit toujours en éveil eut une idée nouvelle qui causa une profonde émotion en Hollande : le comte de Wassenaer, ambassadeur de la République à Vienne, informa en mars 1782 les États Généraux que Joseph II était en pourparlers avec l'Électeur Palatin pour acheter ses droits sur le marquisat de Bergen-op-Zoom, à l'embouchure de l'Escaut, place-frontière depuis l'abolition de la Barrière. L'affaire ne réussit pas,

1. On trouve le récit de l'entrevue dans les *Mémoires* de Rendorp.

2. Le départ des troupes hollandaises donna lieu à quelques troubles ; il y eut un incendie à Perwez (Brabant) que les habitants attribuèrent à la malveillance des soldats de la garnison congédiée de Namur (A. R.).

3. Joseph II à Mercy-Argenteau, 7 décembre 1782.

4. Correspondance de Joseph II (publiée par Arneth et Flammermont).

5. « Il croit que sa sœur ayans mis au monde un Daufin, il poura gouverner la France par cette sœur. » Fréderic à la princesse d'Orange, 29 novembre 1781 (H. A.).

mais les Hollandais restèrent inquiets ; ils cherchèrent à augmenter un peu leurs forces de terre par des levées de mercenaires en Allemagne. Leurs efforts ne furent pas très fructueux. Pourtant ils parvinrent à conclure un traité avec l'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, frère de l'Empereur, à la seule condition que les troupes prêtées par lui n'auraient pas à combattre les troupes impériales, mais seraient employées à garnir les forteresses de l'intérieur. En même temps un avocat de la Compagnie des Indes-Orientales, Boers, fut envoyé en mission secrète à Paris, pour sonder les intentions de Vergennes, surtout au sujet de l'Escaut. Sa mission n'avait aucun caractère officiel, et ce fut Rendorp qui rédigea ses instructions.

Joseph resta quelque temps tranquille. Nény, dont les idées avaient été adoptées par l'Empereur, colligeait les matériaux destinés à éclaircir la question. Mais en 1783, la paix étant prochaine, Joseph II reprit ses vues ambitieuses. A Stahremberg avait succédé, comme ministre à Bruxelles, un diplomate belliqueux, Belgiojoso, qui entretenait avec Mercy une correspondance active et s'efforçait d'entraîner Joseph II dans une politique aventureuse. Ce n'était plus seulement de la libre navigation de l'Escaut qu'il s'agissait, il fallait encore se faire céder la Flandre zélandaise, revendiquer Maestricht et Vroenhoven. Si on obtenait gain de cause sur tous ces points, on pourrait être conciliant pour le reste [1].

Joseph II n'était pas aussi ambitieux que son ministre, il voulait l'ouverture de l'Escaut et pensait que Vergennes ne ferait aucune difficulté pour l'appuyer. Mercy était moins affirmatif ; Kaunitz était convaincu que Vergennes préférait les Hollandais à l'Empereur, et il s'efforça de démontrer à Joseph II que son espoir était chimérique : « Souvent les choses les plus invraisemblables réussissent », répondit l'Empereur [2].

En novembre 1783, un incident de frontière — c'était le procédé auquel Joseph II songeait depuis plus de dix-huit mois pour ouvrir les négociations — mit le feu aux poudres. Des soldats du fort de Liefkenshoeck allaient, suivant l'usage, enterrer un de leurs camarades au village de Doel, sur le sol autrichien. La procession fut rencontrée par le bailli autrichien de Beveren qui se plaignit à Gand de ce qu'on avait violé le territoire impérial. Quelques

1. Belgiojoso à Mercy-Argenteau, 23 avril 1784.

2. Cette réponse se trouve dans une lettre de Mercy-Argenteau publiée par Beer, p. 124. Joseph II pouvait d'autant plus facilement compter sur un incident de frontière qu'ils étaient très nombreux et avaient nécessité un édit des archiducs Albert et Marie, 12 septembre 1782 (A. R.).

jours après, des troupes autrichiennes arrivèrent, déterrèrent le cadavre, et le rejetèrent dans l'enceinte du fort de Liefkenshoeck. En même temps des soldats venus de Bruges s'emparèrent des petits forts de Saint-Donat, Saint-Pierre et Job. Les Hollandais, effrayés, renforcèrent les garnisons du Brabant.

L'Empereur demanda des explications et réclama l'abolition des taxes nouvellement perçues au fort du Lillo. Les États Généraux acceptèrent le principe d'une négociation et suspendirent provisoirement les péages sur l'Escaut. Aussitôt Kaunitz envoya des instructions à Belgiojoso. A la question des limites de la Flandre, il devait joindre celle des frontières du Brabant et de la Gueldre. Il devait réclamer l'ouverture de l'Escaut, la liberté absolue des douanes et du commerce, et revendiquer Maestricht promis au roi d'Espagne en 1672. De leur côté les États Généraux nommèrent des commissaires, mais limitèrent très strictement leurs pouvoirs.

Les vues de Joseph II n'avaient pas changé ; « il ne souhaitait de ses bons amis les Hollandais ni polder ni morceau de campine, il ne voulait que son Escaut ». Il revendiquait Maestricht et ses dépendances non pour les garder, mais pour présenter cette renonciation comme « une compensation pour la liberté de l'Escaut [1] ». Ces idées étaient celles de Nény qui dirigeait à Bruxelles les travaux préparatoires sous les ordres de Belgiojoso, qui avait été désigné par l'Empereur dès le 14 janvier 1784 pour se mettre en rapport avec les envoyés hollandais.

Les États Généraux avaient beaucoup de mal à trouver des commissaires. Les personnages qu'on sollicita refusèrent l'honneur qu'on voulait leur faire. Les États de Hollande qui par suite de certains privilèges avaient un droit de présentation, finirent par composer une liste de cinq envoyés qui fut admise par les États Généraux. Ils s'apprêtaient à partir lorsqu'ils reçurent avis d'incidents graves survenus sur l'Escaut.

Voyant la bonne volonté des Hollandais, Joseph avait haussé ses exigences. Il prétendait maintenant écarter toute surveillance et se libérer de toute imposition sur l'Escaut. Wassenaer, ambassadeur des Provinces-Unies à Vienne, protesta contre cette prétention, et à sa protestation répondit celle de Hop, chef de la mission hollandaise. En vain Belgiojoso résolut d'imposer sa manière de voir. Un batelier reçut l'ordre de passer devant le Lillo, sans s'occuper du stationnaire hollandais ; le batelier suivit à la lettre ses instructions, mais, arrivé au Lillo, il fut arrêté par les Hollan-

1. Les expressions entre guillemets sont tirées de lettres de Joseph II, de décembre 1783 à mai 1784.

dais. Se voyant menacé par les canons de ses adversaires, il crut plus prudent de se rendre et de laisser visiter son bateau. L'émotion fut vive, et Belgiojoso se plaignit avec hauteur et dureté [1].

Les États Généraux firent preuve de la plus grande modération. Ils décidèrent que le navire de garde du Lillo ne visiterait plus les vaisseaux de l'Empereur jusqu'à plus ample information, et le ministre d'Autriche à La Haye, ayant renouvelé ses instances, ils donnèrent l'ordre à leur stationnaire de se retirer à Hulstergat dans les eaux hollandaises. L'incident semblait clos [2].

1. « Je ne connais rien d'aussi dur que le style du cabinet de Bruxelles », écrivait Vergennes.

2. La mission hollandaise, qui avait pour chef le baron de Hop, reçut ses instructions le 7 avril ; la décision sur le droit de visite est du 9 avril ; celle qui ordonnait au stationnaire de se retirer vers le pays d'Hulst est du 16 avril ; une telle rapidité était pour les Hollandais le signe d'un très bon vouloir... ou de la peur.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANÇAISE

(Avril 1784 — Octobre 1785)

L'affaire de l'Escaut avait fourni aux patriotes l'occasion de mener une campagne très violente contre Brunswick qui restait à peu près abandonné dans son gouvernement de Bois-le-Duc. En même temps ils redoublaient leurs attaques contre le prince d'Orange qu'on avait déjà privé de plusieurs de ses prérogatives et qu'on semblait vouloir dépouiller de toutes ses charges militaires. Le 30 avril 1783 la Hollande avait interdit au conseil de guerre qu'il présidait de juger les affaires que réclamerait la Cour de Hollande et pendant l'été qui avait suivi, toutes les provinces avaient imité cet exemple [1]. C'était une décision importante car il n'y avait pas de code de justice militaire et les tribunaux étaient très indépendants.

On voulait maintenant limiter le droit qu'avait le prince de nommer à certaines charges militaires. Dordrecht prit l'initiative d'une motion qui fut votée le 3 octobre 1783 : toutes les faveurs et dispenses seraient accordées par les États provinciaux. Schoonhoven proposa ensuite d'exclure les étrangers de tous les emplois militaires au-dessus du grade de sergent ou d'adjudant. Schiedam voulut étendre la même restriction à toutes les fonctions publiques, même civiles. Le prince qui avait depuis longtemps cessé de venir aux États de Hollande se hâta d'y paraître [2] et proposa de réserver tous les emplois aux seuls Hollandais calvinistes. C'était aggraver la situation, car les patriotes s'appuyaient sur les dissidents et plusieurs provinces réclamaient l'égalité politique

1. La Gueldre en 1784 seulement.

2. La proposition de Schiedam est du 8 novembre 1783 ; le prince parut aux États le 9.

pour toutes les confessions religieuses. Les réformés n'étaient pas d'ailleurs en nombre suffisant pour que cette mesure fût possible et le prince se serait lui-même privé de l'appui de quelques-uns de ses meilleurs serviteurs. L'affaire fut prise *ad referendum* et tomba dans l'oubli.

Devant ces dissensions, Vergennes s'inquiétait. Il souhaitait une République unie avec laquelle il pût conclure l'alliance que la politique de La Vauguyon avait rendue possible et à laquelle Bérenger travaillait. Le roi de Prusse lui demandait d'empêcher l'anéantissement du Stadhoudérat, mais il trouvait fort juste que le prince renonçât à celles de ses prérogatives qui n'étaient pas essentielles et qu'il avait usurpées. Ce n'était pas ce que la princesse d'Orange souhaitait. Elle désirait que Frédéric agît en faveur du Stadhouder. Pour l'y déterminer, elle avait d'abord songé à le lui demander elle-même. La chose n'étant pas possible, elle avait supplié son oncle de lui envoyer son frère ou Hertzberg. L'idée était toujours la même : faire pénétrer sa conviction dans l'esprit d'un interlocuteur qui eût assez de pouvoir pour donner une nouvelle orientation à la politique prussienne. A cet égard son choix n'était pas heureux, car l'influence de Frédéric-Guillaume et de Hertzberg était médiocre. Il est vrai qu'à Berlin nul autre ne s'intéressait à la princesse et aux destinées de la Hollande. Frédéric fit d'abord un accueil favorable aux ouvertures de sa nièce, mais des motifs politiques plus ou moins véritables retardèrent le voyage de Hertzberg qui finalement ne partit pas. La princesse ne renonça pas à son projet et pour convaincre Frédéric de la nécessité d'envoyer son ministre elle lui envoya en mission secrète un officier allemand qui servait dans la marine hollandaise. Le fiscal Van der Hoop fut le trait d'union entre la cour stadhoudérienne et le lieutenant de Schöning qui arriva à Berlin en juin 1784. Sa mission n'eut d'ailleurs aucun résultat, Frédéric continuant à opposer les nécessités de la politique à toute proposition de voyage de Hertzberg [1].

Tandis que le parti stadhoudérien s'agitait vainement, les bourgeois s'organisaient. Les corps francs prenaient une extension que favorisait la tournure des négociations avec Joseph II. L'élection des officiers et l'égalité des religions avaient été admises comme principes fondamentaux par toutes ces associations militaires dont le recrutement rencontrait dans le pays-plat les plus grandes difficultés. Il fallut souvent l'intervention énergique des

1. Correspondance du prince et de la princesse d'Orange avec Frédéric II, Frédéric-Guillaume et Hertzberg (H. A. et G. S). Correspondance de la princesse, Van der Hoop et Schöning (Colenb.)

corps-francs des villes pour que les enrôlements fussent possibles. Les paysans redoutaient que les exercices n'empêchassent le travail, mais surtout ils se méfiaient d'une institution qu'ils croyaient dirigée contre la maison d'Orange. « Le prince était le chef et les États n'étaient que les enfants. » Il y eut des émeutes et des bagarres que les patriotes eurent grand'peine à réprimer. Des procès furent intentés et des sentences draconiennes édictées contre les perturbateurs. Le prince lui-même dut intervenir et manifester son étonnement qu'on adoptât ses couleurs comme signe de rébellion. Les États de Hollande menacèrent des peines les plus sévères tous ceux qui se serviraient de rubans, cocardes ou papiers orange. Grâce à ce régime de terreur, le calme fut bientôt rétabli [1].

Toutes les grandes villes avaient maintenant un corps franc, mais ces organisations étaient sans lien. Ondaatje donna à Utrecht le modèle d'un groupement provincial et cet exemple fut suivi par les autres provinces. Une assemblée générale des corps-francs de la République fut tenue à Utrecht. Plus de cinquante députés y assistaient, venus de toutes les provinces. Un tel accord ne s'était pas vu depuis le synode de Dordrecht de 1618.

Les démocrates cherchaient aussi à s'organiser au point de vue politique, mais le mouvement à cet égard fut beaucoup plus lent. Les bourgeois nommèrent dans quelques villes des représentants ou *constitués* chargés de faire connaître leurs revendications. Les corporations avaient eu jadis des droits dont il restait quelques traces dans les privilèges des *Bonnes Gens* de Dordrecht ou de certaines jurandes de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, mais avec le temps toutes ces associations avaient été détournées de leur but primitif et privées de leurs droits politiques. Ce fut sur l'initiative de Capellen que se créèrent en Over-Yssel les premiers conseils bourgeois auxquels il destinait l'héritage politique des corporations. Le 1er décembre 1782 un conseil de douze membres fut élu à Deventer. L'année suivante en vit éclore de semblables à Zwolle, Kampen, Arnhem et Zutphen. Utrecht, qui s'affirmait de plus en plus comme la citadelle de la démocratie, élut une commission bourgeoise à la fin de 1783. La Hollande suivit le mouvement un peu plus tard.

A Utrecht, la bourgeoisie avait d'abord eu l'appui de la régence désireuse de se soustraire au règlement de 1674. Les Orangistes les plus éclairés sentaient eux-mêmes la nécessité d'une réforme. Le conseil de ville, invité par la bourgeoisie à ne pas tenir compte

1. Colenbrander, *op. cit.*, II, 73. Sur les corps francs de Frise, cf. quelques feuillets du reg. AAAAA de la collection Dumont-Pigalle (RA.).

des recommandations du Stadhouder, adressa un projet de revision à Guillaume V qui répondit de façon ambiguë qu'il ne considérait son privilège de recommandation que comme un signe de bonne entente, mais qu'il était décidé à maintenir ses droits intacts.

Peu après une vacance se produisit dans la régence et une pétition de sept cents bourgeois demanda au conseil d'élire le nouveau conseiller, ce qui fut fait. La nouvelle, répandue en ville à l'heure de la fermeture des ateliers, causa une joie très vive, mais il n'y eut pas de désordre. Guillaume V protesta avec hauteur contre la violation des règlements constitutionnels, mais ses partisans eux-mêmes mirent peu d'énergie à le défendre et il ne fut pas tenu compte de sa protestation.

En dehors d'Utrecht les efforts de la bourgeoisie étaient restés infructueux. Nulle part il n'y avait entente et l'année 1784 fut une époque de crise et de malaise. Les affaires avaient beaucoup diminué pendant la guerre et Hambourg, Brême, Dantzig avaient grandi aux dépens de la Hollande. Amsterdam avait espéré s'emparer de tout le commerce d'Amérique et depuis la signature de la paix les relations avaient repris entre New-York et l'Angleterre avec une activité que n'avait pas connu le New-York colonial. Les Américains ne venaient guère en Hollande que pour les affaires d'argent et ils étaient si irréguliers dans leurs paiements que les principales maisons d'Amsterdam préféraient ne pas leur ouvrir de comptes. Les Compagnies des Indes avaient terriblement souffert de la guerre et les affaires s'en étaient presque partout ressenties. Les riches marchands étaient inquiets de la tournure âpre que prenait la lutte des partis et ils se réservaient.

C'était toujours contre Brunswick que les mécontents faisaient porter le principal de leur effort. Sa présence à Bois-le-Duc était une gêne pour tout le monde ; on craignait qu'un caprice du prince ne le ramenât à La Haye où il exercerait de terribles représailles contre ses adversaires. La princesse surtout redoutait sa puissance et cherchait à le faire éloigner par tous les moyens en son pouvoir. Le prince hésitait à renvoyer son ancien tuteur et avait peur de voir l'influence de la princesse ou des patriotes se substituer à celle du duc et le maintenir écarté des affaires. Aussi, loin de lui demander sa démission, il écrivit aux divers États provinciaux pour prendre sa défense.

Frédéric, qui estimait médiocrement le duc Louis, conseillait au prince de se débarrasser de lui, mais il ne croyait pas qu'il fût possible de vaincre l'entêtement de Guillaume V. Pourtant Schöning ayant renouvelé ses efforts à la prière de Wilhelmine et de

Van der Hoop, le vieux Roi se laissa volontairement aller à des confidences dont le récit fit une forte impression sur l'esprit du Stadhouder [1]. Au même moment la Diète de Frise proposa d'exclure le duc de tous les emplois qu'il exerçait dans la République et peu à peu la Hollande, puis toutes les autres provinces suivirent cet exemple. Pour être quitte avec lui, on songeait à lui offrir 60.000 florins et le paiement de toutes ses dettes [2].

Le 8 juillet 1784 le Stadhouder reçut une délégation des villes de Dordrecht, Haarlem et Amsterdam, conduite par De Gijselaar qui lui déclara qu'elle venait s'entendre avec lui sur les moyens d'obtenir le départ de Brunswick. Quelques jours après Rotterdam lui fit faire une proposition analogue. Le prince demanda une semaine pour réfléchir; il était si affecté qu'il songeait à se retirer dans ses terres de Dillenburg [3]. Brunswick ne mettait aucune bonne volonté à souscrire au vœu des provinces et pour montrer sa ferme intention de rester dans les Pays-Bas il renouvela pour quatre ans le bail de son hôtel de Bois-le-Duc.

Le prince craignait surtout d'être taxé d'ingratitude, mais il commençait à se détacher de Brunswick et Brunswick lui-même le sentait [4]. Aussi lorsque les grandes villes de Hollande renouvelèrent leur déclaration, cette démarche fut suivie d'effet. Le 18 août les États de Hollande déclarèrent nul l'Acte de Consultation [5] et ils ordonnèrent à leurs troupes de ne plus reconnaître Brunswick comme maréchal. Cette décision avait d'autant plus d'importance que certains régiments en garnison dans d'autres provinces et en particulier ceux des pays de Généralité étaient à la solde des États de Hollande et leur prêtaient serment. La prin-

1. Voir la correspondance de Van der Hoop avec le lieutenant de Schöning, celle de la princesse avec Frédéric II et les dép. de Thulemeier (Colenb.). Voici ce que Frédéric pensait à ce sujet (H. A.) :

« On dit qu'on persécute votre gros oncle, mais plustôt les Holandais déplaceroit-ils la maison de vile d'Amsterdam que d'ébranler le Louis... » Frédéric à la princesse d'Orange, 4 février 1784.

« La fureur républiquaine veut une victime. Le gros Louis peu la satisfaire et le prince sera sauvé à ses dépends... » Du même à la même, 14 juin 1784.

« Pour le prince Louis, il est impossible qu'il se soutienne. Vous le verrez décamper au premier jour... Votre époux en sera moins persécuté... Loin de pouvoir se soutenir, il s'exspose par trop d'obstination à être chassé avec ignominie... » Du même à la même, 1er septembre et 3 octobre 1784.

2. Thulemeier, dép. 8 juin 1784.

3. Thulemeier, dép. 8 juin 1784.

4. Thulemeier, dép. 9 juillet 1784 ; princesse d'Orange à Frédéric, 18 juillet 1784.

5. On invoquait notamment que l'Acte avait été fait clandestinement, *op eene clandestine wijze*, et sans l'aveu des États, *geheel buiten kennis en toestemming van de bondgenooten* (Résolt. de la ville d'Amsterdam, 27 juillet 1784. A.A.)

cesse ne put dissimuler sa joie[1] et le prince découragé se refusa à toute démarche en faveur de Brunswick. Les partisans du duc reprochèrent à Guillaume V sa faiblesse et une grande tension se produisit dans les rapports des deux princes. La Zélande ayant suivi l'exemple de la Frise et de la Hollande et Utrecht préparant une résolution analogue, Brunswick se démit de toutes ses charges et quitta la République en y laissant 120,000 florins de dettes. Après un court séjour à Aix-la-Chapelle, il se retira à Brunswick où il mourut peu après[2].

Un peu avant le départ du duc, un homme nouveau, qui ne fut pas étranger peut-être à cette résolution, était arrivé à La Haye. Le rhingrave de Salm avait passé toute sa jeunesse à la Cour de France où, en dépit d'un duel ridicule, il conservait d'actives sympathies et des protections puissantes. A dix-huit ans il était entré au service de la Hollande comme capitaine, mais il n'y avait fait que de courtes apparitions, préférant au séjour de quelque petite garnison triste et humide celui de Paris où il se faisait construire une demeure splendide. Cela ne l'avait pas empêché de franchir régulièrement tous les grades de la hiérarchie militaire et de se trouver, à trente-huit ans, colonel-propriétaire du régiment de Saxe-Gotha[3].

Ayant eu, au sujet de son régiment, quelques altercations avec Brunswick, il avait voué au duc une inimitié tenace et il avait résolu de quitter le service de la République. Depuis l'année précédente le trafic des grades était interdit, mais Salm se flattait qu'avec l'appui de Louis XVI et de Marie-Antoinette et les lettres de recommandation que Vergennes lui avait données à leur prière, il obtiendrait une exception en sa faveur. Nul doute qu'il n'eut réussi s'il n'avait changé d'idée devant la possibilité entrevue de se créer une situation en Hollande.

1. Bérenger, dép. 20 août 1784.

2. En 1788. Pendant les dernières années de sa vie, il s'occupa de travaux de toutes sortes et fut en relations intimes avec Herder, Wieland, Goethe et Lavater. Cf. Nijhoff, *Lodewijk Ernst, hertog van Brunswijk*, p. 205 à 209.

3. Frédéric, comte de Salm-Kyrburg, avait été nommé capitaine le 27 janvier 1764, major le 17 juin 1767, colonel le 24 août 1772, mais il n'était jamais venu en Hollande qu'en passant. Son duel, dont M. P. de Witt a donné le récit dans *Une invasion prussienne*, est du 4 mars 1776 (et non pas de 1771). Il y avait douze ans que Salm était au service de la République et son duel n'a rien à faire avec sa carrière militaire. Sa famille avait fourni un très grand nombre d'officiers à la Hollande, ce qui explique sa carrière rapide. En 1779, il était devenu prince allemand par la mort de son père, et, en 1781, il avait épousé une princesse de Hohenzollern. Il avait à la cour de France beaucoup d'amis et de protecteurs et Calonne eut toujours pour lui une grande estime. L'hôtel qu'il se fit construire au quai d'Orsay est devenu, quelques années après, le palais de la Légion d'honneur.

C'était une curieuse énigme que ce reître bavard et hâbleur, aux allures mystérieuses et aux costumes étranges. Coiffé d'un large chapeau, chaussé de hautes bottes, l'air assuré, la parole élégante et persuasive, il faisait croire et croyait lui-même à toutes les imaginations fantaisistes de son esprit en ébullition. Railleur et spirituel, il savait partout se faire apprécier. Il cachait d'ailleurs sous des dehors frivoles une rare intelligence et une ambition désordonnée. Il avait une grande capacité de travail, une mémoire prodigieuse et parlait plusieurs langues avec facilité. Il était peut-être le seul étranger qui connût bien la constitution des Provinces-Unies et il lui eût fallu peu de chose pour être un homme d'État remarquable. Mais sans scrupule moral ou religieux d'aucune espèce, incapable d'inspirer confiance à ceux qui le voyaient à l'œuvre, il ne put être qu'un aventurier de haut vol et encore sa couardise à l'heure du danger jettera un fâcheux lustre sur le reste de sa carrière. Un exemple suffira à peindre son caractère. Lorsque général en chef des patriotes il sera devenu leur idole par les promesses dont il les aura abusés, il avouera qu'il n'aurait aucun scrupule de les trahir : « Je n'ai pas tellement le goût du citron, que je ne m'accommode très bien aussi de l'orange », dira-t-il à Kahlenberg[1].

Pour le moment il est indécis mais il sent qu'il y a moyen pour un personnage de son espèce de se tailler une bonne part. Supplanter Brunswick lui irait assez mais il ne dédaignerait pas la vice-royauté des Indes. A la rigueur il se contenterait d'être le médiateur des Provinces-Unies ou le chef des républicains ou le chef des orangistes. En attendant il se crée des relations, sait capter les bonnes grâces du prince et surtout de la princesse qui lui sait gré de ce qu'il poursuit Brunswick de ses railleries et de ses attaques. En même temps il se fait présenter par Bérenger et le général Du Moulin aux triumvirs et aux principaux chefs de la faction patriotique. De tous les officiers il est peut-être le seul qui ait la confiance de la bourgeoisie et c'est ainsi que peu à peu il se crée une situation enviable. Il met aussitôt à profit ce commencement d'influence et travaille contre le duc Louis[2].

1. Caillard, *op. cit.*

2. Brunswick était persuadé que Salm avait été pour quelque chose dans son départ (Nijhoff, *op. cit.*, p. 208). Sur Salm lui-même on peut lire les lettres de la princesse d'Orange (Colenb.) de Harris (*Diaries*, II), les récits de Caillard, *op. cit.*, p. 208, Ellis, *op. cit.*, p. 90, Dumont-Pigalle dans De Jonge (*Mémoires* de Kinckel, 147-148), le comte de Grimoard (Colenb.), enfin celui de Colenbrander lui-même. *op. cit.*, II, p. 205. Il y a beaucoup de lettres du Rhingrave dans la collection Dumont-Pigalle (R. A.). En 1784, Salm échangea son régiment de Saxe-Gotha contre un régiment de mariniers créé par Brunswick pour

Salm était trop adroit pour ne pas s'efforcer de conserver la faveur de la France et ne pas s'apercevoir que le meilleur moyen de lui plaire était de hâter la conclusion de l'alliance. Le prince comprenait que la République ne pouvait rester isolée. Les circonstances rendaient tout rapprochement impossible avec l'Angleterre; l'Autriche était hostile; Guillaume V redoutait l'influence de Frédéric II, oncle de la princesse qui était d'ailleurs bien résolu à se tenir coi. Il se résignait donc à l'alliance française et consentait à en faciliter la signature [1].

La Frise souhaitait depuis longtemps une union plus intime avec la France à laquelle les patriotes de Gueldre et d'Over-Yssel étaient, sous l'influence des Capellen, tout prêts à souscrire. Utrecht avait porté la question aux États Généraux le 4 février 1784 et toutes les provinces avaient résolu d'en délibérer. Chose étrange, c'était maintenant la Hollande qui faisait des difficultés. La bourgeoisie craignait pour son prestige et pour sa bourse d'être obligée d'accroître les forces militaires. Elle craignait aussi de devenir trop dépendante vis-à-vis de la France et les aristocrates dont les désirs de réformes démocratiques étaient très calmés, redoutaient que la France ne prît parti pour la petite bourgeoisie patriote. Ils estimaient qu'une entente cordiale et un traité de commerce avantageux pour la République étaient ce qu'on pouvait souhaiter de mieux.

L'influence de Van Berckel était devenue presque nulle au Conseil d'Amsterdam et Temminck ne siégeant plus au Conseil des bourgmestres, Dedel avait facilement raison de ses deux collègues [2]. Grâce à ses efforts et à ceux de Rendorp, Amsterdam se déclara en faveur d'un simple traité de commerce. Ils avaient eu d'autant moins de peine à triompher que leurs adversaires étaient encore incertains de la conduite que tiendrait la France. Bérenger travaillait avec ardeur à la conclusion de l'alliance mais Vergennes moins impatient lui ordonnait de se tenir sur la réserve [3]. Il voulait attendre, avant de s'engager, que la question de l'Escaut fût réglée, mais c'est précisément pour les aider contre Joseph II que les patriotes souhaitaient l'appui de la France. Les

la défense de Berbice, mais qui, resté en Hollande, était devenu un régiment ordinaire d'infanterie.

1. Bérenger, dép. 23 janvier 1784.

2. L'un d'eux, Hooft, très aimé de la petite bourgeoisie qui l'appelait *le père Hooft*, défendait les idées démocratiques et l'influence française, mais son collègue Clifford était un caractère faible que Dedel dominait entièrement.

3. « Je crois que le sieur de Bérenger est un très mauvais sujet, un brouillon et un de ces caractères remuants qui ne se complaisent que dans les troubles et dans les allarmes... » Frédéric à la princesse d'Orange, 29 mars 1785 (H.A.).

catholiques, alliés des patriotes, espérant que la protection de la France, fille aînée de l'Église romaine, les aiderait à améliorer leur situation politique, adressèrent une requête à Vergennes qui se borna à mettre en note : *Pas de réponse*[1].

Dans le doute les pensionnaires conclurent comme Amsterdam en faveur d'un traité de commerce. Sur ces entrefaites La Vauguyon, nommé ambassadeur à Madrid, vint prendre congé des États Généraux. Il arrivait en droite ligne de Versailles et apportait les plus récentes instructions de Vergennes; une simple alliance maritime serait regardée par l'Angleterre comme un acte peu amical et le ministre français proposait un traité d'amitié, de commerce et de navigation. Il était prêt à accorder à la Hollande le traitement de la nation la plus favorisée et à recevoir toutes les ouvertures qui pourraient lui être faites concernant des engagements plus précis. Bérenger venait justement d'écrire que les Hollandais ne souhaitaient rien de plus qu'une entente cordiale et un traité de commerce. Mais La Vauguyon sut avec beaucoup d'art retourner les esprits des pensionnaires. La semaine même de son arrivée, il proposait au Roi en leur nom un traité d'alliance défensive tant pour l'Europe que pour les colonies[2].

Vergennes avait lieu d'être satisfait, mais il ne voulait pas trop s'engager avec les patriotes et cherchait à ménager la maison d'Orange. Par suite d'ouvertures très claires que venait de lui faire le baron de Goltz au nom de Frédéric II, il avait compris qu'il pouvait compter sur la bonne volonté de la Prusse s'il ne travaillait pas à la destruction du Stadhoudérat et dans ces conditions, il préférait de beaucoup s'appuyer sur toutes les fractions de la République. Il voyait enfin se réaliser l'unanimité qu'il avait toujours rêvée mais qu'il avait fini par croire impossible[3].

La Vauguyon fit plus en quelques jours que Bérenger pendant toute l'année où il était resté seul. Le 7 mai, quelques jours seulement après son arrivée, il était à même de communiquer un plan de traité proposé par les patriotes[4]. Les deux puissances auraient contracté une alliance défensive et se seraient garanti réciproquement leurs possessions des deux Indes. La France aurait en outre promis à la République de la protéger contre toute agression en Europe; par contre les États Généraux se

1. 6 mai 1784. Cette note, ainsi que les dépêches de Vergennes, Bérenger, La Vauguyon, dont il est fait ici mention, a été publiée par Colenbrander, *op. cit.*, I (quelques-unes par D'Yvoy van Mijdrecht, *op. cit.*).

2. Vergennes, 1er avril, Bérenger, 2 avril, La Vauguyon, 27 avril 1784 (Colenb.).

3. Hertzberg à Schoning, 6 mai 1784; Vergennes à La Vauguyon, même date.

4. La Vauguyon, dép. 7 mai 1784.

seraient engagés à mettre leurs colonies et leur flotte dans un état de défense suffisant. En cas de guerre maritime entre des tiers, les deux puissances se seraient assuré la liberté des mers conformément aux principes de la neutralité.

Vergennes était satisfait, mais il refusa de garantir les limites des Provinces-Unies tant que le différend avec l'Empereur ne serait pas réglé. Il proposa aux ambassadeurs hollandais à Paris, Brantsen et Berkenrode un nouvel article qui garantissait l'intégrité du territoire de la République tel qu'il serait fixé par l'accord avec l'Empereur. Toutes ces négociations étaient fort secrètes mais, on ne sait comment, l'article proposé par Vergennes fut connu en Hollande et y causa une vive émotion. Les Anglomanes en tirèrent parti pour discréditer l'alliance française. Le grand pensionnaire soupçonnait des intrigues ténébreuses : Amsterdam triomphait [1].

Vergennes fut très ennuyé, mais il ne voulait pas renoncer à une clause dont dépendait l'alliance de la France avec l'Autriche. D'accord avec Brantsen, il décida d'en faire un article secret et séparé dont il ne serait pas fait mention dans le traité définitif [2]. Toutes les stipulations étant désormais à l'avantage de la République, la négociation n'éprouva plus de difficultés du chef des Hollandais. Les résolutions en faveur de l'alliance furent adoptées avec plus de rapidité qu'on ne pouvait l'espérer, et, dès le 9 septembre, les États Généraux acceptaient en principe le traité proposé par la Hollande. Le contingent de la France, fixé à 10,000 fantassins, 2,000 cavaliers, 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates, était exactement le double de celui que les Provinces-Unies devaient fournir. La République jouissait en outre de la faveur de pouvoir remplacer les troupes de terre par de l'argent. L'une et l'autre puissance devaient toujours tenir dans leurs ports une flotte égale à celle qui en serait partie afin de remplacer les vaisseaux au fur et à mesure des pertes.

Il ne restait qu'à échanger les signatures pour lesquelles Brantsen et Berkenrode étaient depuis le 18 octobre, munis des pouvoirs nécessaires, mais les rapports entre la République et l'Empereur étaient devenus extrêmement tendus et la France, alliée de l'Autriche, ajourna la conclusion de l'accord avec la Hollande. C'était au mois de mai que la situation s'était tout à coup aggravée. Tout le monde croyait qu'un arrangement était sur le

1. Bérenger, dép. 2 juillet 1784.
2. Vergennes à Bérenger, 11 juillet 1784. Le 13, Vergennes remit le texte de l'article à Brantsen et Berkenrode, qui le communiquèrent aussitôt à Van Bleiswijk.

point d'intervenir lorsque Belgiojoso remit aux plénipotentiaires hollandais une liste des demandes impériales qui créa en Hollande une véritable panique. Ce document, connu sous le nom de *Tableau sommaire des prétentions de l'Empereur*, réclamait la restitution de plusieurs villages de la province d'Anvers, la renonciation des Hollandais à leurs prétentions de souveraineté sur Argenteau et les bancs de Saint-Servais, la cession de Maestricht, du comté de Vroenhoven et du pays d'Outre-Meuse, le paiement de certaines sommes dues soit à l'Empereur soit à des particuliers. Il était même demandé une indemnité pour le fait qu'on n'avait pu arriver à s'entendre au sujet du traité de commerce stipulé par le traité de Vienne de 1731. Des forts de l'Escaut, deux, Kruysschans et Frédéric-Henri, devaient être démolis, les deux autres, Lillo et Liefkenshoeck partiellement rasés. Le navire de garde du Lillo devait être supprimé. De la liberté de l'Escaut, il n'était pas question [1].

La remise du Tableau Sommaire parut aux Hollandais de mauvais augure. Ils n'avaient pas cru jusqu'ici qu'il fût nécessaire de mêler la France à leurs démêlés avec l'Empereur. Mais devant ces menaces, ils implorèrent ses bons offices. Brantsen et Berkenrode reçurent ordre de soumettre à Vergennes une copie du document impérial et de réclamer au besoin la médiation de la France. Vergennes se montra très bien disposé et, le 20 mai, il promit verbalement aux envoyés hollandais que le Roi emploierait ses bons offices auprès de l'Empereur en faveur des États Généraux. Vergennes n'abandonnait pas pour cela l'alliance autrichienne, mais il n'était pas dupe de Joseph II. Il avait vu, comme Frédéric, que l'Empereur réclamait beaucoup pour avoir un peu et qu'il ne désirait sincèrement que l'ouverture de l'Escaut dont il ne parlait pas [2]. Les dépêches que le duc de Noailles lui adressait de Vienne ne pouvaient que confirmer cette opinion. Or pour lui, comme pour Joseph II, il n'était pas probable que les Hollandais tinssent sérieusement à l'Escaut. C'était un sacrifice de si peu d'importance relativement au commerce général de la Hollande qu'il n'y avait que l'attachement naturel

1. Juste, *La Révolution brabançonne*, p. 93. Cf. Colenbrander, *op. cit.*, Magnette, *op. cit.*, le *Tableau sommaire* fut remis le 4 mai 1784.

2. « A l'égard des prétentions impérialles, je prévois que les Français sugéreront à la République les conseils les plus pusilanimes et que si on les en croit, l'Esco sera sacrifié au césart Joseph, mais si cela arive, la République se dégoutera d'un allié, la France, qui luy ocassione des pertes si considérables... » Frédéric à la princesse d'Orange, 14 juin 1784.

« L'empereur aime à intimider les cœurs pusillanimes pour profiter de leur terreur. » Frédéric à Guillaume V, 13 juin 1784.

aux anciens préjugés qui pût arrêter les États Généraux sur une demande de cette nature [1]. Ces bonnes dispositions rassurèrent Mercy qui écrivit à Belgiojoso de poursuivre la négociation. Kraunitz, sur la foi des déclarations de Noailles, fut également persuadé de la bonne volonté de Vergennes et il eut l'idée, approuvée par Joseph II, de faire remettre aux Hollandais par la France l'ultimatum impérial [2].

Le Tableau Sommaire se réduisait à ceci : cession de la Flandre zélandaise, ouverture de l'Escaut et libre navigation vers les deux Indes contre la cession de Maestricht et de la Gueldre autrichienne. Vergennes s'efforça de faire accepter aux Hollandais des conditions qu'il jugeait très acceptables mais tâcha d'autre part d'effrayer l'Empereur en se servant de la Prusse comme *d'un épouvantail de sainte Geneviève* [3]. Noailles montrait à Kaunitz tous les inconvénients qu'aurait pour l'Autriche la colère des Hollandais s'ils se jetaient dans les bras de la Prusse. Ce que Vergennes craignait en réalité, c'est qu'ils ne se tournassent vers l'Angleterre [4]. La princesse d'Orange avait bien songé à demander l'intervention du vieux Roi, mais celui-ci avait répondu que l'idée tombait d'elle-même puisque la France avait promis ses bons offices [5].

Mercy avait remis à Vergennes le 27 juillet l'ultimatum impérial. Joseph II souhaitait que le ministère français présentât cette note aux Hollandais comme étant son œuvre propre, mais Vergennes trouva les conditions de l'Empereur inadmissibles et il lui opposa une fin de non-recevoir absolue. Devant cette attitude Joseph avait cédé. Belgiojoso fut autorisé à proposer aux États Généraux des conditions plus favorables encore : l'Empereur ne réclamait plus la Flandre zélandaise, mais seulement une légère rectification qui ramenait la frontière aux limites de 1664. Par contre, l'Escaut devait être libre de toute entrave et dès à présent l'Empereur était résolu à *engager* des bateaux sur le fleuve. Tout empêchement opposé par les Hollandais au libre passage des navires serait considéré comme un acte d'hostilité.

Vergennes, mis au courant de ces négociations, s'y montra très favorable. Il était heureux en particulier de voir que l'affaire pourrait s'arranger sans l'intervention de la France. Marie-Antoi-

1. Mercy à Belgiojoso, 29 mai 1784. Cés détails et ces citations, comme tous ceux relatifs à l'affaire de l'Escaut, sont, sauf indication spéciale, empruntés à M. Magnette.
2. Kaunitz à Belgiojoso, 3 juin 1784.
3. Le mot est de Frédéric lui-même (lettre à Hertzberg).
4. Vergennes à Noailles, mai 1784; Mercy à Kaunitz, 29 juin 1784.
5. Frédéric à Thulemeier, 29 mai 1784.

nette fit plusieurs tentatives pour l'amener au parti de l'Empereur, mais il resta dans une neutralité bienveillante pour les deux adversaires et contre son influence les efforts de la Reine auprès de Louis XVI restèrent infructueux.

Belgiojoso s'empressa d'obéir et sans attendre la réponse à une note qu'il avait donnée quelques jours auparavant, il remit aux députés hollandais, le 23 août, un nouveau mémoire dans lequel il exposait les intentions de Joseph II. Il déclara que la moindre offense au pavillon impérial serait tenue pour une déclaration de guerre. Les députés, surpris, répondirent qu'ils ne s'écarteraient pas des traités de Münster, base de l'indépendance et de la sûreté de la République. Un d'eux partit sur-le-champ pour La Haye afin de rendre compte aux États Généraux de la conférence [1]. Une assemblée extraordinaire des États fut tenue le 25 août et il fut décidé qu'on ne céderait pas aux exigences de l'Empereur, mais qu'au contraire on renverrait au Lillo le navire de garde. Le prince donna des instructions pour mobiliser les troupes de la frontière et l'amiral Reynst reçut l'ordre d'occuper les bouches de l'Escaut et d'empêcher le passage de tout navire battant pavillon impérial.

Le 30 août, les États votèrent une réponse au mémoire de Belgiojoso. Elle était modérée de ton mais s'opposait fermement aux prétentions de l'Empereur. Belgiojoso promit de la transmettre à son souverain tout en répétant que le premier coup de canon serait le signal de la guerre. Joseph II, qui dirigeait en personne les détails de l'affaire, expédia ses ordres définitifs le 25 septembre. Deux navires, partis l'un d'Ostende et l'autre d'Anvers, devaient faire en sens inverse le trajet qui sépare ces deux ports. Ils avaient ordre « d'aller de droite et de gauche jusqu'à heurter même contre les bâtiments qui voudraient s'opposer à leur passage ». Ils ne devaient pas se livrer à des actes hostiles, mais seulement « se laisser faire violence ».

Les Hollandais se tournèrent encore une fois vers la France et communiquèrent à Vergennes diverses propositions, pour que celui-ci les remît à l'Empereur, mais ils n'accordaient pas la liberté de l'Escaut et l'affaire n'eut pas de suite. Vergennes était mécontent de la tournure que prenaient les événements, mais il était persuadé qu'on pourrait éviter une rupture. Il écrivit à Vienne et à Bruxelles pour empêcher l'exécution des plans de l'Empereur; tout ce qu'il obtint fut un délai d'une dizaine de jours. Il prodiguait aussi à la République les conseils de modé-

1. Hogendorp, *De flumine Scaldi clauso.*

ration et désapprouvait les ordres donnés à Reynst et aux garnisons du Brabant. Il engageait la Hollande à éviter tout acte d'hostilité et à n'user que de moyens pacifiques pour empêcher le passage des navires impériaux. Si les Autrichiens passaient outre, une protestation motivée à la cour de Vienne ne saurait manquer de produire une grande impression en Europe.

Ses efforts furent stériles et le 6 novembre la corvette *Louis*, ayant quitté le port d'Anvers, passa sans être inquiétée devant le Lillo, mais se heurta à Saftingen au stationnaire hollandais qui lui intima l'ordre de s'arrêter. Le capitaine exhiba les ordres de l'Empereur et refusa. Les Hollandais tirèrent quelques coups de canon à poudre, puis à balles. Le Flamand n'ayant pas cédé, ils firent une décharge générale qui endommagea assez sérieusement la mâture du *Louis*. Le capitaine qui avait été blessé et jugeait qu'une résistance plus longue pourrait devenir dangereuse, jeta l'ancre et courut à Bruxelles faire le récit des événements. Quelques jours après le *Pollux* venant d'Ostende était arrêté par l'escadre de l'amiral Reynst [1].

Joseph II ne s'était pas attendu à la résistance des Hollandais et fut très déçu [2]. Il donna l'ordre à son ministre, Reischach, de quitter La Haye sans prendre congé du prince ni des États Généraux. Belgiojoso annonça à la députation hollandaise que les conférences de Bruxelles étaient rompues. Enfin, l'Empereur fit masser dans les Pays-Bas une armée qu'il estimait à 80,000 hommes. De leur côté, les États Généraux prenaient des mesures militaires et envoyaient des courriers spéciaux à Vienne et à Paris. Leur envoyé, Wassenaer, quitta Vienne le 23 novembre. Toute relation était rompue entre les deux pays.

L'Empereur adressa, le 25 octobre, une lettre-circulaire à tous ses ministres à l'étranger pour qu'ils saisissent de l'affaire les cours auprès desquelles ils étaient accrédités. Le 3 novembre, ce fut le tour des États Généraux qui, en dehors de la note envoyée à tous leurs représentants, firent remettre au ministère français une demande pressante pour un secours efficace « sans lequel la République était perdue ». En même temps, les deux adversaires se tournèrent vers Frédéric, mais Frédéric fit la sourde oreille. Quand le ministre autrichien Rewitzky vint lui annoncer la rupture avec la Hollande, Frédéric se borna à des vœux « pour qu'on puisse s'arranger à éviter une guerre ». Il était mieux disposé pour les Hollandais, mais très peu enclin à « faire le don Qui-

1. Magnette, *op. cit.* Le *Louis* était commandé par le capitaine ostendais Lieven van Isseghem.
2. Entretien de Noailles avec Kaunitz.

chotte ». Il n'était l' « allié ni de la France ni de la Hollande », et puisque grâce à Louis XVI l'affaire tournerait sans doute très bien pour la République, il préférait se tenir tranquille [1]. L'Angleterre n'avait aucune raison d'intervenir et le reste de l'Europe était indifférent. Catherine II fit remettre aux États Généraux par Kalitscheff deux mémoires, dans lesquels elle faisait des vœux pour la paix [2], mais elle était très résolue à ne pas aller plus loin. Les Hollandais le savaient et ils ne tinrent aucun compte de ces mémoires dont Joseph II espérait beaucoup.

Entre la Hollande et l'Autriche, il n'y avait que la France, alliée de fait de l'une et de l'autre. Vergennes était bien décidé à ne pas laisser l'affaire s'envenimer, et il demanda à l'Empereur quelles étaient ses intentions. Joseph II s'était d'abord laissé emporter par la colère, il voulait tirer vengeance de cette « impudence », et faire regretter « leur conduite atroce » à « ces insolents marchands de fromage ». Mais le calme était revenu. Il estimait maintenant que le meilleur moyen de se tirer de cette sotte affaire était d'obtenir la médiation de la France. Or, c'est ce

1. Frédéric à la princesse d'Orange, 26 mai, 1er septembre, 21 octobre, 8, 11, 17, 22 novembre, 22 décembre 1784 (H. A.) :

« Je n'ai que des parolles pour combatre en votre faveur... » (21 mai.)

« Si les Holandais avoit la faiblesse de se relâcher de leurs droits contre l'Empereur, il risqueroit que ce prince ne pousât enfin ses prétentions imaginaires jusqu'à vouloir attenter à la liberté de vos républiquains. Voilà, ma chère niesse, de quel coup d'œuil j'envisage la querelle d'Allement qu'on vous inssite... « (8 novembre.)

« Quant à moy, je n'ai aucune alliance avec la Holande, je n'ai rien garanti ; ainsi je n'ai pas même un prétexste de me meller de tout ceci. De plus... on ne s'engage pas légèrement dans une guerre où l'on pouroit atirer sur soy le fardau principal sans prévoir quelle en sera l'issue. Les grandes forces des Autrichiens sont sur mes frontières et d'une autre côté je ne sai pas de quel œuil la Russie envisage tout ceci... Je serois bien coupable à mon âge si je m'engajois étourdiment dans une guerre dont tout le fardau pouroit tomber sur moy et ruiner mon pays et cela pour cette république qui s'est montrée en tout ocassion si parsialle pour l'Autriche... Les intérets des États ne se traitent pas comme des intérets de particuillers... « (11 novembre.)

« Vos affaires ne sont pas aussi déssespérées que vous le supossez. Vous vérez dans peu un autre ordre de chosses et je parirai d'avansse que vous n'aurez point de guerre... » (17 novembre.)

« L'empereur est en fureur contre les Français. Il a envoyé le comte Starenberg avec deux millions de lettres de change pour corompre les Français, à quoi il ne réusira pas... Madame de Russie a résolu d'équiper aux printems 20 vaiseaux, mais cela ne sera pas dangereux ; on manque d'argeant à Pétersbourg et de plus les Français yront avec empressement au devant de ces Barbares pour les combattre. Encore un peu de paciance... (22 novembre.)

« Vous n'aurez point de guerre et Josef l'endiablé cédera à l'eau dénite dont Mons. de Vergenne l'exsorcisera... Vous conserverai la paix et la montagne acouchera d'une souris. Cet oracle est plus sûr que celui de Calcas... » (22 décembre.)

2. Décembre 1784, février 1785.

que Vergennes lui proposait. Il se hâta donc d'accepter et demanda à son beau-frère d'être « le dépositaire de sa façon de penser à l'égard des Hollandais ». Il leur laissait le choix entre ces deux solutions : céder Maestricht et le territoire contesté de Flandre ou consentir à la libre navigation de l'Escaut. Dans l'un et l'autre cas, ils devaient accorder une satisfaction convenable pour l'injure faite au pavillon impérial, et rembourser les frais de la guerre, soit huit millions de livres. Au même moment, une nouvelle combinaison s'offre à son esprit versatile, et il veut faire croire qu'il n'a eu d'autre but que de contraindre la France à accepter le troc de la Bavière et des Pays-Bas. « C'est dans le seul but de donner à la France des appréhensions de guerre », écrit-il à Catherine II, « que j'ai entretenu toute la querelle avec la Hollande. J'ai tâché de réunir l'échange de la Bavière avec la possibilité de me prêter à un arrangement avec la République [1]. »

Au fond, s'il ne recule pas franchement, s'il invente toutes sortes de combinaisons pour se retirer, s'il tient tant aux excuses des Hollandais, c'est qu'il est profondément orgueilleux. Il voudrait donner à l'Europe une preuve de sa puissance, écrit Noailles [2], et il a raison. Mais il est inquiet de l'attitude de la France. Vergennes prodigue les déclarations rassurantes, il dit à Mercy que les Hollandais ont été froissés du ton de l'Empereur, mais qu'ils ne sauraient pousser l'orgueil jusqu'à menacer Joseph II. Pourtant on parlait de guerre dans les salons de Paris, et le 5 novembre Vergennes menaçait d'intervenir à main armée si l'Empereur refusait la médiation de son beau-frère. Le 11, il alla plus loin encore, et, à sa demande, le conseil de cabinet décida de mobiliser deux corps d'armée, l'un sur le Rhin, l'autre en Flandre. Le 12, il reconnut formellement le bon droit des Hollandais dans une lettre ministérielle à Noailles.

La surprise fut grande à Vienne, et Joseph demanda des explications. Vergennes répondit à Noailles que le ton de l'Empereur ayant blessé les Hollandais, il ne voulait pas les abandonner quand ils se croyaient menacés [3]. Joseph II vit qu'il avait fait fausse route et qu'il n'obtiendrait la libre navigation de l'Escaut qu'au prix d'une guerre où il serait seul. Il recula et déclara que les nouvelles propositions qu'il avait adressées à Mercy lui permettaient de considérer la note française comme non avenue.

1. 28 décembre 1784 (Arneth). On sait que Vergennes s'était énergiquement opposé à ce projet qui donnait à l'Autriche plus de cohésion et plus de force et qu'il l'avait fait échouer à plusieurs reprises.

2. Noailles à Vergennes, 4 août 1784.

3. Vergennes à Noailles, corresp. Vienne, reg. 348, p. 228 à 250.

C'était un acheminement vers la conciliation et le premier aveu de son échec. Son frère Léopold trouvait ces concessions *indécentes* [1].

Vergennes n'avait pas agi à la légère. Il sentait que trop de choses s'agitaient dans la tête de Joseph II pour qu'il puisse sérieusement tenir à l'Escaut. Au contraire, les Hollandais, au grand étonnement du ministre, ne voulaient pas entendre parler de l'ouverture du port d'Anvers. Pourquoi compromettre la signature du traité d'alliance pour une pareille futilité? Entre l'Empereur qui était hésitant dans ses demandes et ne savait où trouver des alliés, et la Hollande qui savait ce qu'elle voulait et était sollicitée par l'Angleterre de renouer des relations amicales (Harris venait d'arriver à La Haye), il n'y avait pas d'hésitation possible, Frédéric ne ferait certainement rien pour son remuant voisin, et l'Angleterre était aussi hostile que la Hollande à l'ouverture de l'Escaut.

La frayeur n'en était pas moins très grande dans toutes les Provinces-Unies. Des histoires fabuleuses couraient sur la cruauté des hussards, des uhlans et des pandours de l'Empereur. La peur fut telle que les bourgeois eux-mêmes ne parlaient que d'armements et de soldats. On inonda quelques districts de Flandre et on rassembla en hâte quelques troupes, mais on constata avec effroi combien elles étaient insuffisantes. On décida de lever en Allemagne quelques régiments auxiliaires. Salm fut autorisé à recruter un corps de 1,800 hussards et chasseurs dont le chef serait toujours un prince de sa maison, et dont la moitié au moins resterait au service après la conclusion de la paix. Les pensionnaires qui ne mettaient pas en doute la fidélité du comte de Salm désiraient probablement se créer une garde particulière, mais, pour dissimuler ces audacieuses prétentions, ils firent accorder à d'autres officiers la permission de lever quelques régiments allemands. Ceux-ci devaient tous être licenciés à la conclusion de la paix [2]. Le prince Frédéric de Hesse-Cassel, général au service de la République, fut envoyé auprès de son père, un des plus grands marchands d'hommes de l'Europe, pour solliciter de lui la permission d'enrôler des soldats, mais le landgrave venait de

1. Léopold de Toscane (Léopold II comme empereur) à Joseph II, 24 novembre 1784 (Arneth).

2. C'est ainsi que Christian de Hesse-Darmstadt fut autorisé à lever un régiment de cavalerie légère et deux régiments d'infanterie, en tout 3.000 hommes, que les colonels Sternbach et Matha, qui furent plus tard mêlés aux troubles patriotiques, des nobles orangistes de Gueldre et de Hollande et des aventuriers français, comme le marquis de Favras et le baron d'Arros, recrutèrent quelques troupes de chasseurs à pied et à cheval.

signer avec l'Angleterre une convention qui réservait à cette puissance le monopole de sa marchandise humaine. Salm ne fut guère plus heureux, la peur des pandours tenant à l'écart beaucoup d'aventuriers. Le duc de Weimar était trop occupé dans ses propres États pour envoyer ses soldats au loin, le duc de Brunswick ne se livrait pas à ce trafic. Il ne réussit qu'auprès de très petits princes : Waldeck, Mecklembourg-Strelitz, Lippe-Bückeburg. Il leva son propre régiment dans le Mecklembourg et la Poméranie suédoise [1].

Le but principal de la mission de Salm était Berlin. Frédéric était très mal disposé à son égard. Il était « fatigué de toutes ces sollicitations des Hollandais » et souhaitait « de se débarrasser du comte de Salm » [2]. Pourtant il ne put éviter de le recevoir, et comme tout le monde, comme Voltaire lui-même, il subit le charme de son esprit. Mais il n'était pas homme à se laisser duper. Il ne lui permit pas d'enrôler le moindre grenadier, et se contenta de lui donner quelques lettres de recommandation pour ses bons cousins d'Allemagne.

En dehors de sa mission militaire, Salm avait une mission politique dont il s'occupa particulièrement lors de son second passage à Berlin en janvier 1785, après sa tournée infructueuse dans les cours allemandes. Inconnu en Hollande quelques mois auparavant, il avait su se faire charger par les deux partis adverses d'une mission fort délicate. Il devait obtenir de Frédéric l'envoi de Hertzberg comme médiateur de la République. Ignorant la mission Schöning et son insuccès, il se flattait de réussir à merveille. Sa tâche était rendue plus difficile encore par le fait que Hertzberg était prévenu contre lui par Schöning et par la princesse qui conseillait pourtant de le ménager [3].

Les pensionnaires ou plutôt Van Berckel et De Gijselaar qu'il avait eu l'art d'amener à une conférence amicale avec le prince d'Orange, l'avaient chargé de savoir ce que Frédéric pensait de

1. Colenbrander, *op. cit.*, II, 18.

2. Frédéric à Hertzberg, 20 novembre; Frédéric à Finckenstein, 23 novembre 1784. Il y avait à cette époque beaucoup d'aventuriers mi-soldats, mi-diplomates qui se faufilaient dans toutes les petites cours. Au mois d'août 1784, un officier hanovrien, le baron de Grothausen, avait essayé de jouer le rôle de médiateur entre les patriotes et le prince d'Orange. Il était flanqué d'un certain Helldorf qui n'avait appartenu à l'armée que pour s'en faire chasser et qui n'avait d'autre recommandation que d'accompagner Grothausen. Hertzberg, qui avait été en relations avec Grothausen, mit la cour stadhoudérienne en garde contre les deux personnages qui quittèrent La Haye sans avoir rien fait. Colenbrander, *op. cit.*, II, 103, et pièces justificatives.

3. Van der Hoop à Schoening, 21 octobre, 1er novembre ; princesse d'Orange à Hertzberg, 1er novembre 1784. (Colenb.)

la nomination d'un conseil où la princesse siégerait et qui donnerait au Stadhouder des avis. Au fond les pensionnaires ne souhaitaient pas la venue de Hertzberg, mais ils étaient à peu près sûrs que le Roi ne laisserait pas son ministre s'éloigner. Leurs propositions étaient seulement destinées à rassurer Frédéric sur le sort de la princesse et de ses enfants. Tranquille de ce côté, il leur laisserait sans doute réduire la puissance du Stadhoudérat; Salm était chargé de savoir dans quelles proportions [1].

Ainsi qu'ils l'espéraient, Hertzberg ne quitta pas Berlin. Le prince royal se montra très favorable à la combinaison qui placerait sa sœur à la tête des affaires. Ce fut Wilhelmine elle-même qui s'opposa au projet, car elle estimait qu'elle ne pourrait le faire sans se brouiller avec son mari et qu'un schisme dans son domestique serait le coup de grâce pour sa maison [2].

L'idée de la mettre à la tête du gouvernement semblait pourtant prendre de plus en plus de consistance. Les patriotes en discutaient l'éventualité; la France n'y était pas hostile, Frédéric plutôt favorable et Frédéric-Guillaume en était un partisan déterminé [3]. Mais Wilhelmine redoutait une solution aussi nette. Elle

1. Salm ne donna pas aux Berlinois une très haute idée de sa sincérité : Frédéric chargea Thulemeier de surveiller ses faits et gestes et Hertzberg crut plus prudent de ne pas se confier à un homme qui n'était pas sûr de l'autorité de ses commettants, qui visait à prendre la direction de la mission projetée de Hertzberg et vivait en grande intimité avec les deux adversaires. V. les lettres de Hertzberg à sa princesse d'Orange, 26 novembre 1784, 6 janvier 1785, de Frédéric à Thulemeier, 5 février 1785. (Colenb.)

« Il s'exprime d'une manière qu'on doit croire... que ce n'est que pour servir la maison d'Orange qu'il entretient des liaisons avec l'autre parti. Je ne manque pas d'être sur mes gardes. » (Hertzberg, 6 janvier.)

2. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, février 1785. (Colenb.) Cf. quelques extraits de lettres de Frédéric II. (H. A.)

« Celuy que vous savez diférera encore son départ de quelque temps pour ne point doner de l'ombrage à la cour de Viene ni à celle de Verssailles qui pourroient soupsoner que la cause de son voyage est d'animer la République contre ce déprédateur de tout ses voissins, qui veut leur ravir le comerce de l'Esco... » A la princesse d'Orange, 14 juin 1784.

« Je n'ai garanti aucun des traités que l'Empereur veut renversser... C'est un devoir indispenssable à la cour de Wersailles de soutenir la République son alliée... » A Guillaume V, 8 novembre 1784, et surtout celle-ci de Frédéric-Guillaume. (H. A.)

« Le R. G. de Salm... a très bien réussi auprès du Roi qui a été très content de lui... Le Roi autant que l'on peut juger ne voudra s'avancer en rien de décisif avant d'être bien sûr de ce que fera la France... Je souhaiterés beaucoup que le Roi voulut se résoudre de vous envoier quelqu'un, ce qu'il pouroit faire sans se compromettre, mais pour H. vous sentés bien vous même que son envoi devient impossible dans la crise présente. S. M. a promis d'envoier quelqu'un sans se décider pour le temps. Vous ferez très bien d'en faire resouvenir S. M. fréquemment... » A la princesse d'Orange, 26 novembre 1784.

3. « Les tallents du Pr. d'Orange sont très bornez; il luy faut des apuis.

craignait, elle, étrangère, de devenir impopulaire, de se brouiller avec les Orangistes les plus intransigeants et de causer la ruine de la maison d'Orange, c'est-à-dire de ses enfants. Elle ne se faisait pas pour cela illusion sur les capacités du prince : Guillaume V qui était avant tout un soldat n'était pas même à la hauteur de sa situation de capitaine général ; il devint bientôt évident qu'il ne pourrait prendre la direction de l'armée si la guerre éclatait avec l'Empereur et la nécessité de donner un successeur à Brunswick s'imposa. Le prince de Nassau-Weilburg, auquel les patriotes avaient un instant songé, était aussi incapable que son cousin [1]. Aucun Hollandais ne pouvait assumer une tâche aussi difficile et on craignait qu'un Allemand ne subît l'influence de la Prusse ou de l'Autriche. D'un commun accord on décida de demander un général à la France qui seule s'intéressait à la République dans son conflit avec l'Empereur.

Les candidats ne manquaient pas. Quatre généraux et un très grand nombre de colonels allèrent poser leur candidature auprès du ministre hollandais Brantsen. Le général de Martanges, chaudement recommandé aux pensionnaires par son ami Salm parut d'abord le compétiteur le plus sérieux. Les pensionnaires demandaient au Stadhouder de hâter sa nomination. Mais celui-ci, qui ne se souciait pas de partager avec un autre le commandement des troupes de la République, objectait qu'on ne connaissait pas les capacités des divers candidats et que leur religion était en Hollande un sérieux obstacle : Martanges en particulier ne répondait pas à ce qu'on pouvait souhaiter.

La princesse sollicitait de Frédéric l'envoi d'officiers prussiens ; si la chose était impossible, elle lui demandait de vouloir bien du moins désigner le plus habile des candidats. Frédéric répondit que Maillebois était tout désigné. Vergennes, de son côté, exprimait son étonnement qu'on préférât Martanges à Maillebois. Le prince, ne pouvant éviter la nomination d'un maréchal, trouvait qu'un fantassin comme Maillebois était plus à sa place en Hollande qu'un cavalier. Les patriotes n'avaient pas d'objection

Vous êtes la seule qui puit l'assister... » Frédéric à la princesse d'Orange, 13 juillet 1785. « Vous n'ignorez pas combien la saine partie du public désire que vous soiez à la tête des affaires qui y gagneroient infiniment... » Frédéric-Guillaume, 2 février 1785. (H. A.) La princesse lui répondit : « Il est essentiel pour que je réussisse que j'avance lentement... » Février 1785.

1. Nassau-Weilburg s'était retiré depuis longtemps dans ses domaines allemands, tout en restant gouverneur de Maestricht. Les patriotes avaient un instant pensé lui offrir le bâton de maréchal, mais depuis le départ de Brunswick personne ne songeait à lui et il avait donné sa démission de gouverneur de Maestricht. Il ne reparut plus dans l'histoire de Hollande.

contre ce choix et, le 13 décembre 1784, Brantsen fut autorisé à lui offrir le commandement des troupes hollandaises.

Maillebois accepta à la condition de recevoir le bâton de maréchal et d'avoir une division particulière de troupes légères. Si à la paix on licenciait ces troupes, il resterait propriétaire d'un régiment de dragons. Bien que la question de son grade ne fût pas définitivement réglée, il partit pour La Haye en mars 1785 emmenant avec lui 150 officiers de toutes armes pour servir dans sa légion. Le choix n'était pas mauvais : Maillebois était considéré par les tacticiens comme un des meilleurs généraux du temps. Son grand âge n'avait pas diminué ses facultés et il avait tout à la fois un caractère décidé et une autorité assez grande pour ne pas s'en laisser imposer.

Sa tâche fut rendue difficile par la lenteur habituelle des Hollandais et par les divisions des partis. Sir James Harris, qui était à La Haye depuis la fin de l'année précédente, lui était naturellement hostile, mais son influence n'était pas encore très grande. L'ambassadeur de France, Vérac, qui venait de rejoindre son poste, lui fut plutôt nuisible en essayant, malgré Vergennes, de le mêler à la politique des patriotes [1]. La cour, de son côté, se flattait de l'amener à son parti. La princesse comptait beaucoup sur l'influence que le général Van der Hoop saurait prendre sur lui. Elle voulait aussi que Frédéric intervînt pour lui insinuer quelques conseils, mais Frédéric, qui d'ailleurs ne connaissait le général français que de nom, refusa de se prêter à une mesure aussi déplacée [2].

Maillebois fit très bonne impression en Hollande. Il avait les manières d'un grand seigneur de l'ancienne cour et son âge avancé faisait penser qu'il avait vécu sous Louis XIV [3]. Mais dès l'abord il se produisit quelques froissements; le prince ne voulut pas entendre parler de lui donner le bâton de maréchal, si on ne le donnait pas aussi à deux généraux hollandais, Lewe et Duyn de Maasdam, plus âgés encore que lui. Les pensionnaires se récrièrent : que faire de trois maréchaux, dont deux, de l'avis de tous, étaient sans expérience, sans talent et hors d'état de servir [4] ?

1. Vérac à Vergennes, 8 mars, Vergennes à Vérac, 17 mars 1785. (Colenb.)

2. La princesse voulait, en particulier, que Frédéric insinuât à Maillebois que Van der Hoop était le meilleur des généraux hollandais : Frédéric fit observer que le général français prendrait, sans doute, très mal ces observations, mais qu'il était fort intéressé et que le prince pourrait le gagner par quelques générosités. Frédéric à la princesse d'Orange, 23 janvier 1785. (H. A.)

3. Princesse d'Orange à Hertzberg, 21 mars 1785 (Colenb.). Maillebois avait soixante-neuf ans.

4. Thulemeier, dép., 12 août 1785.

Le prince s'entêta et Maillebois ne fut pas nommé. D'autres déceptions l'attendaient : il avait amené avec lui quelques favoris auxquels il voulait faire donner les plus hauts grades de l'armée. Il demandait pour son neveu le tout jeune marquis d'Aubespine le rang de colonel et pour le mari de la belle marquise de Cassini, *qui le menait à la baguette*[1], le rang de général-major. Guillaume V refusa.

Depuis le départ de Brunswick le département militaire était très mal administré Le prince avait créé un comité dans lequel siégeaient, avec quelques-uns de ses aides de camp, les généraux Van der Hoop et Du Moulin et un conseiller civil. Mais l'incurie, l'incapacité de la plupart des conseillers étaient telles qu'on n'obtenait aucun résultat sérieux. Le prince invita Maillebois à y venir siéger, mais comme pour ôter toute valeur à cette offre, il fit la même proposition au vieux Maasdam.

Maillebois refusa et proposa la création d'un nouveau conseil présidé par le Stadhouder, mais dont il serait, lui Maillebois, le principal personnage. Le favori du prince, Van der Hoop, n'en aurait pas fait partie mais on y aurait placé Aubespine et Cassini. A son tour, le prince refusa.

Maillebois voulait en outre que le prince consentît à travailler d'une manière méthodique et ne mêlât pas toutes les affaires. Il était soutenu par la princesse qui faisait tous ses efforts pour gagner le général français à la cause stadhoudérienne et semblait y réussir. Il affirmait qu'il quitterait la Hollande plutôt que de se soumettre aux caprices des patriotes qui lui faisaient faire par Vérac des avances très claires[2]. Mais le prince ne voulait rien changer à ses habitudes brouillonnes. Il ne souscrivit qu'à un point du programme de Maillebois : l'augmentation de l'armée qu'il demandait depuis si longtemps et à laquelle les pensionnaires consentaient enfin.

Il n'était pas possible, à moins de désorganiser complètement le service de place, de mettre en ligne plus de quinze mille hommes et dans un temps très court, il eût été difficile d'en rassembler plus de mille. Les soldats étaient assez bons, mais la discipline inégale, l'instruction mauvaise, sinon nulle. Maillebois

1. Thulemeier, dép., 5 août 1785 :

> Accourez donc, troupe galante
> Des Pater et des Cassini !

disait une épigramme du temps. La marquise de Cassini, sœur du marquis de Pezay, vivait publiquement avec Maillebois. Cf. Fleury, *Louis XV*, 298.

2. Princesse d'Orange à Frédéric, 12 avril, 2 mai, 9 juin et à Hertzberg, 11 avril 1785. (Colenb.)

ne se souciait pas de se compromettre à la tête de « quinze mille écoliers » et il exigeait une instruction complète et une augmentation de six mille hommes. Il obtint qu'on négocierait en Allemagne la levée de quatre à cinq mille soldats. Il présenta au prince plus de douze mémoires dans les premières semaines de son arrivée, mais ce qu'il réclamait dépendait surtout des États Généraux et comme il était très vif, toutes ces lenteurs l'impatientaient. D'ailleurs le prince mettait réellement de la mauvaise volonté et négligeait souvent ce qui le regardait seul. Mécontent de ne pas obtenir une réponse satisfaisante à ses mémoires, il remit aux États Généraux une note explicative de sa conduite et partit en tournée d'inspection [1].

La princesse, qui avait tout fait pour éviter cet éclat, employa toute son habileté à éviter une rupture entre Maillebois et son mari. Elle y réussit, non sans peine. L'incident était fâcheux et Frédéric faisait observer avec raison que la France irritée de la conduite du prince pencherait de plus en plus vers les patriotes [2].

Le moment était mal choisi pour se livrer à des imprudences. Le pays était troublé et la situation financière s'en ressentait. Les titres de rente hollandaise qui étaient jadis montés à dix et douze pour cent au-dessus du pair étaient maintenant au-dessous. Les États Généraux, ayant décidé un emprunt de quatre millions de florins pour subvenir aux dépenses militaires, la Hollande n'avait pu verser que 30.000 florins : c'était un fait sans précédent dans l'histoire de l'Union.

D'autre part, la Frise et la Zélande faisaient des difficultés pour payer leurs quotes-parts [3]. La Zélande était depuis longtemps dans une situation embarrassée et la Hollande lui avait à deux reprises, en 1770 et 1778, fait un don gracieux de trois tonnes d'or à la seule condition qu'elle ne réclamât aucune diminution de sa part dans les charges communes pendant sept ans. Cette solution insuffisante avait rendu la question moins brûlante, mais elle ne l'avait pas supprimée. A son tour la Frise déclara ne plus pouvoir

1. Princesse d'Orange à Frédéric, 3 juillet 1785 ; Maillebois à Vergennes, 3, 7 et 26 mai, 8 juin 1785. (Colenb.)

2. Frédéric attribuait ces maladresses à Harris et aux secrétaires du prince. (Frédéric à la princesse d'Orange, 5 mars, 25 juin, 13 juillet, 14 septembre 1785. « Ce Haris gâte tout en Holande par sa fougue impétueuse...... » (14 septembre.)

« Il faut que le prince agisse avec les plus grands ménagements envers tout ce qui est français, Mailleboids et d'autres... Ce seroit bien pis, si le prince se brouilloit totallement avec Mallebois; allors tout ceroit réuni contre luy et une émossion populaire sufirait pour banir luy et sa famille de la République... » (13 juillet). (H. A.)

3. Thulemeier, dép., 19 avril 1785.

payer sa part. Les États de Hollande craignirent des troubles et dans les derniers jours de 1783, ils firent savoir qu'ils étaient disposés à entrer en pourparlers avec les autres provinces pour une refonte totale de la table de répartition. Aussitôt toutes les provinces demandèrent à reporter sur la Hollande une partie de leurs charges ; le mouvement fut donné par la Zélande, oublieuse de l'accord de 1778 [1].

Le 3 mai 1784, Van de Spiegel, secrétaire des États de Zélande, proposa la réunion d'une grande assemblée pour régler la question. Le prince ne cacha pas ses craintes. Une réunion de ce genre où l'élément patriotique dominerait peut-être pourrait changer de caractère et s'attaquer au Stadhoudérat [2]. Ses craintes étaient vaines : les pensionnaires n'étaient pas assez sûrs des provinces pour souhaiter une assemblée générale, et les États de Hollande firent longtemps attendre leur réponse. Enfin le 12 novembre, ils proposèrent la création de deux commissions, l'une pour revoir la table de répartition des impôts, l'autre pour réformer la direction générale de l'armée et de la marine. Les autres provinces étant ainsi saisies de la question, la proposition de la Hollande fut adoptée par les États Généraux le 4 mai 1785.

Mais les provinces orangistes avaient fini par voir clair dans le jeu des patriotes et montrèrent peu d'empressement à seconder leur projet de créer un conseil de guerre permanent qui diminuerait le pouvoir du Stadhouder au point de vue militaire. La Hollande consentait sans difficulté à voir porter de 58 à 70 pour 100 sa part des dépenses communes et c'était plus que les provinces n'espéraient [3], mais elle prétendait gagner en influence ce qu'elle perdait en argent et les autres ne l'entendaient pas ainsi. Voyant que la Hollande était bien résolue à maintenir les deux questions intimement liées, elles ne se hâtèrent pas de conclure. Les commissions ne furent nommées qu'en avril 1786 et quand survint la révolution de 1787 rien n'avait été fait.

En Hollande la campagne contre les prérogatives du Stadhouder continuait avec violence. Tous les patriotes sans distinction, voulaient faire du Stadhouder le premier serviteur des États

1. La Frise demandait cinq pour cent, Utrecht un pour cent de diminution. La Zélande en demandait une plus forte encore. La part de la Hollande eût été ainsi augmentée de dix à douze pour cent. (Colenbrander, *op. cit.*, II, 80.)

2. « Je crains beaucoup les suites d'une conversation extraordinaire des confédérés ; aucun de mes prédécesseurs n'a vu pareille convocation, mais je suis prédestiné à voir de mon temps traiter les affaires comme dans le *stadhouderlooze tijd*... J'ai peur que les suites de cette assemblée seront une anarchie complète et la réduction du Stadhoudérat à un simple titre... » Prince d'Orange à Lynden de Blitterswijk, 3 et 6 mai 1785. (Éd. F. de Bas.)

3. Thulemeier, dép. 19 juillet 1785.

Généraux et le Stadhouder voulait, comme tous les princes d'Orange, devenir le véritable souverain des Provinces-Unies. Tout ce qui était de simple courtoisie fut abrogé, sans qu'on prît à cet égard aucune résolution. C'est ainsi qu'en juin 1784 le président de semaine des États Généraux refusa de se rendre auprès du prince pour lui rendre compte, suivant l'usage, de la séance de la veille. Son exemple fut suivi par tous les présidents démocrates.

Le droit de présentation que le Stadhouder avait dans la plupart des villes fut partout aboli : Brielle et Edam ayant résisté au mouvement, ordre leur fut donné par les États de Hollande de supprimer le droit de recommandation du prince. Bien mieux : les États déclarèrent nul tout édit d'un conseil de ville accordant ce droit et le 4 mars 1785 ils rendirent aux conseillers-députés la nomination de certains fonctionnaires qui en 1766 leur avait été enlevée en faveur du prince [1]. Les patriciens avaient prêté leur appui aux démocrates dans cette lutte et c'est ce qui explique la facilité avec laquelle toutes ces résolutions furent adoptées [2], mais cet accord dura peu et bientôt des incidents violents eurent lieu à Rotterdam et à Leyde.

A Rotterdam, comme à Amsterdam, la majorité du conseil était aristocratique et aussi opposée au Stadhouder qu'aux pensionnaires. Un officier de la milice, Elsevier, qui, sous couleur de la réformer, avait divisé sa compagnie en *cadets nobles* bien équipés et en *compagnons d'escouade* munis d'armes inutilisables, s'était rendu très impopulaire en destituant un tambour qui avait roulé le *Wilhelmus* orangiste. La populace n'attendait qu'une occasion favorable pour manifester ses sentiments. L'occasion se présenta dans les premiers jours de mars 1784. Les gens des faubourgs avaient envahi la ville et manifestaient devant la Bourse dont l'accès avait été, disaient-ils, interdit à un individu porteur d'une cocarde orange. Lorsque la compagnie d'Elsevier vint prendre son tour de garde, elle fut injuriée par la foule et les troubles durèrent plusieurs jours. Le 24 mars, les magistrats rappelèrent à la population les ordonnances sur la sédition. En vain. Le calme ne se rétablit pas et quelques jours après la compagnie d'Elsevier fut arrêtée par les manifestants. Des coups de feu furent échan-

1. Le mouvement avait eu pour origine deux décisions prises par les États de Hollande à l'égard des magistratures d'Alkmaar et de Purmerend. Les États devaient choisir les magistrats de ces villes tant qu'elles seraient en conflit avec le Stadhouder (1782, 1784).

2. C'est ainsi que Dedel, ennemi juré des libellistes et des démocrates, fit voter par l'amirauté d'Amsterdam la suppression du droit de recommandation qu'avait le prince pour quelques postes à la disposition de ce collège.

gés et il fallut l'effort de la milice tout entière, accourue aux appels du tocsin pour dégager les abords de l'hôtel de ville.

Les magistrats ne voulurent pas donner de suite à l'affaire. Ils se contentèrent d'interdire les insignes de couleur et de supprimer le corps-franc récemment organisé. Les patriotes mécontents continuèrent de porter des cocardes noires, ce qui irrita les Orangistes. De nouveaux troubles se produisirent vers le milieu d'avril et les bourgeois supplièrent instamment les États de Hollande de rétablir le calme et d'*épurer* la magistrature.

Les États nommèrent cinq commissaires qui arrivèrent à Rotterdam, flanqués de deux escadrons de gardes à cheval et d'un régiment d'infanterie. Ils s'installèrent avec solennité, enquêtèrent avec une magnifique lenteur et s'érigèrent en maîtres absolus des destinées de la ville. Leur séjour coûta plus de cent mille florins. Le chef de la police fit opérer beaucoup d'arrestations, mais on ne put les maintenir. L'affaire d'une marchande de moules et d'une autre fille du peuple qui dans la bagarre avaient crié *vive Orange !* fut jugée tellement grave qu'on la retint pour les États de Hollande. Les États les renvoyèrent devant une commission mixte dans laquelle siégeaient les échevins de Rotterdam et les commissaires enquêteurs. Elle ne put arriver à découvrir quel danger ces deux malheureuses avaient fait courir à la République. Le chef de la police jugea leur acquittement si scandaleux qu'il en appela à la cour de Hollande et les fit transporter à la prison de La Haye où elles étaient encore trois ans après, lorsque les Prussiens arrivèrent en Hollande [1].

Les bourgeois étaient très mécontents de la conduite des échevins et ils obtinrent, par l'entremise des commissaires, que les États provinciaux se substitueraient au conseil de ville pour la nomination des magistrats. A dater de ce moment, Rotterdam eut une magistrature démocratique et un conseil de ville aristocratique. Les enquêteurs quittèrent enfin la ville après avoir réorganisé le corps-franc.

L'émeute de Leyde s'était bornée à quelques attroupements bruyants lors de la création du corps-franc. La régence avait

1. La marchande de moules, Catherine Mulder, avait déjà été arrêtée quelques mois auparavant pour être venue à La Haye avec quelques autres gens du peuple voir une parade militaire, mais l'enquête n'avait rien prouvé ni contre elle ni contre personne. Le chef de la police réclamait pour elle un emprisonnement de dix ans, pour sa jeune compagne dont leur avocat Bilderdijk disait plus tard, qu'elle était *une fille innocente et sauvage*, un emprisonnement de six ans, pour toutes deux la fustigation publique et le bannissement perpétuel. Il y a sur ces événements deux lettres curieuses d'un bourgeois orangiste dans les archives de M. H. comte de Hogendorp.

réussi à empêcher la manifestation de se propager et elle avait interdit le port de tout signe de ralliement. Mais pour plus de sûreté, elle crut devoir s'adresser aux États de Hollande qui envoyèrent un détachement de dragons de la garde. L'ordre ne fut plus troublé, mais ces événements eurent une conséquence inattendue. Par une ordonnance du 16 juin 1784 les États de Hollande interdirent dans toute la province le port d'insignes séditieux, les insignes séditieux étant les couleurs de la maison d'Orange.

Les bourgeoisies patriotiques étaient maintenant organisées en corps francs à peu près partout et il était question de réunir ces forces isolées par un lien militaire et politique. La Frise proposait un groupement provincial, Leyde un groupement général des corps-francs. Deux congrès furent tenus à Utrecht en décembre 1784 et février 1785 [1]. L'idée d'une union proposée par Leyde fut adoptée et on s'ajourna pour attendre le manifeste que Leyde devait rédiger pour le 8 avril. Lorsque le troisième congrès se réunit en juin, le manifeste n'était pas prêt et des dissentiments s'étaient élevés entre les bourgeois d'Utrecht et les pensionnaires de Hollande qui les trouvaient trop démocrates. D'autre part, les Hollandais, qui tenaient à garder la majorité, menaçaient de se retirer si on votait par provinces, comme le désiraient Utrecht et Over-Yssel. Heusden, impatienté des lenteurs de Leyde, proposa un acte d'union dont le ton violent et boursouflé déplut à la majorité. Utrecht reprit la proposition d'Heusden en adoucissant les termes et réussit à faire adopter un vœu politique tendant à l'organisation d'un gouvernement représentatif. Les réunions de corps-francs n'arrivant pas à plus d'entente que les assemblées de régents patriotes, en espaça les unes et les autres. Les corps-francs établirent un bureau de correspondance et ajournèrent au mois d'août 1786 la réunion d'un nouveau congrès [2].

L'organisation provinciale des corps-francs dont Utrecht avait montré l'exemple donnait de beaucoup meilleurs résultats car

1. Il y eut chaque fois une vingtaine de corps-francs représentés. Les Frisons ne vinrent ni l'une ni l'autre fois. Les petites villes qui avaient promis leur concours pour la seconde réunion ne vinrent pas (sauf Gorcum et Hattem) et Rotterdam et Almelo cessèrent de se faire représenter. Par contre les milices régulières de Dordrecht, Wijk et Kampen envoyèrent chaque fois des députés.

2. Le marquis de Saint-Simon estimait à 50.000 le nombre des bourgeois enrôlés dans les corps-francs. C'est exagéré. Au 1er août 1786, les délégués à l'assemblée générale représentaient un total de 13.517 miliciens (5.400 pour la Hollande, 2.517 pour la Frise, 2.600 pour Utrecht, 3.000 pour Over-Yssel). En mettant un chiffre égal pour les corps de Gueldre, Zélande, Groningue et les quelques corps de Hollande qui n'étaient pas représentés, on arrive au chiffre déjà respectable de 27.000. Colenbrander, *op. cit.*, II, 218.

l'unité de vues y était plus grande. En Hollande deux unions fonctionnaient simultanément et avec succès. L'une plus radicale groupait les corps-francs des villes; l'autre, plus modérée, unissait ceux qui s'étaient formés dans les bourgades du pays plat; elles se fondirent ensemble dans le courant de 1786[1].

Utrecht devenait de plus en plus le centre de la démocratie bourgeoise. Jusqu'alors il avait été d'usage courant dans la province que les magistrats résidassent en dehors de la ville qu'ils représentaient. Nommés par le prince sans aucun égard pour l'endroit qu'ils habitaient, ils demeuraient dans leur ancienne résidence. Ailleurs ils abandonnaient leur poste sans donner leur démission. Sur l'invitation pressante de la bourgeoisie, la régence de Wijk déclara relevés de leurs fonctions trois conseillers qui n'habitaient pas la ville et elle les remplaça par des patriotes. Le prince protesta vivement auprès des États provinciaux qui nommèrent une commission mixte pour examiner la situation[2]. Les commissaires écrivirent pour supplément d'information aux régences des cinq villes qui, à leur tour, invitèrent les bourgeois à formuler leurs griefs.

La régence d'Utrecht proposa un règlement qui aurait mis entre les mains des patriciens le gouvernement de la province. Le Stadhouder aurait perdu le droit de recommandation, le revenu des bénéfices ecclésiastiques et la juridiction de la chasse qui lui assurait de grands privilèges; son droit d'élection aurait été restreint. Une certaine part de pouvoir aurait été attribuée aux États Généraux et aux bourgeois que représenterait un corps de 40 électeurs[3], mais tous les règlements en faveur de l'aristocratie auraient subsisté et les fonctionnaires auraient été inamovibles. Les patriciens seraient ainsi devenus les maîtres d'Utrecht.

Malheureusement pour eux les régents avaient à faire à forte partie : Ondaatje vit leur jeu et les combattit avec succès. La milice ayant été invitée à voter le projet en corps, Ondaatje gagna à ses idées la moitié des officiers et la presque totalité des sous-officiers et des soldats.

Ondaatje lui-même rédigea un contre-projet dont le succès

1. Colenbrander, *op. cit.*, II, 224. Les projets politiques des corps-francs sont résumés dans le manuel : *Grondwettige herstelling van Nederlands staatswezen.*

2. La commission était de neuf membres, trois de chaque ordre.

3. Les électeurs auraient dressé des listes de candidats, doubles dans les petites villes, quadruples dans les grandes sur lesquelles le Stadhouder aurait choisi les régents. Les États Généraux auraient eu un droit de présentation pour les conseillers à la cour d'Utrecht et certains magistrats.

dépassa son attente. Les droits du Stadhouder auraient été réduits à un droit vague d'approbation dans quelques cas déterminés. Le corps équestre et la bourgeoisie auraient eux-mêmes choisi leurs députés et les membres du clergé auraient été nommés par les deux autres ordres. En dehors de leurs 64 électeurs, les bourgeois, et par bourgeois Ondaatje entendait tous les citoyens non indigents, auraient eu 16 représentants chargés de surveiller le Conseil. Le système de vote était très compliqué et il était difficile, comme le voulait Ondaatje, que seuls les *vrais patriotes* fussent reconnus capables d'exercer des fonctions publiques.

D'autres projets plus modérés circulaient en ville[1]. Falck, père du fameux gouverneur de Ceylan, proposait de choisir les magistrats parmi les gradués en droit. Les catholiques réclamaient la liberté des cultes sans restriction et l'émancipation des veuves et filles majeures catholiques. Aucun n'eut le succès de celui d'Ondaatje qui recueillit 1,300 signatures à Utrecht, 400 à Amersfoort, un nombre un peu moindre dans les autres villes[2].

Le rapport des commissaires parut le 1er septembre 1784. C'était, avec de légères variantes, le projet de la régence d'Utrecht, mais ce qui en diminuait singulièrement la valeur c'est que le nouveau règlement ne devait entrer en vigueur qu'après entente avec le prince; or le prince ne cessait de protester contre tout ce qui se passait. Le renouvellement annuel de la régence étant proche, les bourgeois craignirent que le Stadhouder n'usât de son droit pour destituer les membres patriotes et ils obtinrent des États, malgré les protestations du clergé, que la régence resterait en fonctions pendant une année sans être obligée au serment. Les aristocrates votèrent avec les démocrates par crainte de troubles et aussi par désir de ne pas prêter serment au prince, mais ils étaient en parfait désaccord avec eux.

Les États n'ayant donné aucune suite au rapport du 1er septembre, la ville d'Utrecht manifesta son mécontentement. La régence se mit d'accord avec la commission bourgeoise chargée de la revision du règlement municipal[3] et on convint de confier la rédaction du nouveau projet à un comité de dix membres récemment nommé pour s'occuper des affaires de la ville.

En février 1785 une vacance s'étant produite dans le Conseil, les

1. Ils ont tous été publiés sous le titre : *Poincten tot redres der bezwaren bij de burgeren en inwoners van Utrecht*, 1784.

2. A Wijk-bij-Duurstede les élus signèrent au nom de toute la bourgeoisie.

3. Les bourgeois d'Utrecht, à l'imitation de ceux de Wijk, avaient élu une commission pour reviser le règlement communal. Celle d'Utrecht était formée de huit officiers, huit sous-officiers de la milice et huit bourgeois (il y avait huit quartiers dans la ville).

conseillers nommèrent un aristocrate, Sichterman. Les élus de la bourgeoisie très mécontents voulaient que la régence revînt sur sa décision. Celle-ci concéda que Sichterman ne prendrait pas séance, puis sous la pression de la foule qui envahissait les rues, elle annula l'élection, mais elle en garda un profond ressentiment. Dix-neuf conseillers, dont quelques-uns étaient connus par la violence de leurs sentiments anti-stadhoudériens, donnèrent leur démission. Les démocrates, effrayés, proposèrent un accord amiable. Les dix-neuf conseillers et Sichterman furent réintégrés et les États provinciaux ordonnèrent au premier officier de justice, comte d'Athlone, de mener une sérieuse enquête sur les troubles de février.

Le triomphe des aristocrates était complet; ils en abusèrent. Athlone dressa contre Ondaatje, qui s'était démis de toutes ses fonctions, un acte d'accusation très complet, demandant un châtiment exemplaire. Cet acte maladroit permit aux démocrates de célébrer Ondaatje comme un martyr. La troisième assemblée des corps-francs prit fait et cause pour lui et les aristocrates n'osant plus poursuivre son procès, le décrièrent comme un agent de la cour stadhoudérienne [1].

La conduite des aristocrates fut d'ailleurs si pusillanime qu'elle laissa aux démocrates le temps de se compter et de préparer la lutte. La Commission des Dix avait présenté un projet conciliatoire qui fut adopté par les magistrats d'Utrecht [2]. Mais les commissaires n'ayant pu s'entendre sur le point le plus important, celui des Conseils de bourgeoisie, leur solution demeurait boiteuse. La première peur était maintenant passée. Les bourgeois s'étaient senti appuyés par l'assemblée des corps-francs et se préparaient à exiger la reconnaissance de leurs élus. Le 2 août 1785, le Conseil de ville, effrayé par les manifestations des corps-francs assemblés sur la petite place Neude, accorda tout ce qu'on voulut et rescinda le règlement mis en vigueur cinq jours auparavant.

Les aristocrates avaient un moyen bien simple d'empêcher tout progrès des démocrates : c'était de s'entendre avec le Stadhouder. Les bourgeois plus adroits y avaient songé, mais leurs avances avaient été repoussées. Les patriciens étaient tellement opposés au prince qu'ils ne voulaient rien lui devoir. Les régents d'Amersfoort ne firent pas tant de difficultés et ils aimèrent mieux appeler

1. Ondaatje se disculpa avec véhémence dans *le Courrier du Bas-Rhin*, mais « la calomnie, qui diable y résiste ? »

2. Le rapport des Dix est du 18 avril ; le projet fut adopté le 16 juillet et mis en vigueur le 28 juillet 1785.

les troupes que de perdre leurs places. Le 13 août les bourgeois ayant cerné l'hôtel de ville, les quatre conseillers qui siégeaient, sans même consulter les magistrats, appelèrent le Stadhouder à l'aide. Le 16, le général Van der Hoop arrivait de Nimègue à la tête de 400 hommes et rétablissait l'ordre [1].

Pris d'inquiétude, les élus de la bourgeoisie d'Utrecht se réunirent en hâte et demandèrent à toutes les sociétés patriotiques de les prévenir du moindre mouvement de troupes, ils espéraient que la Hollande interdirait à ses soldats de marcher contre Utrecht. La proposition en fut bien faite aux États mais elle ne fut pas adoptée. Ces craintes étaient vaines, d'ailleurs. Le prince était trop amoureux de légalité pour intervenir sans être appelé.

Les événements d'Utrecht avaient leur contre-coup dans les autres provinces. En Over-Yssel les bourgeois réclamaient le droit d'élire à dates fixes l'assemblée communale qui choisissait les magistrats. L'élément patriotique était dominant depuis qu'une commission nommée sur la proposition de la Frise avait tranché le différend entre l'ordre équestre et les villes en faveur de ces dernières [2].

En Frise, la rupture était définitive entre les nobles soucieux de conserver leurs privilèges et les démocrates: Beyma, que les Wassenaer venaient de faire échouer dans ses tentatives de devenir bailli, proclamait la nécessité de réduire les droits des baillis au même titre que ceux du Stadhouder. Effrayés du mouvement populaire et bourgeois qui travaillait les villes, les nobles se tournèrent vers le Stadhouder. Deux grandes familles seulement restaient attachées au parti patriote. Au même moment, la Frise se trouvait en opposition avec la Hollande sur la question des quotes-parts, et la famille d'Orange allait retrouver toute sa popularité en venant en Frise.

Une autre province se rapprochait du Stadhouder, c'était la Zélande. Non pas que les sentiments de la Zélande eussent changé, mais Van de Spiegel allait devenir pensionnaire, et Van de Spiegel était un Orangiste déterminé. Plutôt que d'accéder à

1. Il n'y avait comme forces militaires dans la province que deux escadrons de cavalerie à Utrecht même. C'est pour cela que le prince dut appeler de Nimègue le général Van der Hoop. La régence d'Amersfoort suivant l'exemple donné par Wijk-bij-Duurstede, préparait un nouveau règlement municipal. Les aristocrates étaient peu favorables au Stadhouder, mais ils avaient plus peur de la bourgeoisie que ceux d'Utrecht qui avaient pour le prince une haine aveugle. C'est ainsi que le baron d'Yvoy van Mijdrecht refusa en 1787 de se laisser rétablir par Guillaume V dans les charges dont les démocrates l'avaient dépouillé.

2. La sentence arbitrale est du 3 mars 1785. Chacune des six autres provinces avait un représentant dans la commission.

une République sans Stadhouder, il eût préféré détacher la Zélande de l'Union. Dès son entrée en fonctions, il se mit en rapport avec Harris, dont il devint l'ami et le conseiller. Dans l'impossibilité de correspondre trop ouvertement, ils mirent en tiers dans leur intimité un officier de marine qui était depuis longtemps lié avec Van de Spiegel et qui professait pour l'Angleterre une admiration fanatique. Vert-galant, spirituel, vrai gentilhomme d'ancien régime, le baron de Kinckel était très porté par ses origines à défendre tous les droits du prince [1].

Harris avait surtout pour mission de réduire le plus possible l'influence de la France et d'empêcher la conclusion de l'alliance suspendue par *la guerre de la Marmite* [2]. L'Angleterre n'eût pas été fâchée de voir sa rivale engagée dans une guerre à laquelle elle n'aurait pas été obligée de prendre part [3]. Les agents de Harris parcouraient en tous sens les Provinces-Unies, mais on était encore trop près des dernières batailles pour que leur influence fût active. La populace orangiste elle-même ne tenait pas plus à l'Angleterre qu'à la France, et comme la France s'intéressait plus activement à l'affaire de l'Escaut, les Hollandais étaient plus disposés à l'écouter.

Ce qui rendait plus difficile encore la tâche de Harris était l'incertitude de la politique anglaise. Depuis quatre ans l'Angleterre n'avait plus d'agent à La Haye et elle était ignorante des desseins de la France. Devrait-elle chercher ses amis dans l'entourage du Stadhouder ou parmi les aristocrates ? Le prince d'Orange inspirait peu de confiance à Harris, la princesse ne sortait pas des banalités, les chefs orangistes lui étaient inconnus [4]. Il lui était

1. Henri-Auguste de Kinckel était un Allemand du Sud qui était entré très jeune au service de la République. Il fut dès 1770 mêlé à la politique par amitié pour Van de Spiegel. En 1778, il s'était rendu en Angleterre pour servir contre la France sous les ordres de Keppel. En 1779, les relations de la République avec l'Angleterre étant devenues très tendues, il fut rappelé pour prendre le commandement d'une escadre sur l'Escaut ; on devine l'empressement qu'il y mit. En mai 1785, il fut chargé d'une mission diplomatique à Munich. A partir de ce moment il devint par son intimité avec Harris et Van de Spiegel un des facteurs essentiels de la politique stadhoudérienne. Après 1788, il cumula les fonctions d'amiral et de ministre de la République auprès des princes allemands, et en 1792, il se retrouva avec Harris à l'état-major des coalisés. L'occupation de la Hollande par les Français le laissa sans ressources, mais lord Grenville lui fit un peu plus tard une assez forte pension. En 1814, il devint ministre à Bade, en 1815, à Stuttgart et ne prit sa retraite qu'en 1821, à un âge très avancé. Il était, dit M. De Jonge, « brave comme un paladin, fidèle comme un cavalier ». Cf. ses *Mémoires et correspondance* publiés par M. De Jonge.

2. C'est le nom qu'on donnait alors à l'affaire de l'Escaut.

3. Carmarthen à Dorset, 7 novembre 1784.

4. Instructions de Harris, et dépêches du même dans les *Diaries*, II, et dans Colenbrander, *op. cit.*, II.

impossible de contre-balancer l'influence du roi de Prusse qui conseillait à sa nièce de se rapprocher de la France pour ne pas envenimer la situation. Et il ne s'agissait pas d'arrêter la formation d'un projet vague mais bien la signature d'un traité sur lequel on était d'accord et pour lequel les plénipotentiaires étaient nommés. Il était évident qu'il ne pourrait en empêcher la conclusion dès que l'affaire de l'Escaut serait réglée.

Joseph II et les Hollandais avaient des vues bien différentes, mais ils avaient le désir de s'entendre. Joseph ne voulait pas rester sur une humiliation et entendait obtenir une réparation pour l'offense faite à son pavillon. Quant à ses autres prétentions, il était, faisant contre fortune bon cœur, très conciliant. En tournant agréablement « un petit compliment » et en « donnant à boire au césar Joseph » la République s'en tirerait aisément. Elle pourrait même remercier l'Empereur de l'avoir tirée de « la profonde léthargie » dans laquelle elle avait été « si longtemps ensevelie ». C'était bien là « une équipée dans le goût joséphique [1] ».

Joseph II sentait en effet qu'il n'obtiendrait rien quant à l'Escaut [2]. Il songea tout d'abord à en être d'autant plus dur sur les autres conditions, et le 19 janvier 1785 il écrivit à Louis XVI qu'il ne renoncerait jamais à Maestricht pour de l'argent, qu'il préfèrerait encourir tous les hasards d'une guerre, mais qu'il espérait obtenir ce qu'il voulait par l'intervention de la France. Il quitta très vite le ton cassant.

Vergennes exhortait les Hollandais à céder et leur promettait son concours de plus en plus actif. Il leur demandait seulement de ne pas trop montrer d'intransigeance et de réprimer la licence des libelles. Sur ses instances, les États Généraux se déclarèrent prêts à reprendre la négociation et à envoyer une ambassade à Vienne si on n'exigeait d'eux ni la cession de Maestricht ni l'ouverture de l'Escaut. Vergennes profita des bonnes dispositions des uns et des autres. Sur son conseil, Louis XVI écrivit à Joseph II pour lui demander de lui confier ses dernières intentions. L'Empereur ne se fit pas prier et envoya aussitôt *son dernier mot*. Il ne demandait plus la libre navigation de l'Escaut, mais seulement la cession des forts de Lillo et Liefkenshoek. Encore ajoutait-il en marge : « On pourra se relâcher au pis aller de cet article. » Quant à Maestricht qu'il n'était pas « de sa dignité » de céder pour de l'argent le 19 janvier, il le cède le 21 février pour douze millions de florins d'Autriche. Vergennes était très satisfait, car

1. Frédéric à la princesse d'Orange, 13 février 1785.
2. Joseph II à Léopold II, 13 janvier 1785. (Arneth.)

il n'avait jamais espéré que l'Empereur consentirait au rachat pur et simple de Maestricht [1].

Il s'empressa d'écrire à Vérac qu'il essaierait de faire diminuer « la somme exorbitante » exigée pour Maestricht, mais qu'il n'irait pas jusqu'à s'engager dans une guerre pour procurer à la Hollande « l'épargne sordide » de quelques millions. A leur tour, les États Généraux montrèrent un grand désir de conciliation. Le 17 mars ils consentirent au rachat de Maestricht, à une rectification des frontières de Flandre, à l'évacuation des forts Kruysschans et Frédéric-Henri, au besoin de Lillo et Liefkenshoek. L'Escaut serait libre de tout péage d'Anvers à Saftingen, mais il resterait fermé à son embouchure. La démolition de Lillo et de Liefkenshoek serait regardée comme l'équivalent de la cession de Vroenhoven et du pays d'Outre-Meuse. Le 29 mars, Vergennes remit ces décisions à Mercy qui, le 11 avril, se rencontra officiellement avec Brantsen et Berhenrode [2].

Une nouvelle difficulté surgit : les Hollandais voulaient qu'on reproduisît l'article du traité de Münster concernant l'Escaut, mais Mercy voulait y substituer un article plus vague, susceptible d' « une interprétation aussi étendue que favorable [3] ». De leur côté, les États Généraux retardaient toujours le départ de l'ambassade qui devait offrir des excuses à l'Empereur. La Zélande, la Gueldre, l'Over-Yssel, manifestaient hautement leur mécontentement contre la tournure qu'avaient prise les pourparlers. Vergennes fit à La Haye de vives remontrances et menaça d'abandonner la République. Joseph II suspendit toute négociation jusqu'à l'arrivée de l'ambassade hollandaise. Malgré cela, les États Généraux mirent plus d'un mois à rédiger les instructions de leurs envoyés [4].

Le 22 juin, le comte de Wassenaer, ancien ambassadeur à Vienne, partit pour son ancienne résidence, accompagné du baron de Leyden, afin d'offrir à l'Empereur les excuses de la République. Kaunitz avait fini par obtenir de l'Empereur qu'on les traitât avec distinction, mais ses instructions arrivèrent trop tard; les bagages des ambassadeurs avaient été fouillés à la

1. Vergennes à Bérenger, 2 décembre 1784. (Il demandait à Bérenger un expédient pour conserver Maestricht à la République tout en ayant l'air de le céder.) Cf. : Réponse de Vergennes à quelques questions posées par la Reine, 3 mars 1785. (Colenb.)

2. Magnette, *op. cit.*, 75.

3. Mercy-Argenteau à Belgiojoso, 13 avril 1785. Toutes ces citations d'après Magnette.

4. La décision de Joseph II fut connue à La Haye le 14 mai et les instructions ne furent données à Wassenaer-Twickel et Leyden que le 17 juin.

frontière comme ceux de simples particuliers, et on y avait découvert des objets précieux que Wassenaer voulait introduire en fraude ; Kaunitz eut grand peine à lui faire restituer ce qui avait été confisqué.

Le 24 juillet, les envoyés hollandais furent enfin admis en présence de l'Empereur et lui déclarèrent que la République n'avait pas eu d'intention offensante à son égard. Joseph II répondit qu'il en prenait note. L'entrevue n'avait pas été des plus cordiales, mais l'orgueil impérial était satisfait et les négociations reprirent sans difficulté le 10 août.

Les États Généraux ne se hâtèrent pas de donner de nouvelles instructions à Brantsen et Berkenrode, mais les instructions une fois arrêtées, l'accord fut très vite établi. Le ministère anglais tenta un dernier effort pour entraver le succès de la politique française. Il proposa à Frédéric II une entente générale qui comprendrait la Hollande, et il songea même à envoyer Harris à Berlin. Le vieux Roi fit la sourde oreille : « La poire n'était pas mûre. » De son côté la princesse s'était adressée à son oncle qui refusa une fois de plus d'intervenir. Il ne voulait se lier ni « avec les Anglais qui étaient fougueux et entiers » ni « avec les Français dégénérés qui n'étaient que flasques et lâches ». L'alliance française était maintenant pour lui « le fléau de Dieu, la perte, la famine, la misère, le dépouillement » [1].

La princesse, dont l'hostilité à l'égard de la France devenait chaque jour plus évidente, profita d'une absence du prince pour aller trouver Harris qui faisait visite à Mlle de Danckelmann, et l'entreprendre sur la politique, accusant la France d'être la pire ennemie de la maison d'Orange, la Prusse de se montrer indifférente à tous ses malheurs [2]. Harris, pour excuser l'inertie de l'Angleterre, ne put que rappeler le mauvais vouloir de Frédéric. A partir de ce moment il vécut sur un pied de grande intimité avec la princesse.

Le ministre anglais ne restait pas inactif. Il avait imaginé de détacher les patriotes de l'alliance française par de belles promesses, et il s'était adressé dans ce but au fiscal Paulus qui y vit peut-être un moyen de pression sur la France. En tous cas, les négociations entre Harris et Paulus sont demeurées obscures. On

1. Frédéric à Finckenstein, 2 et 29 septembre 1785 dans Wittichen, *Preussen und England*, p. 178. (Finckenstein était partisan de l'alliance française.) Les autres citations d'après Magnette, Colenbrander et les *Diaries*. (Malmesbury)

2. Dans une lettre à Frédéric II, la princesse d'Orange dit que c'est Harris qui est venu la trouver. On peut lire le texte des deux lettres dans Colenbrander, *op. cit.*, II, 309.

ne sait ce que Paulus espérait, ni ce que l'Angleterre aurait sacrifié aux patriotes : le Stadhouder, de l'argent ou Negapatnam. Harris appuya ces démarches d'un mémoire qui assurait les États Généraux de la bonne volonté du roi d'Angleterre [1].

Toutes ces tentatives ayant échoué, la paix avec l'Empereur fut enfin signée à Fontainebleau. « Dès que l'objet essentiel est manqué », écrivait Joseph II à Mercy « et qu'il a fallu céder sur la libre navigation de l'Escaut, le reste tient plus à la considération et à la forme qu'à l'avantage réel [2] ».

L'Empereur était d'autant plus conciliant que le spectre du *Fürstenbund* le hantait. On croyait généralement que Frédéric voulait inviter la Hollande à accéder à cette ligue de princes allemands et on ne doutait pas que dans ces conditions la République ne se détachât de la France. L'émotion fut vive lorsqu'on apprit le 2 septembre que Brantsen refusait formellement de signer l'alliance française [3]. La France et l'Autriche s'inquiétaient à tort : Frédéric ne voulait pas mêler la Hollande aux affaires d'Allemagne [4] et Brantsen avait agi sans ordre.

La Frise, la Gueldre et la Zélande manifestaient à l'égard de l'alliance une mauvaise volonté persistante, mais les États Généraux passèrent outre. De son côté Joseph II consentit à une forte diminution de l'indemnité pour Maestricht. Tout allait pour le mieux lorsqu'à la dernière minute Mercy faillit faire échouer la négociation. Sans avoir reçu à ce sujet aucune instruction, il voulut faire reconnaître que l'Escaut s'arrêtait à Saftingen, c'est-à-dire à la frontière autrichienne. Après c'eût été la pleine mer, ouverte à tous les navires. De fait c'était l'ouverture de l'Escaut.

1. Les pièces relatives à cette affaire (R. A., coll. D.-P., reg. P.P.P.P.) ont été publiées par Colenbrander, *op. cit.*, I. 276. Vérac croyait qu'un agent de Harris avait promis à Paulus le paiement de la somme exigée par l'Empereur, la restitution de Negapatnam, un traité de commerce et de navigation et l'abandon du parti stadhoudérien. Il est difficile de discerner la part de vérité de ces affirmations. Ce qui est certain, c'est que Harris avait demandé 6.000 livres sterling pour se rendre maître des régences de Zierikzee, Ter-Veer et Flessingue et qu'elles lui furent refusées. Vérac, 8 novembre, Harris, 8 et 17 novembre 1785. (Colenb.)

2. Joseph II à Mercy-Argenteau, 29 septembre 1785.

3. Vergennes à Vérac, 21 septembre 1785.

4. « Je doute fort que le Roi goûte l'idée du sieur Harris et le concert proposé par lui et je crain que le prince ne s'expose en agissant actuellement contre la France dont le parti est encore très prépondérant... » Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 11 août 1785. (H. A.) « Si j'étais Dieu le père, en faveur de ma chère nièce, je remédierais à tout cela, mais votre vieil oncle n'est qu'un pauvre petit Roi de provinces slavonnes, vandales et d'un petit peuple d'Obotrites qu'il gouverne. Ce roitelet n'a aucun crédit chez les Bataves, et le très chrétien roi des Gaules n'en tient guère plus de compte qu'un roi des abeilles... » Frédéric à la princesse d'Orange, 27 novembre 1785. (Colenb.)

Grand émoi parmi les Hollandais, vite calmé : Mercy fut désavoué et le traité définitif signé à Fontainebleau le 8 novembre 1785. L'Empereur avait la souveraineté absolue de l'Escaut jusqu'à Saftingen. Par contre la République gardait Maestricht moyennant le paiement de dix millions de florins dont la France prenait cinq à sa charge. La frontière était rectifiée par quelques échanges.

Le traité d'alliance entre la France et la République, signé deux jours après, reproduisait à peu de chose près le projet dressé par les pensionnaires hollandais l'année précédente[1]. Harris tenta un suprême effort pour empêcher la ratification du traité avec l'Empereur; ses émissaires déterminèrent la Zélande à protester énergiquement contre les stipulations du traité. Mais ses efforts furent infructueux et le ministère britannique lui-même ne le soutint que très mollement; Frédéric ne bougea pas et le prince n'intervint que pour engager la Gueldre à signer l'alliance française[2]. Les deux traités furent ratifiés sans même l'apparence d'une discussion.

Ainsi au mois de décembre 1785 la France et la République des Provinces-Unies étaient officiellement alliées et le succès de la politique française semblait définitivement assuré. Il n'en était rien. Le situation s'était considérablement modifiée depuis un an : la rupture entre le prince et les patriotes était irrévocable. Forcée de choisir, la France avait opté pour les patriotes sans essayer la moindre tentative de conciliation. Depuis que Thulemeier tenait la balance plus égale entre Harris et Vérac, Vérac n'avait plus d'autre source de renseignements que les pensionnaires qui le menaient autant que La Vauguyon les avait menés et il négligeait les autres partis que La Vauguyon avait ménagés. Les aristocrates se détachaient de la France sans se rapprocher du Stadhouder. Le prince laissait les choses aller, la princesse faisait des avances à l'Angleterre qui reconstituait son parti. Frédéric devenu plus indépendant vis-à-vis de la France par la création du Fürstenbund, refusait toujours d'intervenir, mais conseillait beaucoup moins qu'auparavant de se lier à la politique française. La France n'avait pour la soutenir qu'un groupe d'ambitieux qui formaient la faction dominante. Mais cette faction était loin de représenter la majorité des Hollandais et elle ne gardait son influence que par l'activité des corps-francs et des milices.

Plusieurs tentatives de pacification avaient été faites dans le cours de l'année 1785. Presque toutes avaient pour but de récon-

1. On en trouvera le texte, avec quelques erreurs, comme unique pièce justificative de M. Coquelle, *L'Alliance franco-hollandaise*.

2. *Diaries*, II.

cilier les *matadors* du parti patriote avec le parti orangiste représenté par la princesse. Ni le prince méprisé de tous les partis ni la France ne prirent part à ces négociations. La première tentative fut due au comte de Salm. Revenu de sa mission d'Allemagne dans les premiers mois de 1785, il avait résolu de profiter de la confiance qu'il inspirait aux uns et aux autres pour devenir le médiateur de la République en se passant des bons offices de Hertzberg. Il représenta à la princesse les dangers que courait la maison d'Orange, si elle se brouillait avec les patriotes et il lui proposa de s'entendre avec les matadors pour prendre la direction des affaires. On créerait un conseil dans lequel elle entrerait de l'aveu du prince ou, au besoin, malgré lui. La princesse était assez disposée à écouter ces propositions, mais la violence lui répugnait. Elle craignait que le prince « ne se câbrât ». Elle préférait calmer sa méfiance et se faufiler peu à peu dans les Conseils de l'Union [1].

Frédéric approuvait. Le prince était un homme frivole et léger, de talents bornés, incapable d'affaires sérieuses. Par sa sagesse, sa modération, la princesse était toute désignée pour tenir le rôle de Brunswick. Il fallait « éviter la force, moyen odieux » mais on pouvait « par des intrigues de cour écarter des conseils les polissons que le gros Louis y avait mis comme ses créatures » et « avoir des secrétaires moins brutes que ceux qui travaillaient sous les ordres du prince, car les démarches déplacées qu'ils lui faisaient faire, lui causaient un tort indicible » [2].

L'échec de la combinaison fut dû à Salm lui-même qui par une imprudence de langage excita la défiance de la cour stadhoudérienne et le mécontentement du roi de Prusse. Frédéric était convaincu que, d'Aix où il s'était retiré, Brunswick était resté en relations avec le prince et qu'il en profitait pour renseigner l'Empereur. Il en fit confidence à Salm qui s'empressa d'ébruiter la chose en disant que Frédéric l'avait invité à la raconter. Plus tard, il déclara que le Roi l'y avait seulement autorisé. Frédéric fut très irrité et déclara qu'on pourrait détruire toute la République sans qu'il la prévienne du premier mot de la conspiration [3].

Les patriotes mirent ces révélations à profit pour projeter un complot contre Brunswick. Des perquisitions chez les officiers de

1. Princesse d'Orange à Frédéric, 21 février, 14 mars 1785. (Colenb.)
2. Frédéric à la princesse d'Orange, 5 mars 1785. (H. A.)
3. Du même à la même, 29 janvier, 10 mars 1785. (H. A.) — « Je vous avourez naturellement que toute l'Europe est perssuadée que le gros Louis d'Aixse-la-Chapelle tripote en Hollande autant qu'il peut pour le servisse de l'Empereur... » (29 janvier). « J'ai été un peu surpris que M. Le Rhingrave traduit les choses que je lui ai dit dans les papiers publics... » (10 mars.)

la garnison de Maestricht n'ayant donné aucun résultat, on résolut de se saisir des papiers du duc lui-même. Quelques officiers français de la légion de Salm se chargèrent de l'opération, mais ils furent trahis par le beau-frère de l'un d'entre eux et arrêtés à leur arrivée à Aix. Le délateur, baron d'Arros, cité comme témoin au procès, accusa Salm et De Gijselaar d'être les auteurs principaux du complot[1].

Il était difficile, après cet éclat, de confier au rhingrave le rôle de conciliateur, mais l'ambassadeur de la République à Berlin, Van Reede, reprit son projet. Reede se proposait de rétablir le bon accord entre les patriotes et la maison d'Orange, avec l'idée de devenir lui-même grand-pensionnaire. Il se flattait de réussir si Hertzberg était envoyé en Hollande et mis en rapport par lui avec les matadors. Il entra donc en relation avec Paulus et De Gijselaar qu'il trouva bien disposés. Il entretint ensuite de ses vues Hertzberg, lui affirmant que le crédit de Van Berckel était tombé et que la négociation ne souffrirait aucune difficulté. La princesse d'Orange, consultée par Hertzberg, répondit que Reede s'illusionnait sur la bonne volonté des pensionnaires et que l'influence de Zeeberg et Van Berckel suffirait à faire échouer la tentative. Malgré les efforts de Reede, ce second essai de conciliation n'eut pas de suite [2].

La princesse avait raison. Au moment même où De Gijselaar entrait en pourparlers avec Reede, il disait à ses amis que « Guillaume ne jouait pas un grand rôle avec les patriotes et qu'ils avaient de l'obligation à ce duc de Brunswick de lui avoir gâté l'esprit [3] ». De fait les pensionnaires étaient devenus fort confiants depuis l'arrivée de Vérac dont ils se jôuaient à plaisir. Ils profitèrent de la signature du Fürstenbund pour effrayer le crédule ambassadeur et essayer de lui vendre leur alliance le plus cher possible. Le Fürstenbund promettait 15.000, puis 30.000 hommes contre l'Empereur. L'Angleterre et la Prusse s'alliaient pour la défense du Stadhoudérat. Vérac fut tellement bouleversé de ces nouvelles qu'il dépêcha à Paris son gendre La Coste pour convaincre Vergennes. Mais Vergennes n'était pas

1. Le baron d'Arros était un aventurier français, à court d'argent, qui crut se procurer quelques ressources en dénonçant son beau-frère et les autres conjurés. Arros se rendit d'abord chez le prince qui, ayant cessé toute relation avec son ancien tuteur, se contenta de mettre le délateur à la porte. Arros se rendit alors à Aix-la-Chapelle et prévint le duc lui-même qui fit avorter le complot. Voir sur l'entrevue d'Arros avec le prince une lettre de la princesse d'Orange à Frédéric, du 8 août 1785.

2. Hertzberg à la princesse d'Orange, 5 juin. Princesse d'Orange à Hertzberg, 17 juin 1785. (Colenb.)

3. Déposition du baron d'Arros.

aussi facile à duper que Vérac. Le comte d'Esterno écrivait de Berlin que le Fürstenbund était strictement limité à l'Allemagne. Quelques jours après, Thulemeier à La Haye, Goltz à Paris, confirmaient officiellement les assertions d'Esterno.

Les matadors ne se découragèrent pas. Ils affirmèrent à Vérac que les Orangistes s'agitaient sous la protection de l'Angleterre et d'accord avec les aristocrates souhaitaient une guerre avec l'Empereur, car on en profiterait pour renverser le parti dominant par une émeute populaire. Les patriciens étaient d'autant plus favorables à ce projet qu'ils estimaient le prince trop faible pour ressaisir l'autorité [1].

Pour convaincre Vergennes, énervé de la sottise de Vérac, les pensionnaires lui envoyèrent le rhingrave de Salm [2]. Salm avait trop d'esprit pour ajouter foi aux contes fantastiques des matadors, mais il jugeait favorable à sa cause de croire les Orangistes très bien organisés. Un autre point de la mission de Salm qui était d'obtenir le concours financier de la France dans la négociation avec Joseph II fut sans objet. Quand il arriva à Versailles, le Conseil du Roi avait déjà décidé d'aider les Hollandais à payer l'indemnité exigée par l'Empereur.

Salm avait exagéré les craintes des patriotes, mais il y avait un fond de vérité dans ses remarques. Le peuple, les paysans étaient mécontents : la bourgeoisie se lassait de perdre son temps et son argent dans les exercices militaires. La République ne se relevait pas de la crise commerciale où l'avait plongée la guerre avec l'Angleterre et le parti orangiste progressait avec une rapidité souvent surprenante. Le prince, ayant été au mois d'août 1785, à Breda, dut, à l'aller et au retour, traverser Rotterdam. A son premier passage il trouva une ville déserte, plutôt hostile. Trois cents curieux à peine au quai d'embarquement. A son retour, dix mille personnes l'attendaient avec des cocardes et des mouchoirs orange. Il fut acclamé et sa voiture traînée pendant plus d'une demi-lieue par la foule [3].

1. Correspondance de Vérac, année 1785. Le Dr H.-T. Colenbrander a donné de ces événements un récit très clair et très documenté. (*De Patriottentijd*, II, 43.)

2. Vergennes, très mécontent de la tournure des affaires, tançait Vérac sur sa négligence et accusait les matadors de duplicité. Vérac essaya de se disculper en rejetant la responsabilité sur Brantsen et Berkenrode dont le premier était dévoué au Stadhouder et le second malade. Vergennes, qui connaissait et appréciait Brantsen, répondit assez sèchement à Vérac. Les documents les plus intéressants pour l'histoire de ces événements (un mémoire de Salm, une dépêche de Vérac) ont été publiés par Colenbrander, *op. cit.*, II (pièces 3 et 4).

3. Dép. de Vérac, 26 juillet et 9 août 1785 ; mémoire de Salm (Colenb.). Dép. de Harris (*Diaries*, II).

Peu après Guillaume V projeta un voyage en Frise à l'occasion du second centenaire de l'académie de Franeker. Quelques craintes de guerre s'étant produites, le prince rejoignit les troupes à Breda et la princesse partit seule pour Leeuwarden avec ses enfants que les Frisons ne connaissaient pas. La joie fut immense et le peuple comme l'aristocratie fit fête à la maison d'Orange.

Ce qui manquait aux Orangistes pour reprendre le pouvoir était un chef. Le prince montrait de moins en moins de courage et de vigueur. La princesse était toujours tenue à l'écart des Conseils et de la politique. Frédéric ne voulait pas permettre à son ministre de se rapprocher de Harris pour prendre la direction du parti. Quelques chefs patriotes comme Paulus essayaient encore à l'insu de la France d'unir la princesse et le parti dominant, mais ils se réservaient toujours la part du lion et la princesse, par goût, par tempérament, avait peur des démocrates. Elle aurait préféré une entente avec les aristocrates qui n'y étaient guère disposés.

Il est vrai que les démocrates ne faisaient rien pour se donner des airs respectables. Ils défendaient une cause excellente avec des arguments ridicules. Il n'était pas d'injures dont ils ne salissent leurs adversaires. A la vue de ces forcenés, le prince prenait peur et s'affolait. Il ne songeait qu'à tout abandonner, à s'enfuir à Dillenburg pour jouir de sa tranquillité et administrer en paix ses terres du Nassau. Les premiers jours de septembre 1785 marquèrent entre lui et les patriotes une rupture qui était définitive. Il faudra maintenant, pour que la paix soit rétablie, le triomphe de l'un ou des autres.

Une querelle à propos du commandement de la garnison de La Haye fut cause de cette nouvelle situation. C'était un privilège auquel le prince tenait beaucoup car il mettait à sa disposition la garde de la ville et en cas d'émeute cela pouvait lui être d'un grand secours. Pour la même raison les matadors voulaient la lui enlever. Un matin que le prince se livrait à sa distraction favorite de passer en revue une partie des troupes, quelques soldats des corps-francs, en uniformes voyants, se mêlèrent aux curieux tout particulièrement nombreux ce jour-là qui était un dimanche. Ils furent hués par la populace et il y eut bagarre. Toute la journée il y eut des manifestations et les patriotes, qui voulaient à toute force voir la trace d'un complot dans le fait que quelques laquais du prince étaient mêlés à la populace, se portèrent au devant du yacht qui ramenait les triumvirs d'une partie de plaisir, afin de les protéger.

Le calme ne se rétablit pas et trois jours après, la populace cassa les vitres de Paulus et des triumvirs. La Cour de Hollande fit une enquête qui ne donna aucun résultat. Haarlem fit alors la proposition de confier une nouvelle enquête aux conseillers-députés et d'inviter ce collège à faire procéder à des patrouilles régulières. Ainsi fut fait et, le soir même, des ordres précis furent donnés au capitaine de la garde qui se crut obligé d'en référer au prince, son chef. Guillaume V vint aux États de Hollande et protesta contre la violation de son droit, mais il déclara qu'il était prêt à déférer à tous les vœux de l'assemblée. Sa modération fut inutile. Les États confirmèrent leur première résolution et autorisèrent les conseillers-députés à donner à la garnison de La Haye tels ordres qu'il leur conviendrait. Le prince, découragé, partit pour Breda [1].

Les patriotes travaillaient maintenant à l'entière destruction du Stadhoudérat et ils entraînaient avec eux Vérac et Salm, désormais liés à leur politique. Ils essayaient aussi de gagner à leur cause Vergennes qui tout à fait détaché du prince, rêvait pourtant une politique plus prudente [2], et Maillebois; mais celui-ci d'abord favorable à la maison d'Orange, avait cessé de s'occuper de politique. Il avait été froissé de ce qu'on ne lui eût pas offert le bâton de maréchal à la mort de Duyn de Maasdam auquel il venait de succéder comme gouverneur de Breda, mais il ne croyait pas qu'une opposition au prince fût compatible avec ses devoirs de soldat et il se confinait dans ses occupations militaires.

La Prusse ne pouvait pas souhaiter la ruine de la maison d'Orange. Thulemeier sentait toute la violence de la campagne antistadhoudérienne et réclamait de sa cour une attitude plus

1. Colenbrander, *op. cit.*, II, chap. 2, donne un récit détaillé de ces événements. Tout ce qui suit est emprunté aux nombreux documents publiés par cet historien comme pièces justificatives ou pour les dépêches d'Harris et d'Ewart au tome II des *Diaries* de Malmesbury. Le point de vue des patriotes a été exposé par Caillard, *Mémoire de la Révolution sur Hollande*.

2. « J'oubliais de vous dire que M. de Goltz m'a adressé la note que je lui avais demandée. Cette pièce, au lieu de faciliter un accommodement, n'est qu'une diatribe contre les patriotes... Aussi ai-je déclaré à M. de Goltz que je n'en pouvais faire aucun usage...! » Vergennes à Esterno, 30 novembre 1785 (dans Barral-Montferrat, *Dix ans de paix armée*).

« Le roi de Prusse nous presse depuis longtemps d'intervenir... Nous avons constamment répondu que nous avions une répugnance invincible à nous mêler des affaires domestiques de la République... » Vergennes à Vérac, 24 décembre 1785.

« Nous partageons pleinement la manière de penser des patriotes à l'égard de M. le Stadhouder; nous le regardons comme un ennemi de la tranquillité de la République mais... ce sentiment doit être dissimulé... » Du même au même, 1er octobre 1785. (Colenb.)

énergique. Frédéric se rapprochait un peu de l'Angleterre[1], mais il ne trouvait pas que la Hollande valût les os d'un grenadier poméranien et il estimait que c'était jouer gros jeu que de s'engager avec la seule Angleterre contre la France, l'Espagne, l'Autriche et la Russie. Il fit quelques remontrances à Versailles, autorisa Thulemeier à présenter un mémoire aux États Généraux et pour le reste conseilla la prudence et la modération. Le prince et la princesse n'avaient qu'à rester unis, à se faire voir au peuple et à essayer de ramener à eux la France et les patriotes[2].

Il était en cela parfaitement d'accord avec le ministère anglais. Frédéric, ayant refusé d'introduire la Hollande dans le Fürstenbund, Pitt estimait plus prudent de ne pas agir trop ouvertement et jugeait une folie de semer l'or anglais pour une cause désespérée[3].

Cette sagesse et cette modération irritaient le parti stadhoudérien et son chef plus ou moins avoué, Harris, qui estimaient qu'une intervention énergique de l'Angleterre et de la Prusse serait suffisante pour contenir les patriotes partisans de la France. Pour arriver à ce résultat, Harris s'était mis en rapport avec l'intelligent et énergique secrétaire qui gérait l'ambassade d'Angleterre à Berlin, Ewart, et avec Van de Spiegel. Il essayait de créer en Hollande et en Prusse un parti puissant qui forcerait la main aux gouvernements de Londres et de Berlin. Il laissait de côté Guillaume V qu'il jugeait veule et d'esprit borné et il s'efforçait de gagner la confiance de la princesse. Il eut avec elle, avant qu'elle ne partît pour la Frise, deux entretiens décisifs qui déterminèrent la situation des partis dans la lutte où ils allaient s'engager.

Ils se rencontrèrent une première fois dans le palais du Bois de La Haye où la cour était en villégiature. Ils convinrent que la situation était devenue désespérée par la faute de Frédéric II et qu'une entente entre la Prusse et l'Angleterre était le seul moyen de sauver le Stadhoudérat[4]. La crainte qu'un déplacement de Harris ne mît les libellistes en éveil les fit renoncer à une rencontre dans la villa des Van der Hoop sur les bords du Zuiderzée, mais ils se réunirent en mystère sous les magnifiques ombrages

1. Il avait fait à lord Cornwallis qui l'accompagnait aux manœuvres d'automne en Silésie des avances très claires.

2. Frédéric à la princesse d'Orange, 11 août et 27 novembre 1785. (H. A.) « Montrez votre Stadhouder à vos gros républicains... » (11 août.)

3. *Diaries*, II.

4. La princesse savait pourtant combien il était délicat de solliciter l'intervention anglaise : « L'Angleterre est encore en mauvaise odeur ici », écrivait-elle à Frédéric le 25 août 1785.

du bois de La Haye. Wilhelmine fut admirable de résignation intelligente et de volonté lucide. Elle était prête à abandonner le pays avec ses enfants si le prince ne voulait plus consentir à être « un Stadhouder en peinture » mais sa situation lui faisait un devoir de ne jamais abandonner son mari. Elle était fermement résolue à ne pas prendre la direction des affaires malgré son mari. Elle venait encore de décliner une insinuation que Maillebois lui avait faite, à l'instigation de la France, croyait-elle.

Harris ne fut pas maître de son émotion et de son admiration. Il déconseilla formellement tout rapprochement avec les patriotes, qui ne pouvait que nuire à l'influence anglaise et il attira l'attention de la princesse sur le fait que les propositions de Paulus à cet égard arrivaient le même jour que les insinuations de Maillebois où Harris voyait la main de la Prusse, non de la France [1].

Harris avait raison. C'était surtout en Prusse qu'on désirait voir la princesse à la tête des affaires. Frédéric-Guillaume conseillait maintenant à sa sœur de laisser son mari se retirer à Dillenburg et de prendre la régence. Thulemeier était du même avis. Mais la résolution de la princesse était prise : elle refusa [2].

Une nouvelle négociation, à laquelle Ewart fut mêlé, faillit avoir un meilleur résultat. La Prusse serait intervenue comme médiatrice pour rétablir la tranquillité dans la République. Le Stadhouder aurait été entouré d'un conseil dans lequel la princesse aurait eu une place prépondérante. A la demande du maréchal de Brunswick, frère du duc Louis, qui s'intéressait beaucoup aux affaires de Hollande, Hertzberg rédigea un projet de médiation qui eut l'approbation du prince royal et de Brunswick. La cour de Prusse, mise en rapport par Reede avec les patriotes représentés par Paulus et De Gijselaar, s'engageait à obtenir du prince une renonciation à toutes ses prérogatives autres que celles stipulées dans les actes de 1747 et 1748 constitutifs du Stadhoudérat. Le prince aurait désormais pour l'assister un conseil responsable formé d'hommes jouissant de la confiance des deux partis. Thulemeier serait remplacé par le ministre de Prusse à Dresde, Alvensleben, qui conduirait la négociation de concert avec Hertzberg et Reede. Le projet fut communiqué à la princesse qui lui fit un accueil assez froid. Frédéric, d'autre part, répondit sèchement aux propositions de remplacer Thulemeier [3].

1. Harris, dép., 16 septembre 1785.

2. Thulemeier à Frédéric, 18 septembre, Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 18 septembre, de la même au même, septembre, Hertzberg à la princesse d'Orange, 21 septembre. Ewart à Harris, 21 septembre 1785. (Harris.)

3. Colenbrander, *op. cit.*, Wittichen, *op. cit.* (Pièces justificatives dans Colenbrander, II, 319 et suiv.)

Ces dernières tentatives de négociation ayant échoué, la rupture était définitive. Guillaume V ne voulant plus revenir à La Haye dont le séjour lui était devenu odieux, rejoignit la princesse d'Orange à Leeuwarden où la maison d'Orange retrouvait toute sa popularité [1]. La Hollande au contraire continuait sans trêve la lutte contre le Stadhoudérat. La ville de Leyde en réformant son règlement municipal publiait une *Déclaration de droits* [2] qui allait devenir le catéchisme des patriotes mais dans lequel les droits du peuple étaient encore méconnus. Ce sont les Français qui les importeront en 1795.

1. Trop tard, cependant, pour empêcher la Frise de voter avec les provinces de l'opposition dans les résolutions prises à la fin de 1785. Le prince employait d'ailleurs d'une façon très maladroite le droit de nomination qu'il avait en Frise. Cf. Bigot au prince d'Orange, 10 janvier, 14 janvier, 3 février et 29 décembre 1784. (H. A.)

2. *Jaarboeken*, 1785. Extraits dans Colenbrander, *op. cit.*

CHAPITRE V

LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'ORANGE

(Octobre 1785 — Mai 1787)

Les deux traités de Fontainebleau avaient été, enfin, ratifiés le 12 décembre 1785. La Frise et la Zélande s'étaient opposées au traité avec l'Empereur, mais seule, la Zélande avait refusé de signer l'alliance française. C'était un succès presque inespéré et dont la France était en partie redevable au Stadhouder qui avait invité la Gueldre à ne pas s'opposer à l'inévitable. Les matadors voulaient maintenant témoigner leur gratitude à la France pour sa générosité : Vergennes et Vérac reçurent de riches présents et on projeta d'offrir au Roi deux vaisseaux munis de cent pièces d'artillerie. Vergennes accepta « cette marque éclatante de la reconnaissance » de la Hollande qui ainsi « se relevait à ses propres yeux et prenait un certain caractère de noblesse qui l'honorait » pour user du style pompeux cher au secrétaire Caillard, vrai maître de la légation de France[1]. Pendant quelque temps, la France jouit d'une extrême popularité et les adresses de sympathie à Louis XVI furent à la mode. Mais bientôt l'enthousiasme diminua : les vaisseaux de cent devinrent des vaisseaux de soixante-quatorze, les plus grands de la République. Pour obtenir l'adhésion de la Frise, dont le *patriotisme* chancelait, on résolut d'équiper deux vaisseaux qui étaient en chantier à Harlingen depuis plusieurs années mais qu'on n'avait pu achever, faute d'argent. La Hollande vota le don en janvier 1786, mais en juin, les décisions de trois provinces manquaient encore. Quand enfin, vers le milieu de l'été, on voulut faire sortir les navires du chantier, on s'aperçut que les ponts n'étaient pas assez hauts et

1. Vérac, dép., 17 décembre 1785. (La dépêche est de Caillard.) Thulemeier appelait Caillard « le véritable chef de la commission ».

les bassins pas assez profonds pour que les navires pussent gagner la mer. La Révolution de 1787 les trouva encore à Harlingen où ils furent vendus en 1792 comme matériaux de démolition [1]. Ce petit incident montre ce que la France pouvait attendre du bon vouloir des Hollandais et de leur coopération sur mer. Depuis le commencement de la guerre de la Marmite, la marine était plus négligée que jamais et il n'y avait que trois vaisseaux en construction à Amsterdam.

Vergennes laissa bientôt échapper une nouvelle occasion d'intervenir comme médiateur et de se réconcilier avec la maison d'Orange, en ne voulant pas agir sans le consentement des pensionnaires parce que la France « n'avait pas plus d'envie que de droit d'intervenir dans les discussions intérieures [2] ». Vérac, pourtant, ne faisait guère autre chose, mais il n'agissait que pour le compte des patriotes.

Les pensionnaires abolissaient l'un après l'autre tous les pouvoirs du Stadhouder. Au mois de novembre 1785 ce fut le droit de grâce qu'ils lui enlevèrent. Quelques artisans de Leyde avaient été arrêtés à la suite des incidents du printemps précédent. Les magistrats avaient très généreusement distribué aux manifestants orangistes les bannissements, emprisonnements et fustigations. La grâce d'un boulanger fut demandée au Stadhouder et la cour de Hollande, consultée suivant l'usage par le prince, fut d'avis qu'il n'y avait aucun motif de ranger des troubles aussi anodins que ceux de Leyde parmi les *délits énormes* qui échappaient au droit de grâce [3]. Les bourgmestres qui n'avaient cessé, dès le début de l'affaire, de protester contre le recours en grâce adressé au Stadhouder, se plaignirent aux États de Hollande qui leur donnèrent raison. Le boulanger resta en prison et le Stadhouder fut privé du droit de grâce.

Le prince était découragé, inquiet et méfiant. Il croyait de son devoir de revenir à La Haye, mais il lui en coûtait beaucoup, et il retardait son retour en visitant la province de Groningue et en s'arrêtant au château du Loo. Il avait toujours des velléités de s'enfuir en Allemagne pour échapper à ses ennemis. Il pensait que le peuple regretterait le nom d'Orange et se hâterait de le rappeler : il rentrerait en triomphe, comme son père en 1747. Frédéric estimait, comme Thulemeier, que ce départ serait le triomphe des patriotes; c'était aussi l'avis de Harris qui envoya

1. Colenbrander, *op. cit.*, II, chap. 1.
2. Vergennes à Vérac, 24 décembre 1785.
3. Les *délits énormes* qui échappaient au droit de grâce étaient la trahison et la lèse-majesté.

au Stadhouder, une invitation pressante à rester dans les provinces intérieures et à protester contre toutes les décisions de la Hollande. Le prince ne répondit pas, mais Wilhelmine écrivit à Harris que leur devoir était d'être où siégeaient les États-Généraux [1].

Harris se sentait comme isolé à La Haye où les espions de la faction patriotique exerçaient une étroite surveillance sur tout ce qui était suspect de loyalisme à la maison d'Orange [2]. Il s'était rendu à Amsterdam, espérant amener au prince Rendorp, Dedel et les aristocrates. Mais ceux-ci n'étaient pas encore revenus de leur ancienne animosité contre l'Angleterre et la maison d'Orange. La Frise avait acclamé Guillaume V et elle votait encore avec la France. Les émeutes se multipliaient à Utrecht et les aristocrates préféraient céder aux bourgeois que d'appeler l'armée princière. Seule la Zélande satisfaisait complètement le ministre anglais. Avec une décision et une énergie qui faisaient un singulier contraste avec l'indolence des autres hommes d'État de la République, Van de Spiegel proposait de détacher la Zélande de l'Union et de la placer sous le protectorat de l'Angleterre.

L'idée n'était pas absolument neuve en Zélande où quelques années auparavant on avait songé à s'allier avec les Anversois pour former une seconde République rivale de la première [3], mais il ne s'était pas trouvé d'homme d'État assez sûr de lui pour oser le proposer. Harris était plutôt favorable à ce projet, mais il se heurtait aux hésitations du ministère anglais qui, depuis les derniers troubles, attachait pourtant plus d'importance à ses assertions et plus d'attention à ses désirs.

Frédéric n'ayant pas réussi à entraîner la France à une co-médiation et craignant d'agir sans elle, restait inactif. Tout au plus donnait-il à sa nièce quelques conseils. Guillaume V lui ayant

1. Lettres du prince d'Orange à Lynden de Blitterswijk (éd. F. de Bas) de Harris à Carmarthen, au prince et à la princesse d'Orange (*Diaries*), de la princesse d'Orange à Frédéric, de Thulemeier à Frédéric (Colenbrander), de Frédéric à la princesse d'Orange. (H. A.)

« The prince...is strongly agitated by various passions, not sufficiently collected within himself to have any opinion of his own, too suspicious and mistrustful to adopt that of others and withal neglectful in fulfilling the common duties of his office... » (Harris, 13 janvier 1786.)

« Son découragement prend si fort le dessus... qu'il se refuse souvent à l'activité nécessaire... Si le prince soupçonnait qu'on voudrait élever mon autorité au détriment de la sienne, il ne s'y prêterait pas... » (Princesse d'Orange, 7 janvier 1786.)

« J'ai été frappé des idées que le prince a formées de vouloir abdiquer. C'est précisément ce que demandent ses ennemis. S'il prend cette résolution il se perd, lui et sa famille... » Frédéric, 21 janvier 1786, dans Colenbrander.)

2. Harris, dép., 21 mars 1786.

3. Ellis, *op. cit.*

fait demander par la princesse ce qu'il pensait de son projet de quitter la République, Frédéric répondit que ce serait la ruine de la maison d'Orange. Il faut croire que l'avis du vieux Roi fit impression sur l'esprit du prince, car il fut beaucoup moins question de ce projet désespéré [1].

Les matadors profitaient de l'absence prolongée du Stadhouder pour bouleverser la Hollande. Leur programme, tel que plusieurs mois de lutte l'avaient façonné, portait comme points principaux la réforme constitutionnelle des trois provinces aux règlements, la limitation des droits du Stadhouder en ce qui concernait la nomination aux emplois militaires et la division du commandement des troupes de terre et de mer par la création d'un conseil analogue à celui dont Maillebois avait donné l'idée. Trois personnes devaient prendre la direction de la politique hollandaise : Van Berckel, De Gijselaar et Salm. Celui-ci, avec le titre de feld-maréchal, serait, suivant les cas, général en chef ou régent des Provinces-Unies. Mais le prince avait un parti nombreux et redoutable, les provinces aux règlements étaient très peu disposées à abroger leur constitution et on craignait la Prusse et l'Angleterre. Il fallait donc de toute nécessité que la France prodiguât en faveur des patriotes son or et son influence. Vérac y était tout disposé et il était entouré d'une bande d'aventuriers venus en Hollande pour y faire fortune et qui ne demandaient pas mieux que de semer à tort et à travers un argent qui n'était pas le leur. Les plus actifs de ces agents étaient le représentant des États-Unis, Dumas, un intrigant, que protégeait le parti de la Reine, Coëtloury, et un jeune noble, patriote d'Utrecht, le baron d'Yvoy [2]. Ces personnages furent employés par Vérac, comme ils

1. Princesse d'Orange à Frédéric, 7 janvier; Frédéric à la princesse d'Orange, 21 janvier 1786. (Colenb.)

2. Le baron d'Yvoy van Mijdrecht est l'oncle de l'auteur du travail sur l'influence de la France aux Pays-Bas (*Frankrijks invloed...*) ; Dumas était l'agent officieux, mais non officiel, du gouvernement américain, les États Généraux ayant refusé de lui reconnaître cette qualité. Il était en relations avec Beyma et la plupart des chefs du parti patriote. Après la révolution de 1787, il lui fut interdit par les États Généraux de se qualifier d'agent des États-Unis. Il avait eu une grande part aux événements de 1779 et 1780 qui avaient déterminé le rôle de la Hollande pendant la guerre d'Indépendance américaine. C'était à cette époque un homme de près de soixante-dix ans.

Quant à Coëtloury, on peut juger de son rôle par ces deux dépêches : « Les amis du comte de Coëtlouri annoncent le prochain retour de cet émissaire dangereux et méprisable du parti de la Reine qui continue à jouir d'une protection décidée de la part du contrôleur général... » Thulemeier, dép., 12 janvier 1787. (G. S.)

« Graf von Cotelory ist eines der bekanntesten und thätigsten Werkzeuge der gegenwärtigen Revolution ; schon von dem Duc de la Vauguyon zu allen geheimen und anonymen Verrichtungen der hiesigen französischen Botschaft

l'avaient été jadis avec plus de tact et d'intelligence par La Vauguyon, à assurer la majorité aux patriotes dans les États de Hollande. Ils ne purent gagner ni Amsterdam ni Rotterdam, mais réussirent dans les petites villes où ils pouvaient employer le seul argument qui était à la hauteur de leurs talents diplomatiques : l'argent.

Vérac proposait à Vergennes de présenter aux États Généraux deux mémoires dans lesquels le roi de France aurait promis « de faire les démarches les plus instantes pour qu'aucune influence étrangère ne troublât Leurs Hautes Puissances dans l'exercice libre et entier de leur souveraineté ». Dans le second, plus explicite encore, le Roi aurait déclaré « employer tous les moyens que Dieu lui a donnés pour la conservation de la liberté et de la constitution primitive de la République, au rétablissement de laquelle constitution les patriotes emploient le zèle le plus louable en réformant les abus ».

Vérac allait trop loin. Vergennes lui répondit que le Roi n'avait point qualité pour s'immiscer dans une pareille discussion. Il était d'ailleurs impossible de renverser le Stadhoudérat sans s'aliéner une bonne partie des Hollandais fidèles au nom d'Orange et sans irriter le roi de Prusse qui « estimait le prince en raison de sa capacité et de sa vertu », mais à qui « l'intérêt de la mère et des enfants était cher [1] ». La France ne pouvait ni ne voulait agir sans la Prusse à laquelle elle avait promis de respecter la dignité de la maison d'Orange. Vergennes désirait qu'on rendît au Stadhouder le commandement de La Haye. Vérac déclara la chose impossible. Vergennes, passablement embarrassé et irrité de la tournure que prenaient les affaires de Hollande, envoya à Vérac le texte d'un mémoire de ton assez modéré que l'ambassadeur remit aux États Généraux, après l'avoir remanié à sa guise [2].

La démarche que Vérac avait conseillée à Vergennes était

gebraucht, von dem Königlichen Ministerium dazu angestellt und gross bezahlt ; immer aber ohne allen offentlichen Karakter..... » Reischach, dép., 22 septembre 1786. (H. S.)

Reischach revient sur ce sujet dans sa dépêche du 17 octobre 1786 où il parle de la « bekannte Butumthigkeit des marquis de Vérac ».

1. « Le prince [Henri de Prusse] a ajouté que le Roi l'avait beaucoup entretenu des intérêts de M. le prince de Nassau qui ne lui sont chers qu'à cause de la princesse sa nièce. Que la France fasse tout ce qu'elle voudra en Hollande, qu'elle dispose de tout dans ce pays-là suivant qu'elle le juge conforme à ses intérêts et à ceux de la République, cela m'est égal, a dit le roi de Prusse, pourvu que l'on conserve l'honorifique au prince d'Orange... » Esterno à Vergennes, 10 janvier 1786 (dans Barral-Montferrat, *op. cit.*).

2. Vérac, dép., 11, 17 et 22 mars 1786 et réponses de Vergennes, 15 et 29 mars publiées ainsi que le mémoire du 21 avril par Colenbrander, *op. cit.*

vaine et inopportune. En manifestant « le désir de voir la constitution de la République maintenue et rétablie dans toute son intégrité conformément aux vœux que formaient pour le bien du pays les véritables patriotes », on avait inutilement excité la méfiance des Orangistes, la mauvaise humeur des gouvernements de Londres et de Berlin qui répondirent par des notes d'un ton très différent[1].

Salm, qui avait toujours beaucoup de projets, vint à Paris, au printemps de 1786, et il est très certain qu'il intrigua beaucoup. Ses démarches étaient plus ou moins mystérieuses et il est difficile d'en débrouiller le fil. Il était en relation avec Vergennes, Breteuil et Castries et sa faconde et ses belles manières lui attiraient partout de précieuses sympathies. Pour être sûr de ne point se tromper, celui dont les patriotes et avec eux Vérac faisaient les plus magnifiques éloges, faisait sa cour au ministre prussien Goltz afin de rentrer dans les bonnes grâces de Frédéric et de Wilhelmine.

Salm n'avait pas tort de prendre ses précautions. Le Gouvernement des triumvirs était de moins en moins assuré et se transformait en régime de terreur. La Haye semblait en état de siège. Les patrouilles étaient doublées et toutes les nuits, des rondes parcouraient la ville. La police, dont le chef avait la main rude pour tous les auteurs de pamphlets orangistes, entretenait un nombre considérable d'espions (Harris en comptait douze cents). Les États de Hollande ne s'ajournèrent qu'après avoir pris les mesures les plus sévères pour empêcher toute manifestation le jour anniversaire de la fête de Guillaume V qui était le 8 mars. La couleur orange fut interdite, les armes du prince effacées des drapeaux de la garde, du col des officiers, des voitures publiques. Une des portes qui donnaient accès à la cour intérieur des palais du gouvernement[2], et qui avait été jusque-là réservée au Stadhouder fut ouverte au public.

Les régences commencèrent à manifester de l'humeur contre cette tyrannie et il n'y avait plus guère que celles de Haarlem et Alkmaar qui demeurassent constamment fidèles au parti patriote. Des corps-francs orangistes se formèrent en plusieurs endroits, et tout d'abord à Delft. La police ne permit pas à celui qui s'était

1. Barral-Montferrat, *op. cit.*, p. 111 : « La cour de Berlin est extrêmement piquée de la déclaration que M. le marquis de Vérac avait été chargé de faire aux États Généraux... C'est à l'humeur excitée par cet office qu'il faut attribuer la réception polie, mais réservée, sèche et laconique que j'ai éprouvée, pour la première fois, de la part de M. de Finck... » Esterno à Vergennes, 8 mai 1786.

2. Ou *Binnenhof*. On appelait cette porte la *porte Stadhoudérienne*.

constitué à La Haye de s'exercer en plein air et il dut le faire dans un ancien manège de dragons. Les sociétés orangistes retrouvèrent une activité nouvelle et une feuille dévouée aux intérêts du Stadhouder parut à 's Gravesande : c'était la première en Hollande. En dehors de Delft et d'Enkhuizen qui étaient toujours demeurées orangistes, de Rotterdam qui avait toujours son conseil aristocratique, quelques autres villes se détachaient du parti patriote. Le système de roulement en usage à Amsterdam avait ramené en 1786 au collège des bourgmestres, Rendorp et Dedel, chefs du parti hostile au triumvirat. Les patriciens faisaient de sérieux efforts pour ressaisir la majorité aux États de Hollande où ils étaient déjà assurés de six voix et où les députations de six villes étaient hésitantes sur la conduite à tenir. La propre ville de De Gijselaar, Dordrecht, semblait, sous l'effort des *Bonnes Gens*, se rapprocher des aristocrates; quatre corporations seulement sur trente s'étaient déclarées satisfaites de la politique suivie par le conseil. A Hoorn, il y avait conflit entre la régence et les bourgeois qui rappelaient le règlement [1], leur conférant le droit de choisir les magistrats. Les États de Hollande se séparèrent en février sans avoir rien décidé dans un sens ni dans l'autre.

Le parti aristocratique paraissait si calme que les soupçons des matadors tombèrent et ce fut avec une véritable stupeur qu'ils apprirent du grand pensionnaire affolé que, Rendorp étant maître de la régence d'Amsterdam, on allait porter aux États la question du commandement de La Haye. Van Bleiswijk se lamentait, croyant sa situation compromise. L'ambassade de France était en révolution. Dumas et Coëtloury se chargèrent de convaincre les petites régences ou de les acheter. Salm, qui partait pour Versailles, fut chargé de conter à Vergennes l'émoi des patriotes. Les Orangistes insinuaient qu'il avait, pour faire impression sur l'esprit de Calonne, des arguments très décisifs, mais qu'il en garderait la plus grande part pour lui [2].

La cabale conduite par Rendorp n'était pourtant pas bien dangereuse. Ce n'était que l'effort vigoureux de quelques aristocrates désireux de ressaisir l'autorité qu'ils avaient jusqu'ici exercée sans difficulté. Ils se révoltaient contre le protectorat de la France comme ils s'étaient soulevés contre celui de l'Angleterre et ils combattaient l'oppression des pensionnaires comme celle du Stadhouder afin de maintenir l'oligarchie. Leur mouvement était limité à la Hollande et un peu à Utrecht. Il laissait indifférente la

1. De 1422.
2. Harris, dép., 11 avril 1786. (Colenbr.)

réaction populaire et orangiste. Mais, maîtres de plusieurs régences, ils pouvaient devenir des alliés précieux ou des adversaires redoutables.

Ce fut au Stadhouder qu'ils proposèrent une entente, Rendorp eut vers la fin de mars une entrevue avec Harris où furent posées les bases d'un accord : Guillaume V exercerait le commandement de La Haye comme ses prédécesseurs et dans toutes les affaires militaires il aurait le pouvoir exécutif. Frédéric trouvait ces conditions très raisonnables et conseillait au prince d'accepter.

Un incident fit échouer la négociation. Les badauds se massaient chaque jour, nombreux et ironiques, aux abords de la porte Stadhoudérienne que les États de Hollande avaient fait ouvrir, mais que personne n'osait franchir. De Gijselaar eut peur du ridicule et le 17 mars, étant en voiture avec un bourgmestre de Dordrecht, il donna l'ordre au cocher de se rendre aux États en passant par la fameuse porte. Un homme essaya d'arrêter la voiture, mais fut aussitôt appréhendé par la garde qui avait été doublée. L'homme, un garçon perruquier, étant au service d'un chambellan du prince, les patriotes crièrent au meurtre : le prince avait soudoyé des assassins pour se débarrasser des pensionnaires. Le perruquier, condamné à mort et conduit à l'échafaud, ne fut gracié au dernier moment que par la magnanimité de De Gijselaar. Comme il faisait partie du corps-franc orangiste, les conseillers-députés supprimèrent cette association. Le journal orangiste qui publiait ses premiers numéros fut interdit et le corps-franc patriote de La Haye fut pris comme garde particulière par les conseillers-députés.

La négociation entre Harris et Rendorp fut rompue, car il n'était guère possible de rendre le commandement de La Haye au Stadhouder au moment où on l'accusait d'y exciter des émeutes [1]. Frédéric lui-même était convaincu que son neveu n'était pas étranger à l'affaire. Il déclara « qu'il prenait congé de lui » et qu'il « pouvait se perdre puisqu'il le voulait ainsi » que d'ailleurs « il n'agissait que par caprices et toujours mal à propos ». Le vieux Roi eut même un mouvement d'humeur contre Thulemeier qu'il accusait de ne pas lui avoir dit la vérité et il parlait « de le mettre dehors, » si la France le demandait [2].

1. Sur le point de vue des patriotes : Mirabeau, *Aux Bataves*, pièce 40 et Caillard, *op. cit.*

2. Frédéric à la princesse d'Orange, 13 et 28 mars (H. A.) à Finckenstein, 30 mars, et à Thulemeier, 15 avril 1786. (Colenb.) Thulemeier continuait à être très mal vu de tous les partis : « Je vois bien que les Français sont mécontent de Tulmeier et qu'il ne veulent pas avoir afaire avec lui, mais j'ignore si Tul-

Vergennes, qui était mieux renseigné par Salm qu'il ne l'avait jamais été par Vérac, avait compris la nécessité de se rapprocher du Stadhouder pour éviter une révolution et il fit quelques ouvertures dans ce sens à Goltz. Les voyant bien accueillies, il chargea le comte d'Esterno de présenter un plan conciliatoire à Frédéric. C'était précisément ce qu'il avait refusé quelques mois auparavant. Le commandement de La Haye serait rendu au prince d'Orange s'il acceptait de réduire ses prérogatives dans les limites fixées par la Constitution et s'il s'engageait à ne pas provoquer d'émeute comme celle de la porte Stadhoudérienne. Rendu plus défiant vis-à-vis de Vérac, il n'ajouta que peu d'attention à ses récits sur l'affaire du 17 mars et il pria Esterno de faire tenir la princesse au courant par Reede dont Salm lui avait parlé. Le plan de Vergennes répondait trop bien au souhait maintes fois exprimé de la cour de Prusse pour qu'elle ne s'empressât pas d'y adhérer. Frédéric chargea Thulemeier de le communiquer à la princesse en l'invitant d'une manière pressante à y donner son consentement [1].

Elle ne le donna pas. Depuis quelque temps elle soupçonnait les intrigues de Salm et s'en était entretenue dans sa correspondance avec Hertzberg [2]. Elle ne voulait pas de la réforme constitutionnelle que projetait la France et qui comportait la revision des règlements d'Utrecht, Gueldre et Over-Yssel. C'étaient des lois fondamentales qui ne pouvaient être modifiées que par le vote unanime des sept provinces et les intéressés eux-mêmes étaient opposés à leur abrogation. Éloigné de La Haye, le prince ne pouvait s'entretenir avec Vérac et d'autre part il ne permettait à personne de s'occuper des conseils qui l'entouraient. Quant à Salm

meier a efectivement tort ou non. Ce qui me surprend c'est que le P. H. [Prince Henri] m'a assuré que lorsqu'il vous a vu la dernière fois, vous lui aviez dit être fort mécontente de Tulmeier et désirer son rapel et que vous lui aviez même dit sçavoir pour sûr qu'il étoit pensioné du gros duc... Sa présence actuelle doit plus nuir qu'aranger les afaires... » Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 5 février 1786. (H. A.)

1. Frédéric-Guillaume était aussi très favorable à l'idée d'envoyer en Hollande un médiateur après s'être mis d'accord avec la France : « Come jesper qu'une mission pareille d'une personne convenable pour une pareille comission pouroit vous être agréable ainsi qu'au prince... » A la princesse d'Orange, 5 février 1786. (H. A.)

« J'ai fait dire au comte d'Esterno que ces propositions me paraissaient acceptables et de nature à pouvoir servir de base à un plan de conciliation... Vous pouvez faire part de ce que dessus à la princesse d'Orange et vous la prierez de disposer son époux à se prêter non seulement aux articles susmentionnés, mais aussi au reste de ce que la cour de France exige de lui... » Frédéric à Thulemeier, 15 avril 1786. (Colenb.)

2. Colenbrander, *op. cit.* II, 342, a publié les pièces relatives à cette négociation.

il était impossible de lui accorder ce qu'il demandait pour prix de ses services [1]. En vérité la princesse n'avait pas confiance en eux et c'est à Hertzberg qu'elle remettait la garde de ses intérêts [2].

Vergennes ne perdit pas courage. Il avait vu que l'intérêt de la France se conciliait avec celui de la Prusse et il était bien décidé à agir de concert avec Frédéric qui faisait remettre aux États Généraux, par Thulemeier, une note dont les idées étaient assez voisines de celles du mémoire de Vérac. Il estimait que la France ne devait pas abandonner les patriotes, mais qu'elle ne devait pas non plus être l'instrument de leurs idées personnelles. « Il enjoignit à Vérac de concerter un plan avec les pensionnaires et de venir le discuter à Versailles, afin d'éviter l'apparence de duplicité qui choquait la cour de Berlin. Il fallait tirer le Stadhouder de sa situation humiliante et tout d'abord lui rendre le commandement de La Haye.

Vérac se récria et trouva mille objections. Il ne pouvait abandonner le pays au moment où « la fermentation était à son comble en Hollande, où les provinces de Gueldre et d'Utrecht étaient en feu », où le prince visitait la Zélande reconquise. Il aurait l'air « d'abandonner la partie ». Vergennes finit par céder et l'autorisa à envoyer à sa place son gendre La Coste. La Coste devait attendre, pour partir de La Haye, le retour de Salm avec qui Vergennes élaborait un plan de conciliation. La France n'interviendrait pas dans l'affaire des provinces à règlement qui était d'ordre interne. Le commandement de La Haye serait rendu au Stadhouder, désormais assisté pour les affaires militaires d'un conseil permanent [3].

C'était aller contre le vœu des patriotes qui employaient l'argent français à convaincre les régences de la nécessité de priver Guillaume V du commandement de La Haye. Coëtloury et ses agents avaient à lutter contre Amsterdam dont l'opposition avait toujours été difficile à vaincre. De son côté Dordrecht hésitait entre ses vieux sentiments de patriotisme et sa jalousie à l'égard

1. Le grade de général-major et le droit de remplacer ceux de ses régiments qui avaient été licenciés. A partir de ce moment la cour de France lui fit une grosse pension.

2. Princesse d'Orange à Hertzberg, 28 avril 1786.

3. Vérac, dép., 6 mai, 23 et 27 juin; réponses de Vergennes, 14 mai, 18 juin et 7 juillet 1786 (Colenb.) : « L'opinion de M. le comte de Vergennes est qu'il faut penser sérieusement à concilier les différends qui divisent la République... » Quant au commandement de La Haye : « Il n'y a aucun inconvénient à le rendre à M. le Stadhouder... » Enfin, « l'affaire des règlements étant purement domestique, le Roi ne doit y paraître ni directement, ni indirectement et si la cour de Berlin cherchait à s'y immiscer, Sa Majesté interviendrait pour l'en détourner... » (Note lue au comte de Salm, 7 juillet 1786.)

de De Gijselaar. Coëtloury fit une tentative désespérée pour regagner Amsterdam, mais il revint découragé. Harris, plein d'espoir à cette nouvelle, essaya de former une liaison entre le prince et la puissante cité mais Rendorp toujours hostile aux matadors songeait à un rapprochement avec la France. Harris revint bredouille d'une excursion à Amsterdam.

Dordrecht ayant fini par leur promettre son concours, les matadors se crurent assurés de la majorité et ils portèrent aux États de Hollande l'affaire du commandement de La Haye. Malgré le revirement tardif de Hoorn les patriotes l'emportèrent d'une voix et le 27 juillet 1786 le Stadhouder fut définitivement privé de la prérogative qui lui était si chère [1].

Les patriciens sentaient que la majorité leur échappait à Amsterdam et ils cherchaient des alliés. Rendorp se méfiait de Harris et de l'Angleterre qu'il trouvait trop dévoués au Stadhouder. Il avait le mépris et la crainte du peuple, qu'il fût orangiste ou démocrate et il redoutait de se compromettre avec les triumvirs qui représentaient pour lui l'élément le moins aristocratique du parti patriote. La présence à Amsterdam de Coëtloury, puis de Harris, inquiétait les patriciens, d'autant qu'une émeute était toujours à craindre depuis qu'un personnage aussi impopulaire que Rendorp était bourgmestre. Sous l'influence de sa femme qui admirait le rhingrave, Rendorp tenta d'entrer en relations avec les démocrates par l'entremise du comte de Salm. Le rapprochement des deux fractions de la bourgeoisie avait l'approbation de Vergennes et de Thulemeier mis au courant par des indiscrétions, mais il échoua par le mauvais vouloir des démocrates « qui se sentaient les moyens de regagner Amsterdam » sans le concours de Rendorp [2].

Vergennes voulait savoir quel était le plan des patriotes et il pressait Vérac de hâter le départ de La Coste pour avoir des explications plus claires sur la situation. Mais les réprimandes de Vergennes ne triomphaient pas de l'indolence de Vérac, et à toutes les demandes du ministre il ne répondait rien. Vergennes ne put même pas savoir si La Coste s'était entretenu avec Salm

1. Voir dans Colenbrander, *op. cit.*, II, le texte des dépêches de Vergennes, Vérac, Thulemeier et Harris. (De ce dernier, le savant écrivain hollandais ne donne que des dépêches non publiées dans les *Diaries.*)

2. Vergennes avait été mis au courant de la négociation par l'indiscrétion d'une amie de Rendorp qui habitait Paris, Mme Van Kinschot. Thulemeier était renseigné par les aristocrates. Cf. dép. de Vérac, 29 août, Thulemeier, 21 juillet et 29 août 1786, et la correspondance entre Vergennes, Rendorp et Mme Van Kinschot (Colenb).

des instructions que celui-ci avait reçues pendant son séjour à Paris [1].

Pour les patriotes comme pour les Orangistes il s'agissait avant tout de s'assurer une majorité aux États Généraux. Harris, qui avait déterminé sa cour à une politique plus active et obtenait d'elle de l'argent pour ses agissements secrets, entretenait des agents partout, Groningue excepté. Van de Spiegel étant venu au mois de mai à La Haye, Harris avait enfin pu l'entretenir de vive voix. Le pensionnaire ne démordait pas de son projet de placer la Zélande sous le protectorat de l'Angleterre qui, maîtresse de Flessingue et des Guyanes, empêcherait toute communication entre la France et la Hollande. Van de Spiegel était convaincu que la France ne soutiendrait jamais ses alliés par des moyens belliqueux. Harris trouvait ce projet bien audacieux; il était d'ailleurs certain que le ministère anglais n'y prêterait pas les mains. Dans ces conditions il se contenta de demander à Van de Spiegel le texte d'un mémoire qu'il remit aux États Généraux, après que Pitt l'eût quelque peu modifié sur les conseils de Harris lui-même. Chose inouïe, ce mémoire, qui était une réponse énergique aux notes présentées par Vérac et Thulemeier, fut pris en délibération par toutes les provinces, sauf la Hollande, qui n'était pas habituée à de tels échecs [2].

La Zélande avait hautement manifesté ses sentiments de loyalisme envers le prince et la princesse, venus à Middelburg vers le milieu de juin 1786. Harris, enchanté, conseillait à Guillaume V de fixer sa résidence dans cette province, d'où était parti en 1747 le signal de l'insurrection orangiste. Van de Spiegel avait mis Wilhelmine au courant de sa correspondance avec Harris et, après quelques hésitations, on en avait aussi parlé au prince. Aux triumvirs s'oppose maintenant la coalition formée par la princesse, le ministre d'Angleterre et le conseiller-pensionnaire de Zélande.

Le parti stadhoudérien semblait partout en progrès, même en Hollande, et Harris se demandait si la présence du prince dans une ville hollandaise fidèle, comme Delft, n'aurait pas d'heureux résultats [3]. Il réorganisait avec l'aide des Bentinck les sociétés orangistes de La Haye. Un tout jeune homme auquel des études très variées, des voyages en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis avaient donné une maturité d'esprit et une largeur de vues rares à cette époque en Hollande, Charles de Hogendorp,

1. Vergennes à Vérac, 13 août 1786.
2. Kinckel, *Mémoires et correspondance*; *Diaries*, II; Colenbr., *op, cit.*, III.
3. Harris à Kinckel, 23 juin 1786.

lié par la reconnaissance à la maison d'Orange qui avait secouru sa famille dans la ruine, se fit bientôt remarquer dans la plus importante de ces sociétés, le *Lion d'Or*, où il retrouvait son tailleur discutant avec le président des États Généraux [1].

Ce qui manquait aux Orangistes, c'étaient des hommes. Le secrétaire du prince [2] était vieux et incapable. Guillaume V avait dû nommer au Conseil d'État une parfaite nullité parce que le seul homme digne de ce poste était un Van der Hoop, et que des jalousies l'avaient empêché de choisir un homme dont il avait déjà comblé les deux frères d'honneurs [3]. Malgré ses hautes capacités, Hogendorp était trop jeune pour prétendre à une situation très élevée. Il fallait donc se contenter de personnages secondaires, comme le baron de Nagell, ami de Harris, ou comme le brave et inintelligent Van Citters, qui depuis le dernier voyage du prince à Middelburg, était resté un de ses correspondants pour la Zélande.

Les troubles n'avaient jamais cessé à Utrecht où la bourgeoisie se montrait de plus en plus menaçante, sans que les aristocrates pourtant bien revenus de leur opposition au Stadhouder [4], pussent se résoudre à invoquer son appui. Les élus de la bourgeoisie demandèrent aux États provinciaux d'adopter, avant le renouvellement du 12 octobre 1785, un nouveau règlement, inspiré de celui d'Ondaatje ; mais les nobles ayant refusé de siéger, le collège des conseillers-députés qui avait seul autorité pour convoquer les États, n'osa passer outre. L'assemblée des régents patriotes qui se tenait à Amsterdam [5] envoya six délégués pour tenter une conciliation à laquelle les nobles ne voulurent pas se prêter. Au 12 octobre, rien n'avait été fait et Athlone ayant déclaré, au nom du Stadhouder, que les conseillers étaient continués dans leurs fonctions [6], exigea d'eux un nouveau serment. Les bourgeois protestèrent, et le 19 décembre parcoururent la ville en troupes, mais sans armes, réclamant la mise en vigueur du nouveau règle-

1. G.-K. van Hogendorp, *Brieven en Gedenkschriften*, II.

2. De Larrey.

3. Princesse d'Orange à Hertzberg, 15 mai 1786. On sait que des frères de Van der Hoop, l'un était fiscal de l'amirauté, l'autre membre du conseil de guerre du prince.

4. « Nous ne perdons point ; nous gagnons même plutôt. MM. de Perponcher et de Zuylen sont entièrement revenus de leurs idées et sont d'avis que le règlement de 1674 doit rester... » Comte d'Athlone à Guillaume V, 4 février 1786. (H. A.)

5. Voir l'article déjà cité de M. H.-T. Colenbrander dans les *Bijdragen* d'Utrecht, 1899,

6. Il en nomma un quarantième au poste vacant par la démission de Sichterman.

ment. La régence céda, à la seule condition que le nouveau règlement serait approuvé dans les trois mois par les États provinciaux.

Les patriotes hollandais devenaient moins hostiles aux bourgeois d'Utrecht en qui ils voyaient des alliés possibles. A Dordrecht, Amsterdam, Leyde, ils firent des requêtes pour qu'on envoyât des corps-francs au secours des frères en danger. On craignit une guerre civile, et les deux premiers ordres des États d'Utrecht, pris de peur, se réfugièrent à Amersfoort. Il était pourtant peu probable qu'on en arrivât à une telle extrémité. Les patriotes n'avaient aucune envie de se mesurer avec les troupes régulières, et il était indifférent aux aristocrates de se soumettre au prince ou aux bourgeois.

Quand arriva le 20 mars, les États n'avaient voté aucune modification à la Constitution, et il n'était venu à Utrecht que les badauds des villes voisines. Il faisait un froid très vif et, dans les rues pleines de neige, les bourgeoises se hâtaient de porter le café chaud aux deux mille miliciens dont les doigts se gelaient à tenir les fusils. La foule transie de froid était haranguée par des orateurs de carrefour juchés sur des tonneaux. L'affaire finit par un compromis. Le nouveau règlement fut adopté, mais on décida de conserver jusqu'au renouvellement annuel ceux des conseillers qui refusèrent d'y adhérer. Dans la soirée, trois conseillers vinrent à la lueur des flambeaux exiger de la milice le serment au nouveau règlement. Il n'y avait eu ni violence ni effusion de sang, la présence de quelques soldats des corps-francs de Gueldre et de Hollande ayant rendu les conseillers d'Utrecht très prudents [1].

La bourgeoisie eut peur d'une réaction et elle se laissa dominer par les violents. Ondaatje reprit sa place comme capitaine de la milice. Le Conseil de ville ayant refusé de faire prêter serment à la commission bourgeoise élue le 19 juin, conformément au nouveau règlement, les démocrates se préparèrent à la résistance. Paulus et De Gijselaar vinrent à Utrecht pour s'entendre avec les chefs de la faction patriotique qui étaient aussi en relations avec

1. Le marquis de Saint-Simon, Français d'esprit, retiré depuis longtemps à Amelisveert, près d'Utrecht, et qui suivait avec attention les choses de la politique, envoya à Vergennes un long rapport sur les troubles d'Utrecht. Son récit (dans Colenbrander, *op. cit.*, II, 253) est, avec celui de Caillard, le plus vivant, mais les chiffres de l'un et de l'autre sont fantaisistes (Saint-Simon estimait à 13,000 le nombre des soldats des corps-francs présents à Utrecht le 20 mars 1786). Cf. le récit des événements dans les ouvrages modernes (Colenbrander, Davies...).

Le châtelain d'Amelisveert était issu de la famille des ducs de Saint-Simon et il eut pour neveu le chef de l'école saint-simonienne.

Vérac et les Capellen. La ville prit les allures d'une cité en état de siège et des patrouilles la parcoururent en tous sens. Le 2 août les bourgeois assemblés sur le Neude destituèrent les conseillers qui avaient refusé de recevoir le serment de leurs élus [1], et proclamèrent le conseiller Eyck gouverneur de la place [2]. Les électeurs choisirent de nouveaux conseillers et envoyèrent au Stadhouder une double liste de noms pour qu'il désignât les bourgmestres et les échevins. Guillaume V ayant refusé, les commissaires bourgeois procédèrent eux-mêmes à l'élection et nommèrent Eyck premier bourgmestre [3].

A partir de ce moment les habitants ne connurent plus la tranquillité. Sous prétexte de défense, on creusa des tranchées, on abattit des maisons, on coupa des arbres. Les bourgeois, enrôlés de gré ou de force dans une ligue patriotique, furent astreints au paiement d'une cotisation et à des exercices militaires fréquents. Ils recevaient de l'argent de Hollande et un contemporain, d'ordinaire bien renseigné [4], estimait qu'ils pouvaient dépenser deux millions de florins par an. De temps à autre quelques énergumènes cassaient les vitres des nobles qui, peu à peu, quittaient la ville en mettant ostensiblement leurs maisons à vendre. Jamais ville plus tranquille ne fut plus bouleversée. Mais la peur retenait les uns et les autres et, malgré les efforts d'Athlone, les États provinciaux réunis à Amersfoort jugèrent plus prudent de ne rien faire [5].

Ils montrèrent le même défaut d'énergie dans l'affaire de Wijk. La bourgeoisie ayant destitué et aussitôt remplacé six conseillers, ordre fut donné par les États de les réinstaller. Vaine menace. Quand le chef de la police, comte de Rechteren, se présenta à l'hôtel de ville pour signifier cette décision, il le trouva aban-

1. Le 3 juillet, les bourgeois avaient fait savoir au conseil que si dans quatre semaines il n'avait pas fait prêter serment à la commission bourgeoise il serait destitué. A une grande majorité, le conseil refusa ; mais, pour plus de prudence, presque tous les conseillers votèrent par écrit. Cinq conseillers qui se présentèrent le 2 août furent maintenus en fonctions ; les trente-cinq autres furent destitués.

2. Il devait être assisté du capitaine de milice Gordon, nommé commandant de la place.

3. Le Dr H.-T. Colenbrander a publié des extraits du journal du gouverneur Eyck sur les événements d'Utrecht pendant les années 1786 et 1787 (*De Patriottentijd*. III. Appendice).

4. Saint-Simon. Cf. Davies, *op. cit.*

5. « MM. de Zuylen et d'Athlone proposèrent de rentrer à Utrecht par la force. Athlone assurait que 8 à 900 hommes commandés par Van der Hoop mettraient Utrecht à la raison. Les nobles et les États d'Utrecht en général ne répugnaient pas à ce coup de main, mais ils estimaient qu'il fallait 3,000 hommes et que, par suite, on n'était pas en nombre... » Athlone à Guillaume V, 30 août 1786. (H. A.)

donné de tous, même du portier. A peine était-il parti que les cloches appelaient les bourgeois à qui défense fut faite d'obéir aux ordres des États. On craignit un siège et des collectes et enrôlements furent faits à Amsterdam, Rotterdam, Leyde et ailleurs. La cour provinciale demanda à Wijk de se justifier, mais un *souverain* ne se justifie pas. Les États tentèrent pourtant une nouvelle négociation [1].

C'était une preuve de faiblesse, mais les États d'Utrecht étaient très divisés. Deux villes seulement avaient député à la réunion d'Amersfoort et la minorité du clergé et de la noblesse prévenait les bourgeois de Wijk et d'Utrecht de toutes les décisions de l'assemblée. La majorité croyait les démocrates de la province en rapport très intime avec la Hollande, mais en réalité les régences hollandaises se méfiaient du mouvement, trop démocratique à leur gré, d'Utrecht et Utrecht s'effrayait des divisions de la Hollande. Le désaccord était même tel qu'à la sixième assemblée des régents patriotes tenue à Utrecht en octobre 1786 Ondaatje et Abbema se livrèrent à un véritable pugilat [2].

Malgré la crainte que les deux partis avaient l'un de l'autre et malgré l'intervention officieuse de médiateurs hollandais [3], il fut impossible d'arriver à un accord car avant toute négociation les États voulaient que la ville congédiât ses auxiliaires et la ville que les États congédiassent leurs troupes et ni l'une ni les autres ne voulaient commencer. De dépit Utrecht et Wijk d'accord avec une troisième ville, Montfoort, songèrent à créer une contre-assemblée, mais elles ne purent décider la minorité de la noblesse et du clergé à venir siéger. Utrecht consentit alors à se faire représenter à Amersfoort.

1. « Les États se sont assemblés aujourd'hui ; on a commencé par Votre Altesse au sujet de la régence de Wijk, et il a été résolu conformément à sa proposition et la lettre a été expédiée de suite. Dans le premier membre il n'y a point eu de voix... Le corps des nobles unanime, de même que les petites villes d'Amersfoort et de Reenen... » Athlone à Guillaume V, 19 octobre 1786. (H. A.)

2. Colenbrander, *op. cit.* Cf. un article du même sur les *Vaderlandsche regenten* dans les *Bijdragen* de la Soc. Histor. d'Utrecht, 1899.

3. Ce fut après une assemblée de *Vaderlandlievende regenten*, en août 1786, que MM. Paludanus, Nieuwenheim, Dumbar, Haarsma et Rouswinkel, allèrent en septembre à Utrecht pour tâcher d'arranger les différends qu'il y avait au sujet du nouveau *regeeringsreglement*... « Ils parvinrent à régler plusieurs articles différentiels au contentement des deux partis... Vers la fin de novembre, quelques membres des États... donnèrent à connaître qu'il s'en fallait de beaucoup qu'on fût d'accord et que les bien-intentionnés souhaitaient fort que la même commission voulût se donner la peine d'y revenir... (On y joignit Temminck et Bicker, qui connaissaient bien Utrecht.) Nous eûmes de très longues conférences. Il nous parut que c'était plus *sur des expressions, sur des phrases, que sur des points essentiels*, que l'on ne s'entendait pas... » Bicker à Dumont-Pigalle, 26 août 1790 (R. A. coll. D. P.).

En Gueldre la présence des troupes empêchait les bourgeois des grandes villes de manifester trop ouvertement leurs sentiments démocratiques [1], et l'effort des mécontents tendait surtout à s'assurer de la régence des petites villes. De Gijselaar étant venu en juillet 1786 pour se concerter avec Capellen van de Marsch, ils convinrent que dès qu'elles seraient en état de contrebalancer l'influence des grands centres, les petites villes appelleraient la Hollande à leur aide. Les États provinciaux de Hollande, Groningue et Over-Yssel, interdirent aux troupes à leur répartition de jamais servir contre les bourgeois, sous peine de perdre leur solde. Or des troupes cantonnées en Gueldre 21 bataillons sur 23 et 6 escadrons sur 8 étaient payés par la Hollande, la crainte de soulèvements ne permettait pas qu'on dégarnisse la Frise et les troupes à la répartition de la Gueldre, d'Utrecht et de la Zélande étaient pour la plupart cantonnées dans les pays de Généralité d'où il eût été dangereux de les enlever. Mais la majorité stadhoudérienne des États de Gueldre était trop solide pour être entamée et les projets des patriotes ne purent avoir de suite.

Les États de Gueldre, plus sûrs d'eux-mêmes que ceux d'Utrecht, mirent moins de scrupules à requérir le Stadhouder de leur venir en aide contre deux petites villes rebelles, Hattem et Elburg. Elburg avait refusé de publier une proclamation des États Généraux interdisant les pétitions et Hattem ne voulait pas permettre l'installation comme conseiller d'un garde-du-corps du prince que celui-ci prétendait lui imposer. Au vieux Daendels les bourgeois souhaitaient de voir succéder son fils, tout frais émoulu de l'école, mais dont les succès universitaires faisaient l'admiration de ses compatriotes qui l'avaient élu commandant du corps-franc. Ils étaient d'autant plus opiniâtres dans leur résistance que l'année précédente, dans une circonstance semblable, le Stadhouder avait cédé aux réclamations des bourgeois de Wijk.

Le prince était trop scrupuleux pour employer les troupes hollandaises, après l'invitation qui lui avait été faite de ne pas s'en servir contre les bourgeois. Pour tourner la difficulté, il leur donna ordre de se retirer dans les pays de Généralité qu'il put ainsi dégarnir de quelques régiments. La Hollande qui se fiait trop à ses premières mesures fut prise au dépourvu et les nouveaux ordres arrivèrent trop tard. Les États de Gueldre ayant réclamé l'assistance militaire du prince, celui-ci chargea le général Spengler et les troupes d'Apeldoorn d'occuper Elburg et Hattem. Capellen prévit une défaite et conseilla aux deux petites

1. H.-A. Weststrate, *Gelderland in den patriottentijd.*

villes, où quelques miliciens des environs [1] commençaient à arriver avec des canons, de se soumettre. A Hattem, après quelques coups de canon échangés, Spengler entra dans une ville déserte. A Elburg il n'y eut pas même l'apparence d'une résistance [2].

Harris avait traversé la région en se rendant au Loo, d'où Guillaume V n'était sorti que pour son excursion en Zélande, et il espérait que l'exemple de la Gueldre serait suivi par Utrecht où le prince refusait d'intervenir s'il n'y était invité par les États. Mais les États avaient borné leur effort à demander à Guillaume V le rappel des troupes à leur répartition. Le Stadhouder y avait consenti et les petites villes de la province avaient maintenant des garnisons. Confus de leur audace, les États s'étaient hâtés d'écrire aux régences de Wijk et d'Utrecht qu'ils ne réclameraient contre elles aucune mesure coercitive.

Une dernière tentative fut faite par les patriotes pour arracher la Gueldre au Stadhouder. Ils se servirent à cet effet de l'ambassadeur de la République à Paris, Brantsen, qui était aussi bourgmestre d'Arnhem. Ils lui accordèrent un congé de plusieurs semaines pour venir seconder Capellen van de Marsch dans l'affaire de la revision des règlements. Les résultats furent au-dessous de toute attente : il n'obtint d'Arnhem qu'une vague adhésion à des réformes jugées nécessaires par Harris lui-même [3]. Contre l'influence des Lynden, des Heeckeren et des autres grandes familles il ne put rien et retourna à Paris, sans en être fâché, car il n'avait qu'un amour modéré de la démocratie.

Les patriotes furent plus heureux en Over-Yssel. Tout le monde y était d'accord pour abroger la constitution de 1674 ainsi que le proposait Deventer [4]. Les bourgeois de Kampen et de Deventer, devenus les maîtres, firent voter des règlements démocratiques et cet exemple fut bientôt suivi par les petites bourgades. Une émeute sanglante rangea Zwolle du côté des autres villes dans les premiers jours de 1787, et le 23 janvier les trois villes auxquelles s'était jointe la minorité du corps équestre déclarèrent le règlement aboli, mais la nouvelle constitution ne fut votée que le 14 mai. Aux États Généraux Over-Yssel votait constamment avec la Hollande.

Groningue était également fidèle dans son attachement au parti patriotique, mais le mouvement avait ici un caractère plus démocratique. En 1786 la régence de Groningue, dont la majorité était

1. Zwolle, Deventer, Kampen et quelques autres petites villes.
2. 5 septembre 1786.
3. Harris, 5 décembre 1786 (Colenb.).
4. La proposition de Deventer est du 15 mars 1786.

nettement anti-stadhoudérienne, fit prêter serment à deux conseillers que le prince voulait écarter et elle autorisa les bourgeois à nommer une commission pour la revision de la constitution. Le nouveau règlement n'étant pas prêt en janvier 1787, le renouvellement annuel de la régence n'eut pas lieu. Dans la campagne, les patriotes, qui seuls étaient armés, maintenaient le peuple par la crainte.

Si Groningue et Overyssel étaient perdus pour le Stadhouder, il pouvait de plus en plus compter sur la Zélande, du moins quand Van de Spiegel y était, car les patriotes devenaient plus remuants dès que le pensionnaire s'éloignait et sur la Frise, où les Orangistes avaient retrouvé la majorité et interdit les corps-francs. Il était même défendu aux Frisons de sortir de la province pour se mêler au mouvement patriotique. La majorité, conduite par Haren et quelques autres nobles, était surtout anti-démocratique et anti-hollandaise, mais beaucoup de régents restaient indifférents au prince et hostiles à l'Angleterre. Les Mennonites, patriotes et partisans de la France, embarrassaient singulièrement leurs adversaires en exigeant le remboursement des hypothèques, car le prince d'Orange n'avait pas les moyens d'aider ses partisans et la Prusse refusa [1].

Harris proposa au ministère anglais une ingénieuse combinaison. Les Mennonites n'exigeaient que trois pour cent d'intérêt, et il était impossible à la maison Hope, qui aurait volontiers prêté de l'argent aux nobles orangistes, de demander moins de cinq pour cent. Pour ne pas mettre le loyalisme des Frisons en opposition avec leurs intérêts, l'Angleterre paierait la différence de taux, soit 40,000 florins par an. Le ministère anglais jugea que c'était trop cher pour un si petit objet. Il ne céda aux instances de Harris qu'en février 1787 et jusque-là, la Frise, tout en votant habituellement avec le Stadhouder, ne lui fut pas définitivement assurée.

Harris avait eu pendant l'été de 1786 une nouvelle désillusion. Il avait à peine établi, avec la princesse et Van de Spiegel, une

1. Octobre 1786. Les États de Frise avaient blâmé la conduite de la Hollande à propos de l'affaire de Hattem et Elburg et il y eut une assez vive polémique entre les deux assemblées provinciales. La situation en Frise était d'ailleurs assez tendue, Harlingen avait prié la Diète de ne plus se mêler de ses affaires ; les curateurs de l'académie de Franeker sollicitaient des poursuites contre Valckenaer et un autre professeur qui faisaient partie du corps-franc de la ville. Les patriotes, voyant baisser leurs ressources, imaginèrent de faire une grande loterie pour subvenir aux besoins des corps-francs. Enfin l'amirauté était en mauvais état et était l'objet de plaintes constantes. Cf. Schraut, dép. 23 janv. 1787 (H. S.) Bigot à Guillaume V, 21 février 1786, et H. Fagel au même, 2 novembre 1786 (H. A.), enfin le reg. AAAAA de la coll. D. P. (R.A.).

entente qu'il avait des raisons de croire solide que Frédéric mourut, un peu déçu par la partialité de la France pour les patriotes [1], et que Wilhelmine abandonna l'Angleterre pour la Prusse. Frédéric-Guillaume avait donné à sa sœur tant d'encouragements et tant de marques de sa bonne volonté, que celle-ci vit dans son avènement le présage d'une ère nouvelle. Le prince et la princesse revenaient à leurs premières amours : Guillaume à l'Angleterre, Wilhelmine à la Prusse : Harris ne gagnait pas au change [2].

Frédéric-Guillaume voulait bien s'occuper de la Hollande, mais pas dans le sens où sa sœur l'entendait. Les déclarations impérieuses convenaient au prince royal, mais non au Roi. Il tint à l'écart Hertzberg qu'il écoutait jadis si volontiers et auquel il laissait encore « griffonner des dépêches », mais auquel il parlait peu d'affaires et jamais de celles de la Hollande [3]. La princesse d'Orange avait demandé à Hertzberg, dès avant la mort du vieux Roi, de hâter l'envoi d'un médiateur dès que son frère serait le maître. Quand sa lettre arriva, Frédéric n'était plus. Frédéric-Guillaume s'empressa d'accéder au désir de sa sœur et choisit pour cette mission délicate le comte de Goertz, diplomate assez adroit, de dehors fort agréables, qui comptait beaucoup sur sa finesse et ne savait jamais être simple [4].

Goertz connaissait la Hollande pour avoir étudié à Leyde et il avait rencontré à Pétersbourg Harris et Vérac. L'amitié qu'il portait à ce dernier ne fut pas étrangère au choix que fit de lui comme négociateur Frédéric-Guillaume, car sous l'influence de son oncle Henri, de la belle Sophie de Voss et de Finckenstein, le nouveau roi de Prusse était décidé à n'intervenir que d'accord avec la France et des pourparlers étaient engagés à cet effet entre Vergennes et lui par l'intermédiaire de Goltz et d'Esterno.

Retour du prince en Hollande, réforme des règlements de 1674, restitution au prince du commandement de La Haye, dans les limites proposées quelques mois auparavant par Rendorp, telles étaient les conditions auxquelles Frédéric-Guillaume était prêt à souscrire. Mais quant à envoyer des troupes au pays de Clèves, comme le demandait sa sœur, il n'en était pas question, car cela pouvait l'amener à se brouiller avec la France, ce qu'il

1. Voir à l'Appendice la lettre de Frédéric à la princesse d'Orange du 10 août 1786, la dernière qu'il lui écrivit (H. A.).

2. Harris, dép., 1 et 5 septembre 1786 (*Diaries*). Sur les conseils de Harris, le prince augmenta considérablement sa garde.

3. Hertzberg à Goertz, 7 novembre et 5 décembre 1786 (Colenb.). Cf. P. Bailleu. *Graf Hertzberg*.

4. Esterno à Vergennes, 26 août 1786.

ne voulait à aucun prix. Il n'était pas disposé, pour s'assurer le protectorat de la Hollande, à risquer une guerre contre la France et l'Autriche. Hertzberg tenait pour des solutions plus radicales : il n'espérait rien de la mission de Goertz et, d'accord avec Reede, souhaitait que le Roi fît une déclaration aux États de Gueldre et d'Utrecht, qu'il leur promît son assistance et envoyât le général de Gaudi sur les frontières de Gueldre. Sur le conseil de Finckenstein, le Roi refusa[1].

Goertz avait pour instruction de s'entendre avec la cour stadhoudérienne, Thulemeier et Vérac, d'agir de concert avec la France et de ne pas froisser les triumvirs. Il devait s'efforcer par tous les moyens d'éviter l'explosion d'une guerre civile et d'amener le retour du prince à La Haye. Quant au commandement de cette ville, le mieux était de terminer l'affaire par un compromis. Vergennes s'était engagé à désavouer les démarches imprudentes de son ambassadeur, et le roi de Prusse se flattait qu'il donnerait à Vérac de nouvelles instructions en vue d'une entente avec Goertz, pour le maintien des prérogatives essentielles du Stadhoudérat. Frédéric-Guillaume jugeait aussi fort nécessaire de réfréner l'ardeur du ministre anglais [2].

Dès son arrivée dans les Provinces-Unies, Goertz se rencontra avec le chef des démocrates d'Over-Yssel, Pallandt, auquel il exposa le caractère conciliatoire de sa mission. Rassurés par les intentions modérées du roi de Prusse, les patriotes ne tinrent aucun compte des négociations de Goertz [3]. Après quelques jours passés au Loo, l'envoyé prussien vint à La Haye où il s'entretint longuement avec Vérac et Harris. Vergennes avait envoyé à son

1. « L'éloignement que la cour de France montre pour Tulmeier m'a porté à accélérer le départ du comte de Goertz... D'ailleurs il a l'avantage d'être très lié avec Vérac depuis Pétersbourg... Si je fais une fois des démonstrations guerrières, il faut les soutenir. Je me brouille avec la France .. Je me vois une guerre sur les bras d'un succès douteux... » Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 3 septembre. « Il est nécessaire que Goertz cherche de concert avec la France à remettre le Stadhouder à La Haye .. » Du même à la même, 8 septembre 1786. Hertzberg poussant à des mesures plus énergiques : « Croyez-vous qu'on puisse suivre cet avis sans se brouiller avec la France? » écrivit Frédéric-Guillaume à Finckenstein, le 11 septembre, et il copia sa réponse à Hertzberg sur la lettre de Finckenstein. Finckenstein, oncle de Sophie de Voss, était tout-puissant à la cour de Berlin Cf. princesse d'Orange à Hertzberg, 15 août, à Frédéric-Guillaume, 11, 27 août, 10 septembre ; Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 3 septembre, et les quatre dépêches du 11 septembre 1786 échangées entre Frédéric-Guillaume, Hertzberg et Finckenstein. (Colenbrander, *op. cit.*, III, *Appendice*, p. 46, sqq.)

2. Instructions pour le comte de Goertz. (Colenb.) Le D[r] Colenbrander, *op. cit.* a publié la plupart des pièces relatives aux missions de Goertz et de Rayneval.

3. Princesse d'Orange à Hertzberg, 28 novembre 1786.

ministre des instructions précises pour qu'il s'abstienne de toute intervention dans les troubles de la République et en particulier dans l'affaire d'Elburg et Hattem. Vérac, mené par les matadors, fit à Goertz des déclarations qui concordaient peu avec les ordres du ministre et qu'aggravèrent encore les propos violents de Caillard et de La Coste. Il déclara que le traité d'alliance obligeait la France à maintenir les libertés de la République. Goertz qui écoutait plus volontiers les conseils de son ami Hertzberg que les ordres du Roi, profita de cette conversation avec l'ambassadeur de France pour entrer en relation étroite avec Harris et lui demanda ce que ferait l'Angleterre pour soutenir le Stadhouder : tout, la guerre exclusivement, laissa entendre le ministre anglais [1].

Les derniers événements de Gueldre et d'Utrecht avaient effrayé Vergennes, abusé par Vérac. Il se demandait si le Stadhouder ne devrait pas abandonner la partie, se retirer en Allemagne et abdiquer en faveur de son fils aîné, la princesse devenant régente. C'était reprendre un projet dont tout le monde avait eu l'idée, mais que tout le monde avait abandonné [2]. Goertz l'estimait inutile et dangereux. Le prince « n'était pas un génie, mais il n'était pas dépourvu de qualités » et il avait les moyens de constituer un parti solide en s'entourant d'autres hommes. Il fallait surtout changer le grand pensionnaire Van Bleiswijk qui était « du plus abominable caractère » et le secrétaire du prince qui avait quatre-vingt-quatre ans. La vraie cause de tout le mal était la faiblesse de Goltz et de Thulemeier qui laissaient la France prendre la direction des affaires. Les acteurs de la machination étaient Vérac, « tout faible et machine qu'il était », son gendre La Coste, Caillard et Coëtloury « qui depuis dix ans menait toute la barque » et qui, sans cesse désavoué, « avait presque délivré » à Goertz « ses créances » [3].

1. « Der Graf Goerz bezeigt zwar öffentlich bei jeder Gelegenheit dass er nicht anders verlangt als mit dem französischen Botschafter in gutem Einverständnisse vom Anfange bis zum Ende seines Geschäftes fortzugehen Der marquis de Vérac beantwortet diese Eröfnung aber etwas verschieden. Er sagte mir und anderen Ministeren : Der unverstandliche durch den vor einigen Tagen erhaltenen Courier aufs neue bestätigte Grundsatz seines Hofes bleibt dieser, sich mit den inneren Angelegenheiten der Republik nicht zu bemengen, Sondern die ihr allein zustehende Anordnung derselben, auch ihr allein zu überlassen; daher befindt er sich in der Unmöglichkeit dem Grafen Goerz die Hand zu bieten... » Reischach, dép., 22 septembre 1785 (H. S.). Vergennes à Vérac, 11 septembre, Goertz, dép., 26 septembre 1786 (Colenb.). Harris au baron de Kinckel, 25 octobre 1786 (De Jonge).

2. La Prusse n'en parlait plus et les patriotes y étaient fermement opposés. Cf. une lettre de Capellen van de Marsch à Vergennes, 5 octobre 1786.

3. Goertz, dép., 9 et 13 octobre 1786.

Vergennes sembla donner raison à la méfiance de Goertz à l'égard de la France. Attribuant, sur la foi de Vérac, tous les troubles au prince, il s'exprimait très vivement sur son compte et semblait peu disposé à un accord. Frédéric-Guillaume, ne voulant toujours rien faire sans le concours de la France, Goertz vit que sa mission n'avait plus d'objet et il sollicita de revenir à Berlin, demandant seulement que Thulemeier fût rappelé. Le Roi n'accorda ni l'un ni l'autre, et Goertz resta encore plusieurs mois à Berlin, en parfait désaccord avec le représentant de son maître.

Depuis que Goertz était arrivé en Hollande, la situation avait singulièrement empiré. Les États provinciaux étaient en vacances, lorsqu'on apprit à La Haye la marche des troupes stadhoudériennes contre Elburg et Hattem. Ils furent convoqués en toute hâte et De Gijselaar prononça des discours extrêmement violents. « Guillaume V s'était conduit en ennemi et en meurtrier. » Tous les vieux griefs des patriotes contre le prince furent évoqués et on parla de guerre civile. Les soldats des corps-francs se portèrent sur la frontière de la province pour la protéger en cas d'attaque. Sur le conseil des démocrates d'Utrecht, ils formèrent un cordon appuyé par les troupes régulières. Des députés furent envoyés à Utrecht, qui devenait une véritable forteresse, pour concerter les mesures à prendre. Une commission militaire de neuf membres fut élue par l'assemblée provinciale des corps-francs tenue à Leyde et s'établit à Woerden, sur la frontière de la province. Par suite d'un accord avec le comité de régents et de bourgeois, établi depuis peu à Amsterdam, la commission de Woerden obtint la disposition de la moitié des revenus de la caisse patriotique dite *Fonds National*. On rappela toutes les troupes à la répartition de la Hollande et, à la demande de De Gijselaar, on écrivit une lettre au prince pour lui demander des explications sur sa conduite. Le prince répondit qu'il n'avait agi contre les bourgeois de Gueldre qu'à la requête des États de la province. De Gijselaar, ayant aussitôt proposé la destitution du Stadhouder comme capitaine général, sa motion fut adoptée le 22 septembre, mais de façon indirecte. On releva les troupes du serment de fidélité et on confia le soin des affaires militaires à une commission de cinq membres dont faisaient partie les triumvirs De Gijselaar, Zeeberg et Van Berckel [1]. Peu après la nouvelle commission se transporta également à Woer-

1. Les deux autres membres de la commission étaient le comte de Wassenaer-Starenburg, membre de la minorité du corps équestre et Van Foreest, régent d'Alkmaar.

den. Rendorp et les aristocrates avaient donné leur assentiment à toutes les mesures violentes.

A peine les commissaires furent-ils arrivés à Woerden, qu'ils envoyèrent l'ordre aux troupes à la répartition de la Hollande, qui étaient cantonnées en Zélande et dans les pays de la Généralité, de venir protéger la frontière hollandaise. De son côté, le Stadhouder enjoignit aux soldats qui étaient en garnison dans les pays de la Généralité de rester où ils étaient. Les instructions du prince arrivèrent trop tard à Breda et à l'Écluse, que les soldats avaient déjà évacués ; mais les gouverneurs de Bois-le-Duc, Bergen-op-Zoom, Maestricht et quelques autres petites places interdirent l'exode des soldats hollandais et cet exemple fut suivi par les États de Gueldre et de Zélande. Avant même que ces résolutions fussent adoptées, les Hollandais qui n'avaient aucune confiance dans les dragons de la garde cantonnés autour du Loo, leur avaient supprimé leur solde.

Les petites provinces n'avaient pas les moyens d'entretenir des troupes aussi nombreuses et elles craignaient la Hollande. Aussi est-ce à l'unanimité que les États Généraux demandèrent au prince de renvoyer en Hollande quelques-uns des régiments qui étaient à sa solde [1]. Le prince se résigna. Les officiers, qui presque tous étaient orangistes, auraient voulu abandonner le service, mais ils étaient pauvres et se soumirent en maugréant, tout prêts à trahir. Il y avait donc en Hollande une armée régulière nombreuse en dehors des bourgeois armés et du corps de Salm que la Hollande avait pris à sa charge, lorsqu'il avait été congédié par les États Généraux.

On mit à la tête des troupes du cordon, l'ancien commandant de l'Écluse, le général Van Rijssel, un vieux patriote pacifique et sans aucune qualité brillante. Le véritable chef des patriotes était le comte de Salm, en qui les pensionnaires avaient la confiance la plus entière, mais que la cour de Prusse et les stadhoudériens estimaient maintenant à sa juste valeur [2].

Les Hollandais se préparaient à une guerre civile, mais ils étaient tranquilles quant au résultat. Rassurés, d'une part, par les déclarations de Goertz au baron de Pallandt, ils comptaient de l'autre sur un secours effectif de la France à qui se joindrait peut-être la Suède [3]. Ils croyaient pouvoir disposer de Vergennes

1. A savoir six régiments d'infanterie, trois de cavalerie, quatre compagnies de carabiniers et trois d'artilleurs.

2. « Ce Salm est un très mauvais sujet qui se perdra luy même par sa turpitude et par son infamie... » Frédéric à la princesse d'Orange, mars 1786. (H. A.)

3. « Man weiss jetzt mit Gewissheit dass die Frage wegen des Beitrittes der

comme de Vérac, et dans les rues de La Haye, de Rotterdam et de Dordrecht les petits boutiquiers s'entretenaient couramment de la venue d'une armée de trente mille Français qui viendraient remplacer à Maestricht, Breda et Bergen-op-Zoom les troupes rentrées en Hollande. Harris croyait même que les régiments étaient déjà désignés et attendaient, à Lille et Valenciennes, leurs dernières instructions. Maillebois en sollicita le commandement[1].

Les pensionnaires ne purent contenir leur joie, et ils montrèrent vis-à-vis de Goertz un ton de plus en plus hautain. Ils n'entendaient pas entrer en pourparlers avec le prince d'Orange, leur serviteur. Si celui-ci voulait rentrer à La Haye, il devait d'abord reconnaître ses erreurs et faire des excuses. Il pourrait alors reprendre toutes ses charges « à l'exception de celle de capitaine général dont son inconduite l'avait privé ». De Gijselaar ajoutait même que sa manière d'agir était « abominable ». Les patriotes n'avaient aucun compte à tenir des vœux des nobles de Gueldre qui n'étaient que les valets du prince. Goertz qui n'était entré en rapport avec les triumvirs que sur les ordres formels de sa cour, se hâta de communiquer au roi de Prusse la nouvelle de ces conférences peu satisfaisantes. Il était encouragé par Harris qui, depuis l'arrivée de Goertz, cherchait à le mettre aux prises avec les Français pour provoquer une guerre à laquelle l'Angleterre resterait étrangère[2].

Frédéric-Guillaume que la conduite du ministère français, l'attitude des pensionnaires et la venue de Brantsen à Arnhem avaient dégoûté d'agir de concert avec la France, ne voulait pourtant pas intriguer contre elle, par crainte d'une guerre, et il s'arrêta à un plan que Goertz lui-même avait suggéré : une entente entre le

Krone Schweden zu dem Bundnisse zwischen Frankreich und der Republik ganz eingestellt ist. Allerdings gab der Hof zu Stockholm dem Holländischen Gesandten daselbst diesfals sein Verlangen zu erkennen; dieser scheint auch hierzu mehr Hofnung gegeben zu haben als die Beschaffenheit der Sache vertrag. Vielleicht wie mir ein Minister der Republik sagte, aus seiner tieferen Absichte als um das bei solchen Gelegenheiten übliche Geschenke zu gewinnen. Da über eine solche Verbindung dem cläresten Interesse dieses Staats ganz ungemäs sein wurde... Der König [von Schweden] erklärte das ganze Geruchte und alles darüber geschözste Sorge für ungegründet. Dieses that auch der Schwedische chargé d'affaires Baron von Bunge in einem eigenen Artikel der französischen Haagen Zeitung nicht ohne Affectation... Ja übrigens der Gesandte zu Stockholm, Heer van der Borch, einige Empfindlichkeit darüber bezeigt hat dass die Sache durch die holländischen Blätter so früh kundgeworden. So haben die Staaten, doch wohl nur zum Scheine, beschlossen dass hierüber Untersuchung geschehen soll... » Reischach, dép. 17 mars 1786. (H S.)

1. Harris, dép., 15 septembre, La Tour, avocat au Parlement, à Vergennes, 28 septembre, Maillebois à Vergennes, 27 septembre 1786 (Colenb.).

2. Harris, dép., 3 octobre, 10 novembre 1786 (*Diaries*). Goertz, dép. 10 novembre 1786 (Colenb.).

Stadhouder et la bourgeoisie armée. La princesse était disposée à accepter les conditions des bourgeois qui voulaient faire de la République une monarchie constitutionnelle. Dans toutes les villes, les bourgeois auraient nommé des électeurs qui auraient dressé une double liste sur laquelle le Stadhouder aurait choisi les régents. Les électeurs auraient en outre présenté aux magistrats les griefs de leurs commettants. Dans les provinces où il existait un corps équestre, les nobles auraient élu directement leurs députés. En temps de paix le Stadhouder aurait concerté avec les États Généraux les mesures concernant l'armée qui aurait été tenue à l'écart de la politique [1]. En cas de guerre les prérogatives du prince restaient intactes.

Goertz avait été mis en rapport avec l'Association Patriotique d'Amsterdam par le consul de Prusse, Chomel qui, étant un marchand de la ville, avait de nombreuses relations dans la bourgeoisie patriote. Dès l'arrivée de Goertz, il avait voulu lui ménager une entrevue avec les matadors, mais il avait échoué. Plus heureux avec la milice d'Amsterdam qui était hostile aux triumvirs autant qu'à la magistrature aristocratique de la ville, il pria un de ses amis, le jeune et brillant avocat Schimmelpenninck [2] de résumer les vœux de la bourgeoisie. Goertz tenait surtout à traiter avec des personnes qui eussent qualité pour cela. Chomel songea à la Société Patriotique de Leyde, mais il ne trouva personne quand il se rendit dans ce but à cette ville. Il obtint ensuite de Van Berckel, représentant le triumvirat, l'entrevue qui eut si peu de succès. Schimmelpenninck eut alors l'idée d'écrire à la commission militaire de Woerden qui accepta l'idée avec empressement. Quelques commissaires se rencontrèrent à Hillegom, près de Haarlem avec Chomel, Schimmelpenninck et un personnage influent de la bourgeoisie d'Amsterdam. Cette première conversation ayant donné de bons résultats, une seconde eut lieu quelques jours après à Leyde, à laquelle toute la commission de Woerden assistait [3].

Le mauvais vouloir de la Gueldre fit échouer le projet que le

1. Les militaires et marins en activité de service devaient être exclus des assemblées de la République.

2. Schimmelpenninck, qui devint grand-pensionnaire de Hollande en 1805, et fut un des meilleurs serviteurs du roi Louis et de Napoléon Ier qui le créa comte et sénateur, était originaire de Deventer, en Over-Yssel; il n'avait aucun lien de parenté avec les barons Schimmelpenninck van der Oijen, du corps équestre de Gueldre.

3. Collection Dumont-Pigalle, reg. PPPP ; Goertz, dép. d'octobre, novembre et décembre 1786 (Colenb.). Le personnage influent d'Amsterdam était un Van Staphorst, s'il faut en croire Dumont-Pigalle. Les Van Staphorst jouèrent un certain rôle comme chefs du parti démocratique d'Amsterdam.

prince ne mettait pas beaucoup d'enthousiasme à faire adopter. Un des points principaux était en effet la revision des règlements de 1674 et la Gueldre, qui craignait des troubles semblables à ceux d'Utrecht et redoutait la toute-puissance de la Hollande au cas où l'influence du Stadhouder ne serait plus un contrepoids suffisant, voulait maintenir ce dernier dans toutes ses prérogatives [1]. Plutôt que de céder sur ce point, la Gueldre menaçait de se détacher de l'Union. Les négociations de Chomel continuèrent longtemps encore, mais quand Goertz quitta les Provinces-Unies, elles n'avaient encore donné aucun résultat.

Au mois de novembre 1786 la politique de la France subit un revirement. Au commencement du mois précédent, un ami de Vergennes, le général Du Portail était venu à La Haye sans que Vérac ait été prévenu de son arrivée. Il n'est pas téméraire de supposer que Vergennes, peu satisfait de l'attitude de Vérac et de la tournure que prenaient les affaires, ait voulu savoir quelle était la véritable situation de la République. Quel fut le rôle de Du Portail, nous ne le savons pas au juste, car il n'existe aucune trace de sa mission officieuse. Ce qu'on sait, c'est qu'elle eut d'heureux résultats. Elle débarrassa l'ambassade de France d'aventuriers qui la compromettaient. Coëtloury fut la première victime. Le noble comte essaya d'entrer au service de la Prusse, mais Goertz ayant refusé, il partit pour Versailles, laissant derrière lui une dette de jeu de 27.250 livres qu'il devait à Harris [2]. Malheureusement Vérac et Salm avaient à la cour des protections trop puissantes que Du Portail ne pouvait vaincre à lui seul. Du moins atténua-t-il l'effet de leur conduite inconséquente si c'est à lui qu'il faut attribuer la mission de Rayneval qui fut envoyé à La Haye quelques jours seulement après le retour de Du Portail à Paris [3].

La visite de Rayneval n'avait aucun caractère officiel. La *Gazette d'Amsterdam* publia même une note officieuse annon-

1. « Dans ce moment, je puis répondre pour les cinq villes de notre quartier, ce qui fait, en y ajoutant le corps des nobles dont nous sommes en tous cas sûrs, une grande pluralité. Ainsi de quel côté qu'aussi pourrait venir une proposition pour reviser le règlement ou bien pour nommer une commission pour cet effet, la conclusion en sera toujours de la rejeter... » Heeckeren de Suideras à Guillaume V, 10 novembre 1786. (H. A.)

2. Harris à Eden, 10 avril 1787 (Colenb.). Cf. Colenbrander, *op. cit*, III, 127.

3. C'est M. Colenbrander qui a mis en lumière la mission de Du Portail, ignorée jusqu'à lui, même par les écrivains comme De Witt et Coquelle qui ont travaillé uniquement d'après les sources françaises. Il était d'autant plus important de ne pas envenimer la situation que l'Autriche cherchait « *alle occasie tot nieuwe moeyelykheden* ». Le commissaire autrichien pour la délimitation des frontières de Flandre, entre autres, suscita de nombreuses difficultés. Henry Fagel au prince d'Orange, 27 novembre 1786 et 12 janvier 1787. (H. A.)

çant qu'il venait en ami particulier de Vérac et n'était chargé d'aucune mission par le gouvernement français. Mais personne ne s'y trompa [1]. La venue du premier commis des Affaires Étrangères à une époque aussi troublée et suivant d'aussi près le voyage de Du Portail et la disgrâce de Coëtloury causa un grand émoi. Les matadors crurent que la France voulait exiger d'eux des concessions en faveur du Stadhouder; le plus inquiet fut certes Harris qui depuis longtemps n'avait pas eu affaire à une aussi forte partie. Il redoubla d'activité, essaya de convaincre Pitt et Carmarthen de souscrire à la combinaison en faveur de la Frise et réclama un avantage semblable pour la Chambre zélandaise de la Compagnie des Indes Orientales. Il pensait que le Stadhouder pourrait avancer l'argent nécessaire, mais depuis longtemps les finances princières étaient très obérées et Harris dut revenir à l'idée d'un prêt consenti par les Hope. Pitt montra enfin quelque bonne volonté, mais il ne donna qu'en février 1787 l'assurance formelle que l'Angleterre interviendrait pécuniè-rement.

Harris dut donc recourir à une autre combinaison pour venir en aide à la maison d'Orange. Afin de donner plus de cohésion au parti il songea à grouper les Orangistes dans une vaste fédération dont les membres s'engageraient à maintenir la constitution de la République et à respecter les droits des nobles, des bourgeois et des corporations. Il aurait voulu que les Orangistes eussent à Delft ou à La Haye un comité central semblable à celui qu'avaient organisé les patriotes quelques années auparavant et dans lequel chaque province aurait deux représentants élus. Il comptait beaucoup sur la Gueldre, la Zélande et sur quelques villes de Hollande, surtout sur Delft et il travaillait à regagner l'Over-Yssel. Il obtint l'approbation du prince et de la princesse, mais malgré ses efforts, l'union projetée ne dépassa pas les frontières de la Zélande. Il ne pouvait d'ailleurs agir ouvertement, Pitt à qui il s'était adressé devant le silence de Carmarthen, lui ayant répondu qu'il ne se croyait pas en mesure de le faire.

Dès son arrivée à La Haye, Rayneval s'était mis en relation avec

1. On s'y trompa d'autant moins que le comte de Salm avait prévenu ses amis de l'arrivée de Rayneval : « Der Rheingraf von Salm sagte mir gestern in Vertrauen dass Herr Raineval wurde in acht oder zehn Tagen hier eintreffen... » Reischach, dép. 14 novembre 1786. (H. S.) J. Gérard de Rayneval était depuis de longues années premier commis aux Affaires Étrangères, et dans cette même année 1786, il avait pris part, comme plénipotentiaire, aux conférences en vue de la conclusion d'un traité de commerce. Il est le père de Maximilien Gérard, comte de Rayneval, qui fut sous-secrétaire d'État et ambassadeur sous la Restauration. Les Gérard étaient une famille parlementaire d'Alsace.

les pensionnaires et avec Goertz. Ses vues se rapprochaient beaucoup de celles de l'envoyé prussien et ils arrivèrent assez vite à se mettre d'accord. Goertz ayant entrevu la possibilité d'une entente, souhaitait ne pas retourner bredouille à Berlin. De son côté Rayneval n'avait pas tardé à s'apercevoir que « la teinte patriotique de Vérac était trop forte », ce qui était fort justifiable d'ailleurs, la Hollande étant « un pays terrible pour les hommes et les affaires » et « la raideur des pensionnaires justifiant les indécisions » du ministre français. Il était convaincu que Vérac avait été entraîné par Coëtloury qui avait aussi été le mauvais génie de Salm dont il excitait l'orgueil et la vanité. Salm n'était peut-être pas étranger au bruit qui courait parmi les patriotes que Coëtloury allait revenir comme ambassadeur avec la plus entière confiance de Vergennes, mais il était incontestable, dans l'opinion de Rayneval, que Salm était beaucoup plus modéré depuis le départ de cet aventurier. Tout ce qu'il souhaitait maintenant était le bâton de maréchal. Vergennes, qui avait vu Coëtloury, le jugeait « un intrigant » et cela l'avait mis en défiance vis-à-vis de Salm dont il redoutait l'imagination. Il le croyait « trop avisé pour vouloir se faire Stadhouder » mais estimait chimérique son idée de remettre le gouvernement entre les mains des bourgeois armés, car « la démagogie est versatile [1] ».

Rayneval avait très bien vu, mieux que Vergennes lui-même, le parti qu'on pouvait tirer des projets de Salm et de Coëtloury. Il s'était convaincu de la nécessité de quelques-unes des réformes projetées par les patriotes, mais aussi des limites dans lesquelles ces réformes étaient possibles. Il trouvait que la collation des grades militaires était entre les mains du prince un privilège dangereux ; tout ce que Goertz obtint de lui fut qu'on pourrait la partager entre le Stadhouder et les États Généraux ; sur tous les autres points les deux diplomates s'entendirent très bien : réforme du règlement de 1674, reconnaissance d'un droit de suffrage aux bourgeois, retour du prince à La Haye dont on lui rendrait le commandement sous certaines réserves, telles étaient les principales réformes qui devaient ramener la tranquillité dans la République sous l'œil bienveillant des deux monarchies voisines. En témoignage de sa bonne volonté, le prince rappellerait les troupes de Gueldre et d'Utrecht. Rayneval proposait même de s'entendre avec Goertz pour que le Stadhouder proposât de lui-même l'abolition du fameux règlement de 1674. Guillaume V, déjà assuré de l'affection du peuple et de l'armée, gagnerait celle des bourgeois

1. Rayneval à Vergennes, 29 novembre, Vergennes à Rayneval, 14 décembre 1786 (dépêches et lettres particulières).

et son pouvoir serait inébranlable. Frédéric-Guillaume approuva : « J'avoue que je ne vois pas pourquoi le prince ne pourrait pas offrir aux Provinces-Unies de revoir les règlements », écrivait-il à sa sœur. Cela avait d'autant moins d'inconvénients que « s'il était sûr du refus de la Gueldre, on ne pourrait pas la forcer ». Il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion : « Le moment une fois manqué sera perdu à jamais, et la France devra intervenir en faveur des patriotes [1]. »

Au grand étonnement du roi de Prusse, la princesse d'Orange refusa. Ces conditions étaient « inacceptables », et elle demandait que le Roi fît immédiatement cesser les négociations entre Rayneval, Goertz et Thulemeier [2]. Le prince ne voulait pas entendre parler d'abolir le règlement de 1674 et il estimait dangereux de rappeler les troupes d'Elburg, de Hattem et d'Amersfoort avant tout accord. Il fut aussi effrayé de l'attitude arrogante des pensionnaires qui niaient l'existence même de la négociation afin d'éviter de souscrire aux stipulations qui leur déplaisaient.

Goertz déclara que la réponse du prince était incompréhensible. Rayneval laissa déborder son indignation : « J'ai l'honneur de vous envoyer une production bien étrange », écrivait-il à Vergennes; « un prince de Nassau qui a la morgue ou l'imbécillité de faire traiter ses affaires par sa femme, qui se refuse de la manière la plus indécente au conseil de son beau-frère le roi de Prusse, qui rejette les moyens de conciliation que lui a procurés le roi de France, tout cela me semble être le comble de la démence. Que l'on chasse Guillaume V, que l'on mette son fils à sa place et tout pourra rentrer dans l'ordre moyennant des instructions bien rédigées pour la tutrice ou les tuteurs [3]. »

Le 10 janvier la cour stadhoudérienne fit connaître ses conditions : réinstallation du prince dans ses fonctions de capitaine général et de commandant de La Haye sans aucune restriction. Rayneval partit le 16, sans même donner de réponse. Avant de quitter les Provinces-Unies, il vit Rendorp, mais leur conférence n'aboutit pas. Deux aristocrates frisons lui donnèrent quelques espérances, d'autant plus qu'à ce moment les Mennonites ser-

1. Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 20 et 23 décembre; Rayneval à Vergennes, 29 novembre, 6 et 27 décembre 1786 (Colenb.).

2. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 2 janvier 1787. Cf : « Le négociateur français s'évertue à nous persuader qu'il admet des modifications qui adoucissent beaucoup les conditions auxquelles on veut nous faire grâce. Je suis fâchée de ne pouvoir être de son avis, mais je dois dire en conscience que j'y retrouve les mêmes inacceptables que dans les premières, habillées un peu différemment... » Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 19 décembre 1786. (G. S.)

3. Rayneval à Vergennes, 3 janvier 1787 (De Witt).

vaient le parti français en réclamant le remboursement des hypothèques. Rayneval rendit aussi visite au vieux marquis de Saint-Simon, ancien patriote et correspondant de Vergennes qui inclinait maintenant vers le Stadhouder, mais qu'il ramena au parti français. Il profita de son séjour à Utrecht pour former quelque liaison avec Capellen de Schonauwen, un patriote de la première heure qui avait été jadis délégué de la province d'Utrecht à la commission des régents patriotes. Il eut même l'habileté de convertir à ses idées quelques nobles et même le comte de Rechteren, un des chefs du parti aristocratique [1].

Quelques jours après Rayneval, Goertz quittait La Haye, rappelé par sa cour. Frédéric-Guillaume était très irrité de la mauvaise volonté manifestée par son beau-frère, mais il fit contre fortune bon cœur et il envoya à ses neveux le collier de l'Aigle-Noir.

Les tentatives de conciliation ayant échoué, la lutte devenait inévitable. Les Orangistes comptaient leurs forces. La fameuse association projetée par Harris était chose faite en Zélande et elle semblait devoir réussir en Gueldre [2]. Le jeune Bentinck de Rhoon avait formé une contre assemblée avec la minorité des États de Hollande. Le corps équestre et cinq villes dont Delft y avaient des représentants. Quelques jours après Hoorn et Enkhuizen députèrent à cette réunion. Les sociétés orangistes de La Haye et de Rotterdam se faisaient plus actives et, chose inouïe, les stadhoudériens devinrent assez nombreux à Amsterdam pour en créer une dans cette ville.

Les patriotes se montraient de plus en plus violents sans se résoudre à la concorde. Les derniers événements les avaient encore rapprochés de la France. Vergennes était malade et très préoccupé par la prochaine assemblée des notables [3]. Rayneval était revenu très désillusionné; il ne croyait pas qu'une médiation fût encore possible et il conseillait de soutenir activement les patriotes. Peut-être n'avait-il pas fait tout ce qui était possible dans le sens de la conciliation Circonvenu par le parti français, il ne s'était rencontré avec aucun des chefs du parti stadhoudérien [4].

1. Note de Rayneval, 21 janvier 1787 (Colenb.).

2. Harris, dép. 6 février 1787 (*Diaries*); Reischach, dép. 6 février 1787 (H. S.).

3. C'était même une des raisons pour lesquelles il avait autorisé Rayneval à revenir. Voir à ce sujet les lettres qu'il adressa à Rayneval pendant le séjour de celui-ci à La Haye (Colenb.).

4. « Le Rhingrave, les pensionnaires et les émissaires de France l'environnaient et l'endoctrinaient continuellement. Kinckel. *Mémoires* (éd. De Jonge), p. 129.

« In Gegenwart vieler Personen, sagte er [Rayneval] mir : er habe nun sechs

Quand Rayneval eut fait rapport de sa mission au Conseil des ministres [1], la France décida de lier sa politique au sort des patriotes. Rayneval, qui conseillait ce parti, n'avait pourtant pas caché les divisions qui devenaient chaque jour plus graves entre les partisans de la France. La majorité de Rendorp devenait de plus en plus précaire à Amsterdam où les bourgeois s'efforçaient par des pétitions d'intervenir dans le gouvernement de la ville. Les patriotes de Rotterdam, de leur côté, étaient mécontents de leur régence patricienne. L'accord entre aristocrates et démocrates était maintenant impossible en Frise et à Utrecht, malgré les efforts de Rayneval. Des aventuriers français, pressentant une guerre prochaine, venaient en masse vers les Provinces-Unies, apprenaient la langue du pays, se créaient des relations et attendaient les occasions favorables. Leur politique n'était pas toujours d'accord avec celle du ministère, elle lui était même souvent nuisible. C'est ainsi qu'à Amsterdam on vit deux officiers qui s'étaient distingués pendant la guerre d'Amérique, Portail et Ternan, prêcher les mesures violentes aux démocrates que Vergennes redoutait [2]. Un autre Français, Mandrillon, entrait en relations avec les bourgeois, espérant se poser un jour en médiateur de la République [3].

Un noble frison, député aux États Généraux, Sirtema de Grovestins, proposa un plan qui trouva bon accueil auprès du ministère français. C'était une tentative de conciliation qui ramènerait le prince à La Haye dans des conditions beaucoup plus favorables que ne le souhaitaient les patriotes hollandais. Grovestins vint à Paris et, voyant Vergennes disposé à le seconder s'il réussissait, se mit en rapport avec la régence aristocratique d'Amsterdam, par l'intermédiaire de son cousin Abbema et avec quelques Orangistes comme Kinckel. Très protégé par Maillebois qui avait une vue assez nette de la situation et prévoyait l'échec d'une politique violente, il était surtout très opposé à Salm. Mais l'heure de la modération était passée et Grovestins, ayant échoué dans ses projets, se tourna résolument vers le Stadhouder [4].

Wochen dahier mit keinem anderen Erfolge zugebracht, als dass er den unheilbarsten aller Thoren in der Nähe und aus unmittelbarer Erfahrung kennen gelernt habe... » Schraut, dép. 12 janvier 1787 (H. S.).

1. Il y a deux rapports de Rayneval, le premier du 31 janvier, le second de mars 1787. (Texte dans Colenbrander, *op. cit.*, III.)

2. « Je fus fort surpris d'entendre ces messieurs dénigrer publiquement le ministère de M. de Vérac... » Kinckel, *Mémoires*, p. 129.

3. Beaufort, *op. cit.*; Kinckel, *op. cit.*; Mandrillon : *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies.*

4. « M. de Grovestins, gentilhomme frison, patriote de la nouvelle espèce,

Reede, de son côté, ne renonçait pas à jouer un rôle dans la politique intérieure de son pays. Il s'aboucha avec Mirabeau qui était en mission secrète à Berlin et lui demanda de se faire envoyer à La Haye comme négociateur. Mirabeau qui d'ailleurs avait de singulières illusions sur la facilité de cette tâche, demanda à Vergennes le poste d'ambassadeur auprès des Provinces-Unies qui lui fut refusé [1].

Les dissensions intérieures du parti empêchaient seules les stadhoudériens de progresser plus rapidement. La Zélande avait donné quelques signatures au projet d'association de Harris, mais, dans cette province même, les rivalités de Van de Spiegel et de Lynden van Blitterswijk avaient rendu courage aux patriotes. Dans toutes les villes, sauf Goes qui était *dans la poche* de Van de Spiegel, les patriotes étaient en majorité ou tenaient en échec les Orangistes : Flessingue et Zierikzee étaient « du plus mauvais levain ». La cour stadhoudérienne se consolait assez bien de l'état précaire de son parti : « Nagell comptait les motifs d'espérance par le nombre des défaites et Van der Hoop soutenait cet axiome sublime que du désordre devait naître l'ordre. » Kinckel trouvait cette doctrine « tellement au-dessus de sa portée qu'il résolut une bonne fois de ne plus se mêler d'un métier qu'il entendait si mal [2] ».

La princesse, déçue par la conduite du roi de Prusse, qui à ce moment même cherchait à enlever aux Orangistes un de leurs meilleurs défenseurs [3], était revenue aux projets de Harris et ne comptait plus que sur l'Angleterre. Ce qu'ils voulaient maintenant tous deux, c'était la dissolution de la légion de Salm, seule force militaire réelle des patriotes et la suppression de la commission de

était employé depuis longtemps dans un tripot politique sous les auspices de M. de Maillebois... » Kinckel, *Mémoires*, p. 133.

« Il (Grovestins) a été longtemps très bon patriote, jusqu'à peu de temps avant la révolution de septembre 1787, mais alors il donna comme la plupart des Frisons dans le système aristocratique... » Dumont-Pigalle (cité par J.-K.-J. de Jonge).

Sur Maillebois : « M. de Maillebois qui est ici [après la révolution de septembre 1787] a été appelé à un comité des ministres. Il les a priés de relire sa correspondance depuis six mois qu'il les avertissait et a fini par leur dire que tout était fait, qu'il n'y avait rien à tenter. Les détestables informations qu'ils recevaient de Hollande... les ont entretenus dans cette sécurité et leur ont fait croire qu'avec des violences, des illégalités et des aventuriers, la chose irait toute seule... » Mallet du Pan, *Mémoires* (éd. A. Sayous), I, 95.

1. De Witt, *op. cit.*

2. Kinckel, *Mémoires;* Kinckel avait adressé à la princesse, le 10 janvier 1787, un mémoire sur l'état de la Zélande.

3. Le général Dumoulin, que Frédéric-Guillaume voulait prendre à son service. Voir les lettres de Frédéric-Guillaume à Thulemeier, 15 janvier, 9 février, 7 et 27 mars 1787. (G. S.)

cinq membres créée par les États Généraux pour la direction des affaires militaires. Leur objet principal était la réintégration du prince dans ses charges de capitaine général et de commandant de La Haye. L'Angleterre prêtait au parti stadhoudérien un appui moral et de l'argent, mais elle ne voulait pas éveiller les soupçons de la France et encore moins s'engager dans une guerre pour laquelle elle ne se sentait pas prête. Aussi Carmarthen, tout en approuvant le zèle de Harris, quand ce zèle ne pouvait pas compromettre le ministère, lui conseillait de modérer le style de ses dépêches [1].

Frédéric-Guillaume, de son côté, ne renonçait pas à son idée favorite d'imposer à la République une médiation concertée avec la France, et il s'irritait des obstacles que faisait naître l'imprévoyance de la cour stadhoudérienne [2]. Il n'attendait pour agir qu'une sollicitation nouvelle de sa sœur, ne voulant pas s'exposer à un second refus. Il observait et attendait. Tandis que Thulemeier, sur les instructions de son maître, restait inactif, le consul de Prusse à Amsterdam continuait ses négociations, mais il s'était brouillé avec le parti aristocratique, du moins avec Rendorp et Dedel qui seuls trouvaient grâce aux yeux de la cour. D'ailleurs son ami Schimmelpenninck, devenu capitaine de la milice et patriote convaincu, l'entraînait à signer les pétitions et les requêtes de la bourgeoisie, ce qui n'était guère compatible avec ses fonctions diplomatiques. Aussi Thulemeier, après plusieurs avertissements, finit-il, avec l'assentiment du Roi, par « lui ordonner de s'occuper uniquement des affaires mercantiles qui étaient de son ressort [3] ».

Des troubles éclatèrent bientôt en Hollande, en Frise et en Zélande. Ce fut Haarlem qui donna le signal de la lutte en proposant le 30 janvier aux États de Hollande la nomination de deux commissions, l'une pour fixer les limites du pouvoir exécutif, l'autre pour examiner dans quelles conditions on pourrait poser les bases d'un gouvernement représentatif. On craignit l'hostilité de Gorcum et on ajourna la seconde proposition, mais la première

1. Carmarthen à Harris, 16 février 1787. Harris avait invité les marchands anglais établis à Rotterdam à signer une requête aux États de Hollande, et il avait été pleinement approuvé par le Roi lui-même et par le ministère anglais. Harris, dép. 12 janvier, et réponse de Carmarthen, 19 janvier 1787 (*Diaries*).

2. Frédéric-Guillaume avait « fort désapprouvé la publication faite à Nimègue de la publication de la négociation du sieur de Rayneval avec le comte de Goertz », car cette publication avait « fait un très mauvais effet en France », et cela retardait les projets de conciliation du roi de Prusse. Frédéric-Guillaume à Thulemeier, 19 février 1787. (G. S.)

3. Thulemeier, dép. 6, 20, 23 février et 8 mai ; Frédéric-Guillaume, 20 février ; Chomel à Frédéric-Guillaume, 20 février, et à Thulemeier, 7 mai 1787. (Col.)

fut votée le 15 février, le corps équestre s'étant abstenu en manière de protestation. Van Bleiswijk fut élu membre de cette commission dans laquelle siégeaient les patriotes les plus résolus comme Paulus, Zeeberg et Wassenaer [1].

Les pensionnaires avaient eu à combattre Amsterdam et Rotterdam qui malgré les efforts des patriotes, restaient gouvernés par les aristocrates. A Amsterdam, les démocrates avaient compté leurs forces par une grande pétition aux États de Hollande qu'ils avaient voulu faire signer par tous les habitants et en particulier par les milices, et qui avait recueilli plus de seize mille adhésions. Presque tous les sergents et beaucoup d'officiers subalternes de la milice avaient signé, mais le succès avait été beaucoup moins vif dans la haute bourgeoisie et parmi les officiers supérieurs [2]. Le système de roulement en usage pour la nomination des magistrats avait bien écarté Rendorp, mais avait mis à sa place Dedel, ce qui ne faisait pas un grand changement. Le bourgmestre qui restait en charge était un patriote, mais malade et d'ailleurs parfaitement nul. Des deux autres l'un était le *père Hooft*, un démocrate très populaire, le second un indécis [3].

A Rotterdam la majorité aristocratique était encore plus solide [4] et pour la renverser les démocrates demandaient l'adjonction au conseil de seize des leurs, un règlement de 1615 portant à 40 le nombre des conseillers. Ils demandaient en outre la suspension jusqu'au vote définitif des États de huit conseillers sur lesquels la commission d'enquête avait fait, après les troubles de l'an passé, un rapport défavorable. Les pensionnaires se croyaient assurés du succès, mais à la dernière minute la magistrature d'Amsterdam nomma quatre nouveaux députés qui déplacèrent la majorité de leur délégation et par suite celle des États [5].

A peu de jours de là les matadors subirent un nouvel échec moral aux États de Hollande. Les patriotes ayant peu de confiance

1. Le comte de Wassenaer-Starrenburg, ancien ambassadeur des Provinces-Unies à Saint-Pétersbourg, qui était « livré aux vues les plus sordides » et qui allait être appelé un mois après, par ancienneté, à remplacer le baron de Noordwijk à la tête du corps équestre. Noordwijk était également « peu estimé du côté de son caractère moral », mais il était un partisan zélé du prince d'Orange. Thulemeier, dép. 3 avril 1787. (G. S.)

2. La moitié environ des capitaines (27 sur 60) et un colonel sur cinq avaient signé. Le colonel s'appelait Goudoever et joua un certain rôle dans la suite.

3. Beels, que Van Berckel se flattait de dominer et qui vota souvent contre les patriotes.

4. Sur vingt-quatre membres dont se composait le conseil, neuf seulement étaient démocrates.

5. Amsterdam était représenté par Van Berckel et Visscher. Les quatre nouveaux députés étant aristocrates (l'un d'eux était le bourgmestre Beels sur qui Van Berckel comptait), la voix d'Amsterdam fut acquise à ce dernier parti.

dans les gardes hollandaises, Haarlem et Dordrecht proposèrent de faire venir à La Haye la légion de Salm pour protéger l'assemblée contre une émeute possible. Lorsque les États se séparèrent, quelques villes n'avaient pas encore voté et il fallut la pression des milices assemblées pour décider leurs magistratures à le faire [1]. Les pensionnaires furent inquiets et Van Bleiswijk, toujours prudent, conseilla de terminer l'affaire par un compromis [2]. Mais les aristocrates d'Amsterdam s'étaient ressaisis et ils répliquèrent qu'ils ne voteraient pas les ressources extraordinaires qu'on demandait d'eux si la légion de Salm n'était pas licenciée et les dépenses pour les troupes du cordon diminuées. Lorsque le conseil se réunit pour prendre une résolution définitive, les bourgeois armés envahirent les rues, et on eut une réédition de l'émeute d'Utrecht. Les régents, aussi peu orangistes que patriotes, refusèrent d'appeler à l'aide les *Bijltjes* du port qui réclamaient la réintégration du prince dans toutes ses charges et ils finirent par céder. Deux villes leur ayant fait défection [3], la majorité des patriotes aux États de Hollande ne fut que d'une voix. Sans la double émeute populaire d'Amsterdam, les triumvirs eussent été battus : leur prestige en resta atteint.

La population des bourgades du *pays plat* commença à s'agiter d'une manière inquiétante, demandant à être représentée aux États de Hollande et la mauvaise situation économique faisait craindre que les troubles ne prennent un caractère de gravité aiguë [4]. Il en était de même en Frise où les forces militaires étaient insuffisantes pour contenir les mécontents et surtout à Franeker où les étudiants prenaient fait et cause pour deux professeurs patriotes poursuivis par les curateurs de l'Académie [5].

1. Leyde voulait bien une augmentation de forces, mais refusait de laisser la légion de Salm entrer à La Haye. Parmi les magistratures nettement hostiles étaient celles d'Amsterdam et de Schiedam.

2. L'augmentation de forces aurait consisté dans une compagnie des cuirassiers de Salm et deux bataillons d'infanterie régulière.

3. Gorcum et Gouda. La proposition faite par le corps équestre de licencier la légion de Salm réunit de ce fait neuf voix, les patriotes en ayant dix. Au 1er avril 1787, les troupes du cordon étaient de plus de 7,000 hommes, sans compter le régiment de Suljard, qui se tenait, à Geertruidenberg, à la disposition des officiers du cordon. Voir l'appendice des *Mémoires* d'Ondaatje (en hollandais). Cf. Colenbrander, *op. cit.* III.

4. Le conseil d'Amsterdam avait dû, l'année précédente, accorder des primes aux pêcheurs de harengs et aux raffineurs de sucres. Cf. les deux résolutions du conseil d'Amsterdam du 3 mars et du 24 mai 1786. (A. A.)

5. Bigot au prince d'Orange, 16 février 1787. (H. A.) Les deux professeurs poursuivis (pour s'être engagés dans les corps-francs) étaient Valckenaer et Coopmans. Cf. la déposition des étudiants de Franeker (P. F., mars 1787) et le reg. AAAAA de la collection D.-P. (R. A.).

Les troubles étaient encore plus violents en Zélande, depuis que les Orangistes avaient invité le peuple à manifester ses sentiments loyalistes par l'adhésion à l'association projetée par Harris. De véritables scènes de pillage avaient eu lieu dans quelques villes et en particulier à Goes où les patriotes n'étaient qu'une faible minorité, grâce à l'influence de Van de Spiegel.

La cour stadhoudérienne était très déprimée. Le prince et la princesse étaient maintenant d'accord pour incliner vers l'Angleterre. Frédéric-Guillaume ayant conseillé un rapprochement avec la France, Wilhelmine ne voulut même pas montrer la lettre à son mari [1]. Harris partit pour le Loo dans les premiers jours de mars afin de ranimer leur courage et de les assurer du bon vouloir de l'Angleterre. Une mesure heureuse fut prise : le prince reconnut son incapacité à remplir les devoirs qui lui incombaient [2] et la nécessité d'avoir un secrétaire plus actif. Sur les conseils de Harris, son choix tomba sur l'ancien pensionnaire de Zélande qui, sans être jeune, avait vingt et quelques années de moins que Larrey [3].

Quelques nouveaux essais de conciliation furent tentés peu après par la France et par la Prusse. Vergennes venait de mourir et son successeur, proche parent de Maillebois, ne devait apporter aux affaires de Hollande ni la même clairvoyance, ni la même décision, mais, sous la direction de Montmorin, Rayneval devait continuer la tradition de son ancien chef en accentuant encore la politique hostile au Stadhouder que Montmorin appelait « un simple officier de la République qu'il fallait remettre à sa place [4] ».

La tâche était d'autant plus délicate que les Provinces-Unies avaient des difficultés avec l'Autriche et avec l'Espagne toutes deux alliées de la France. Depuis l'été précédent on n'avait pu arriver à un accord au sujet de la navigation sur le Swin et il semblait que l'Empereur « n'avait d'autre but que celui de tenir toujours la querelle ouverte afin de s'en prévaloir dans l'occasion ». D'autre part, le roi d'Espagne avait autorisé la navigation de ses sujets vers les Philippines par le cap de Bonne-Espérance, contrairement aux stipulations du traité de Münster et il semblait « disposé à soutenir cette prétention les armes à la main [5] ».

Vers la fin de mars 1787, Rayneval proposa au roi de favoriser la bourgeoisie, mais non la démocratie. Il avait échafaudé un

1. Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 27 février, et réponse de la princesse, 6 mars 1787. (Colenb.)
2. Harris, dép. 13 mars 1787. (Colenb.)
3. Van Citters avait soixante-trois ans, Larrey quatre-vingt-cinq.
4. De Witt, *op. cit.*
5. Thulemeier, dép., 13 mars 1787 (G. S.).

plan de réforme constitutionnelle qui pourrait, croyait-il, concilier toutes les prétentions. Les bourgeois seraient devenus électeurs, mais les patriciens seuls auraient été éligibles. La France ne devait pas offrir sa médiation, mais provoquer une requête des États de Hollande qui la solliciteraient. Avant toutes choses il fallait s'assurer que Salm saurait contenir les ambitions de la bourgeoisie : Rayneval proposait de charger de cette négociation Bourgoing qui connaissait La Haye où il avait été secrétaire de La Vauguyon. Montmorin y consentit d'autant plus volontiers qu'il appréciait beaucoup Bourgoing qui avait servi sous ses ordres à Madrid.

De son côté Hertzberg ne restait pas inactif et proposait dans le courant de mars une médiation combinée de la France et de la Prusse [1]. Le prince serait réinstallé dans ses charges militaires et rentrerait à La Haye, mais il promettrait la réglementation de ses prérogatives et la modification du règlement de 1674, si toutefois les provinces intéressées n'y étaient pas opposées. Un congrès où toutes les provinces seraient réunies, règlerait l'affaire d'Utrecht. La princesse repoussa l'idée de nouvelles négociations avec la France, mais se montra disposée à accueillir les ouvertures de Hertzberg. Dans le cas où le roi de Prusse offrirait sa médiation, Guillaume V pourrait promettre de renoncer au droit de recommandation et de restreindre son droit d'élection. Le droit de suffrage pourrait même, dans certains cas, être accordé aux bourgeois [2].

Hertzberg parla de ses projets au Roi qui refusa d'agir sans la France. Le ministre dut envoyer au Loo un nouveau plan très différent du premier. La Prusse n'interviendrait pas sans le concours de la France qui manifestait les meilleures dispositions et dont on obtiendrait des conditions beaucoup plus favorables que des patriotes. Le prince renoncerait à la juridiction militaire et au privilège de recommandation pour lesquels il n'avait aucun droit. Il devait accorder la revision du règlement de 1674, et quant au droit de nomination, il ne perdrait pas grand'chose à le sacrifier dans beaucoup de cas. S'il voulait se faire une situation plus favorable, il devait l'acquérir par son habileté, mais non par ses prétentions à des prérogatives qu'il n'avait pas.

On pense bien que ce n'étaient point là les idées de Hertzberg.

1. Le rapport de Rayneval, le plan de Hertzberg et la réponse de la princesse d'Orange à Hertzberg ont été publiés par Colenbrander, *op. cit.*, III, pièces justificatives.

2. La princesse proposait de soumettre à des arbitres les questions concernant la juridiction militaire, le droit d'élection et les emplois civils à la disposition des amirautés et des conseillers-députés de Hollande.

« Cette pièce que je suis obligé d'envoyer à Votre Altesse Royale », écrivait-il à Wilhelmine, « a été dressée tout à la hâte en conséquence des ordres exprès du Roi. Je suis mortifié et affligé de tout ceci au possible [1]. » La cour stadhoudérienne qui avait refusé de souscrire aux conditions beaucoup plus modérées de Goertz et de Rayneval ne tint même pas compte du mémoire de Hertzberg.

Tandis que la France et la Prusse essayaient encore de la conciliation, Salm proposa de bouleverser la République [2]. « La Flandre hollandaise et le Brabant hollandais, traités en sujets par les États Généraux, avaient toujours réclamé contre cette oppression » et comme ils étaient patriotes, les démocrates avaient intérêt à favoriser leur insurrection et à en faire deux nouvelles provinces dont l'adhésion à l'union donnerait aux patriotes la majorité dans l'assemblée des États Généraux. La révolte serait très facile si on établissait le quartier général des insurgés dans la baronnie de Boxtel qui domine Bois-le-Duc. Un heureux hasard faisait que Boxtel appartenait à Salm et que Salm, toujours à court d'argent, s'en serait très volontiers débarrassé si on lui en avait offert une somme suffisante. Dans un autre mémoire, le Rhingrave exposait que les pensionnaires n'avaient jamais su s'assurer de la majorité, mais que cela lui serait facile, à lui Salm, si on mettait à son service l'ambassade de France et de l'argent. On commençait à se défier de Salm, mais en tout état de cause on lui accorda 80.000 livres pour corrompre quelques régences.

Le ministère français était en effet assez effrayé par la tournure que prenaient les affaires en Hollande. La conduite d'Amsterdam et de Rotterdam donnait les plus vives inquiétudes au parti patriote qui venait de subir un échec aux États de Hollande [3]. Or, pour que la médiation française fût possible, il fallait que les démocrates eussent la majorité dans l'assemblée provinciale. Il était donc de toute nécessité de regagner quelques régences et c'est dans ce but qu'on avait garni la bourse du Rhingrave et considérablement augmenté le traitement de Vérac [4].

C'était au sujet de la commission proposée par Haarlem pour étudier la possibilité d'un gouvernement représentatif que les patriotes avaient été mis en minorité. On avait fini par adopter le

1. Hertzberg à la princesse d'Orange, 17 mars 1787. Le mémoire est de la même date (Colenb.).

2. Le texte du mémoire de Salm a été donné par M. Colenbrander qui a également publié les plans de Hertzberg, les mémoires de Rayneval et toute la correspondance relative à ces négociations (*De Patriottentijd*, III, appendice).

3. Mémoire de Rayneval, 5 avril 1787.

4. Le traitement de Vérac fut porté de 110.000 à 150.000 livres.

principe de la commission, mais on avait eu soin d'en bannir tout élément démocratique. C'était opposer un refus poli aux vœux des patriotes. Leur désillusion fut vive et ils parlèrent de destituer les régences, suivant l'exemple donné par Utrecht. Le 3 avril, les compagnies bourgeoises assiégèrent l'hôtel de ville d'Amsterdam, demandant le rappel et le désaveu des quatre nouveaux députés aux États provinciaux. Ce conseil, d'ailleurs très peu nombreux, céda, mais la majorité ne fut que d'une voix et les démocrates s'apprêtèrent à destituer quelques-uns des régents. Les patriciens, de leur côté, envoyèrent un des leurs [1] à Nimègue pour négocier une entente avec le Stadhouder et obtenir l'appui des Bijltjes.

Depuis longtemps Harris avait perdu tout espoir de regagner Amsterdam. Aussi apprit-il avec une grande joie la démarche de la régence et il se montra un partisan zélé de cette négociation. Il écrivit à Van Citters qui était en Zélande de hâter son retour, et il envoya son ami Reigersman, ancien trésorier du prince, à Nimègue et à Amsterdam pour hâter la conclusion de l'accord. L'envoyé des patriciens d'Amsterdam exposa à Guillaume V les vues de ses collègues de la régence : dissolution du cordon de troupes établi sur la frontière hollandaise, destitution de Van Berckel et aussi de Van Bleiswijk qu'on remplacerait par Rendorp, réintégration du prince dans ses charges de capitaine général et de commandant de La Haye. Malgré les objections que les aristocrates élevaient contre les autres prétentions du prince, il consentit à envoyer à Amsterdam l'ami de Harris, Nagell, pour conclure un accord avec les Bijltjes, c'est-à-dire les marins et les ouvriers du port. Ils étaient près de 7.000 armés de haches (d'où d'ailleurs leur nom) ou de fusils [2], et la présence de cette rude soldatesque eût suffi pour faire évanouir tout le courage des bourgeois. Les efforts de Nagell furent infructueux et leurs chefs refusèrent de souscrire aux conditions que le prince lui-même leur dictait [3]. Guillaume V n'avait pas le droit de réduire le pouvoir de ses fils et s'il fallait en venir là, il leur était indifférent que ce changement profitât aux patriciens ou aux bourgeois. De leur côté les aristocrates refusèrent d'abdiquer entre les mains

1. Calkoen, cousin de Rendorp.

2. Harris, dans sa dépêche du 3 avril, porte leur nombre à 12.000. Le chiffre de 7.000, probablement plus exact, est de Thulemeier.

3. Nagell leur apportait une lettre de Guillaume V, mais les Orangistes, depuis une récente visite à Amsterdam de Bentinck de Rhoon, Bylandt et de Haren (fils du poète Onno-Zwier de Haren et oncle de Charles de Hogendorp), étaient organisés et les chefs à qui ils obéissaient se montrèrent plus stadhoudériens que le Stadhouder.

du Stadhouder et attendirent les événements, indifférents à ce qui pourrait advenir [1].

Les démocrates n'étaient pas restés inactifs. Une commission bourgeoise de quinze membres nommée par la milice et quelques-unes des associations patriotiques les plus considérables, avait cherché à obtenir des bourgeois eux-mêmes la validation de son élection [2]. Quinze à seize mille signatures furent recueillies. En même temps une campagne fut organisée dans la Hollande du Nord pour regagner les petites régences. Les résultats en furent piteux, et l'argent donné par La Coste aux matadors d'Amsterdam pour être distribué aux hésitants, fut dépensé en pure perte. Partout Rhoon allait sur les brisées des agents patriotes et détruisait l'effet de leur mission [3].

Les bourgeois de Rotterdam, qui n'attendaient que l'exemple d'Amsterdam pour destituer leur régence, avaient envoyé quelques-uns des leurs vers la grande ville pour hâter sa décision [4]. Le grand coup fut décidé pour le 21 avril et des pamphlets violents, destinés à exciter les bourgeois, furent répandus en grand nombre [5]. On parla de destituer les 36 conseillers, mais on se contenta bientôt de l'exclusion de 9, dont naturellement Dedel.

1. Thulemeier, 13 mars, 13 avril 1787. Quelques dépêches de Harris ont été publiées dans les *Diaries*. Pour les autres, celles des 6, 10, 20 et 24 avril les parties importantes en ont été publiées par M. Colenbrander, *op. cit.*

2. La Société Bourgeoise, la plus importante des associations patriotiques des Provinces-Unies, avait désigné 5 membres de la commission; l'Association Patriotique (avec qui Goertz avait été en relation) en avait désigné 4 et la milice 6. Le 7 mai 1787, une autre société patriotique s'ouvrit à Amsterdam sous le nom de Société Patriotique *Vaderlandsche Societeit*. (A. A.)

3. A Edam l'échec fut complet; Medemblik exigeait pour son port des avantages que les agents de La Coste et des matadors n'étaient pas autorisés à promettre. Le comte de Rhoon rencontra au contraire un accueil bien plus favorable, mais son activité était un peu brouillonne et quelques-unes de ses tentatives (la Société orangiste de La Haye, par exemple) n'étaient pas approuvées par les autres chefs du parti, ni même par Harris. Cf. deux dép. de Thulemeier des 17 et 20 avril 1787. (G. S.)

4. Dumont Pigalle à Nic. van Staphorst, 8 avril 1787 (R A., coll. D. P., reg. A.). Dumont-Pigalle faisait remarquer qu'une semblable destitution avait eu lieu à Rotterdam et à Leyde en 1672.

5. « *Deeze snoode aristocraten* vinden beter hunne reekening te maaken om met den Stadhouder aan het hoofd tyranniek te heerschen over een vry volk, dan's volks redelyke begeerten in te willigen... Moord, plundering en andere gruweldaaden zullen zy, evenals zo veele Nero's, des noods, niet spaaren, om, als het niet anders kan, daardoor de patriotten van kant te helpen. De Zamenspanning van dit beulenrot is door de gantsche Republiek verspreid! In Amsterdam is een ondeugende *Rendorp* met den listigen *geweezen hoofdschout Calkoen* en deszelfs zo ondeugenden jongen den raad *Calkoen* aan het hoofd dier verdoemelyke factie, waarin een brutaale *Dedel*, een laffe *Beels*... als hoofdacteurs medespeelen... *Zy hebben te dikwils met eed en pligt gespot en de burgery bedrogen... Ontdoet U zonder uitstel van alle die onwaardigen... Ontslaat* ze van *haare posten...* » *De Volkstem*, 20 avril 1787. (A. A.)

Au jour fixé les milices étaient sous les armes. Elles furent haranguées par quelques officiers patriotes [1] et après quelqu'indécision se montrèrent entièrement favorables aux mesures violentes. Lorsque la pétition arriva, le Conseil s'était déjà séparé. Réuni à nouveau, il céda à la pression du dehors et accorda la démission des neuf conseillers aristocrates. Dedel avait montré la plus grande fermeté et reçu, avec son collègue démocrate Hooft, la délégation bourgeoise. Les Bijltjes n'avaient pas bougé.

Deux jours après les bourgeois de Rotterdam suivaient cet exemple et obtenaient la destitution de sept conseillers aristocrates qu'ils remplaçaient par quelques-uns des leurs. Les délégations des deux villes aux États de Hollande furent changées et leurs voix acquises aux démocrates. Rhoon s'éleva avec véhémence contre l'admission aux États des nouveaux représentants de Rotterdam et se laissa emporter jusqu'à invectiver Van Bleiswijk qui avait conclu avec la majorité pour l'admission. Harris se montra plus avisé en donnant un bal en l'honneur des nouveaux députés [2].

Les patriciens, sentant le pouvoir leur échapper, cherchaient une occasion de le ressaisir. Ils écoutèrent avec complaisance Chomel qui essayait avec Schimmelpenninck d'établir un accord entre les aristocrates et les démocrates. Le Stadhouder n'eût pas été fâché d'entrer dans la combinaison et il demanda la nomination d'une commission avec laquelle il pût s'entendre. On lui envoya une liste de cinq noms et on se croyait assuré du succès lorsqu'il publia un manifeste qui fut considéré comme une véritable déclaration de guerre par tous les patriotes et mit fin d'une manière définitive aux intrigues de Chomel [3].

Plus sérieuse était la négociation de Bourgoing qui venait comme « apprenti politique qui cherche l'occasion de s'instruire » mais qui en réalité avait pour mission « d'éclairer l'ambassadeur du Roi et de le diriger ». Il devait en outre obtenir la confiance de Salm, renouer avec Saint-Simon, les aristocrates, et les patriotes frisons, surtout avec Grovestins [4].

Bourgoing comprit de suite l'impossibilité de faire entendre

1. Entre autres par le comte de Hogendorp de Hofwegen et Goudoever, qui avait déjà joué un rôle comme étant le seul colonel patriote.

2. Caillard, *op. cit.; Diaries;* Colenbrander, *op. cit.*, III. Voir surtout : Vérac, dép. 20 et 22 avril, Dumont-Pigalle à Vérac, 12, 13 et 21 avril, Dumont-Pigalle à un rédacteur de la *Gazette d'Amsterdam*, 20 avril 1787. (Colenb.)

3. Pièces diverses de la collection Dumont-Pigalle. (Colenb.)

4. Instructions pour le Chevalier de Bourgoing, 22 avril 1787, publiées ainsi que la plupart des pièces relatives à la mission de Bourgoing par Colenbrander, *op. cit.*, III.

raison au Rhingrave. Devenu l'idole de ses soldats, il ne cherchait qu'une occasion de se distinguer contre le Stadhouder et, comme toujours, son imagination rêvait de vastes combinaisons. Prendre à la solde de la Hollande les troupes du Palatin, des évêques de Cologne et de Münster, obtenir 6,000 hommes du roi de Suède et adopter une ligne de conduite ferme, telle était maintenant la politique de Salm. Ce n'était pas au moment où il refusait les offres brillantes de la cour de Suède « qu'il avait envie de compromettre sa gloire et même sa sûreté sans apparence de succès ». La confusion était très grande. Les matadors ne savaient plus où donner la tête car les troupes du cordon étaient mauvaises, prêtes à la défection, et ce n'était pas le bon Van Rijssel qui pouvait leur donner l'élan nécessaire. Une déclaration énergique du roi de France pouvait seule arrêter la guerre civile[1]. Mais depuis la mission de Rayneval, le ministère avait une tendance à se rapprocher des patriciens et à s'éloigner des patriotes purs (les instructions de Bourgoing en sont une preuve). Tandis que Vérac compromettait de plus en plus la politique de la France dans les aventures des pensionnaires, le ministère lui-même cherchait à renouer avec les aristocrates et à ménager le Stadhouder. « L'on ne veut pas de ce côté-ci l'expulser ni le dépouiller à moins qu'il ne jette son bonnet par-dessus les moulins », car les patriotes « seraient pires que le Stadhouder s'ils avaient entièrement les coudées franches[2] ». Montmorin devait donc accueillir avec satisfaction les ouvertures que lui faisait Goltz, au nom de Frédéric-Guillaume, car les idées du ministre français étaient tout à fait semblables à celles du roi de Prusse auquel l'intransigeance de sa sœur et de son beau-frère déplaisait fort[3].

1. Bourgoing à Montmorin, 11 mai, et à Rayneval, 19 mai; Rayneval à Bourgoing, 19 mai 1787 (Colenb.).

2. Rayneval à Bourgoing, 4 juin 1787 (Colenb.).

3. A la suite du mémoire du 18 mars, que la mauvaise volonté du prince d'Orange avait rendu inutile, Hertzberg s'était remis au travail et avait présenté à Frédéric-Guillaume, d'accord avec Finckenstein, un plan qui n'était pas très différent de celui contenu dans le mémoire du 18 mars et qui eut le même succès. Hertzberg lui-même l'appelait « un pis-aller et un biais ». (Lettre à la princesse d'Orange, 26 mai.) Frédéric-Guillaume l'ayant approuvé chargea son ministère de le faire présenter par Goltz à l'approbation du ministère français. Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 10 mai, plan de Hertzberg, 18 mai, Frédéric-Guillaume à Hertzberg et Finckenstein, 20 mai 1787 (G. S.). Voici d'ailleurs quelques notes autographes de Frédéric-Guillaume sur les dépêches originales de Thulemeier (G. S.) :

(Thulemeier se plaignant de son traitement) « Ji penserés, mais pour le moment je ne puis rien faire, aiant été ocupé de paier mes dettes et encore d'autres... » (13 avril: les dates sont celles des dépêches; les notes sont au crayon et non datées).

« Je souhaite que le jeune Benting put servir le Pr. d'Orange aussi eficace-

Harris prenait peur de l'activité qu'il voyait aux patriotes et au parti français. Il aurait voulu que l'Angleterre agît à son tour et, ne pouvant amener le ministère à ses vues, il demanda un congé pour aller en Angleterre, ce qui lui fut accordé. Avant son départ, il se rendit à Nimègue et obtint des démarches décisives de la cour stadhoudérienne et des États de Gueldre. Le prince et la princesse écrivirent au roi d'Angleterre des lettres requérant son assistance et les États de Gueldre adressèrent à Harris lui-même un mémoire dans lequel ils se plaignaient de l'oppression de la Hollande et demandaient à l'Angleterre de s'opposer aux menées de la France. Harris ayant envoyé Kinckel à Middelburg pour pouvoir présenter au ministère les vues de Van de Spiegel, Kinckel avait de son côté rédigé un mémoire dans lequel il montrait la nécessité de l'intervention anglaise. D'autres chefs du parti orangiste remirent des notes à Harris qui, sans obtenir du ministère tout ce qu'il souhaitait, sut se faire accorder quelque argent et qui surtout put exposer de vive voix aux ministres anglais assemblés quelle était, à son point de vue, la véritable situation[1].

Quand Harris revint, le prince avait publié une Déclaration qui fut considérée en Hollande comme la rupture définitive et Amsterdam était perdu pour les Orangistes. La magistrature d'Amsterdam, dans laquelle Dedel et un autre régent, comme lui exclu du conseil, avaient conservé leurs places, avait beaucoup de peine à s'entendre avec les bourgeois sur la manière de remplacer les conseillers destitués. Les élus de la bourgeoisie finirent par dresser une liste de 25 noms sur laquelle les magistrats choisirent les 9 conseillers. Sauf un ancien échevin, tous les nouveaux régents étaient dans les affaires ou au barreau. Encouragés par ce premier succès, quelques démocrates, dont Schimmelpenninck,

ment que la fait son grand père vis à vis du prince défunt, mais j'en doute infiniment... » (17 avril.)

« Je crois que ma sœur est instiguée par quelque faux ami du prince et je désire que Tulmeier tâche d'aprendre qui cela peut être... » (20 avril.)

« Je tâcherai de rechercher quelque voie de conciliation conjointement avec la France... » (11 mai.)

« Tout ce que je puis faire pour elle (la cour d'Orange) sera de lui ofrir quelque emprun dont Tulmeier ne doit point encore leur faire mention... » (25 mai.)

« Tout les voies s'accordent unanimement à critiquer la mauvaise conduite du Pr. d'Orange de laquelle je suis moi-même convaincu. Si je fai encor des démarches en sa faveur ce n'est que pour donner à ma sœur une preuve de mon amitié... » (29 mai.)

1. Les *Diaries* parlent de 20.000 livres sterling, une lettre de George III à Pitt de 70.000 livres. Le chiffre le plus vraisemblable est celui donné par Harris dans une lettre secrète à Carmarthen : 40.000 livres. (Colenbrander.) Voir aux pièces justificatives une lettre de la princesse à Van Nagell, 25 avril 1787 (R. A.) où elle réclame l'assistance de l'Angleterre.

proposèrent de faire élire les magistrats par le peuple. En attendant l'adoption de cette mesure, ils instituèrent un corps de cavalerie communale, exclurent du collège des bourgmestres Dedel et son collègue aristocrate et destituèrent le chef de la police. Les personnages qu'ils nommèrent pour les remplacer étaient des patriotes, mais ils appartenaient tous à des familles patriciennes : l'un d'eux était même un Van der Hoop.

L'idée démocratique avait grand peine à se faire jour en Hollande où la bourgeoisie avait pourtant repris quelqu'espérance depuis l'adoption des propositions de Haarlem. Le congrès des corps-francs tenu à Utrecht en novembre 1786 avait proposé, sur l'initiative de Capellen van de Marsch, de grouper et de généraliser les efforts de la démocratie. Les patriotes des provinces intérieures proposaient de s'assurer de la province d'Utrecht à l'aide des troupes de la Hollande, mais la Hollande refusa et ne se fit pas représenter au congrès suivant, en février 1787. Les émeutes d'Amsterdam et de Rotterdam ayant donné de nouvelles espérances aux patriotes, Capellen van de Marsch revint à son projet favori[1]. On fondait de grandes espérances sur l'appui de la France d'où la marquise de Champcenetz envoyait les nouvelles les plus rassurantes.

Mais il fallait avant tout être sûr des troupes dont on disposait et il était impossible d'avoir la moindre confiance dans les troupes du cordon de Hollande dont les neuf-dixièmes des officiers étaient orangistes et dont, chaque jour, 20, 30 et 40 déserteurs gagnaient Amersfoort. Quand Van Rijssel donna l'ordre à ses troupes de franchir la frontière d'Utrecht, ses officiers portèrent son ordre aux États Généraux qui interdirent la marche des troupes sans l'autorisation des États d'Utrecht et les États de Hollande durent destituer les officiers qui obéissaient aux États Généraux.

Il fallait pourtant bien avoir des soldats contre les forces stadhoudériennes qui s'assemblaient au camp d'Amersfoort et que venaient, croyait-on, renforcer de soi-disant déserteurs prussiens[2]. Les corps-francs de Frise et de Groningue tenaient en

1. « Voici ce que je puis dire sur son compte (il s'agit de Capellen). Il n'y a pas d'homme chez nous qui soit plus affidé à la France. Il n'y a pas d'homme chez nous qui ait un plus grand cœur... » Baron de Loé à Rayneval, 1er juin 1787. (A. E.)

2. Cette assertion de Vérac (dép., 2 juin 1787) n'est pas confirmée par d'autres témoignages. Elle est même formellement démentie par les lettres de Frédéric-Guillaume et de la princesse d'Orange. La princesse réclamait à son frère des secours sans cesse refusés. Voir en particulier une lettre de la princesse à Frédéric-Guillaume, 16 juin 1787. (Colenb.) Cf. : « Je reçois... l'incluse de ma sœur... L'idée est singulière de me demander du canon de Vesel, mais le

échec les armées régulières de la province et les 1,500 miliciens de Capellen van de Marsch empêchaient bien le prince de dégarnir complètement la Gueldre, mais les troupes princières se faisaient assez nombreuses pour, au besoin, attaquer Utrecht, la place-forte des démocrates. Capellen van de Marsch proposait une organisation générale des corps-francs [1]. Salm sollicitait le commandement suprême qu'on n'était disposé à lui faciliter ni à Versailles, ni en Hollande [2]. Malgré leur peu d'organisation, les corps-francs se laissaient entraîner à des résolutions violentes. Dans l'assemblée tenue à Dordrecht, le 25 mai, ils proposèrent la suppression du Stadhoudérat et les démocrates obligèrent les régences de Dordrecht, Leyde, Haarlem et Amsterdam à discuter la motion.

C'est dans ces circonstances que le 29 mai parut, distribuée à 20.000 exemplaires, une déclaration du prince dans laquelle il protestait contre la destitution des régences de Rotterdam et d'Amsterdam, les mesures violentes des patriotes et demandait à être réintégré immédiatement dans ses charges de capitaine général et de commandant de La Haye pour pouvoir rentrer en Hollande et établir un accommodement entre les diverses provinces [3]. Ces prétentions soulevèrent l'indignation des patriotes.

canon de la forteresse a été retiré par le feu roi... D'après cette lettre la guerre civile paraît décidée. Je suppose que le parti du Pr. s'imagine que la France ne voudra pas assister son parti par les armes... Tout cela est très mal calculé et achèvera de ruiner le parti du prince... » Frédéric-Guillaume à Finckenstein, 15 mai 1787. (G. S.)

« Je crain que la France ne se voie obligée, peut être même à contre-cœur d'intervenir dans ces afaires par la force des armes (Il répète à sa sœur que « le roi a retiré tout le canon de Vesell »)... Je crain qu'il sera dificile de tirer le Prince de ce mauvais pas qui peut être n'auroit pas eu lieu si l'on avoit voulu si prendre diférament et quoi que ceci rendra la négociation avec la France plus dificile que jamais, je n'abandonerés pas cette ressource tant qu'il y aura un raion d'espérance... » Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 16 mai 1787. (H. A.)

1. Capellen van de Marsch à Montmorin. 1er mai 1787 (Colenb.). En Frise les corps-francs étaient très actifs et on songeait, à Franeker, à imiter l'exemple de Rotterdam et d'Amsterdam (Bigot au prince d'Orange, 6 mai 1787. H. A.) A Groningue, les corps-francs comptaient 1.200 hommes dans la ville et 900 dans le pays-plat contre 1.000 hommes de troupes régulières en ville et 60 dans le pays-plat (R. A., coll. D. P., reg. AAAAA). A Utrecht, les forces patriotiques étaient, en juillet, de 6.500 réguliers, 1.000 auxiliaires et 1.600 miliciens (journal de Eyck. Colenb.). Sur les troupes du cordon, leur mauvais état, la désertion des troupes, voir dans les pièces justificatives d'Ondaatje (*Bijdragen.*) une lettre de Van Rijssel au Rhingrave, 1er juin 1787, et deux lettres du Rhingrave à un ami d'Amsterdam, 13 et 16 juin 1787.

2. Rayneval à Bourgoing, 27 mai 1787. (Colenb.)

3. L'auteur du manifeste était un ancien précepteur des jeunes princes, Tollius, qui s'était fait un nom par ses pamphlets orangistes. Il soumit la déclaration qu'il avait rédigée à Reigersman qui la fit parvenir au prince par G.-Ch.

Le prince avait eu beaucoup de peine à se résoudre à cette mesure. Il n'avait jamais été démocrate et il repoussait l'idée d'une monarchie constitutionnelle ; il sentait que son pouvoir demeurait plus réel dans une constitution oligarchique que dans une démocratie et il cherchait à maintenir intacts ses privilèges de Stadhouder. Les émeutes de Rotterdam et d'Amsterdam, en excluant les patriciens de leurs charges, contribuèrent certainement à le rejeter davantage dans la réaction. De plus il était maintenant en relations étroites avec les chefs du parti orangiste que Harris avait su former à La Haye et que venaient grossir les mécontents des grandes villes de Hollande. Hogendorp, qui venait d'achever brillamment ses études de droit à l'Université de Leyde et auquel l'émeute de Rotterdam avait enlevé l'espoir de devenir pensionnaire de cette ville, était le lien actif et intelligent qui unissait à la cour stadhoudérienne les aristocrates d'Amsterdam conduits par Dedel, les Orangistes de La Haye dirigés par Van Nagell et les deux Bentinck, les magistrats destitués de Rotterdam, la Zélande de Van de Spiegel et surtout et avant tout l'Angleterre représentée par Harris [1]. Maintenant qu'il était trop tard, une coalition se formait à Amsterdam entre Rendorp et Dedel d'une part, les bourgeois et le peuple orangistes de l'autre. Un employé de la banque Hope, qui faisait partie de la régence, avait établi, dans un débit de vin du Reguliersgracht [2], le quartier général d'une société bourgeoise qui recueillait les signatures de protestation contre les derniers incidents de la ville.

Des pillages à Amsterdam furent la réponse au manifeste du prince. Dès le 28 mai un Orangiste était jeté dans le Reguliersgracht, en face du débit de vin où les stadhoudériens venaient s'inscrire, mais les Bijltjes chassèrent les manifestants. Le 29, les Orangistes appelèrent à l'aide la milice qui arriva trop tard pour empêcher la destruction de leur quartier général. L'insurrection gagna toute la ville. Le pillage d'une maison près du Marché-au-Beurre fut le signal de scènes incroyables de désordre et de sauvagerie. La foule se rua sur la boutique d'un libraire orangiste et sur les habitations toutes proches de Rendorp et d'un autre de ses collègues [3]. Les manifestants parcoururent les quais

de Hogendorp. Hogendorp obtint la signature du prince et revint à La Haye le 27 mai. Deux jours après le manifeste fut publié. Voir le *Journal* de G.-K. van Hogendorp.

1. G.-K. van Hogendorp. *Brieven en Gedenkschriften.*

2. Le *Reguliersgracht* était un des principaux canaux d'Amsterdam (*gracht* veut dire canal).

3. Beels, qui avait été destitué en même temps que Dedel. La boutique du libraire orangiste était sur le quai d'un des canaux les plus larges et les plus

voisins, mais ils furent arrêtés vers le soir comme ils se portaient vers la demeure de Dedel : ils se vengèrent sur quelques maisons voisines. Des Bijltjes échappés du local de la société orangiste prévinrent la populace maritime du faubourg de Kattenburg qui accourut aussitôt à l'appel, mais se heurta à la milice et au corps-franc qui gardaient le pont sur l'Ij. Les Bijltjes, ayant pris des munitions dans les magasins de l'État, une bataille en règle s'engagea, où de part et d'autre il y eut quelques morts. Le lendemain, les miliciens réussirent, par une brusque attaque, à briser les chaînes du pont de Kattenburg et à pénétrer suivis d'une bande de vauriens dans le quartier maritime qui fut mis à sac. Une quarantaine de Bijltjes furent faits prisonniers et amenés à l'hôtel de ville tandis que les soldats de la milice gardaient le faubourg en ruines. Les pillards revenus de Kattenburg saccagèrent encore une vingtaine de maisons. La peur saisit beaucoup de familles d'Amsterdam qui quittèrent la ville ; et les négociants de Hambourg refusèrent de faire crédit à leurs correspondants d'Amsterdam tant que l'ordre ne serait pas rétabli [1].

La province d'Utrecht se préparait aussi à la guerre. Dès que les ordres de Van Rijssel de franchir la frontière hollandaise avaient été connus, les États d'Amersfoort avaient donné des instructions à leurs troupes pour occuper les écluses du Lek et les principaux postes qui commandaient les routes d'Amsterdam et de La Haye. Mais on ne confia au général d'Efferen, qui était chargé de l'opération, qu'un seul régiment d'infanterie. Aussi chaque poste était-il très faible. Ses soldats occupèrent quelques villages sans garnison mais s'étant heurtés, le 9 mai, à Jutphaas à quelques auxiliaires et miliciens que commandait un conseiller d'Utrecht, D'Averhoult, ils reculèrent avec tant de précipitation qu'ils abandonnèrent leurs armes, leurs munitions et même la

commerçants, le Singel. Toutes les maisons qui furent pillées étaient situées dans le voisinage (Singel, Keizersgracht, Nieuwstraat...) Il y eut une trentaine de maisons saccagées tant en ville que dans le Kattenburg et en outre une demi-douzaine d'habitations de patriotes à Kattenburg et Wittenburg. Une liste en fut dressée et imprimée quelques jours après l'événement (A. A., collection Huydecoper van Maarsseveen).

1. Thulemeier, dép. 25 mai ; Harris, dép. 2 juin 1787 (Colenb.) ; Vérac, dép. 2 juin 1787 et pièces annexées (Vérac, entre autres, était renseigné par un certain Saint-Aubin, venu d'Utrecht à La Haye, sur l'ordre du Rhingrave, pour suivre les événements). (A. E.) Enfin il y a six lettres très intéressantes adressées à un régent d'Amsterdam, Huydecoper van Maarsseveen, par sa sœur, qui montrent les angoisses des patriciens (A. A.). Sophie Huydecoper, sœur unique de Jan-Elias Huydecoper qui fut bourgmestre d'Amsterdam, avait épousé Jan Boudaen van Schellach, directeur de la Compagnie des Indes-Orientales. (Je dois ces renseignements à l'amabilité de M. J.-E. Elias, attaché volontaire aux Archives communales d'Amsterdam.)

caisse du régiment. Aussitôt quelques troupes hollandaises passèrent la frontière pour remplacer les auxiliaires d'Utrecht qui rentraient en ville. La garnison d'Utrecht qui était déjà de plus de 3.000 hommes fut renforcée par quelques troupes du cordon et par les chasseurs, hussards, cuirassiers et fusiliers de Salm qui arriva lui-même le 12 mai et prit le commandement de la place. De nouveaux renforts arrivaient sans cesse d'Amsterdam, d'autres villes de Hollande et même de France. Des ingénieurs et artilleurs français vinrent diriger les travaux de défense sous les ordres de Salm et d'Ondaatje qui était devenu son adjudant général. Quand vint l'été, il y avait en fait 7.000 soldats dans cette petite cité jadis si paisible [1]. De son côté le camp stadhoudérien avait reçu quelques renforts d'artillerie, mais, sauf une escarmouche où se distinguèrent quelques soldats de la légion de Salm, on resta dans un état de paix armée.

Guillaume V étant arrivé le 7 juin à Amersfoort où il était invité par les États provinciaux, la Hollande crut à une attaque contre Utrecht et on nomma le même jour une commission extraordinaire de cinq membres pour la mise en défense de la province [2]. Les étudiants de Leyde tinrent à honneur à être les gardes du corps des commissaires qui mirent à profit leurs pouvoirs discrétionnaires pour lever sur les villes des impôts extraordinaires et pour attribuer à près de 6.000 bourgeois armés une solde triple de celle des troupes régulières [3]. Ils contractèrent en outre un emprunt de cinq millions de florins qui ne fut pas entièrement couvert.

Les patriotes ne comptaient pas tant sur leurs forces que sur l'appui de la France. Que pouvaient contre les 3.600 hommes bien pourvus du camp d'Amersfoort onze bataillons d'infanterie, dirigés par une commission incompétente et dont la fidélité était peu sûre ? Le noyau le plus solide était la légion de Salm qui, de l'aveu de son chef, ne comprenait pas 1.000 hommes. Vérac, de plus en plus incapable de tenir son rôle [4], avait bien donné

1. Journal du gouverneur Eyck (Colenb.). En juin, il y avait un peu plus de 5,500 hommes (dont quelques-uns étaient peu sûrs) ; Saint-Aubin à Bourgoing, 14 juin 1787. (A. E.)

2. Les membres de la commission étaient Camerling, Block, De Witt, Toulon et Van Foreest. Cf. Caillard, *op. cit.* II, 140.

3. Thulemeier, dép. 29 juin ; Vérac, dép. 23 juin 1787. (Colenb.)

4. Son insuffisance était maintenant reconnue de tous et même de Montmorin. Bourgoing ne trouva pas d'autre justification que celle-ci : « Sa position est si épineuse que de plus habiles que lui en seraient fort embarrassés » (Bourgoing à Montmorin, 16 juin 1787. A. E.). Vérac avait fini par s'apercevoir de la défiance de Montmorin et il lui adressa une longue apologie de sa conduite. (Vérac, dép. 16 juin 1787. A. E.)

40.000 livres pour subvenir à l'équipement du corps-franc de Gueldre, maintenant uni à celui d'Utrecht, mais les patriotes voulaient mieux que de l'argent. Ils demandaient au Roi une déclaration énergique et la création à Givet d'un camp d'exercice qui pût contre-balancer l'influence du camp prussien de Lipstadt[1].

Il était d'ailleurs très difficile à la France d'intervenir, car les divisions des patriotes ne faisaient que croître avec les circonstances. Les triumvirs avaient perdu toute autorité et toute popularité : Zeeberg même n'avait plus la confiance des bourgeois de Haarlem. Des tentatives faites pour réconcilier les matadors avec les démocrates d'Utrecht et d'Over-Yssel avaient échoué[2]. Les deux commissions de Wœrden se jalousaient et s'entre-déchiraient. Le cordon s'affaiblissait chaque jour par les désertions[3]. Les forces patriotiques étaient nombreuses mais disséminées et sans lien[4]. Saint-Simon et les aristocrates d'Utrecht que Vérac avait toujours négligés faisaient défection à la cause patriotique. L'ambition de Salm l'avait brouillé avec tout le monde, la commission de Wœrden, les matadors, l'ambassade de France. Il se croyait dupé et voulait « jouer solo »[5].

Rayneval conseillait à Montmorin d'intervenir, mais il fallait y être invité. Le ministère, très mécontent de Vérac auquel il attribuait la défection de Saint-Simon et des autres anciens alliés de la France, voulait le remplacer par La Luzerne[6]. En attendant l'occasion qui permît de le congédier de façon honorable, Montmorin le chargea d'obtenir des patriotes qu'ils réclamassent l'intervention de la France. Du reste Montmorin « par égard pour la Prusse » ne voulait pas entendre parler de la destitution du Stadhouder proposée par l'assemblée des corps-francs tenue à Dordrecht[7]. Quant à l'expulsion de la maison d'Orange elle était impraticable : vingt ans de guerre ne suffiraient pas pour la rendre

1. Bourgoing à Montmorin, 2 juin 1787. (A. E.)

2. Turcq à Dumont-Pigalle, 8 juin 1787, et notes de Dumont-Pigalle sur les tentatives de conciliation qu'il avait faites pendant un voyage en Over-Yssel (R. A. coll. D. P. reg. A.).

3. Un colonel écossais, Balneavis, avait réussi, sans difficulté aucune, à faire déserter deux régiments du cordon. (Vérac, dép. 16 juin 1787. A. E.)

4. Amsterdam avait voté d'importantes résolutions pour la défense de la ville dans sa séance du 5 juin. (A. A.) Des corps-francs se formaient partout en Over-Yssel et jusque dans le pays de Drenthe. Cf. dép. de Vérac, 23 juin 1787. (A. E.) A l'assemblée de Dordrecht, en mai 1787, 72 corps-francs étaient représentés. Dép. de Thulemeier, 26 mai 1787. (G. S.)

5. Salm à Bourgoing, 8 juin 1787. (Colenb.) Cf. Salm à un ami d'Amsterdam, 15 juin (Ondaatje, *op. cit.*); Salm à Bourgoing, 13 et 15 juin, Vérac, dép. 23 juin; Bourgoing à Montmorin, 23 juin 1787. (A. E.)

6. Rayneval à Bourgoing, 2 juillet 1787. (Colenb.)

7. Thulemeier, dép. 26 mai 1787. (G. S.)

efficace [1]. Il n'était pas non plus possible de donner à Salm le commandement de toutes les forces hollandaises ; c'eût été une injure pour Maillebois, qui était trop endetté pour quitter le service de la République [2]. Montmorin était d'ailleurs assez disposé à agir avec énergie. Le maréchal de Ségur reçut l'ordre de former à Givet un cantonnement de douze à quinze mille hommes. Cet ordre était « motivé par l'envie d'exercer nos soldats comme les Anglais exercent leurs matelots. « Le ministre pensait bien » qu'on ne prendrait pas le change en Hollande » mais on « ne ferait marcher les troupes qu'autant que cela serait indispensable et qu'on paraîtrait céder aux instances des patriotes [3] ».

On pensait que si la Hollande demandait la médiation du roi de Prusse, le ministère français était tout disposé à entrer dans cette voie [4]. D'ailleurs Frédéric-Guillaume était plus que jamais partisan d'une entente avec la France pour la réglementation des affaires de Hollande. Il s'offrait de garantir l'acquiescement du prince d'Orange au système de la cour de France. « Il ne voulait pas du tout », comme souhaitait sa sœur, se jeter tête baissée dans le parti de l'Angleterre pour une affaire qui ne le regardait qu'indirectement [5]. » Thulemeier dont la position était d'ailleurs assez embarrassante, se rapprochait ouvertement du parti français et l'encourageait [6]. Seul Hertzberg conseillait encore de défendre la princesse d'Orange : « Le Roi

1. Montmorin à Vérac, 11 et 23 juin 1787. (Colenb.)

2. Note de Maillebois pour Vérac, 2 juin 1787 (A. E.); Montmorin à Bourgoing, 30 juin 1787. (Colenb.) Comme consolation, on envoya au Rhingrave le brevet de maréchal-de-camp et une pension de 20,000 livres, son ancienne pension de 40.000 livres ayant été transformée en un capital de 400.000 pour lui permettre de payer ses dettes. (Colenbrander, *op. cit.*, III.)

3. Bourgoing à Salm, 1er juillet ; Rayneval à Bourgoing, 2 juillet 1787. (Col.)

4. Montmorin à Goltz, 4 juin 1787. (Colenb.)

5. Frédéric-Guillaume à Hertzberg, 12 juin, et à Thulemeier, 26 juin 1787. (Colenb.) Cf. Frédéric-Guillaume à Hertzberg et à Finckenstein, 3 juin, Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 11 juin ; Hertzberg et Finckenstein à Frédéric-Guillaume, 25 juin ; Thulemeier, dép. 8 et 12 juin 1787. (G. S.) Hertzberg ayant écrit au Roi : « M. Ewart croit que si la cour de France envoyait des troupes en Hollande et voulait par là entièrement subjuguer la République, l'Angleterre s'y opposerait réellement, vu l'état florissant de ses finances... (11 juin.) Frédéric-Guillaume lui répondit : « Monsieur Ewardt n'est pas une oracle et il pouroit bien se tromper... Le bien-être de ma sœur et de ses enfants m'intéresse, mais pas au poin de mettre le bien-être de mon état en jeu pour réparer les faux pas du prince d'Orange... » (12 juin.)

Cf. : « Nous avons l'honneur de présenter à l'approbation da V. M. deux dépêches au comte de Goltz et au sieur de Thulemeier dans lesquelles nous avons tâché de faire les derniers efforts pour faire goûter à la France... tous les motifs imaginables de travailler de concert avec V. M. à la conciliation des affaires en Hollande... » (Note de Hertzberg et Finckenstein, 25 juin.)

6. Bourgoing à Montmorin, 23 juin (A. E.) ; De Witt à Bicker, 29 juin ; Van Berckel à Bicker, 30 juin 1787. (Colenb.)

en avait conçu une sorte d'humeur et de défiance contre lui[1]. »

Vérac s'efforça de se conformer aux instructions de sa cour et se rendit à Amsterdam après y avoir envoyé La Coste tandis que Bourgoing se rendait à Rotterdam. La proposition de faire intervenir la France ne rencontra qu'un enthousiasme modéré. La Coste dut rester à Amsterdam pour convaincre la régence qui préférait laisser l'initiative de la motion à Haarlem. Les patriotes se flattaient à ce moment de recouvrer la majorité aux États Généraux en créant à Utrecht une contre-assemblée qui enverrait une députation patriotique[2].

Trois villes, Utrecht, Wijk et Montfoort avaient des représentants aux nouveaux États d'Utrecht, mais on ne put décider à venir siéger qu'un noble et deux membres du clergé. Ils envoyèrent aux États Généraux une délégation que Van Bleiswijk admit du consentement de trois provinces, Groningue, ordinairement patriote, avait voté avec les Orangistes. Par contre la Frise avait voté avec la Hollande, mais les députés frisons, qui n'avaient donné qu'un assentiment sous condition, sollicitèrent de la Diète de nouvelles instructions qui furent défavorables aux patriotes.

Les nouveaux députés furent exclus et tout le résultat de l'entreprise fut un duel dans le bois de la Haye entre un député d'Utrecht et un député d'Amersfoort[3].

Les États de Hollande étaient maintenant en parfait désaccord avec les États Généraux et cherchaient à leur retirer une partie de leurs attributions. C'est ainsi qu'ils déclarèrent provinciales les amirautés d'Amsterdam et de La Meuse complètement négligées depuis les menaces de guerre continentale et dont l'état était lamentable. Ils firent équiper quelques bateaux pour entraver au besoin le commerce de la Frise et de la Gueldre[4].

Peu de jours après Amsterdam, cédant aux instances de La Coste, proposa la médiation de la France. Sauf Alkmaar dont la députation avait été prévenue et qui vota immédiatement la proposition, toutes les villes décidèrent d'en délibérer. Le mauvais vouloir des régents était tel que La Coste dut se rendre de nouveau à Leyde, pour convaincre le conseil. La motion n'était pas encore revenue en discussion qu'un événement très grave vint en suspendre l'effet.

1. Hertzberg à Thulemeier, 17 juin 1787. (Bailleu, *op. cit.*)
2. Vérac, dép. 16 et 23 juin 1787. (A. E.)
3. 17 juin 1787. Les adversaires étaient le jonkheer Van Zuylen, d'Amersfoort et D'Averhoult, le vainqueur de l'escarmouche de Jutphaas. D'Averhoult était d'origine française et fut, en 1792, président de l'Assemblée Législative française. (Il était député des Ardennes. Cf. Taine, *Origines de la France contemporaine*, III, 113, 128.)
4. Ellis, *op. cit.*

CHAPITRE VI

LA RÉACTION STADHOUDÉRIENNE

(Mai-Octobre 1787)

Harris était revenu de Londres dans les derniers jours de mai et il avait eu des conférences très importantes avec Van Nagell, le colonel Bentinck, Van de Spiegel et d'autres chefs du parti[1]. Il fut surtout question du voyage de Harris et aussi d'un plan de conciliation, un des derniers qui aient vu le jour, que quelques membres du Conseil d'État avaient suggéré[2]. Harris qui le croyait très près d'aboutir demanda qu'il fût pris *ad referendum* afin que Van Nagell ait le temps de demander au prince son avis. Les matadors, n'étant pas encore très assurés d'une intervention française, répondirent favorablement aux ouvertures qui leur furent faites. Le refus vint une fois de plus de la cour stadhoudérienne.

Guillaume V était aussi décidé à ne plus entrer dans aucun pourparler qu'à ne pas intervenir à main armée sans en être légalement prié. On songeait autour de lui à une attaque contre Utrecht, mais le général Van der Hoop estimait que deux semaines de préparatifs étaient nécessaires; on proposait aussi de déterminer les États Généraux à une invitation au prince de rétablir l'ordre à Utrecht et en Hollande. Guillaume V refusa. Zeeberg et De Gijselaar envoyèrent à Amersfoort un noble de Gueldre[3] pour

1. En particulier Reigersman, dont il a déjà été question, et Royer. Le colonel Bentinck, des gardes hollandaises, était l'oncle du comte de Rhoon et de Jean Bentinck.

2. Les conseillers d'État Bisdom et Mollerus, qui avaient imaginé ce projet d'esprit très modéré, avaient aussi peu de sympathies pour le Stadhouder que pour les démocrates.

3. Baron de Spaen, député aux États Généraux. (Sur son rôle à cette époque, cf., H. A. Weststrate *Gelderland in den Patriottentijd.*)

lui présenter à nouveau le projet mort-né du Conseil d'État. Quelques personnes de la cour conseillaient au prince de retourner à La Haye et d'imposer sa médiation, mais le prince ne pouvait se résoudre à des mesures aussi énergiques qu'il jugeait inconstitutionnelles.

Devant ces hésitations, la princesse se décida à une tentative hardie. Elle se proposa de venir au Palais du Bois, aux portes mêmes de La Haye. Une telle mesure, pensait-elle, ramènerait le calme ou serait le signal de la rupture. Dans tous les cas elle sortirait la République de cette situation troublée où tous les partis s'énervaient. Elle avait déjà parlé à Guillaume V, quelques semaines auparavant, en présence de son secrétaire Van Citters, d'emmener à La Haye ses enfants et de laisser venir les événements. Le prince n'avait répondu que par des lamentations. Van Citters n'avait osé prendre sur lui d'approuver cette tentative[1] qui dut en tous cas être différée, la petite princesse Louise étant tombée malade. Wilhelmine avait entre temps consulté les chefs du parti à La Haye. Tous conclurent que le voyage était sinon impossible, du moins très dangereux.

Au mois de juin, les sociétés orangistes demandant une intervention du prince et les matadors semblant mieux disposés, la princesse reprit son projet. Elle vint trouver le prince au camp d'Amersfoort et lui exposa à nouveau ses vues. Les personnes présentes, Van Citters, Van Heeckeren, Van Hogendorp, Bentinck admiraient et approuvaient la fermeté et le courage de la princesse d'Orange, mais le Stadhouder trouvait mille prétextes pour empêcher son voyage. Wilhelmine, avec une mâle fermeté, lui répliqua : « Savez-vous un plan plus raisonnable? Dites-le, mais il en faut un. Si vous n'en avez pas d'autre, il faut adopter le mien. » Hogendorp fut dépêché à La Haye pour demander aux chefs du parti leur avis. Le 24, il était de retour à Amersfoort. « Oui ou non? » demanda la princesse. « Unanimement oui », répondit Hogendorp[2]. Harris et Nagell avaient été tenus au courant de toutes les démarches sans être positivement consultés, mais à la demande même de la princesse, Thulemeier ne fut pas prévenu de sa prochaine arrivée[3].

Le 26 juin, tandis qu'on hâtait les préparatifs du départ, un Français du nom de Mandrillon arriva à Zeist où était le Stadhouder. Il était muni de quelques lettres de recommandation pour Guillaume V qui le reçut bien. Il avait rêvé de se faire

1. Van Citters à Van de Spiegel, 5 mai 1787.
2. G.-K. van Hogendorp. *Brieven en Gedenkschriften*, II, p. 105 et 106.
3. Harris, dép., 25 juin 1787. (Colenb.)

arbitre entre le prince et les démocrates, mais il arrivait trop tard de plusieurs mois pour que son projet pût réussir [1].

Wilhelmine était partie pour La Haye, mais sans ses enfants. Elle n'emmenait avec elle que Mlle de Danckelmann, quelques officiers et chambellans qui prirent place avec elle dans deux voitures ordinaires de la Cour. Le bruit de sa prochaine arrivée s'était répandu dans la soirée à La Haye et y avait causé une vive émotion qui ne fit que s'accroître quand on apprit qu'elle avait été arrêtée par un détachement des troupes du cordon [2].

Elle avait passé la frontière de Hollande près de Schoonhoven où elle avait été reconnue par quelques soldats des corps-francs qui la laissèrent passer. Mais un peu plus loin, à Goejanverwellesluis elle fut de nouveau reconnue et, cette fois, arrêtée. L'idée qu'elle n'avait jamais voulu envisager [3] se trouvait pourtant réalisée. Elle fut conduite à une auberge où elle dut attendre les instructions de la commission de Woerden. Tandis qu'elle prenait une légère collation, le bon bourgeois, qui commandait le détachement, fort embarrassé de son rôle, crut faire honneur à la princesse en se tenant assis à côté d'elle, le sabre à la main. La commission de Woerden ne voulut pas la laisser continuer sans la permission des États de Hollande et offrit à la princesse de s'arrêter au château de Woerden, mais elle préféra rebrousser chemin et retourner à Schoonhoven. Deux membres de la commission et une escorte d'honneur l'accompagnèrent jusqu'à Schoonhoven où elle passa la nuit à la maison de ville.

Kinckel, très ému, partit en toute hâte à la poursuite de la princesse et, à son grand étonnement, il la trouva calme et même enjouée [4]. Au reste personne ne parut prendre la chose au tragique « Échec à la Reine! » écrivait rageusement Harris devant l'indifférence des États de Hollande qui se bornèrent à approuver

1. De Beaufort, *op. cit.;* Mandrillon, *op. cit.;* — Mandrillon était un personnage singulier qui était venu à Amsterdam dès les premiers troubles et s'était mêlé aux sociétés patriotiques dans l'espérance de se créer une situation. Avant de venir en Hollande, il s'était fait héberger par quelques princes allemands et avait su obtenir de l'un d'eux, Frédéric-Auguste de Brunswick (frère du duc régnant et neveu du duc Louis), une lettre d'introduction pour Guillaume V. Il s'était égaré en venant à Amersfoort dans les champs de bruyères, ce qui avait retardé son arrivée et diminué ses chances de succès si tant est qu'il en ait jamais eu.

2. 28 juin 1787.

3. G.-K. van Hogendorp, *op. cit.;* Hogendorp donne sur ces événements le récit de Stamford, ancien officier prussien qui avait accompagné la princesse. Cf. le rapport des officiers bourgeois du 15 juillet 1787, dont on envoya copie à Frédéric-Guillaume (G. S.).

4. Kinckel. *Mémoires et correspondance.*

la commission de Woerden. Thulemeier semblait ignorer qu'un affront avait été fait à une princesse royale de Prusse[1].

Quand la lettre éplorée de Mlle de Danckelmann annonçant les incidents de Goejanverwellesluis arriva à Berlin, le Roi faisait une partie de campagne que ses ministres n'osèrent troubler. Frédéric-Guillaume crut d'abord que sa sœur était restée prisonnière; son premier mouvement fut « d'insister pour son élargissement » et d'écrire à Goltz « qu'il invite le ministère de France de concourir avec lui ». La France ne pouvait pas refuser : « Ce n'était que cela qu'il voulait[2]. A la réflexion il pensa qu'il y avait eu insulte. Dès le lendemain il écrivit à Thulemeier de réclamer en outre « une satisfaction éclatante de cette injure ». Le ministre prussien devait inviter Vérac à se joindre à lui[3]. Mais il ne voulait rien de plus.

La princesse qui voyait maintenant tout le parti qu'on pouvait tirer « de ce procédé sans exemple qui révoltait toute la terre » espérait déterminer son frère à une politique plus active : « Ma très chère sœur », répondit le Roi, « c'est avec bien de la satisfaction que j'apprends votre heureux retour. C'est fâcheux que le bien que votre voyage de La Haye aurait produit s'est évanoui[4]. »

La cause des patriotes hollandais était populaire dans toute l'Europe libérale. Tous ceux qui, quelques années auparavant, étaient partis de France pour délivrer les États-Unis du joug anglais, tous ceux qui, quelques années plus tard, formeront l'élément libéral de la Révolution française, tenaient pour une intervention en Hollande. La Fayette, La Luzerne, Mirabeau étaient les partisans les plus ardents de la démocratie hollandaise. En Allemagne, les princes élèves des philosophes manifestaient les mêmes sympathies. Un Brunswick, cousin germain du roi de Prusse et de la princesse d'Orange, était en correspondance avec les bourgeois d'Amsterdam et avec le patriote Mandrillon. En Angleterre même un parti assez nombreux désapprouvait la conduite du ministère. Certains pamphlets de radicaux anglais auraient pu être signés des démocrates hollandais les plus violents[5].

C'est pourtant d'Angleterre qu'allait venir le mouvement de

1. Harris, dép. 3 juillet; princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, même date. (Colenb.)

2. Frédéric-Guillaume à Finckenstein, 3 juillet 1787. (Colenb.)

3. Frédéric-Guillaume à Thulemeier, 4 juillet 1787. (Colenb.)

4. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 1er juillet, et réponse du Roi, 6 juillet 1787. (Colenb.)

5. Colenbrander, *op. cit.*, III. A la page 244 de ce volume, le Dr H.-T. Colenbrander donne des extraits de l'*History of the internal affairs of the Dutch Republic*, paru à Londres vers cette époque.

réaction qui allait déterminer la Prusse à agir et à détruire la démocratie néerlandaise. Le ministère n'était pas très disposé à une intervention énergique, n'étant pas assuré de la conduite que tiendraient la France et la Prusse. Mais il chercha à connaître leurs dispositions. Le 29 juin, bien avant que l'arrestation de la princesse pût être connue, Eden, chargé d'affaires à Paris, avait témoigné à Montmorin l'intérêt que l'Angleterre prenait aux affaires de Hollande et au maintien du Stadhoudérat. Il lui annonça incidemment qu'une escadre s'exerçait dans la Manche. Montmorin répondit que c'était également dans le but d'exercer nos marins que six vaisseaux évoluaient dans la rade de Brest. Mais il démasqua trop vite son désir de conciliation. Il insinua que la France accepterait volontiers la co-médiation de l'Angleterre si elle était réclamée par les États Généraux [1]. La première passe d'armes s'étant ainsi terminée en faveur des Anglais, Carmarthen, qui savait ce qu'il voulait savoir, informa le ministère français que l'Angleterre n'armerait pas d'autre vaisseau si la France se bornait à l'équipement de six navires et arrêtait la formation du camp de Givet. A Versailles on fut très embarrassé des propositions anglaises : « L'Angleterre veut sérieusement se mêler des affaires de Hollande et elle nous provoque; nous sommes dans une position fort épineuse », écrivait Rayneval. Montmorin ne voulait pas « avoir l'air de croire à la guerre ». Il fit répondre par notre chargé d'affaires, à Londres, Barthélemy, qu'il était difficile de revenir sur les ordres donnés pour la formation du camp de Givet, mais que nos équipements maritimes seraient réglés sur ceux de l'Angleterre [2]. D'ailleurs, Loménie de Brienne ne savait où trouver l'argent pour un camp que Ségur disait devoir coûter quatorze millions et, contrairement à ce que croyaient les patriotes et Harris lui-même, la formation en était toujours remise.

Wilhelmine devenait chaque jour plus pressante. Elle s'efforçait de prouver à son frère, qu'elle croyait mal renseigné par Thulemeier [3], que l'Empereur était absent et en froid avec la France,

1. Eden à Montmorin, 29 juin, et réponse de Montmorin, 2 juillet 1787. (Colenb.)

2. Carmarthen à Dorset, 10 juillet; Montmorin à Barthélemy, 20 juillet; Montmorin à Vérac, 2 juillet; Rayneval à Bourgoing, 2 juillet 1787. (Colenb.) Le marquis François de Barthélemy qui gérait l'ambassade de Londres est le neveu de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. C'est lui qui négocia les traités de Bâle en 1795.

3. « Mr de Thulemeyer a mandé à sa cour *comme un fait* que l'Angleterre ne prendrait aucune part aux affaires de la République parce que *Mr Pitt a déclaré qu'il aimerait mieux résigner son poste que d'y coopérer*. Ces assurances positives de T. *ont fait impression* et on désirerait pouvoir les contredire *authen-*

que le camp de Givet n'était pas prêt et que les flottes anglaises croisaient déjà à la hauteur d'Ouessant. Il n'y avait donc aucun danger à établir un camp à Wesel et il était urgent de le faire pour effrayer les patriotes et intervenir en Hollande si le besoin s'en faisait sentir [1].

Frédéric-Guillaume ne voulait pas entendre parler de la pacification de la République par les armes et quand sa sœur lui envoya un personnage de confiance pour peser sur sa décision : « La b... veut m'entraîner dans une guerre », lui dit-il furieux, « mais f...! je lui montrerai bien qu'elle ne me mène pas [2]. » Il voulait une réparation des États de Hollande pour l'offense faite à sa maison et c'est dans ce but qu'il autorisa, mais seulement à la fin de juillet, devant le mauvais vouloir évident des patriotes, la formation d'un camp qui devait être « un simple camp d'exercice si les États de Hollande lui donnaient la satisfaction qu'ils lui devaient [3] ». Il confia la direction de cette petite armée au duc de Brunswick. Le parti français n'avait aucune objection contre ce choix, mais il fut un peu déçu, ayant espéré la nomination de Moellendorf [4].

Dans l'esprit du Roi, cette négociation était entièrement séparée de la médiation qu'il devait exercer dans la République conjointement avec la France. « Il ne s'agissait pas le moins du monde », comme le souhaitait sa sœur, « de renverser le système de la France en Hollande [5]. » Il approuvait entièrement la conduite de Thulemeier et faisait dire à Versailles par Goltz que le camp de Wesel était destiné à assurer la médiation des deux cours autant que la satisfaction qu'il réclamait des États de Hollande [6]. Le

tiquement... » Princesse d'Orange à Van Nagell, 10 juillet 1787. (R. A., coll. Van Nagell.)

1. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 13 juillet 1787. (Colenb.)
2. G.-K. van Hogendorp, *op. cit.*, II, 141.
3. Note circulaire aux représentants de la Prusse, 20 juillet 1787.
4. Moellendorf était dévoué au parti français.
5. Frédéric-Guillaume à Goltz, 6 août 1787. (Colenb.)
6. Frédéric-Guillaume à Hertzberg et à Finckenstein, 6 août 1787 (G. S.). Cf. quelques extraits de notes et de dépêches du mois de juillet 1787 (G. S.) :

« Ma sœur parait très piquée contre Tulmeier qui n'a cependant pas pu agir autrement... Les États Généraux se sont très bien conduit dans toute cette afaire... » (Frédéric-Guillaume à Finckenstein, 8 juillet.)

« J'aurés souhaitté que ma sœur eut réussi dans son dessein de se rendre à La Haie. Son arrivée y auroit pu produire quelque évènement favorable. Cependant le rôle quelle auroit eu à y jouer seroit des plus dificiles et même risquants. Dès que j'apris que Benting c'est trouvé de la partie, je n'ai pas douté un instant qu'il n'aie principallement conseillé cette démarche qui me paraît assez analogue à sa façon d'agir... » (Note de Frédéric-Guillaume en marge d'une dépêche de Thulemeier.)

« Il est essentiellement nécessaire d'empêcher que l'Angleterre ne se mêle des affaires de Hollande... » (Finckenstein à Frédéric-Guillaume, 16 juillet.)

16 juillet il fit remettre à Montmorin une note sur les points qui pourraient servir de base à la médiation : rappel des troupes par l'un et l'autre parti, réintégration du prince dans ses charges de capitaine général et de commandant de La Haye, entière liberté laissée aux provinces aux règlements pour la revision de leur constitution. On verrait en outre à arranger par une médiation les différends d'Utrecht et à prendre quelques mesures contre la licence des libelles. Le roi de Prusse insistait aussi sur la satisfaction qui devait lui être accordée pour l'insulte faite à sa maison[1].

La France reçut très mal ces propositions. Falciola, qui gérait l'ambassade de Berlin en l'absence d'Esterno, fut chargé de répondre que la France n'avait jamais jugé la conduite des Hollandais offensante. Si Frédéric-Guillaume ne rapportait pas ses premières instructions, la France formerait définitivement le camp de Givet et augmenterait le nombre des soldats qui devaient s'y rendre. Elle n'abandonnerait jamais la Hollande en cas d'agression étrangère. Le roi de Prusse avait donc fait une démarche inconsidérée dont la France était prête à lui faciliter la réparation[2]. En fait le ministère n'osait agir ouvertement, mais il envoyait sous main des hommes et de l'argent[3].

Les patriotes étaient très hostiles à l'idée d'une intervention de la Prusse ou de l'Angleterre et étaient très peu enclins à suivre la France dans la voie des concessions[4]. Ils avaient prié Vérac de les aider et non de jouer le rôle d'arbitre. Quand Amsterdam soumit aux États de Hollande l'idée de solliciter la médiation de la France, personne ne parla de la Prusse. Les villes orangistes parlèrent

1. Note remise à la cour de France, 16 juillet 1787. (Colenb.)

2. Montmorin à Falciola, 3 août, et à Vérac, 6 août 1787. (Colenb.)

3. « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois. Elle est relative à la demande que la commission de Woerden a faite de 150 ou 200 soldats d'artillerie et de quelques officiers du génie. Cette demande a été mise sous les yeux du Roi et S. M. a bien voulu l'accueillir favorablement. En conséquence M. le M[al] de Ségur a donné ordre aux sieurs de Bellonet et Bosquillon de Frescheville de se rendre immédiatement à La Haye... Le Roi a approuvé le supplément de 25.000 florins pour la caisse de Woerden... Vous continuerez également de fournir à M. de Capellen de Marsch la somme qui lui a été accordée pour les corps-francs... » Montmorin à Vérac, 14 juillet 1787. (A. E.) Le 28 juillet, Poncet de la Cour fut chargé d'une mission militaire auprès des chefs du parti patriote. (A. E.)

4. (A propos de la médiation de l'Angleterre :) « M. Van Berckel m'a dit que non seulement il perdrait à jamais son crédit, mais que sa vie même ne serait pas en sûreté s'il osait mettre en avant cette proposition... Il compromettrait sans aucun fruit le crédit de la France... Je suis le maître du temps de l' résolution finale. Ainsi l'Angleterre n'interviendra directement dans les affaires de la République que lorsqu'il plaira au roi... » Vérac, dép., 15 juillet 1787. (A. E.)

seulement de l'Angleterre. La proposition d'Amsterdam fut votée à une grande majorité et portée aux États Généraux. Dès le début la Frise se montra hostile à toute intervention étrangère [1]. Groningue ne fit pas de réponse. La Gueldre et Utrecht réclamèrent la triple médiation de la France, de la Prusse et de l'Angleterre. La Zélande, espérant tout brouiller, y ajouta encore l'Empereur. Il n'y eut qu'Over-Yssel qui vota avec la Hollande pour la seule médiation française. Au fond la France ne souhaitait aucunement de mêler l'Angleterre aux affaires de la République, mais elle reculait à l'idée d'une guerre et elle se flattait que son influence dans les Provinces-Unies serait encore assez forte pour l'empêcher [2].

Le parti français semblait en effet faire quelques progrès, sauf pourtant en Gueldre où la réaction avait déjà triomphé de l'agitation patriotique La présence de la cour, de troupes nombreuses, le voisinage de possessions prussiennes avaient donné du courage aux Orangistes de Gueldre et ils avaient pu prendre contre les démocrates des mesures énergiques. Capellen van de Marsch avait dû s'enfuir. Condamné à mort, exécuté en effigie, il ne pouvait songer à retourner dans la province où, après quelques scènes de pillage, toute apparence de trouble avait cessé [3].

Mais les patriotes avaient en Zélande une activité jusqu'ici inconnue. A Middelburg même des maisons avaient été pillées et d'autres détruites à coups de canon [4]. En Hollande les démocrates semblaient assurés d'une majorité de plus en plus solide. Dedel avait été enfin exclu de la magistrature d'Amsterdam. Les corps-francs réunis à Leyde avaient présenté une requête tendant à exclure de la province toute la famille d'Orange. Sur leur initiative, la commission de Woerden créa deux petits camps d'observation. Celui du Sud, établi à Voorschoten, aux portes mêmes de La Haye, permit aux bourgeois de Delft, qui n'avaient pas osé le faire jusqu'ici, de destituer leur conseil orangiste et de nommer des régents patriotes. La présence de troupes nombreuses empêchait seule les démocrates de La Haye d'en faire autant [5].

1. A la suite du vote de la Diète, quelques députés de la minorité, Van Beyma, les Aylva... envoyèrent à Vérac (10 août 1787) un mémoire où ils témoignaient leur attachement à l'alliance française. (R. A., coll. D.-P., reg. AAAAA.)

2. Montmorin à Vérac, 14 juillet 1787. (Colenb.)

3. Dès le mois de juillet, la Gueldre était devenue tout à fait tranquille. Voir les lettres de Heeckeren de Suideras à Guillaume V, 26 et 27 juin (H. A.) et une dép. de Thulemeier du 6 juillet 1787 (G. S.). Cf. l'histoire des troubles de la province dans H. A. Weststrate. *Gelderland in den patriottentijd* (avec nombreuses pièces justificatives).

4. Thulemeier, dép. 6 juillet 1787. (G. S.)

5. Thulemeier, dép. 6 juillet 1787. (G. S.)

La société patriotique de Leeuwarden était « une des plus belles de toute la République [1] ». Over-Yssel avait été de tout temps fidèle aux démocrates ; il y régnait pourtant une assez grande indécision [2]. A Utrecht, les hostilités étaient commencées. Salm à qui on avait confié le commandement en chef des troupes cantonnées à Utrecht avait tenté contre les troupes stadhoudériennes deux attaques malheureuses. Des soupçons commençaient à peser sur sa conduite et lui-même ne semblait plus aussi certain de la victoire qu'auparavant [3].

La France qui cherchait les moyens d'éviter la médiation anglaise proposa que les négociations eussent lieu à Paris sans grand apparat entre Montmorin, Goltz et Paulus. Mais Paulus refusa de venir et il y eut dans la politique de Frédéric-Guillaume un revirement peu favorable aux vues de la France. Jusqu'ici le roi de Prusse avait cru que la France soutiendrait les patriotes jusqu'au bout et, au besoin, par les armes. De l'Angleterre son ambassadeur, Lusi, d'ailleurs très peu considéré et très mal renseigné, affirmait qu'il n'y avait rien à craindre. Thulemeier, froissé de ce que la princesse ne l'ait pas prévenu de son voyage alors qu'elle consultait Harris, se rapprochait des patriotes et montrait un mauvais vouloir croissant pour les vues des Orangistes, assurant que l'Angleterre ne les soutiendrait jamais par la force. Frédéric-Guillaume trouvait dans ces conditions qu'une guerre où il ferait le Don Quichotte au profit de sa sœur et de l'Angleterre était parfaitement inutile. Quelques excuses des patriotes l'auraient pleinement satisfait. Dans les premiers jours d'août la Prusse avait réuni un camp de parade, mais la composition des troupes, le choix du général, le langage de Frédéric-

1. **Notes de Valckenaer (R. A., coll. D.-P., reg. AAAAA). Le 11 août, la Diète** de Frise interdit aux corps-francs l'usage du canon. Il y avait alors 2.685 patriotes enrôlés dans les corps-francs, les milices étant aristocratiques. A cette petite armée les Orangistes ne pouvaient opposer que 1.600 hommes de troupes régulières. La bourgeoisie était, sauf peut-être à Harlingen, entièrement dévouée aux patriotes qui avaient pour chefs Beyma, Thuinhoudt et Huber, ce dernier très riche et considéré.

2. « L'on n'y sera jamais en état de faire une bonne défense... L'état des choses est plus alarmant que jamais... Les gens principaux d'Overyssel sont partagés sur les préparatifs militaires de la province. Les uns rejettent... toutes espèces de précautions défensives... Les autres n'osent avouer que la défensive qu'ils proposent est destinée à soutenir la cause de la Hollande... » **Ternan à Montmorin, 15 et 29 juillet 1787. (A. E.)**

3. Journal du gouverneur Eyck (Colenb.); dépêches de Harris (*Diaries*) : « M. de Salm ne paraît pas plus sûr de son affaire .. Il m'écrit : *Pompons, la barque fait eau* de tous côtés; *on se bat* au gouvernail et personne ne veut travailler dans les agrès; si l'orage augmente, *ce qui arrivera sans faute*, la peur rendra l'équipage plus docile et alors il y aura peut-être quelque chance d'arriver au port!... » **Ternan à Montmorin, 29 juillet 1787. (A. E.)**

Guillaume à La Haye et à Versailles, tout indique que la Prusse souhaitait ne pas agir. L'insistance même que mettait sa sœur lui était plutôt désagréable.

Mais à ce moment tout change. Brunswick lui apprend que pas un soldat n'est arrivé à Givet. La France accepte de restreindre ses armements et ne se refuse pas à agir en Hollande d'accord avec l'Angleterre dont les vues sont absolument opposées aux siennes. La France redoute donc un conflit avec l'Angleterre. Elle resterait sûrement tranquille si l'Angleterre se joignait à la Prusse. Or l'Angleterre est plus disposée à agir que Frédéric-Guillaume ne le croyait. Bischofswerder, qui a eu de longs entretiens avec le chargé d'affaires anglais Ewart, assure que l'Angleterre se prépare à la guerre. Il est vrai qu'Ewart, comme Harris, est beaucoup plus belliqueux que son ministère et que ses affirmations sont souvent téméraires, mais enfin le roi de Prusse comprend que l'Angleterre n'est pas indifférente et que c'étaient là, comme disait Harris, « des mensonges du faquin Thulemeier »[1].

A force d'affirmer à l'Angleterre que la Prusse fait des préparatifs sérieux et à la Prusse que l'Angleterre équipe une grande flotte, Harris et Ewart arrivent à remuer l'opinion dans l'un et l'autre pays. Frédéric-Guillaume n'est pas encore disposé à intervenir; il préférerait une solution pacifique qui lui donne la même autorité en Hollande sans lui coûter des hommes et de l'argent. Il voudrait écarter l'Angleterre dont il redoute l'influence sur son beau-frère[2] mais enfin il sent que si les États refusent la satisfaction qu'il demande, il pourra agir sans crainte et il fait une démarche, la première dans un sens favorable à la maison d'Orange : il demande à sa sœur de lui exposer ce qu'elle désire. En même temps il consent à un prêt d'un million de florins en faveur du Stadhouder[3].

A la bonne volonté de Frédéric-Guillaume, la France et les patriotes ne répondirent que par des maladresses. Les patriotes ne voulaient rien concéder au prince : « La personne de Guillaume V est une victime que les États demandent et qui est due à leur dignité.[4] » Envers la princesse ils étaient mieux disposés,

1. Note de Harris (*Diaries*). La correspondance d'Ewart et Carmarthen relative à ces événements a été partiellement publiée par le Dr H.-T. Colenbrander, *op. cit.*, III, pièces justificatives.

2. Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 6 août 1787. (H. A.)

3. Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 6 et 8 août 1787 (H. A.); Frédéric-Guillaume à Goltz, 6 août; Ewart, dép. 2 août 1787 (Colenb.). Voir à l'Appendice les dépêches de Frédéric-Guillaume à sa sœur en juillet et août 1787 qui sont capitales pour l'histoire de cette époque et dont une seule, celle du 22 juillet, a été publiée par le Dr H.-T. Colenbrander.

4. Vérac, dép. 14 juillet 1787. (Colenb.)

mais sans vouloir faire d'elle la régente des Provinces-Unies, comme l'insinuait de temps à autre le ministère français. Les États de Hollande refusèrent la satisfaction que les mémoires de Thulemeier réclamaient en rejetant, au rang d'une fable la soi-disant injure faite à la maison royale de Prusse. Frédéric-Guillaume attendait le retour de sa sœur à La Haye pour hâter la pacification de la République : les corps-francs répondirent à cette ouverture en proposant le bannissement de la famille d'Orange. Quand Thulemeier eut remis un second mémoire, exigeant une réponse plus satisfaisante, les États de Hollande renvoyèrent l'affaire à une commission pour gagner du temps et pour savoir ce qu'allait faire la France.

La France soutenait toujours les patriotes, mais elle trouvait maintenant qu'ils allaient trop loin. Elle demanda que l'adresse des corps-francs fût rejetée et tout en se refusant à reconnaître qu'il y avait eu offense, elle conseilla aux patriotes de témoigner au roi de Prusse leur bonne volonté et d'inviter la princesse d'Orange à revenir à La Haye. Montmorin était persuadé que Frédéric-Guillaume « se montrerait satisfait [1] ». Mais les patriotes ne mirent aucun empressement à suivre ces conseils. Les régences démocratiques, et en particulier celle de Delft qui depuis son renouvellement forcé était d'un patriotisme de néophyte, trouvaient qu'on faisait beaucoup trop de concessions aux exigences du roi de Prusse. La négociation traîna jusqu'au 8 septembre et la résolution finale ne fut adoptée qu'à une voix de majorité [2].

Les bourgeois, toujours hostiles aux idées de médiation, pressaient Vérac de faire agir le ministère français en leur faveur, sans même essayer une conciliation [3]. De son côté, le ministère aurait bien voulu éviter l'intervention anglaise, mais ne savait comment faire pour la décliner sans se brouiller avec l'Angleterre. Il proposait donc de renoncer à l'idée que lui-même avait mise en avant et de se borner à des démarches officieuses : la France causerait amicalement avec les patriotes, la Prusse avec la cour stadhoudérienne et les deux ministères échangeraient ensuite leurs vues sur la question [4]. Il entendait d'ailleurs de bien singulière façon sa mission conciliatrice. Les officiers et

1. Montmorin à Vérac, 29 août 1787. (Colenb.)

2. A la majorité conduite par Haarlem et Amsterdam s'opposaient les petites villes orangistes qui suivaient l'impulsion donnée par Edam et le corps équestre. Ce parti trouvait insuffisantes les concessions que les démocrates jugeaient exagérées.

3. Vérac, dép. 12 et 15 août 1787. (Colenb.)

4. Montmorin à Vérac, 20 août 1787. (A. E.)

soldats français venaient, sur ses ordres, prendre en grand mystère du service dans la République, mais chose plus singulière encore ils étaient munis de passeports du comte Esterhazy qui indiquaient leur qualité [1].

Montmorin avait pourtant fini par comprendre que Vérac dépensait des sommes considérables sans profit et qu'au lieu de conduire son parti, il se laissait mener par lui. Il prit la brusque résolution de le rappeler. Le 20 août, Vérac fut prévenu, sans préambule, que le poste de La Haye avait été offert à Saint-Priest. Il pouvait rester ou revenir à son gré. Le ministère n'attachait plus aucune importance à ses actions. Dans l'un et l'autre cas, Caillard devait rester à La Haye [2].

La présence du danger n'avait pas remis l'union au camp des patriotes. Beyma ayant parlé aux régents patriotes réunis à Amsterdam de la nécessité d'établir un concert pour les affaires militaires entre la commission de Woerden et les chefs de l'Over-Yssel, sa proposition fut le signal d'une discussion violente où Beyma lui-même et Pallandt se prodiguèrent les injures les plus grossières [3]. A la commission militaire nommée par les États on proposait maintenant de substituer un triumvirat militaire dont Capellen van de Marsch aurait la direction. On parlait aussi du même Capellen, condamné à mort dans une des provinces de l'Union, comme ambassadeur de la République à Paris [4]. Les patriotes fondaient les plus grandes espérances sur une révolution en Frise, mais c'était une chimère qui les déçut très vite. Dès la fin d'août Beyma et les principaux chefs du parti démocrate étaient traduits devant la Cour provinciale de Frise sans que cet événement produise la moindre émeute [5]. La voix de Groningue aux États Généraux dépendait de la bonne volonté toujours plus douteuse des Ommelandes [6]. L'indiscipline régnait un peu partout dans les troupes soustraites à l'autorité du capitaine général [7].

D'autre part la fidélité du Rhingrave devenait chaque jour plus douteuse. Il avait très bien reçu les ouvertures que lui avait faites un émissaire de la cour stadhoudérienne, Kahlenberg. Il propo-

1. Fagel au prince d'Orange, 17 août (H. A.); Vérac, dép. 18 août 1787. (A. E.)

2. Montmorin à Vérac, 29 août 1787 (A. E.), partiellement dans Colenbrander, *op. cit.*

3. Note de Dumont-Pigalle (R. A., coll. D.-P., reg. S.). Cf. Colenbrander dans l'article déjà cité des *Bijdragen* d'Utrecht.

4. Sur Capellen van de Marsch voir une dép. de Vérac, 1er août 1787. (A. E.)

5. Ternan à Montmorin, 8 août (A. E.). Thulemeier, dép. 14 août (G. S.). Notes de Valckenaer et Dumont-Pigalle. (R.-A., coll. D.-P., reg. AAAAA.)

6. Ternan, dép. déjà citée du 8 août. (A.-E.)

7. Thulemeier, dép. 3 août 1787. (G.-S.)

sait, moyennant un bon prix, de rétablir l'accord entre le prince et les démocrates si on leur sacrifiait les patriciens. Il fut question d'une haute situation dans l'armée prussienne et d'un don de 800.000 florins, mais on ne peut pas savoir si c'est Salm qui trouva qu'il valait davantage ou si c'est la cour stadhoudérienne qui trouva qu'il valait moins : la négociation échoua [1].

A la maladresse de la France et des patriotes, la princesse d'Orange et l'Angleterre répliquèrent par la plus grande modération. Wilhelmine répondit aux questions de son frère en lui exposant qu'elle ne voulait que des excuses et la permission de retourner à La Haye. Elle souhaitait de voir réduits les pouvoirs de la commission de Woerden, mais elle n'exigeait pas la punition des coupables [2].

De son côté l'Angleterre assurait la Prusse de sa bonne volonté. Elle estimait nécessaire la réparation qui tenait tant au cœur du Roi et s'enhardissait au fur et à mesure que la France faiblissait et qu'elle sentait Frédéric-Guillaume mieux disposé. Elle offrit de l'argent, puis sa flotte et enfin des soldats. Dès le commencement des difficultés Pitt chargea un de ses parents très proches, lord Grenville, de se rendre en Hollande et de le renseigner sur la situation [3]. Mais il ne voulait pas agir sans avoir la certitude que la France ne ferait rien. A la fin d'août Eden fut autorisé à assurer le ministère francais qu'aucun préparatif ne serait fait sans qu'il en ait connaissance [4]. En même temps il remit à Montmorin une proposition de médiation en commun comportant la suspension des hostilités le désarmement des corps-francs et la réintégration du prince dans toutes les prérogatives essentielles du Stadhoudérat. Les provinces aux règlements seraient laissées libres de modifier leur constitution. Quelques jours après Ewart communiquait cette note au ministère prussien en offrant de conclure avec lui un accord comportant de la part de l'Angleterre l'équipement d'une flotte, le paiement d'un certain subside ou même le débarquement de 3.000 Anglais à Brielle [5].

1. Princesse d'Orange au duc de Brunswick, 21 août 1787. Pièces de la collection Dumont-Pigalle (Colenb.); G.-K. van Hogendorp, *op. cit.*

2. Mémoire de la princesse d'Orange pour Frédéric-Guillaume, 17 août 1787. (Colenb.)

3. Fagel à Guillaume V, 1er août (H. A.). Lettre de La Haye, 10 août (A. R., coll. *Nouvelles de Hollande*); Vérac, dép. 12 août 1787. (A. E.) Lord Grenville, fils d'un fameux chancelier de l'Échiquier, faisait partie du ministère Pitt. Il fut chargé en 1790 du département des Affaires Étrangères.

4. Carmarthen à Eden, 24 août 1787. (D'après une copie conservée aux Archives de Berlin.)

5. Carmarthen à Eden, 24 août. Note de Joseph Ewart au ministère prussien, 3 septembre 1787. (Colenb.)

Les Prussiens ne tenaient pas à un accord avec l'Angleterre. Ils se souvenaient de l'influence que l'Angleterre avait eue dans la République jusqu'en 1776 et ils ne voyaient aucune nécessité d'agir de concert avec elle pour qu'elle seule en profitât. Frédéric-Guillaume avait été très surpris de la facilité avec laquelle la France acceptait l'intervention de cette puissance dans les affaires hollandaises et il avait mis beaucoup moins d'empressement à écouter les propositions anglaises. Dans les premiers jours d'août, Harris avait reçu l'ordre de se mettre en rapport avec le maréchal de Brunswick qui venait d'arriver au camp de Wesel. Le duc refusa de voir Harris [1]. L'Angleterre ayant projeté de lever quelques troupes pour les prêter aux États de Gueldre et d'Utrecht si le besoin s'en faisait sentir, profita de cette occasion pour offrir à Brunswick un traité de subsides. Il répondit sèchement « qu'il ne marchandait pas ses sujets [2] » et l'Angleterre dut s'adresser à son fournisseur ordinaire, le landgrave de Hesse-Cassel.

L'Angleterre n'avait qu'un partisan en Prusse : c'était Hertzberg qui essayait, jour après jour, de ramener le Roi à une politique plus favorable à la maison d'Orange [3]. Dès que les propositions du ministère anglais furent connues à Berlin, Hertzberg parla en faveur d'une action immédiate en Hollande concertée avec l'Angleterre. On n'avait rien à craindre de Joseph II qui était en Crimée et rêvait de guerroyer contre les Turcs : « J'enjoins à Monsieur le comte de Hertzberg », lui écrivit le Roi, « de ne faire aucune mention des articles préliminaires conjointement avec la satisfaction et je le lui défends une fois pour toutes, puisque je veux que la satisfaction soit et reste séparée de tout ce qui regarde les affaires du gouvernement de la République, lesquelles, ainsi que l'acceptation des articles préliminaires, sont l'affaire de la médiation, si toutefois elle peut avoir lieu ». Et il ajoutait parlant du rapprochement avec l'Angleterre, dont l'idée lui devenait plus familière, à mesure qu'il sentait la France plus fuyante, mais auquel il n'était pas encore décidé : « Quant à l'Angleterre, je ne vois pas encore la nécessité de s'allier avec elle dans les formes [4]. »

De son côté la princesse faisait tous ses efforts pour engager son frère à une action décisive. Chose singulière, c'était le prince

1. Brunswick à la princesse d'Orange, 25 août 1787. (Colenb.)

2. G.-K. van Hogendorp, *op. cit.* C'est le général anglais Fawcett qui était chargé de la négociation.

3. Le travail déjà cité de M. Paul Bailleu : *Graf Hertzberg* contient à cet égard des extraits de dépêches très intéressants.

4. Frédéric-Guillaume à Hertzberg, 3 septembre 1787. (Colenb.)

d'Orange qu'il s'agissait de réintégrer dans ses dignités et le prince d'Orange ne bougeait pas. Il avait eu au moment de l'arrestation de la princesse un instant de secrète satisfaction [1]. Depuis tout lui était indifférent. Désireux de rentrer à La Haye et de redevenir le souverain des Provinces-Unies, mais jaloux de l'autorité qu'aurait son beau-frère s'il rétablissait les armes à la main les privilèges du Stadhoudérat, jaloux surtout du rôle important que jouerait désormais la princesse, il se renfermait dans un silence maussade [2]. Ces mêmes raisons faisaient désirer à la princesse la marche en avant des troupes prussiennes : elle comptait y trouver un nouveau prestige qui lui permettrait de faire entendre sa voix dans les conseils de la République.

La saison avançait. Quelques jours de plus et une campagne devenait impossible. Les patriotes auraient le temps d'inonder tout le pays et le froid rendrait pénibles les déplacements de troupes. L'hiver survenant, les Français auraient le temps de préparer le camp de Givet, Joseph II de revenir d'Orient, les patriotes d'expulser définitivement le Stadhouder. Frédéric-Guillaume finit par céder aux conseils de sa sœur et de Hertzberg, mais pas entièrement. Il envoya à Thulemeier le texte d'un ultimatum à remettre aux États de Hollande. Si dans un laps de temps que Brunswick devait fixer d'accord avec la princesse, ils n'avaient pas consenti à des excuses suffisantes, les troupes prussiennes franchiraient la frontière. Il s'agissait uniquement de châtier l'insulte faite à une princesse de Prusse. La médiation était laissée complètement en dehors et l'Angleterre ne fut pas invitée à participer à l'opération.

D'accord avec la princesse, Brunswick fixa le délai de réflexion à quatre jours. Brunswick n'était pas enchanté de la besogne qui lui était confiée. Il redoutait une campagne difficile, sans honneur, pour une cause impopulaire. Il avait très peu d'artillerie et une cavalerie insuffisante. A peine sera-t-il entré dans la République qu'il n'aura qu'un désir : en sortir [3]. Mais enfin puisqu'on croyait une guerre nécessaire, il fallait la faire au moment opportun. Depuis qu'il était arrivé, il priait le Roi de hâter ces stériles négociations. On serait prêt pour les premiers jours de septembre.

1. « Le malheur que j'avais prévu est arrivé... j'ai toujours été contre ce voyage et c'est dans mon malheur une grande consolation d'avoir fait ce qui était en mon pouvoir pour l'empêcher et pour détourner votre mère d'une entreprise aussi périlleuse... » Guillaume V à la princesse Louise, 29 juin 1787. (H. A.)

2. Kinckel, *op. cit.*

3. Voir dans Colenbrander, *op. cit.*, III, quelques-unes des dépêches du maréchal de Brunswick soit à la cour de Prusse, soit à la princesse d'Orange.

Il fallait prendre vite une décision, car plus on attendrait, plus une campagne deviendrait malaisée [1].

Lorsque, le 8 septembre, les États de Hollande votèrent, sur le conseil de la France, une invitation à la princesse de revenir à La Haye, Brunswick était, depuis deux jours déjà, en possession de l'ultimatum prussien que Goltz et Thulemeier étaient chargés de faire connaître à Versailles et à La Haye. Frédéric-Guillaume demandait aux États de Hollande de réparer l'insulte faite à sa sœur, de punir les coupables, d'inviter la princesse à venir à La Haye et d'accepter la médiation prussienne dans leur différend avec le Stadhouder. Le courrier qu'on avait envoyé à Paris étant revenu le 11 sans apporter de réponse décisive, Brunswick franchit la frontière le 13 afin d'attendre en Gueldre la réponse des États de Hollande. Elle arriva le soir même. Les États y déclaraient que le roi de Prusse n'était certainement pas au courant des événements et qu'ils se proposaient de lui envoyer deux députés pour l'éclairer. Brunswick vit que cette démarche n'avait d'autre but que de gagner du temps et il se porta sur la Hollande avec trois divisions [2]. Hogendorp avait été attaché à sa personne pour le renseigner sur les choses de Hollande.

Quand l'ultimatum prussien arriva, Vérac venait de quitter La Haye avec tant de précipitation qu'il n'avait pas attendu pour partir que le président des États Généraux lui ait rendu sa visite d'adieu. Les patriotes furent affolés. Ils ne s'attendaient pas à une attaque aussi prompte et les succès qu'ils venaient de remporter un peu partout leur avait fait espérer un triomphe définitif. La Hollande leur était tellement assurée que Harris conseillait aux Orangistes comme suprême ressource de s'enfermer à Brielle en attendant la guerre que Harris appelait de tous ses vœux [3]. Utrecht leur donnait les meilleures espérances ; la Zélande était sur le point de tomber entre leurs mains. Les corps-francs s'étaient rendus maîtres de la côte frisonne et de Franeker où la minorité

1. « En Hollande on ne donnera aucune satisfaction à la princesse et on n'y acceptera pas la médiation des trois puissances... » Baron de Spaen à Brunswick, 20 août 1787. (G. S.)

« Si la France et la province de Hollande gagnent le mois d'octobre par des négociations, toutes nos opérations deviendront nulles... » Brunswick à Finckenstein et à Hertzberg, 19 août 1787. (G. S.)

2. Les divisions Lottum, Gaudi et Knobelsdorf. Cf. Général Th. de Pfau : *Der preussische Feldzug.* Cet excellent ouvrage dont il existe une traduction française contemporaine a été rédigé par un officier de l'armée de Brunswick qui assistait aux événements (Berlin, 1790). Une étude plus récente est due à M. de Trotschke (1875); il en a paru une critique assez documentée dans l'*Edinburgh Review* de la même année.

3. Harris, dép. 21, 24 et 28 août 1787. (*Diaries.*)

avait établi une contre-assemblée semblable à celle d'Utrecht qui ripostait sans tarder à toutes les mesures prises par la Diète de Leeuwarden. C'est ainsi qu'elle prit sous sa protection spéciale les corps-francs interdits par les États réguliers [1]. Over-Yssel et Groningue n'avaient jamais varié dans leurs sentiments. La France venait de faire entendre à l'Angleterre qu'elle n'abandonnerait jamais ses partisans. Vérac et Bourgoing assuraient les démocrates des bonnes dispositions du ministère français, et il semblait, en admettant même que les Orangistes remportassent quelques succès, que les patriotes pourraient facilement tenir jusquà l'arrivée des troupes françaises dans les citadelles imprenables d'Utrecht et d'Amsterdam.

La situation était brusquement renversée. Vérac était parti. Au lieu des quelques soldats du général Van der Hoop on avait en face de soi des troupes solides et bien disciplinées de la meilleure armée d'Europe. Pris à l'improviste, on n'avait pas le temps d'inonder le pays avant l'arrivée des Prussiens. Puis tout d'un coup les nouvelles de Frise deviennent plus mauvaises : Harlingen avec ses magasins d'artillerie est occupé par les troupes régulières. Enfin Salm annonce qu'Utrecht n'est pas défendu du côté de la Prusse.

Sans la France tout espoir était perdu. Le 10 septembre un courrier part pour Versailles et implore un secours immédiat. Tandis que les Prussiens arrivaient aux portes de La Haye, Bourgoing, qui partageait les espérances des démocrates, envoyait à Montmorin l'état des forces hollandaises. Il concluait à l'impossibilité de la résistance, mais pour lui, comme pour les patriotes, l'arrivée des troupes françaises ne faisait aucun doute : « Le moment de sauver la Hollande sera peut-être déjà passé quand vous recevrez ce courrier et il ne faudra plus s'occuper qu'à la venger [2]. » Le ministère était très divisé : Montmorin ne savait que faire entre Ségur qui voulait intervenir, Castries qui n'y était pas opposé, tout en reconnaissant que l'Angleterre était prête sur mer et que nous ne l'étions pas, Brienne qui affirmait que la caisse était vide. Montmorin résolut d'attendre afin de voir ce que ferait l'Angleterre et la manière dont les patriotes se comporteraient. A Saint-

1. Thulemeier, dép. 11 sept. 1787 (G. S.). (Thulemeier croit que la corruption a joué un grand rôle dans les troubles de Frise.) Bigot à Guillaume V, diverses lettres, septembre 1787 (H. A.). Pièces diverses (P. F. et R. A., coll. D.-P., reg. AAAAA). Dumont-Pigalle ne croyait pas la Frise assurée aux patriotes, car il y avait « des faux frères, des traîtres et la canaille qui est stadhoudérienne » et que dans les villages il n'y avait que « des paysans riches dont les trois quarts et demi ne prennent aucun parti ».

2. Bourgoing à Montmorin, 16 septembre 1787. (Colenb.)

Priest qui était arrivé à Anvers mais ne savait s'il devait continuer son voyage, il conseillait d'encourager le parti français. En même temps, il envoyait à Amsterdam deux officiers chargés de lui rendre compte de l'état de la place.

« Ne perdez aucune occasion », écrivait-il à Saint-Priest, « de montrer le plus grand désir de notre part de venir au secours de la province de Hollande; il est question d'en trouver les moyens. Le printemps doit nous donner les facilités qui nous manquent à présent. S'il est des moyens de venir dès à présent au secours de la Hollande, le Roi est décidé à les employer... Le marquis de Lambert doit être avec vous [1]. Les notions qu'il rapportera doivent déterminer notre marche. En attendant nous avons donné ordre à nos troupes de se tenir prêtes [2]. »

Quelques jours après les débris des États de Hollande ayant fait parvenir à Montmorin une nouvelle requête, plus pressante encore, par l'intermédiaire du consul de la République à Bordeaux, le ministre répondit qu'il ne fallait point leurrer Amsterdam d'une vaine espérance : la France n'interviendrait pas [3].

Deux événements avaient produit ce brusque revirement de la politique française : la rapidité de la marche prussienne, l'attitude de l'Angleterre. Les Provinces-Unies avaient été pacifiées sans combat, sans l'ombre même d'une résistance. Utrecht, la ville sainte de la démocratie, avait donné la première le signal de la débandade. Sous prétexte que les communications entre Utrecht et Woerden où résidait la commission souveraine des États allaient être interrompues, Salm demanda un blanc-seing qui l'autorisait à évacuer la ville avec les troupes au service de la Hollande si le besoin s'en faisait sentir. De retour à Utrecht, il trouve la ville très émue par la nouvelle, d'ailleurs purement fantaisiste, que les Prussiens vont arriver. Le 16 septembre, il réunit au cimetière Saint-Jean les troupes hollandaises qui formaient la moitié de la garnison et leur lit le blanc-seing de la commission de Woerden qu'il a transformé en ordre de départ immédiat. Les Hollandais quittent la ville. Le gouverneur Eyck, pris de peur, s'enfuit à son tour en promettant de ramener les Français. En quelques heures tous les habitants éperdus, affolés, s'enfuient en désordre, emportant, entassés pêle-mêle sur les voitures ou les chalands, les

1. Le marquis de Lambert était un des officiers que Montmorin avait envoyés à Amsterdam, l'autre étant Dumas, représentant officieux des États-Unis à La Haye. Cf. les instructions de Lambert et Dumas, 20 septembre 1787. (A. E.)

2. Montmorin à Saint-Priest, 21 et 24 septembre 1787. (Colenb.)

3. Ainsi peut se résumer la conversation de Montmorin avec Meyer, consul des Provinces-Unies à Bordeaux, telle qu'elle fut rapportée à Dumont-Pigalle par Meyer lui-même. (Colenb.)

objets les plus disparates, mais abandonnant les canons, munitions et provisions qui n'avaient jamais servi. Aucun rendez-vous n'étant donné, chacun prit une direction opposée. Salm se dirigea vers Amsterdam, espérant qu'on lui confierait la direction suprême de la défense; on n'autorisa même pas sa légion à entrer dans la ville. Dépité, Salm alla chercher un refuge dans les États de son frère.

Le jour même du départ du Rhingrave, la populace des faubourgs d'Utrecht se ruait dans la ville et pillait au hasard, tandis qu'un détachement des troupes stadhoudériennes entrait sans qu'une goutte de sang ait été versée. Une jeune servante opéra la reddition de la cité imprenable en hissant un drapeau orange à la fenêtre de ses maîtres [1]. A Gorcum il y eut, grâce à Capellen, une apparence de résistance vite évanouie. Partout ailleurs la campagne de Brunswick ressembla à une marche triomphale. Toutes les municipalités lui envoyèrent des députés pour négocier ou même pour lui souhaiter la bienvenue. Malgré ses ordres sévères, ses soldats se mêlaient à la canaille orangiste et des scènes de violence se produisirent un peu partout sans être nulle part réprimées. A la nouvelle de la prise de Gorcum, Utrecht fut littéralement mise à sac par une populace forcenée et cet exemple fut bientôt suivi dans toutes les Provinces-Unies.

Brunswick n'avait ni les moyens d'attaquer Utrecht ni l'ordre de le faire. La querelle étant entre Frédéric-Guillaume et la Hollande, les autres provinces devaient être tenues en dehors des hostilités. C'est donc contre la Hollande seule que porta l'effort des troupes prussiennes qui se trouvèrent bientôt aux portes même de La Haye.

La commission de Woerden réfugiée à Amsterdam avait demandé aux États de Hollande de la rejoindre dans cette ville. De fait tous les matadors avaient abandonné La Haye : Zeeberg avait prudemment gagné Amsterdam; Van Berckel et De Gijselaar avaient également disparu. Dordrecht, Amsterdam, Schoonhoven n'avaient plus de représentants aux États de Hollande. Après de nombreuses discussions, le grand-pensionnaire Van Bleiswijk, arrêté dans sa fuite et contraint de rester à La Haye, dut conclure que toutes les motions orangistes du corps équestre étaient adoptées par les États et une députation fut envoyée au maréchal prussien pour l'avertir que dans la ville où Harris se croyait quelques jours auparavant à la veille de subir le sort des De Witt, le nom d'Orange était partout acclamé. La barque de pêche que

1. Davies, *The Memorial and times of P. P. Quint Ondaatje.*

le ministre d'Angleterre avait fait préparer pour sa fuite à Scheveningen était devenue inutile et la populace renouvelait devant l'ambassade de France les scènes de menaces qui se passaient quelques heures auparavant devant la légation d'Angleterre [1].

Seul Amsterdam restait debout, mais nulle autre voie n'y conduisait que d'étroites chaussées longeant la dangereuse mer de Haarlem. Les routes étaient faciles à défendre et bien fortifiées. Sans artillerie suffisante, Brunswick ne pouvait ni prendre Amsterdam d'assaut ni en faire le siège en règle. Il s'avançait donc sans grand enthousiasme contre la ville où tous les chefs de la faction patriotique avaient cherché un refuge, lorsque quatre députés vinrent le trouver à son quartier général de Leimuiden pour conclure avec lui une suspension d'armes et un accord.

Les débris des États de Hollande, réunis à Amsterdam, avaient pourtant envoyé à Versailles, par l'intermédiaire du consul des Provinces-Unies à Bordeaux, un nouvel appel à l'aide plus pressant encore [2]. Saint-Priest, qui venait de recevoir à Anvers la visite de Paulus, faisait parvenir à Montmorin la liste, demandée par lui, des secours qu'il était nécessaire d'envoyer en Hollande. La conduite du ministère français était étrange. Il avait une grande envie d'intervenir et il le disait, mais il n'avait donné aucun ordre pour la formation du camp de Givet et il ne s'en cachait pas [3]. Il chargeait Falciola d'affirmer au roi de Prusse que les vues des deux cours étaient en parfaite harmonie et il envoyait Groschlag en mission spéciale à Berlin pour rétablir la bonne entente et pour communiquer en secret un projet de réponse au mémoire de Thulemeier, que tout le monde connaissait et auquel Amsterdam même avait refusé de souscrire [4].

1. Caillard, dép. 20 septembre 1787. (A. E.)

2. Le texte de l'appel à la France est du 21 septembre. On en peut lire le texte dans Rendorp. *Memoiren*, II, 314. Bien qu'intercalé dans le récit, ce texte est en français. Quant au mémoire de Saint-Priest, qui est également du 21 septembre, le texte en est aux Affaires Étrangères corresp. Hollande, f. 574. Le mémoire de Saint-Priest fut rédigé d'après un rapport du vicomte de Valence que Saint-Priest avait envoyé en mission à La Haye et d'après les renseignements que lui avait donnés Paulus. Saint-Priest réclamait l'envoi de 20.000 hommes en Hollande, 20.000 à 25.000 en Westphalie, 10.000 à 11.000 à Dunkerque, et de vaisseaux au Cap, à Ceylan. etc. Le mémoire de Paulus était accompagné de notes du marquis de Lambert du 24 septembre 1787. (A. E.)

3. « La Cour de France voyant que V. M. croyait sa considération intéressée à ne pas faire rétrograder ses troupes se flattait pourtant, sur sa dernière déclaration, qu'Elle ne ferait pas agir ses troupes en Hollande... *et que dans cette confiance, elle avait contremandé le camp de Givet...* » Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 10 septembre 1787. (G. S.)

4. Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 12 septembre; Hertzberg et Finckenstein au même, 13 et 21 septembre 1787. (G. S.)

On était généralement convaincu que la France ne laisserait pas ruiner ses alliés sans leur porter secours : Montmorin en avait donné l'assurance aux cours de Londres et de Berlin et sur son ordre, les agents français encourageaient les Hollandais à la résistance. La Prusse, qui hésitait toujours à se mettre sur les bras une guerre d'un succès douteux, songeait, une fois la satisfaction qu'elle exigeait obtenue, à faire à la France toutes les concessions quant à une médiation commune. L'Angleterre seule qui avait senti la France hésitante, pensait qu'il serait possible de l'intimider, et afin de déterminer la Prusse à agir selon ses vues, elle lui offrit des soldats, des navires et de l'argent [1].

Malgré les assertions de Caillard et de Bourgoing, on commençait à n'être pas très rassuré à Amsterdam sur les intentions de la France. Van Berckel songeait à envoyer Mandrillon à Berlin [2] pour négocier directement avec Frédéric-Guillaume. La marche des Prussiens avait frappé de stupeur le parti français et Caillard « prodigieusement aigri, s'expliquait assez imprudemment sur le successeur du marquis de Vérac » [3]. On faisait des bourgeois hollandais en naturalisant en masse les étrangers qui étaient à Amsterdam [4], mais les forces patriotiques étaient insuffisantes et le commandant en chef de la place d'Amsterdam, pourtant un Français, Ternan, demandait que Saint-Priest lui donnât « l'assurance positive qu'il ne serait point abandonné et surtout que les troupes françaises étaient en marche » [5].

Ces craintes étaient justifiées. La France allait décevoir toutes les espérances qu'elle avait fait naître. En même temps que le mé-

1. « *Sa Majesté est résolue, comme alliée, d'aller au secours de la province de Hollande...* » Montmorin à Caillard, 12 septembre. (A. E.)

« L'expédition partie avant-hier et celle d'aujourd'hui *prouveront aux patriotes que nous ne sommes pas d'aussi lâches amis qu'ils le supposaient...* » Rayneval à Bourgoing, même date. (A. E.)

Cf. Salm à Bourgoing, 1er septembre; Bourgoing à Salm, 13 septembre. (A. E.) Finckenstein à Hertzberg, 21 septembre; Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 21 et 29 septembre. (G. S.) Carmarthen à Ewart, 7, 9 et 16 septembre 1787. (R. O.)

2. Thulemeier, dép. 11 septembre 1787. (G. S.)

3. Thulemeier, dép. 18 septembre 1787. (G. S.)

4. Résolutions de la ville d'Amsterdam, septembre 1787. Ces naturalisations furent annulées le 31 octobre de la même année. (A. A.)

5. Ternan à Caillard, 23 septembre. Cf. Lironcourt à Montmorin, 30 septembre 1787. (A. E.)

« Die Herrn Caillard und Bourgoing wissen selbst nicht woran sich sind. Aus verschiedenen Aeusserungen, aus ihrer ganzen Niedergeschlagenheit kann man jedoch wohl schliessen dass sie alle Hofnungen lassen ihrer Parthei wieder abzuhelfen. Hierin haben sie wohl recht *nisi Deus ex machina...* » Schraut, dép. 25 septembre 1787 (H. S.)

Au 15 septembre les forces patriotiques étaient de 8.750 hommes, dont 3 600 à Utrecht; Bourgoing, dép. 16 septembre 1787. (A. E.)

moire des patriotes transmis par Saint-Priest, Montmorin recevait des États de Hollande une lettre lui annonçant que le calme était rétabli dans la province et que leur appel du 10 septembre n'avait plus de raison d'être. Suprême ironie, c'était Harris qui avait rédigé l'acte qui permettait au ministère français de se retirer de l'affaire, sinon sans honte, du moins sans ridicule. Montmorin auquel Eden venait de remettre une nouvelle note de son gouvernement affirmant que l'Angleterre interviendrait si la France faisait la moindre démarche en faveur des patriotes et auquel les rapports de Dumas et de Lambert avaient donné une pauvre idée de la force de résistance du parti français, remit au consul de Hollande la lettre par laquelle il abandonnait à leur sort ceux que ses envoyés ne cessaient d'exciter à la lutte.

Amsterdam n'avait pas attendu l'abandon de la France pour entrer en pourparlers avec Brunswick. Dès le 26 septembre des conférences étaient engagées á Leimuiden entre les envoyés d'Amsterdam et le maréchal. Une suspension d'armes fut accordée et Brunswick vint à La Haye où la princesse, puis le prince étaient successivement entrés en triomphe après une absence de deux ans. Autour du Stadhouder et de sa femme Brunswick trouva réunis Harris, Van de Spiegel, Van Citters et quelques autres chefs du parti [1]. Il leur annonça l'arrivée d'une députation de la ville d'Amsterdam qui viendrait faire des excuses à la princesse, mais chacun se récria que cette concession était insuffisante, et Brunswick fut invité à n'accorder aucun délai pour la reprise des hostilités. Brunswick « faisait le fier, l'homme assuré de ses succès, mais il l'était si peu qu'il ne pouvait que désirer ardemment que l'on terminât bientôt cette très fâcheuse commission pour les troupes du Roi ». Il proposait « d'accéder avec l'Angleterre à l'alliance de la France » car ainsi « tout serait dit » [2].

Au même moment, Caillard recevait de Saint-Priest et transmettait à Amsterdam la nouvelle de l'abandon des patriotes par la France. Cette nouvelle sensationnelle, qui jeta un grand discrédit sur la France, plongea le parti démocratique dans le plus profond découragement. Dès qu'elle eut reçu la lettre de Caillard, la municipalité d'Amsterdam dépêcha de nouveaux émissaires à Brunswick et souscrivit à toutes les conditions du parti orangiste [3]. Les bourgmestres démis reprirent leurs places et une

1. Reigersman, Royer et Tollius, l'auteur du fameux manifeste du 29 mai.

2. Brunswick à Hertzberg, 3 octobre 1787. (Colenb.)

3. Le conseil de guerre et la bourgeoisie armée d'Amsterdam avaient voulu empêcher le conseil de ville de prendre ces résolutions. Voir dép. Thulemeier, 5 octobre 1787. (G. S.)

nouvelle députation fut envoyée aux États de Hollande, en reconnut la légalité et ratifia toutes les délibérations qui avaient déjà été prises.

De son côté la Frise était pacifiée sans qu'il ait été besoin de l'intervention des troupes prussiennes sollicitée par la Diète de Frise. La dissolution des États dissidents de Franeker [1] avait supprimé toute apparence de désaccord.

L'Angleterre et la Prusse osaient à peine croire que la France abandonnerait ses partisans avec une telle gaieté de cœur et, pour prévenir une surprise dangereuse, elles envoyèrent à Versailles Grenville et Alvensleben, qui, avant même la fin de la campagne prussienne, était désigné pour remplacer à La Haye Thulemeier, dont la position était devenue extrêmement délicate [2]. Malgré les assurances de Grenville, une convention secrète fut signée à Berlin le 20 octobre entre Ewart, Finckenstein et Hertzberg dont la politique triomphait enfin. Les deux souverains s'engageaient à soutenir la République au cas où une puissance étrangère chercherait à faire prévaloir une politique autre que celle qu'ils avaient concertée entre eux et qui consistait à dissoudre les corps-francs, à réintégrer le prince d'Orange dans toutes ses charges et dignités et à accorder aux provinces aux règlements la liberté de modifier la constitution de 1674 intégralement rétablie. Les magistrats destitués devaient partout rentrer en fonction. Pour imposer leur volonté, les Prussiens s'engageaient à maintenir sur pied leur armée de Clèves et les Anglais à garder prête une flotte de quarante vaisseaux [3].

En apprenant ces conditions qui étaient en opposition avec tous ses désirs et toute sa politique « la France ne fit aucune difficulté de déclarer qu'elle ne conservait, nulle part, aucune vue hostile relativement à ce qui s'était passé en Hollande ». C'était donc à juste titre que Hertzberg pouvait « se vanter d'avoir humilié Versailles » et d'avoir fait de la Prusse une nation « qui pourrait jouer le rôle de première puissance », puisque les troupes de Frédéric-Guillaume avaient accompli « ce que Louis XIV avait vainement tenté » et que la terreur de ses armes « donnait l'épouvante aux méchants [4] ».

1. Reg. AAAAA de la coll. Dumont-Pigalle (R. A.) et pièces diverses d'archives. (P. F.)

2. Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 30 septembre, 5 et 6 octobre 1787, et copie d'une dép. de Carmarthen à Ewart, jointe aux précédentes, du 28 septembre 1787. (G. S.)

3. Convention secrète du 20 octobre 1787. (Colenb.)

4. Note du ministère français, 27 octobre. Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 15 décembre 1787. (Colenb.) Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 18 sep-

Le règlement des affaires ne fut pas aussi aisé qu'on aurait pu le supposer après une campagne aussi facile. Les difficultés vinrent de Frédéric-Guillaume qui, dès le début de la campagne, manifesta le désir de voir toutes ses dépenses de guerre payées par les Hollandais. Brunswick était très opposé à cette mesure, craignant de compromettre pour une question d'argent tout le profit de la guerre : « Si Votre Majesté insiste, elle voudra bien me permettre que je charge M. de Kalkreuth de la commission [1]. » Le Roi ne voulait pas céder. Ses troupes n'auraient pas réduit à merci la cité de l'or pour qu'il soit encore obligé de débourser les frais de la campagne. Le 14 octobre Brunswick reçut l'ordre d'exiger d'Amsterdam une contribution de guerre. A son tour, Wilhelmine, supplia son frère de « ne pas perdre tout le fruit de l'expédition générale que ses troupes venaient de faire », et comme Brunswick, elle insista sur la nécessité de « faire contraste avec les procédés de l'Empereur [2] ». Le Roi céda « en faveur de sa sœur », à la condition qu'Amsterdam offrirait à ses troupes une gratification qui devrait s'élever à un peu plus de 400,000 florins [3]. Heureusement pour les habitants d'Amsterdam qu'ils avaient eu entre temps l'heureuse idée d'offrir cinq tonnes d'or aux soldats du camp prussien. Bon gré, mal gré, Frédéric-Guillaume se déclara satisfait.

Le 6 octobre, les États de Hollande avaient demandé à la princesse quelle réparation elle exigeait. Elle demanda le désarmement des corps-francs, la réintégration des magistrats destitués et l'exclusion présente et à venir de toute fonction publique des personnes qui avaient contribué à son arrestation. Sur le conseil de Harris elle ajouta que cette exclusion était indépendante des poursuites judiciaires qui pourraient être exercées contre elles. On lui demanda des noms. Elle en donna dix-sept : les cinq membres de la commission de Wœrden, le chef du détachement qui lui avait interdit l'entrée de la Hollande, quelques régents patriotes dont naturellement De Gijselaar, Zeeberg et Van Berckel. La princesse ne disait pas, d'ailleurs, en quoi ces diverses personnes avaient contribué à son arrestation. Le 11, les États souscrivirent à toutes ces conditions. On mit même en délibération de donner des pouvoirs extraordinaires au prince pour re-

tembre 1787. (G. S.) Ces louanges et ces comparaisons se retrouvent dans toutes les dépêches de Hertzberg, de Finckenstein et des autres ministres prussiens dans les derniers mois de 1787.

1. Brunswick à Frédéric-Guillaume, 5 octobre 1787, et à Hertzberg, même date. (Colenb.)

2. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 15 octobre 1787. (Colenb.)

3. Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 21 octobre 1787. (H. A.)

viser la Constitution. Il ne restait plus qu'à retirer les troupes prussiennes. Brunswick prit congé de la Cour le 15 novembre avec beaucoup plus de plaisir qu'il ne s'y était présenté. Le général Kalkreuth, suspect de favoriser les patriotes [1], resta quelque temps encore avec 4,000 hommes. Les derniers Prussiens ne partirent qu'au printemps de 1788.

Harris et, avec lui et par lui, l'Angleterre triomphaient. Des trois ministres qui avaient joué la partie décisive, il restait seul. Après Vérac, Thulemeier avait été disgrâcié. L'envoyé prussien avait appris avec un douloureux étonnement qu'il ne suffit pas toujours d'être un fidèle serviteur et de se ruiner pour ses maîtres pour gagner leur reconnaissance [2]. L'heure des timides et des modérés n'était plus et, avant même que son mandat fut expiré, Van Bleiswijk savait que son héritage était promis à Van de Spiegel que son amitié pour Harris et son attachement à la cause orangiste avaient tout naturellement désigné pour cette haute situation. Dans toute l'étendue des Provinces-Unies les honneurs furent désormais pour ceux qui avaient bien mérité de l'Angleterre.

C'était bien l'Angleterre qui retirait de cette crise tous les avantages qu'elle comportait. Sans avoir perdu un homme, sans avoir même fourni la flotte et l'armée qu'elle était prête à donner, elle reprenait la situation prépondérante qu'elle avait eue dans la République et elle enlevait à sa rivale humiliée une alliée utile. Quant à Frédéric-Guillaume, il ne joua pas dans les Provinces-Unies le rôle de protecteur qu'il avait voulu y jouer. Sa sœur l'avait appelé à l'aide, mais elle n'était pas disposée à écouter ses conseils. Et il en fut pour les frais de la guerre qu'il n'avait pas su se faire rembourser.

En Hollande, la victoire restait à la maison d'Orange et jusque dans la Bourse d'Amsterdam les employés de la banque Hope avaient pu apporter leurs cocardes orange. Partout la populace orangiste se livrait aux débordements de sa joie et de son fanatisme pour la maison de ses princes. Mais le triomphe était précaire. L'invasion prussienne, l'alliance anglaise, les émeutes populaires avaient complètement détaché du parti orangiste tout ce qui lisait et tout ce qui pensait. Nobles et bourgeois, mar-

1. « On l'a rendu suspect à la princesse comme s'il fréquentait des sociétés patriotes avec trop d'assiduité... Je crois aussi qu'il pourrait et qu'il devrait à cet égard agir avec plus de circonspection... » Brunswick à Hertzberg, 5 novembre 1787 (G. S.) Sur les troupes prussiennes à Amsterdam cf. *Jaarboeken*, 1787, et les mémoires de Brunswick à la cour de Prusse. (G. S.)

2. Pièces diverses et correspondance de Finckenstein et Hertzberg avec Frédéric-Guillaume, d'une part, et Thulemeier, de l'autre. (G. S.)

chands et professeurs, étaient maintenant indifférents pour le Stadhouder et cette désaffection s'augmentait encore par suite des mesures rigoureuses qui tenaient en exil une grande partie de l'élite de la nation et rendaient illusoires les libertés chères aux Hollandais. Aux sociétés ouvertes avaient maintenant succédé les sociétés secrètes, mille fois plus dangereuses. Il faudra une autre occupation étrangère qui mette en péril l'existence même des Provinces-Unies pour qu'une nouvelle alliance puisse être cimentée entre la maison d'Orange et la Hollande éclairée.

Les patriciens aussi triomphaient et l'oligarchie était partout rétablie. Mais pour eux comme pour le Stadhouder la victoire était mal assurée. Bien des idées avaient été remuées qui avaient anéanti leur prestige. Dès que la frêle constitution de la République aura été atteinte par les premiers coups de la Révolution française, elle s'effondrera pour ne plus se relever.

Les démocrates étaient maintenant le parti vivant de la Hollande, mais ils étaient dispersés et persécutés. Le 21 novembre 1787, Guillaume V avait proclamé l'amnistie des patriotes hollandais, mais son amnistie portait tant de restrictions que tout chacun pouvait s'en croire exclu. Seuls ses ennemis personnels n'étaient pas cités sur cette liste de proscription[1]. Un véritable exode avait répondu à ces déclarations : « La Flandre et le Brabant autrichiens fourmillent d'exilés et de réfugiés hollandais », écrivait Thulemeier dans les derniers jours de 1787, « au point que le loyer des maisons est porté, tant à Bruxelles qu'à Anvers, à un prix excessif. » La plupart restèrent en Belgique, mais dès les premiers mois de 1788, plus de 2,400 familles hollandaises étaient déjà arrivées en France. On évalue à près de 40,000 le nombre total des proscrits. Dans quelques villes comme Saint-Omer, la majorité de la population était devenue hollandaise. Le gouvernement français tint du moins à honneur de bien recevoir ceux qu'il n'avait pas su défendre. Il avait attribué pour cinq ans à Capellen van de Marsch une pension de 25,000 livres, à Van Ryssel, commandant des troupes du cordon 12,000 livres, à Boetzelaer, d'Utrecht 10,000. D'autres reçurent des sommes moins importantes[2]. Abbema entra comme associé dans une banque

1. Voir le texte de l'amnistie dans Colenbrander, *op. cit.*, III, 296, auquel, sauf quelques détails, le récit de ces événements est emprunté.

2. Boetzelaer était trésorier des États d'Utrecht. Les Frisons Keppel et Beyma eurent chacun 6.000 livres, Eyck, 3.000; Valckenaer, 2.000; Hespe. président d'une société patriotique d'Amsterdam, 1.500; D'Yvoy, 1.500; Dumont-Pigalle, 1.000, etc. Des pensions de 1.000 livres furent en outre accordées aux Français qui avaient été mêlés au mouvement démocratique : Cerisier, Bernard, Marcel... (A. E., corresp. Hollande, reg. 575.)

parisienne, Ondaatje se fixa à Calais, De Gijselaar s'arrêta à Bruxelles, Van Berckel, seul, resta à Amsterdam.

Il n'est peut-être pas téméraire de supposer que ces quelques milliers d'hommes intelligents et instruits, appartenant par leur éducation et leur situation à l'élite de la société, eurent une influence quelquefois décisive dans les régions où ils se fixèrent. Habitués dès leur jeune âge au libre examen, à la responsabilité morale, accoutumés à exprimer leur opinion dans un pays où la liberté de penser était presque absolue, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue politique, appartenant au parti qui était par sa nature même le plus soucieux des droits de la démocratie et en raison même de leurs professions variées, plus aptes que des professeurs de chaire à faire pénétrer des idées dans la masse, ils ont été certainement un des éléments qui ont le mieux préparé les esprits français à une grande évolution démocratique.

CHAPITRE VII

LA TRIPLE ALLIANCE ET LA RÉVOLUTION BRABANÇONNE

(Octobre 1787 – Décembre 1790)

La présence de quelques soldats prussiens n'avait pas suffi à rétablir le calme et à faire des bourgeois hollandais les admirateurs aveugles de la maison d'Orange. Les derniers jours de 1787 furent ensanglantés par des émeutes que provoquaient le plus souvent les troupes allemandes ou la populace orangiste, mais la suppression des corps-francs avait interverti les rôles et transformé en oppresseurs les opprimés de la veille. On eut grand peine à réprimer la fureur de pillage qui s'était emparée des gens des faubourgs : A Amsterdam même, les Juifs maltraitèrent les magistrats et les marchands qui ne portaient pas de cocardes orange et quelques-uns eurent beaucoup de peine à s'en tirer sains et saufs. A Rotterdam il y eut des maisons pillées et des scènes semblables se passèrent à Delft, à Haarlem et aux portes mêmes de La Haye à Voorburg. Dans les provinces ce fut bien pis : A Utrecht les démocrates étaient encore nombreux et les Orangistes, craignant une émeute, prirent les devants. De proche en proche l'agitation gagna Nimègue où les patriotes n'avaient pourtant jamais eu une grande influence. De tous les incidents les plus graves furent ceux de Bois-le-Duc où les officiers furent impuissants à maintenir leurs soldats et où des quartiers entiers furent mis à sac. La tranquillité finit pourtant par se rétablir peu à peu et les magistrats prirent des mesures énergiques pour réprimer l'insolence des libelles à l'égard de la France [1].

A l'imitation du prince, les États provinciaux avaient publié des

1. Caillard, dép. 1er novembre, 14 et 25 décembre (A. E.) ; Athlone à Guillaume V, 3 octobre (H. A.) ; Schraut, dép. 30 novembre (H. S.) ; Harris, dép. 13 novembre 1787 (R. O.) ; *Jaarboeken*, 1787.

amnisties, mais les exceptions étaient toujours si nombreuses qu'elles n'avaient point enrayé le mouvement d'émigration qui portait les plus compromis des patriotes vers la France, un peu vers l'Angleterre et l'Allemagne, mais surtout vers les Pays-Bas catholiques où ils se sentaient naturellement attirés par la facilité des communications, la parenté de race, de langue et de coutumes et par le bon marché de la vie courante [1]. Malgré cet exode que facilitaient les passeports distribués à tous les partisans de la France par le chargé d'affaires français Lironcourt, le nombre des arrestations fut encore considérable. Dans la seule province de Frise, cent huit démocrates furent jetés en prison mais là comme ailleurs aucun des chefs ne put être pris. Ils avaient tous réussi à gagner la France, le nord de l'Allemagne ou le Brabant [2].

Les opposants étant ainsi réduits au silence, la province de Hollande témoigna au Stadhouder une déférence presque sans limites. Une commission fut nommée pour renforcer ses pouvoirs et on convint de lui accorder la nomination, jusque-là réservée à différents collèges, à un assez grand nombre de postes. Schoonhoven ayant même proposé de lui donner le pouvoir de changer les régences de la province à sa volonté, à la seule condition que cette mesure ne puisse jamais être invoquée comme un précédent, toutes les villes, sauf Amsterdam et Haarlem, se rallièrent à cette motion. Guillaume V tint sur une aussi grave question à avoir l'unanimité et par quelques concessions il obtint un vote favorable des deux villes récalcitrantes [3].

Ne pouvant procéder lui-même au changement des régences, le Stadhouder chargea deux commissaires de le faire en son nom. Les personnages qu'il désigna ne convenaient point à une mission aussi délicate : Bentinck de Rhoon était d'un caractère trop emporté et son collègue Merens, avec plus de tact et de modération, n'avait pas une connaissance suffisante de la situation politique [4].

Leur tâche était particulièrement difficile à Amsterdam où les partisans de la maison d'Orange étaient une infime minorité. « A part les Kattenbourgeois », disait un de leurs chefs à Hogendorp, « le nombre des Orangistes ne vaut pas la peine d'être nommé ». On avait dû laisser incomplètes les compagnies bourgeoises pour ne pas les remplir de patriotes et dans la régence où dix-sept

1. Schraut, dép. 1er octobre 1787. (H. S.) Sur les placards d'amnistie : *Jaarboeken*, 1787.

2. Note de Dumont-Pigalle (R. A., coll. D.-P., reg. AAAAA).

3. Caillard, dép. 8 novembre 1787. (A. E.) *Jaarboeken*, 1787.

4. De Jonge. *La Restauration et M. van de Spiegel* (dans *Nederlandsche Rijksarchief*, 1857).

conseillers sur trente-six avaient été destitués, les patriciens gardaient une grande majorité. On avait même laissé au fauteuil de bourgmestre Dedel qui ne cachait pas la mauvaise humeur que lui causait le maintien du règlement de 1674 en Gueldre, Utrecht et Over-Yssel[1].

Que leur dévouement fût réel ou non, les régences, effrayées par les procès engagés contre les patriotes et par la présence des troupes prussiennes n'osaient élever la voix contre les mesures violentes qu'on proposait aux États de Hollande. Salm fut banni de toutes les possessions de la République et il fallut toute la bonté du vieux greffier Fagel pour empêcher que des poursuites ne fussent intentées contre Van Bleiswijk qui venait de donner sa démission du poste de grand pensionnaire où il était remplacé par Van de Spiegel[2].

Les relations devenaient très froides avec la France, irritée de ne pas être tenue au courant des négociations en cours entre l'Angleterre, la Prusse et la République et de voir déclinée l'offre de médiation qu'elle avait faite jadis de concert avec les cours de Londres et de Berlin. D'autre part, de certains papiers saisis à Utrecht, résultait clairement que les canonniers français qui étaient venus dans cette ville étaient munis d'instructions du général Esterhazy. Les États Généraux demandèrent des explications à Versailles : Montmorin, très embarrassé, prétendit ignorer les ordres donnés par Esterhazy. L'affaire n'eut pas d'autre suite; mais pour marquer le refroidissement entre les deux pays, les États Généraux rappelèrent leur ambassadeur Brantsen en ne laissant à Paris que leur envoyé extraordinaire Berkenrode[3].

Au fur et à mesure qu'elle se détachait de l'alliance française, la République se rapprochait de la Prusse et surtout de l'Angleterre. Aussi longtemps que Frédéric-Guillaume n'avait pas été assuré de la parfaite inaction de la France, il avait redouté de se compromettre avec le gouvernement britannique. Malgré l'accord signé avec le chargé d'affaires anglais, il ne souhaitait pas une triple alliance et il lui préférait une entente à deux avec les Pro-

1. *Jaarboeken*, 1787; Harris, dép., 30 novembre et 4 décembre. (R. O.) Thulemeier, dép. 2 et 7 décembre. (G. S.) Notes de G.-K. van Hogendorp (Archives de M. le comte H. de Hogendorp). Cf. G.-K. van Hogendorp *Brieven*, IV, 118 (Mémoire du 11 novembre). Parmi les membres destitués de la régence se trouvaient les Hooft, Temminck, Van der Hoop, De Witt, Bouwens, Hogendorp van Hofwegen... La satisfaction exigée par la princesse avait déjà écarté Abbema, Bicker, deux autres conseillers et Van Berckel.

2. *Jaarboeken*, 1787 : Thulemeier, dép. 9 novembre 1787. (G. S.)

3. Caillard, dép. 14 et 20 novembre ; Montmorin à Caillard, 9 décembre (A. E.); Thulemeier, dép. 2 novembre (G. S.); *Jaarboeken*, 1787.

vinces-Unies. Pour éviter toute difficulté il désirait voir la négociation se poursuivre à Berlin et on songeait même autour de lui à faire entrer la Hollande dans le Fürstenbund. La République aurait gardé la liberté de se faire garantir ses possessions des Indes par un traité séparé avec l'Angleterre [1].

Les Provinces-Unies mettaient beaucoup de mauvaise grâce à souscrire aux vœuxde la cour de Berlin. La Zélande et l'Over-Yssel ne se hâtaient pas de conclure. L'anarchie était telle dans la province de Groningue qu'on désespérait d'en tirer une réponse. De guerre lasse, « Van de Spiegel proposait d'entamer la négociation avec l'assentiment de quatre provinces [2] ». La Hollande, pourtant favorable à l'idée d'une alliance, voulait traiter l'affaire à La Haye, la discuter point par point et donner connaissance du tout à la France [3]. Aussi fut-ce avec un véritable soulagement qu'on apprit à Berlin que le principe d'une alliance avec la Prusse et avec l'Angleterre avait été voté à l'unanimité par les États Généraux et que Reede était autorisé, après avoir remercié la cour de Berlin de son intervention, à entrer en pourparlers sur cet objet avec le ministère prussien [4].

Ce que les Hollandais faisaient pour la Prusse, ils le faisaient aussi pour l'Angleterre. Il fut donc décidé qu'un ambassadeur extraordinaire serait envoyé à Londres pour remercier le roi George de l'intérêt qu'il avait témoigné à la République et que des négociations seraient engagées à La Haye même en vue d'une alliance avec la Grande-Bretagne. Un ami de Harris, Van Nagell, remplaça à Londres le baron de Lynden, que les patriotes avaient jadis choisi pour ses opinions démocratiques et qu'il devenait impossible de maintenir à ce poste, malgré la faveur dont jouissait sa famille à la cour stadhoudérienne [5].

La Hollande espérait obtenir du gouvernement britannique la restitution de Negapatnam et le monopole du commerce des épices. L'Angleterre se montra très disposée à entrer en pourparlers à ce sujet à condition naturellement qu'on lui offrît des équivalents. Elle entendait pour le moins se faire céder un droit

1. Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 5 octobre ; instructions d'Alvensleben, 1er octobre ; Finckenstein et Hertzberg au duc de Brunswick, 6 octobre ; Frédéric-Guillaume à Thulemeier, 12 novembre 1787. (G. S.)

2. Thulemeier, dép. 20 et 27 novembre 1787. (G. S.)

3. Thulemeier, dép. 30 novembre (G. S.) ; Caillard, dép. 20 novembre 1787. (A. E.)

4. *Jaarboeken*, 1787 ; Caillard, dép. 20 novembre 1787. (A. E.)

5. Caillard, dép. 7 décembre (A. E.) ; Harris, dép. 14 décembre 1787. (R. O.) Reede et Van Nagell furent revêtus pendant quelques heures du caractère d'ambassadeurs pour présenter les remerciements de la République. Après la cérémonie ils redevinrent simples ministres.

exclusif de séjour et de radoub dans les ports de Negapatnam, de Trinconomale et du Cap. Grenville et le ministère indien, allant plus loin, voulaient exiger la cession d'une partie de Ceylan, de Riouw et de Bantam dans l'Insulinde. Ce n'était pas du tout ce que voulaient les Hollandais. Van de Spiegel, se faisant leur interprète, réclamait la restitution de Negapatnam sans conditions. Il estimait que le renouvellement du traité d'alliance était le seul équivalent qu'il convînt à la République d'offrir. N'arrivant pas à s'entendre à ce sujet on décida d'en faire une négociation séparée. C'est dans ces conditions que le 24 décembre Harris remit à la commission nommée à cet effet un projet de traité comportant une alliance défensive, la garantie de la constitution néerlandaise de 1747 et des stipulations de secours réciproques en cas de guerre [1].

Pour être en état de fournir un secours, il fallait que les Provinces-Unies eussent à leur disposition une armée. On demanda donc à l'Angleterre de céder ses troupes hessoises : elle refusa [2]. La République fut plus heureuse avec le duc de Saxe-Weimar qui lui proposa d'entrer en pourparlers avec les princes du Fürstenbund pour la création d'une armée de 16,000 hommes. Le séjour du duc en Hollande eut une conséquence plus importante encore. Harris, qui le savait très bien vu de Frédéric-Guillaume, mit toute son habileté à le séduire et à faire de lui un agent du parti anglais à Berlin. La chose était d'autant plus nécessaire que les deux cours cherchant à s'immiscer dans les affaires intérieures de la République, il était de toute nécessité, si elles ne voulaient détruire l'effet de leur immixtion, que l'une des deux suive l'impulsion de l'autre. L'accord une fois établi, Harris pouvait être tranquille : les diplomates prussiens n'étaient pas de taille à lutter avec lui [3].

L'entente entre la Prusse, l'Angleterre et les chefs du gouvernement néerlandais mettait le chargé d'affaires de France dans une situation particulièrement gênée et délicate. Un hasard qu'il dut bénir lui envoya une maladie qui le retint au lit pendant les premiers jours du triomphe de ses adversaires et au moment des

1. Instructions de Harris, 28 novembre; Harris, dép. 18 et 25 décembre; Harris à Van de Spiegel et au Comité secret, 11 et 24 décembre; Note de l'India Board, 21 déc. 1787. (R. O.)

2. Carmarthen à Harris, 21 décembre 1787. (R. O.)

3. La cour de Berlin espérait ressaisir la direction des affaires en créant un conseil dirigé par la princesse qui s'occuperait de toutes les affaires importantes. D'autre part, l'activité de Harris était inlassable et il n'attendait que la signature de l'alliance pour se rendre à Amsterdam et établir dans cette ville un nouveau système de roulement favorable au parti orangiste. Harris, dép. 4 décembre 1787. (R. O.)

fêtes qui furent données pour l'anniversaire de Guillaume V. Au reste ses relations avec la cour stadhoudérienne étaient en apparence correctes et même empreintes d'une certaine cordialité. Van de Spiegel lui affirmait que la République était fermement résolue à tenir ses engagements à l'égard de la France et Caillard ne voulut pas relever trop vivement la contradiction qu'il y avait entre ces assurances et le fait de contracter une alliance avec les ennemis de la France. Le cabinet de Versailles cherchait à ne pas se créer de difficultés et ses agents se faisaient extrêmement discrets. Pour éviter tout froissement, Saint-Priest laissa plusieurs mois s'écouler avant de se mettre en route et Vérac ne revint pas à La Haye pour présenter ses lettres de rappel. Ce fut Caillard qui s'en chargea et il le fit dans « un style mielleux et bas » [1].

La France, ne pouvant agir ouvertement, cherchait à reconstituer sous main son parti. Caillard avait pour ce travail deux collaborateurs précieux : le ministre d'Espagne Llano et le chargé d'affaires autrichien Schraut qui sut amener à ses vues le nouveau ministre de l'Empereur, Mérode. Le comte de Bunge, ministre de Suède, qui avait lui-même accompagné jusqu'à la frontière un des patriotes les plus compromis [2], leur était naturellement favorable et les renseignait du mieux qu'il pouvait [3].

Malgré l'apparente tranquillité du parti démocratique les Orangistes n'étaient qu'à demi rassurés sur les intentions de la France. On parlait de forces considérables assemblées autour de Lille et de Dunkerque. On pensait que l'attaque serait dirigée contre Middelburg et l'île de Walcheren et que les patriotes réfugiés dans les Pays-Bas autrichiens et le nord de la France formeraient l'élément principal de cette armée. Bien mieux : la France ayant soi-disant obtenu des États de Brabant le libre passage pour ses troupes, on donnait la date précise de leur mise en marche,

1. Harris, dép. 8 janvier (R. O.) et 5 février (*Diaries*); Alvensleben, dép. 8 mars (G. S.); Caillard, dép. 13 janvier, 21 mars et 1er avril 1788. (A. E.)

2. Le comte d'Amerongen de qui Bunge allait bientôt être parent. Caillard, dép. 19 mai 1789. (A. E.)

3. Caillard, dép. 13 janvier (A. E.); Harris, dép. 8 et 29 janvier (R. O.); Alvensleben, dép. 8 mars 1788. (G. S.)

Le comte de Llano, frère de l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, avait épousé l'année précédente la chanoinesse de Dölln, nièce du baron de Reischach. Il vivait sur un pied de grande intimité avec Caillard. Le comte de Mérode-Westerloo, très aimé et estimé de Joseph II, possédait tant de son chef que de celui de sa femme, née princesse de Grimberghen, des biens considérables dans les Pays-Bas autrichiens. Il affectait la plus absolue neutralité, mais, sous l'influence de Schraut, qui était entièrement acquis aux idées démocratiques, il faisait les avances les plus marquées à Caillard : « He affects indeed to be perfectly neutral tho' it is evident that his leanings are french », écrivait Harris, 29 janvier 1788. (R. O.)

20 février. On n'avait pas moins de craintes pour les colonies et on s'attendait d'un moment à l'autre à apprendre que le Cap ou telle autre possession de la République était tombée entre les mains des Français. Le général de Welderen, gouverneur de Maestricht, reçut l'ordre de se tenir sur ses gardes et des espions furent envoyés dans la Flandre française pour surveiller les mouvements des garnisons Tout le monde cependant ne partageait pas ces frayeurs : Alvensleben méprisait trop la France pour la croire capable d'un tel effort. De son côté Van de Spiegel était extrêmement confiant, et Harris lui-même, pourtant moins optimiste, avait trop d'esprit pour prêter une oreille attentive aux histoires fabuleuses qu'on débitait en Hollande. Il était plutôt tenté de voir dans les préparatifs militaires de la France une conséquence de l'agitation qui commençait à se manifester dans les Pays-Bas autrichiens [1].

Pour parer à toute éventualité le Stadhouder proposait une augmentation des forces de terre et de mer, mais ses préférences allaient toujours à l'armée [2]. Il réussit à conclure avec le duc de Brunswick un traité de subsides qui devait assurer à la République un nouveau contingent de 3,000 hommes, mais le mauvais vouloir de quelques provinces fit traîner les délibérations. Amsterdam craignait toujours qu'on ne lui imposât de tenir garnison et elle ne se résignait qu'à regret aux sacrifices qu'on exigeait d'elle. Le projet du prince fut pourtant adopté par les États de Hollande dès le mois de mars [3].

La situation pécuniaire rendait d'ailleurs très difficiles des mesures énergiques. La dette publique avait augmenté de façon inquiétante : elle était au 1er janvier 1788 de près d'un milliard de florins dont quatre cents millions pour la seule province de Hollande. Des réformes étaient urgentes et nul ne le sentait mieux que Van de Spiegel dont les capacités en matières financières étaient tout à fait remarquables. Il fit adopter comme mesures provisoires un impôt du centième et du deux-centième denier et un emprunt de cinq millions de florins. Puis il se remit au travail pour trouver les moyens d'obtenir des impôts plus productifs et des charges mieux réparties [4].

1. Harris, dép. 5 février (*Diaries*), 8 et 11 janvier, 7 et 15 février (R. O.); Caillard, dép. 1er et 11 avril (A. E.) ; Van de Spiegel à Guillaume V, 14 mars 1788. (H. A.)

2. D'après le projet qu'il préparait en janvier 1788, les forces de terre eussent été portées à 36.000 hommes. *Jaarboeken*, 1788.

3. Harris, dép. 29 janvier et 18 mars (R. O.); Caillard, dép. 5 février. (A. E.) Mémoire de Van de Spiegel. (R. A., coll. Van de Spiegel.)

4. Thulemeier, dép. 1er janvier; Alvensleben, dép. 26 février 1788. (G. S.) *Jaarboeken*, 1788.

Toutes ces circonstances produisaient une inquiétude et un malaise général et la commission chargée d'épurer les magistratures rencontrait souvent dans sa tâche des obstacles presque insurmontables. On critiquait beaucoup les choix faits à Amsterdam où les partisans du Stadhouder restaient, malgré la création de deux nouvelles sociétés orangistes [1], une infime minorité. Le renouvellement de la régence donna lieu à des scènes violentes que la présence des soldats de Kalkreuth fut impuissante à empêcher [2]. Des désordres semblables se produisirent dans plusieurs villes et en particulier à Dordrecht, mais nulle part les troubles ne durèrent autant qu'à Haarlem. Rhoon et Merens, qui n'avaient pu découvrir des bourgeois orangistes, invitèrent quelques jeunes gens des villes voisines à acheter le droit de cité afin qu'il fût possible de leur conférer les honneurs municipaux. La composition du conseil, où les commissaires s'étaient vus dans la nécessité de laisser quelques démocrates, était tellement hétéroclite que les bourgeois manifestèrent de l'humeur et réclamèrent la réinstallation de l'ancienne régence [3]. Dans toute la République la situation des partis était à peu près la même : une majorité qui abusait de sa force et une minorité qui attendait l'heure de la revanche [4].

La destitution ou la fuite d'un grand nombre de magistrats, les poursuites exercées contre quelques autres avaient rendu certains tribunaux déserts et le cours de la justice se trouvait en plusieurs endroits suspendu [5]. Ce fait ne fut pas sans utilité pour les démocrates, car le temps adoucissait les passions et le gouvernement mettait de moins en moins de sévérité dans la persécution des patriotes. Harris excitait les Orangistes à se montrer impitoyables pour tous les fauteurs de troubles. Leurs premières mesures lui firent espérer la condamnation des triumvirs, de Paulus, de tous les membres de la commission de Woerden [6], mais peu à peu cette ardeur se calma. L'amnistie des États de Hollande couvrit beaucoup des personnages les plus compromis. De Gijselaar et

1. Pièces diverses (AA, reg. *Politieke clubs*).

2. Harris, dép. 18 janvier, 1er février (R. O.); Alvensleben, dép. 21 janvier et 4 février 1788. (G. S.)

3. Caillard, dép. 1er février; Mariane à Saint-Priest, 27 mars (A. E); Alvensleben, dép. 21 janvier 1788. (G. S.)

4. Voir en particulier les lettres de Bigot à Guillaume V, 6 février et de Heeckeren-Suideras au même, 7 janvier et 5 février 1788. (H. A.) Heeckeren-Suideras avait obtenu l'*épuration* de la régence de Zutphen.

5. Alvensleben, dép. 26 janvier 1788. (G. S.)

6. Le comte de Wassenaer-Starrenburg, ancien chef de la minorité du corps équestre de Hollande, fut pris de peur et alla rejoindre Van Berckel à Amsterdam, bien résolu à ne pas bouger. Caillard, dép. 22 février 1788. (A. E.)

Van Berckel ne furent pas inquiétés et le propre frère de Van Berckel, ministre de la République à Washington, fut traité avec affabilité par la cour stadhoudérienne. Par égard pour sa famille on laissa un patriote convaincu, Van der Hoop, au poste de Liège au moment même où les événements de l'évêché attiraient l'attention des cours alliées. On se borna à une enquête sur les agissements de Paulus, destitué du poste de fiscal, et à des poursuites contre quelques autres chefs de la faction patriotique. C'est ainsi que Capellen van de Marsch, qui était en France, fut cité à comparaître devant la cour de Gueldre pour se justifier d'une accusation de haute trahison. La confiance renaissait peu à peu et beaucoup d'émigrés s'adressèrent à Van de Spiegel pour savoir s'ils pouvaient rentrer sans crainte d'être recherchés [1].

L'indulgence de Van de Spiegel n'était faite ni de faiblesse ni de sympathie pour les démocrates, mais d'une vue juste de la situation. Il favorisait toutes les mesures de précaution qui étaient susceptibles de préserver le gouvernement sans le rendre impopulaire, mais il était hostile à toutes les propositions exagérées qui, en ôtant au Stadhoudérat son caractère républicain, menaçaient de détacher du prince ceux de ses partisans qui étaient le plus attachés aux formes anciennes de la Constitution.

C'est ainsi qu'il accueillit avec joie la proposition faite aux États de Hollande par les députés d'Enkhuizen de déclarer les charges de Stadhouder, capitaine et amiral général inhérentes à la Constitution et de les faire garantir par toutes les provinces réciproquement. Grâce à ses efforts l'Acte de Garantie fut signé le 27 juin, quatre mois seulement après la proposition d'Enkhuizen [2].

Il laissait passer sans s'en occuper des projets qui étaient empreints de l'esprit le plus royaliste, mais dont il jugeait les conséquences insignifiantes, tel par exemple le plan de quelques paysans de l'île de Walcheren, appuyé par Lynden-Blitterswijk de rendre le titre de Premier Noble de Zélande héréditaire [3]. Mais quand on émit l'idée de créer Guillaume V comte souverain de Hollande, il s'y opposa de tout son pouvoir. La proposition ne trouvait d'ailleurs aucune faveur dans les cercles de la cour. Harris la jugeait si absurde qu'il la croyait née dans le cerveau de Schraut et de Caillard et uniquement destinée à rendre le prince impopulaire. En réalité, c'était bien dans le parti orangiste

1. Alvensleben, dép. 14 février et 21 mars (G. S.) : Harris, dép. 18 et 29 janvier et 5 février (R. O) ; Caillard, dép. 22 février 1788. (A. E.) *Jaarboeken*, 1788.

2. Alvensleben, dép. 7 février 1788. (G. S.) J.-K.-J. de Jonge. *La Restauration et M. van de Spiegel*, p. 316.

3. Mémoire de Van de Spiegel, 1788. (R. A., coll. Van de Spiegel.)

qu'elle avait trouvé sa source. Quelques jours seulement après la révolution de septembre 1787, un homme du peuple en avait parlé à Bentinck de Rhoon à une séance d'une société orangiste. Rhoon avait repoussé l'idée avec vivacité, mais il ne put l'empêcher de germer et elle se développa rapidement parmi les paysans, au fond royalistes, du pays plat. Huit villes et soixante-quinze villages demandèrent à Rhoon de porter la question aux États de Hollande; on affirmait que Schoonhoven ou Gouda en prendrait l'initiative, mais l'hostilité d'Amsterdam et des autres grandes villes en rendait la réalisation chimérique [1].

L'opposition rendue prudente par les manifestations qui n'épargnaient même pas les représentants des cours étrangères, n'osait élever la voix par crainte de représailles et la majorité, très habilement conduite par Harris, Van de Spiegel et un peu Alvensleben, ne trouvait guère de résistance pour des mesures qui auraient, quelques mois auparavant, soulevé tous les bourgois [2]. Frédéric-Guillaume aurait voulu que la Prusse jouât à l'égard des Provinces-Unies le rôle de puissance protectrice exercée jusque-là par la France ou l'Angleterre [3]. Pour que la chose fût possible, il eût fallu au roi de Prusse un ministre extrêmement habile qui semât l'or à pleines mains. Alvensleben n'était pas sans mérite. C'était un diplomate droit, intelligent et affable, mais avec un traitement médiocre il était impossible à un homme nouveau de rivaliser avec Harris à qui le ministère britannique laissait une entière liberté, dont la bourse était toujours bien garnie et en qui les chefs du gouvernement hollandais reconnaissaient le principal artisan de la révolution de 1787 [4]. A ce point de vue, la prin-

1. Caillard, dép. 13, 22 et 29 janvier (A. E.); Harris, dép. 1er février (R. O.); Mérode, dép., 15 janvier et 29 mars 1788. (H. S.)

2. Le comte de Mérode avait été insulté par la populace pour n'avoir pas porté de cocarde orange (Caillard, dép. 15 et 18 avril, A. E.; Alvensleben, dép. 17 avril 1788, G. S.). Certaines villes avaient reçu garnison et même Amsterdam, fait sans précédent dans l'histoire de la République. Mérode, dép. 15 janvier 1788. (H. S.)

3. « Il faut éviter toute démarche contraire à mes vrais intérêts où ma sœur par attachement pour le pais où elle est pouroit vouloir vous entrainer... Une autre point qui demande encore toute votre aplication, c'est de tâcher de faire gagner la prépondérance à la Prusse sur l'Angleterre dans les afaires de la République où Harris voudroit faire le dictateur... Si lon jette un coup sur l'histoire de la République depuis son existance l'on y trouvera que de tout temps elle a été soutenue par une autre puissance... En si prenant avec habileté, je crois qu'il seroit aisé de faire jouer ce rôle à la Prusse... » Frédéric-Guillaume à Alvensleben, 15 janvier 1788. (G. S.)

4. Alvensleben s'étant plaint de la différence qu'il y avait entre la situation de Harris et la sienne (dép 12 mai 1788, G. S.) : « Les complaisances des commerçants pour obtenir des avantages dans le traité de commerce à conclure, la reconnaissance de tant de familles qui reçoivent par lui une existence dans la

cesse avait eu parfaitement raison lorsqu'elle avait demandé à son frère, dans l'intérêt de la Prusse, d'envoyer, de préférence à Alvensleben, Goertz qui connaissait la Hollande et y avait des relations[1].

Il était d'autant plus difficile à Alvensleben de jouer les premiers rôles qu'on le tenait à l'écart de toutes les grandes négociations. La question de l'alliance se traitait à Berlin même entre Reede et le ministère prussien[2]. Quand Frédéric-Guillaume avait quelque plainte à faire, il écrivait directement à son beau-frère et la princesse agit de même quand elle voulut attirer l'attention de la cour de Prusse sur les événements de Liège[3]. Il ne restait à Alvensleben qu'à prendre note des événements et à en faire part à sa cour. Ce n'était pas ainsi qu'il pouvait « faire gagner la prépondérance à la Prusse sur l'Angleterre ».

société... ; l'influence que le chevalier Harris emprunte de la cour stadhoudérienne même qui voit en lui le premier ambassadeur qui s'est mis au-dessus de toutes les étiquettes et qui a des attentions pour la maison d'Orange qu'elle retrouvera difficilement chez un autre ambassadeur français et même anglais... Il a de plus carte blanche pour agir comme il veut... sans demander préalablement les ordres de sa cour. Il ne se rend jamais désagréable par la sollicitation des affaires particulières... Quand on joint à toutes ces considérations que ce ministre reçoit quelquefois dans sa maison 3.500 personnes par mois, on conçoit aisément qu'il est impossible de lutter avec lui... » Le ministère prussien lui répondit (19 mai 1788, G. S.) : « Je ne prétends pas à cette influence qu'on ne peut obtenir que par l'éclat, le faste et les dépenses d'une ambassade. Je crois que je paye mes ministres d'une manière honnête et convenable... Je ne connais aucune cour qui donne carte blanche à ses ministres... » Cf. Brunswick à Hertzberg, 8 novembre 1787. (G. S.) « Harris est consulté sur tout... » Harris venait justement (mai 1788) d'obtenir du ministère britannique qu'il aiderait la Zélande par un prêt (R. O.). La cour stadhoudérienne était surtout charmée par son mépris de l'étiquette, chère aux diplomates français. « Bien mieux », écrivait Caillard (dép. 9 mai 1788, A. E.), « Mme Harris cède le pas à la princesse Louise ! » « Il parait que M. Harris se connait mieux en intrigues qu'en dignité... On serait tenté de croire que la cour stadhoudérienne a perdu totalement de vue la nature de son existence politique... » répondit Montmorin. (22 mai, A. E.) Sur Alvensleben cf. Caillard, dép. 4 novembre 1788 (A. E.).

1. Voir les dép. échangées à ce sujet entre la princesse, Hertzberg et Frédéric-Guillaume dans les derniers mois de 1787. (G. S.)

2. La négociation avait été quelque peu retardée par le fait que Frédéric-Guillaume voulait éviter toute stipulation qui pût l'engager dans une guerre aux Indes. Les Hollandais ripostaient en refusant de secourir le roi de Prusse en cas d'attaque contre les provinces éloignées de Prusse et de Silésie qui étaient précisément les plus exposées. On convint d'un moyen terme. Le roi de Prusse s'engagea à défendre la République contre toute attaque d'une puissance européenne. (Frédéric-Guillaume à Finckenstein et Hertzberg, 3 janvier; note de Hertzberg, 3 janvier; note de Reede, 29 janvier; Finckenstein et Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 1er février ; projet de traité remis à Reede, 5 février 1788, G. S.) A la fin de février l'alliance était déjà votée par les États de Hollande, Groningue et Utrecht. Alvensleben, dép. 26 et 28 février 1788. (G. S.)

3. Frédéric-Guillaume à Guillaume V, 1er février (H. A.) ; princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 4 avril 1788. (G. S.)

Harris avait pourtant éprouvé les plus grandes difficultés à faire adopter son traité d'alliance. Les Hollandais soutenaient qu'il leur était impossible de croire en la sincérité de l'Angleterre si elle gardait les gages acquis pendant les dernières hostilités et ils réclamaient, sans aucune concession de leur part, la restitution de Negapatnam et un traité de commerce avantageux. L'opposition d'Amsterdam semblait irréductible et Harris qui craignait que l'arrivée, qu'on disait prochaine, de Saint-Priest, ne donnât une force nouvelle au parti démocrate et ne réduisît à néant son travail de plusieurs années, proposait d'accorder aux Hollandais tout ce qu'ils demandaient. Il réussit pourtant, par quelques promesses vagues, à vaincre leur résistance et le 15 avril fut signé le traité qui en fait replaçait les Provinces-Unies ou du moins leurs colonies sous le protectorat de l'Angleterre [1]. Le prestige de Harris, dont la réception comme ambassadeur avait eu les apparences d'un triomphe, était tel qu'il pouvait prétendre à « la dictature » de la République [2]. Frédéric-Guillaume, avec une irritation jalouse, trouvait que l'Angleterre n'avait pas besoin de « stipulations aussi extraordinaires » pour garder son prestige et qu'elle fournissait des arguments à la France pour une rupture devenue d'ailleurs nécessaire [3].

Montmorin exigeait en effet des explications précises sur les clauses du traité avec l'Angleterre, car il ne convenait pas à la dignité du Roi « d'avoir des liaisons incertaines, équivoques et contradictoires ». La réponse des États Généraux fut ambiguë et à dater de ce moment l'alliance entre la France et les Provinces-Unies ne subsista plus que de nom. Les États avaient cru faire assez en communiquant le traité avant la ratification et ils avaient

1. L'art. 6 du traité portait en effet : « Mais comme il peut arriver (vu l'éloignement des possessions des deux hautes parties contractantes) que les avantages qui doivent leur résulter réciproquement de la conclusion du présent traité peuvent devenir illusoires si l'on ne peut prendre des mesures pour la défense mutuelle desdites possessions avant que leurs gouverneurs respectifs aient reçu des ordres de l'Europe à cette fin, il est stipulé et convenu en cas qu'une d'elles soit hostilement attaquée ou bien menacée d'une attaque hostile de ses possessions soit en Afrique soit en Asie par une puissance européenne, qu'il sera enjoint aux gouverneurs de leurs établissements dans ces deux parties du monde de se concerter mutuellement sur les secours à fournir et en cas de besoin de fournir ce secours de la manière la plus efficace à la partie attaquée et que des ordres pour cet effet soient expédiés auxdits gouverneurs... » Traité du 15 avril 1788. Sur les négociations : Harris, dép. 4 janvier et 22 février (*Diaries*), 11, 18 et 28 mars 1788. (R. O.)

2. *Gazette de La Haye*, 17 mars ; Harris, dép. 14 mars (*Diaries*); Caillard, dép. 21 mars 1788. (A. E.)

3. Frédéric-Guillaume à Alvensleben, 9 mai ; Hertzberg au même, 25 juillet 1788. (G. S.)

cru donner une preuve suffisante de leur condescendance en n'insistant pas sur l'affaire des canonniers français venus à Utrecht [1].

Montmorin, désespérant de voir la France reprendre dans la République la situation prépondérante qu'elle y avait eue avant la révolution, commençait à se désintéresser des choses de Hollande. Il envoya à La Haye, en mission secrète, le marquis d'Osmond, qui était chargé des intérêts des réfugiés, pour s'informer de la possibilité d'en renvoyer quelques-uns chez eux. Harris pouvait être tranquille : Saint-Priest n'était pas pressé de rejoindre son poste et Montmorin ne faisait aucune démarche pour brouiller les cours de Londres et de Berlin [2]. A plus forte raison pouvait-il se tenir assuré que les vaisseaux français dont on annonçait de temps à autre la prochaine venue, n'existaient que dans l'imagination inquiète de quelques esprits crédules [3].

Saint-Priest dut pourtant se résigner à prendre le chemin de la Hollande. Il y arrivait maussade et muni d'instructions où perçait la mauvaise humeur du ministère français à l'égard de l'Angleterre et de la maison d'Orange [4]. On ne fit rien à La Haye pour dissiper ses préventions et dès le début ses relations avec les Hollandais furent froides et marquées au coin de la défiance. Le parti français était partout molesté, quelquefois avec impudence. Le représentant de l'Empereur avait été insulté dans la rue et *la Gazette de La Haye* saluait l'arrivée de Saint-Priest en écrivant « que les Français étaient en ce moment des singes qu'on fouettait et qu'on faisait danser ». Van de Spiegel refusa de lui rendre les honneurs qui avaient été décernés à La Vauguyon et à Vérac lors de leur première visite et la foule manifesta de l'humeur de voir ses laquais sortir en livrée et sans cocarde orange.

Saint-Priest « mettait dans tous ses procédés une grande modération, mais à travers ses politesses, il était aisé de démêler une énergie de caractère, une fierté qui ne manqueraient pas de se développer ». Ses gens n'affectaient pas la même prudence « et toutes leurs démarches semblaient calculées pour inviter la populace à les insulter », ce qui ne manqua pas d'arriver. Des incidents insignifiants par eux-mêmes faillirent amener des complications par la maladresse des laquais de Saint-Priest et par

1. *Jaarboeken*, 1788; Caillard, dép. 1er et 29 avril; Berkenrode à Montmorin, 17 avril; Montmorin à Caillard, 20 avril 1788. (A. E.)

2. Montmorin à Osmond, 19 avril et à Caillard, même date (A. E.); Finckenstein et Hertzberg à Alvensleben, 16 mai 1788. (G. S.)

3. Gomm, dép. 27 et 30 mai 1788. (R. O.)

4. Instructions du comte de Saint-Priest, 14 mai 1788. (A. E.)

l'insistance que mit l'ambassadeur de France à en exiger réparation[1].

A toutes ses réclamations les États Généraux répondirent par des échappatoires. Ils refusèrent très poliment mais aussi très nettement d'accéder au vœu de la France de voir supprimer l'article du traité qui accordait de si grands avantages à l'Angleterre dans les Indes ou d'en voir insérer un semblable dans le traité avec la France. Saint-Priest n'eut plus qu'une idée : s'en aller. Quelques semaines seulement après son arrivée il partait pour ne plus revenir. Encore avait-il retardé son départ pour être désagréable à Harris. Il ne s'était lié avec personne, pas même avec ce qui restait de chefs du parti français. Sauf dans les visites imposées par l'usage, il n'avait vu que Maillebois, Mérode et Bunge[2].

Au moment même où Saint-Priest faisait en Hollande cette fâcheuse et maladroite apparition la politique de Harris triomphait au château du Loo d'une manière définitive. Frédéric-Guillaume, cédant à un vœu, depuis longtemps exprimé de sa sœur, venait d'y arriver avec son fils aîné qu'il espérait fiancer à sa nièce Louise, une des plus riches héritières d'Europe[3]. Le ministère britannique qui avait maintenant toute confiance dans l'habileté de Harris lui donna carte blanche pour conclure un accord avec le roi de Prusse. La partie était difficile à jouer. Frédéric-Guillaume « avait peur de Harris »[4] et le parti français, encore puissant à la cour de Berlin, avait semé sur la route du Roi quelques-

1. Les laquais de Saint-Priest avaient malmené une fillette juive dont les chansons avaient attiré devant l'ambassade de France une foule de curieux. Un autre laquais avait foulé aux pieds une cocarde orange. Un autre encore, se croyant insulté, avait dégainé contre une bande de gamins qui le poursuivaient et en avait blessé deux. Des enquêtes furent faites, mais comme elles révélaient la culpabilité des laquais plutôt que celle de la foule, les États Généraux refusèrent de donner suite à ces affaires, d'où mauvaise humeur de Saint-Priest. Voir : *Jaarboeken*, 1788 ; *Mémoire* de Van de Spiegel, 1788. (R. A.) Dépositions de Roosje Filips (la fillette juive) Forster et Jongbloed (les gamins blessés) et celles de tous les témoins ; Notes de Saint-Priest, 2 et 6 juin et juillet. Rapport des conseillers de Hollande, 11 juin. Réponses des États Généraux, 12, 26 et 30 juin, 14 et 19 juillet ; Saint-Priest, dép. 3, 6, 15 et 26 juin, 1er 4, 8 et 19 juillet et 1er août et rép. de Montmorin, 23 juin et 10 juillet (A. E.) ; Gomm, dép. 3 juin et Harris, dép. 1er juillet. (R. O.) Van de Spiegel à Guillaume V, 2 et 5 juin. (H. A.) Alvensleben, 2 et 24 juin, Renfner, dép. 6, 9 et 12 juin 1788. (G. S.)

2. Renfner, dép. 6 juin ; Alvensleben, dép. 24 juin (G. S.) ; Schraut, dép. 1er août (H. S.) ; Saint-Priest, dép. 19 juillet et 1er août 1788. (A. E.)

3. La princesse avait 2 millions de florins de dot, mais le prince Frédéric-Guillaume ne se laissa pas séduire malgré un séjour assez long qu'il fit en Hollande et « Loulou » épousa peu après un autre de ses cousins, le duc héritier de Brunswick.

4. Harris, dép. 15 juin 1788. (R. O.) Il y a plusieurs dépêches de la même date (dont une dans les *Diaries*).

uns de ses émissaires les plus adroits pour empêcher la signature d'un traité d'alliance avec l'Angleterre. Au Loo même où Saint-Priest n'avait pas voulu venir, Maillebois, Galitzin et Stein représentaient la coterie favorable à la France. Leurs efforts furent rendus inutiles par l'ingéniosité d'adversaires à qui les procédés de vaudeville semblaient familiers [1]. Frédéric-Guillaume était maintenant entièrement dominé par le parti anglais. « Il avait toujours souhaité une alliance avec l'Angleterre. » Il en voulait même au prince Henri d'être resté ce qu'il était lui-même quelques mois auparavant : « mon oncle ne veut pas mener une vie douce et paisible », dit-il à Harris « il me forcera de la rendre dure [2]. »

Harris ne voulut pas laisser à ces bonnes dispositions le temps de s'effacer. Sans secrétaire, en pleine rumeur de fête, il travailla toute la nuit au traité d'alliance et le signa le lendemain avec Alvensleben dont il avait lui-même rédigé les pleins pouvoirs [3]. Pour la première fois, peut-être, Hertzberg comprit qu'il n'avait travaillé que pour le roi d'Angleterre [4].

Harris était maintenant satisfait et il ne voyait aucune nécessité à hâter le traité de commerce pour lequel des commissaires avaient été nommés par les États Généraux. La négociation traîna tout l'été sans résultat, l'Angleterre étant moins disposée que jamais à restituer Negapatnam sans des équivalents qui rendaient cette concession illusoire. Harris dont les nerfs avaient été mis à rude épreuve quitta La Haye pour se soigner sans que rien ait été conclu [5]. Son départ créa un grand vide à la cour stadhoudérienne où on ne faisait plus rien sans le consulter. En témoignage de sa reconnaissance, Guillaume V l'avait même autorisé à inscrire dans ses nouvelles armes de baron de Malmesbury la devise de la maison d'Orange [6].

1. Kinckel, chargé par Harris d'amuser Stein, le devançait à tous les relais afin de lui laisser des chevaux fatigués et l'empêcher d'arriver à temps. Au Loo même, Stein se vit interdire l'entrée de la chambre du Roi par un valet que Harris avait corrompu. Voir Harris, dép. 15 juin (*Diaries*) et J.-K.-J. de Jonge. M. *Van de Spiegel et la Restauration*.

2. Harris, dép. 15 juin 1788. (R. O.)

3. Instructions de Harris, 6 juin; Harris, dép. 13, 15 et 27 juin (R. O.). Harris à Ewart, 13 juin (*Diaries*); *Jaarboeken*, 1788.

4. Ewart à Harris, 18 juin 1788. (*Diaries.*)

5. Harris, dép. 4 juillet et 10 octobre (R. O.); Caillard, dép. 14 octobre. (A. E.) *Nouvelles de Hollande*, 12 décembre 1788. (A. R.) Sous le titre *Nouvelles de Hollande* sont réunies aux Archives de Bruxelles des copies de lettres et de dépêches de La Haye écrites par divers agents du Gouvernement général de Bruxelles et en particulier par Crumpipen. (*Fonds de la Secrétairerie d'Etat.*)

6. Caillard, dép. 4 novembre 1788. (A. E.) Kinckel. *Mémoires.* C'était Kinckel qui avait sollicité cette faveur pour son ami.

De plus en plus Van de Spiegel devenait l'homme nécessaire du parti que Harris avait formé et qu'il abandonnait dans des circonstances critiques. Sous la violence de la tempête révolutionnaire l'organisation intérieure de la République s'était détraquée. « L'armée était dans le plus pitoyable état. Plusieurs régiments étaient presque sans officiers, d'autres avaient très peu de soldats. Tous ces corps étaient sans instruction et sans discipline. Les nouvelles troupes étrangères ne devaient passer 5.000 hommes. En exceptant M. le comte de Maillebois il n'y avait pas dans ce service un seul homme de guerre [1]. » La marine ne valait guère mieux, malgré les efforts de Kinsbergen qui sut convaincre le grand pensionnaire de la nécessité d'une réforme. Grâce à Van de Spiegel le prince finit par céder et des conférences furent tenues à La Haye pour rédiger un projet d'augmentation de la flotte [2].

Les améliorations étaient sans cesse retardées par le mauvais état du trésor. Depuis la révolution le commerce allait très mal et les finances étaient complètement délabrées. Van de Spiegel avait d'abord songé à contracter des emprunts, mais les événements lui en avaient montré l'impossibilité. Un emprunt de cinq millions de florins en faveur de la Compagnie des Indes qui s'enfonçait de plus en plus dans le gâchis, avait fait tomber à vingt pour cent au-dessous du pair les effets qui étaient auparavant à huit et dix au-dessus. Van de Spiegel prit une initiative hardie et qui réussit. Il fit voter par les États de Hollande presque sans résistance un emprunt forcé du vingt-cinquième denier. Toute personne ayant un capital de 2.500 florins devait verser dans les caisses de la province le vingt-cinquième de ses biens. On conçoit aisément combien une telle mesure fut productive dans un pays où les millionnaires n'étaient pas rares. On put rétablir les fortifications, pourvoir aux besoins pressants des Compagnies des Indes et des amirautés. On songea même à créer à Delfzyl en Groningue un port qui pût abriter les grands bâtiments [3].

« L'opération, comme il était naturel, commença par une grande fermentation », mais certaines faveurs ayant été stipulées au bénéfice de ceux qui payaient rapidement, la plupart des grandes maisons voulurent profiter de cet avantage et l'argent

1. Saint-Priest, dép. 15 juin 1788. (A.-E.)

2. Caillard, dép. 9 décembre 1788 (A. E.); *Mémoires* de Van de Spiegel. (R. A., coll. Van de Spiegel.)

3. Renfner, dép. 19, 26 août et 12 septembre. (G. S.) Caillard, dép. 29 août, 5, 16 septembre et 11 novembre. (A. E.) *Nouvelles de Hollande*, 4 novembre et 25 décembre 1788 (A. R.); *Jaarboeken*, 1788; J.-K.-J. de Jonge, *op. cit.*, p. 324.

afflua dans les caisses [1]. Les autres provinces n'osaient se risquer à une mesure aussi téméraire et préféraient réclamer une diminution de leur part dans les charges communes.

La bonne volonté que l'emprunt forcé avait presque partout rencontrée en Hollande n'empêchait pas le mécontentement d'être assez vif parmi les bourgeois que lassaient les manifestations de la populace, les éternels procès contre les patriotes et l'obligation de porter des cocardes orange. Une sentence de mort était prononcée contre Capellen van de Marsch et une autre de bannissement perpétuel contre Salm. Dumas et Van Berckel étaient de nouveau inquiétés et il y avait en Frise une recrudescence de persécution. Les Orangistes finirent pourtant par comprendre qu'ils ne devaient pas abuser de leur force : l'anniversaire de la Révolution fut célébré avec beaucoup de calme et peu après, l'usage des insignes de couleur orange fut aboli sinon de fait, du moins de droit [2].

Les démocrates commençaient à relever la tête et la famille d'Orange n'eut pas lieu de se féliciter de l'accueil réservé que lui firent les marchands d'Amsterdam d'autant moins favorables à l'état actuel des choses que la situation commerciale allait empirant chaque jour davantage [3]. Des sociétés patriotiques se formèrent à Amsterdam et à Haarlem et un véritable complot fut ourdi pour renverser par la force le gouvernement stadhoudérien. Le chef de la conspiration, baron des Villates, était d'esprit peu pondéré et toute l'affaire fut si étrangement conçue qu'elle n'eut jamais la moindre chance de succès. L'arrestation de Des Villates fut le dernier mot d'une entreprise qui avait déjà échoué, les conjurés s'étant ruinés en achats d'armes et de chevaux. Mais son procès révéla la vitalité du parti patriote et les liens étroits qui unissaient les réfugiés de France et de Belgique aux démocrates demeurés en Hollande. Le nom de Saint-Priest fut même mêlé à l'affaire et on acquit ainsi la preuve que la France n'avait renoncé qu'en apparence à se créer un parti [4].

1. Caillard, dép. 11 novembre et 5 décembre (A. E.); *Nouvelles de Hollande*, 11 novembre 1788. (A. R.)

2. Caillard, dép. 15 août, 14 novembre, 2, 23 et 26 décembre (A. E.). Jackson, dép. 19 et 26 septembre. (R. O.) *Nouvelles de Hollande*, 29 août, 2 et 17 octobre 1788. (A. R.)

3. Caillard, dép. 2, 8 et 19 septembre. (A. E.) *Nouvelles de Hollande*, 7 et 17 octobre 1788. (A. R.)

4. Le baron Jean-Henri des Villates, secrétaire de la Chambre des Insolvables à Amsterdam, résidait à Hillegom, près de Haarlem, et c'est dans une taverne de Haarlem que les conjurés se réunissaient. Des Villates était d'origine française. (Sa famille avait longtemps possédé la seigneurie des Roches-Baritaud, en Vendée.) C'était du reste un déséquilibré qui se croyait appelé à

La France donna bientôt au gouvernement néerlandais une preuve plus sensible de son mauvais vouloir en refusant de payer ce qui lui restait à verser de sa contribution à l'Empereur. Pour soutenir sa prétention, elle arguait qu'elle n'était intervenue que par amitié et sans y être obligée. Les stipulations du traité avec l'Angleterre montraient que l'amitié n'était plus et qu'elle était libérée. Berkenrode fut chargé de remettre une note dans laquelle Van de Spiegel s'exprimait librement sur le compte de la France et qui mit les rieurs de son côté. Montmorin crut bon d'en rester là. La France avait une fois de plus manqué à sa signature [1].

Les Hollandais, qui avaient un véritable culte pour leur tranquillité domestique, craignaient que cette mauvaise humeur de la France ne leur jouât quelque mauvais tour, et ils surveillaient avec attention la frontière, où ils avaient toujours peur de voir surgir les bannières fleurdelysées [2]. Leur politique consistait à éviter toute complication et ils virent avec un véritable effroi l'intention de la Prusse et de l'Angleterre de transformer en médiation armée l'intervention amicale qu'ils s'étaient flattés d'exercer de concert avec leurs puissants voisins dans les affaires du Nord. Ils se hâtèrent de publier les traités signés quelques mois auparavant afin de prendre l'Europe à témoin que leurs alliances étaient purement défensives et ne les obligeaient point à se mêler des querelles de la Russie, du Danemark et de la Suède [3].

Malgré leur désir de paix ou plutôt à cause même de ce désir, il était de toute nécessité que les Provinces-Unies eussent une ar-

jouer un grand rôle dans la littérature et dans la politique. Après son arrestation il fut considéré par les patriotes comme un martyr et une jeune femme, Lubbertina van der Weyden, s'offrit à partager la prison où il devait rester toute sa vie. Il écrivit en collaboration avec elle un roman *Henri et Louise* qui eut un grand succès. Mis en liberté dès l'arrivée des Français en Hollande, il s'occupa encore un peu de belles-lettres et de politique et mourut à Münster en 1797. Cf. Enschedé : *Des Villates en France et aux Pays-Bas;* Bouwens : *Aan mijne committenten;* Jackson, dép. 19 août, 6, 23, 26 septembre et 3 octobre (R. O.) ; Caillard, dép. 12 et 30 septembre. (A. E.) *Nouvelles de Hollande*, 18 novembre (A. R.) ; *Jaarboeken*, 1788.

1. La note hollandaise et la rép. de Montmorin sont dans les *Jaarboeken*, 1789. Cf. Caillard, dép. 30 janvier, et rép. de Montmorin, 22 février (A. E.); Mérode, dép. 30 janvier 1789. (H. S.)

2. Le bruit courait que les troupes françaises allaient remplacer en Belgique les troupes autrichiennes rappelées en Allemagne. Caillard, dép. 19 septembre 1788. (A. E.)

3. Le roi de Suède avait sollicité la Hollande de contracter une alliance avec lui. Il est inutile d'ajouter que ses offres furent déclinées sans l'apparence d'une hésitation. Caillard, dép. 7 novembre 1788 et 20 janvier 1789 (A. E.). Renfner, dép. 2 octobre 1788. (G. S.)

mée respectable. Or Utrecht venait justement de déclarer qu'elle ne payerait plus son contingent pour les nouveaux auxiliaires allemands. Guillaume V fit les démarches les plus pressantes pour la ramener à ses vues et pour hâter l'augmentation de troupes qu'il ne cessait de solliciter. Il déposa un nouveau projet que les provinces promirent d'examiner, mais leur bonne volonté n'alla pas plus loin.

Il fut plus heureux dans son plan de réforme de la marine et il obtint la création au Nieuwendiep sur le Zuiderzée d'un port capable de recevoir les grands navires [1]. Ce qui retardait sans cesse les améliorations les plus urgentes était la question d'argent. On n'arrivait pas à se mettre d'accord sur la part à attribuer à chaque province dans les charges de l'État. Le Stadhouder avait proposé, sans succès, une nouvelle table de répartition et Van de Spiegel ne savait comment se tirer de ces difficultés [2].

La situation commerciale semblait pourtant un peu moins critique. Les marchands reprenaient confiance, surtout depuis que Necker avait accepté la direction des finances françaises. La Bourse d'Amsterdam prenait un essor nouveau et les ports redoublaient d'activité. On trouvait même de l'argent à semer parmi les mécontents de France [3]. Mais la marine souffrait toujours beaucoup du manque de matelots ; les chantiers de construction étaient vides ; la Compagnie des Indes Orientales ne sortait pas de ses embarras financiers et avait un constant besoin d'argent. L'emprunt forcé du vingt-cinquième denier n'avait pas empêché un accroissement sensible des impôts et les autres provinces n'osaient imiter cet exemple. Après beaucoup d'hésitations, la Zélande, la première, se décida pour éviter la faillite. Mais ses ressources n'étaient pas celles de la Hollande [4].

Amsterdam restait le plus grand marché d'argent du monde, et c'est avec un étonnement toujours nouveau qu'on voyait les emprunts étrangers se succéder sans cesse et être toujours couverts. Mais le nombre même de ces emprunts, les fréquents envois d'or et d'argent vers les Indes, la différence des cours entre

1. Caillard, dép. 6 janvier, 26 mai. (A. E.) Renfner, dép. 1er mars, 2 septembre. (G. S.) Gomm, dép. 20 mars 1789. (R. O.)

2. Caillard, dép. 10 avril. (A. E.) Renfner, dép. 10 avril, 7 juillet. (G. S.) Van de Spiegel à Guillaume V, 22 décembre 1789. (H. A.)

3. Caillard, dép. 7 et 14 août. (A. E.) Renfner, dép. 14 juillet et 4 août. (G. S.) *Nouvelles de Hollande*, 10 juillet et 18 septembre 1789. (A. R.)

4. Crumpipen (*Nouvelles de Hollande*, 20 mars 1789) dit que de juillet 1788 à mars 1789 la caisse provinciale de Hollande avait prêté 20 millions de florins à la Compagnie des Indes Orientales. (A. R.) Cf. Mérode, dép. 13 mars 1789 (H. S.), et *Jaarboeken*, 1789.

les marchés de Londres et d'Amsterdam avaient fait naître une disette de numéraire qui, jointe à l'excessive cherté des grains, créait un certain malaise dont on ne devinait pas les causes [1].

Les patriotes reprenaient de plus en plus courage. « Le feu couvait sous la cendre » en Groningue et en Over-Yssel, et en Zélande même, les régents de Flessingue refusèrent d'élire un magistrat proposé par le Stadhouder. Les marchands d'Amsterdam et de Rotterdam gardaient leur franc-parler à l'égard du prince et leur refus de porter des cocardes orange causa à plusieurs reprises des troubles assez graves. A Amsterdam, où Rendorp faisait à Van de Spiegel une opposition systématique, un drame sur la bataille de Bouvines avait été le prétexte d'une ovation à la France et on avait tout à craindre des ouvriers de Kattenburg exaspérés [2].

Des dissentiments commençaient à se faire jour dans le parti orangiste. Guillaume V contrariait les désirs de la princesse par les petites mesures mesquines dont il était coutumier. Rhoon et les principaux meneurs de la révolution se froissaient de ce que tous les honneurs n'étaient pas pour eux et la cour elle-même était jalouse du talent et de l'influence de Van de Spiegel. Le grand pensionnaire craignait une réaction démocratique et souhaitait voir les privilèges du Stadhouder garantis par les États Généraux, comme ils l'avaient été par les États provinciaux. Son projet trouva un accueil favorable, mais il fallait pour le réaliser une unanimité qu'il était très difficile d'obtenir. Les patriotes y virent une menace et l'inquiétude les reprit, d'autant que les poursuites se continuaient contre eux de façon ininterrompue et avec des recrudescences d'activité. La venue mystérieuse et simultanée de l'ancien ambassadeur anglais Yorke et du gouverneur prussien de Wesel, un voyage de Wilhelmine à Berlin, quelques mesures militaires du prince firent de nouveau courir le bruit que Guillaume V cherchait à se faire proclamer comte souverain de Hollande. Leurs craintes étaient prématurées. La bourgeoisie était trop républicaine pour que ce projet pût être mis à exécution [3].

1. *Jaarboeken*, 1789 ; Caillard, dép. 19 juin 1789. (A. E.) La cherté des grains était alors générale en Europe. On sait l'influence qu'elle eut sur les débuts de la Révolution française.

2. Sur les troubles de Rotterdam : Fitzherbert, dép. 11 août 1789. (R. O.) Renfner, même date. (G. S.) Sur ceux d'Amsterdam : Caillard, dép. 23 avril et 30 juin 1789. (A. E.)

3. Caillard, dép. 10 mars, 26 juin, 17 et 24 juillet. (A. E.) Renfner, dép. 31 juillet et 7 août. (G. S.) Schraut, dép. 31 juillet. (H. S.) Fitzherbert, dép. 7 août. (R. O.) Les missions de Yorke (lord Dover) et du gouverneur de Wesel

La politique était tout à fait languissante. Aucune grande puissance n'avait de représentant à La Haye [1]. L'Angleterre finit pourtant par donner un successeur à Malmesbury, mais le nouvel ambassadeur [2] quitta la République au bout de quelques mois après s'y être ennuyé à souhait et n'avoir fait avancer que de très peu la conclusion du traité de commerce. Il était maintenant certain que l'Angleterre ne rendrait pas Negapatnam et Van de Spiegel en avait pris son parti. Sur son initiative, un commissaire de la Compagnie des Indes orientales fut envoyé à Londres pour établir avec les directeurs de la Compagnie des Indes anglaises un projet qui devait servir de base au traité définitif [3].

Le départ de Malmesbury et l'insuffisance de ses successeurs créaient un grand vide dans le parti orangiste privé du plus habile de ses chefs. Frédéric-Guillaume n'eût pas été fâché de profiter de l'occasion pour établir son protectorat sur la République, mais ses tentatives pour faire épouser la princesse Louise à son fils aîné restèrent sans résultat. Il réussit néanmoins à resserrer les liens de parenté qui l'unissaient à la maison de Nassau en fiançant sa fille Wilhelmine à son neveu Guillaume d'Orange. Mais il ne parvint pas à se saisir du gouvernail des affaires hollandaises. Sa sœur savait où elle voulait aller et ne l'écoutait que lorsqu'elle y avait intérêt. Le prince était jaloux de son pouvoir et les ministres prussiens n'avaient ni l'autorité ni la fortune nécessaires pour dominer le gouvernement dont la politique se résumait de plus en plus dans une hostilité vague à l'égard de la France.

Il y eut une grande joie à la Haye en juillet 1789 car on crut la France perdue. Il fallut bientôt « changer de ton » et Caillard qui avait une bonne plume répondit aux intrigues des Orangistes en faisant traduire et répandre à profusion la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il avait d'ailleurs des collègues qui le renseignaient admirablement. A défaut de Bunge et de Mérode qui avaient quitté La Haye, il lui restait Schraut qui lui était

(général de Schlieffen) avaient pour but d'arranger l'affaire de Liège et n'avaient aucun rapport avec les difficultés intérieures de la Hollande.

1. Saint-Priest avait eu pour successeur le marquis d'Osmond qui ne vint même pas prendre possession de son poste. Malmesbury et Alvensleben ne devaient pas revenir. Mérode était en congé. Les ministres de Suède, de Danemark et de Sardaigne étaient changés. Les États-Unis n'avaient plus de représentant. Il ne restait à La Haye que Llano et Kalitscheff.

2. Alleyne Fitzherbert.

3. Fitzherbert, dép. 28 août et 15 septembre. Rép. du duc de Leeds (ci-devant marquis de Carmarthen), 25 septembre (R. O.). Sur Fitzherbert : Caillard, dép. 17 mars et 23 octobre 1789. (A. E.)

dévoué corps et âme et surtout le ministre d'Espagne Llano qui par son train fastueux en imposait à tous les partis [1].

La France et les alliés allaient se retrouver aux prises dans les Pays-Bas autrichiens dont les événements attiraient l'attention de toute l'Europe. Joseph II, dans un louable esprit de réforme, avait entrepris de redresser les abus, mais son zèle brouillon s'était heurté aux préjugés des Flamands et des Brabançons que dominait un clergé riche et puissant. A l'avènement de Joseph II la Belgique était dans un état lamentable. Le pouvoir était aux mains des nobles et des prêtres. La justice était inégale et morcelée à l'infini. Le commerce et l'agriculture dépérissaient; les ports étaient déserts. L'Université de Louvain qui avait le monopole de l'enseignement supérieur avait conservé une organisation du Moyen Age et des privilèges exorbitants dont elle profitait pour s'endormir dans la routine séculaire.

Joseph vit ces abus et voulut les réformer. Il supprima quelques couvents, réduisit les prérogatives des classes privilégiées, encouragea le défrichement des bruyères, protégea le commerce et l'industrie, améliora le port d'Ostende, construisit des routes, des canaux, des quais, établit un transit entre les ports de Flandre et les villes d'Allemagne. Ces améliorations firent merveille. « Les voyageurs admiraient les riches campagnes du Brabant et de la Flandre cultivées comme des jardins et peuplées comme des villes [2]. » Mais Joseph avait froissé l'esprit dévot et régionaliste des Flamands et des Brabançons. Les prêtres et les moines qui avaient les trois quarts des biens fonciers, les nobles qui possédaient le reste et étaient d'autant plus fiers de leurs privilèges qu'ils étaient plus récents ne pardonnèrent pas à l'Empereur un modernisme qui les lésait.

Belgiojoso fut sacrifié et Trautmannsdorf fut chargé, bien malgré lui, de prendre les rênes du gouvernement. Joseph, qui était mécontent de sa sœur Marie-Christine et de son beau-frère Albert de Saxe, ne leur laissa que le titre de gouverneurs et un pouvoir fictif. Trautmannsdorf devint, en même temps que le représentant de l'Empereur, le président du conseil du gouvernement général, assemblée unique et souveraine qui était substituée à la secrétairerie d'État et aux divers conseils qui s'étaient jusqu'ici partagé la direction des affaires. Trautmannsdorf fut bien accueilli et sa venue sembla aux Belges une promesse de réaction, en quoi ils se trompaient. Trautmannsdorf avait la main plus légère et un

1. Caillard, dép. 19 mai, 31 juillet, 28 août et 4 septembre 1789. (A. E.)

2. Juste, *La Révolution brabançonne*, p. 51. Cf. Borgnet, *Histoire des Belges au dix-huitième siècle.*

plus grand esprit de conciliation, mais il était bien résolu à appliquer la volonté du maître [1].

Ces demi-mesures mécontentèrent les uns et les autres. A côté des nobles et des prêtres, irrités des atteintes portées à leurs prérogatives, se formait un parti démocratique, en rapport intime avec les patriotes de Hollande et avec les libéraux français. Ce nouveau parti prit une force toute nouvelle par l'émigration hollandaise des derniers jours de 1787 et par les événements de France. Ils manifestaient de l'humeur de voir le zèle de Joseph II s'arrêter au début des réformes et se plaignaient de ce qu'il restât plus de cent abbayes ou monastères dans les Pays-Bas autrichiens.

Les chefs de l'un et de l'autre parti eurent peur d'une surprise qui détruirait leurs espérances naissantes et ils établirent leurs quartiers généraux dans les pays voisins. Les réactionnaires que menait un prêtre, Van Eupen, et un avocat énergique et de patriotisme ardent, mais de vues étroites, Van der Noot, se fixèrent à Breda dans les pays de Généralité [2]. Les démocrates dont le chef Van der Vonck était en relations étroites avec la France, s'établirent à Hasselt dans le pays de Liège dont l'évêque, français par inclination et libéral par tempérament, avait fait un foyer actif de patriotisme. Les réfugiés hollandais y étaient nombreux et très secondés par le propre ministre des Provinces-Unies, Van der Hoop, patriote de la première heure.

Les deux factions avaient des vues diamétralement opposées, mais pour le moment elles avaient un but commun : chasser les Autrichiens. Un accord fut conclu sur cette base et les insurgés des deux camps réunis à Breda envahirent le Brabant autrichien sous la conduite d'un vonckiste, ancien officier français, Van der Meersch, ce qui ne les empêchait pas de semer à profusion un manifeste de Van der Noot qui déclarait Joseph II déchu de ses droits. Van der Meersch défit les Impériaux près de Turnhout, mais ses forces étaient insuffisantes et il dut se retirer sur le territoire des Provinces-Unies [3].

Depuis longtemps l'orage était menaçant et le gouverneur prussien de Wesel était venu à La Haye pour s'entendre avec le gouvernement néerlandais et les représentants de l'Angleterre sur les mesures à prendre. Dès les premiers symptômes de la révolution, Van de Spiegel en avait compris l'importance et s'était montré

1. Juste, *op. cit.*, Dr H. Schlitter, *Die Regierung Josefs II.*
2. Une prise de corps avait été décrétée contre Van der Noot qui s'était réfugié dans le Brabant hollandais et y avait organisé le Comité de Breda.
3. J.-K.-J. de Jonge, *op. cit.*; Juste, *op. cit.*; H. Schlitter, *op. cit.*

disposé à intervenir au bon moment[1]. Lorsqu'après un voyage infructueux à Londres, Van der Noot vint à La Haye, muni des pleins pouvoirs de quelques communes du Brabant et du Hainaut, Van de Spiegel l'assura du bon vouloir des Provinces-Unies dès que les Belges auraient secoué le joug impérial. A la réflexion il eut pourtant quelques craintes de voir les démocrates hollandais profiter des troubles pour rentrer en Hollande et il se rallia à l'opinion de Hertzberg qui avait refusé de donner à Van der Noot des assurances positives, se réservant d'intervenir s'il y trouvait son profit[2].

Van de Spiegel était trop prudent pour prendre des initiatives qui eussent donné prétexte à une guerre, mais il laissait les insurgés brabançons passer et repasser la frontière sans jamais les inquiéter. Aux plaintes de Schraut et de Trautmannsdorf, il répondit qu'après avoir donné refuge aux patriotes des Provinces-Unies, le gouvernement général de Bruxelles aurait mauvaise grâce à se plaindre de ce qu'on lui rendît la pareille. Il eut pourtant peur de cette affluence de gens pour la plupart sans aveu et il songeait à s'en débarrasser d'accord avec le gouvernement impérial lorsqu'on apprit que des troubles avaient éclaté en Flandre, que les révoltés étaient maîtres de Gand et que les archiducs avaient quitté Bruxelles[3].

Trautmannsdorf essaya de négocier. Il fit offrir aux insurgés par le drossart de Breda le rétablissement de l'ancienne constitution et de l'université de Louvain et une amnistie générale. La situation serait réglée par la médiation de puissances voisines, en particulier celle des États Généraux[4]. Les Belges ayant saisi des dépêches de Vienne n'y trouvèrent pas des intentions aussi bienveillantes et ils déclinèrent les ouvertures qui leur étaient faites.

Peu après ils remportèrent une série ininterrompue de succès. En quelques jours ils furent maîtres de Bruges, Ostende, Nieuport et de toute la Flandre maritime. Ils se saisirent de Crumpipen, chancelier des États de Brabant et un des principaux auteurs des projets de réforme, qu'ils gardèrent comme otage. Les États de Flandre déclarèrent Joseph II déchu et le Hainaut prit parti pour eux. Un accord fut signé entre les États de Flandre et de

1. Fitzherbert, dép. 10 juillet 1789. (R. O.)

2. Fitzherbert, dép. 8, 11 septembre et 6 octobre (R. O.); Caillard, dép. 18 septembre 1789. (A. E.) Van der Noot s'était rendu de La Haye à Berlin pour discuter de vive voix avec Hertzberg, qui, prévenu par Van de Spiegel de son voyage, lui avait envoyé un agent pendant qu'il était à Londres.

3. Fitzherbert, dép. 9, 20, 27 octobre et 17 novembre. (R. O.) Renfner, dép. 20 octobre 1789 (G. S.); De Jonge, *op. cit.*

4. Fitzherbert, dép. 20 novembre (R. O.); Renfner, dép. 19 novembre 1789 (G. S.); De Jonge, *op. cit.*

Brabant pour refuser tout accommodement avec l'Empereur. Deux mille Flamands se mirent en marche contre Bruxelles que les troupes impériales évacuèrent en hâte, se repliant sur Namur[1].

La rapidité de leur marche étonna un peu les alliés et les réjouit beaucoup. Sans reconnaître encore officiellement l'agent que les insurgés leur avaient envoyé, Van Leempoel, les membres du gouvernement néerlandais le voyaient, lisaient ses notes et lui faisaient de discrètes avances. L'ambassadeur d'Angleterre, partisan peu enthousiaste de l'insurrection, craignait de s'engager trop avant mais Frédéric-Guillaume voulait intervenir à tout prix et ses représentants ne cachaient pas leur espoir d'arracher la Belgique à l'Empereur. Entre les deux, Van de Spiegel cherchait un moyen terme : il proposait de faire des Pays-Bas une principauté séparée et d'y établir un des fils du grand-duc de Toscane, frère et héritier de l'Empereur[2].

En attendant il ne faisait rien pour décourager les Belges que la présence d'une forte armée prussienne dans les environs de Liège excitait à la résistance. Malgré les réclamations de Schraut, les États Généraux refusèrent d'expulser Van der Noot et quand Van Eupen vint à La Haye pour chercher un général on insinua sous main à un officier de Brunswick de tenter l'aventure. En un mot Van de Spiegel faisait tout ce qui était en son pouvoir pour aider les insurgés et leur faciliter la lutte sans s'attirer de représentations de la cour de Vienne[3].

Pour le moment ils ne demandaient pas davantage et assurés de la bonne volonté des puissances maritimes, ils déclinaient les offres qui leur étaient faites du côté de la France et qui eussent donné l'avantage au petit groupe des Vonckistes liégeois. Leur victoire semblait maintenant certaine : Van der Noot était entré triomphalement à Bruxelles, et Schraut, de dépit, disait que l'Em-

1. Fitzherbert, dép. 24 novembre (R. O.); Caillard, dép. 4 et 10 novembre 1789 (A. E.); De Jonge, *op. cit.*

2. Caillard, dép. 10, 13 et 20 novembre : « M. Renfner s'est permis assez indiscrètement en parlant à deux personnes successivement et dans un style extrêmement militaire le propos suivant : Enfin donc on peut espérer que les Pays-Bas sont perdus pour l'Empereur ! » (20 novembre). (A. E.) Renfner, dép. 1er décembre. (G. S.) Frédéric-Guillaume à la princesse d'Orange, 24 novembre 1789 : « Dès que la Flandre et le Brabandt auront tout à fait secoué le jou de la maison d'Autriche ce qui j'espère ne tardera pas, ce sera à la République, à l'Angleterre et à moi de reconoître et de garantir leur indépendance à moin que nous aions tout à fait perdu de vue nos vrais intérêts... J'avoue que j'attens avec impatience les nouvelles ultérieures... » (H A.)

3. L'officier était le major baron d'Eberstein. De son côté la Prusse envoya le général Schoenfeld qui joua un rôle équivoque. H. Fagel à Guillaume V, 10 novembre (H. A.); Renfner, dép. 14 décembre (G. S.); Fitzherbert, dép. 1er décembre 1789. (R. O.)

pereur ne perdrait pas grand chose à sacrifier les Pays-Bas. Mais déjà des discussions se manifestaient parmi les vainqueurs et les allures vaniteuses de Van der Noot irritaient les autres chefs de l'insurrection [1].

Ces divisions n'empêchaient pas les insurgés de signer à Bruxelles un Acte d'Union et de proclamer l'indépendance des États-Unis de Belgique. De nouvelles lettres de créance furent envoyées à Van Leempoel, mais les États Généraux répugnaient à des démarches compromettantes. D'ailleurs si la Prusse était très désireuse de hâter la reconnaissance de la nouvelle République et de s'allier avec elle dans les formes, il n'en était pas de même de l'Angleterre qui n'avait aucun intérêt à voir les Pays-Bas se soustraire au joug autrichien et qui, par suite, ne montrait aucun empressement à l'égard des insurgés.

Le gouvernement des Provinces-Unies n'était pas moins partagé. La princesse, comme son frère, comme le peuple néerlandais en général, tenait pour la reconnaissance immédiate de la Belgique afin d'embarrasser l'Empereur et de contre-balancer l'influence française. Le prince, Van de Spiegel, le parti anglais tout entier suivaient l'exemple de l'Angleterre et cherchaient à gagner du temps. Il y avait pourtant entre leurs vues et celles du gouvernement britannique une différence appréciable. L'Angleterre, ayant détaché Frédéric-Guillaume de l'alliance française, ne sentait pas la nécessité de relations plus suivies avec lui. Il lui importait au contraire d'empêcher une liaison intime de la France et de l'Autriche. Il lui était indifférent que ses marchands tirassent leur profit de munitions passées sous main aux insurgés. Elle n'avait aucune répugnance à reconnaître l'indépendance de la Belgique si les événements le rendaient nécessaire, mais elle souhaitait ne pas irriter l'Empereur, et la solution qui consistait à offrir les Pays-Bas à un archiduc était de toutes celle qui lui convenait le mieux.

Telle n'était pas absolument la manière de voir de Van de Spiegel. S'il jugeait la reconnaissance de l'indépendance belge prématurée, s'il voulait à tout prix éviter une guerre avec l'Empereur, il ne croyait pas qu'il fallût pour cela rester dans l'inaction. Il estimait au contraire qu'il était du devoir des alliés de préparer un événement qu'il croyait prochain et salutaire. Il aurait très volontiers laissé la Belgique à la maison d'Autriche, mais à la condition qu'elle fût tout d'abord soustraite à l'Empereur.

1. Fitzherbert, dép. 27 novembre et 15 décembre. (R. O.) Renfner, dép. 25 décembre. (G. S.) Caillard, dép. 1er décembre 1790 (A. E.). De Jonge, *op. cit.*

Ainsi se heurtaient trois opinions : une irréductible hostilité à l'égard de l'Empereur et de la France chez Frédéric-Guillaume; une animosité plus grande encore à l'égard de la France, mais une secrète inclination vers l'Empereur chez les ministres anglais; et chez les Hollandais la vieille haine contre la France et contre l'Empereur adoucie par la crainte de complications, par le désir de maintenir la triple alliance et par une condescendance sans bornes aux vœux de l'Angleterre[1].

L'Angleterre, elle, tenait un compte médiocre des désirs du roi de Prusse et Wilhelmine, qui envisageait la rupture de la triple alliance comme le plus grand malheur qui pût arriver à la maison d'Orange et aux Provinces-Unies, suppliait Van Nagell, ambassadeur de la République à Londres, de ramener le cabinet britannique à des vues plus conformes aux vœux de Frédéric-Guillaume[2]. Elle tenait d'autant plus au maintien de l'accord qu'elle caressait pour son second fils l'espoir du trône de Belgique[3] et que cet espoir s'évanouissait si ses vues n'étaient pas secondées à Londres et à Berlin.

La reddition d'Anvers, bientôt suivie d'autres succès des Belges, fit un instant hésiter le ministère anglais. Mais avant de s'engager dans une politique plus active, Pitt voulut connaître exactement la situation et il décida d'envoyer aux Pays-Bas un homme intelligent qui pût le renseigner. Il fit choix pour cette mission de lord

1. Fitzherbert, dép. 26 janvier (R. O.); Finckenstein et Hertzberg à Keller, 1er, 5, 19 février et 12 mars; Hertzberg à Keller, 15 février 1790 : « Nous pouvons très bien colorer la reconnaissance de l'indépendance belgique en nous servant des mêmes motifs que la cour de France employa lors de la révolution américaine en disant que nous ne pouvions pas nous dispenser de reconnaître un nouvel État qui s'était rendu indépendant par son fait. » (1er février.)

« Les dépêches du sieur d'Alvensleben n'annoncent que des réponses dilatoires et même déclinatoires de l'Angleterre pour la reconnaissance et le soutien de l'indépendance belgique qui deviennent pourtant d'une nécessité urgente pour nos intérêts communs. » (15 février.)

« Vous pouvez assurer au sieur Leempoel que moi j'étais très décidé pour cette reconnaissance... » (19 février.)

« Si nous aidions à présent les provinces belgiques... elles feraient notre quatrième allié très considérable... » (12 mars.)

Cf. Keller, dép. 25, 28 janvier, 15, 22 février, 1er mars 1790. (G. S.) Note du ministère prussien à Ewart, 11 février 1790. (H. A., coll. Fagel.)

2. Princesse d'Orange à Van Nagell, 9 et 26 février 1790 (R. A., coll. Van Nagell) : « Les puissances alliées n'ont point fait naître les troubles dans les Pays-Bas autrichiens, mais il était d'une saine politique qu'elles en observassent les effets et qu'elles tâchassent de profiter des événements... Il ne peut échapper à la pénétration du ministère britannique... qu'un changement de système chez les Belges (devenus *libres par eux mêmes*)... serait mortel en quelque sorte pour notre République... Songez qu'un *refroidissement* entre nos alliés peut devenir notre coup de grâce et soyez bien sûr que je ne cesse de représenter cette vérité *de tous les côtés*... »

3. Keller, dép. 26 avril 1790. (G. S.)

Auckland qui venait d'être désigné pour le poste de La Haye. Avec plus de simplicité, plus de tact, plus de réserve, Auckland allait reprendre la tâche glorieuse léguée par Harris à ses successeurs. Son air étonné et son langage un peu fruste cachaient un diplomate très fin et très prudent. C'était de plus un galant homme et un honnête homme.

Le rapport qu'Auckland adressa au cabinet britannique n'était pas fait pour modifier ses vues. Il attribuait la révolution à la conduite inconsidérée de Joseph II, à l'influence des prêtres et à la vanité des bourgeois de parader en soldats. Il n'y avait aucune unité d'action chez les insurgés et le parti français, encouragé par les émissaires de La Fayette et des comités de Paris, traitait les partisans de Van der Noot de faction aristocratique et de cabale. La révolution avait-elle même quelque chance de succès? Cela semblait douteux depuis qu'à Joseph II avait succédé son frère Léopold qui faisait faire aux Belges révoltés des conditions tellement inespérées qu'elles semblaient cacher quelque piège [1].

L'Angleterre resta dans l'expectative [2]. D'autre part, malgré les intrigues de la comtesse de Mérode dont le mari avait demandé à Kaunitz de mettre fin à une mission « qui ne pouvait plus être ni agréable ni utile à Sa Majesté », Van Leempoel n'obtint aucune réponse aux mémoires qu'il avait remis aux États Généraux et dans lesquels il leur demandait s'ils voulaient, oui ou non, reconnaître l'indépendance des Belges. Le nouveau ministre prussien Keller qui par son zèle et son ardeur avait fait siens les vœux de Frédéric-Guillaume, fut si dépité de son échec qu'il demanda et obtint un assez long congé. La princesse avait tellement renoncé à ses espérances pour son second fils qu'elle songeait maintenant à le marier à l'héritière de Courlande [3].

L'arrivée impatiemment attendue d'Auckland redonna un peu d'activité à la vie politique en Hollande qu'hypnotisaient les événements de Belgique. Les poursuites contre les patriotes étaient

1. Auckland, dép. 7 mars 1790. (R. O.) Les chefs du parti français (vonckiste) étaient alors le duc d'Arenberg, son frère le comte de La Marck et le vicomte de Walckiers. La Marck était un ami et correspondant de Mirabeau.

2. « Le grand-pensionnaire ne connait pas tout le tort que la cour d'Angleterre a à mon égard. Elle n'a point du tout proposé le *statu quo* au roi de Hongrie de sorte que celui-ci n'en sait rien que par ma lettre et y fait d'autant moins d'attention, s'apercevant par là du peu de concert qui règne entre nous... L'Angleterre m'abandonne de la manière la plus ingrate et la moins politique. Elle préfère hautement les intérêts de la maison d'Autriche... » Ministère prussien à Keller, 9 et 14 mai 1790. (G. S.)

3. Van Reede à Hertzberg et Finckenstein, 5 mars: princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 27 août. (G. S.) Caillard, dép. 21 mai. (A. E.) Auckland, dép. 9 avril (R. O.); Buol, dép. 23 et 27 avril: Mérode, dép. 29 janvier 1790. (H. S.)

enfin terminées. Le pays était tranquille, du moins à la surface. Les fonds produits par l'emprunt forcé étaient épuisés ou peu s'en fallait et force était de rechercher quelque nouvel expédient. On ne trouvait plus d'argent pour la Compagnie des Indes Orientales qui était dans l'impossibilité de faire face aux dépenses courantes. Les commissaires chargés de la négociation commerciale avec l'Angleterre étaient si anxieux d'une solution qu'ils se présentèrent chez Auckland le jour même de son arrivée [1].

Les espérances des Hollandais furent, une fois de plus, déçues. Les pourparlers marchèrent d'abord assez bien et le 29 avril 1790 un projet de convention fut signé, mais il ne fut approuvé ni d'un côté ni de l'autre. Le ministère anglais trouva qu'Auckland avait fait trop de concessions et les Hollandais s'indignaient de ce qu'on leur proposât de céder Riouw en échange de Negapatnam. L'usage du port de Triconomale était un avantage énorme accordé aux Anglais et qui valait bien la cession de Negapatnam. L'Angleterre, de son côté, était bien résolue à ne pas rendre un pouce de terrain sans en obtenir l'équivalent. La Hollande était à sa merci et elle le lui faisait sentir. Si les Hollandais tenaient à leur ancienne colonie, ils devaient offrir en échange quelque compensation, Riouw ou Cochin. Les exigences du cabinet britannique répugnaient à l'âme loyale d'Aukland. Il rappelait les promesses de Harris au temps où l'alliance n'était pas conclue et il trouvait que les avantages faits à l'Angleterre à Trinconomale étaient une garantie suffisante pour l'avenir. Il fut d'autant moins à même de faire prévaloir son opinion qu'il ne vivait pas en très bonne intelligence avec Carmarthen, ou plutôt avec le duc de Lieds, car la mort de son père avait fait entrer à la Chambre des pairs l'élégant gentilhomme qui n'en restait pas moins le docile serviteur du premier, Pitt [2]. Ni les uns ni les autres ne voulant rien céder de leurs prétentions, la négociation traîna en longueur sans résultat.

Les affaires des Pays-Bas autrichiens et le traité de commerce avec l'Angleterre absorbaient toute l'attention des Provinces-Unies où après les derniers contre-coups de l'orage révolutionnaire régnait maintenant le calme le plus plat. Quelques difficultés avec la Suède, l'équipement de quelques vaisseaux destinés à soutenir l'Angleterre dans ses démêlés avec l'Espagne [3] furent les seuls incidents de l'année 1790.

1. Caillard, dép. 5 et 16 mars 1790. (A. E.)

2. Caillard, dép. 25 juin (A. E.); Auckland, dép. 6 avril, 5, 11 mai, 30 juin, 6 août, 24 septembre, 30 novembre et 7 décembre; Leeds à Auckland, 12 juin 1790. (R. O.)

3. A propos de la baie de Nootka-Sund en Californie. La France ayant refusé

La République avait un grand désir d'intervenir dans les affaires belges mais le silence dédaigneux que la Russie avait tout récemment opposé aux offres de médiation qu'elle avait faites de concert avec ses alliés la rendait extrêmement circonspecte [1], et dans toutes ses mesures elle s'abritait maintenant derrière l'Angleterre dont elle suivait les conseils plus aveuglément qu'aux jours de triomphe de Yorke et de Harris. Van de Spiegel, qui restait l'oracle des destinées néerlandaises, vivait sur un pied de grande confidence avec Auckland à qui les dépêches du ministère britannique pour ses agents d'Allemagne et du Nord étaient envoyées sous cachet volant et qui était en relations directes avec les représentants de l'Angleterre à Vienne, à Berlin et à Madrid.

L'attention des Puissances maritimes, Angleterre et Hollande, était maintenant tournée vers l'Autriche. Depuis l'avènement de Léopold II le gouvernement impérial montrait les dispositions les plus conciliantes, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver en opposition avec Frédéric-Guillaume. Le roi de Prusse eut alors l'idée singulière de demander aux États Généraux s'ils étaient prêts à le soutenir par les armes, d'accord avec l'Angleterre, dans le cas où les négociations échoueraient. Les États Généraux un peu surpris, lui répondirent qu'ils l'aideraient à se défendre toutes les fois qu'il serait injustement attaqué. Un accord survint heureusement entre les deux adversaires et dans une entrevue qu'il eut avec Frédéric-Guillaume à Reichenbach, Léopold admit la médiation des Puissances maritimes et de la Prusse tant pour les affaires d'Orient que pour celles des Pays-Bas [2].

Le désir de paix de Léopold ne l'empêchait pas de prendre les mesures les plus sérieuses pour se rendre maître des Pays-Bas par la force. Liège était menacée par les troupes impériales et les affaires des Brabançons étaient considérées comme désespérées. Auckland lui-même, peu suspect pourtant de favoriser la révolution, cherchait les moyens d'éviter une réaction trop violente. Malgré les réclamations du chargé d'affaires autrichien et les promesses des États Généraux les alliés faisaient secrètement

de soutenir l'Espagne, Floridablanca qui dirigeait le cabinet de Madrid n'osa aller jusqu'à la guerre. V. Sorel, *L'Europe et la Révolution française.*

1. La Russie n'avait rien répondu aux offres de médiation faites par les Provinces-Unies et quand la paix fut rétablie, Kalitscheff la notifia aux États Généraux en « déclarant par ordre exprès que cette paix s'était conclue sans l'intervention d'aucune puissance étrangère ». Caillard, dép. 21 septembre 1790. (A. E.)

2. Mémoire de Buol-Schauenstein. (H. S.) Caillard, dép. 2 et 6 juillet 1790. (A. E.) A. Sorel, *op. cit.*

passer aux Flamands et aux Brabançons des armes et des munitions [1].

Les Belges n'avaient plus aucun espoir et ils ne comptaient plus que sur les conférences, qui allaient s'ouvrir à La Haye pour empêcher les représailles impériales. Ils envoyèrent en Hollande le comte de Nassau-Corroy pour concerter avec les médiateurs les conditions qu'ils pouvaient espérer. Auckland, qui avait réussi à circonscrire la négociation à quelques personnes afin de la diriger, ne voulut point le recevoir, mais il rédigea avec Van de Spiegel et Keller une note qu'il lui lut, ainsi qu'à Van Leempoel, dans laquelle il exhortait très sérieusement les insurgés à prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour arrêter l'effusion de sang [2].

La note d'Auckland fit quelqu'impression à Bruxelles mais les chefs de l'insurrection n'osèrent prendre une décision aussi grave sans l'avis de leurs commettants et lorsque les négociateurs belges arrivèrent à La Haye, les hostilités n'avaient pas cessé. Le vrai chef de la mission était le pensionnaire d'Audenarde, Raepsaet, mais pour donner plus d'éclat à son ambassade, on lui avait adjoint le comte de Mérode que l'exaltation de ses idées avait jeté dans la révolution et qui se trouvait dans cette situation étrange de négocier avec un souverain dont il était le représentant, l'Empereur ne lui ayant pas encore accordé la démission qu'il avait sollicitée. Jurisconsulte et historien, Raepsaet jouissait auprès de ses adversaires mêmes de la plus honorable réputation [3].

Mérode et Raepsaet avaient pour instruction de s'entendre avec Van de Spiegel et Auckland qui de fait allaient diriger les pourparlers. La médiation du roi de Prusse, offerte et presque imposée par lui-même, n'était agréable ni à l'Empereur, ni aux puissances maritimes, ni aux Brabançons. Keller, un fort galant homme et universellement estimé, n'avait pas un talent qui s'imposait et il n'était consulté que pour la forme par Van de Spiegel et Auckland qui vivaient dans la plus étroite intimité. Keller avait d'ailleurs des pouvoirs très limités. Il ne devait avancer que prudemment et en référer à Berlin sur toutes les questions importantes [4].

A son tour le représentant de l'Empereur arriva. C'était Mercy que Léopold avait désigné pour cette tâche délicate. Il ne s'en

1. Renfner, dép. 4, 8, 11 et 15 juin 1790. (G. S.)

2. Auckland, dép. 4, 7, 11 et 17 septembre ; note remise à Nassau-Corroy et Van Leempoel, 17 septembre (R. O.); Mercy, dép. 1er novembre 1790. (H. S.)

3. Auckland, dép. 24 septembre, 1er et 6 octobre, Van de Spiegel à Auckland, 1er octobre (R. O.) ; Keller, dép. 7 octobre 1790. (G. S.)

4. Finckenstein et Hertzberg à Keller, 8 et 18 octobre, 1er novembre et 30 décembre 1790. (G. S.)

était chargé que de très mauvaise grâce et il arrivait dans des dispositions très peu favorables pour les Brabançons. Il comptait bien plus sur les troupes du maréchal Bender que sur la bonne volonté des alliés. Il vit le jeu d'Auckland et s'en irrita. Keller ne se départait pas d'une exacte politesse, mais ses vues étaient entièrement opposées à celles de Mercy. Van de Spiegel voulait profiter de la négociation pour faire renouveler les traités de Vienne et de la Barrière qui donnaient à la République de grands avantages militaires et commerciaux. Mercy trouvait que c'était sortir de la question et il se refusait à entrer en pourparlers sur ce sujet [1]. Léopold avait pourtant montré un grand désir de conciliation mais Mercy le trouvait trop généreux et il se faisait arracher une à une les concessions qu'il était autorisé à faire sans restriction [2].

Le maréchal Bender ayant accordé une suspension d'hostilités, le langage de Mercy se fit très doucereux. Auckland trouvait même qu'il l'était trop et on eut ce spectacle étrange d'un ambassadeur d'Angleterre qui semblait prendre les intérêts de l'Autriche plus à cœur que le ministre autrichien lui-même. Cet accord parfait dura peu. Les troupes autrichiennes étant prêtes à entrer en campagne, Mercy reprit une attitude hargneuse et refusa de prolonger l'armistice jusqu'au retour d'une ambassade envoyée à Vienne pour offrir le trône des Pays-Bas à l'archiduc Charles, troisième fils de l'Empereur. Auckland indigné accusa Mercy de duplicité et il y eut entre eux un échange d'explications très vives. Les négociations furent rompues et Mérode et Raepsaet repartirent pour Bruxelles sans emporter aucun espoir [3].

Auckland, que sa cour se hâta de désavouer, s'était laissé emporter plus qu'il ne voulait et tout en évitant de parler affaires avec Mercy, il se montra avec lui de la plus extrême politesse

1. Mercy à Van de Spiegel, 27 et 29 octobre ; Van de Spiegel à Mercy, 26 et 30 octobre; Mercy, dép. 9 novembre 1790. (H. S.)

2. Instructions du comte de Mercy-Argenteau, 19 octobre 1790. (H. S.) Ces instructions contenaient 17 articles de concessions à faire aux insurgés (garanties pour les affaires militaires, ecclésiastiques, judiciaires, etc., en litige).

3. Auckland, dép. 22 novembre (R. O.); Keller, dép. 15 et 20 novembre (G. S.); Mercy, dép. 23 novembre 1790 (H. S., fonds Congrès. Les pièces relatives au Congrès de La Haye ont été classées dans le fonds des Congrès et sont donc séparées du reste de la correspondance de Hollande, classée dans la section des Pays-Bas) : « La conférence fut on ne peut plus orageuse et aussi insidieuse du côté des principes et des prétentions annoncées que désagréable par le ton et les expressions dont mylord Auckland et le grand pensionnaire se sont servis... » Dans la même dépêche Mercy dit que le ton de Van de Spiegel était « habituellement altier et pédant... » Mérode et Raepsaet furent remplacés à La Haye par quatre plénipotentiaires représentant respectivement la Flandre, le Hainaut, Anvers et Namur.

tandis que Keller, le seul de tous qui avait gardé son sang-froid au cours de la discussion, évita partout de rencontrer le diplomate autrichien [1]. La Prusse était en effet irritée du succès de l'Autriche et Frédéric-Guillaume se plaignait de ce que les Impériaux eussent pacifié par les armes le pays de Liège qui était dans sa zone d'influence [2]

Auckland souhaitait une solution et il obtint de Van de Spiegel et de Keller d'inviter Mercy à reprendre les pourparlers. Mercy y consentit et il n'y eut plus de difficultés. La facile victoire des troupes impériales rendait les Flamands et les Brabançons très conciliants et Mercy, de son côté, avait l'ordre de se prêter à un accord. Le 10 décembre fut signée la convention qui mettait fin à l'insurrection belge. Léopold vainqueur faisait aux vaincus des concessions inespérées et telles qu'ils n'eussent pu en souhaiter de meilleures après les plus brillantes victoires. La paix semblait cette fois bien assurée [3].

1. Mercy, dép. 9 décembre. Mercy fut approuvé par Kaunitz : « Il me semble que le meilleur moyen pour nous garantir des effets de toute la mauvaise volonté de vos maudits collègues c'est d'aller notre train et moyennant cela de nous mettre en état de ne plus avoir besoin d'eux... Je souhaite vivement que vous puissiez avoir la satisfaction de voir finir le plus tôt que possible la désagréable commission que vous avez si louablement conduite... » Kaunitz à Mercy, 4 décembre 1790. (H. S.)

2. Le pays de Liège dépendait d'un cercle du Saint-Empire dont le roi de Prusse était directeur. Finckenstein et Hertzberg à Keller, 30 décembre 1790.

3. Convention de La Haye, 10 décembre 1790.

CHAPITRE VIII

LES DERNIERS JOURS DU STADHOUDÉRAT

(Janvier 1791 — Janvier 1795)

L'insurrection brabançonne n'était pas la seule difficulté que Léopold II avait trouvée dans l'héritage de son frère Joseph. La situation de l'Orient était si critique que Léopold avait eu un instant l'idée d'abandonner les Pays-Bas à la France afin de se consacrer entièrement aux affaires de Hongrie et de Turquie.

Les Hongrois s'étaient soulevés en même temps que les Belges et à peu près pour les mêmes motifs, mais Léopold avait eu raison de leur mécontentement par la force. Restait la guerre contre les Turcs que Joseph II avait entreprise d'accord avec la Russie. C'était cette guerre qui était cause de la plupart des maux de la maison d'Autriche, car Hertzberg avait profité de l'éloignement de l'Empereur pour souffler à Frédéric-Guillaume les projets les plus ambitieux et c'est parce qu'il savait Joseph occupé ailleurs, que le roi de Prusse encouragea presque ouvertement les mécontents belges.

Léopold sentait le besoin de la paix. Il n'était point disposé à continuer la guerre contre le sultan pour le seul plaisir d'affaiblir ses forces en Allemagne et de laisser le champ libre à Frédéric-Guillaume en Pologne. Mais ses intérêts étaient ceux des Puissances maritimes, de l'Angleterre, tout au moins, et il eut l'idée de leur confier la solution de la crise orientale, sûr qu'elles agiraient à son gré.

Un congrès fut réuni à Sistova pour régler les conditions de la paix avec la Porte, mais l'importance en fut très limitée, l'impératrice de Russie ayant refusé toute médiation étrangère et Léopold n'osant abandonner tout à fait la partie entreprise par son frère de concert avec elle. Le Congrès fut réuni, ajourné, repris

et traîna ainsi pendant toute la première moitié de l'année 1791. La Hollande qui ne prenait qu'un intérêt médiocre aux affaires d'Orient se contenta d'envoyer à Sistova le ministre ordinaire qu'elle entretenait à Vienne, Van Haeften, et lui enjoignit de se conformer aux démarches des représentants anglais[1].

L'accord était à peine établi dans les Pays-Bas qu'il faillit être rompu. L'Empereur ne s'entendait pas avec les puissances médiatrices sur la constitution dont il convenait de doter la Belgique[2]. La convention de La Haye ne fut pas ratifiée et une guerre de plume s'engagea entre les cabinets de Londres, de Vienne et de La Haye. Une autre question envenima la querelle. Mercy avait fait espérer aux Hollandais qu'à défaut du renouvellement de la Barrière, l'Empereur était disposé à leur offrir des garanties contre une invasion étrangère. L'affaire traîna sans résultat. Las de ces propos aigres-doux, les États Généraux cédèrent sur tous les points. Ils consentirent même à éloigner de la frontière les agitateurs Van der Noot et Van Eupen dont le gouvernement belge redoutait le voisinage[3].

La Hollande n'avait plus pour diriger sa politique que deux mobiles : un désir de paix universelle et la crainte de déplaire à l'Angleterre. Ces deux sentiments étaient aussi vifs l'un que l'autre et c'est avec une véritable consternation que les Hollandais virent approcher le moment où il leur faudrait choisir entre les deux. La Russie n'avait pas pris part aux conférences de Reichenbach, n'avait pas député au congrès de Sistova et avait continué seule la guerre contre les Turcs commencée d'accord avec l'Empereur. Pitt suivait ses progrès avec inquiétude, ayant le sentiment très net de l'intérêt qu'avait l'Angleterre à ne pas laisser la Russie démembrer l'empire ottoman.

Pitt était sur ce point en parfaite unité de vues avec le ministère prussien qui était tout à la guerre. Les Hollandais cherchaient les moyens de se soustraire à leurs engagements lorsqu'un revirement inattendu se produisit dans la politique anglaise. Le Parlement, qui ne partageait pas les vues de Pitt, lui refusa les crédits indispensables pour les armements et un courrier, parti en toute

1. Instructions du baron de Haeften, 28 octobre 1790 (R. A.) : Caillard, dép. 1er février 1791 (A. E.); Alb. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, tome II.

2. L'Empereur avait en effet promis de rendre à la Belgique son ancienne constitution, mais il y en avait eu plusieurs dans le cours du XVIIIe siècle et on n'arrivait point à décider laquelle avait été visée par le protocole de la conférence de La Haye.

3. Mémoire de Buol-Schauenstein. Dép. de Buol, 17 et 26 janvier 1791 (H. S.); H. Fagel à Guillaume V, 22 décembre 1790 (H. A.); Hertzberg à Frédéric-Guillaume, 22 décembre 1790 (G. S.); Caillard, dép. 25 mars et 8 avril 1791. (A. E.)

hâte, arriva à Saint-Pétersbourg juste à temps pour empêcher la remise de l'ultimatum que l'ambassadeur d'Angleterre avait reçu l'ordre de présenter. Les Hollandais respirèrent[1].

L'alerte avait été vive et elle allait bientôt se reproduire, mais les Hollandais, qui ne sortaient pas de leurs difficultés financières et n'arrivaient pas à établir une nouvelle table des quotes-parts, étaient bien résolus à n'augmenter ni leur armée ni leur marine. Des impôts nouveaux avaient dû être établis et le change, déjà très bas depuis plusieurs années, était tombé encore. La Compagnie des Indes Orientales, ayant dépensé tout l'argent provenant du vingt-cinquième denier de Hollande, avait dû recourir à des emprunts et la Compagnie des Indes Occidentales était dans un tel état de délabrement qu'on parlait de la supprimer. Les marchands d'Amsterdam trouvaient l'entretien des soldats un luxe tout à fait inutile et malgré les efforts de Guillaume V et de Van de Spiegel les États refusèrent de voter les subsides nécessaires à l'entretien des troupes de Brunswick, Mecklembourg et Anspach qui étaient à demeure dans les Provinces-Unies depuis la révolution de septembre 1787[2].

La Prusse, abandonnée à ses seules forces, avait dû subir l'humiliation, à peine déguisée, de reculer devant la Russie. Presque au même moment ses rapports avec l'Autriche étaient devenus très tendus. L'Empereur savait qu'une guerre contre l'Autriche serait très impopulaire en Angleterre et que les États Généraux désiraient maintenir la paix à tout prix. Aussi tenait-il peu de compte des récriminations de Frédéric-Guillaume qui était lié par des engagements formels avec la Turquie, mais qui n'osait s'aventurer sans être assuré du concours de ses alliés. Le roi de Prusse finit par se lasser de ces transes continuelles. A l'insu de Hertzberg, qui représentait le parti de la politique active, belliqueuse et brouillonne, il envoya à Vienne son favori Bischoffswerder dont la puissance occulte dominait de plus en plus les démarches de la cour prussienne. Bischoffswerder réussit à renouer des relations plus cordiales entre Vienne et Berlin et une entrevue des souverains allemands à Pillnitz scella leur ré-

1. Caillard, dép. 22 mars (A. E.); Renfner, dép. 11, 25 mars et 8 avril 1791 : « Ni le crédit du prince d'Orange ni les efforts du ministère ne seraient capables d'entrainer les membres de l'union dans une guerre offensive dont la seule idée les effraie... » (G. S.)

2. Spencer, dép. 19 décembre (R. O.); Bilfinger, dép. 1er juillet, 11 octobre, 8 novembre 1790; Keller, dép. 24 janvier 1791 : « L'esprit de parcimonie mercantile dominera toujours sur la politique... » (G. S.); Bigot à Guillaume V, 7 mai; Van de Spiegel au même, 4 août 1791 (H. A.); H. Fagel à Van Nagell, 4 octobre 1791 (R. A., coll. Van Nagell); Caillard, dép. 22 avril 1791 (A. E.); *Jaarboeken*, 1791.

conciliation. Une déclaration solennelle fut rédigée qui constatait leur parfaite harmonie de vues tant sur les affaires d'Orient que sur les affaires de France auxquelles ils étaient tout disposés à s'intéresser si le désir en était manifesté par les autres chancelleries européennes. La République, enfin délivrée d'un lourd souci, voulut entrer en tiers dans le rapprochement austro-prussien afin d'éviter le retour de pareilles inquiétudes [1].

La déclaration que Léopold et Frédéric-Guillaume avaient rédigée à Pillnitz laissait pourtant quelques craintes aux Hollandais. Ils n'aimaient ni la France ni la révolution et ils étaient tout disposés à user de tous les moyens mesquins et peu compromettants pour maintenir la France dans une situation qu'ils jugeaient désespérée. Mais ils ne voulaient pas se trouver un jour dans l'obligation d'intervenir par les armes. Ils étaient cette fois parfaitement d'accord avec l'Angleterre et avec Auckland qui trouvait que le meilleur moyen « de retenir ce royaume dans l'état de faiblesse et de nullité où il se trouvait » était de le laisser tranquille. Une guerre ne servirait qu'à faire « cesser les dissensions intérieures et à réunir les efforts de tous les partis [2] ».

La volonté très nettement exprimée de Pitt de maintenir la paix permit encore à la République de se tenir à l'écart des affaires du Nord où le roi de Suède voulait l'entraîner [3], et de recevoir avec correction, sinon avec amabilité, le nouveau ministre de France, La Tour-du-Pin-Gouvernet, dont l'arrivée à un poste vacant depuis plus de trois ans semblait indiquer la reprise de relations meilleures. De son côté, Gouvernet fut poli sans marquer aucune déférence pour la cour stadhoudérienne. Sa situation était embarrassante. La nouvelle que Louis XVI avait accepté une Constitution avait été reçue à La Haye avec froideur, et on avait fait aux ouvertures de Caillard un accueil plus que réservé. La faction française, privée de son meilleur appui par le départ de Schraut, était maintenant réduite à Llano et un peu au représentant portugais. De plus la situation générale obligeait Gouvernet à une grande prudence. Il n'était guère possible dans ces conditions de songer à regrouper les patriotes [4].

Le parti anglais prenait au contraire une force chaque jour plus grande. Auckland était le vrai maître des Provinces-Unies

1. Reede à Van de Spiegel, 20 juin 1791. (R. A.)
2. Bilfinger, dép. 29 juillet (G. S.); Buol, dép. 16 août (H. S.); Caillard, dép. 6 mai, 9 et 19 août 1791. (A. E.)
3. Caillard, dép. 24 juin 1791. (A. E.)
4. Bilfinger, dép. 4 novembre (G. S.); Caillard, dép. 20 septembre; Gouvernet, dép. 18 octobre 1791. (A. E.)

et son poste « était bien plutôt une vice-royauté qu'une ambassade[1] ». De son côté, Frédéric-Guillaume ne renonçait pas à ses espérances de protectorat et c'est dans cette vue qu'il mariait ses deux filles aînées à Guillaume d'Orange et au duc d'York[2], mais on se méfiait à Londres comme à La Haye de son ambition brouillonne et les Puissances maritimes restaient liées par un intérêt commercial auquel la Prusse demeurait étrangère.

Au fur et à mesure qu'elle se détachait des Puissances maritimes, la Prusse inclinait vers l'Autriche. Van de Spiegel voulut profiter de ce rapprochement pour négocier avec le gouvernement impérial une convention politique, militaire et commerciale. Les deux cours se seraient engagées à dissiper les rassemblements d'émigrés et se seraient mises d'accord pour reconstituer une Barrière contre les invasions françaises. Ces ouvertures furent très bien accueillies par Léopold qui avait convenu avec Frédéric-Guillaume à Pillnitz que la République serait invitée à accéder à l'accord austro-prussien. Ce fut l'Angleterre qui fit échouer le projet. Il ne lui convenait pas de voir la République se lier avec des puissances qui pourraient la détacher du joug britannique. Comme toujours Van de Spiegel se récria et comme toujours il se soumit. Quand ils sentaient trop le mors, les Hollandais se cabraient, mais si le conducteur insistait, ils étaient trop dociles pour ne pas céder[3].

Ce n'était certes pas par de basses flatteries que l'Angleterre avait réussi à s'assujettir les Hollandais, mais par le sentiment qu'elle avait su leur inspirer de la nécessité de son alliance. Il y avait même dans la manière dont le ministère britannique traitait

1. Caillard, dép. 30 août 1791. (A. E.)

2. L'aînée, Wilhelmine (Mimi) épousa le prince Guillaume, fils aîné de Guillaume V et de Wilhelmine de Prusse. La seconde, Frédérique épousa Frédéric, duc d'York, second fils du roi d'Angleterre et un des chefs de la coalition pendant les guerres de la Révolution.

3. Bilfinger, dép. 7, 14, 18, 21, 25 et 28 octobre 1791; Keller, dép. 12, 16 et 19 janvier 1792. (G. S.) Buol, dép. 29 novembre 1791. (H. S.) Note de Grenville au baron de Nagell, 16 décembre 1791. (R. A.) Cf. les lettres adressées à Auckland (alors en congé en Angleterre) par Guillaume V, 26 décembre; la princesse d'Orange, 27 décembre; Van de Spiegel, 27 décembre; Welderen, 27 décembre, et H. Fagel, 27 décembre 1791. (R. O.) Fagel : « Ce n'est pas une alliance, c'est une convention, un cartel entre deux États limitrophes pour leur sureté commune... »

Van de Spiegel (billet autographe non signé joint à la lettre ci-dessus citée) : « Lord H. Spencer fait merveilleusement bien. Il a sucré autant que possible les gentillesses qu'il était chargé à me dire relativement à la convention projetée. Cependant il m'a été impossible de ne pas me souvenir du mot de Mr Burke, *that Holland may justly be considered as necessary a part of Great-Britain as Kent* et j'espère qu'on ne pressera pas trop cette comparaison. *Omne simile claudicat...* »

ses partisans une nuance de dédaigneuse réserve. La négociation du traité de commerce avait totalement échoué. On avait cru un instant qu'elle était sur le point d'aboutir et Auckland avait reçu les pleins pouvoirs pour la signature, mais des questions de détail firent avorter le projet à la veille de son éclosion définitive. Van de Spiegel conseilla d'en rester là : « Nous perdrons notre latin en raisonnant beaucoup sur le traité », écrivit-il à Auckland. « Ça n'ira pas [1]. » Quelques mois après, les commissaires tentèrent de reprendre les pourparlers. Auckland se justifia de leurs reproches, mais n'ayant pas reçu les instructions nécessaires, il déclina leurs propositions [2].

Frédéric-Guillaume s'irritait de la déférence que les Hollandais montraient pour les ordres de l'Angleterre et il les tenait à l'écart de sa politique. Après s'être intéressé au projet d'établissement de son neveu en Courlande il l'empêchait de se porter candidat au trône qu'on disait la Diète de Pologne disposée à lui offrir. Le renvoi par la Hollande de ses contingents étrangers l'avait exaspéré et il se rendait trop bien compte du peu d'influence que conservait sa sœur pour jamais rien espérer de la République. Il se détachait donc peu à peu des Provinces-Unies et se faisait ainsi un des meilleurs agents de l'Angleterre [3].

Le seul lien qui unissait encore la Hollande et la Prusse était la haine de la Révolution française. La guerre était menaçante et malgré leur esprit pacifique il était impossible aux Hollandais de rester indifférents à l'occupation de la Belgique. Ils sentaient qu'ils seraient entraînés malgré eux à prendre position dans la lutte prochaine [4]. Van de Spiegel n'avait pas l'intention de montrer personnellement les dents, mais il aurait voulu que l'Angleterre fît comprendre à la France qu'elle était prête à agir au cas d'une invasion des Pays-Bas autrichiens. L'Angleterre fit la sourde oreille [5].

Les relations avec la France étaient devenues très tendues. A Gouvernet, dont les idées modérées déplaisaient à la majorité de l'Assemblée Nationale, avait succédé un personnage médiocre, infatué de lui-même, peu estimable et peu estimé. Le colonel de Maulde-Hosdan était d'origine noble ; on le disait fils naturel de

1. Van de Spiegel à Auckland, 28 février 1791. (R. O.)
2. Auckland, dép. 21, 25 janvier, 8 février, 4 mars, 6 avril, 8 juillet, 2 et 30 août 1791. (R. O.)
3. Spencer, dép., 6 janvier, 23 mars (R. O.); Gouvernet, dép., 14 février (A. E.); Keller, dép., 8, 22 mars; Frédéric-Guillaume à Keller, 13 avril 1792. (G. S.)
4. Gouvernet, dép. 31 janvier, 8 février 1792. (A. E.)
5. Spencer, dép. 23 mars 1792. (R. O.)

Lally. C'était un militaire aigri de l'avancement de ses camarades et qui sans aucun doute serait mort colonel si l'amitié de Dumouriez et son jacobinisme prétendu ne l'avaient fait passer de l'armée à la diplomatie. Ce choix était d'autant plus malheureux que Caillard venait d'être appelé à prendre la succession de Rayneval à la direction des affaires étrangères et qu'il ne restait à la légation que des attachés peu sûrs, brouillons et parfaitement nuls. Maulde mit toute sa confiance dans un journaliste véreux, exilé pour escroqueries de la province d'Utrecht, Gilbal, dont il fit son secrétaire de légation et dans quelques boutefeux patriotes comme l'ancien agent des États-Unis Dumas.

Maulde s'imagina que sa venue révolutionnait la Hollande et empêchait la cour stadhoudérienne de dormir. Il maniait supérieurement l'intrigue, semait l'argent à tort et à travers et négligeait les affaires sérieuses pour ne s'occuper que d'achats d'armes et de munitions. Ses dépêches étaient un curieux mélange de fatras politique, assaisonné d'esprit marchand et de vantardise inconsciente. Aucun avertissement ne put triompher de son désordre et de son inexactitude. « De l'argent, je saurai tout, mais encore de l'argent! » tel était le premier et le dernier mot de sa politique [1]. Son ton tranchant et ses affirmations péremptoires ne l'empêchaient pas d'être à l'égard de ses adversaires de la plus basse platitude. « Qu'il est heureux pour moi », disait-il à Van de Spiegel, « d'avoir à m'entretenir avec un ministre qui réunit l'homme d'État à l'homme de lettres. » Auckland et Van de Spiegel en étaient écœurés : « Tartuffe! » murmuraient-ils [2].

Maulde était d'ailleurs trop décrié pour être utile à la politique française ou pour nuire aux alliés. Il n'était reçu nulle part, n'était au courant que des racontars de valets et achetait fort cher des hommes dont il ne pouvait rien tirer. Il eut l'idée de se mêler des affaires de Liège et « de se présenter comme ministre plénipotentiaire à ces gloutons, dissolus et libertins chanoines »

1. Maulde, dép. 30 juin 1792. (A. E.)

2. Caillard, dép. 23 mars; Maulde, dép. 20 mai, 4, 12, 29 juin; Le Brun à Maulde, 1er juin; Chambonas à Maulde, 6, 13 juillet; Ducange à Le Brun, 21 septembre 1792 (A. E.); Spencer, dép. 17 avril; Auckland, dép. 18 mai, 1er juin, 6 juillet; Auckland à Van de Spiegel, 30 mai, et rép. de Van de Spiegel, 31 mai (R. O.); Keller, dép. 17 mai, 28 juin (G. S.); Buol, dép. 5 juin 1792 (H. S.). M de Lessart avait dû quitter le ministère des affaires étrangères et avait été décrété d'accusation pour n'avoir pas fait respecter le pavillon national. L'incident (un capitaine forcé par la populace d'amener son pavillon) s'était passé à Middelburg et La Tour du Pin-Gouvernet, ami particulier de Lessart, n'avait pu cacher son indignation de voir les faits aussi dénaturés : « On ne fit jamais plus impudent mensonge que celui avancé par M. Brissot », écrivit-il à Dumouriez (23 mars 1792) qui se hâta de le rappeler.

pour leur conseiller d'adjoindre à l'évêque « le vieux Nassau, que l'âge, la cuisine et la cave tueraient dans dix-huit mois et qui n'avait rien de commun avec ceux » de La Haye. Il ne fut pas encouragé dans cette voie et il se remit à la recherche de la poudre et des fusils que l'ingéniosité de Beaumarchais n'avait pas encore découverts [1].

La Hollande était de plus en plus la proie des aventuriers français, mais ils appartenaient maintenant à deux camps bien opposés. Les acheteurs de la raison sociale Maulde et Beaumarchais avaient sérieusement à lutter contre la concurrence des émigrés qui affluaient dans toutes les provinces de la République, mais surtout en Gueldre et en Hollande. Gouvernet qui les protégeait secrètement avait assuré qu'il n'y avait dans toute la Hollande qu'un seul Français réfugié chez une femme qu'il connaissait. A peine fut-il relevé de ses fonctions que sa maison devint le principal foyer des intrigues. Les émigrés de marque formaient autour de la comtesse de Gouvernet et de sa sœur la marquise de Lameth un petit groupe turbulent en rapports constants avec la cour stadhoudérienne. De son côté le marquis de Causans, ci-devant maréchal de camp, réunissait à Zutphen un grand nombre de ses parents et de ses amis [2].

La situation était si évidemment précaire que la République renouvela pour un an les traités de subsides qu'elle avait conclus en 1787 avec les princes de Mecklembourg, Brunswick et Anspach, mais elle refusa aux Prussiens et aux Autrichiens l'usage de Maestricht et lorsque les souverains allemands sanctionnèrent par une alliance leur rapprochement, les Provinces-Unies déclinèrent les ouvertures qui leur étaient faites pour y adhérer [3].

Van de Spiegel était las de combattre sans cesse pour obtenir

1. Maulde, dép. 6 juillet; Lajard à Dubouchage, 22 juillet (A. E.); Auckland, dép. 3 août 1792 (R. O.). Beaumarchais s'était engagé le 3 avril 1792 à livrer au Havre, avant le 1er juin, 50 à 60,000 fusils achetés en Hollande. Le 8 juillet, les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, Lajard et Chambonas, assurèrent au vendeur de Beaumarchais un cautionnement de 50,000 florins (A. E., *Hollande*, corresp. 583).

2. Heeckeren-Suideras à Guillaume V, avril 1792, sqq. (H. A.) Gouvernet, dép. 14 février; Maulde, dép. 17, 29 mai et 12 juin 1792. (A. E.) Dans les réfugiés de Hollande (groupe de la comtesse de la Tour du Pin-Gouvernet), se trouvaient Lally et la duchesse de Hénin; dans ceux de Gueldre (groupe de Causans), se trouvaient le fermier général Augeard, les maréchaux de camp Dumido et de Janson, M. de Nicolay, évêque de Béziers, le marquis de Raigecourt, gentilhomme d'honneur de Monsieur, le lieutenant de vaisseau de Colbert, et beaucoup d'autres avec leurs familles.

3. Keller, dép. 12 mai (G. S.); Buol, dép. 21 août (H. S.); Auckland, dép. 15 mai 1792 (R. O.). Il fut encore question à ce moment du troc de la Bavière et des Pays-Bas. Kaunitz fit échouer le projet. Van Haeften, dép. 9 juillet 1792. (H. A.)

les réformes les plus urgentes et son quinquennat étant près d'expirer, il parlait « de se retirer si des choses aussi désirables et nécessaires devaient lutter plus longtemps contre des obstacles [1] ». Il était pourtant arrivé à ce résultat incroyable d'établir une table des quotes-parts qui satisfaisait tout le monde. Bien mieux : il avait obtenu que l'unanimité ne serait plus requise en ces matières et que des moyens coercitifs seraient mis à la disposition du Stadhouder et du Conseil d'État pour châtier les provinces rebelles. Il est vrai qu'il n'avait pas poussé jusqu'en ses conséquences extrêmes une mesure aussi nouvelle dans la République. L'exécution militaire et les mesures violentes étaient par avance et à tout jamais interdites [2].

C'était pour Van de Spiegel et le parti orangiste une victoire magnifique, mais les patriotes commençaient à sortir de l'inaction. Le port des cocardes orange n'était plus obligatoire que dans quelques rares localités et à Amsterdam les démocrates étaient devenus assez puissants pour réorganiser les sociétés patriotiques et pour molester les partisans du prince. L'influence de Van de Spiegel y était à peu près nulle, ce qui créait au grand-pensionnaire un danger d'autant plus sérieux que la nouvelle répartition des impôts donnait aux décisions d'Amsterdam plus d'importance encore [3].

Les événements de France n'étaient pas étrangers à cette recrudescence d'agitation. Les réfugiés étaient en relation avec le gouvernement jacobin et leurs lettres ne contribuaient pas peu à exciter la fermentation. Par eux toutes les productions de la littérature révolutionnaire arrivaient aux Hollandais à qui quelques-unes d'entre elles, l'Adresse de Condorcet par exemple, étaient dédiées. Van de Spiegel et les chefs du gouvernement stadhoudérien étaient trop foncièrement conservateurs pour ne pas s'inquiéter et s'indigner des violences révolutionnaires. Ils profitèrent de la suspension de Louis XVI en août 1792 pour rompre les relations diplomatiques. Sur la proposition de leur président De Pesters les États Généraux décidèrent de ne plus reconnaître Maulde et de rappeler Berkenrode dont l'un était accrédité par Louis XVI et l'autre auprès de Louis XVI [4].

Le Brun, qui avait pris au 10 août le portefeuille des affaires étrangères, ordonna aussitôt à Maulde de prendre congé, mais de

1. Note de Van de Spiegel à Auckland, 10 septembre; Auckland, dép. 4, 11 septembre 1792. (R. O.)

2. *Jaarboeken*, 1792. De Jonge. *La Restauration et M. Van de Spiegel*, p. 322.

3. *Jaarboeken*, 1792; Keller, dép. 5 avril 1792. (G. S.)

4. *Jaarboeken*, 1792; Keller, dép. 23 et 27 août 1792. (G. S.)

rester et de continuer les intrigues secrètes et les achats d'armes. Maulde ne prit pas congé puisque les relations étaient rompues, mais il fut enchanté de l'ordre qu'il recevait. Pour lui toutes les consciences étaient à vendre : les émigrés, les alliés, Kosciuzko..., il proposait d'acheter tout le monde et des armes par-dessus le marché. Le succès de la guerre était en effet douteux et les Français n'avaient pas de fusils. Beaumarchais, n'ayant pas réussi à terminer sa négociation, partit à son tour pour la Hollande. Maulde que son secrétaire Joubert, aussi turbulent et brouillon que lui-même, excitait sans cesse aux mesures les plus téméraires, organisait des clubs jacobins, distribuait des brochures révolutionnaires et envoyait en France pêle-mêle chevaux, fusils, sabres, souliers et viande salée [1].

Le ministre de l'Empereur, Stahrenberg, se plaignit vivement à Van de Spiegel de ce que les États Généraux n'empêchaient pas l'incessant trafic de Maulde et de Beaumarchais. Le grand pensionnaire se montra tout prêt à interdire le commerce de contrebande si l'Angleterre était dans les mêmes dispositions, car l'interdiction dans un seul pays ne réussirait qu'à le ruiner au profit de l'autre. Mais l'Angleterre n'avait point le désir de diminuer son commerce pour plaire à l'Empereur et Stahrenberg dut laisser tomber l'affaire. Il parvint du moins à persuader aux négociants hollandais de ne pas livrer à la France les armes qu'ils s'étaient engagés à fournir [2].

La situation changea brusquement par la victoire des Français à Valmy et par la dispersion de l'armée d'invasion. La Prusse et l'Autriche n'étaient plus menaçantes. La France n'avait plus un aussi pressant besoin d'armes et elle ne tenait pas à laisser à La Haye, Maulde qui s'était trop ouvertement compromis. Il fut rappelé et on rompit le contrat passé avec Beaumarchais sous prétexte que ses fusils avaient déjà servi aux patriotes hollandais et aux insurgés brabançons [3].

Contre les volontés de l'Assemblée, l'auteur de *Figaro* et du *Barbier de Séville* n'avait que son humour ce qui n'était guère. Il fut décrété d'accusation et jeté en prison. Maulde au contraire avait des protecteurs puissants et un esprit fertile en intrigues. Après sa victoire de Valmy, Dumouriez avait marché sur la Bel-

1. Lebrun à Maulde, 27 août, 14 septembre; Maulde, dép. 24 août, 18 septembre (A. E.), Auckland, dép. 25 septembre et 9 octobre 1792. (R. O.)

2. Stahrenberg, dép. 2, 12, 16 octobre et 13 novembre (H. S.); Auckland, dép. 2 octobre 1792. (R. O.)

3 Lebrun à Genet et à Thainville, 10 octobre, à Beaumarchais, 9 novembre, à Maulde, 28 novembre 1792. (A. E.)

gique et avait de nouveau défait les alliés à Jemmapes. Il songeait maintenant à « porter la liberté chez les Bataves comme il l'avait fait chez les Belges » et il tenait à avoir en Hollande un agent tel que Maulde « sur lequel il pouvait compter comme sur lui-même [1] ». Il fit tant et si bien que le successeur désigné de Maulde reçut une autre direction [2].

Les Hollandais s'attendaient à une attaque. Des lettres avaient été interceptées dans lesquelles Maulde engageait Dumouriez à ne pas perdre de temps. Il était question d'une triple invasion : en Frise, en Gueldre et en Zélande ; mais comme en 1787, c'était surtout la Zélande qui attirait l'attention de tous les partis.

En attendant les Français prenaient possession de la Belgique. Leurs troupes étaient arrivées aux frontières de Hollande et on entendait de Maestricht et des plaines de Zélande l'écho des canonnades. Les Français demandèrent l'autorisation de remonter l'Escaut et le général Eustache somma le gouverneur de Maestricht de faire sortir de la place tous les ennemis de la France. De son côté le ministre de l'Empereur, Stahrenberg, qui dès le mois de septembre avait remis un mémoire aux États Généraux pour leur demander de refuser tout asile aux régicides, si Louis XVI était condamné à mort, se montra infatigable dans ses démarches pour obtenir des Hollandais qu'ils tinssent l'Escaut fermé et laissassent les alliés se servir de Maestricht [3].

Van de Spiegel était très disposé à favoriser les alliés mais pour rien au monde il n'aurait voulu avoir l'air de sortir de la neutralité. D'accord avec Auckland il offrit même à Maulde la médiation des Puissances maritimes en vue de la pacification générale. Mais ils entendaient n'accorder aux Français, comme prix de leur victoire, que la reconnaissance de la nouvelle Constitution. Les Français ne l'entendaient pas ainsi. Puisqu'ils avaient conquis la Belgique, c'était pour la garder. De leur côté les Puissances maritimes ne pouvaient admettre ces prétentions et elles étaient foncièrement hostiles, plus hostiles même que l'Empereur, à l'annexion de la Belgique par la France [4].

La guerre sembla prochaine. Dans sa séance du 16 novembre 1792 le Conseil Exécutif provisoire édicta l'ouverture de l'Escaut aux navires de toutes nations et malgré le refus opposé par les

1. Dumouriez à Maulde, 23 novembre 1792. (Copie R. O.)
2. C'était Genet qui fut désigné pour Washington.
3. Mémoires de Stahrenberg, 24 septembre, 25 novembre, 1er décembre; Stahrenberg, dép. 23 novembre (H. S.); Auckland, dép. 23 octobre 1792. (R. O.)
4. Maulde, dép. 20, 21 novembre (A. E.); Stahrenberg, dép. 4 décembre 1792. (H. S.)

États Généraux, une flottille française remonta le fleuve jusqu'à Anvers. Le général Eustache était aux environs de Maestricht, menaçant. Le ministère français avait fait savoir aux Hollandais que s'ils voulaient éviter la guerre, il leur fallait interdire le sol de la République à tout sujet des nations coalisées et le gouvernement néerlandais traitait sous main avec les Autrichiens pour leur assurer l'usage des magasins de Maestricht. Le vent était à la guerre et Auckland assura solennellement les États Généraux du concours de l'Angleterre au cas d'une rupture [1].

La rupture ne fut pourtant pas immédiate : Eustache n'insista pas pour l'expulsion des émigrés réfugiés à Maestricht et la Hollande qui ne souhaitait pas la guerre fit toutes les autres concessions. Il n'y eut pas de protestation très vive contre l'ouverture de l'Escaut et on sembla même se réjouir à Amsterdam de la tournure des événements [2]. La Hollande cherchait par tous les moyens à se débarrasser des émigrés qui arrivaient par centaines dans le plus extrême dénuement. L'expédient le plus courant consistait à leur faire continuer leur route sur l'Angleterre [3].

Entre temps et malgré la protection de Dumouriez, Maulde avait été rappelé définitivement. Le ministère français avait eu connaissance par ses agents secrets de l'incohérence et de l'inconséquence de la conduite de son représentant et sa décision était irrévocable. Il était surtout renseigné par une aventurière, fille d'un huissier de Groningue, Etta Palm, qui avait acquis à Paris dans un commerce lucratif et peu honorable une assez grande aisance. Il est très difficile de connaître avec précision le rôle que joua cette personne qui se faisait appeler baronne d'Aelders, mais ce qui est certain, c'est qu'elle était payée à la fois par Van de Spiegel et par le ministère français et qu'elle fut employée dans les derniers mois de 1792 dans des négociations qui avaient pour but d'assurer la paix, mais qui n'aboutirent pas [4].

1. Mémoire d'Auckland, 16 novembre : Auckland, dép. 23 novembre. (R. O.) Eustache au prince de Hesse, 29 novembre ; Keller, dép. 6 décembre (G. S.) ; Stahrenberg, dép. 27 novembre (H. S.) ; Van de Spiegel à Auckland. 18 et 20 novembre (R. O.) ; Clavière à Mme d'Aelders, 22 novembre 1792. (Copie R. O.)

2. Keller, dép. 15, 19 novembre, 3, 6 décembre (G. S.) ; Stahrenberg, dép. 18 décembre 1792. (H. S.)

3. Stahrenberg, dép. 27 novembre (H. S.) ; Auckland, dép. 9 octobre et 16 novembre 1792. (R. O.)

4. Saginet à Lebrun, 14 octobre ; Mme d'Aelders au même, 4 et 6 novembre ; Lebrun à Mme d'Aelders, 26 novembre 1792. (A. E.) Mme d'Aelders qui était en relations avec Lebrun, Clavière et Brissot, avait été chargée par eux d'assurer Auckland et Van de Spiegel des dispositions pacifiques des Puissances maritimes. Auckland et Van de Spiegel profitèrent de cette ouverture pour témoigner au ministère français leur désir de paix. Auckland, dép. 9 novembre. (R. O.)

Elle réussit du moins à faire écarter Maulde de la politique. Maulde allait partout prêchant la guerre et la révolution. Il disait à qui voulait l'entendre « qu'il avait assez de pouvoir sur Dumouriez pour lui faire outrepasser ses ordres et assez d'amis pour faire taire la clique ministérielle ». Il se vantait d'avoir de nouvelles lettres de créance et d'être recherché par tout le monde [1]. Sa colère fut grande quand il vit que toutes ses démarches avaient été infructueuses et qu'il lui fallait abandonner la gestion des affaires sans même attendre l'arrivée de son successeur. Il ne se laissa « arracher qu'avec la plus grande peine les chiffres et les papiers de la légation » et continua d'intriguer dans l'espoir de rester. Voyant ses machinations sans résultat, il traîna quelque temps encore à La Haye, déclamant les plus violentes diatribes « contre le gazetier ministre des affaires étrangères » qui l'avait rappelé et insérant des notes dans les journaux de La Haye pour « confondre ses infâmes calomniateurs ». Cela ne l'empêchait pas de se mettre en rapport avec Auckland et Van de Spiegel, s'offrant moyennant une honnête récompense à dissuader son ami Dumouriez d'une campagne où l'armée française « trouverait son tombeau par les maladies occasionnées par l'humidité ». Du reste Joubert qui s'était chargé du message affirmait que « Maulde et Dumouriez étaient gens d'honneur. Ils n'étaient à gagner que du côté de l'honneur. » Toute la conscience d'Auckland se révoltait devant tant de bassesse : « C'est une odieuse et dégoûtante besogne que d'avoir à faire à de tels instruments », écrivait-il à Grenville [2].

Dumouriez, ami intime de Maulde, était certainement au courant de ses démarches et de ses négociations. Peut-être même les avait-il inspirées, car il s'entendait mal avec le ministère et il redoutait une campagne qu'il prévoyait difficile et capable de ternir sa réputation. Une ouverture en vue du rétablissement de la paix fut faite par un de ses amis à Van de Spiegel. D'accord avec Auckland le grand-pensionnaire lui laissa entrevoir la promesse d'une belle récompense s'il réussissait à la satisfaction des deux gouvernements alliés [3].

Maulde trouva-t-il les promesses d'Auckland trop incertaines ou bien avait-il joué la comédie? Que s'était-il passé dans cette

1. Mme d'Aelders à Lebrun, 12 novembre; Maulde, dép. 13 novembre 1792. (A. E.)

2. Auckland, dép. 5, 7, 10 décembre. (R. O.) Cf. Van de Spiegel à Auckland, 8 et 9 décembre. (R. O.) Thainville, dép. 2, 6, 10 et 26 décembre; Lebrun à Maulde, 28 décembre 1792. (A. E.)

3. Auckland, dép. 8 décembre 1792. (R. O.)

âme trouble et à quel moment fut-elle sincère si elle le fut jamais? En tous cas il ne songeait plus maintenant qu'à la guerre et tandis qu'il soutenait avec assurance à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il ne croyait pas une invasion possible avant le printemps, il envoyait à Dumouriez un plan d'attaque immédiate [1].

Ce n'étaient pas les plans qui manquaient à Dumouriez. Un réfugié de Leyde donnait sur une irruption en Zélande les détails les plus précis et les plus abondants. D'autres conseillaient une invasion de la Gueldre et du Brabant. Il en était même qui conseillaient une attaque par la Frise. Cependant les forces françaises se massaient autour d'Anvers, prêtes à attaquer la Zélande ou le Brabant [2]. D'autres s'avançaient sur la Gueldre par le Rhin dont tous les ponts étaient coupés. Les envahisseurs avaient un renfort puissant dans le corps des Hollandais réfugiés, groupés sous le nom de Légion Batave, car outre la connaissance du pays et de ses ressources ils procuraient aux Français l'avantage d'intelligences précieuses dans les principales villes de Hollande [3].

La République comprit la nécessité d'une attitude énergique. Non pas qu'elle désirât, plus qu'avant, une guerre. Elle souhaitait même de voir Louis XVI guillotiné le plus vite possible, car alors elle n'aurait plus de motif de ne pas reconnaître la République française, et elle se flattait ainsi de conserver la paix [4]. Mais elle sentait de la part de la France une activité qui l'effrayait. Les États Généraux consentirent donc à des armements extraordinaires et on augmenta la solde des troupes de mer. Rhoon reprit avec une ardeur nouvelle les campagnes orangistes de naguère. Les mécontents n'osaient pas encore se montrer trop ouvertement. Les circonstances semblaient donc favorables. Mais depuis 1787 personne ne se faisait plus illusion sur les forces de la République, et les Provinces-Unies comptaient beaucoup plus sur leurs alliés que sur elles-mêmes pour les tirer d'embarras. Le prince adressa à Auckland un appel pressant pour déterminer l'Angleterre et la Prusse à secourir effectivement la Hollande [5].

La flotte était en effet d'une insuffisance notoire et, malgré les efforts de Guillaume V et de Kinsbergen, la lenteur des délibérations, aggravée par une maladie de Van de Spiegel, rendait impos-

1. Auckland, dép. 21 décembre 1792. (R. O.)

2. Mémoire de Blok, de Leyde, 22 décembre (A. E.); Auckland, dép. 20 décembre 1792. (R. O.)

3. Heeckeren-Suideras à Guillaume V, 21 décembre 1792 (H. A.); Auckland, dép. même date. (R. O.)

4. Stahrenberg, dép. 25 décembre 1792. (H. S.)

5. Guillaume V à Auckland, 25 décembre; Auckland, dép. 25 et 28 décembre 1792. (R. O.)

sible toute mesure efficace [1]. Van de Spiegel qui n'avait aucune confiance dans les forces néerlandaises, était très inquiet : « La position de la République est et demeure critique », écrivait-il à Van Nagell. L'Angleterre se décida à envoyer à Flessingue quelques bateaux qui devaient se joindre à l'escadre hollandaise chargée de garder les bouches de l'Escaut. Mais la flotte hollandaise étant très supérieure à la flottille française d'Anvers, l'Angleterre ne vit pas l'utilité d'immobiliser trois navires sans résultat et, à peine arrivé, le commodore britannique reçut l'ordre de repartir, malgré les supplications du Stadhouder et du ministère de La Haye. Effrayés, les États Généraux « mirent un remarquable empressement à voter les mesures militaires et maritimes. Mais le système des amirautés était si défectueux que pendant quatre mois il ne devait plus y avoir que très peu de vaisseaux capables de tenir la mer [2].

La guerre n'était plus maintenant qu'une question de jours. Le jeune marquis de Chauvelin avait échoué dans la négociation pacifique dont le Conseil Exécutif provisoire l'avait chargé auprès du gouvernement britannique, et Auckland en avait prévenu les États Généraux en les invitant à prendre les mesures nécessaires pour la résistance. Peu après le Conseil Exécutif avait mis l'embargo sur les navires anglais et hollandais. C'était la guerre [3].

C'était la France bien plus que l'Angleterre et la Hollande qui avait voulu cette solution. L'Angleterre était très préoccupée des affaires d'Orient. La nouvelle, officiellement communiquée par Keller, de l'entrée des Prussiens en Pologne avait grandement irrité les cabinets de Londres et de La Haye. Auckland offrait à Stahrenberg de renoncer à s'agrandir à l'Est et de prendre des compensations sur la France, afin d'éviter un arrondissement de la Prusse. L'ambassadeur de l'Empereur à Londres [4] trouvait Grenville également mal disposé, et les Allemands craignaient que les Puissances maritimes ne prissent prétexte des événements

1. Kinsbergen à Guillaume V, 3 janvier, Van de Spiegel au même, 10 janvier. (H. A.) Auckland, dép. 2 janvier 1793. (R. O.)

2. H. Fagel à Van Nagell, 8 et 17 janvier 1793 (R. A. coll. Van Nagell); Grenville à Auckland, 29 décembre 1792 et 13 janvier 1793; Guillaume V à Auckland, 13 janvier, et Auckland, dép. 8 février (R. O.); Van de Spiegel à Van Haeften, 31 décembre 1792, et à Van Nagell, même date (*Brieven en Negotiatiën*, I, p. 8 et 29).

3. Auckland : Mémoire du 25 janvier; Dép. 25 et 29 janvier, Van de Spiegel à Auckland, 29 janvier 1793; H. Fagel au même, même date (R. O.); Reg. 00000 de la coll. D.-P. (R. A.) Pièces diverses. (A. E.) La guerre fut déclarée trois jours après l'embargo.

4. Le comte de Stadion, qui fut ministre des Affaires étrangères de l'empire d'Autriche après 1806.

de Pologne pour se désintéresser de la Révolution française [1].

La Hollande avait bien plus de raisons encore que l'Angleterre de redouter une rupture, car outre la faiblesse de ses armements et la détresse de ses finances, elle avait encore à tenir compte de l'agitation des démocrates qui souhaitaient une invasion française plutôt qu'ils ne la redoutaient. L'esprit des Pays de Généralité, les plus menacés, était mauvais. En Zélande, les patriotes tenaient les Orangistes en échec, et comme on avait dû dégarnir les forts de la Flandre Zélandaise pour renforcer les postes du Brabant, il était à présumer que, sauf à l'Ecluse, l'apparition des Français serait le signal de la débandade. Des clubs jacobins s'ouvraient à La Haye et à Amsterdam, et les marchands acceptaient des commandes très importantes pour le ravitaillement de l'armée d'invasion. On répandait ouvertement des brochures pour exciter les soldats à la désertion. Les agents de la France et en première place le ci-devant abbé Noël, successeur de Maulde, travaillaient partout à encourager les débris de l'ancien parti français. Leur activité réussissait surtout dans les anciennes provinces patriotes : Hollande, Groningue, Over-Yssel. Par contre, ils avaient peu de succès à Utrecht et encore moins en Frise [2].

D'autre part il n'y avait pas entre les Hollandais et leurs alliés nécessaires du lendemain une sympathie très chaude. Les Puissances maritimes espéraient que les troubles finiraient par arracher la Belgique à l'Autriche, sans les donner à la France et, malgré les protestations de Stahrenberg et du gouvernement général de Bruxelles, les anciens chefs de l'insurrection brabançonne Van der Noot, Van Eupen et leurs compagnons de lutte étaient revenus dans les Pays de Généralité, tout prêts à fomenter de nouvelles émeutes. Les États Généraux publiaient bien de temps à autre un manifeste d'apparat mais ils n'inquiétèrent jamais sérieusement les réfugiés brabançons [3].

Tous ces motifs contribuaient à fortifier chez les Hollandais leur amour de la paix et de la tranquillité. Van de Spiegel accueillit donc avec empressement les ouvertures pacifiques que Maulde était revenu lui faire au nom de Dumouriez. « L'ami de la nation

1. Stahrenberg, dép 21 septembre 1792, 18 et 22 janvier 1793. (H. S.) Cf. les diverses dép. de Keller, janvier 1793. (G. S.)

2. Keller, dép. 28 février (G. S.); Steveninck à Dumont-Pigalle, 10 et 21 janvier. (R. A. coll. D. P. reg. NNNNN et reg. B.) Lettre d'Amsterdam, 6 janvier dans la dép. 5 d'Auckland, Auckland, dép. 11 et 15 janvier (R. O.); Noël, dép. 21 janvier (A. E.); Bigot à Guillaume V, 1er février; Athlone au même, 3 février 1793. (H. A.)

3. Feltz à Buol-Schauenstein, 9 juillet; Stahrenberg, dép. 23 octobre 1792. (H. S.) *Jaarboeken*, novembre 1792.

anglaise », — c'est ainsi que Dumouriez se qualifiait dans sa lettre à Auckland — demandait une entrevue à l'ambassadeur britannique pour travailler « à des résultats utiles à l'Angleterre, aux Provinces-Unies, à la France, à l'humanité et peut-être à l'Europe entière ». Auckland ne croyait pas que la paix fût encore possible, mais il sollicita et obtint de Grenville la permission de se rencontrer avec le général français. Le Conseil Exécutif provisoire en décrétant la guerre rendit impossible l'entrevue projetée [1]. Maulde qui avait si bien joué son rôle que l'éclat de sa mission avait fait complètement oublier le représentant officiel de la République Noël, tenta quelques nouvelles intrigues et chercha par Van Eupen à se concilier les Brabançons, mais « ce prêtre rusé que son intérêt momentané rendait honnête et attaché aux intérêts de la maison d'Autriche, venait rendre à Stahrenberg un compte exact de toutes ses conversations avec Maulde » [2]. « Le véritable ami de Dumouriez » n'ayant plus rien à faire en Hollande quitta La Haye quelques jours seulement après Noël, dont les démarches, pour être contraires à celles de Maulde, n'avaient pas eu un meilleur succès [3].

Le Conseil Exécutif provisoire avait eu d'autant moins de scrupules à déclarer la guerre que la Hollande, étant faible, avait peur et qu'il jugeait facile en l'intimidant de lui imposer une constitution républicaine calquée sur la constitution française. A l'union de sept provinces aristocratiques on substituerait un État unifié, égalitaire et démocratique, qui deviendrait l'allié de la nation française [4]. C'est ce que Noël s'était appliqué à faire comprendre aux Hollandais pour les engager à tendre les bras à l'armée d'invasion. Il ne se doutait guère qu'en voulant les gagner, il froissait leur esprit aristocratique et provincial et retardait, au lieu de l'avancer, l'heure de la victoire française [5].

La guerre étant déclarée, il y avait un besoin urgent de troupes. Le gouvernement hollandais fit quelques efforts pour en trouver, une amnistie plénière fut accordée à tous les soldats et marins et on décida d'inonder les provinces menacées. Mais on eut beaucoup de peine à trouver des princes qui n'eussent pas déjà fourni

1. Auckland, dép. 3, 8 et 15 février, et rép. de Grenville, 4 février (R. O.); Dumouriez à Auckland, 23 janvier, et rép. d'Auckland, 30 janvier; mémoire de Van de Spiegel, 1793. (R. A., coll. Van de Spiegel.)

2. Stahrenberg, dép. 5, 6, et 9 février (H. S.); Noël, dép. 28 janvier, 1er et 2 février; Le Brun à Maulde, 10 février 1793. (A. E.)

3. Dumouriez à Auckland, 23 janvier 1793. (R. A. coll. Van de Spiegel.)

4. Noël, dép. 18 janvier; Lebrun à Noël, 22 janvier (A. E.); Noël à Van de Spiegel, 8 février (H. A.); Auckland, dép. 12 février 1793. (R. O.)

5. Instructions de Noël. (A. E. corresp. *Hollande*, 585.)

à l'Empereur ou au roi de Prusse tout ce qu'ils étaient capables de fournir, et les contingents hollandais ne reçurent qu'une médiocre augmentation. Par contre, grâce surtout à Rhoon, les enrôlements volontaires furent assez nombreux, et les émigrés français, qui étaient pour la plupart dans un complet dénuement, demandèrent en grand nombre à servir dans les rangs des alliés. Il y eut ainsi une réplique de la Légion Batave, et les Français formèrent un appoint de l'armée hollandaise comme les Hollandais formaient un appoint de l'armée française [1].

Malgré tout, les émigrés et les volontaires ne pouvaient être qu'un élément secondaire de la résistance, et il fallait à tout prix trouver des troupes régulières. Les Hollandais comptaient sur leurs alliés. Le prince héritier d'Orange fut envoyé auprès de son oncle et beau-père Frédéric-Guillaume pour hâter l'envoi du contingent prussien. De son côté, Van de Spiegel se tourna vers l'Angleterre. Frédéric-Guillaume fit des promesses vagues, mais on ne vit guère de soldats prussiens en Hollande. L'Angleterre au contraire se hâta d'envoyer en Zélande des renforts qui, en quelques semaines, montèrent à quatre mille hommes. Une flotte anglaise vint en outre garder les bouches de l'Escaut et de la Meuse. Elle témoigna bientôt un intérêt plus grand encore pour les affaires du continent en envoyant à l'armée coalisée le duc d'York, gendre du roi de Prusse et beau-frère du prince héritier d'Orange [2].

Les premiers faits d'armes des Hollandais ne furent pas heureux : Breda et Geertruidenberg se rendirent à la première sommation des Français, qui se trouvèrent ainsi maîtres du Brabant et menacèrent Maestricht. Mais peu à peu et sans qu'ils y soient pour rien, leurs affaires reprirent une tournure plus heureuse. Le duc de Saxe-Cobourg et les troupes impériales arrivèrent à temps pour délivrer Maestricht. York débarqua dans les Pays-Bas et, joignant ses forces à celles de son beau-frère Orange, nommé au commandement en chef des forces de terre hollandaises, il se porta aussitôt de l'avant. La bataille décisive

1. H. Fagel à Guillaume V, 12 février (H. A.); Keller, dép. 18 février (G. S.); Auckland, dép. 17 février (R. O.) ; princesse d'Orange à J. E. de Lynden, 15 janvier 1793. (*Bijdragen* de la Société histor. d'Utrecht, 1878.) *Jaarboeken*, 1792.

2. Keller, dép. 31 janvier (G. S.) ; Frédéric-Guillaume à Guillaume V, 8 février, 1er mars (H. A.); Van de Spiegel à Van Nagell, 19 février (*Brieven en Negotiatiën*, I, 128); Fagel à Auckland, 5 mars, Grenville à Auckland, 22, 23 février, 1er, 2 mars; Van de Spiegel à Auckland, 23 février; Guillaume V au même, 23 février 1793. (R. O.) Toute cette activité dura peu : le temps de leur plus grande émotion. La facilité avec laquelle les Hollandais offraient des canons à leurs alliés ne venait-elle pas de ce qu'ils n'en savaient que faire eux-mêmes ?

fut livrée à Neerwinden entre Cobourg et Dumouriez. Le champ de bataille resta aux Impériaux, et quelques jours après la Belgique fut évacuée par les Français : la Hollande respira [1].

Dumouriez se sentit perdu et il passa à l'ennemi avec lequel il n'avait du reste jamais cessé, par le canal de Maulde et de Joubert, d'avoir les rapports les plus suivis. Au lendemain même de la déclaration de guerre, il faisait assurer Auckland de sa sympathie, en lui affirmant qu'il « détestait et exécrait les derniers actes » de ceux qui l'employaient. « J'ai honte », écrivait Auckland, « de rapporter de telles inconséquences de langage et de sentiment ». Il était aidé dans toute cette triste affaire par son fidèle ami Maulde qui, de loin, lançait l'anathème contre Lebrun, mais qui, étant accusé lui-même d'abus de pouvoir et de malversations, préférait laisser la frontière entre lui et ses adversaires. Dumouriez, qui souhaitait de rétablir Louis XVII, afin de devenir, par le concours des alliés, régent du royaume de France, poussa l'inconscience jusqu'à offrir de se laisser battre dans une attaque feinte et de livrer les fils du duc d'Orléans, si on secondait ses vues. Ses offres furent repoussées, et il resta marqué au front de son inutile trahison [2].

L'intervention victorieuse des alliés laissait à la Hollande le temps de s'organiser. On travailla activement à l'équipement de la flotte dont Kinsbergen, pour prix de ses bons et loyaux services, reçut le commandement suprême. Un nouvel impôt du centième denier fut voté pour subvenir aux frais de la guerre. Des canons furent offerts aux Prussiens et aux Autrichiens et on répara en hâte les forts endommagés par les obus français. Le Stadhouder se rendit en personne dans les pays de Généralité pour témoigner son estime à leurs défenseurs. Auckland fut du voyage et les ovations ne lui furent pas ménagées. Les échos de son triomphe tintèrent douloureusement dans les oreilles de Keller et de Stahrenberg, qui enrageaient de voir la différence entre sa popularité et la leur [3].

Les émigrés formaient un contingent sérieux. Chaque jour Guillaume V recevait la demande de quelque gentilhomme français désireux de servir dans les armées des Provinces-Unies.

1. Cobourg à Auckland, 5 mars ; Auckland, dép. 8 et 12 mars (R. O.); Van de Spiegel à Van Reede, 5 mars 1793 (*Brieven*, I, 210) ; *Jaarboeken*, 1793.

2. Auckland, dép. 21, 26 février et 2 avril ; Joubert à Auckland, 19 février 1793 (R. O.) ; Reg. NNNNN de la coll. D-P. (R. A.)

3. Frédéric-Guillaume à Guillaume V, 9 mars et 15 mai, Cobourg au même, 5 mars (H. A.); Stahrenberg, dép. 26 mars (H. S.); Keller, dép. 25 mars (G. S.); Van de Spiegel à Van der Goes, 29 mars 1793 (*Brieven*, I, 233); *Jaarboeken*, 1793.

Quatre d'entre eux furent désignés pour examiner les titres de leurs compatriotes et fixer le rang auquel ils pouvaient prétendre. Deux bataillons de fusiliers et un de chasseurs se formèrent sous les ordres de Damas, Béon et Stack. L'artillerie était placée directement sous les ordres du commandant en chef Jarnac. Non seulement ils apportaient le concours de leurs personnes, mais ils ne se faisaient pas faute de communiquer aux coalisés tous les renseignements utiles à une attaque contre leur pays. Le marquis de Bouillé donnait d'amples détails pour faciliter le débarquement entre Le Havre et Dunkerque. Le colonel d'Angély sollicitait et obtenait d'aller en Bretagne pour étudier avec « M. de Gaston »[1] les chances de succès de la chouannerie. MM. de Jaucourt et de Suzaunet passaient en Angleterre avec leurs Bretons et leurs Poitevins dénués du plus strict nécessaire pour de là rejoindre les bandes vendéennes. Tous ne montraient pas le même cynisme. Valence[2] exprimait amèrement ses regrets d'avoir, pendant une heure, méconnu son devoir, et il se jugeait « un vagabond qui avait un lourd bagage d'infamie à traîner derrière lui ». Le duc de Choiseul disait à Stahrenberg que, si on voulait priver la France d'un pouce de territoire, il serait le premier à la défendre. Quelques-uns, comme Castries et Martanges, pensaient encore au « Roy ». La plupart ne songeaient qu'à eux-mêmes, aux moyens de rentrer en France et de ressaisir leurs privilèges. La mort même de Louis XVI les laissa indifférents. Beaucoup étaient de tristes personnages, méprisés des chefs de la coalition, et dont on cherchait à se débarrasser le plus vite possible pour un peu d'argent. Il n'en est pas moins vrai qu'ils fournirent aux alliés une collaboration quelquefois utile dans la guerre entreprise contre leur patrie[3].

La coalition était à peine formée que des dissensions se faisaient déjà sentir parmi les alliés. Cobourg s'entendait mal avec le prince héritier de Brunswick, commandant des forces prussiennes, qui de dépit céda sa place au général Knobelsdorf. Il était très difficile d'équilibrer les contingents que chacun des alliés devait fournir aux autres et il en résultait des aigreurs et des jalousies. La Prusse et surtout l'Autriche, inquiète des agissements de la Grande Catherine en Pologne, s'occupaient beau-

1. Le perruquier Gaston, ainsi qualifié par les correspondances du temps (V. en particulier Auckland, Van de Spiegel, etc.).

2. Le général vicomte de Valence, compagnon de trahison de Dumouriez (du Mourier chez les coalisés).

3. Papiers de Guillaume V. (H. A.) Notes du marquis de Bouillé ; Auckland, dép. 16, 22, 26 avril, 3, 18, 22 mai ; Spencer, dép. 18 juin 1793. (R. O.)

coup moins de la révolution française que des affaires d'Orient. L'Empereur parlait même d'échanger la Belgique contre la Bavière ou même de l'abandonner tout à fait. L'Angleterre, au contraire, après avoir eu quelque peine à se mettre en train, était maintenant engagée à fond et elle entendait profiter de la guerre pour abaisser la France et la dépouiller de celles de ses possessions d'outre-mer dont elle n'avait pu se saisir par le traité de Paris de 1763. Auckland reprochait amèrement leur ingratitude aux émigrés qui ne trouvaient pas naturel le démembrement de leur pays. Un arrondissement de l'Autriche en Allemagne ne pouvait convenir à l'Angleterre qui préférait de beaucoup la voir augmenter ses États des Pays-Bas, dont la fidélité était toujours douteuse, et qui étaient trop éloignés de Vienne pour être d'un grand secours à l'Empereur. Les Provinces-Unies suivaient de loin l'Angleterre, mais elles ne souhaitaient de conquêtes ni pour elles ni pour les autres. Elles fournissaient leurs contingents à regret et cherchaient les moyens de se sortir au mieux de leurs embarras.

Cobourg, qui était convaincu du désintéressement de la coalition, s'imagina qu'une conférence de tous les chefs assemblés aplanirait les difficultés. La conférence eut lieu à Anvers, mais elle ne fit qu'accentuer le désaccord. La modération des Autrichiens « souleva un tocsin général d'indignation ». Cobourg que Stahrenberg était venu « prémunir contre les ruses » d'Auckland était indigné. « J'avais cru », écrivit-il à l'Empereur, « que le vœu des puissances était de rétablir en France la monarchie, l'ordre et la paix en Europe. Je vis que chacun ne pensait qu'à soi [1] ».

Les conférences d'Anvers eurent au moins pour résultat de déterminer une coopération plus active de la Hollande. Auckland réussit, à la prière de Cobourg, à obtenir du Stadhouder et de son fils accourus tous deux de Breda à l'invitation du général autrichien, qu'ils enverraient de suite huit mille hommes à l'armée coalisée, le reste du contingent devant être fourni le mois suivant [2].

Les alliés faisaient maintenant de sérieux progrès, grâce au désarroi de la France, grâce surtout à la ténacité anglaise. Depuis Neerwinden l'Angleterre croyait au succès et elle voulait en profiter pour abaisser la France irrémédiablement. Elle travail-

1. Stahrenberg, dép. 2 avril. (H. S.) Instructions d'Auckland, 3 avril; Auckland, dép. 8 et 9 avril 1793. (R. O.) Sorel, *L'Europe et la Révolution française*.

2. Auckland, 9 avril 1793. (R. O.)

lait donc sans relâche à l'œuvre qu'elle s'était assignée, mais la besogne était rude. York s'entendait si mal avec son beau-frère Guillaume d'Orange qu'on dut déplacer sans motif la plupart des régiments anglais. La Prusse fournissait régulièrement ses contingents, mais l'Autriche toujours préoccupée de la Pologne et de l'Orient n'envoyait aux Pays-Bas que des troupes insuffisantes. Cobourg ne pouvait avancer sans le secours de renforts anglais et hollandais et son artillerie était si faible qu'il dut emprunter aux Provinces-Unies leurs canons [1].

On avait parlé de réunir un congrès à La Haye pour déterminer les secours à fournir par chaque puissance. A la réflexion on trouva que la négociation serait plus aisée à Londres. Le mauvais vouloir de l'Autriche la fit échouer. Au moment de s'embarquer pour Londres, Mercy reçut l'ordre de rejoindre l'armée pour servir de mentor politique au prince de Cobourg. Haugwitz et Malmesbury ayant réglé à La Haye les rapports de la Prusse et des Puissances maritimes, le congrès projeté devint sans objet [2].

La République était tenue à l'écart de toutes les négociations de ses alliés. Auckland avait quitté La Haye et l'ambassade d'Angleterre était gérée par un secrétaire nouveau, dont le ministère hollandais ne tirait aucune information. De son côté Stahrenberg était parti pour Londres à la place de Mercy, afin de tenter un rapprochement entre l'Angleterre et l'Autriche. La cour stadhoudérienne n'avait rien à espérer de Keller avec qui elle n'était pas en relations très étroites [3].

Si le gouvernement néerlandais était peu renseigné, le peuple l'était encore bien moins. Cette ignorance, jointe aux impôts nouveaux, qui sans cesse se succédaient, créait de l'inquiétude et du malaise. Les jeunes princes d'Orange avaient pris l'habitude de ne point écrire aux États Généraux, hors pour les sollicitations. Ils n'adressaient de lettres qu'à leur père, et Guillaume V n'en faisait confidence à personne, si ce n'est de temps à autre à la princesse. Van de Spiegel n'avait aucune autre source de renseignements, et dans les moments les plus critiques, on voyait les députés aux États « se demander réciproquement des nouvelles sans pouvoir s'en donner » [4].

Les Hollandais s'inquiétaient surtout du voyage de Stahrenberg

1. Van de Spiegel à Van Reede, 3 mai 1793. (*Brieven.*)

2. H. Fagel à Van Nagell, Van de Spiegel au même, avril 1793 (R. A., coll. Van Nagell). Auckland, dép. 28, 30 avril et 3 mai (R. O.); Van de Spiegel à Van Reede, 3 mai 1793. (*Brieven.*)

3. Auckland, dép. 14 mai 1793. (R. O.)

4. Keller, dép. 1er juillet 1793. (G. S.)

en Angleterre et du rapprochement qu'on soupçonnait entre les cabinets de Londres et de Vienne. Qu'allait-on décider? Le gouvernement britannique semblait résolu à ne pas faire la guerre sans profit. Il allait sans doute demander Dunkerque et des avantages dans les Indes. Mais l'Autriche n'y consentirait que si elle y trouvait son avantage. Quelle serait alors la part de la République et comment faire entendre sa voix puisqu'Auckland et Stahrenberg avaient tous deux quitté La Haye [1] ?

Guillaume V et Van de Spiegel étaient trop foncièrement dévoués à l'Angleterre pour ne pas chercher leur réconfort à Londres. Un prétexte heureux permit d'envoyer le jeune greffier Fagel à Londres sans trop exciter la curiosité des autres alliés. Il devait prier Grenville de donner à la République l'assurance qu'elle ne serait pas abandonnée. La guerre coûtait cher, la Hollande était épuisée d'hommes et d'argent et elle ne pouvait plus se battre sans l'espoir d'une part dans les dépouilles de la France. Elle désirait le retour aux anciennes limites, c'est-à-dire la cession de tous les pays cédés à l'Empereur en 1785 et, en outre, un arrondissement du côté de Liège qui permettrait à Maestricht de communiquer directement avec le reste de l'Union. Grenville fit à Henry Fagel un accueil très cordial et il l'assura de sa bonne volonté, mais les cours allemandes, mécontentes de la préférence accordée à l'Angleterre par les Hollandais, se montrèrent très peu enclines à leur faire des concessions. Le cabinet de Vienne refusa de promettre aux États Généraux le retour aux anciennes limites, même subordonné à un agrandissement proportionnel des Pays-Bas autrichiens [2].

Pendant les négociations de Fagel à Londres la situation était redevenue mauvaise. La France, qu'on croyait morte et dont on se partageait prématurément les dépouilles, s'était brusquement relevée grâce à l'admirable énergie de Danton. Quelque temps encore on put la croire aux abois, mais la Pologne attirait plus que jamais les cours allemandes oublieuses de leurs engagements et le poids de la lutte retombait lourdement sur les Puissances maritimes incapables de la soutenir. L'espérance des

1. Pelser, dép. 31 mai et 12 juin (H. S.); Van de Spiegel à Kinckel, 20 mai 1793. (*Brieven.*)

2. Guillaume V à George III, 2 août; H. Fagel à Guillaume V, 16, 30 août, 3 septembre (H. A.); Princesse d'Orange à Van Nagell, 2 août (R. A., coll. Van Nagell); Pelser, dép. 9 août (H. S.); Alvensleben et Haugwitz à Keller, 27 août, Keller, dép. 21 octobre 1793 (G. S.): Henry Fagel avait pris pour prétexte de son voyage le désir d'accompagner son frère Jacques, nommé ministre à Copenhague, qui avait voulu avant son départ prendre congé de ses parents et amis d'Angleterre. (Archives de M. le Baron J. Fagel.)

Anglais de prendre Dunkerque s'évanouissait par leur défaite à Hondschoote et la bataille décisive de Wattignies forçait les alliés à reculer davantage dans les Pays-Bas autrichiens.

L'armée des coalisés n'était pas à même de supporter l'attaque furieuse des Français. L'Angleterre seule montrait une merveilleuse ténacité mais elle avait plus d'or que de soldats. Les Prussiens et les Autrichiens, en dépit des traités récemment passés avec l'Angleterre, ne se prêtaient que mollement à la défense de la Belgique. Quant à la République, ses forces étaient insuffisantes pour garantir son existence. L'activité tardive des amirautés de la Meuse et de Zélande ne lui permettait pas de penser à la protection de ses colonies dont elle devait confier la garde à la Grande-Bretagne. Malgré les nouveaux impôts, les caisses étaient vides et les États se refusaient à continuer les enrôlements. Le nombre total des troupes atteignait à peine le chiffre prévu par les traités pour l'état de paix. Quant aux émigrés, c'étaient « des hôtes importuns et indiscrets qui abusaient de l'hospitalité qu'on leur accordait pour travailler les esprits des Hollandais et entretenir des relations secrètes avec le parti dominant en France[1] ». On se plaignait vivement du jeune général en chef, Guillaume d'Orange, auquel on attribuait tous les revers. De fait, aucune mesure sérieuse ne pouvait être prise par suite de la mésintelligence qui régnait entre le prince et les autres chefs de l'armée. Il ne s'accordait ni avec son frère Frédéric, qu'on aimait par opposition, ni avec son beau-frère York, ni avec les généraux subalternes qu'il traitait avec mépris. Il harassait ses troupes par des marches inutiles et il avait si peu d'organisation qu'avec un naturel plutôt avare il dépensait deux fois plus qu'il n'était nécessaire[2].

Plus inquiétant encore que la faiblesse de son armée était pour la République l'esprit de ses bourgeois. Les impôts étaient écrasants et les résultats ne répondaient pas à l'effort demandé. Les mécontents étaient très nombreux et le parti patriote se reformait insensiblement dans toutes les provinces, sauf peut-être en Gueldre. Il se sentit bientôt assez fort pour s'enhardir. Un journal démocrate de Leyde publia « des allusions assez fortement dirigées contre la maison d'Orange pour que personne ne s'y méprenne ». Des injures grossières furent affichées sur les murs mêmes du palais stadhoudérien et les sentinelles de La Haye furent insultées. Ce n'étaient encore que des manifestations isolées mais

1. Pelser, dép. 9 juillet 1793. (H. S.)
2. Pelser, dép. 24 mai, 9 juillet et 23 août (H. S.); Keller, dép. 1er juillet (G. S.) ; Mémoire de Van de Spiegel, 1793. (R. A., coll. Van de Spiegel.)

c'était le symptôme d'un état d'esprit dangereux pour la sécurité de la République[1].

Le péril n'était pourtant pas immédiat car depuis 1787 les patriotes étaient sans lien et sans chef. Il leur manquait l'appui des ministres du cabinet de Versailles, chez qui ils avaient trouvé à l'époque des troubles des conseils et de l'argent. Mais à la fin de 1793 la France va essayer de renouer avec eux pour préparer la Hollande à une invasion. Ce fut Caillard qu'on chargea de cette mission. Pour la première fois depuis le départ de La Vauguyon, la France avait la main heureuse. Caillard était un républicain ardent que les années et l'expérience avaient assagi. Il connaissait admirablement les Provinces-Unies où il avait, tant au nom de Vérac qu'au sien propre, géré les affaires de France et conduit le parti démocratique. Depuis, il avait appris, comme successeur de Rayneval au poste de premier commis, à connaître l'Europe.

Son départ fut tenu très secret et il manœuvra si habilement qu'il échappa à la police, pourtant excellente, d'Amsterdam. Il vécut quelque temps chez le consul de France, Audibert-Caille, auquel l'exequatur avait été retiré lorsqu'il avait réclamé au nom de la Convention les commissaires livrés par Dumouriez et gardés à Maestricht, mais qui était resté sans caractère public à Amsterdam. Pour plus de prudence encore, Caillard alla se loger chez un pauvre ouvrier de la ville où il recevait pendant la nuit les principaux chefs du parti démocrate. Il eut bientôt fait de retrouver ceux de ses anciens amis qui n'étaient pas en exil : Paulus, Schimmelpenninck, les Van Staphorst, Lestevenon-Berkenrode[2]...

Sa mission avait un double objet : Non seulement il devait grouper les mécontents de Hollande, mais il devait chercher à brouiller les alliés entre eux. « J'ai toujours eu l'idée de mettre la Prusse aux prises avec l'Autriche », écrivait-il au ministre Forgues. « Le point capital serait d'avoir à Berlin un agent éclairé et zélé pour jeter de l'huile sur le feu. » Il ajoutait aussitôt pour se faire pardonner son audace : « Je sens qu'un pareil accord est plus ou moins contraire à nos principes actuels, mais je considère les avantages immenses qui en résulteraient pour la République. »

1. Elliot, dép. 25 septembre (R. O.); Keller, dép. 21 novembre (G. S.); Steveninck à Dumont-Pigalle, 23 décembre 1793. (R. A., coll. D.-P., reg. B.)

2. Sur Audibert : Pelser, dép. 24 mai 1793. (H. S.) Sur la mission Caillard : Conseil exécutif provisoire au maire du Havre, 15 brumaire, Caillard, dép. 15, 20 et 23 frimaire an II. (A. E.) Lestevenon était le fils de l'ancien ambassadeur des Provinces-Unies à Paris, Lestevenon van Berkenrode. Paulus, ancien fiscal de l'amirauté de la Meuse, et Schimmelpenninck, avocat à Amsterdam, avaient été mêlés au mouvement patriotique des années 1786 et 1787. Ils furent l'un et l'autre grands-pensionnaires au temps de la République Batave.

Mais il n'avait plus à se faire pardonner. Entre l'utopie généreuse et l'avenir de la France, la Convention n'avait pas hésité : elle avait pour cela trop de patriotisme et de sens politique. Forgues répondit à Caillard : « Ton opinion sur nos opérations politiques est entièrement conforme à nos principes. » Bien mieux, on lui enjoignit par-dessus le marché de mettre la désunion entre les Puissances maritimes : « Quoique la Hollande ne soit d'aucun poids dans la coalition, il importe de la brouiller avec l'Angleterre, sa perfide alliée[1]. »

En attendant, Caillard travaillait activement à répandre la semence démocratique. Il faisait partir pour Londres un agent sûr chargé de brochures de propagande avec l'espérance « que Fox saurait en tirer parti ». Un autre, « Prussien de nation, républicain dans l'âme et négociant de profession », était envoyé à Berlin où il « se proposait non seulement de donner des nouvelles, mais aussi de faire des expéditions de subsistance[2] ».

Pour sortir le parti orangiste d'embarras, il eût fallu une victoire décisive qui eût réduit les patriotes au silence. Or, justement c'était partout la défaite. Les alliés vaincus à Wattignies avaient dû lever les sièges de Maubeuge et de Valenciennes. Les Français envahissaient la Belgique et la Hollande était une fois de plus menacée. La désunion entre les chefs augmentait à chaque nouveau revers. Le prince Frédéric d'Orange, abandonné par les Autrichiens du général Beaulieu qui trouvait plus important « que ses troupes mangeassent premièrement leur soupe », avait été blessé et son frère, l'impopulaire prince Guillaume restait seul à la tête des armées hollandaises qui se battaient bien mais qui, sans entraînement suffisant, « ne pouvaient résister aux fatigues et aux maladies[3] ». Van de Spiegel souffrait d'une douloureuse attaque de sciatique qui lui interdisait un travail que lui seul était capable de faire. Le gouvernement était tout désemparé et n'attendait le salut que de ses alliés. Mais cette espérance s'effondrait à son tour. Les Vendéens, dont le colonel d'Angély avait fait un brillant tableau, n'avaient pas continué la série de leurs succès et ils ne résistaient pas aux assauts renouvelés des armées républicaines. Les Impériaux poursuivaient en Alsace la lamentable série des échecs. La Prusse et l'Autriche semblaient se désintéresser de la lutte, malgré les efforts de Malmesbury en qui Van de Spiegel mettait toute sa confiance et tout son espoir[4].

1. Caillard, dép. 30 frimaire et rép. de Forgues, 7 nivôse an II. (A. E.)
2. Caillard, dép. 30 frimaire et 4 nivôse an II. (A. E.)
3. Elliot, dép. 17 septembre 1793. (R. O.)
4. Elliot, dép. 16 septembre. (R. O.) Pièces diverses, fin, 1793 (H. A., Guil-

Le prince Guillaume partit dans les premiers jours de 1794 pour Mons afin de concerter avec Cobourg les mesures à prendre en vue de la campagne prochaine. Il était autorisé à promettre le concours de 24.000 hommes mais il s'en fallait de beaucoup que la chose fût réalisable. Le ministère n'obtenait qu'à grand peine les crédits les plus urgents. Les Hollandais étaient las jusqu'à l'écœurement de la guerre et de l'agitation qui en résultait. Et on les obligeait à continuer la lutte sans trève et à donner sans trêve leur argent. Un nouvel impôt du vingtième denier s'ajoutait encore aux précédents et comme récompense de ces sacrifices écrasants on avait la perspective de l'invasion et de l'occupation étrangères. Les réfugiés de 1787 commençaient à revenir en masse et ils vantaient sans cesse la richesse de la Convention et ses projets pacifiques. Le gouvernement résistait encore, mais de plus en plus le peuple souhaitait la paix et le disait [1].

La campagne s'annonçait mal. Cobourg, très mécontent des contingents hollandais, « marquait l'intention de leur épargner pour l'avenir des dangers et des fatigues en leur confiant la défense des places-fortes. Mais cette idée ne répondait pas entièrement aux vues de leurs généraux qui désiraient que l'armée pût trouver dans le cours de la guerre l'occasion de se distinguer et de réparer les torts que la campagne passée avait faits à leur réputation [2]. Le recrutement offrait les plus grandes difficultés et les troupes étaient encore affaiblies par le départ des auxiliaires de Brunswick et d'Anspach. Les promotions d'officiers se succédaient sans interruption et on n'avait pas de régiment à confier à ces innombrables généraux parvenus à leur tour de bête qui, n'ayant rien à commander, se querellaient. Le prince Guillaume était jalousé de tous et il avait fallu une démarche personnelle de la princesse auprès de certains membres des États Généraux pour déterminer cette assemblée à voter au jeune général en chef des remerciements analogues à ceux qu'on avait spontanément votés à son frère [3].

L'Angleterre faisait tous ses efforts pour rendre quelque énergie à ses alliés. Grenville donna l'ordre au chargé d'affaires britannique d'inviter les États Généraux à coopérer avec l'Angleterre aux subsides dont la Prusse avait besoin pour continuer la lutte.

laume V, 213-VIII A et IX A); Van de Spiegel à Kinckel, 3 septembre et 2 décembre 1793. (*Brieven.*)

1. Pelser, dép. 10 janvier, 7 et 11 février 1794. (H. S.)

2. Pelser, dép. 7 janvier 1794. (H. S.)

3. Pelser, dép. 7, 14 janvier et 4 février (H. S.) ; Keller, dép. 13, 30 janvier et 13 mars 1794. (G. S.)

L'affaire tenait tant au cœur de Pitt qu'il était prêt à céder Negapatnam si la Hollande le désirait encore. Mais la Prusse avait perdu tout crédit aux Pays-Bas : Guillaume V et Van de Spiegel firent un accueil très froid aux offres de Grenville. Van de Spiegel jugeait « impossible d'entraîner la République dans une nouvelle année de luttes ». Le prince, n'osant désobéir à l'Angleterre, se taisait, Grenville insista : la Grande-Bretagne assumerait la plus grande part des dépenses. On ne demandait aux Provinces-Unies que leur nom et un peu de bonne volonté. Il était impossible aux États Généraux de refuser ce que l'Angleterre demandait. C'était si peu de chose, moins que rien. La République s'exécuta de mauvaise grâce et le 19 avril fut signé à La Haye le traité qui renouait la coalition. Le choix que Grenville fit de Malmesbury pour achever la négociation ne fut pas étranger sans doute à cette décision, car la cour stadhoudérienne et le parti orangiste avaient conservé pour l'ancien ambassadeur d'Angleterre un souvenir reconnaissant et une déférente admiration. En apparence la Hollande s'engageait conjointement avec l'Angleterre à subvenir aux besoins d'une armée prussienne d'un peu plus de 60.000 hommes dont « les conquêtes seraient faites au nom des Puissances maritimes ». En réalité une convention séparée limitait sa part à 400.000 livres sterling et elle était bien résolue à ne pas donner un centime de plus [1].

La faiblesse de l'armée hollandaise était d'autant plus sensible que l'agitation démocratique était devenue assez forte pour nécessiter l'immobilisation de quelques centaines d'hommes à Haarlem et à Alkmaar : « Tout se dispose heureusement pour la révolution », écrivait Caillard. Van Staphorst groupait les patriotes de Leyde, de Rotterdam et de Dordrecht. Des sociétés populaires de propagande se formaient dans toute la Hollande et même à La Haye. On crut saisir en Angleterre la trace d'un complot. Audibert fut arrêté et quelques autres Français jetés en prison ou exilés. Caillard se réfugia par prudence à Overveen près de Haarlem et continua avec activité à encourager le zèle des républicains. « Je dois des éloges particuliers à l'exactitude avec laquelle tu remplis les fonctions qui te sont confiées », lui écrivit Forgues et il ajoutait : « Ta correspondance doit embrasser autant qu'il est possible tout ce qui se passe d'intéressant en Hollande et dans le nord de l'Europe. » Le zèle de Caillard avait trop de succès pour qu'il n'en

1. Pelser, dép. 3 janvier, 28 février et 4 avril (H. S.); Pièces diverses (H. A., Guillaume V, 213-IXA); Grenville à Elliot, 15 février et 14 mars : Elliot, dép. 24 février et 1er mars 1794 (R. O.); Van de Spiegel, *Brieven en Negotiatiën*, II, 202 et 219.

vienne point quelqu'écho aux oreilles du gouvernement hollandais. Sa présence fut soupçonnée et il dut chercher un refuge en Allemagne. Mais son but était atteint : la Hollande était mûre pour une insurrection et l'arrivée des troupes françaises devait être la ruine du Stadhoudérat. Il restait pourtant une difficulté. Personne dans la République n'osait prendre l'initiative de mesures violentes et la France attendait pour agir cette initiative. « Si une révolution populaire était commencée en Hollande, elle serait indubitablement soutenue par le gouvernement français », écrivait Forgues, « mais il faut nécessairement qu'elle soit commencée [1] ».

Elle n'allait pas tarder à l'être. « Le voisinage des Français imprimait un grand mouvement à l'esprit de liberté dans l'Over-Yssel, la Groningue et la Frise et on s'occupait d'un plan d'insurrection combinée avec les patriotes des trois provinces. [2] » La Frise surtout manifestait l'indépendance de son humeur et elle refusait de ratifier le traité de La Haye si péniblement conclu. Elle demandait au nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Saint-Helens, de lui prêter de l'argent. Saint-Helens refusa et on dut passer outre à l'opposition des Frisons [3]. Les patriciens d'Amsterdam faisaient cause commune avec les bourgeois et on retrouvait la trace de leur or et de leur influence dans les villes d'Utrecht et de Hollande — et elles étaient nombreuses — où les garnisons étaient insuffisantes à maintenir l'ordre. Et même la présence des troupes n'empêchait pas les émeutes dans les Pays de Généralité; les États de Zélande refusaient à York l'autorisation d'établir des magasins et des hôpitaux dans leur province. Les États Généraux durent leur enjoindre de se conformer à la demande du prince [4].

La situation était grave. Les Français, vainqueurs à Fleurus et maîtres de la Belgique, étaient aux portes de la Hollande. Les

1. Van de Spiegel à Van Reede, 23 janvier (*Brieven*) ; Caillard, dép. 25 nivôse, 2, 5, 9, 23 pluviôse, 21 ventôse, 24, 27 floréal, 1er, 23 prairial, 3 fructidor; Forgues à Caillard, 7, 13 ventôse, 11 floréal an II. (A. E.) De l'argent était mis à la disposition de Caillard pour soudoyer les gazettes et répandre des libelles : « Je dois te rappeler que j'ai mis à ta disposition entre les mains du citoyen Barthélemy [agent de la Convention à Bâle] une somme de 50.000 francs..... Je persiste à croire qu'il nous serait très utile de gagner le gazetier de Leyde... Je compte fermement que tu ne perds pas de vue les affaires d'Angleterre. Lord Lansdowne vient de faire une motion pour la paix. Le discours qui précède cette motion est un chef-d'œuvre de logique. Je t'invite à faire répandre avec profusion les traductions de cette pièce... » (Forgues, 13 ventôse.)

2. Caillard, dép. 13 fructidor an II. (A. E.)

3. Saint-Helens, dép. 16 mai et 6 juin (R. O.); Bigot à Guillaume V, 6 juillet 1794. (H. A.)

4. Saint-Helens, dép. 27 mai, 10 juin et 8 juillet (R. O.) ; Bielfeld, dép. 28 juillet (G. S.); Pelser, dép. 6 juin et 8 juillet 1794. (H. S.)

Anglais avaient dû évacuer Ostende et étaient sur le point d'abandonner Anvers. L'été s'annonçait très chaud et les inondations ne donnaient qu'un résultat médiocre. La coalition se débandait. Frédéric-Guillaume songeait à se retirer de la lutte au mieux de ses intérêts. Ses troupes se battaient plus mollement que jamais et la haine des Hollandais pour les Prussiens était devenue si violente que Keller crut plus prudent de quitter La Haye. Cette démarche « acheva d'aigrir toute la nation contre la Prusse et le livra au ressentiment et à la censure la plus licencieuse des Hollandais [1] ».

L'entente entre Autrichiens et Hollandais n'était guère plus cordiale. Le prince Guillaume après s'être brouillé avec York et les Anglais échangeait des propos aigres-doux avec Cobourg et les Impériaux. On agita la question d'envoyer au camp du maréchal autrichien un officier qui pût rétablir l'accord. Mais à la demande de son vieil ami Malmesbury, Kinckel était déjà à l'armée d'Allemagne et il était impossible de trouver un général ayant assez de tact pour cette mission autre que Stamford qui avait servi dans l'armée prussienne et les rapports entre les cours allemandes étaient devenus tellement tendus que l'envoi de Stamford au quartier général de Cobourg eût été certainement considéré par les Autrichiens comme une mesure d'espionnage. D'ailleurs le Stadhouder dont l'inutile et brouillonne activité ne s'était jamais mieux révélée que depuis le commencement de la guerre, ne savait se résoudre à rien. La princesse s'impatientait : « Je conjure le prince de ne s'en remettre à son fils qu'avec la volonté bien arrêtée de suivre ses avis et cela tout de suite. Si le prince n'est point résolu à ceci, il est parfaitement superflu d'en occuper Guillaume. C'est lui faire perdre son temps que de l'ennuyer de ces paperasses. » Le jeune prince montra du moins plus de décision que son père. Il écrivit avec une bonne plume à Cobourg et il alla le trouver à son quartier général. Un accord fut replâtré tant bien que mal [2].

Les Français devenaient de plus en plus menaçants. Les communications par Ostende étaient interrompues depuis la prise d'Ypres et les États Généraux avaient dû accorder l'ouverture provisoire de l'Escaut pour permettre le ravitaillement des armées de Belgique. Cobourg se déclara impuissant à sauver Maestricht et se contenta de jeter six bataillons dans la place dont la défense

1 Pelser, dép. 15 juillet 1794. (H. S.)

2. Van de Spiegel à Kinckel, 4 juillet (*Brieven*) ; Larrey à Guillaume V, 3 juin : Van de Spiegel au même, 6 juin et 2 juillet ; Princesse d'Orange au même, 9 juin 1794. (H. A.)

exigeait 10.000 hommes et où il y en avait 1.500. Les derniers combats avaient épuisé l'armée hollandaise réduite à 20.000 hommes, à peine suffisants pour garnir les forts de la frontière. La Zélande effrayée demandait aux États Généraux de conclure la paix sans retard. Le Stadhouder qui n'était guère plus rassuré jeta vers l'Angleterre un appel désespéré. Pitt fit un nouvel effort. Aux 30.000 Anglais qui étaient déjà dans les Pays-Bas il en ajouta encore 4.000 et il les fit accompagner d'un détachement naval [1].

Quelques mesures avaient été prises dans le premier effarement pour la défense du pays. Un surcroît d'impôts avait été voté presque sans protestation et la Hollande ayant décidé l'enrôlement de milices bourgeoises, son exemple avait été suivi par presque toutes les provinces. Mais un certain ralentissement dans les mouvements des envahisseurs et l'arrivée des renforts anglais suffirent à tranquilliser les États Généraux et ils retombèrent aussitôt dans la somnolente apathie qui leur était habituelle : « L'armement général des habitants du pays fut retardé sous des prétextes de dangers auxquels la malveillance des soi-disant patriotes aurait pu exposer l'État [2]. »

L'Angleterre était d'autant plus mécontente que l'argent ne manquait pas en Hollande. Les Pays-Bas étaient une inépuisable réserve où tous les souverains, même détrônés, venaient puiser à pleines mains [3]. Les impôts étaient productifs et en réglant un peu mieux les dépenses il eût été possible, sans les augmenter beaucoup, de faire de bien meilleure besogne.

Mais pour faire un travail utile il eût fallu le vouloir et les Hollandais ne le voulaient pas. Amsterdam n'avait cessé de se rebeller contre les exigences de l'Angleterre et on ne lui faisait entendre raison que par la nécessité d'attendre au moins l'heure de la curée. Mais en septembre 1794 toute espérance de curée était évanouie. Frédéric-Guillaume répondait aux prières de sa sœur « en la recommandant avec sa famille à la Providence divine [4] ».

1. Pelser, dép. 4, 22 juillet et 12 août (H. S.); Guillaume V à George III, 23 juillet; Grenville à Saint-Helens, 6 août (R. O.); Bielfeld, dép. 31 juillet 1794. (G. S.)

2. Pelser, dép. 12 août (H. S.); Bielfeld, dép. 25 août (G. S.); Saint-Helens, dép. 19, 22 août et 2 septembre (R. O.); Pièces diverses (*Brieven*); *Jaarboeken*, 1794.

3. Grenville à Saint-Helens, 21 novembre 1794 : dép. d'Auckland, Elliot et Spencer. (R. O.) L'Autriche avait emprunté 37.150.000 florins de 1765 à 1793, la Pologne 7.350.000 de 1787 à 1793, la Suède 28.750.000 de 1780 à 1791, le Danemark 20.100.000 de 1765 à 1775, l'Espagne 12.300.000 de 1778 à 1792 (Keller, dép. 22 juillet 1793. G. S.). Les emprunts avaient continué sans interruption pendant les années 1793 et 1794. Un emprunt russe échoua ainsi qu'un projet de négociation de 12.000.000 florins en faveur des comtes de Provence et d'Artois. Par contre un emprunt américain réussit bien.

4. Pelser, dép. 2 septembre 1794. (H. S.)

D'ailleurs Van de Spiegel et Saint-Helens étaient informés de source sûre que le général prussien Mœllendorf, de tout temps partisan de l'alliance française, avait engagé à Bâle avec le représentant de la Convention, Barthélemy, des pourparlers en vue de la paix. La défection de la Prusse était attendue d'un instant à l'autre[1].

Dans ces conditions les Hollandais et Van de Spiegel lui-même jugeaient la continuation de la lutte impossible et ils songeaient à faire avec la France une paix particulière. Beaumarchais qui était venu à La Haye au mois d'août avait affirmé au grand pensionnaire que la guerre contre les Provinces-Unies était impopulaire en France et que la Convention ne se refuserait pas à des pourparlers. Van de Spiegel hésitait encore : l'Empereur semblait se désintéresser complètement de ses possessions belges. Ne serait-il pas possible en faisant encore un petit effort de réunir tous les Pays-Bas sous le sceptre du prince d'Orange ? Les Belges ne répugneraient pas sans doute à cette solution. Au pis, on trouverait dans les provinces flamandes et brabançonnes un établissement magnifique pour le prince Frédéric, ce qui serait toujours un pas de fait dans la voie de l'union[2].

Saint-Helens ne donna aucun encouragement aux espérances du grand-pensionnaire : il était singulièrement osé de former de tels souhaits au lendemain d'une campagne désastreuse où les Hollandais avaient témoigné d'une rare médiocrité et qui avait épuisé les forces du pays. Van de Spiegel le comprit et il fit une suprême tentative pour remettre en état l'armée et les finances, aidé cette fois par le prince Guillaume qui lança un vibrant appel aux armes à tous les habitants des Provinces-Unies[3]. Peine perdue : personne ne répondit à l'appel et l'invasion française déborda les cordons de troupes trop faibles qui gardaient les frontières. Pour la seconde fois la République était en danger.

La prise de Bois-le-Duc par les Français causa dans les Provinces-Unies une véritable panique. Partout les paysans s'enfuyaient vers l'intérieur avec leurs familles et leurs biens et, symptôme plus grave encore, ils redoutaient leurs alliés autant et plus que les Français. Les soudards anglais se livraient à des débordements et à des pillages qui attiraient des représailles de la part des Hessois et des Hanovriens et l'envahisseur n'avait point de peine à triompher d'ennemis aussi divisés. Amsterdam

1. Pelser, dép. 2 septembre (H. S.) ; St Helens, dép. 29 août 1794. (R. O.)
2. Pelser, dép. 24 octobre et 4 novembre (H. S.) ; Bielfeld, dép. 15 septembre (G. S.) ; St Helens, dép. 4 octobre 1794. (R. O.)
3. *Jaarboeken*, 1794.

demanda l'autorisation de ne point recevoir de garnison, par crainte de désordres et les députés de Frise présentèrent aux États Généraux une requête en faveur de la paix [1].

Guillaume V dont l'activité devenait, sous l'empire du danger, plus fébrile, plus tatillonne, plus inutile que jamais, fit demander un asile à la cour d'Angleterre pour sa belle-fille et son petit-fils [2]. Van de Spiegel n'avait pas les mêmes terreurs mais il sentait la lutte impossible. Pour être sauvée de la destruction totale, il fallait que la Hollande composât avec le vainqueur et qu'elle composât de suite. Le grand-pensionnaire n'espérait plus rien des puissances allemandes et l'Angleterre avait assez à faire à se défendre elle-même. De son côté la Convention semblait lasse de la guerre : c'était le moment de profiter de cette disposition. Van de Spiegel dépêcha à Londres le greffier Fagel pour obtenir de Pitt et de Grenville l'autorisation de traiter séparément avec la France. Les Provinces-Unies épuisées ne pouvaient plus être d'aucun secours à l'Angleterre, à la charge de qui elles allaient désormais être entièrement. Pitt ne pouvait pas souhaiter la ruine complète de la République. Elle lui serait plus utile neutre que soumise aux Français [3].

Pitt ne fut que médiocrement satisfait de la résolution de Van de Spiegel car il estimait les ressources de la Hollande suffisantes pour continuer la lutte, mais il ne pouvait rien contre son mauvais vouloir. Après plusieurs semaines d'inutiles négociations il laissa les mains libres au gouvernement hollandais tout en lui faisant des reproches sur « la bassesse de sa conduite [4] ».

Van de Spiegel n'avait pas attendu la réponse du cabinet britannique. Le mouvement en faveur de la paix était devenu si général qu'il avait été débordé par lui. Les Hollandais accueillaient à bras ouverts les Français maîtres de Maestricht, de la Gueldre et des Pays de Généralité, tandis que les Anglais et les Autrichiens se rendaient si impopulaires par leurs dépradations [5]

1. Pelser, dép. 14 octobre (H. S.) ; S[t] Helens, dép. 16 et 17 octobre (R. O.) ; Caillard, dép. 6 et 17 vendémiaire an III. (A. E.)

2. Guillaume, né en 1792, roi de Hollande de 1840 à 1849 sous le nom de Guillaume II. Princesse d'Orange à Van Nagell, 8 octobre (R. A., coll. Van Nagell) ; Keller, dép. 13 octobre 1794. (G. S.)

3. Instructions de Fagel, 24 octobre ; Van de Spiegel à Fagel, 7, 14 et 25 novembre : Van de Spiegel à Van Reede, 3 et 20 novembre 1794. (*Brieven*, III.)

4. Grenville à S[t] Helens, 25 novembre (R. O.) ; Pelser, dép., 27 novembre et 19 décembre (H. S.) : Van de Spiegel à Hogguer, 4 décembre (*Brieven*) ; Pièces diverses, surtout Henry Fagel à Guillaume V, 23 décembre 1794. (H. A., Guillaume V, 208-XI.B.)

5. « Ceux de Maestricht ont beaucoup à se plaindre des Autrichiens qui selon le gouverneur de cette ville se distinguaient des Anglais par le grand sang-

que Delft, la ville sainte des Orangistes de Hollande, refusait de recevoir un convoi de leurs blessés. Les troupes se débandaient et reculaient sans combattre. Les provinces d'Utrecht, de Gueldre et d'Over-Yssel, suivaient l'exemple donné par la Frise et réclamaient à grands cris la paix. La paix, tel était le vœu de tous les marchands lassés de payer, de tous les soldats lassés de se battre, de tous les paysans lassés de voir les champs inondés. Les plus vaillants eux-mêmes cédaient à la contagion : Kinsbergen, le héros de Doggersbank, le restaurateur de la flotte, demandait aussi la paix. Et Van de Spiegel, malade, épuisé, découragé, n'avait plus la force de leur résister [1].

Une conversation du représentant Lacombe avec le secrétaire de la ville de Bois-le-Duc, Van den Breughel, que le Comité Batave poursuivait comme orangiste, fut le point de départ des pourparlers. Le ministère hollandais saisit avec empressement l'ouverture indirecte qui lui était faite et il renvoya Van den Breughel à Bois-le-Duc avec mission de savoir ce que la Convention pensait de la pacification générale. Lacombe n'en voulut pas entendre parler. La France était toute disposée à la paix mais la situation de la Hollande était trop critique pour qu'il fût possible de consulter ses alliés sur l'opportunité d'un armistice. Le commissaire français offrait des passeports pour des négociations immédiates à Bois-le-Duc.

Lorsque Van den Breughel rapporta au grand-pensionnaire les offres de Lacombe, toute hésitation avait cessé chez Van de Spiegel. Quoiqu'il pût advenir, il était résolu, pour sauver son pays, à conclure la paix et, malgré la mauvaise humeur de Saint-Helens, il dépêcha aux avant-postes un négociateur du nom de Van Repelaer. Le secret de ces démarches ne tarda pas à transpirer et Lacombe quitta Bois-le-Duc avant l'arrivée de l'envoyé hollandais. Il le pria seulement de coucher par écrit les propositions qu'il était chargé de faire et de les lui envoyer, ce que Van Repelaer s'empressa de faire, bien que ses instructions ne l'autorisassent pas à une initiative aussi compromettante. Lacombe n'avait point qualité pour traiter, mais il transmit à la Convention la note de Van Repelaer. La Convention offrit aussitôt au cabinet néerlandais de nommer des plénipotentiaires. Van de Spiegel pria Van Rapelaer de continuer la tâche qu'il avait entreprise et

froid avec lequel ils commettaient des excès sans distinction ni d'âge ni de sexe. » Keller, dép. 17 novembre 1794.

1. Pelser, dép. 14 et 22 novembre (H. S.); Keller, dép. 17 novembre; Bielfeld, dép. 28 novembre (G. S.); Lelyveld à Fagel, 10 novembre et 9 décembre. Lettres d'Arnhem communiquées par Tinne à Fagel, 8 et 12 novembre 1794. (Archives de M. le baron J. Fagel.)

il lui adjoignit pour la facilité des négociations l'ancien ambassadeur Brantsen qui avait vécu à Paris jusqu'en octobre 1792, connaissait bien la France et était un partisan zélé de l'alliance française. Divers empêchements, surtout une maladie de Brantsen qui le retint à Rotterdam, retardèrent les envoyés hollandais. Les Français, impatientés de ces lenteurs, profitèrent du froid rigoureux pour franchir les rivières et les canaux gelés. Quand Brantsen et Van Repelaer arrivèrent à Paris, les armes avaient décidé du sort des Provinces-Unies [1].

Une attaque générale avait, en effet, eu lieu dans les derniers jours de décembre et les Hollandais avaient partout reculé [2]. Les Alliés sentirent que la République était perdue et ils offrirent un suprême et tardif concours. Saint-Helens se rendit à Utrecht pour conférer avec les généraux anglais et autrichiens [3]. Un peu plus tard encore le commandant en chef des Impériaux, Clairfayt, offrit au prince Guillaume de jeter deux mille hommes dans Amsterdam qui serait devenue, comme en 1787, la clé de la résistance.

Tout fut inutile. Le mot d'ordre était donné : Tout est perdu. Dans la République découragée, personne ne songeait plus à la résistance. Tandis qu'à l'hôtel de ville d'Amsterdam, Rendorp, Dedel et autres leaders de la régence discutaient encore, un Comité révolutionnaire se forma qui fit savoir aux conseillers qu'ils n'étaient plus en fonctions. Dès le 3 janvier, les États Généraux prenaient une résolution secrète pour envoyer une députation au-devant des Français et souscrire à toutes leurs conditions, s'ils promettaient de ne pas envahir le pays. Ils tombèrent ensuite dans une torpeur qui les rendit incapables « de prendre aucun parti solide » [4]. Le 22 janvier, Brantsen et Van Repelaer qui, deux semaines auparavant, voulaient traiter sur le pied d'égalité, recevaient des pleins-pouvoirs pour se conformer à toutes les volontés de la Convention [5]. Dès le 15, les ports étant gelés, Wilhelmine était partie sur un bateau de pêche de Scheveningen « avec la chère et malheureuse Mimi et son pauvre

1. St-Helens, dép. 10, 11 et 18 novembre (R. O.) ; Pelser, dép. 5 et 23 décembre. (H. S.) Pièces diverses (H. A., Guillaume V, 213, IX.B) ; Keller, dép. 8, 18, 19 et 26 décembre (G. S.) ; Van de Spiegel à Van Reede, 11 et à Fagel, 16 décembre : pièces diverses (*Brieven en Negotiatiën*, III). Correspondance de Van Repelaer et Bellegarde, décembre 1794. (A. E.)

2. Pelser, dép. 30 décembre 1794. (H. S.)

3. Assistaient à la conférence : les princes Guillaume et Frédéric d'Orange, lord Saint-Helens, les généraux de Walmoden (hanovrien), Alvinzi (autrichien), Fox et Harcourt (anglais).

4. Pelser, dép. 4 et 6 janvier 1795. (H. S.)

5. Pièces diverses. (A. E., corresp. *Hollande*, 586.)

enfant »[1]. Le prince d'Orange demanda aux États Généraux d'accorder aux jeunes princes un congé, ce qui fut fait. Le 18, il prit la mer avec eux pour rejoindre les princesses en Angleterre. Le 22, le général Moreau entrait à La Haye. Le Stadhoudérat avait vécu[2].

Il ne devait plus se relever. Les mille rouages de cette constitution savante et compliquée ne pouvaient résister à la tourmente niveleuse de la Révolution française. Les Hollandais, amoureux de liberté, avaient donné au monde, longtemps avant la France et même avant l'Angleterre, le modèle d'une république libérale où chaque homme avait le droit de penser et de parler. Mais ils n'avaient point été au delà. Libéraux comme les Anglais, ils étaient, comme eux, insoucieux d'unité et d'égalité. Rien ne les choquait en cette étrange constitution, si pleine d'abus et d'incohérences. Tels avaient vécu leurs pères, tels ils continuaient de vivre philosophiquement et sans souci du lendemain. La richesse les avait bercés et la mollesse avait peu à peu engourdi ces bourgeois, ignorants du luxe et de ses plaisirs faciles. L'armée, la marine, la justice, l'art, la littérature, l'éducation, tout ce qui fait un État grand et fort, avait été négligé, oublié, par amour de l'argent quelquefois, par indolence toujours.

La vieille machine avait marché quelque temps encore, mais elle s'enrouillait et elle s'encrassait chaque jour davantage. La philosophie française, la guerre d'Indépendance américaine remuaient des idées qui en gênaient le jeu normal et régulier. Puis étaient venus les embarras financiers, les difficultés avec les voisins, l'aveu de la faiblesse, l'appel aux étrangers.

Les puissances ambitieuses avaient alors cru que l'heure était venue de mettre la main sur la République et la Hollande était devenue le champ-clos où se heurtaient leurs rivalités. Joseph II, orgueilleux et brouillon à son ordinaire, était intervenu le premier, dès avant la fin de la guerre d'Indépendance, espérant se libérer des servitudes que la République avait su lui imposer à l'heure de sa plus grande gloire. Mais s'il avait réussi à congédier sans protestation les troupes hollandaises de la Barrière, il n'avait pu obtenir l'ouverture de l'Escaut, à laquelle il tenait par vanité plus que par une conception très nette de l'importance

1. Princesse d'Orange à Frédéric-Guillaume, 15 janvier 1795. (G. S.) Le petit prince Guillaume, âgé de deux ans venait d'être nommé commandant en chef des dragons de la garde ! L'heure était singulièrement choisie pour une telle nomination.

2. *Brieven en Negotiatiën*, III, 290 sqq. ; *Jaarboeken*, 1794 et 1795 ; Guillaume V à Van Nagell, 20 janvier 1795 (R. A., coll. Van Nagell) ; *Journal du baron Roell* dans les *Bijdragen* de la Soc. histor. d'Utrecht, 1889.

possible d'Anvers. Il n'avait pas su davantage exiger des Hollandais les rectifications de frontières qu'il souhaitait et il dut se contenter de quelques millions et d'un certain nombre d'échanges de territoires.

C'est la France, son alliée, qui avait mis les plus sérieux obstacles à la réalisation de ses projets. L'influence française était en effet considérable depuis que l'habile politique du duc de La Vauguyon avait groupé autour de son ambassade tous les Hollandais favorables à l'idée d'une alliance avec la France : marchands de Haarlem et d'Amsterdam, bourgeois d'Utrecht, démocrates de Gueldre, Mennonites frisons. Il avait ainsi réussi à former un parti turbulent, opposé au Stadhouder et à la prépondérance anglaise, avide de réformes et soucieux avant tout de développer la marine et le commerce.

Cette coalition avait été assez forte pour imposer le traité d'alliance avec la France qui fut signé au lendemain même du règlement des difficultés avec l'Empereur, mais une scission s'était presque aussitôt produite et l'habileté du nouvel ambassadeur, Vérac, étant médiocre, le désaccord fut bientôt complet entre les patriciens qui voulaient réduire l'influence du Stadhouder, mais entendaient garder le pouvoir pour eux et les bourgeois qui estimaient qu'ils n'étaient inférieurs aux patriciens ni par la naissance ni par l'instruction et qu'il n'y avait aucune raison de conserver ses privilèges à une caste dont les droits ne reposaient que sur un hasard confirmé par la tradition. Du peuple il ne fut jamais question et les bourgeois ne souhaitaient en quelque sorte que l'extension à eux du patriciat.

A cette cohue compacte, mais sans unité, s'opposait la masse des Orangistes auxquels il ne manquait qu'un chef pour réduire à néant les espérances de l'opposition patriotique. Assuré du dévouement absolu de la noblesse, du clergé calviniste orthodoxe, de l'armée, de la marine, des Juifs, des paysans, des ouvriers, il ne fallait au Stadhouder qu'un peu d'énergie pour devenir le maître de la République. Mais Guillaume V n'avait ni intelligence ni courage. Il prenait peur et s'affolait devant les mesures violentes de ses adversaires qui essayaient de sceller leur alliance par une lutte en commun contre les prérogatives du Stadhoudérat.

L'entourage de Guillaume V était médiocre et son caractère ombrageux écartait les conseils de ceux qui étaient seuls capables de lui en donner. Il n'y en avait d'ailleurs que deux qui fussent susceptibles de prendre la direction des affaires et ils étaient obligés, l'un et l'autre, pour des motifs divers, de se tenir à

l'écart. L'un était une femme, la propre femme du Stadhouder, mais la jalousie déjà excessive du prince s'exaspérait à la seule pensée qu'il pourrait devoir quelque chose à la princesse ou à la cour de Prusse dont il voyait la main dans toutes les entreprises de Wilhelmine. L'autre était le ministre d'Angleterre, mais sa situation était particulièrement délicate, car à la difficulté qu'il y a toujours, pour un étranger, de se mêler des affaires intérieures du pays où il réside — ce pays fût-il la Hollande — s'ajoutait une défiance fort légitime à l'égard du représentant de la puissance avec laquelle la paix venait à peine d'être signée et qui avait gardé quelques lambeaux de ses conquêtes.

Sir James Harris ne s'intéressait que médiocrement au prince d'Orange, qu'il méprisait, mais il tenait à combattre l'influence française. L'esprit d'initiative était devenu si faible chez les Hollandais que chaque parti vivait dans la dépendance d'une puissance voisine. Guillaume V comptait sur l'Angleterre, la princesse sur la Prusse, les patriotes sur la France. Empêcher le triomphe des bourgeois, c'était ruiner les espérances du parti français et Harris, qui avait au cœur, comme tout bon Anglais du dix-huitième siècle, une haine profonde de la France, s'y employait de son mieux.

Il sut bientôt gagner à ses idées la princesse, désespérée de l'inaction systématique des Prussiens. Le vieux Roi ne voulait rien faire sans le cabinet de Versailles et le cabinet de Versailles soutenait presque ouvertement les adversaires de la maison d'Orange. La mort de Frédéric II amena un nouveau revirement dans la politique intérieure de la Hollande, car la princesse, confiante en l'affection de son frère, se retournait vers la Prusse, dans l'espoir d'une intervention efficace. Quelques efforts furent tentés en vue de la conciliation. Ils ne servirent qu'à creuser un abîme plus profond : La France se montra résolue à soutenir énergiquement les patriotes qui savaient de moins en moins ce qu'ils voulaient et n'arrivaient point à fixer un programme de lutte, les divergences d'opinions étant profondes entre les diverses fractions du parti. Frédéric-Guillaume, entièrement acquis aux idées de la coterie française de sa cour, ne voulut rien entreprendre sans l'aveu de la France et la princesse, découragée, fit de nouvelles avances à l'Angleterre, en qui les Orangistes mettaient maintenant tout leur espoir.

Le cabinet de Londres, qui sentait l'Angleterre isolée, n'avait pas des vues très belliqueuses et songeait plutôt à réparer les désastres de la guerre d'Indépendance, mais Harris était plus impatient et, d'accord avec le secrétaire de la légation de Berlin,

Ewart, qui partageait entièrement ses vues, il entreprit de détacher la Prusse de l'alliance française et de délivrer la Hollande du joug français. Les circonstances lui furent bientôt favorables et il eut la joie de voir triompher le système auquel il avait consacré tous ses efforts.

Ce fut l'arrestation de la princesse d'Orange à Goejanverwellesluis qui détermina la crise. L'incident n'offrait par lui-même aucune gravité. La princesse avait été traitée avec égard et elle-même ne sembla pas prendre l'aventure au tragique. Elle finit pourtant par comprendre le parti qu'on en pouvait tirer et sous l'influence de quelques Orangistes qu'animait le souffle de Harris, elle poussa son frère à la guerre.

Harris avait bien senti, dès le début, que la partie serait gagnée, s'il parvenait à mettre en mouvement les soldats du roi de Prusse. Rien ne fut épargné pour stimuler l'ardeur des cabinets de Londres et de Berlin. Ewart affirmait à Bischoffswerder que les Anglais équipaient leurs flottes; Harris laissait entendre que les soldats français n'étaient pas prêts et qu'il fallait se hâter. C'était vrai. A la grande surprise des uns et des autres, la France, plongée dans les embarras financiers, ne songeait pas à soutenir ceux qui se réclamaient d'elle et à qui elle n'avait cessé de prodiguer l'or et les promesses. Aux menaces de l'Angleterre, elle répondit par des propositions de paix.

Ce fut pour les Anglais et les Allemands une révélation qui servit Harris bien mieux que ses plus habiles raisonnements. La Prusse avait peur encore. Elle ne pouvait se déshabituer de jeter un regard inquiet vers le camp de Givet, mais l'Angleterre était maintenant résolue et elle donnait un peu de son courage à Frédéric-Guillaume qui finit par se décider à une action prudente et strictement limitée. L'Angleterre ne lui demandait rien d'autre et elle s'apprêtait à le seconder, comptant bien qu'il n'oserait plus reculer. Ce secours même fut inutile. Le duc de Brunswick pacifia la Hollande sans combat et la France ne bougea pas. Le temps des patriotes était passé, pour quelques années du moins.

Le Stadhoudérat semblait triomphant et Frédéric-Guillaume, qui s'imaginait de bonne foi que la révolution était son œuvre, s'enorgueillissait de ses victoires. En réalité ni l'un ni l'autre n'avaient rien gagné à la partie. Frédéric-Guillaume, conseillé par le mauvais génie de Hertzberg, avait joué le jeu de l'Angleterre, et Wilhelmine, pour qui la révolution avait été faite, cessa de tenir son rôle dans la direction des affaires hollandaises. C'était Harris qui avait préparé l'invasion prussienne; ce fut son pays qui en retira les fruits. L'Angleterre devint plus puissante dans

la République qu'elle n'avait jamais été. Pour quelques années encore les Provinces-Unies lui furent asservies et Auckland fut, plus que le Stadhouder même, le souverain de la Hollande. Timides, effacés, tenus à l'écart, les ministres prussiens s'irritaient vainement de la domination orgueilleuse de leurs alliés.

La restauration de 1787 fut la première étape de la voie douloureuse qui devait mener la Hollande à son salut. Les Hollandais, d'un naturel enclin à l'indolence et à l'apathie, avaient perdu avec la richesse et la paix, l'énergie et l'amour de la liberté. Ils avaient pris l'habitude de confier au hasard et à leurs voisins l'avenir de leur pays. Telle était d'ailleurs leur aveugle crédulité qu'ils s'imaginaient pouvoir annexer la Belgique sans armer un soldat, sans dépenser un florin. Le rêve des dix-sept Provinces-Unies hantait leurs esprits, mais les finances étaient délabrées, l'armée n'existait que de nom et aucun effort sérieux n'était tenté pour sortir la République de sa misérable condition.

Elle ne s'était débarrassée de l'influence française que pour se mettre sous le joug bien autrement pesant de l'Angleterre. Pour se soustraire maintenant à ce protectorat à peine déguisé, elle n'avait d'espoir qu'en la France. C'était vers la France que les démocrates persécutés s'étaient enfuis ; c'était de France que venaient les appels des comités révolutionnaires bataves qui invitaient la République à rejeter la tutelle de la maison d'Orange ; c'était en France que les patriotes hollandais préparaient la conquête de leur patrie par les Français.

Le gouvernement restauré était trop asservi aux volontés du ministère britannique pour se soustraire aux engagements de l'alliance conclue en 1788, mais la guerre contre la France fut, dès le début, impopulaire. Les Hollandais, qui avaient tout fait pour y échapper, cherchèrent aussitôt à s'en retirer, et Van de Spiegel lui-même, trop déférent envers ses maîtres pour enfreindre leurs ordres, envoyait à Londres le greffier Fagel, pour demander la permission de signer la paix. L'espoir même d'une mainmise sur la Belgique n'arrivait pas à secouer l'indolence des Hollandais et les patriotes manifestaient presque partout une recrudescence d'activité, dangereuse pour le salut de la République. Beaucoup des Hollandais réfugiés en France ou en Belgique pendant la persécution orangiste de 1788 s'étaient mêlés aux volontaires français et ils n'étaient pas les moins ardents à réclamer l'invasion de leur pays, la chute du Stadhouder leur paraissant le seul espoir de retour dans leur patrie.

L'abîme était devenu infranchissable entre le prince d'Orange et ceux que leur situation ou leurs talents désignaient le plus na-

turellement pour être ses conseillers. Il n'était point de famille qui ne comptât au moins une victime de la réaction orangiste. Les baïonnettes prussiennes avaient rendu le Stadhouder odieux à tous ceux qui avaient l'habitude de penser. L'aristocratie n'était pas moins atteinte en son prestige. Bien des idées avaient été agitées pendant les troubles qui avaient donné à réfléchir aux gens sensés et un système aristocratique, quel qu'il soit, ne supporte guère l'examen de la réflexion.

Le prince n'avait plus pour partisans que quelques nobles ignorants et la foule grossière des paysans et des manœuvres, royalistes inconscients, dont les idées monarchiques servaient à éloigner davantage de la maison d'Orange la bourgeoisie républicaine de Hollande. L'habileté du grand honnête homme qui assuma après 1787 la charge de grand-pensionnaire [1], mais surtout la crainte de la Prusse et de l'Angleterre maintinrent quelque temps encore un régime devenu odieux à la plupart des Hollandais. L'apparition des soldats français fut le coup de grâce porté à l'édifice vermoulu du Stadhoudérat.

La joie fut immense quand les couleurs françaises apparurent dans les rues et sur les places de Haarlem et d'Amsterdam. Elle fut courte. La désaffection commença avec les réquisitions du Directoire ; elle demeura inconsciente sous le règne de Louis Bonaparte mais quand le frère de Napoléon eut donné aux Hollandais, par sa résistance à l'Empereur, le sentiment de leur patrie reconquise, leur indifférence à l'égard de la France devint de la haine et ils ne purent plus supporter la tyrannie étrangère. C'est dans la Hollande où quelques années auparavant Harris et les bataillons français étaient tour à tour acclamés, que se formèrent les premiers complots contre la grandeur de Napoléon. Les Hollandais avaient enfin compris que ce n'était ni la France ni l'Angleterre qu'ils haïssaient, mais la domination étrangère.

La Hollande sortit plus vivante, plus consciente d'elle-même de cette épreuve salutaire. Mais il n'y eut plus de Provinces-Unies, il y eut un royaume des Pays-Bas. La communauté des douleurs avait appris aux Néerlandais qu'ils étaient une même race et un même sang. Le provincialisme s'était affaibli et à sa place s'était développé la notion plus large de patriotisme. Il sortait de la tourmente révolutionnaire une nation moderne qui avait le sentiment de ses droits et de ses libertés.

En déferlant sur les Pays-Bas, la grande vague révolutionnaire avait fait écrouler les ruines de l'antique système stadhoudérien.

1. Van de Spiegel.

Un souffle vivifiant de démocratie était entré en Hollande avec les Français et le peuple avait enfin pris conscience de ses droits. Si la France avait emprunté aux Anglais et aux Hollandais d'Europe et d'Amérique la notion de liberté, elle avait largement payé sa dette en leur faisant comprendre l'esprit d'unité et d'égalité, car la Hollande moderne est sortie de ces idées nouvelles que la réaction de 1813 ne put empêcher de germer et de se développer.

Quand le prince Guillaume d'Orange devint roi de Hollande, le patriciat avait disparu. Le nom pouvait en rester, comme la relique d'un passé qui avait été glorieux ; la chose n'était plus. Les efforts du Roi pour reconstituer la noblesse équestre furent stériles : les morts ne ressuscitent pas. Aux Pays-Bas, affranchis par la France des liens du passé, il restait le choix entre la République des Jacobins ou la monarchie de la Sainte-Alliance. La victoire était aux Alliés : elle fut à leur système.

Les deux idées n'étaient pas nouvelles. Les Orangistes de 1787 étaient, sans le savoir, des royalistes et royalistes ils restèrent après la Restauration de 1813. L'histoire retrouve dans l'état-major de Guillaume Ier tous les jeunes du parti stadhoudérien : Hogendorp, Bentinck, Fagel, Kinckel, De Pesters... Pour eux furent alors la gloire et les honneurs. Dans l'ivresse du triomphe, ils oublièrent leurs adversaires d'hier, les patriotes. Ils n'avaient pourtant pas disparu. Vivifié par la Révolution française, transformé par un siècle de luttes et d'expérience, l'esprit démocratique vit encore dans la Hollande monarchique du vingtième siècle.

FIN.

APPENDICE

I

PAYS DE GÉNÉRALITÉ.

Les Pays de Généralité comprenaient :

La métairie de *Bois-le-Duc* (*'s Hertogenbosch*), pays de dunes et de bruyères que quelques inondations de la Meuse et autres rivières rendaient fertile à certains endroits.

Le marquisat de *Bergen-op-Zoom*, avec des champs cultivés et de beaux pâturages.

La baronnie de *Breda*, bien cultivée, célèbre par son gibier et ses chapons. La ville de Breda était très florissante, grâce à son commerce actif.

La seigneurie de *Roosendaal* qui dépendait de Breda, ainsi que les petites places frontières d'Osterhout, Zundert, Baarle... Le relai de Zundert avait une assez grande importance, étant le point de croisement des routes de Paris à La Haye et de Londres en Allemagne par Flessingue. Il était alors ce que Roosendaal est aujourd'hui

La seigneurie de *Prinsenland* qui était, comme Bergen-op-Zoom, Breda et Roosendaal, une possession du prince d'Orange.

La ville forte de *Grave* et le pays de *Kuik*, riche en grains.

La baronnie de *Steenbergen*, comprenant la ville et quelques polders.

La seigneurie de *Willemstad* sur les bords du Hollandsche Diep.

Les forts du *Lillo, Kruisschans* et *Frédéric-Henri*, sur la rive droite de l'Escaut.

La ville de *Maestricht*, jadis célèbre par son commerce de toiles, une des places-fortes les plus importantes de l'Union, dont dépendaient quelques forts détachés, comme le Sint-Pieters-Berg.

Les villages de *la Rédemption* dont onze, autour de Maestricht, formaient ce qu'on appelait les *bans de Saint-Servais*. D'autres (Foulonge, Hermal...), au nombre de huit, s'étageaient un peu plus loin de la ville.

Le comté de *Vroenhoven* dépendant du Brabant.

La région d'*Outre-Meuse* (*Overmaze*), comprenant une grande partie des pays mi-brabançons, mi-limbourgeois de Valckenburg, Daalhem, Rolduc ('s Hertogenrade), assez fertiles (blé, pâturages) et escarpés. On y trouvait même du fer et du charbon. Dans certains villages le français était la langue courante, mais en général le flamand était la langue dominante. Le commerce des toiles, laines, armes, objets de fer et de cuivre était assez florissant. Rolduc appartenait partiellement aux Pays-Bas catholiques.

La *Flandre zélandaise* comprenait : Le *Franc de l'Écluse*, importante subdivision du *Franc* de Bruges (la ville de l'Écluse, *Sluis*, une des plus jolies villes de Zélande, avait un port d'une antique réputation, mais dont le commerce avait singulièrement diminué) ; la seigneurie d'*Aardenburg* et au Sud, celle plus petite de *Middelburg* [1], avec quelques villages et polders sans importance ; *Oostburg*, l'île de *Kadzand* ; *Yzendyke* ; un fragment insignifiant du pays d'*Oostkerke* (le fort Saint-Donat et deux petits polders) ; la petite ville franche de *Sint-Anna-ter-Muiden* et quelques forts d'importance diverse ; la ville fortifiée de *Hulst*, dont le territoire, à la mort de Guillaume III, fut partagé entre le roi de Prusse et le prince d'Orange ; la baronnie de *Sint-Janssteen*, les villes d'*Axel, Ter-Neuze* et *Biervliet*, le *Sas-de-Gand*, le fort *Philippine* et le pays de *Ketenesse* (un grand polder) avec l'importante fortification de *Liefkenshoeck*, sur la rive gauche de l'Escaut, en face de Lillo.

La *Gueldre* de Généralité comprenant la ville et la juridiction de *Venlo*, *Montfoort* [2] et quelques forts et villages, notamment *Stevenswaard*, position stratégique importante sur la Meuse [3].

II

UN CONSEIL DE RÉGENCE.

La Régence d'Amsterdam.

Chaque ville avait une organisation qui lui était propre, mais partout les conseils étaient extrêmement nombreux. A Amsterdam il y avait,

1. Middelburg-en-Flandre qu'il ne faut pas confondre avec la capitale de la Zélande.
2. Il y avait un autre Montfort dans la province d'Utrecht.
3. Aux Pays de Généralité on rattachait souvent les places-fortes des Pays-Bas catholiques dites de la Barrière où depuis le traité d'Utrecht, les Hollandais avaient le droit de tenir garnison. C'étaient : Namur, Tournay, Menin, Furnes, Warneton, Ipres, Knocke et Termonde.

en dehors de la régence proprement dite et à côté des comités qui dirigeaient soit les corporations, soit les institutions charitables, treize conseils, installés par la régence elle-même et qui participaient au gouvernement de la ville. C'étaient :

Les 5 ou 6 trésoriers ordinaires ;
Les 6 régents des orphelins (ils avaient en particulier la garde des orphelins mineurs ; la majorité était fixée à vingt-cinq ans, mais on était émancipé par le mariage) ;
Le trésorier extraordinaire ;
Les 3 maîtres de comptes, formant la Chambre des Comptes ;
Les 6 commissaires de la banque ;
Les 4 commissaires de la banque de prêt ;
Les 5 régents de l'octroi ;
Les 6 commissaires pour la perception du centième et autres deniers ;
Les 6 commissaires des affaires matrimoniales et des injures ;
Les 3 maîtres des assurances ;
Les 7 commissaires des affaires secondaires ;
Les 5, 6 ou 7 commissaires des affaires de mer ;
Les 7 commissaires de successions onéreuses et vacantes (*commissarissen van de desolaate boedels*).

Chacun de ces collèges était assisté de secrétaires, commis, comptables, assistants, etc. Les commissaires de la banque avaient aussi sous leurs ordres des receveurs et un essayeur.

Beaucoup d'autres comités avaient un caractère officieux et participaient en quelque sorte à l'administration municipale. Tels étaient, par exemple :

La Compagnie des Indes Orientales (Chambre d'Amsterdam) ;
La Compagnie des Indes Occidentales (Chambre d'Amsterdam) ;
La Société de Surinam ;
La Société commerciale du Levant ;
La Société commerciale de la Baltique et de Moscovie ;
Les curateurs de l'*Athenaeum illustre* ;
Les régents des écoles secondaires ou latines ;
Les régents des écoles primaires ou municipales ;
Les commissaires wallons ;
Les commissaires de la navigation étrangère ;
Les commissaires du Jardin-Médical (*Hortus medicus*) ;
Les gardes des forêts ;
Les commissaires du marché aux bœufs ;
Les inspecteurs de la Société des médecins ;
Les commissaires des manufactures de soie ;
Les commissaires des corderies ;
Les commissaires du houblon ;
Les commissaires du grand étalon ;

Cette liste déjà très longue ne comprend pourtant pas les comités directeurs des corporations qui étaient à Amsterdam au nombre de cinquante, non plus que les régences des institutions charitables, telles que l'Aumônerie, les hospices, les maisons de retraite, les hôpitaux, les églises et tous les conseils qui en dépendaient.

III

MARINE, COMMERCE ET COLONIES.

I. État de la Marine.

(D'après un rapport adressé à Vergennes et déposé au Ministère des Affaires étrangères, à Paris, qui contient une liste de tous les vaisseaux de guerre des Provinces-Unies en novembre 1786.)

La marine hollandaise comprenait à cette date :

40 vaisseaux, construits de 1746 à 1785, ayant à bord 50 à 70 canons et de 350 à 550 hommes (le plus ancien, le *Zuid-Beverland*, de Flessingue, construit en 1746, avait 60 pièces d'artillerie et était monté par 450 hommes).

37 frégates, construites de 1761 à 1785, ayant à bord de 24 à 40 canons et de 150 à 450 hommes, le plus ancien étant le *Brunswick*, de Flessingue, construit en 1761 qui avait 36 canons et 250 hommes. (Sauf le *Tigre* d'Amsterdam qui avait à bord 450 hommes, aucun de ces bâtiments n'en avait plus de 270.)

12 cutters et brigantins construits de 1781 à 1784 ayant de 12 à 20 canons et de 60 à 160 hommes.

39 bricks, galiotes, houcres ou autres bâtiments de moindre importance, construits de 1745 à 1785 et ayant à bord de 4 à 20 pièces de canons et de 14 à 130 hommes. Le *Schiedam*, de la Meuse, construit en 1745, avait un équipage de 50 hommes.

II. Commerce de la Hollande.

On sait que les Hollandais étaient au dix-huitième siècle les plus grands marchands et les plus grands épiciers de l'Europe. Il y a donc intérêt à connaître les objets sur lesquels portait le commerce de la Hollande. A l'esquisse qui en est tracée ici il faut ajouter le trafic avec les deux Indes (Orientales et Occidentales) dont il est donné un aperçu dans la note sur les colonies.

a.) Commerce intérieur ; industrie ; agriculture :

Beurre, fromage (qu'on exportait aussi, en particulier vers la France).

Bière (exportée vers les pays voisins, surtout l'Allemagne et jusqu'en Russie et aux Indes).
Eaux-de-vie de grains ; liqueurs fortes (Schiedam).
Raffineries ; fabriques de vinaigre ; salines.
Moulins à fabriquer l'huile, le bleu d'empois, l'amidon (sur les bords de la Zaan).
Moulins à papier (Hollande, Veluwe).
Imprimeries (Amsterdam, Leyde).
Porcelaine fine (Delft).
Poteries ; fabriques de pipes (Gouda).
Briqueteries (Utrecht, Hollande du Sud).
Scieries (Hollande).
Tissage d'étoffes de laine et de soie (Hollande).
Tissage de la toile (Hollande ; Frise). (Ces articles étaient exportés vers l'Angleterre, la Suède, la Russie.)
Fabriques de drap (Bois-le-Duc ; pays d'Outre-Meuse).
Cotonnades ; fabriques d'étoffes de fil et d'estaim (Haarlem).

b.) Pêche :

Pêche du hareng, dite grande pêche, sur les côtes d'Angleterre, (faisant vivre les pêcheurs d'Enkhuizen, Rotterdam, Amsterdam, Schiedam, Vlaardingen, Delfshaven, Maasland Sluis, Zierikzee, etc.).
Pêche de la baleine ou petite pêche dans le détroit de Davis, sur les côtes du Grœnland, etc.

c.) Commerce d'exportation :

Espagne : Epices, cotonnades imprimées, toiles ; grains ; blé ; toiles à voiles ; cuirs ; épingles ; aiguilles ; gingembre ; bois.
Portugal : Cotonnades, toiles ; vêtements ; papiers ; cuirs ; cartes à jouer ; matériel de guerre.
France : Epices ; fers ; cuivres ; henné ; drogues ; mâts ; planches ; bois de construction ; porcelaine de Delft ; huile ; beurre ; fromages ; sulfate de cuivre.
Angleterre : Epices ; papier ; baleines ; toiles fines ; toiles à voiles.
Levant et Méditerranée : Epices ; cacao ; gingembre ; thé ; porcelaine ; mousseline de soie des Indes ; fil ; rubans ; baleines ; cuir de Russie ; fer ; cuivre ; étain ; fer-blanc ; plomb ; ivoire ; bois de teinture ; garance ; harengs.

A ces pays il faudrait encore ajouter les pays du Nord (*Russie, Danemark, Suède*) où la Hollande exportait des toiles, des épices, de la bière, du tabac, des feutres et aussi, après 1783, dans une faible mesure, les *États-Unis*.

d.) Commerce d'importation :

Espagne : Laine ; sel ; vins ; huile ; raisin ; figues : fruits (Cadix). Huiles ; laines (Séville). Châtaignes ; safran (Bilbao).

Indes espagnoles : Indigo; cochenille; tabac; quinquina; vanille; drogues; or; argent.

Portugal : Sel; sucre du Brésil; tabac; bois de teinture; peaux; laine; huile; vins; raisin; gingembre; oranges; fruits; confitures; drogues; chevaux; diamants; pierres précieuses (Lisbonne).

France : Toiles (Rouen). Chapeaux (Caudebec). Pommes; poires; verre; papier; miel (Saint-Malo). Peaux de veau; sucre de Saint-Domingue; miel; eaux-de-vie; prunes; sirops; sucre (Nantes). Thé; porcelaine; étoffes de soie (colonies françaises, par Nantes) Cognac; papier; sel (La Rochelle). Sel; vins ordinaires (Ré). Vins (Libourne, Bordeaux). Safran de Montauban; vinaigre de vin; châtaignes de Blaye (Bordeaux). Fruits; vins; savon; cafés du Levant; raisin (Bayonne). Objets du Levant (Marseille).

Angleterre : Vitriol; étain; draps; flanelles; laines; chapeaux; produits coloniaux (Londres, Sunderland, etc.).

Italie : Etoffes de soie; tapis; draps d'or et d'argent; soie brute; huiles; savon; riz; drogues; marbre en blocs (Gênes). Café; coton; produits du Levant (Livourne). Riz de Vérone; dentelles; verrerie; drogues; soufre; anis (Venise). Soie brute (Bergame, Turin, Bologne, Modène). Fromage (Parme).

Levant : Camelote; drogues; noix de galle; alun; coton; tapis; soie; cuirs (Smyrne, Constantinople). Noix de galle; poils de chèvre; feutre; coton; encens; peaux de chagrin; toiles (Alep). Safran; drogues (Alexandrie). Momies (Caire).

Il faudrait encore ajouter le commerce de terre par l'*Allemagne* et le commerce avec les pays du Nord (*Russie, Suède, Danemark*) dont les Hollandais tiraient des peaux et des bois.

III. — Les Indes Néerlandaises a la fin du xviiie siècle [1].

Bien que les compagnies des Indes eussent singulièrement décliné depuis le xviie siècle, les possessions néerlandaises formaient encore à la fin du xviiie un des plus beaux et un des plus riches domaines coloniaux qui existassent alors.

Tous les comptoirs de l'Afrique du Sud, de l'Asie et de l'Insulinde dépendaient de la Compagnie des Indes Orientales qui avait à sa tête le prince d'Orange comme directeur général (*opperbewindhebber*), et la

1. Les documents qui ont servi à la rédaction de cette note sont les lettres, mémoires et rapports des gouverneurs ou fonctionnaires des Indes qui sont conservés aux Archives de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas et aux Archives de l'État à La Haye.

Les projets pour une action combinée de la France et des Provinces-Unies aux Indes Orientales ont été étudiés par le Dr H.-T. Colenbrander dans le *Patriottentijd* qui a donné sur ce sujet de nombreuses pièces justificatives. Le chapitre de ce savant ouvrage qui a trait aux Indes a été réimprimé sous le titre : *Frankrijk en de Oost. Indische Compagnie in de patriottenjaren*, 1899.

Chambre des Dix-Sept, qui siégeait à Amsterdam, comme conseil d'administration.

Avant la guerre d'Indépendance américaine les comptoirs de la Compagnie étaient :

Amboina, Banda et Ternate, dans les Moluques;
Makassar, dans l'île de Celèbes;
Banjermassing, sur la côte de Bornéo;
Timor;
Malacca;
Padang, à Sumatra;
Kareek, en Perse, presque totalement abandonné;
Surate, Negapatnam (Coromandel), Malabar et Bengale, dans l'Hindoustan;
Ceylan;
Le Cap de Bonne-Espérance;
Cheribon, Bantam, Samarang et Batavia, dans l'île de Java.

Le fait de posséder un comptoir n'impliquait pas nécessairement la possession du pays avoisinant. C'est ainsi que les Hollandais n'avaient jamais possédé de territoire en Perse ni autour de Surate. Ils n'étaient établis que sur les côtes de Java, de Sumatra et de Ceylan, et ils n'avaient jamais pu pénétrer dans l'intérieur de Bornéo. Enfin, ils ne possédaient que partiellement Timor et Malacca.

Le Cap, colonie agricole, offrait un caractère tout particulier. Dans ses autres possessions, la Compagnie était avant tout une société de commerce et de navigation qui rassemblait les productions locales pour les apporter en Europe, ou même qui les transportait d'une de ses colonies à l'autre ou en Chine et au Japon; le cabotage de l'opium dont la Compagnie s'était réservé le monopole, était une de ses plus grandes sources de profits.

Les Indes occidentales, c'est-à-dire les possessions de l'Afrique occidentale et d'Amérique, avaient perdu toute importance depuis que les Hollandais avaient perdu New-York dans l'Amérique du Nord, et le Brésil dans l'Amérique du Sud.

En dehors de la Compagnie des Indes Occidentales dont le Stadhouder était directeur général, et qui avait un conseil d'administration de dix membres (*Chambre des Dix*), il existait quelques compagnies qui tantôt fusionnaient avec la Compagnie et tantôt en étaient indépendantes. C'est ainsi que sous certaines réserves, Surinam d'une part, Essequebo, Demerary et Berbice de l'autre étaient administrés par des sociétés particulières.

Les principaux comptoirs des Hollandais aux Indes Occidentales étaient :

Saint-Georges d'Elmina, sur la côte de Guinée;
Surinam, le Rio-Demerary, Essequebo et Berbice, en Guyane;
Curaçao, Saint-Eustache, une partie de Saint-Martin, aux Antilles.

Les colonies néerlandaises étaient extrêmement fertiles. Voici par

exemple une liste des marchandises qui, en 1766, année moyenne, furent vendues par la Compagnie des Indes Orientales :

528.706 livres d'épices,
553.208 livres de noix de muscade,
160.324 livres de macis,
7.677.815 livres de poivre,
89.840 livres de fil de coton,
23.718 livres d'indigo,
1.320.000 livres de cuivre en barre,
56.030 livres de cuivre en plaque,
157.355 livres de bois de sapan,
4.407.839 livres d'étain (Malabar, Banka),
3.282.883 livres de café (Ceylan, Java),
451.147 livres de sucre candi,
9.265.091 livres de sucre en poudre,
1.320.000 livres de cuivre,
1.000 livres d'or,
10.000 livres de benjoin,
2.453.830 livres de toile du Bengale,
1.747.549 livres de toile de Coromandel,
1.200 caisses d'opium,
560.000 livres de cannelle,
614.215 livres de noix d'arec,
100.000 livres de cardamome,
10 éléphants,
400.000 livres de cauris,
200.000 livres de toile de Ceylan,
1.000 sacs de blé,
6.000 livres de cubèbe,
6.000 sacs de riz,
Du vin du Cap, rouge et blanc,
Du sel,
6.000 livres de poivre long,
2.708.320 livres de thé (Chine, Java),
300 futailles d'arack,

Certains de ces produits (opium, noix d'arec, etc.) étaient réservés à la consommation locale et au cabotage. D'autres, au contraire, étaient vendus aux enchères par la Compagnie dans ses différentes chambres dont nous ne trouvons pas trace dans le rapport précédent. Tels étaient par exemple le gingembre et autres épices confits, les bois d'ébène, le curcuma, le cachou, le camphre, l'aloès, la gomme gutte, l'anis étoilé, la rhubarbe, le borax, le sagou, la nacre, le diamant, les perles, la porcelaine de Chine et du Japon, les rotins, la soie de Nankin et des Indes, les robes, foulards et mouchoirs de soie, la toile de Nankin et les cotonnades, dont il y avait soixante espèces.

De leur côté les Indes Occidentales importaient en Europe du sucre, du coton, du café, du cacao, du tabac et certains bois de teinture.

La vente de ces riches chargements avait lieu tous les ans à l'arrivée des bateaux des Indes, dont beaucoup se perdaient en route, le trajet étant long et dangereux. Pour la seule Compagnie des Indes Orientales, le produit de la vente fut :

En 1780, de 19.201.421 florins;
En 1781, de 20.905.643 —
En 1782, de 5.914.887 —
En 1783, de 7.089.665 —
En 1785, de 15.834.157 —
En 1790, de 14.721.050 —
En 1794, de 15.508.317 —

L'administration était mauvaise, les abus scandaleux. La plus grande part des bénéfices passait aux fonctionnaires des compagnies, aventuriers éhontés qui trafiquaient sans scrupules des monopoles que les compagnies se réservaient. Le gouverneur, Van der Oudermeulen, estimait, en 1787, qu'il fallait 27 millions de florins pour remettre sur un pied convenable la Compagnie des Indes Orientales. A la même époque un haut fonctionnaire des Indes Occidentales, Geelvinck, écrivait au prince d'Orange que le déficit annuel de la Compagnie des Indes Occidentales était de 460,000 florins.

Il faut d'ailleurs convenir que Van der Oudermeulen était très optimiste, et que 27 millions de florins eussent été d'un bien médiocre secours à une société dont le déficit avoué était à cette époque plus du double de cette somme. Voici en effet quelle était la dette de la Compagnie des Indes Orientales.

1780 : 12.514.142 florins.
1781 : 11.984.180 —
1784 : 37.398.623 —
1787 : 59.593.951 —
1790 : 80.937.738 —
1793 : 107.174.149 —
1795 : 117.013.373 —

On comprend aisément que la Compagnie avait dû cesser de payer des dividendes à ses actionnaires. C'était une chute effrayante pour une affaire qui avait pu à certaines époques donner jusqu'à 50 pour 100 de dividende.

En 1642 la Compagnie avait donné un dividende de 50 pour 100,
De 1715 à 1720 elle donne 40 pour 100,
En 1722, 30 pour 100,
De 1729 à 1735 et de nouveau de 1749 à 1752, 25 pour 100,
De 1753 à 1757 et de 1766 à 1769, 20 pour 100,
De 1758 à 1774 et en 1770, 15 pour 100,
De 1740 à 1743 et de 1771 à 1782, 12 1/2 pour 100..

Jusqu'en 1782 la Compagnie ne donna jamais moins de 12 1/2. Le 17 juin 1783 la Chambre des Dix-Sept décida d'ajourner toute décision

quant à la répartition des dividendes. Le 16 novembre 1784 elle décida qu'il n'en serait plus distribué.

Dans la détresse où elles se trouvaient, les Compagnies se contentaient d'entretenir les troupes nécessaires à défendre leurs possessions contre les petits souverains indépendants, mais aucune n'était en état de résister à une grande puissance. On en eut la preuve lors de la rupture avec l'Angleterre. En quelques mois les Anglais s'emparèrent des Antilles, de Negapatnam et de Trinconomale dans l'île de Ceylan. La flotte étant aussi insuffisante que les troupes de terre, les plus riches cargaisons des Indes tombèrent entre les mains des Anglais et c'est ce qui explique le produit exceptionnellement bas des enchères de 1782 et 1783.

Heureusement pour les Hollandais que les Français intervinrent à temps pour sauver leurs autres possessions. Bouillé réussit même à reprendre Saint-Eustache et autres possessions d'Amérique occupées par les Anglais.

Au rétablissement de la paix, les Français songèrent à se servir des Indes néerlandaises pour une action énergique destinée à refouler l'influence anglaise dans ces parages. De ces projets d'action combinée, trois surtout méritent l'attention.

Un haut fonctionnaire de l'Inde française, Saint-Lubin, qui avait passé trente ans en Asie, proposait d'envoyer six milles hommes aux Indes, à répartir entre les royaumes des Mahrattes, de Tippo-Sahib, du Dekkhan et de Trancavore. Les Mahrattes attaqueraient les Anglais près de Bombay et dans le Bengale. Tippo-Sahib occuperait le Malabar et envahirait le Carnatic ; le souverain du Dekkhan reprendrait les pays qu'il revendiquait au nord de ses États tandis que le roi de Trancavore occuperait le sud de la côte de Malabar et le Tandjaour. L'Inde serait ainsi reprise aux Anglais. Saint-Lubin, qui s'était rendu à La Haye pour y présenter son projet, sut se faire très bien venir de Vérac et de Maillebois, mais son plan était impraticable et faisait peu d'honneur à un homme qui avait passé trente ans aux Indes, car il ne tenait aucun compte des rivalités des princes indiens.

Le comte de Grimoard qui partit pour la Hollande dans l'automne de 1785 avec l'appui de Castries et de Vergennes et une recommandation pressante du prince Henri de Prusse, avait dressé un plan plus solide. Il s'agissait de concerter les moyens de défense des deux Indes pour les mettre à l'abri des Anglais. Dans ce but il proposait la conclusion d'un traité secret et séparé entre les deux pays dès la signature du traité d'alliance général.

Pour réaliser l'unité de vues nécessaire, on aurait placé les deux empires sous la direction d'un officier-général français. Grimoard pensait que Bouillé était, par sa capacité et la réputation dont il jouissait en Hollande, l'homme le plus capable de mener l'affaire à bien. Grimoard indiquait les points sur lesquels il croyait nécessaire d'attirer l'attention : le Cap, Ceylan, les îles de France et Bourbon. On mettrait Batavia à l'abri d'un coup de main et on en ferait une station navale im-

portante d'où on entraverait le commerce des Anglais en Chine. Une alliance avec Tippo-Sahib permettrait d'occuper le Carnatic et on pourrait se servir des Mahrattes pour faire quelques incursions sur le territoire anglais. Il proposait enfin qu'on fît reconnaître la possibilité d'une route des Indes plus courte par Suez et la Mer Rouge. Un agent français à Moka servirait les intérêts des deux alliés dans cette région déjà importante par le commerce du café d'Arabie mais qui deviendrait plus importante encore si la route de Suez était adoptée. Pour prix de ces services, Grimoard demandait à entrer au service de la République avec le grade de général-major.

Ce plan contenait des choses excellentes et il avait eu l'approbation de Castries qui avait vu échouer sa fameuse campagne navale combinée de 1781 et n'eût pas été fâché d'avoir la haute main sur la compagnie hollandaise pour secouer son inertie. Vergennes s'était intéressé à cette négociation secrète et avait officiellement recommandé Grimoard pour le poste qu'il ambitionnait. Vergennes fut pourtant un peu irrité de le voir se mêler de politique, mais la véritable cause de l'échec de Grimoard fut tout autre : Vérac l'avait présenté aux pensionnaires et au rhingrave de Salm. Grimoard leur avait aussitôt fait connaître ses projets et il semble qu'il ait partiellement réussi et que les pensionnaires aient été assez disposés à laisser les Français faire des établissements militaires au Cap et à Trinconomale. Mais Salm se récria : « On lui coupait l'herbe sous le pied. »

Salm voyait en effet la situation en Europe se compliquer sans profit pour lui et il n'eût pas été faché d'obtenir aux Indes une situation équivalente à celle qu'il avait espérée en Europe. Il projetait de réformer la Compagnie des Indes par la création d'un conseil dont il eût été le personnage le plus influent et il s'était fait autoriser à lever des troupes en Allemagne pour les expédier sous main aux Indes où il se serait créé une garde imposante. D'accord avec Saint-Lubin, il eût signé des traités avec les princes hindous. En attendant, Saint-Lubin et lui touchaient plus de cinq mille florins chacun de la caisse secrète de Hollande. Le projet de Grimoard détruisait toutes ses espérances et il ne cacha pas qu'il s'y opposerait par tous les moyens en son pouvoir. Comme il menait les matadors et que ceux-ci menaient Vérac, Grimoard trouva partout une hostilité à peine déguisée. Il se découragea et partit pour la France sans avoir rien obtenu. Pour se consoler il se vengea de Salm par des railleries spirituelles et souvent justes.

Les pensionnaires étaient pourtant assez disposés à agir de concert avec la France et dans les premiers mois de 1786 ils envoyèrent Salm à Versailles pour reprendre le projet de Grimoard ou un autre, mais Salm avait intérêt à faire échouer la négociation pour ne pas perdre les levées de troupes qu'il faisait en Allemagne. Il remit à Vergennes un mémoire dans lequel il exposait ses propres idées : Vergennes le renvoya à Castries qui jugea ses projets et ceux de Saint-Lubin chimériques. Salm revint en juin 1786 à La Haye sans avoir rien conclu et il ne s'occupa plus désormais que des affaires intérieures.

Les pensionnaires voulaient que la France prît l'initiative des pourparlers par un mémoire aux États Généraux et la France n'y était pas disposée. La Zélande qui avait une part importante dans la direction des compagnies était en désaccord avec la Hollande. La création d'une commission d'État pour les Indes rencontrait de grandes difficultés. Les Hollandais montraient beaucoup de mauvaise volonté à servir sous un amiral français. Enfin les patriotes craignaient, en portant atteinte aux privilèges des Compagnies, de les jeter dans les bras du Stadhouder. D'autre part la Compagnie des Indes Orientales à qui l'Angleterre faisait miroiter la restitution de son riche comptoir de Negapatnam ne montrait qu'un enthousiasme médiocre à accepter les projets des pensionnaires.

L'avocat de la Compagnie, Boers, qui lors d'une mission à Paris s'était fait connaître par des sentiments peu français, se mit en rapport avec Harris dans l'automne de 1785. Si d'ailleurs Harris eut réellement des velléités de rendre Negapatnam aux Hollandais — et le fait ne semble pas douteux — ce ne fut jamais de l'aveu de son gouvernement et la Compagnie se préparait une désillusion, mais elle n'en était pas moins hostile aux vues des pensionnaires.

Tout ce mouvement eut pour résultat l'envoi aux Indes de deux commissions d'enquête. Celle de Sirtema de Grovestins et Boëy aux Indes Occidentales n'eut d'autre résultat que de faire nommer Grovestins gouverneur du Rio-Demerary. Les rapports de l'autre que dirigeaient Nederburgh et Frijkenius font admirablement connaître tous les vices de l'administration financière et militaire des Indes Orientales, mais ils n'amenèrent aucun changement. La nomination de la commission est du 4 décembre 1786, mais elle ne partit qu'en 1789 et ne revint qu'en 1793. La République des Provinces-Unies avait disparu avant qu'on ait eu le temps de s'occuper de l'amélioration de ses colonies.

IV

LA COUR STADHOUDÉRIENNE.

(*Extrait d'un rapport de Renfner du 23 février 1792.*)

(Archives de l'État, à Berlin.)

Le prince d'Orange.

La voix publique est injuste envers lui et il vaut mieux que sa réputation. Né avec de l'esprit, avec un sens droit et un jugement sain, doué d'une mémoire qui tient du prodige, mieux instruit de la consti-

tution compliquée de son pays que la plupart de ceux qui l'ont étudiée par état, susceptible d'une certaine application, aimant le bien et cherchant à le faire, quel parti n'aurait-on pas tiré d'un si excellent fond, s'il avait été cultivé avec soin? Mais le sort a voulu que tout conspirât à faire manquer l'éducation de Guillaume V : la mort prématurée de son père, une mère dévote, un tuteur ambitieux, une jeunesse maladive, des gouverneurs et des instituteurs qui n'avaient ni la connaissance du monde ni celle des choses solides. De là ses préjugés, sa défiance de lui-même, son caractère soupçonneux, son extrême faiblesse, son insouciance, son désordre dans le travail.

Le Stadhouder des Provinces-Unies est sans doute le prince le plus occupé de l'Europe. Toutes les affaires qui se passent dans la République et qui l'intéressent au dedans et au dehors, lui sont rapportées. Il est obligé de tout savoir, de tout lire, d'entrer dans tous les détails des différentes branches de l'administration, de suivre de près ou de loin toutes les délibérations des États, d'intervenir dans les discussions éternelles qui s'élèvent entre les provinces, dans les villes et même parmi les régents. Tout ce qui tient à l'armée et à la marine est de son ressort. Il nomme à la plupart des emplois de la République. Il est chargé seul du fardeau de la représentation ; partout il est obligé de payer de sa personne. Pour suffire à tant de soins onéreux, il faudrait un partage bien entendu de la journée, une économie rigoureuse du temps et jamais on n'en fut plus prodigue que le prince d'Orange. Ses audiences journalières déjà si fastidieuses en elles-mêmes sont prolongées sans nécessité depuis deux heures, jusqu'à cinq, six ou sept heures du soir. Il perd des matinées entières à exercer un misérable escadron de gardes ou à courir la parade, souvent le travail qu'il fait devrait être celui de ses commis ou de ses aides de camp et il néglige ses devoirs de prince. Avec cela ni ordre ni méthode. Tous les papiers qui lui arrivent s'entassent pêle-mêle dans son cabinet et les expéditions en sont tirées au hasard sans consulter celles qui pressent ou non. Quelquefois et par boutades il s'entoure de deux ou trois secrétaires, plus ineptes les uns que les autres, et il se met à dépêcher tout ce qui lui tombe sous les mains. D'autres fois lorsqu'il s'agit d'une affaire importante, d'une pièce qui doit être portée en son nom aux États, il prend la plume lui-même et on est stupéfait d'en voir sortir des compositions très bien faites qui ont réussi du premier jet. Présentez-lui la matière la plus embarrassée; il la démêle avec justesse au premier coup d'œil, mais bientôt ses idées vacillent, il les confond, les brouille, se met à consulter et finit ordinairement par choisir ce qu'il y a de pis. Dans le temps des troubles où il était si mal servi, à combien de faux pas ne l'a-t-on pas entraîné? et cependant il n'est pas un seul dont il n'ait prédit la malheureuse issue. « Vous allez me faire faire une sottise », disait-il toujours « mais puisque vous le voulez, je signerai ». Ce manque d'énergie fait son plus grand malheur et le rend incorrigible quoiqu'il sente lui-même ses défauts, quoiqu'il soit le premier à les déplorer.....

Il n'est pas aisé de traiter les affaires avec le prince d'Orange. Rien de plus honnête à la vérité que son premier abord. Proposez-lui ce que vous voudrez, il ne manquera jamais de vous répondre « qu'il tâchera de vous faire plaisir », mais cette phrase est banale et ne prouve rien et l'objet recommandé en reste là. On ne gagnerait rien en revenant impétueusement à la charge... A force d'en être impatienté, il finirait par en témoigner de l'humeur. Le seul moyen d'arriver au but avec lui, c'est de l'y ramener imperceptiblement dans la conversation, de lui représenter la chose comme un bien dont il sera l'auteur.....

S'agit-il de quelque négociation plus essentielle..., tâchez d'être d'accord avec le sieur van de Spiegel et vous aurez gain de cause. Seulement que l'intérêt de l'Angleterre ne soit pas en jeu, car sur cet article il est sourd à toutes les remontrances et par une suite de la prévention qui est innée à sa maison et qui semble devoir se perpétuer de génération en génération, il ne voit de salut qu'en la cour de Londres, il ne connaît d'autre crainte que celle de lui déplaire.....

Tant que *Mme la princesse d'Orange* voudra se contenter du degré d'influence qu'elle exerce aujourd'hui, il ne tiendra qu'à elle de s'y maintenir. On peut s'en fier à sa pénétration et à sa sagesse qu'elle ne cherchera point à étendre la sphère de son activité. Elle risquerait d'altérer son bonheur domestique et d'exciter peut-être la défiance d'une nation qui aime son Stadhouder et ne se soucierait pas de le voir dans l'entière dépendance de son épouse. Guillaume V avec tous ses défauts n'en est pas moins chéri du peuple à cause de sa bonté et de son affabilité. Mme la Princesse partage cet attachement, mais elle le mitige par le sentiment de sa dignité et c'est un bien, quoi qu'en disent les critiques. Si les Hollandais n'avaient pas été contenus par le respect qu'elle leur commande, ils seraient allés jusqu'à la familiarité.....

Le *prince héréditaire* l'emporte sur le cadet du côté du talent et de l'aptitude, de la douceur et de la popularité; il saisit promptement ce qu'il veut étudier, il travaille avec facilité, il s'intéresse à tout et s'applique dès à présent à s'éclairer sur tout ce qui regarde son pays. Le *prince Frédéric*, avec une conception moins aisée, avec moins de dispositions naturelles, rachète ce désavantage par l'assiduité et la persévérance, et ses propos, pour être un peu plus lents, n'en sont que plus sûrs. Son abord est froid et réservé mais il s'attache d'autant plus fortement à ceux qu'il prend en affection et on peut dire que son cœur va toujours de pair avec sa raison. Cependant malgré toutes ses qualités solides, il serait peut-être moins propre au Stadhoudérat que son frère aîné. Il y apporterait une plus grande énergie et un jugement plus réfléchi, mais selon toute apparence, moins d'activité et moins de souplesse à manier les esprits. Depuis que le prince héréditaire est livré à lui-même, on lui a remarqué deux défauts qui méritent l'attention : une extrême sévérité envers le soldat et un secret penchant à l'avarice....

La vie privée du prince d'Orange est assez simple et pourrait même passer pour méthodique, si elle n'était dérangée par l'inutile prolongation des audiences. Il se lève à six heures et commence sa journée

par une longue lecture de dévotion ; puis il signe les expéditions de la veille et dépêche les affaires militaires. Ensuite il reçoit la visite de quelques régents qui discutent avec lui les objets majeurs, dont il sera question dans les assemblées du matin ou bien il assiste à celle du corps des nobles. De là il se rend à la parade après laquelle il fait une promenade rapide à pied ou à cheval. Il rentre à midi pour changer de toilette et à une heure commencent les audiences. A trois heures et demie, la cour se met à table, mais rarement le prince a le temps d'y paraître, pas même aux dîners de cérémonie et il se contente souvent de quelques mets froids qu'on lui sert dans son cabinet à six ou sept heures. Il n'y a que le samedi et le dimanche où ses repas sont réglés parce qu'il ne voit personne ces deux jours. Le soir Leurs Altesses vont au spectacle deux ou trois fois par semaine ; sinon chacun reste dans ses appartements jusqu'à l'heure du jeu, à huit heures et demie. Le prince arrive ordinairement plus tard, soit qu'il travaille ou qu'il dorme. On soupe à onze heures et on se retire à minuit.

Telle est la ritournelle éternelle du séjour à La Haye. En été, c'est-à-dire depuis le premier de juin jusqu'à la fin d'octobre la cour se fixe à la *Maison du Bois*, château de plaisance, placé à un quart de lieue de la résidence et où le genre de vie est exactement celui de la ville. Autrefois c'était le château de Loo, en Gueldre, qui obtenait la préférence pendant la belle saison, mais il est négligé aujourd'hui parce que son éloignement est peu compatible avec les affaires et entraîne d'ailleurs de fortes dépenses...

Le seul jour qui impose en Hollande aux ministres étrangers l'obligation d'une espèce de cérémonial envers les représentants du souverain, c'est le jour de l'an. On fait des visites en personne au président de semaine, à celui du conseil-comité de la province de Hollande et au grand-pensionnaire et on porte des cartes aux membres les plus distingués du gouvernement.

Les devoirs qu'on est appelé à rendre à la cour d'Orange ne sont pas fatigants non plus. Depuis le premier novembre jusqu'à Pâques, il y a tous les quinze jours une cour publique, à laquelle sont admis tous ceux qui ont obtenu les honneurs de la présentation sans excepter même les Juifs. La société étant mêlée à ce point, elle doit nécessairement être nombreuse et en effet dans les occasions solennelles la cohue est quelquefois de 1,200 à 1,400 personnes. Mme la princesse en est quitte pour faire le tour des salles après quoi elle se met au jeu. Permis à tout le monde d'en faire autant ; on sert des rafraîchissements et le cercle finit à dix heures. Les grands galas sont le 8 mars et le 7 d'août, jours de naissance du prince et de la princesse d'Orange. Chez le prince les visites se font le matin et l'usage veut que Son Altesse reçoive les ministres étrangers en corps vers les deux heures. Le soir il y a cercle ; d'ailleurs ni fête ni repas...

Les deuils ne sont jamais annoncés ; on les prend et on les quitte sur la foi de la gazette, mais les ministres étrangers ne le portent que lorsqu'ils vont à la cour, et les députés aux États ont, pour ainsi dire,

une dispense naturelle, leur uniforme perpétuel étant l'habit noir.

La présentation des étrangers est encore la chose du monde la plus simple. On les conduit à l'audience du prince sans la moindre cérémonie et de même chez Mme la princesse, si c'est un jour où elle voit du monde. Si non il suffit de demander l'heure et l'on est sûr d'être admis dans le courant de la journée, soit avant le dîner, soit au souper.

Quant aux audiences que Son Altesse Royale donne deux fois par semaine le matin, elles ne sont proprement destinées qu'aux affaires et on n'y va guère par simple courtoisie...

Depuis que Mme la princesse Louise est mariée et que les jeunes princes ont fait de fréquentes absences, le vide s'est fait sentir et le Lord Auckland a hasardé de simples soupers. Ils ont paru faire plaisir. Le ministre d'Espagne les a imités et peu à peu l'usage s'est introduit que Leurs Altesses ont accepté les invitations de toutes les bonnes maisons. Rien de plus flatteur sans doute pour le corps diplomatique et pour les particuliers de La Haye que de contribuer aux amusements de l'illustre famille stadhoudérienne, mais cet avantage coûte cher. Sans compter la suite nombreuse de courtisans qui accompagnent Leurs Altesses, Elles amènent pour leur service les pages et les domestiques en livrée, et par un abus indécent on est obligé de faire servir aux uns et aux autres des repas séparés qui précèdent la table des maîtres, et qui font un surcroît de dépenses considérable. La société invitée varie suivant la capacité des appartements, mais elle n'est presque jamais audessous de 80 personnes. Présentement qu'il y a une jeune princesse à La Haye on se remettra dans le goût des bals qui y sont d'une cherté excessive. Je dois rendre la justice au comte de Keller, que malgré son peu de fortune et les prétextes dont il aurait pu se prévaloir la première année de son établissement, il n'est point resté en arrière. Ses petites fêtes sans être somptueuses se distinguaient par l'ordre et le bon goût, et l'auguste sœur de Votre Majesté lui en savait gré... Les Hollandais sont sensibles aux politesses de ce genre ; c'est le meilleur moyen de captiver leur affection, d'apprendre leurs secrets et de les rendre coulants dans les affaires. Personne n'a mieux prouvé cette thèse que le duc de La Vauguyon et le marquis de Vérac. C'est à la table des ambassadeurs de France qu'ont été portés les grands coups contre les dignités et les prérogatives du Stadhouder et après la révolution, le Lord Malmesbury s'est servi avec succès de la même recette pour guérir le mal. Un ministre étranger à La Haye peut compter le nombre de ses partisans sur le nombre de ses convives.

V

POLITIQUE PRUSSIENNE.

Lettres de Frédéric II à la princesse d'Orange.

(Archives de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, à La Haye.)

I

Ce 9 avril 1782.

Ma très chère niesse,

Je me promets des suites très avantageuses de la révolution qui vient de placer l'oposition dans le ministère de Londres et j'espère plus que jamais que la paix s'en suivera. Vers la fin de cette année on sait que les Anglais veullent à tout prix s'acorder avec leurs colonies et qu'ils envisagent comme un parti aussi pernisieux que mal consu celuy des ministres précédants d'avoir déclaré si mal apropos la guerre aux Holandais. Voilà ma chère enfent, l'aspec favorable sous lequel j'envisage ce changement de ministère. D'autre part reste à savoir si l'Angletterre est déterminée à reconoitre l'indépendence de ses colonies sans laquelle reconnoissance il n'y aura point de paix et à l'égard de vos bons Holandais il me parait que les Anglais ont poussé les choses si loin, que si même la République vouloit se racomoder avec eux, qu'elle ne le pouroit pas sans risquer beaucoup elle-même, vu que ses possessions sont en partie sous la main des Français ou sous celle des Espagnols. J'avoue que je désirerois beaucoup la paix tant pour vos intérêts que pour ceux de toute l'Europe, mais je n'en vois pas moins des grandes dificultez pour la conclure. Les Bourbons ont une si grande supériorité de forces tant sur terre que sur mer que plus la guerre se continue et plus s'acroiteront les pertes des Anglais et comme nous ne sommes plus dans des tems fégonds en miracles, il n'est point à prévoir qu'un coup de fortune inatendu face remonter les Anglais au pinacle de leur grandeur passée. Ces événements, ma chère enfent, fournissent de bonnes réflextions à faire : ils prouvent qu'il ne faut jamais s'écarter des loix d'une bonne dialectique en tout ce qui a du raport au gouvernement des États, que But a fait des fautes inexscusables : 1) en engageant son roy dans une guerre civile ; 2) en l'entreprenant avec de trop faibles moyeins ; 3) en ne songeant ni à la France ni à l'Espagne ; 4) en fesant le plus mauvais choix que posible de généraux tant sur mer que sur terre ; 5) en s'attirant de gayeté de cœur les Holandais pour enemis ; 6) en ayant conssu l'abominable dessein de ruiner les Anglais affin d'ellever le gouvernement despotique de son pupille sur les débrits de sa patrie. Bien des gens ont été pendus qui ont été bien moins

pernissieux à l'Etat que ce malheureux et l'Angleterre poura le considérer comme le premier moteur de son abaissement et de sa décadence. Le mal que ce célérat a fait est évident; le remède en est dificile et je plains les nouveaux ministres de trouver leurs affaires dans un tel délabrement, qu'ils manquent presque de ressources pour réparer tout les maux dont ils sont accablez. Ayer la bonté d'assurer notre cher prince d'Orange de mon sincère attachement et ne doutez jamais du tendre attachement et de la véritable estime avec laquelle je suis, ma très chère niesse,

Votre fidèle oncle et ami,

FÉDÉRIC.

II

Ce 21 décembre 1783.

Ma très chère niesse,

Nous avéz afaire, ma chère enfent, à trois genres de perssonnes bien diférentes à la France qui voudroit gouverner la Holande du cabinet de Versailles, aux Anglais qui voudroit tenir la République sous sa vérule, mais qui si prend de travers pour y réusir et à votre caballe qui est en démance et ne sait ce qu'elle veut sinon qu'elle travaille directement à perdre sa considération, sa forme de gouvernement et sa liberté. Dieu sait d'où lui vient

. . . . cet esprit de vertige et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur.

J'avoue ma chère enfent que cet une fâcheuse situation qui exsercera votre magnanimité et votre fermeté d'âme. Je voudrois du fond de mon cœur trouver un remède à tant de maux. Voilà ce qui est clair; il faut que vous ménagiez la France ou il faut que le roy d'Angletterre assiste éficassement le Stathuder, il faut surtout que le prince mete tout ces émissaires en campagne pour adoucir l'esprit du peuple et regagner par la la prépondérance qu'il a perdue. Je ferai en tems et lieux toute les remonstrances posibles, mais, ma chère enfent, cela sera-t-il sufissant? Surtout si vos voissins proffitant des troubles et de la désunion qui exsiste dans votre gouvernement portent leurs desseins à sa totale destruction. Par bonheur pour vous les choses sont si embrouillées en Europe que les plus ambitieux s'apreteront tant de besogne ailleurs qu'ils vous laisseront en repos. Veuille le Ciel vous assister éficassement! Tout mes vœux sont pour vous étant avec toute la tendresse et toute l'estime, ma très chère niesse

Votre fidèle oncle et ami

FÉDÉRIC.

III

Extraits.

Ce 13 juin 1784.

..... La France a su gagner tout les républicains et elle feroit chasser le Stathuder si elle le trouvoit le moins du monde dans son chemin et qu'il s'oposat indirectement à ses vues. Il faut, ma chere enfent, caler les voiles dans la tempête. La prudence et la sagesse demande qu'on proportione sa conduite à ses forces et qu'on n'entreprene pas des chosses dont la mauvaise isue causeroit notre perte et acceleroit notre ruine. A l'égard des demelez que vous avez avec l'empereur, je prévois que les médiateurs, surtout les Français vous obligeront de céder le comerce de la Mœuse au césart Josef, frère chéri d'Antoinette des Gaulles, mais si vous provoquez au traité de Westfalie, vous metez la France dans la néssessité de soutenir vos droits qu'elle a garantis autantiquement.....

Fédéric.

IV

Ce 9 mars 1785.

Ma très cherre niesse,

Tout mon objet, ma chere enfent est de conserver vous, votre prince et votre famille dans la place que vous ocupez. Je ne suis allié ni de la France ni de l'Angletterre; ainsi je parle sans intérêt et je ne vois d'autre moyein de mintenir le Stathoudérat entre vos mains que de vous racrocher au parti français le plus que vous le pourai. Porquoi esce que je vous donne ce conseil? parce que le parti français domine avec une grande supériorité dans la République et que le parti anglais y est écrasé: tout ceci ne regarde que votre famille et dans un pays républiquain il faut savoir plyer sous la volonté du parti prépondérant. Je vous dirai qu'outre quelques étourdis qui croyant servir le prince luy nuisent beaucoup, je crains les intrigues de Haris qui est d un caractère violent et audacieux et qui par des entreprisses imprudemment calculée poura vous causer un tord infini. Pour moy, il m'est très indiférant que la Holande soit l'allié de la France ou de l'Anglettere, je ne pense qu'à ce qu'il vous convient de faire pour soutenir le Stathoudéra dans la crise présente. Car quel bien en reviendroit-il à l'Angleterre si vous sacrifiez votre famille pour elle et qu'on vous chasse de la Holande pour avoir marqué trob d'attachement à la cour de Londres? Le roy d'Angletere ne gagnera rien et vous vous perdrez pour toujours. Voilà, ma chère enfen, ma manière de raissonner. Quant à monsieur de Vérac je sais qu'il est dans les meilleurs dispositions à votre égard, mais il ne faut pas que votre prince détruise de son côté ce que je tâche de racomoder du mien. En un mot le prince se fait plus de tord

par ses apologies qu'il s'en feroit par son silence. Si je parle, ma chère enfant, avec tant de franchise, c'est votre danger qui m'oblige d'en agir ainsi. Penssez y bien et faites tout vos eforts qu'on gate pas d'un côté ce que je tâche de racomoder du mien. Je suis avec le plus tendre attachement et la plus grande estime, ma très chère niesse

Votre fidèle oncle et ami

FÉDÉRIC.

Ce 13 mars 1786[1].

Ma très chère niesse

En vérité, ma chère enfent, quelquefois la passience m'échape quand j'aprends l'inconduite et tout les faux pads de votre prince. Ne le voila-t-il pas qui perd la province de Guelder et celle de Frise par son inconduite et il se trouve que perssonne ne sert mieux que luy les aristocrattes. C'est l'ouvrage de Pénélope que l'assister, car il a le secret de détruire chaque jour ce qu'on séforce de rétablir avec beaucoup de penne. Je plains et vous et vos enfent, car si malheur arive, il n'aura que ce qu'il mérite et ce qu'il s'est attiré par ses imprudences perpétuelles et par ses caprisses. Je ne pui plus m'en taire et je suis obligé de dire enfin tout haut ce que j'en ai déjà jugé depuis quelques années. Voeuille le ciel vous assister, ma chère enfent, et ne point vous punir de la faute d'autruy.

Je suis, avec toute la tendresse et toute l'estime, ma très chère niesse,

Votre fidèle oncle et ami

FÉDÉRIC.

Postdam, ce 10 août 1786[2].

Ma très chère nièce,

Votre lettre du 31 de juillet vient de m'être rendue. Je ne cesse de travailler pour vous et je suis très fâché que la France m'ait aussi gros-

1. Sur une feuille détachée, la princesse d'Orange a noté la remarque suivante :

« N. B. sur la lettre autographe du 13 mars 1786 : je crois que cela se raporte à l'affaire de Hattem et Elburg qui fut, sans doute, mal représenté au roi par les agens françois. »

Cette note n'est pas datée, mais se trouve parmi les lettres de Frédéric immédiatement après celle qu'elle concerne. Les lettres de Frédéric à sa nièce, qui sont extrêmement nombreuses (il lui écrivait régulièrement deux fois par semaine) ont été mises en ordre et rangées par années par la princesse elle-même. Elles sont toutes, sauf quelques-unes des toutes dernières, de la main même de Frédéric.

2. Cette lettre est la dernière que Frédéric écrivit à sa nièce. La signature seule en est autographe.

sièrement trompé dans les assurances qu'elle m'a données. Vous verrez, par les ordres que le sieur de Thulemeier reçoit, qu'il aura soin de vous communiquer, que je fais tout ce que je puis pour encourager vos partisans et les mettre en vigueur quoique je sois obligé de convenir que cela sera assez difficile. Je suis vraiment fâché de tout ce qui est arrivé, mais la conduite inconsidérée des Anglais y a surement beaucoup contribué. Ne doutez aucunement des sentiments de tendresse et d'attachement avec lesquels, je suis, ma très chère nièce,

Votre fidèle oncle

Fédéric.

VI

CLAUSES TERRITORIALES DU TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

Les États Généraux reconnaissent la souveraineté absolue de l'Empereur sur l'Escaut depuis Anvers jusqu'au bout du pays de Saftingen, conformément à la ligne de 1664. Ils renoncent donc à la perception de tout péage et impôt dans cette partie du fleuve. Le reste de l'Escaut, de Saftingen à la mer, continuera d'appartenir aux États Généraux et sera tenu clos de leur côté ainsi que les canaux du Sas-de-Gand, de Swin, et autres bouches de mer y aboutissant. En conséquence les États Généraux évacueront et démoliront les forts de Kruisschans et Frédéric-Henri dont ils remettront le territoire à l'Empereur et d'autre part ils évacueront les forts du Lillo et de Liefkenshoeck qu'ils livreront à l'Empereur après en avoir retiré l'artillerie et les munitions de toutes espèces (art. 7, 8 et 9).

L'Empereur renonce à tous les droits ou prétentions qu'il a ou a pu former sur les bans et vilages de Bladel et Reussel, la ville de Maestricht, les bans de Saint-Servais, le comté de Vroenhoven et le pays d'Outre-Meuse. L'Empereur cède les seigneuries de Vieux-Fauquémont, Schin-sur-la-Geule, Stucht, Schaefberg avec leurs dépendances, l'enclave du Fauquémont autrichien, les villages d'Obicht et Papenhoven avec leurs dépendances et il cède en outre ses droits sur les villages de Rédemption, (excepté Falais, Hermal et Argenteau). Enfin il renonce à ses prétentions sur la partie du village de Schimmert nommée le Bies et sur les terres et bruyères de Heerlen (art. 11, 14, 19 et 20).

De leur côté les États Généraux renoncent à tous les droits et prétentions qu'ils ont formés sur le village de Postel; et ils cèdent le ban d'Aulne et ses dépendances dans le pays de Daelhem, la seigneurie de Blegny, le Trembleur avec Saint-André, le ban et la seigneurie de Bombaye, la ville et le château de Daelhem avec ses dépendances (excepté Oost et Saint-Clair) (art. 12 et 18).

Quant aux villages restés indivis de Berneau, au pays de Daelhem et Elloë, au pays de Fauquémont ils sont attribués : Berneau à l'Empereur, Elloé aux États Généraux (art. 22 et 23).

Il sera libre aux sujets respectifs de se retirer des pays qui viennent d'être cédés et ceux qui resteront auront le libre exercice de leur religion (art. 21).

Les États Généraux paieront comme indemnité pour les susdites renonciations 9. 500.000 florins, argent de Hollande et, comme indemnités aux victimes des inondations, 500.000 florins (art. 15 et 16).

VII

DOCUMENTS RELATIFS A LA RÉVOLUTION DE 1787.

I. — *Lettre de la princesse d'Orange à Van Nagell.*

(Archives de l'État à La Haye. Collection Van Nagell.)

Nimègue, ce 25 d'avril 1787.

Monsieur.

Je vous ai bien des obligations des informations que vous m'avez fait passer successivement. Je ne m'étendrai pas sur la situation de plus en plus critique où le pays se trouve, vous l'envisagez comme nous et je suis sûre que bien loin de ralentir votre zèle, elle y donnera un nouveau feu Quelqu'en soit l'issue, il est toujours satisfaisant de n'avoir rien négligé. On m'a chargé d'une commission pour *votre ami* [1] que je crois devoir vous confier. *On* [2] voudrait qu'il put donner *officiellement*, mais *secrètement* des assurances positives qu'*en cas d'attaque du dehors* on trouverait un *défenseur* qui se déclarerait pour lors ouvertement. On voudrait que ces assurances pussent être données par lui soit directement (ce que l'on préfèrerait) soit indirectement aux principaux des provinces sur lesquelles ont peut compter et qui seraient exposées si pareille attaque avait lieu. On voudrait également avoir quelque certitude qu'au cas que des évènements imprévus exigent promptement *des avances pécuniaires* fort considérables, on put les trouver avec facilité, bien entendu sous forme de prêt. Vous jugerez le mieux de l'usage que vous pouvez faire de ceci et de *celui* qui convient à votre ami d'en faire. La seule réflexion que je ferai, c'est que nous ne sommes

1. Harris.

2. Il s'agit évidemment d'un conseiller de la Cour d'Orange, mais il est très difficile de savoir lequel. On voit seulement par ce qui suit que c'était un député de Gueldre, probablement d'Arnhem.

plus au temps où l'on peut se contenter de compliments, qu'ainsi pareille déclaration ne doit se faire qu'à bonnes enseignes et qu'il faut être *sûr de son fait* si on la fait telle qu'on la souhaite. Le *on* dont je rends les idées vient de nous quitter pour jouer son rôle dans la *société* qui s'assemble aujourd'hui à 3 lieues d'ici et qui ne vous est pas inconnue. *Personne* [1] ne sait ici que je vous écris sur cet objet et je vous prie de brûler cette lettre. Je suis avec une sincère estime, Monsieur.

Votre affectionnée servante.

WILHELMINE.

II. — *Lettres de Frédéric-Guillaume II à la princesse d'Orange après son arrestation.*

(Archives de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, à La Haye.)

Cf. la dépêche du 22 juillet dans Colenbrander, *De Patriottentijd*, III, Appendice, 174. Les extraits de cette dépêche, publiés ci-dessous, ne l'ont pas été par le Dr H. T. Colenbrander.

I

Le 6 juillet 1787.

Ma très chère sœur,

Cette avec bien de la satisfaction que j'aprens votre heureux retour. Vous verrés par la dépèche incluse au prince les démarches que javés faite à Paris et à la Haie. Il est fâcheu que le bien que votre voyage de la Haie auroit produit c'est évanoui. J'ai été bien inquiet pour vous mais je vous suplie de ne plus faire de pareille démarche sans avoir pris les précautions nécessaires pour votre sureté.

Jattens avec impatience les détailles de ce fâcheux évènement; du moin il parait que les Etats-Généraux et le grefié Fagel se sont bien conduit. Je suis...

FR. GUILLAUME.

II

Le 16 juillet 1787.

Ma très chère sœur

Je suis charmé d'aprendre par votre dernière lettre que vous êtes contente des démarches que jai faite auprès des Etats d'Hollande pour obtenir une justification de la conduite tenue vis à vis de vous au passage de Schonhowen. Jattens encore leur réponse; vous savés par expérience qu'ils sont lent à délibérer.

1. Le prince d'Orange.

Mon ministère vous comunique ci-join toute au long la proposition que la France vient de me faire dacorder conjointement avec elle pour rétablir le calme et union dans la République. Il ne dépendra que de vous, ma chère sœur, dengager les Etats-Généraux à demander ma médiation avec celle de la France. J'ai cependant demandé à cette cour pour empècher lexplotion dune guerre civile que lon conviene dune trêve d'hostilité, que la province d'Hollande renonce à linjuste prétention dobliger les Provinces à règlement à les changer, que les différents entre le Pr. d'Orange et les Etats d'Hollande soient remis à la médiation des deux cours et ceux de la ville d'Utrecht et des Etats de la même province à la même médiation ou à celle des Etats-Généraux et enfin que lon fasse ensorte à les décider de vous inviter à La Haie et de vous faire les réparations et excuse dont lon pouroit convenir.

Le Prince ne pourra retirer que de lavantage de cette médiation; ainsi je ne sçaurés qu'il voulut si refuser ausi peu que les provinces qui lui sont attachées ou que lon ne veuille y joindre celle de l'Angleterre ce qui feroit manquer le seul moien qui pouroit remettre les afaires du Prince.

Je n'ai.....

Fr. Guillaume.

III

Le 22 juillet 1787.

Ma très chère sœur,

Messieurs les Etats d'Hollande nont jugé àpropo de ne me répondre que par un verbiage au lieu de donner la satisfaction demandée sur laquelle je vien de redonner ordre dinsister très fortement. Je continue par conséquent à assembler le corps de troupes qui marchera à Vesel et qui poura se mettre en marche le 1er d'aout. Le duc régnant de Bronsvig a bien voulu en accepter le commandement à ma prière et par lespérance quil a de vous être utile. Lassemblée de ce corps a pour but d'appuier la satisfaction demandée et de faire respecter la médiation qui à ce que jesper poura bientôt avoir lieu. Il me semble que dans la situation actuelle des afaires, la médiation de la France ne sçauroit être rejettée sans le plus grand danger pour les intérêts du Stadthoudérat et dailleurs il me semble que ce que lon auroit pu craindre de la médiation de la France se trouve sufisament compensée par la miene qui servira de contrepoids à l'autre. Il sera parconséquent de la dernière importance de ne pas si refuser. Je fais les plus grands eforts pour la maison d'Orange, mais lon ne mentrainera pas dans des démarches hostiles contre les provinces opposées au Prince... (*La suite dans* Colenbrander.)

Fr. Guillaume.

IV

Le 6 aoust 1787.

Ma très chère sœur,

Je comence par vous féliciter sur la feste que mon cœur célèbre demain et je souhaite sincèrement que votre jour de naissance prochain se célèbre l'année qui vient à La Haie.

Je vous remercie pour votre lettre; je me flatte que lon se bornera à la médiation des trois cours lorsqu'on sçaura en Hollande que la France admet celle de l'Angleterre : Cependant je ne pui moposer directement à la médiation de l'empereur quoique je souhaite beaucoup quelle naie pas lieu. La France a témoigné vouloir accepter les points préliminaires sur quoi cependant elle ne c'est pas expliqué que fort en gros et ni a que le point de la satisfaction sur laquelle elle fait toute sorte dexcuse sans désaprouver formellement le procédé de la province d'Hollande. Cela ne mempèche pas de demander ma satisfaction à cette province très sérieusement et à cette ocasion je vous prie de me marquer quelle satisfaction à votre égard vous pouroit contenter.

Je supose que le duc de Bronsvig aura dans peu lavantage de vous voir. Il arrive aujourd'hui à Vesell. Je ne céserès d'être...

Fr. Guillaume.

V

Le 8 aoust 1787.

Ma très chère sœur.

Jai été charmé de revoir M. de Stampfort et davoir de vos nouvelles. Je me flatte que vous serés satisfaite du succé de sa comission. Jesper davoir bientôt votre réponse, ma chère sœur, au sujet de la triple médiation dont je vous ai fait part dernièrement. Je souhaite ardament que la médiation puisse bientôt commencer et je ne doute pas que vous ne tâchié de laccélérer. Il me semble quaprésent chaque parti na plus besoin de se méfier. Il faudra voir quelle réponse je recevrés à la seconde demande que j'ai faite pour la satisfaction que jattens de la province d'Hollande. Je désire beaucoup être bientôt instruit du genre de satisfaction qui pouroit vous contenter. Je vous en ai parlé dans ma dernière lettre.

La méfiance que lon a de Tulmeier moblige de vous envoier quelqu'un qui inspire plus de confiance. Je pourés dans peu vous marquer ma désision à ce sujet.

Je supose que le Duc de Bronsvig aura lavantage de vous voir ces jours-ci. J'envie...

Fr. Guillaume.

VIII

LES HOLLANDAIS RÉFUGIÉS EN FRANCE.

Nous avons vu que la Révolution de 1787 avait déterminé un grand courant d'émigration parmi les patriotes de Hollande qu'effrayait la réaction stadhoudérienne, Les chiffres les plus modérés portent à 40,000 le nombre des Hollandais qui quittèrent leur pays dans les derniers mois de 1787 ou les premiers jours de 1788. Que devinrent ces réfugiés? Quelles furent leurs ressources? Quelles furent leurs occupations? Autant de problèmes qu'il est fort difficile de résoudre, car les textes font jusqu'ici défaut [1].

Les Archives Nationales sont muettes et plus encore les différentes collections hollandaises. Les recherches que j'ai entreprises aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles et que M. Hubert Nélis a eu l'amabilité de reprendre après mon départ n'ont donné aucun résultat. Et c'est en vain que M. Sagnac a pris la peine de s'adresser aux différents dépôts d'archives du département du Nord.

Force nous est donc de nous contenter des mémoires que contiennent les Archives des Affaires Étrangères et qui concernent surtout les réfugiés pensionnés et des allégations, souvent sujettes à caution, de Dumont Pigalle ou de Beyma.

Dès le 29 novembre 1787 Capellen van de Marsch proposait la création d'une colonie de réfugiés hollandais, où ils jouiraient d'une certaine autonomie et en particulier de la liberté de conscience. Sa demande ayant été accordée, les Hollandais nommèrent une commission « pour examiner et inspecter les différents endroits qui pourraient servir à un établissement ». Beyma et Eyck faisaient partie de la commission [2].

La commission fit un voyage d'études sur les côtes du Nord et de Normandie jusqu'à Granville, mais d'un commun accord on se décida pour les places de Flandre et d'Artois, plus voisines de la Hollande. Saint-Omer fut désigné comme le centre de ralliement des réfugiés qui viendraient en France et Saint-Priest qui était chargé, comme ambas-

1. On sait que le chiffre de 40,000 est celui que le Dr H. T. Colenbrander adopte, d'après Thulemeier. Mariane, consul de France à Rotterdam, donne 42,000. Dép. 21 février 1788. (A. E.) Les textes ne font pas précisément défaut, et je n'ai pu utiliser pour cette étude qu'une très faible partie des documents que j'ai recueillis, mais tous ces documents concernent le millier de réfugiés pensionnés. Je n'ai rien trouvé sur les 40.000 autres. Pour les années 1792 à 1795, le Dr H. T. Colenbrander vient de publier dans les *Gedenkstukken* une masse énorme de lettres, rapports, etc., concernant les réfugiés.

2. Capellen van de Marsch à Montmorin, 29 novembre, 20 décembre 1787 et 18 janvier 1788. (A. E.)

sadeur de France en Hollande du soin des émigrés hollandais, demanda à Capellen de nommer une personne qui se rendrait à Saint-Omer pour recevoir les refugiés et les représenter auprès du roi de France.

D'une voix unanime on désigna Beyma, mais celui-ci n'accepta qu'à condition de partager la charge avec Capellen et Hogendorp de Hofwegen et d'avoir un secrétaire rétribué. On lui accorda tout ce qu'il demandait et il prit comme secrétaire le jeune professeur de l'Académie de Franeker, Valckenaer.

On laissa à Bruxelles un bourgmestre de Dordrecht, Gevaerts et un conseiller de la cour de Hollande, Potty Turcq pour recevoir les émigrés et diriger sur Saint-Omer ceux qui semblaient les plus dignes d'être secourus. Gevaerts avait la charge des officiers et Potty Turcq celle des bourgeois. On estime à environ 600 le nombre des bourgeois, dont beaucoup avaient femme et enfants, que Turcq envoya à Saint-Omer en janvier 1788.

A Saint-Omer, les convois de réfugiés étaient reçus par le commissaire des guerres Collignon à qui Beyma remettait les comptes et les rapports. Beyma était assisté de sept intendants hollandais — un par province — qui établissaient les listes de noms, avec indication des professions, et marquaient les secours à accorder à chaque réfugié. La bonne harmonie dura peu et Beyma fut très vite en froid avec Valckenaer qui partit pour Dunkerque avec Collignon [1].

Le nombre des réfugiés fut bientôt tel à Saint-Omer que Beyma et Collignon eurent l'idée d'en transporter une partie à Gravelines. Valckenaer, qui était à Dunkerque, sollicita de remplir dans cette ville les fonctions que Beyma remplissait à Saint-Omer. Sa demande ayant été repoussée, il donna sa démission de secrétaire et vécut à Watten de la pension que lui faisait le ministère français.

Ce fut Van Lith de Jeude qu'on chargea d'organiser, sous la direction de Beyma, la nouvelle colonie de Gravelines. Il y partit en février 1788 avec les réfugiés d'Utrecht auxquels se joignirent bientôt ceux du pays plat de la Hollande méridionale, de Delft, et une partie de ceux de Rotterdam et d'Amsterdam [2].

A la fin de février 1788 il n'y avait pas moins de 1025 familles secourues, tant à Saint-Omer qu'à Gravelines. La plupart recevaient pour leur subsistance moins de 10 livres par semaine et il y avait pourtant avec eux 80 femmes et 107 enfants. Malgré tout Saint-Priest fit savoir à Collignon que le gouvernement ne pouvait continuer de payer un chiffre de pensions aussi élevé et on décida de le diminuer de 700 livres par semaine. Il faut d'ailleurs ajouter qu'à ce moment beaucoup de Hollandais commençaient à trouver de l'occupation, ce qui rendait leur situation moins critique [3].

1. Tous ces détails sont empruntés à une brochure de 1790 : « *Verhaal van het voorgevallene ten opzichte der uitgeweken Nederlanders* », que j'ai trouvée dans les papiers de Beyma, à Leeuwarden.

2. *Verhaal.* (P. F. coll. Beyma.)

3. *Verhaal.* Cf. Saint-Priest à Beyma, 4 mars 1788. (P. F. coll. Beyma.)

Les réfugiés pouvaient au total se répartir en quatre groupes : les militaires, les nobles et régents, les bourgeois, les ouvriers. Une note de Beyma permet d'établir assez exactement la proportion des différents groupes. Selon lui, il y avait en 1788 [1] :

8 jardiniers,
23 laboureurs,
15 régents et gentilshommes,
230 négociants et officiers,
383 maîtres en différents métiers,
619 ouvriers.

Pour être tout à fait exact, il faudrait tenir compte des nobles ou régents qui étaient assez riches pour n'être pas pensionnés [2] et aussi des militaires de profession dont Beyma ne s'occupait pas. Il n'est question dans sa liste que des officiers de la milice.

C'est ainsi qu'il y avait à Béthune 141 officiers, d'autres rapports disent 166, et un nombre assez considérable de soldats sous les ordres du colonel Van de Pol [3].

Ce qui est certain, c'est qu'en avril 1788 il y avait un peu plus de 1,300 Hollandais subventionnés par le ministère français, ayant avec eux 264 femmes et enfants, soit un total de plus de 1,500 personnes. Mais quel était le nombre total des émigrés ? Il est difficile de le préciser. S'il faut en croire une note écrite en Hollande le 3 avril 1788, ils étaient 71,198 à Saint-Venant, Béthune, Dunkerque et Lille seulement, ainsi répartis :

D'Amsterdam, Rotterdam, Schiedam, Leyde, Dort, Delft et Haarlem	16.785
Gueldre et Over-Yssel	5.746
Utrecht	3.225
Frise, Groningue et pays de Drenthe	9.434
De Zélande et la Mairerie [4]	3.525
Déserteurs de la République	3.882
Recrues françaises et bourgeoises	28.605
	71.198 [5]

Ce chiffre est certainement exagéré et beaucoup sans doute de réfugiés inscrits dans cette note venue de Hollande étaient partis en Belgique, en Allemagne ou même en Russie, Joseph II et Catherine II cherchant par

1. Coll. Beyma. (P. F.)

2. C'est ainsi qu'Abbema et Hogendorp, en demandant leur naturalisation, firent valoir qu'ils n'avaient touché aucune pension. (A. E. 576, *Hollande.*)

3. A. E. *Hollande*, 576.

4. *Meierij* (nom du pays de Bois-le-Duc ; désigne ici les pays de Généralité).

5. A. E. *Hollande*, 576 ; cf. Osmond à Montmorin, 15 avril 1788 ; note pour Osmond, 29 mars 1788. (A. E.) Papiers de Beyma (P. F. coll. Beyma).

tous les moyens à détourner vers leurs États le courant d'émigration hollandaise [1].

Malgré tout les Hollandais étaient une lourde charge pour le gouvernement français et le marquis d'Osmond, qui était chargé, depuis le départ de Saint-Priest pour La Haye, du soin de les entretenir, fit une excursion en Hollande pour se rendre compte de la possibilité d'en renvoyer quelques-uns chez eux [2]. Il fut également question de créer des colonies d'émigrants en Gascogne, en Navarre, au Holstein et même en Amérique [3].

On cherchait d'ailleurs à les utiliser de toutes façons : on en employa un grand nombre au creusement du canal d'Arques [4] ; on équipa une corvette de pêche [5] ; on essaya également de créer des bureaux de commerce. Il eût été sans aucun doute préférable que le ministère français portât ses vues vers l'agriculture [6].

Au reste ces Hollandais étaient pour le cabinet de Versailles non seulement une charge, mais une gêne. Au 1er janvier 1789 leur compte particulier se chiffrait encore par 910,000 livres [7] ce qui ne les empêchait pas de réclamer sans cesse contre les abus dont ils se prétendaient victimes. Ils envoyèrent même au Roi une députation que celui-ci refusa de recevoir [8].

Depuis le mois de juin 1788 Beyma avait été relevé de ses fonctions, qui ne lui avaient attiré que des désagréments. Il s'était en particulier brouillé avec son secrétaire Valckenaer et une vive polémique s'était engagée entre les deux amis. Valckenaer fut bientôt soutenu par toute une cabale dont le personnage le plus remuant était un Brabançon — peut-être un Français — naturalisé bourgeois de Leyde, Dumont-Pigalle. D'autres réfugiés refusèrent au contraire de reconnaître Capellen qui « n'était pas plus compté en cette affaire qu'un tronc de chou pourri au marché aux herbes » et mirent leur confiance en Beyma [9].

Au reste les réfugiés ne se contentaient pas de se quereller. Ils ne tardèrent pas à susciter d'assez graves désordres. Ils essayèrent de détourner de leur travail les pêcheurs employés dans les chantiers que Collignon venait d'établir avec le concours de l'ancien régent Blok, de

1. Avensleben, dép. 1er avril 1788 (G. S.) ; Mérode, dép. 29 mai 1788. (H. S.)
2. Montmorin à Osmond, 19 avril, et à Caillard, même date. (A. E.)
3. Armand à Necker, 21 novembre 1788 ; notes de Dumont-Pigalle. (R. A. coll. D. P.)
4. Collignon à Beyma, 5 mai 1788. (P. F. coll. Beyma.)
5. Rapport de D. Speeleveld, 28 février 1790. (A. E.)
6. Beyma à Montmorin, 1er juillet 1788. (P. F. coll. Beyma.)
7. A. E. *Hollande*, 578.
8. Lambert à Huber, 6 décembre 1789. (A. E.) Correspondance de Lambert avec Capellen van de Marsch et Van Hoey. (R. A. coll. D. P., reg. H.)
9. Collignon à Beyma, 29 juin 1788 ; Valckenaer au même, 15 octobre 1788 ; Beyma à Montmorin, mars 1789 ; *Verhaal*. (P. F. coll. Beyma.) Le reg. K de la coll. Dumont-Pigalle (R. A.) est consacré à Beyma, que Dumont-Pigalle appelle « un coquin ». Il dit quelque part dans le même registre que Valckenaer avait plus de 90 lettres contre Beyma. Cf. Dumont-Pigalle à Pallandt, 6 juillet 1789. (R. A. coll. D. P. reg. A.) Pièces diverses (même coll. reg. H).

Leyde. Ils se permettaient contre le Roi et la nation les propos les plus violents et le *Père Duchesne* n'a jamais rien trouvé de plus grossier que les accusations sans cesse portées contre le Roi, la Reine, les prêtres et les nonnes par ceux des réfugiés auxquels on offrait non seulement l'hospitalité mais les moyens d'existence [1].

La révolution brabançonne eut pour heureuse conséquence de débarrasser le ministère français d'un assez grand nombre de réfugiés. Gand était le véritable centre de ralliement des démocrates hollandais et la fermentation y était intense dans les premiers mois de 1790. Mais la protection que l'électeur de Cologne, possesseur de Münster, et celle que l'évêque de Liège accordaient aux patriotes ne tardèrent pas à faire de ces deux villes de nouveaux foyers de propagande démocratique. Chose curieuse, cette propagande était favorisée à Liège par le propre ministre de la République, Van der Hoop [2].

L'Assemblée nationale voyait d'ailleurs d'un très bon œil les réfugiés hollandais. Le Comité de finances déclara dans son rapport « qu'il n'y avait pas d'économie à proposer sur cet article et que la nation ne pouvait que se plaindre de ce que les circonstances ne lui permissent pas de plus grands sacrifices » [3]. Non seulement il n'était plus question de les renvoyer, mais on en revenait à l'établissement d'une colonie dans un port français [4]. Ces bonnes dispositions durèrent peu.

En mai 1791 les réfugiés qualifièrent un certain nombre d'entre eux pour les représenter officiellement auprès du ministère. C'était précisément ce que le Roi avait refusé quelque temps auparavant. Ce nouvel essai n'eut pas plus de succès, les partisans de Beyma, qui n'étaient pas représentés dans la députation, ayant refusé de la reconnaître et Capellen van de Marsch ayant refusé d'en faire partie. Il maintint son refus malgré les instances dont il fut l'objet et sa décision entraîna la démission de la plupart des députés, entre autres d'Abbema [5].

Les événements de France avaient une influence très considérable sur les sentiments des réfugiés. Le vote de la Constitution de 1791 leur donna l'idée d'établir une Constitution semblable en Hollande, Guillaume V devenant Roi. Ce projet ne fut guère goûté que d'Abbema et De Witt. Les autres estimaient au contraire « qu'il fallait se défaire une fois pour toutes de ce prince et de sa famille en les renvoyant de la République ». Luzac, Dumont-Pigalle pensaient même que c'était une invention du parti orangiste. Le dernier penchait plutôt vers une révolution immédiate et la réunion d'une Constituante [6].

Peu après un ancien régent d'Utrecht naturalisé français, D'Averhoult

1. Lambert à Montmorin, 7 septembre 1789. (A. E.) Pièces diverses. (R. A. coll. D. P. reg. K.)
2. Keller, dép. 1er et 15 avril 1790. (G. S.)
3. Mémoire remis à Berthereau par Valckenaer et divers réfugiés hollandais, novembre 1790. (R. A. coll. D. P., reg. L.)
4. Pièces diverses. R. A. coll. D. P., reg. NNNNN.
5. *Id.* reg. BBBBB.
6. Jean Luzac à Valckenaer, 21 août 1789 ; pièces diverses. (R. A. coll. D. P., reg. LLLL.)

étant devenu président de l'Assemblée Nationale, Abbema, De Witt et quelques autres eurent l'idée d'en profiter pour déposer une pétition à la barre de l'Assemblée. Malgré le refus de Capellen de s'associer à leur projet, ils le mirent à exécution le 19 janvier 1792 D'Averhoult leur fit un accueil cordial et les invita à assister à la séance. Leur pétition fut envoyée au Comité de Liquidation [1].

La guerre qui, peu après, éclata entre la France et les puissances allemandes, causa une grande agitation parmi les réfugiés hollandais. Une légion batave fut formée en mai 1792 sous les ordres du colonel Sternbach. Le ministère eut d'abord quelque hésitation à accepter ses services, par crainte de mécontenter l'Angleterre et de déterminer la Hollande à la guerre. Metternich avait en effet prévenu le gouvernement de La Haye du rassemblement des forces hollandaises sur la frontière et il était à craindre que les Puissances maritimes n'en profitassent pour déclarer la guerre [2]. Mais peu à peu le ministère revint de ses préventions et le 8 juillet 1792 le Roi proposa officiellement à l'Assemblée la création d'une Légion batave [3].

Peu après un comité se formait pour « le rétablissement de la liberté batave » dont Dumont-Pigalle allait être l'âme. La présence de Dumouriez en Belgique agitait tous les esprits et une partie du comité se transporta à Anvers, prête à tout événement. Plusieurs de ses membres étaient d'ailleurs en rapport avec le général français et avec le ministre Lebrun [4].

Le comité poussait activement à la guerre : « Tout retard ultérieur », disait un mémoire remis par les Hollandais à Lebrun le 8 janvier 1793, « amène votre perte et la nôtre. La Hollande unie à l'Angleterre contre la France détruit tout l'édifice de la liberté [5]. »

Le 20 février 1793, le Comité était entièrement transformé et prenait le nom de « Comité révolutionnaire batave ». Valckenaer dressa une liste des membres qu'on pourrait y appeler au fur et à mesure de l'invasion de la Hollande. Des commissaires devaient accompagner les armées françaises, proclamer immédiatement la souveraineté du peuple batave et, dans chaque ville, convoquer dans les vingt-quatre heures des assemblées primaires. Abbema, De Witt, Valckenaer, Dumont-Pigalle et quelques autres devaient former le comité central à Paris. Le Comité montra d'ailleurs une largeur de vues assez grande puisqu'il proposait comme commissaires quelques-uns de ses adversaires les plus déterminés : Capellen pour la Gueldre, Beyma pour la Frise.

Cambon fit un accueil assez froid aux commissaires, mais Lebrun lança une proclamation aux Bataves, les invitant à se joindre au Comité

1. R. A. coll. D. P., reg. NNNNN.

2. *Id.*, même reg.; Metternich à Hop, 2 juin 1792. (H. A. coll. Guillaume V, 208, X.-C.)

3. *Gedenkstukken*. pub. par le Dr H. T. Colenbrander, I, 35.

4. *Gedenkstukken*, I, 40. (L'acte est du 22 octobre 1792.) On trouvera dans les *Gedenkstukken* un grand nombre de lettres et de pièces concernant ce comité.

5. *Gedenkstukken*, I, 84.

Révolutionnaire dont le siège était fixé à Anvers, afin d'être plus proche de la frontière hollandaise [1].

D'autres comités moins importants se formèrent dans tous les centres où les réfugiés hollandais étaient assez nombreux. C'est ainsi qu'on vit se créer le Comité batave à Boulogne, les Sans-culottes hollandais à Saint-Omer [2], mais aucun n'eut l'importance du Comité révolutionnaire dont l'histoire se confond avec celle de l'invasion de la République par les Français.

Sa fin fut malheureuse. Compromis par son amitié pour Doumouriez et Lebrun, il devint suspect au Comité de salut public. Plusieurs de ses membres furent arrêtés ; l'un d'eux [3] fut même guillotiné. A ce moment du reste le Stadhoudérat s'écroulait et les Hollandais rentraient chez eux. Quelques-uns, comme Abbema et De Witt, restèrent fixés en France. Mais en fait l'émigration hollandaise était finie [4].

IX

LES ORIGINES DE VAN DE SPIEGEL [5].

Un hasard m'ayant fait découvrir les origines du grand homme d'État de la Restauration de 1787 — origines qui ont échappé aux consciencieuses recherches de son excellent biographe Vreede, et même à celles de M. Colenbrander — j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de ne pas tenir secret ce très petit point d'histoire généalogique.

Laurens van de Spiegel, bourgeois de Flessingue, émigra en Amérique vers le milieu du dix-septième siècle et s'établit à Nieuw-Amsterdam (qui est devenu depuis New-York). Il ne tarda pas à en devenir un des personnages les plus riches et les plus influents. Sa fortune devait être considérable, car un de ses domaines était enregistré comme « étant

1. *Gedenkstukken*, I, 97 à 102.

2. *Gedenkstukken*, I, 306, 308.

3. De Kock.

4. On trouvera dans les *Gedenkstukken* tous les documents intéressants pour l'histoire de cette période.

5. Je dois la plupart des renseignements contenus dans cette courte notice à l'obligeance de M. John R. Totten, bibliothécaire de la *New-York Genealogical and Biographical Society*.

Cf. Valentine. *History of New-York* et le *Manual*, du même auteur, année 1855 (une des sources les plus précieuses de l'histoire coloniale de New-York). — Washington Irving ; *Knickerbocker's History of New-York*, et aussi les *De Peyster Papers*, publ. par le général J. W. De Peyster. Voir surtout les grandes collections : *New-York Genealogical and Biographical Record*, le *New-Netherland Register*, de O'Callaghan, et les *New-York colonial manuscripts* : Holland documents, II, etc.

de première classe » et lui-même signalé comme « un notable » de la ville.

C'était un boulanger. Il fut échevin pendant l'année de la reprise de la ville par les Hollandais (1673-1674) et gentilhomme-cadet (*adelborst*) dans la milice communale. De son mariage avec Sarah Webbers, d'Amsterdam (qu'il avait épousée le 1er avril 1661 en l'église réformée de New-York) il eut 10 enfants dont les plus connus sont :

Elisabeth, née en 1662, qui épousa en 1681 Isaac de Foreest.

Sarah, née en 1663, qui épousa le célèbre lieutenant-gouverneur de New-York, Rip Van Dam[1].

Johannes, né en 1666, lieutenant dans la milice communale et personnage influent de la cité. De son mariage avec Maria Leursen il eut plusieurs enfants dont un LAURENS, né en 1693.

Jacobus, né en 1668, également lieutenant dans la milice. De son mariage avec Anna Sanders, naquirent, entre autres, deux jumeaux : LAURENS et Elsje (1695).

Henricus, né en 1681 qui de son mariage avec Tryntje Stoutenbrugh eut plusieurs enfants dont LAURENS, né en 1705.

Le premier Laurens mourut à une époque qu'on ne saurait préciser, mais certainement entre 1681 et 1685 puisqu'à cette dernière date sa veuve épousait Johannes Provoost d'Albany.

Il est très difficile de savoir lequel de ses trois petits-fils Laurens fut le père du grand pensionnaire de Hollande, mais c'est certainement un des trois.

1. Le portrait de Rip Van Dam et celui de sa femme (Sarah Van de Spiegel) ont été reproduits aux p. 4 et 6 de la biographie de *Rip van Dam*, par Frédéric De Peyster, président de la New-York Historical Society (1865).

VU :

le 8 mars 1905,

par le Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris,

A. CROISET.

VU

et permis d'imprimer.

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. LIARD.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMPRIMERIES CERF, 12, RUE SAINTE-ANNE.









